HAL
open science

Camerounais à Oran (Algérie) : parcours migratoires, insertions urbaines et lieux de sociabilité

Jeanne Bureau

To cite this version:

Jeanne Bureau. Camerounais à Oran (Algérie) : parcours migratoires, insertions urbaines et lieux de sociabilité. Sociologie. Université Paris Cité, 2020. Français. NNT : 2020UNIP7184 . tel-03288925v2

HAL Id: tel-03288925

https://theses.hal.science/tel-03288925v2

Submitted on 16 Jul 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Paris

École doctorale 624 Sciences des Sociétés

Laboratoire URMIS (Unité de Recherches Migrations et Société)

Camerounais à Oran (Algérie) : *Parcours migratoires, insertions urbaines et lieux de sociabilité*

Par Jeanne Bureau

Thèse de doctorat de socio-anthropologie
Spécialité Migrations et relations interethniques

Dirigée par Nicolas Puig

Présentée et soutenue publiquement le 18 décembre 2020

Devant un jury composé de :

Nicolas Puig, Directeur de recherche, Université de Paris, URMIS, IRD, CNRS, directeur
Anaïk Pian, Maîtresse de conférence, Université de Strasbourg, rapporteure
Jane Freedman, Professeur, Université Paris 8, CRESPA, GTM, CNRS, rapporteure
Mahamet Timera, Professeur, Université de Paris, examinateur
Sylvie Bredeloup, Directrice de recherche, UMR LPED IRD/AMU, examinatrice

Titre :

Camerounais à Oran (Algérie) :
Parcours migratoires, insertions urbaines et lieux de sociabilité

Mots-clefs :

Algérie, Oran, migrants camerounais, parcours migratoires, insertions urbaines, organisation communautaire, ethnographie, lieux de sociabilité, *ghettos*, *maquis*

Résumé :

Cette thèse s'intéresse à la présence de migrants camerounais dans la ville d'Oran en Algérie, pays qu'ils considèrent pour la grande majorité d'entre eux comme un « pays de transit », quelle que soit la durée effective de celui-ci. Cette thèse est articulée autour de trois grands axes : les parcours migratoires, les insertions dans la ville d'Oran, et l'ethnographie détaillée des *maquis* camerounais, lieux de sociabilité et de loisirs. Cette étude porte essentiellement sur l'organisation communautaire développée par les Camerounais en Algérie, et la façon dont ils s'insèrent dans une société qui les rejette. La contextualisation de l'immigration subsaharienne en Algérie montre qu'elle constitue un sujet sensible dans un pays qui n'accepte pas la présence de ces migrants. En retraçant leurs parcours migratoires, les causes de départ du pays d'origine sont analysées, ainsi que leurs espoirs sur une vie future en Europe et leur vécu du voyage effectué par route. Les itinéraires empruntés sont soumis à des évolutions en fonction des politiques des États concernés et les migrants sont dans une constante vulnérabilité qui les expose tout du long du voyage aux violences des différents acteurs de la mobilité. Sur la route migratoire, les *ghettos* sont des lieux d'hébergement communautaires d'auto-organisation, affranchis des lois du pays hôte et dont l'existence incertaine est soumise aux aléas des expulsions. Dans ces lieux où les règles sont strictement définies, il existe de l'entraide mais aussi de l'exploitation, les figures hiérarchiques exerçant leur pouvoir sur les migrants de passage. Dans ces circonstances, le schéma de mise en couple relève à la fois de la protection et de la prédation des femmes et est très précaire : généralement, il s'agit d'un arrangement temporaire intimement lié à la situation migratoire et permettant à chacun des partenaires d'avoir accès à certains services. À partir de la description détaillée de plusieurs habitats et quartiers investis par les migrants, leurs insertions dans la ville d'Oran sont présentées. Des

économies, qualifiées d'« informelles », voire illégales, sont déployées dans un contexte très particulier où ils n'ont pas accès au marché du travail formel. Dans une société d'où ils sont rejetés de toute part tant par le pouvoir étatique que par la population locale, les migrants développent une organisation communautaire qui leur est propre, avec son système d'entraide, sa hiérarchie, ses règles et ses sanctions, notamment afin de pallier les manques dus à leur impossible intégration. Ce système créé en migration, délimitant les statuts et les rôles de chacun et différent du système de valeurs du pays d'origine, permet aux Camerounais de faire face ensemble aux épreuves liées à leur vie en Algérie. Cette organisation informelle, bien que souvent efficace pour procurer une aide et réguler les conflits, aurait aussi des failles et des dérives, et certains Camerounais en seraient insatisfaits. Les appartenances mises en avant par les Camerounais et la pluralité des relations interethniques entre Camerounais et Algériens sont également décrites, dans un contexte où l'intolérance religieuse et le racisme anti-noir s'expriment ouvertement, donnant lieu à des actes de discrimination. L'ethnographie des *maquis* permet enfin de présenter ces bars-restaurants informels tenus par les migrants camerounais et destinés à une clientèle subsaharienne. Ces lieux de premier accueil pour les femmes voyageant seules, sont à la fois à la marge et à l'intérieur de la ville et font centralité dans la vie des migrants camerounais par leur dimension sociale.

Title:

Cameroonians in Oran (Algeria) :
Migratory journey, integration into urban areas and social meeting spots

Key words:

Algeria, Oran, Cameroonian migrants, migratory journey, urban integration, community organisation, ethnography, social meeting spots, *ghettos*, *maquis*

Summary:

This thesis focuses on the presence of Cameroonian migrants in the city of Oran, Algeria, which the vast majority of them consider as a « transit country » regardless of how long they stay therein. This thesis is structured around three main themes: migratory journeys, integration into the city of Oran, and a detailed ethnography of the Cameroonian *maquis*, places of sociability and leisure. This study focuses mainly on the community organization developed by Cameroonians in Algeria and the way they fit into a society that rejects them. The contextualisation of sub-Saharan immigration in Algeria shows that it is a sensitive subject in a country which does not accept the presence of these migrants. By tracing back their migratory journeys, the causes for departure from their home country as well as their hopes for a future in Europe and their personal experiences of their road trips are analysed. The routes used are subject to changes depending on the policies of the States concerned and migrants are in a constant vulnerability that exposes them throughout the journey to the violence of the different actors of mobility. On the migration route, *ghettos* are housings of communal self-organization, free from the laws of the host country and whose uncertain existence is subject to the vagaries of evictions. In these places where the rules are strictly defined, there is mutual assistance but also exploitation, hierarchical figures exercising their power over transient migrants. In these circumstances, the pattern of couples is both protective and predatory of women and is very precarious: generally, it is a temporary arrangement that is closely linked to the migration situation and allows each partner to have access to certain services. From the detailed description of several settlements and neighborhoods occupied by the migrants, their integration into the city of Oran is presented. Economies, tagged as “informal” or even illegal, are deployed in a very specific context where they do not have access to the formal labour

market. In a society from which they are rejected on all sides by both the state power and the local population, migrants develop their own community organization, with its mutual aid system, hierarchy, rules and sanctions, in particular in order to make up for the shortcomings caused by their impossible integration. This system created in migration, delimiting the status and roles of each one and different from the value system of the country of origin, allows Cameroonians to face together the trials related to their life in Algeria. This informal organization, although often effective in providing aid and regulating conflicts, could also have flaws and abuses, and some Cameroonians could be dissatisfied. The allegiances put forward by Cameroonians and the plurality of inter-ethnic relations between Cameroonians and Algerians are also described, in a context where religious intolerance and anti-black racism are openly expressed, giving rise to acts of discrimination. The ethnography of the *maquis* finally makes it possible to present these informal bars-restaurants run by Cameroonian migrants and intended for a sub-Saharan clientele. These places of first welcome for women traveling alone, are both on the margins and inside the city and are central in the life of Cameroonian migrants by their social dimension.

Je remercie…

Mes parents, pour leur important et précieux soutien moral, matériel et financier pendant ces années de recherche.

Mon père, pour avoir relu l'intégralité de ma thèse.

Charles, pour son soutien et sa présence à mes côtés.

Mes chères amies algériennes Yousra et Fatima, qui ont été comme une sœur et une mère pour moi en Algérie.

Albert Roland Djomeni, mon ancien collègue à Caritas, qui m'a introduite sur le terrain auprès de ses compatriotes camerounais en 2014 et 2015, et qui a répondu à mes questions lorsque j'avais besoin d'éclaircissements.

Modeste, pour ses encouragements et les passionnantes discussions que nous avions à propos de la situation des migrants.

Domitille, pour son soutien et ses encouragements.

Arihana, Daniel et Élodie, pour m'avoir accueillie chez eux lors de mes séjours parisiens.

Nicolas Puig, mon directeur de thèse, pour ses relectures attentives et ses conseils toujours judicieux.

Sylvie Bredeloup, Mahamet Timera et Béatrice de Gasquet, de mon comité de suivi de thèse, pour leurs conseils avisés lors de nos réunions annuelles.

Anaïk Pian et Jane Freedman, qui ont accepté d'être les rapporteures de cette thèse.

Michel Naepels, pour son formidable atelier doctoral « questions d'éthique ethnographique » à l'EHESS, m'ayant permis de dépasser certains blocages liés à l'écriture suite à un terrain difficile.

Jimmy Stef, doctorant à l'URMIS, pour avoir réalisé les deux cartes des parcours migratoires incluses dans cette thèse, d'après des croquis que je lui ai fournis.

Tous les Camerounais et Camerounaises qui ont accepté de répondre à mes questions et de m'accueillir chez eux. Parmi eux, je remercie tout particulièrement Ernestine, Christian, Vincent, Donald et Sylvain, qui ont été mes accompagnateurs et informateurs principaux pendant mes deux séjours sur le terrain en 2016 et 2017.

Index des illustrations

- **Cartes :**

Carte n°1, villes et *wilaya* (départements) d'Algérie……..p.40
Carte n°2, villes et régions du Cameroun……p.43
Carte n°3, itinéraires migratoires entre le Cameroun et l'Algérie…….p.125
Carte n°4, itinéraires migratoires entre l'Algérie et l'Europe……p.199

- **Tableau :**

Tableau récapitulatif des entretiens……p.30

- **Photographies :**

Photo n°1, cité Lescure, septembre 2017……..p.230
Photo n°2, cage d'escalier dans un immeuble du centre-ville, juillet 2017……p.232
Photo n°3, cité Saint Charles, août 2017……...p.240
Photo n°4, intérieur d'un appartement à la cité Saint Charles, août 2017……..p.241
Photo n°5, cité Perret, octobre 2016……..p.243
Photo n°6, une des entrées de la cité Perret, septembre 2017……p.245
Photo n°7, maisonnette dans le quartier des Amandiers, septembre 2017……p.248
Photo n°8, cour d'une maisonnette dans le quartier des Amandiers, septembre 2017……...p.252
Photo n°9, quartier des Amandiers, septembre 2017……p.253
Photo n°10, vue d'ensemble sur le quartier des Amandiers, septembre 2017……p.254
Photo n°11, une rue du quartier des Amandiers, septembre 2017……p.254
Photo n°12, vue sur le quartier d'Aïn Beïdha, juillet 2017……p.257
Photo n°13, maisonnette dans le quartier d'Aïn Beïdha, juillet 2017……p.258
Photo n°14, maisonnette dans le quartier d'Aïn Beïdha, août 2017……..p.259
Photo n°15, *décor* faisant la cuisine, octobre 2016……p.414
Photo n°16, *maquis* chez Salomé et Ernest, octobre 2016……p.414
Photo n°17, salle de restaurant dans un *maquis* du centre-ville, septembre 2017……..p.523
Photo n°18, soirée dans un *maquis* du quartier Tahtaha, septembre 2017……p.529
Photo n°19, fête d'anniversaire chez un particulier au quartier Kimine, août 2017……...p.535

Photo n°20, invités et plats camerounais, août 2017…….p.535
Photo n°21, invités et gâteau, août 2017……...p.536
Photo n°22, « mise aux enchères » du gâteau, août 2017……...p.536
Photo n°23, soirée dans un *maquis* du centre-ville, septembre 2017…….p.539

- **Schéma :**

Schéma du *maquis* chez Salomé et Ernest…….p.415

- **Affiches :**

Affiche n°1, fête se déroulant dans un hôtel……..p.525
Affiche n°2, fête se déroulant dans un hôtel……..p.526
Affiche n°3, concert se déroulant dans un hôtel……p.527

- **Messages sur Facebook :**

Message Facebook n°1, fête se déroulant au karaoké……...……p.526
Message Facebook n°2, menu du jour dans un maquis…….p.528

Table des matières

Titre, mots-clefs et résumé en français……..p.3
Titre, mots-clefs et résumé en anglais……...p.5
Remerciements…….p.7
Index des illustrations……...p.8
Table des matières……..p.10

Introduction générale…….p.17

1- Méthodologie et présentation du terrain de recherche……p.19

Définition de la problématique et des hypothèses de recherche, plan de la thèse……p.19
L'entrée sur le terrain et les premiers tâtonnements……...p.23
Méthodes d'enquête et d'analyse des données……p.28
Présentation des lieux et des personnes enquêtées……p.38

2- Contextualisation de l'immigration subsaharienne en Algérie……...p.47

Un phénomène d'immigration loin d'être nouveau, avec une évolution récente……p.47
La criminalisation de l'immigration et de l'émigration… ……p.49
… En dépit d'une implantation significative de migrants subsahariens……p.51
Des rafles et des expulsions massives……p.53
Le rôle des médias et du discours institutionnel, vecteurs de la xénophobie……...p.55
Les conséquences de cette politique et de ce discours ouvertement hostiles……...p.58

3- Enquêter sur un sujet sensible et en terrain dangereux……p.60

Le déroulement de l'enquête : terrain interdit, contexte hostile et société rétive à la mixité...p.60
Les attitudes paradoxales des enquêtés : genre, nationalité et statut d'enquêtrice……p.64

Chapitre 1 : Parcours migratoires d'*aventuriers* camerounais……p.73

Introduction du chapitre 1……...p.75

1- Les causes de départ du Cameroun, fortement corrélées à l'influence des réseaux sociaux et des migrants déjà en Algérie……...p.76

Une économie exsangue et une corruption généralisée, une impossibilité d'accéder aux emplois et aux soins……p.76
Une vision fantasmée de l'Occident, l'influence des réseaux sociaux et des médias……...p.92
Les mensonges de proches ou d'émigrés déjà en Algérie……...……...p.102
Une situation qui donne souvent lieu à des regrets……...p.109

2- Les souvenirs du voyage : récits d'une expérience traumatique……p.114

Données chiffrées sur le voyage……p.114
Les aventuriers partent à l'étranger se battre et se chercher……p.115
Un itinéraire peu varié, passant généralement par le Nigeria et le Niger……p.122
Le transit par le Nigeria……p.126
Le transit par le Niger……...p.131
L'arrivée en Algérie……..p.143

3- Les *ghettos* camerounais de Tamanrasset : le pouvoir du *chairman* et des *chefs de ghettos*, la « vente » et « l'achat » des femmes dépourvues de moyens financiers……p.148

Tamanrasset, principale ville-étape du sud algérien……p.148
Le ghetto et ses figures hiérarchiques : le chairman et les chefs de ghettos……..p.151
Les prérogatives du chairman et des chefs de ghettos, la « vente » et « l'achat » des femmes dépourvues de moyens financiers……p.157
Conditions de vie, règles et punitions……...p.162
Le voyage de Tamanrasset à Oran……p.167

4- Le couple en migration : prise en charge de la femme par l'homme et arrangements plus ou moins formels……...p.170

Le mariage par contrat et le déchargement des femmes……...p.170
Vécu du couple et petits arrangements en contexte migratoire……p.176
Les sorts et statuts des enfants……..p.192

5- Après l'Algérie : la Libye puis l'Italie ou le Maroc puis l'Espagne……...p.198

Des routes migratoires évolutives……p.198
Tenter d'aller en Italie via la Libye……...p.202
Tenter d'aller en Espagne via le Maroc……p.210

Conclusion du chapitre 1……..p.219

Chapitre 2 : Les insertions des migrants camerounais dans la ville d'Oran……...p.221

Introduction du chapitre 2……p.223

1- L'habitat des migrants : le délabrement et la dangerosité des cités et quartiers, les relations parfois tendues avec le voisinage et les bailleurs……..p.224

L'occupation d'espaces écarts et de lieux intervalles……...p.224
Les relations avec le voisinage et les bailleurs……..p.228
La cité Perret……p.241
Les chambres d'hôtels……..p.246
Les Amandiers……..p.248
Aïn Beïdha……p.255

2- Les pratiques économiques en migration : une différence notable entre hommes et femmes, nouveaux arrivés et *anciens*……..p.261

Terminologie et décompte des pratiques économiques……p.261
Les chogoyeurs……p.265
Les feymen……p.273
Regards portés sur les chogoyeurs et les feymen……..p.283

3- S'organiser en communauté autonome pour faire face ensemble aux épreuves liées à la vie en Algérie……p.291

L'usage du terme de « communauté »……..p.292
Les frontières du groupe : les relations des Camerounais avec les migrants d'autres pays subsahariens……p.293
Les relations des Camerounais entre eux……..p.299
Des solutions de « légalité »……p.301
Les transferts d'argent……..p.304
Les associations de solidarité……...p.306
Le président de la communauté camerounaise d'Oran et le G10……..p.315

4- Se faire passer pour musulman ou proclamer sa foi chrétienne ? Le rapport à l'Église et aux religions chrétienne et musulmane……...p.326

Un contexte législatif répressif……p.327
Les références à Dieu et au destin……p.330
Les enterrements, veillées funèbres et célébrations……..p.336
Les appartenances religieuses mobilisées par les Camerounais……..p.342

5- Les relations des migrants camerounais avec la population locale : faire face au racisme quotidien……...p.356

Le camfranglais ou francam, un langage propre aux Camerounais à la fonction cryptique.p.356
Comment nommer l'Autre……p.358
Les manifestations du racisme et les renvois des stéréotypes……p.363

Existe-t-il des couples algéro-camerounais ?.....p.370
Les agressions physiques, paroxysmes de la violence……...p.373
L'absence de prise en charge effective dans les commissariats et les hôpitaux…….p.382
Leur vision des Algériens : des amitiés sont-elles possibles ?.....p.389

6- Les *maquis* ou *nganda* : des lieux de distraction et de sociabilité gérés par les migrants et destinés aux migrants, à la fois à la marge et à l'intérieur de la ville……..p.398

Étymologie des termes maquis et nganda…….p.398
Figures et particularités des maquis…….p.399
Description de trois maquis……..p.412

Conclusion du chapitre 2……..p.426

Chapitre 3 : Une ethnographie des *maquis* camerounais d'Oran…….p.427

Introduction du chapitre 3…….p.429

1- La *fille-décor* : quel est son rôle ?.....p.430

Les caractéristiques et le rôle des décors……..p.430
Les liens et relations des décors avec leur entourage du maquis……..p.444
Quelques profils de filles-décors beaucoup plus rares…….p.450

2- La *mère* de *maquis* : *mère* « maquerelle » toute puissante ou figure bienveillante ? Les relations ambivalentes des *mères* avec leurs *filles*…….p.455

Parcours et profils variés de mères de maquis……p.455
Une diversité des relations entretenues entre mères et filles…….p.468
De la prostitution à l'aide financière, un ensemble complexe de relations entre clients des maquis et filles-décors……..p.481

3- La sortie du *maquis* pour la *fille-décor* : une mise en couple obligatoire ?.....p.491

La dette envers la mère…….p.491
Le renouvellement des décors……...p.493
Le contrôle des décors par le père et la mère……p.496
Le choix du compagnon pour la mise en couple……p.498

4- Le *garçon* de *maquis*, une figure moins courante toutefois assignée à un rôle et à des tâches spécifiques……p.506

Daniel, le surveillant « homme à tout faire »……p.506
Alphonse, l'homme « libre »…….p.512
Michel, le cousin métis……..p.517

5- La démesure des fêtes et soirées camerounaises……...p.522

L'organisation des tâches le jour, l'ambiance survoltée la nuit……p.522
Une soirée au karaoké……..p.529
Une fête d'anniversaire chez un particulier……..p.532
Une fête d'anniversaire dans un maquis……...p.537
La compétition pour le prestige et le phénomène des sapeurs……...p.540

Conclusion du chapitre 3……..p.545

Conclusion générale……..p.547

Situation actuelle et perspective de recherche……...p.556

Sources…….p.561

Introduction générale

1- Méthodologie et présentation du terrain de recherche

Définition de la problématique et des hypothèses de recherche, plan de la thèse

Cette étude retrace les parcours (entendus au sens de parcours de vies et aussi de parcours migratoires) des Camerounais, depuis leur pays d'origine jusqu'en Algérie et plus précisément jusqu'à la ville d'Oran. Ce pays et cette ville sont perçus par la très grande majorité de mes enquêtés comme de simples étapes dans leur voyage, car ils prévoient d'aller ensuite en Europe. Les voies irrégulières et périlleuses qu'ils empruntent tout du long de leur périple ne sont pas linéaires, elles évoluent en fonction des opportunités, des aléas et des politiques migratoires des pays de transit et de destination : « les parcours migratoires deviennent de plus en plus complexes au fur et à mesure que l'externalisation du contrôle des frontières, dimension majeure de la politique européenne, recule toujours plus en amont jusqu'à s'effectuer au niveau des pays de départ et de transit »[1]. Nous entendons par « espace de transit », « tout espace où les migrants arrivent en ayant l'intention de poursuivre dès que possible leur route vers une destination plus lointaine, et conservent cette intention au cours de leur séjour dans cet espace, quelle qu'en soit la durée effective »[2]. L'Algérie est ainsi perçue comme un espace de transit pour une majorité de mes enquêtés camerounais, bien que celui-ci puisse se prolonger dans le temps au vu du contexte politique. Il est notable toutefois que les migrations subsahariennes au Maghreb sont en majorité des migrations régionales et n'ont pas l'Europe pour destination[3] ; cependant, cela ne concerne pas mes enquêtés camerounais, qui ne s'inscrivent pas, pour la plupart, dans des migrations circulaires impliquant des allers-retours entre le Cameroun et l'Algérie.

Dans ce contexte il s'agira principalement d'expliquer comment les Camerounais vivent et s'organisent à Oran mais aussi depuis le sud du pays, dès leur entrée en Algérie (à Tamanrasset qui est la première grande ville d'arrivée). Cela sera mis en relation avec leurs souhaits pour l'avenir et la façon dont ils envisagent la suite de leur voyage, car l'organisation communautaire

---

[1] Pian, Anaïk, « Entre ''visibilisation'' et ''invisibilisation'', les migrations subsahariennes au Maroc », *in* Bensaâd, Ali (sous la direction de), *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Karthala, Paris, 2009, p.63.

[2] Brachet, Julien, *Migrations transsahariennes. Vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*, Éditions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2009, p.74.

[3] Marfaing, Laurence, « Réussir sa migration en Afrique de l'Ouest », *Revue du CREAD*, « Les migrations africaines », volume 2, 2012, p.106.

qu'ils développent en Algérie est intimement liée à leur projet migratoire. Nous formulons le questionnement suivant :

L'organisation de la communauté camerounaise en migration : une stratégie pour construire un cadre dans une société perçue et vécue comme étant hostile ?

Nous formulons les hypothèses suivantes : la création d'une communauté de migrants en mouvement et leur impossible intégration, résultant d'un contexte politico-sociétal particulièrement hostile à leur présence, détermineraient les formes d'installation et d'insertion de ces migrants à Oran et en Algérie. Ce système créé en migration, délimitant les statuts et les rôles de chacun et différent du système de valeurs du pays d'origine, permettrait aux Camerounais de faire face ensemble aux épreuves liées à leur vie en Algérie. Toutefois, cette organisation informelle aurait elle aussi des failles et des dérives, et certains Camerounais en seraient insatisfaits. La communauté migrante serait ainsi vécue par nombre d'enquêtés comme un espace de solidarité mais aussi de domination, un espace à la fois sécurisant et oppressant. Dans ce cadre très particulier, les mises en couple, les pratiques économiques et les relations intra-communautaires seraient amenées à se redéfinir, en lien avec le projet migratoire.

L'intérêt de retracer les parcours des migrants permet de mieux situer et contextualiser leur vie à Oran, étape majeure de leur périple où ils sont amenés à s'installer temporairement et où ils trouvent des ressources leur permettant de financer la suite de leur voyage. Il s'agira de montrer comment se redessinent les rapports de genre et de pouvoir dans les parcours migratoires et dans les lieux intersticiels créés par une forte marginalisation des migrants. Cette thèse très ethnographique tente ainsi d'incarner la migration à travers des portraits et des témoignages mettant en valeur l'expérience de ces migrants en Algérie mais aussi depuis leur pays d'origine.

L'introduction présente le sujet et le plan de la thèse, l'entrée sur le terrain, les méthodes d'enquête, les lieux et les personnes enquêtées. La contextualisation de l'immigration en Algérie permet de constater que la politique migratoire algérienne est exclusivement répressive, les discours des médias et des politiciens contribuent à une perception globalement négative des migrants dans ce pays. Enfin, le déroulement de l'enquête sur un sujet sensible et un terrain dangereux sera expliqué.

Le chapitre 1 retrace les parcours de ces migrants du Cameroun à l'Algérie, tout en évoquant leurs souhaits et leurs projections sur une vie future en Europe. Le départ en migration est principalement dû à une représentation fantasmatique de « l'Ailleurs », à un fort désir d'Europe alimenté par les médias, les réseaux sociaux et les émigrés, autant qu'à une désespérance face à un contexte économique exsangue. Le détail des itinéraires empruntés jusqu'en Algérie, ceux-ci étant soumis à des évolutions en fonction des contextes politiques des pays traversés, montre que les migrants sont confrontés à d'innombrables difficultés et violences tout du long de leur voyage. L'appellation émique d'*aventuriers* revendiquée par les migrants, implique une idée d'instabilité, dénuement et incertitude, mais aussi de fraternité, courage, force et abnégation face aux épreuves. Pendant ce périple périlleux, ils sont amenés à faire des haltes dans des villes-étapes majeures telles que Tamanrasset, où ils se regroupent dans des *ghettos*, lieux de vie communautaires affranchis des lois du pays hôte et montrant leur capacité d'auto-organisation. Le *chairman* et les *chefs de ghettos*, principales figures de ces lieux, y exercent leur autorité sur tous les migrants de passage, en particulier sur les femmes notamment celles qui n'ont plus de moyens financiers pour continuer leur voyage. Elles sont alors l'objet de transactions financières entre les responsables des *ghettos* de Tamanrasset et les *mères* de *maquis* d'Oran, des bars-restaurants informels gérés par des femmes camerounaises. C'est ainsi dès la ville de Tamanrasset que l'on peut observer la mise en place de l'organisation communautaire camerounaise en Algérie. Le couple, généralement précaire et intimement lié au projet migratoire, fait également l'objet de règles et d'arrangements plus ou moins formels, définis au sein de la communauté. Le *mariage par contrat* et le *déchargement* des femmes permet ainsi aux hommes comme aux femmes d'avoir accès à certains services et permet à celles-ci d'être prises en charge en Algérie et pour la suite de leur voyage. Enfin, le détail des itinéraires empruntés après l'Algérie, tout aussi évolutifs en fonction des contextes politiques, montre que la pression exercée par l'Union européenne sur les pays « de transit » a des conséquences concrètes sur les parcours des migrants, encore une fois marqués par la violence.

Le chapitre 2 aborde les insertions des migrants camerounais dans la ville d'Oran, en décrivant leurs habitats, variés mais souvent marqués par les abus des bailleurs, la vétusté et la dangerosité des quartiers et parfois l'hostilité du voisinage. Les pratiques économiques des migrants, dans un contexte d'impossible accès à la régularisation et au marché du travail formel, sont caractérisées par l'informalité voire l'illégalité. Le *chogoyeur* (travailleur journalier) et le *feyman* (escroc) sont ainsi des figures qui se distinguent non seulement par leurs pratiques économiques mais aussi par leurs profils, leurs modes de vie et leurs projets migratoires. Les

migrants sont contraints, mais aussi dépendants et soutenus par la communauté camerounaise. L'imposition de lois, règles et sanctions au sein de celle-ci, donnent à voir quelles sont les relations intra-communautaires entre hommes et femmes, entre nouveaux arrivés et *anciens*. L'existence des *réunions* (associations d'assurance et de prêt) et du *G10* (tribunal informel) permet de pallier les impossibles recours aux services de transfert d'argent habituels et aux services de police algériens. Dans un pays où l'islam est la religion d'État et où la pratique du christianisme s'inscrit dans un cadre très répressif, les migrants chrétiens mettent parfois en avant diverses appartenances religieuses, bien que la « couleur de peau noire » constitue souvent le frein absolu à une possible intégration en Algérie. Alors que, dans le contexte migratoire, leur vie est régulièrement menacée, les fréquentes références à Dieu et au destin revêtent une importance particulière. Le *francam*, un langage urbain camerounais, retrouve sa fonction cryptique originelle dans le contexte migratoire, où il permet de communiquer entre Camerounais sans se faire comprendre des étrangers au groupe. Les relations interethniques entre Algériens et Camerounais sont le plus souvent marquées par une méfiance réciproque, autant que par des actes de discrimination et de racisme des premiers envers les seconds. L'espace public algérien constitue alors pour les migrants camerounais un lieu relativement dangereux ; au contraire, l'espace privé des *maquis* leur permet de se détendre et de ne plus être constamment en alerte. Lieux de loisirs et de sociabilité centraux pour les Camerounais, les *maquis* sont à la fois à la marge et à l'intérieur de la ville, en ce qu'ils transgressent les codes de la société d'accueil, mais en étant intégrés au cœur de la cité.

Le chapitre 3 se concentre sur les *maquis*, et, grâce à une ethnographie détaillée, permet d'expliquer les rôles et profils des différentes figures de ce lieu, où l'on retrouve des appellations familiales explicites quant aux rôles de chacun et liens de subordination éventuels. Les *filles-décors* sont des serveuses de restaurant dont le rôle principal est d'attirer la clientèle masculine afin d'augmenter les bénéfices de la gérante. Cette dernière, la *mère* de *maquis*, peut entretenir des relations ambivalentes avec ses *filles*, qui peuvent aller d'un lien amical à une relation de domination et de pouvoir. Dans ce dernier cas, elle peut inciter ses *filles* à se prostituer auprès de la clientèle, toujours en vue de maximiser ses profits financiers. Toutefois ces relations entre clients des *maquis* et *filles-décors* peuvent aboutir à des mises en couple à moyen terme ou sur le long terme. Pour que la *fille* puisse quitter le *maquis*, il est souvent nécessaire que l'homme trouve un arrangement financier avec la *mère*. On observe ainsi parfois une certaine continuité dans le parcours des femmes, d'anciennes *filles* devenant à leur tour des *mères* en ouvrant leur propre *maquis*, après s'être mises en couple et disposant de leur propre

appartement. Le *père* de *maquis* ne gère pas ce lieu, car c'est sa compagne qui s'en charge, toutefois il fait figure d'autorité et contrôle les allées et venues. Les *garçons* de *maquis* quant à eux, ont également un rôle spécifique : ils peuvent être surveillants, « hommes à tout faire », hommes de ménage, et parfois également être l'objet de la pression de la *mère*, au même titre que le sont les *filles*. Ils se distinguent des *ghettosards* en ce qu'ils sont pris en charge, en échange des services qu'ils rendent aux gérants. Enfin, la description des fêtes et soirées camerounaises, dans les *maquis*, au karaoké ou chez des particuliers, rend compte de leur démesure, et de l'ostentation dans la consommation d'alcool, l'exhibition des vêtements de luxe, les dépenses d'argent outrancières, et la compagnie des femmes. Les *feymen*, principaux clients des *maquis*, aiment à s'y mettre en scène.

L'entrée sur le terrain et les premiers tâtonnements

En septembre 2013, je partais pour la première fois en Algérie pour faire du volontariat dans une bibliothèque à Alger, la capitale. Mon arrivée en Algérie n'était pas motivée par un projet de recherche dans le cadre d'une éventuelle thèse. Après mon Master 2 en socio-anthropologie[4] obtenu en 2010 à l'URMIS – Université Paris 7 Diderot, et une première expérience professionnelle dans une association[5], j'avais décidé de partir en Algérie pour y avoir une expérience de vie, le volontariat dans une bibliothèque n'étant qu'un prétexte pour découvrir ce pays « par mes propres yeux ». Je ne connaissais presque rien de ce pays, et n'avais aucun lien historique ou familial qui m'y reliait, mais je nourrissais une profonde curiosité et un intérêt certain pour le Maghreb, et l'Algérie en particulier. Peut-être était-ce du fait, justement, que ce pays est relativement mal connu des Français, contrairement à ses voisins marocain et tunisien, plus touristiques ; malgré également, une histoire franco-algérienne très profonde et particulière. Six mois plus tard et alors que mon volontariat touchait à sa fin, un membre de l'association Caritas intéressé par mon parcours, m'a proposé de travailler avec eux sur leur « projet migrants », toujours dans le cadre d'un VSI[6]. Il était prévu que mon rôle soit spécifiquement de mener une enquête sur les migrants subsahariens présents dans ce pays. Enthousiasmée par ce projet, j'ai également reconsidéré l'idée de faire une thèse dans un cadre qui m'apparaissait idéal – étant financée pour ce faire et vivant sur place – et me suis inscrite en doctorat alors que je commençais mon volontariat pour Caritas. Le questionnaire que j'avais

[4] Mes mémoires de Master 1 et Master 2 portaient sur les migrations des populations rroms roumaines en région parisienne.
[5] En tant que médiatrice socio-sanitaire pour les populations rroms roumaines, en région parisienne.
[6] Volontariat de Solidarité Internationale.

élaboré avec mon collègue camerounais pour cette enquête était destiné aux femmes migrantes subsahariennes (en provenance de plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale) et comportait une cinquantaine de questions fermées et ouvertes réparties en quatre thématiques (ancrage familial et professionnel dans le pays d'origine, vécu du voyage, implantation en Algérie et demande d'aide associative). Il comportait également un espace de libre expression, pour recueillir aussi des données davantage qualitatives. Cette enquête avait plusieurs objectifs : le choix de s'intéresser aux parcours et vécus des femmes uniquement était dû au peu de visibilité de cette catégorie dans les quelques rapports associatifs ayant trait aux migrants en Algérie, et aussi au fait que leur présence importante, parmi les migrants, est relativement récente. Cela visait également à mieux connaître leur profil, et mieux connaître leurs besoins afin de mettre en place de nouveaux projets associatifs. Cependant, je me suis rapidement rendu compte que les conditions d'enquête sur le terrain étaient très difficiles. De même, le fait d'être membre d'une association m'obligeait à respecter les consignes et directives de mes responsables. Après que j'aie subi en octobre 2014 à Oran un interrogatoire de la police qui se montrait très suspicieuse sur mes activités[7], mes responsables, inquiets tout autant de ma sécurité que de la surveillance policière, m'ont alors contrainte de rester à Alger pendant plus de six mois, « enfermée » dans un bureau alors qu'il me semblait que la partie la plus intéressante de ce projet était de mener mon enquête sur le terrain, au plus près des migrants[8].

[7] Les conditions dans lesquelles j'ai enquêté et les obstacles auxquels j'ai dû faire face seront détaillés au point 3 de cette introduction.

[8] Durant ce laps de temps j'ai pu collaborer à d'autres projets en rapport avec la migration. Notamment, à l'initiative de l'ONG Médecins du Monde, une « Plateforme Migration Algérie » a été créée en avril 2015, afin de réunir les acteurs associatifs œuvrant pour les migrants en Algérie. En effet ces ONG et associations à la fois étrangères et algériennes ne collaboraient guère jusque-là et les objectifs de cette plateforme étaient de renforcer la coordination entre les acteurs de la société civile, améliorer leur capacité de plaidoyer, et améliorer la connaissance de la migration en Algérie et au Maghreb. Toutefois, plusieurs années après sa création, nous pouvons constater que « ce collectif est resté peu actif, car il a pâti de conceptions divergentes entre partisans de la discrétion publique et politique au profit de l'assistance humanitaire locale, et militants souhaitant informer et sensibiliser les citoyens ». Chena, Salim, « De la redécouverte de l'altérité à la redéfinition de soi. Les migrations transsahariennes en Algérie », *Migrations Société*, 2020/1, n°179, p.73.

Cette plateforme regroupe ces associations et ONG : associations de lutte contre le sida, Caritas Algérie, le Centre de documentation des droits de l'homme, les collectifs de migrants à Oran et Tamanrasset, le Comité italien pour les réfugiés, l'association Femmes algériennes revendiquant leurs droits, l'association Green Tea de Tamanrasset, la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme, Médecins du Monde, Réseau algérien de défense des droits de l'homme, Rassemblement Action Jeunesse, réseau Nada et santé Sidi El Houari.

« Création d'une plateforme sur la migration », *El Watan*, 19/12/2015.

De plus en Algérie les ONG étrangères sont soumises à un cadre strict, ce qui limite grandement leur possibilité d'avoir un discours critique à l'égard, par exemple, des politiques migratoires algériennes (voir le communiqué de MDM au point 2 de cette introduction, qui se limite à un constat sur la difficulté des migrants de se nourrir et de se soigner pendant les rafles). « En Algérie, les ONG dénoncent de nouvelles expulsions de migrants », *Le Monde*, 19/02/2018.

« La Loi n° 12-06 prévoit un régime séparé et encore plus restrictif pour l'enregistrement et le fonctionnement des associations étrangères qui sont définies comme celles ayant leur siège à l'étranger et qui ont été autorisées à

Cela a généré une certaine frustration chez moi, car je ne me sentais pas libre de mes mouvements, ni de mener ma recherche comme je l'entendais. Finalement, l'enquête – quantitative, par questionnaires – avait pu être menée dans sa première partie à Oran en mai 2015. Les résultats de cette enquête n'ont toutefois pas été publiés. En effet elle devait initialement être continuée dans les villes d'Alger et d'Annaba, mais, alors que j'avais décidé de ne pas renouveler mon contrat de volontariat auprès de Caritas et que j'étais repartie à l'été 2015 en France[9], les personnes qui ont ensuite été chargées de la poursuite de l'enquête ne l'ont pas menée dans les termes initialement prévus. De même, si j'avais d'abord pensé exposer dans cette thèse les résultats de l'enquête Caritas menée à Oran, j'ai finalement décidé de ne pas les inclure dans cette étude, au vu de la profusion de données et de la confusion que cela aurait pu créer avec ce qui constitue la matière première de mon étude, à savoir les entretiens qualitatifs que j'ai recueillis par la suite lors de deux séjours de terrain en octobre/novembre 2016 et juillet/août/septembre 2017.

Cette thèse est aussi née de la volonté de travailler sur un sujet et un terrain très peu étudiés en sciences sociales, et de l'intérêt de se pencher sur les migrations subsahariennes vers le Maghreb et à destination de l'Europe. En effet, aussi bien au Maghreb qu'en Europe, ces migrants sont la plupart du temps perçus – dans les médias ou par les populations – comme une masse homogène et envahissante. Or, « plus que pour d'autres objets d'enquête peut-être, celui des migrations impliquerait alors de donner une large place aux enquêtés en tant que sujets, restituant des subjectivités souvent oubliées, voire déniées. L'enjeu fondamental dans le

s'établir en Algérie, ou celles basées en Algérie et dirigées totalement ou partiellement par des étrangers. […] L'enregistrement et le fonctionnement des associations étrangères sont encadrés par des mesures plus lourdes ; elles doivent fournir des documents supplémentaires et des informations aux autorités qui vont au-delà de ce qui est déjà exigé des associations nationales, ce qui renforce le contrôle et l'ingérence des autorités dans les activités des associations étrangères (articles 62 et 66). […] L'article 65 dispose qu'une association étrangère peut être suspendue ou dissoute en cas d'ingérence dans les affaires du pays hôte ou si ses activités sont de nature à porter atteinte à ''la souveraineté nationale'', à ''l'ordre institutionnel établi'', à l'unité nationale ou à l'intégrité du territoire national, à l'ordre public et aux ''bonnes mœurs'', ou aux ''valeurs civilisationnelles du peuple algérien''. Ces dispositions accordent aux autorités un cadre d'une ampleur inadmissible pour restreindre les activités des ONG étrangères, y compris les organisations de défense des droits humains, et toute association étrangère considérée comme critiquant les autorités ou la situation en Algérie peut se voir interdire de fonctionner dans le pays ». Amnesty International, « Algérie. La loi sur les associations doit être abrogée avant l'échéance de janvier », 18/12/2013.

[9] Les raisons qui m'ont poussée à quitter l'Algérie, alors que mes responsables à Caritas m'avaient pourtant donné leur accord tacite pour que ma recherche soit financée jusqu'à son terme, méritent d'être éclaircies ici. Profondément lasse de mon quotidien, absolument insupportée par le harcèlement sexuel systématique, le manque de libertés individuelles généralisé, la surveillance policière, l'insécurité de mon statut (je n'ai jamais obtenu de carte de séjour mais étais seulement pourvue d'un récépissé de demande de titre de séjour, à renouveler tous les trois mois au commissariat et sans aucune garantie que cela soit accepté), il m'était devenu évident que je devais partir sans tarder, presque deux ans après ma première arrivée dans ce pays. Ces raisons pourraient paraître anecdotiques mais elles sont réellement les causes essentielles de mon départ.

déroulement de ces enquêtes serait […] [de] donner voix et place à des femmes, […] des hommes, à des histoires singulières dans toute leur complexité »[10]. De même, alors que la migration des Subsahariens vers le Maghreb est par exemple davantage étudiée au Maroc, et au contraire de terrains surmédiatisés et surinvestis par les ONG, les chercheurs, les militants et les journalistes, tels que les zones-frontières du nord-Maroc (Tanger et les alentours des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla)[11], l'Algérie et la ville d'Oran, qui constituent pourtant un pays et une ville de passage important pour ces migrations, sont des terrains plutôt désertés par les chercheurs. Pour ne citer que les recherches les plus connues et d'envergure, je n'ai connaissance que des travaux d'Ali Bensaâd, Salim Chena et Claire Escoffier qui traitent des migrations subsahariennes en Algérie. Cela peut s'expliquer par diverses raisons. D'une part, tel que l'explique Farida Souiah, la recherche en sciences humaines et sociales est très peu développée en Algérie. La majeure partie des travaux, notamment ceux en sciences politiques, touchent à la période coloniale (1830-1962) et la période de la guerre d'indépendance (1954-1962). Elle invoque l'opacité du régime algérien qui pourrait expliquer en partie pourquoi il existe peu de travaux en sciences sociales sur l'Algérie indépendante et contemporaine : « le régime maintient l'Université et la recherche sous tutelle afin de prévenir les recherches scientifiques sur l'Algérie qui remettraient en question la légitimité du régime »[12]. L'auteure invoque également d'autres raisons :

« Au-delà de la censure et du contrôle exercé sur l'Université, Lahouari Addi et Malika Rahal invoquent la faiblesse des financements, la quasi-absence de revues scientifiques, et un système de sélection universitaire qui dévalorise les sciences humaines, afin d'expliquer l'insuffisance des travaux sur l'Algérie. Pour ce qui est des chercheurs non algériens, les conditions d'accès au terrain peuvent être difficiles. Bien que la situation sécuritaire se soit notablement améliorée depuis le début des années 2000, et que les grandes villes ne soient qu'épisodiquement concernées par des actes de terrorisme, certaines zones (les zones rurales du quart nord-est du pays à proximité des grands massifs, et les zones désertiques) demeurent risquées. Ces zones, au relief accidenté, constituent des refuges pour les groupes islamistes armés. Elles sont touchées par un terrorisme qualifié de ''résiduel'' par les services de sécurités algériens, qui

[10] Clavé-Mercier, Alexandra, et Rigoni, Isabelle, « Enquêter sur les migrations : une approche qualitative », *Migrations Société*, 2017/1, n°167, p.26.
[11] Tyszler, Elsa, *Derrière les barrières de Ceuta & Melilla. Rapports sociaux de sexe, de race et colonialité du contrôle migratoire à la frontière maroco-espagnole*, Thèse pour le doctorat en sociologie, sous la direction de Jane Freedman, Université Paris 8, 2019, p.240.
[12] Souiah, Farida, *Les* harraga *en Algérie. Émigration et contestation*, Thèse pour le doctorat en science politique, sous la direction de Catherine Wihtol de Wenden, Science Po Paris, 2014, p.17.

estiment à un millier d'hommes le nombre de combattants. Dans le nord du pays, les attaques visent quasi exclusivement les forces de sécurité algériennes, alors que dans le sud, elles peuvent prendre pour cible les étrangers. Dans les grandes villes du nord du pays, il n'y a pas de menaces majeures. Cependant, l'accès au terrain peut être difficile pour les chercheurs étrangers notamment en raison d'une politique d'octroi de visa restrictive appliquée par l'État algérien. En outre, il existe peu de structures qui accueillent les chercheurs et les aident à résoudre les problèmes logistiques liés à ce terrain (logement, contacts en Algérie, et lettre d'accueil pour l'obtention d'un visa) »[13].

Ainsi, à l'instar de Claire Escoffier[14], j'ai dû me faire passer pour une touriste en Algérie afin de pouvoir mener mon enquête : les conditions difficiles d'accès au terrain et la façon dont j'ai enquêté seront développées par la suite. Peu avant de retourner sur le terrain en 2016 après plus d'un an d'absence en Algérie, et dans la suite de l'enquête que j'avais menée pour Caritas, je pensais d'abord étudier la présence en Algérie des femmes migrantes en provenance de divers pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale, et mener mon enquête dans diverses villes, en particulier dans les grandes villes côtières (Oran, Alger, Annaba) où leur présence est attestée (mais aussi parce que d'autres villes à forte présence migrante, telle que Tamanrasset au sud, ne m'étaient pas accessibles pour des raisons liées à ma sécurité). Finalement, l'objet d'étude et le terrain se sont nettement affinés au cours d'une réflexion de plusieurs mois. J'ai finalement recentré ma recherche spécifiquement sur les migrants camerounais hommes comme femmes, et uniquement sur la ville d'Oran. Plusieurs raisons pouvaient motiver ce choix, essentiellement lié à la conjoncture : lors du séjour de terrain en 2016 visant à compléter ces premières données, j'ai choisi de retourner à Oran qui était pour moi un terrain géographiquement connu, et sur lequel je bénéficiais d'une meilleure intégration parmi les migrants camerounais. J'ai alors décidé de me focaliser sur ces derniers ; ce choix étant dû au contexte passé dans lequel nous avions mené l'enquête quantitative : mon collègue à Caritas étant Camerounais et la totalité des femmes accompagnatrices sur le terrain pour l'enquête, étant également Camerounaises, nous avions été plus spontanément vers des femmes de cette nationalité pour les interroger. Le résultat de l'enquête s'en était ressenti, une bonne part de l'échantillonnage étant des femmes camerounaises. En l'absence de statistiques globales mais d'après mon expérience personnelle ainsi que celle des associatifs, ces résultats seraient relativement représentatifs de la population

[13] *Ibid.*, p.19-20.
[14] Escoffier, Claire, *Transmigrant-e-s africain-e-s au Maghreb. Une question de vie ou de mort*, L'Harmattan, Paris, 2008, p.129.

migrante à Oran, étant donné que les migrants camerounais seraient parmi les nationalités les plus présentes dans cette ville (avec les Maliens, les Nigériens et les Nigérians[15]). J'avais choisi, dans la continuité de l'enquête, de me focaliser sur les femmes. Or, au fur et à mesure de l'avancée de mes observations, il m'apparaissait finalement très peu pertinent de ne faire des entretiens qu'avec des femmes, c'est pourquoi j'ai également réalisé des entretiens avec des hommes. Les thématiques abordées en entretien vont être détaillés ci-après.

Méthodes d'enquête et d'analyse des données

Mon enquête de terrain a reposé sur les méthodes usuelles de recueil de données en socio-anthropologie et répond à la définition qu'en donne Jean-Pierre Olivier de Sardan :

« L'enquête de terrain, ou enquête ethnographique, ou enquête socio-anthropologique, repose très schématiquement sur la combinaison de quatre grandes formes de production de données : l'observation participante (l'insertion prolongée de l'enquêteur dans le milieu de vie des enquêtés), l'entretien (les interactions discursives délibérément suscitées par le chercheur), les procédés de recension[16] (le recours à des dispositifs construits d'investigation systématique), et la collecte de sources écrites »[17].

Outre l'enquête Caritas qui a constitué mon entrée sur le terrain, et 6 premiers entretiens exploratoires que j'ai menés parallèlement à cette enquête en 2014 et 2015, j'ai principalement mené une plus grande série d'entretiens en 2016 et 2017, pour un total de 58 entretiens (59 personnes interrogés – un homme et sa compagne ayant fait l'entretien ensemble – dont 37 femmes et 22 hommes). En effet, je préférais les entretiens qualitatifs plutôt que les questionnaires comme méthode de recueil de données, ces derniers m'ayant été suggérés comme outil de travail par mes responsables lorsque j'étais volontaire pour Caritas ; il me semblait que les questionnaires dirigés ne permettaient pas d'accéder à la subjectivité des enquêtés, à la profondeur des discours, des parcours et des pratiques. J'aspirais, pour de nouveau employer les mots de Jean-Pierre Olivier de Sardan, à me trouver « au plus près des

[15] Cela est une estimation personnelle. En effet il n'existe quasiment pas de statistiques concernant le nombre de migrants présents en Algérie et leurs nationalités.
[16] L'auteur entend par « recension » : « produire systématiquement des données intensives en nombre fini : [par exemple] des comptages, des inventaires, des nomenclatures, des plans, des listes, des généalogies… »
Olivier de Sardan, Jean-Pierre, « La politique du terrain », *Enquête*, n°1, 1995, p.10.
[17] *Ibid.*, p.3.

situations naturelles des sujets – vie quotidienne, conversations –, dans une situation d'interaction prolongée, […] [pour] rendre compte du ''point de vue de l'acteur'', des représentations ordinaires, des pratiques usuelles et de leurs significations autochtones »[18].

Ces entretiens, tous enregistrés avec un dictaphone, sont récapitulés dans le tableau ci-dessous, avec la précision du prénom et de l'âge de l'enquêté, et de la date et durée de l'entretien. La durée moyenne d'un entretien est de 1 heure et 33 minutes. Le plus court fait 24 minutes et le plus long fait 3 heures et 20 minutes. Les entretiens n'ont pas été anonymisés[19] : ainsi c'est le vrai prénom de l'enquêté qui apparaît, à quelques exceptions près. Une femme s'est présentée à moi par son prénom d'usage en Algérie (un prénom arabo-musulman par lequel elle se présente habituellement aux Algériens), deux femmes et un homme ont demandé à ce que je leur donne un prénom d'emprunt. Concernant la très grande majorité des personnes interrogées en revanche, il est notable que la non-anonymisation de leur prénom était quelque chose d'important pour eux, voire même une demande explicite. Certains ont été jusqu'à me donner leur nom de famille complet, celui de leurs parents, le nom de leur village d'origine, tout en me demandant d'aller porter leur témoignage afin qu'ils ne sombrent pas dans l'oubli et que leur histoire personnelle autant que celles des migrants subsahariens en Algérie puissent être connues et mises en avant (par exemple dans les médias – même si je leur avais précisé que ça ne serait pas le cas dans un premier temps – ou dans une éventuelle publication). Le fait que je vienne les interroger, alors que, je l'ai indiqué, ce terrain est très peu abordé par les chercheurs, pouvait générer un certain nombre de demandes et d'espoirs de leur part, et cela était assez récurrent tout au long de mon terrain. J'ai ainsi pu me sentir, avec tout le poids et la responsabilité que cela représente pour un chercheur, porteuse de leurs témoignages, en devoir d'aller faire connaître leur histoire.

[18] *Ibid.*, p.2.
[19] Toutefois certains extraits d'entretien inclus dans la thèse sont anonymes car ils ont trait à des thématiques sensibles, comme les activités illégales de certains migrants ; de même que certaines observations revêtant des caractères intimes.

Tableau récapitulatif des entretiens

n° (du plus ancien au plus récent)	**Prénom**	**âge**	**date**	**durée (heure(s) : minutes)**
1	Philomène	32	08/09/2014	02 : 32
2	Joceline (prénom d'emprunt)	36	10/09/2014	01 : 46
3	Sorelle	29	11/09/2014	00 : 37
4	Nathalie	27	16/04/2015	02 : 40
5	Franca	31	18/05/2015	03 : 00
6	Anne-Marie	39	21/05/2015	01 : 00
7	Rachel	34	11/10/2016	01 : 03
8	Naomi	âge inconnu (environ 35 ans)	11/10/2016	01 : 09
9	« Samira » (prénom d'usage en Algérie)	32	12/10/2016	00 : 54
10	Johanne	31	13/10/2016	01 : 24
11	Adrienne	28	15/10/2016	00 : 46
12	Patricia	33	15/10/2016	01 : 27
13	Chantal	46	15/10/2016	00 : 58
14	Vincent	42	15/10/2016	00 : 57
15	Hardaing	44	18/10/2016	01 : 51
16	Moustapha et Zaïneb	39 et 36 ans	19/10/2016	03 : 20
17	Sylvain	33	21/10/2016	02 : 33
18	Ernestine	30	22/10/2016 et 05/11/2016	01 : 55 et 01 : 16
19	Thierry	35	22/10/2016	01 : 07
20	Daniel	37	23/10/2016	01 :00
21	Yvonne	52	30/10/2016	01 : 26
22	Danielle	26	31/10/2016	00 : 44
23	Ismaël	24	01/11/2016 et 16/11/2016	02 : 27 et 01 : 45
24	Jade	28	02/11/2016	00 : 47
25	Audrey	23	03/11/2016	00 : 42
26	Vanessa	27	03/11/2016	00 : 59
27	Merveille	29	05/11/2016	02 : 06
28	Marie-Hélène	41	06/11/2016	01 : 25
29	Christian	28	09/11/2016	00 : 55
30	Franck (prénom d'emprunt)	34	09/11/2016	01 : 14

31	Nadège	24	10/11/2016	00 : 56
32	Alexandre	28	10/11/2016	00 : 46
33	Éric	28	10/11/2016	01 : 04
34	Champagne	30	14/11/2016	01 : 02
35	Nathalie	40	14/11/2016	01 : 01
36	Raphaël	45	15/11/2016	00 : 24
37	Liliane	24	16/11/2016	00 : 58
38	Christian	30	19/11/2016	03 : 17
39	Donald	27	26/07/2017	02 : 07
40	Alicia	31	30/07/2017	02 : 34
41	Vincent	34	01/08/2017	03 : 18
42	Germinal	24	01/08/2017	01 : 10
43	Héloïse (prénom d'emprunt)	40	13/08/2017	03 : 25
44	Daniel	30	17/08/2017	01 : 46
45	Mathurin	32	25/08/2017	01 : 45
46	Narcisse	39	28/08/2017	01 : 24
47	Alima	29	30/08/2017	01 : 05
48	Paulin	35	31/08/2017	02 : 13
49	Angela	30	31/08/2017	01 : 47
50	Stéphane	32	04/09/2017	02 : 24
51	Nicole	52	04/09/2017	01 : 20
52	Émeraude	34	09/09/2017	01 : 32
53	Alphonse	25	13/09/2017	02 : 29
54	Michel	32	14/09/2017	01 : 53
55	Kevine	25	19/09/2017	00 : 57
56	Cassandra	22	22/09/2017	00 : 49
57	Stéphanie	29	22/09/2017	00 : 56
58	Ange	25	24/09/2017	01 : 10

Pour mon retour sur le terrain en octobre 2016, j'avais pris contact avec une accompagnatrice, elle-même migrante camerounaise présente en Algérie depuis quelques mois, via mon ancien collègue camerounais qui avait lui-même un ami qui la connaissait (ces deux personnes étant actuellement en Italie). Je ne connaissais donc pas mon accompagnatrice, Ernestine, avant de la rencontrer pour la première fois en octobre 2016. Nous nous sommes mises d'accord pour qu'elle travaille avec moi et je la payais chaque jour où elle était avec moi. C'est elle qui m'a accompagnée au moins la moitié du temps ; en effet, si la ville d'Oran m'était familière, je suis en fait arrivée sur un terrain quasiment vierge dans le sens où la plupart des migrants camerounais avec qui j'avais gardé contact étaient déjà partis en Europe. En l'occurrence, ils

étaient en Italie, après avoir fait la périlleuse traversée de la Méditerranée à partir de la Libye. J'ai pu revoir, parmi les personnes que je connaissais, seulement deux femmes camerounaises qui étaient toujours sur place à Oran. Hormis quelques *anciens* (présents depuis des années, voire depuis plus de dix ou quinze ans, ces derniers étant en toute petite minorité), il y a en effet un important renouvellement de la population migrante camerounaise : des départs vers l'Europe, des arrivées depuis le Cameroun. Mon accompagnatrice était relativement disponible, hormis quelques plages horaires spécifiques. En effet, elle était elle-même *fille* de *maquis*, ce qui impliquait qu'elle y soit présente pour faire la cuisine le matin (en cas d'absence de la *mère*), et qu'elle y soit également présente la plupart des soirées pour accueillir les clients. Cependant la *mère* du *maquis* où elle habitait, étant assez souple, lui permettait de s'absenter et d'être assez libre de ses mouvements pour travailler avec moi. En effet cela n'aurait pu être possible si la *mère* avait été, comme cela est souvent le cas, beaucoup plus stricte et qu'elle empêchait quasiment ses *filles* de sortir. Au début du séjour j'ai donc particulièrement fréquenté le *maquis* où habitait Ernestine, mais au bout de quelques jours, le *père* du *maquis* m'a fait passer le message par Ernestine que je ne devais plus revenir et j'ai alors dû renoncer à y retourner. Ernestine était une accompagnatrice plutôt idéale car assez disponible, et aussi très sincère, qui répondait franchement à toutes mes questions. En effet il m'a semblé qu'elle n'avait aucun sujet tabou, que ce soit lors de l'entretien que nous avons fait ensemble ou lors des conversations informelles que nous avons pu avoir, notamment à propos de l'organisation du *maquis* et des personnes qui partageaient son lieu de vie. De plus elle connaissait relativement bien le centre-ville et les lieux de vie des migrants, en particulier les *maquis*, sur lesquels j'avais décidé de focaliser mon enquête. Par ailleurs, si la présence d'Ernestine m'était les premiers temps indispensable, son aide ne m'était plus forcément nécessaire au fur et à mesure que le temps passait, que mon terrain s'élargissait et que j'arrivais à me faire mes propres contacts et mes propres rendez-vous avec les personnes rencontrées ou avec des connaissances de celles rencontrées précédemment. J'ai donc pu me passer de ses services un peu plus souvent dans la deuxième moitié de mon premier séjour. Pendant les deux séjours de terrain, j'ai en effet bénéficié de l'aide de cinq Camerounais(es) : Ernestine était la seule femme, et la seule personne à qui j'ai donné une indemnité journalière. Ensuite, Christian, Vincent, Donald et Sylvain se sont proposés de m'accompagner de temps à autres en m'offrant amicalement leurs services. Ceux-ci m'accompagnaient chez leurs compatriotes et m'introduisaient auprès d'eux, au moins dans un premier temps avant que je puisse me déplacer seule. L'intérêt d'avoir recours à plusieurs accompagnateurs différents était notamment que chacun me donnait accès à son propre cercle d'amis ou de connaissances, ces derniers me donnant très souvent à leur tour accès

à un nouveau cercle de connaissances. J'ai ainsi considérablement élargi les cercles des personnes rencontrées, par « buissonnement » ou « arborescence »[20], comme le nombre et les emplacements des lieux où j'ai enquêté, grâce à ces cinq accompagnateurs.

À chaque fois que je rentrais dans un nouveau lieu ou, si j'allais dans un lieu connu, s'il y avait plusieurs personnes qui ne me connaissaient pas encore, je me présentais en essayant de donner suffisamment de détails. Je montrais toujours ma carte d'étudiante à la première rencontre. Cette carte d'étudiante, ainsi que, parfois, mon lien de confiance et d'amitié avec mon ancien collègue camerounais, connu et respecté dans la communauté camerounaise (il avait vécu presque 10 ans à Oran et avait été un membre actif de deux associations reconnues, Médecins du Monde et Caritas), étaient mes meilleurs « passeports » pour inspirer, dès le début, une certaine confiance à mes interlocuteurs. J'essayais de passer le plus de temps possible avec mes interlocuteurs camerounais(es) au quotidien, surtout chez eux. J'ai donc privilégié leurs lieux de vie (appartements et *maquis-ghettos*) et leurs lieux de loisirs et de réunions (*maquis*, *karaoké*, ce dernier étant une boîte de nuit informelle). J'ai assisté aux messes du vendredi à l'église catholique, une fois au culte du dimanche à l'église protestante ; j'ai aussi assisté à deux veillées funèbres et à un enterrement d'un migrant camerounais dans le cimetière chrétien Tamazouhet, ainsi qu'à la fête de la Toussaint dans ce même cimetière.

J'ai pu constater que le degré de confiance et d'aisance entre moi et mes interlocuteurs n'avait finalement pas de lien, comme j'avais pu le croire initialement, avec l'ancienneté de ma relation avec eux. En effet, une des deux seules femmes que je connaissais en 2015 et que j'ai pu revoir à cette occasion à Oran, était une *mère* de *maquis*, dont la (vraie) fille était une de mes amies (celle-ci étant actuellement en Italie). Nous tenions à nous revoir, et ayant pour moi une certaine affection, elle m'a alors invitée chez elle ; c'est à cette occasion que j'ai réalisé un entretien avec elle. J'avais beaucoup d'espoir sur cet entretien car de par son ancienneté et son expérience (bien qu'elle ne tienne plus un *maquis*, elle avait été la gérante de plusieurs *maquis* pendant des années et c'était dans ce contexte que je l'avais connue), elle pouvait, je le pensais, apporter un témoignage et un éclairage très instructifs pour mon étude. Or à mon grand étonnement, et malgré ces liens relativement proches que nous pouvions avoir, j'ai constaté qu'elle n'était pas très à l'aise en entretien et qu'elle essayait d'omettre bon nombre de réponses à mes questions. Cela a finalement été l'un des entretiens les plus pauvres en matière que j'ai pu réaliser. *A*

[20] *Ibid.*, p.15-16.

contrario, certaines femmes que je rencontrais pour la première fois, pénétrant dans l'intimité de leurs appartements dans lesquels je n'avais encore jamais mis les pieds, étaient tout de suite à l'aise avec moi et j'ai ainsi pu réaliser des entretiens très riches en matière, comme si le fait de venir les questionner sur des sujets dont, pour certaines d'entre elles, elles n'avaient encore jamais parlé avec personne, « brisait une digue » et leur inspirait un flot de paroles. Quant aux Algériens, et bien qu'il aurait été très intéressant de les interroger et d'avoir également leur point de vue sur les migrants camerounais, il ne m'a pas été possible de mener des entretiens avec eux : d'une part, à cause de la barrière linguistique (si les Camerounais maîtrisaient tous parfaitement le français, il n'en était pas de même de tous les Algériens et je ne parle pas non plus l'arabe dialectal, hormis les mots et phrases d'usage courant), mais surtout, d'autre part, à cause d'une nécessité de discrétion absolue de ma part. En effet, pour des raisons que je développerai ensuite et notamment à cause de la surveillance policière, je ne pouvais pas évoquer ma recherche auprès des Algériens. Lorsque j'avais été arrêtée par la police, il m'avait été signifié très clairement que je ne devais plus enquêter sur ce sujet ni me rendre dans des quartiers de la banlieue d'Oran, sous peine d'être cette fois expulsée. Un simple ébruitement ou une éventuelle dénonciation auprès des autorités aurait ainsi immédiatement mis fin à ma recherche sur le terrain, car j'aurais pu à nouveau être arrêtée et interrogée au commissariat, voire expulsée immédiatement du pays, et cette fois sans plus aucune possibilité d'obtenir un visa pour revenir. Dans ce contexte, seules deux amies algériennes – dont celle qui me logeait – ainsi que quelques membres d'associations, étaient au courant de ma recherche.

Chaque soir lorsque je rentrais chez moi – ou à un autre moment de la journée si je sortais le soir dans les *maquis* – je prenais en note de façon détaillée l'intégralité de mes observations dans les lieux de vie et de loisirs des Camerounais, et je résumais, de mémoire, les nombreuses conversations informelles que j'ai pu avoir avec eux. En effet il arrivait parfois que je récolte des informations bien plus riches et précieuses lors de conversations informelles, où mes interlocuteurs étaient à l'aise, plutôt que lors d'entretiens avec ces mêmes personnes, qui, si elles ne refusaient pas simplement, se trouvaient alors embarrassées devant mon dictaphone. Ces carnets de terrain, au nombre de six, revêtent une grande importance au même titre que les entretiens, car seul ce qui y est écrit existera ultérieurement comme données et pourra être traité et restitué[21].

[21] *Ibid.*, p.4.

Le deuxième séjour de terrain en 2017 avait pour but de faire de nouvelles observations dans les lieux de vie des migrants camerounais, de récolter de nouveaux entretiens et d'approfondir les thématiques abordées et les informations recueillies lors de mon précédent voyage. Pour mener mes entretiens, je m'aidais d'un guide que j'avais élaboré pour orienter l'échange avec la personne interrogée. Toutefois je laissais amplement la personne développer certains points qui lui semblaient importants, et la laissais au contraire libre d'éluder certaines questions qui lui paraissaient gênantes ; cela prenait parfois l'allure d'une conversation, et permettait à l'enquêté de ne pas se sentir en situation d'interrogatoire trop directif. Ce guide d'entretien se basait sur celui utilisé lors de mon précédent terrain, après un remaniement m'ayant amenée à enlever certaines questions, à en reformuler ou à en détailler d'autres. Ces questions abordaient, dans un ordre chronologique, l'ensemble du parcours du migrant :

- Vie au Cameroun (situation familiale, socio-professionnelle, raisons qui l'ont poussé à émigrer, éventuellement influencé par un membre de l'entourage) ;
- Vécu du voyage irrégulier, toujours effectué par la route (itinéraire emprunté, compagnons de voyage, coût et durée du voyage, attitudes des personnes rencontrées pendant le voyage (policiers et militaires, chauffeurs, populations locales des différents pays traversés), vie dans les *ghettos* de Tamanrasset) ;
- Vie en Algérie (conscience ou non des conditions de vie des migrants avant de venir, raisons de la forte présence des femmes et Camerounais en migration, raisons qui l'ont poussé à s'installer dans la ville d'Oran, relation de couple ou célibat, pratiques économiques des hommes et des femmes, vécu du racisme et des discriminations, relations aux autres migrants et à la population locale, vécu de la foi et de la religion en migration, organisation de la communauté camerounaise) ;
- Une partie détaillait, particulièrement pour les femmes y vivant ou y ayant vécu, les conditions de vie dans les *maquis* (relations avec les autres *filles* et avec la *mère*, formes d'entraides ou de rivalités, influence et pouvoir de la *mère*, relations avec la clientèle masculine, prostitution, possibilité de gagner de l'argent ou non en tant que *fille*) ;
- Relations avec les proches restés au Cameroun (liens familiaux et amicaux, envoi d'argent éventuel, image que ses proches se font de sa vie en migration, conseils aux proches tentés par l'émigration, statut symbolique de l'émigré, influence des réseaux sociaux, encouragement de certains émigrés envers leurs proches à les rejoindre) ;

- Souhaits pour l'avenir (rester en Algérie, continuer le voyage au Maghreb puis en Europe, retourner au Cameroun ; projets en couple ou non, personnes qui peuvent les accueillir en Europe, opinion sur les politiques de fermeture des frontières européennes, organisation concrète de la suite du voyage, conscience ou non des risques de la traversée, prix du voyage).

Ces « ‘‘séquences de vie’’, c’est-à-dire des récits d’épisodes biographiques limités choisis en fonction de leur pertinence pour l’enquête »[22], m’ont permis de voir quelles étaient les spécificités des parcours de vie et des parcours migratoires, tout autant que de dégager les similitudes ou les contrastes entre les parcours des enquêtés. Les entretiens ont été assez faciles à négocier, les personnes non-intéressées me le disant simplement ; d'autres au contraire avaient une forte envie de parler, de me raconter leur histoire et leur quotidien en Algérie. Il arrivait que cela leur procure un certain soulagement (ainsi on me disait « c'est la première fois que je raconte ça à quelqu'un ») ou beaucoup d'émotions difficilement contenues (ainsi certains migrants, homme ou femme, ont pleuré en entretien, par exemple en me racontant leurs conditions de départ du Cameroun, la traversée du désert où ils avaient failli perdre la vie, ou le racisme subi au quotidien en Algérie). Les conditions d'entretien ont été globalement bonnes, même s'il n'était pas toujours facile de s'isoler dans une pièce seul à seul, au calme et avec un minimum de confidentialité. De plus, les entretiens avec les *filles* de *maquis* par exemple, surtout s’ils se déroulaient à l’intérieur même du *maquis*, devaient être négociés à la fois avec la *fille* et avec la *mère*, qui devait me donner son accord. Si certains de ces entretiens avec les *filles* au *maquis* ont eu lieu à un moment de la journée où il y avait peu de clientèle, d’autres ont eu lieu à un moment qui n’était pas idéal pour elles : ainsi Ernestine, alors que nous étions isolées dans la chambre du *père* et de la *mère* du *maquis* pour faire l’entretien, a dû l’écourter pour aller dans le salon servir les clients qui réclamaient sa présence ; nous avons dû faire la deuxième partie de l’entretien un autre jour, chez une de ses amies, dans de meilleures conditions (davantage de temps et de calme).

Mon séjour de terrain de 2017 s’étant effectué 8 mois après celui de 2016, j'ai pu noter des changements advenus entre-temps. Ainsi Ernestine, mon accompagnatrice lors de mon précédent terrain, était alors en Libye, en attente de la traversée de la mer méditerranée. Elle est actuellement en Italie. D'autres connaissances, tels que Christian qui était un de mes

[22] *Ibid.*, p.7.

informateurs lors de mon précédent terrain, ont aussi continué leur voyage. Celui-ci a pris au contraire la route vers l'Ouest et est actuellement au Maroc. Certaines autres personnes connues 8 mois auparavant étaient alors en Libye. Il y avait donc un important renouvellement de population, certains migrants arrivaient, d'autres partaient et en l'espace de quelques mois, peu restaient sur place, hormis les *anciens*, installés de longue date.

Lors de mon arrivée en 2017, j'ai commencé par effectuer des « visites de courtoisie » auprès des migrants connus lors du précédent séjour et toujours à Oran. C'est ainsi que j'ai pu me passer d'accompagnatrice quasi-exclusive (comme l'avait été Ernestine lors de mon précédent terrain), car en revoyant d'anciennes connaissances, elles m'ont fait connaître d'autres personnes qui habitaient chez elles. En plus des observations menées dans les appartements en journée ou dans les *maquis* en soirée, et d'une soirée au *karaoké*, j'ai également assisté à deux anniversaires, l'un d'entre eux se déroulant dans un *maquis*, à une veillée funèbre et à un match de football au stade du quartier Tahtaha.

Lors de ce terrain, j'aurais aimé prendre davantage de photos afin d'illustrer cette recherche, des lieux de vie, quartiers et scènes de la vie quotidienne. Mais ces photos étaient très compliquées à réaliser – en extérieur à cause du voisinage algérien, alors que j'étais déjà visible en tant qu'étrangère (à double titre : au quartier, au pays), et en intérieur à cause, parfois, d'une suspicion des Camerounais. Finalement, j'ai pu réaliser quelques photos, peu nombreuses, des quartiers et lieux de vie. Toutes les photos incluses dans cette thèse ont donc été prises par moi-même.

Lors de ces deux séjours en 2016 et 2017, j'ai pu visiter, en tout, 27 appartements, maisonnettes ou habitats divers (anciennes boutiques ou garages aménagés), 5 chambres d'hôtels, et 18 *maquis*. Ces lieux étaient situés principalement dans le centre-ville mais aussi en banlieue d'Oran, et j'ai pu me rendre dans certains d'entre eux à de multiples reprises.

Entre ces deux séjours de terrain, et suite au dernier séjour, j'ai procédé à la retranscription des entretiens et à l'analyse des données. Sur les 58 entretiens recueillis, 41 ont été intégralement retranscrits en mot à mot, et 17 ont été partiellement retranscrits (seulement les passages les plus significatifs ou les plus intéressants pour l'étude). Pour respecter la subjectivité des enquêtés, leur façon de parler – ainsi qu'une certaine façon de parler camerounaise – a été respectée dans les transcriptions, toutefois lorsque cela pouvait éventuellement poser des

problèmes de compréhension, j'ai rajouté des reformulations entre crochets en remplacement d'un mot, ou des précisions entre crochets suite à un mot. Les tics langagiers propres au langage parlé ont en revanche été supprimés au maximum, afin de ne pas perturber la lecture. Chaque entretien avait une version vierge, et une version surlignée avec un code couleur selon les thématiques, et annotée dans la marge par divers commentaires me permettant de commencer l'analyse. Tous les entretiens étaient accompagnés d'une fiche récapitulant mes impressions de l'entretien, le profil et le parcours de l'enquêté, ainsi qu'un résumé des réponses de l'enquêté aux principales thématiques abordées. En plus, un imposant tableau Excel compilant les résumés de toutes les données des entretiens a également été élaboré afin de me permettre de classer et retrouver plus aisément les informations.

Présentation des lieux et des personnes enquêtées

L'Algérie, plus grand pays du continent africain en superficie, a acquis son indépendance en 1962, au terme de plus de 7 années de guerre contre la France. À l'indépendance, le FLN (Front de Libération Nationale) était au pouvoir en tant que parti unique. Les émeutes d'octobre 1988 dans les principales villes du pays, où les jeunes dénonçaient les pénuries, les injustices et la corruption, ouvrent la voie au multipartisme et à certaines libertés syndicale, d'association et de la presse. De 1991 à 2002, une guerre oppose le gouvernement algérien à divers groupes armés islamistes et fait plus de 150 000 morts. Cette « décennie noire » sanglante a durablement marqué les esprits. En 1999, Abdelaziz Bouteflika est propulsé au pouvoir par l'armée, avec pour objectif premier de restaurer la paix. Lorsqu'éclatent les révolutions arabes en 2011, le régime algérien a les moyens d'acheter la paix sociale avec des augmentations de salaire car il dispose d'une aisance financière grâce à ses hydrocarbures (98% des exportations du pays). En 2013, Abdelaziz Bouteflika a un accident vasculaire cérébral et les années suivantes, il apparaît de moins en moins en public. La paralysie politique du pays, la crise économique provoquée par la chute des prix du pétrole et l'annonce d'une candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un cinquième mandat provoquent en février 2019 une immense révolte d'une grande partie de la population algérienne, appelé *hirak* (« mouvement »), réclamant la fin du « système » autoritaire au pouvoir et le départ du chef de l'État. Celui-ci démissionne début avril 2019, et dans les mois qui suivent, des dizaines de figures de l'ancienne équipe dirigeante, impliquées dans des affaires de corruption, sont arrêtées et incarcérées (y compris deux ex-premiers ministres algériens, Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, condamnées respectivement à 15 et 12 ans de prison ferme). Cependant la colère

populaire ne faiblit pas, les revendications des manifestants portant sur un total changement politique et la fin d'un pouvoir accaparé par les militaires. Abdelmadjid Tebboune, ancien fidèle de Bouteflika, a été élu président en décembre 2019, à la suite d'élections largement boycottées par la population, et dont le résultat a été contesté par les manifestants. Bien que ceux-ci aient continué de demander un changement politique profond, le régime, depuis lors, n'a cessé de se raidir, harcelant, intimidant et incarcérant des journalistes, blogueurs et figures du mouvement de contestation. La pandémie mondiale de Covid-19 en 2020 a également mis un coup d'arrêt aux manifestations hebdomadaires, et a amplement servi la répression du pouvoir[23]. L'Algérie est divisée en 48 *wilaya* (divisions administratives équivalentes aux départements) qui portent le nom de leurs chefs-lieux (voir carte ci-dessous) :

[23] Voir notamment :
Peyroulou, Jean-Pierre, *Histoire de l'Algérie depuis 1988*, La Découverte, Paris, 2020.
« Les mille et une vies politiques d'Abdelaziz Bouteflika », *Le Monde*, 02/04/2019.
« 2019, année de l'Algérie », *Le Monde*, 22/08/2019.
« Algérie : Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ex-premiers ministres, condamnés à 15 et 12 ans de prison », *Le Monde* avec *AFP*, 10/12/2019.
« En Algérie, la rue conspue l'élection d'Abdelmadjid Tebboune, ex-fidèle de Bouteflika », *Le Monde*, 13/12/2019.
« Algérie : l'inlassable défi du Hirak », *Le Monde*, 22/02/2020.
« En Algérie, l'épidémie sert la répression », *Le Monde*, 16/04/2020.
« En Algérie, un ''harcèlement judiciaire systématique'' des journalistes, selon Amnesty », *Le Monde*, 28/08/2020.

Carte n°1, villes et *wilaya* (départements) d'Algérie[24]

Oran est la deuxième plus grande ville d'Algérie – après Alger, la capitale – et se situe sur la côte nord-ouest de l'Algérie. Sa structure urbaine est particulière : « avec son centre colonial et les cinq grands ''douars périphériques'' qui l'encerclent (Chteïbo, Belgaïd, Sidi El Bachir, El Hassi et Aïn Beïda), Oran présente une forme étoilée qui confère une grande lisibilité à sa structure urbaine actuelle. À Oran se maintient toujours l'ancien clivage séparant la ville ''formelle'', longtemps réservée à la population française et européenne, des quartiers d'habitat ''informels'' et/ou précaires, situés en périphérie »[25]. Dans un contexte régional où la mobilité des migrants est entravée et où ils sont tenus de s'installer temporairement sur leur trajet, la ville d'Oran occupe une place particulière : du fait de sa position géographique, elle est l'une

[24] Source : site d'Encyclopaedia Universalis.
[25] Lakjâa, Abdelkader, « Les périphéries oranaises : urbanité en émergence et refondation du lien social », *Les Cahiers d'EMAM*, n°18, 2009.

des villes d'Algérie où la présence migrante est la plus forte. Elle est en effet située sur la route migratoire vers l'Ouest pour les migrants désireux de rejoindre le Maroc puis l'Espagne, en passant par la Méditerranée ou les frontières terrestres des enclaves de Ceuta et Melilla. La proximité d'Oran avec la ville-frontière de Maghnia (et son équivalente marocaine Oujda, de l'autre côté de la frontière) en fait une étape incontournable pour les migrants qui y trouvent des sources d'économies informelles leur permettant de se constituer un pécule en vue de poursuivre leur voyage. Ainsi les Camerounais continuent, à la faveur d'un réseau d'interconnaissances familiales et amicales, de se diriger en nombre vers cette ville pour s'y établir pour une plus ou moins longue période. Ils estiment également que cette ville serait plus souple envers les migrants sans-papiers, et qu'il y aurait moins de contrôles policiers qu'à la capitale, ce qui peut en partie expliquer une plus forte présence migrante à Oran qu'à Alger[26].

Oran est considéré par la très grande majorité de mes enquêtés comme une simple étape sur leur parcours migratoire à destination de l'Europe : « depuis le début de la décennie 1990 avec le durcissement des réglementations occidentales en matière d'octroi des visas, les flux migratoires à destination de l'Europe via le Sahel et le Sahara sont venus se greffer aux flux transfrontaliers traditionnels qui avaient cours dans cet espace. […] La relation entre le milieu de départ et les zones d'accueil est entrecoupée de multiples ''étapes'' qui font la spécificité de cette trajectoire migratoire »[27]. La crise économique au Cameroun depuis les années 1980, ainsi que les imaginaires liés à l'Europe expliquent la forte émigration camerounaise :

« Les migrants rencontrés ne sont pas tous des déshérités fuyant une condition de misère. Les imaginaires qui structurent les représentations de ''l'ailleurs'', sont au fondement de leur décision de quitter le Cameroun pour le Maghreb et de leur désir d'un éventuel établissement en Europe. Le départ du migrant ne peut être considéré indépendamment du retour envisagé dans ses ''formes effectives'' comme dans ses ''formes imaginaires'' : la volonté de réussite

[26] Il faut garder à l'esprit à la lecture de cette thèse, que mon enquête a été menée avant la vague de rafles et d'expulsions massives. Pendant mon enquête, les migrants camerounais à Oran bénéficiaient d'une relative liberté de circulation. Mon enquête de terrain s'est en effet clôturée en fin septembre 2017 ; or les rafles ont commencé en début août 2017, et au début elles concernaient uniquement les migrants nigériens à Alger (en particulier ceux faisant partie de filières de mendicité), avant de s'étendre, dans les mois qui ont suivi, à l'ensemble des villes algériennes et à l'ensemble des migrants subsahariens quels que soient leurs nationalités ou leurs statuts administratifs. Au moment de mon enquête, les migrants camerounais à Oran qui étaient en mesure de prouver leur nationalité camerounaise (ou leur nationalité « malienne » pour ceux ayant une fausse identité) étaient *a priori* épargnés par les expulsions.

[27] Yambene Bomono, Henri, « Filières migratoires transsahariennes du Cameroun vers le Maghreb », *Cahiers de l'Urmis*, n°13, 2011, p.1.

sociale par une accumulation des biens matériels et une redistribution des richesses acquises à l'étranger rendant toujours plus pressantes la soif de départ »[28].

Mes enquêtés ont des profils divers, toutefois on peut noter certaines prédominances. Sur les 37 femmes et 22 hommes interrogés, la plupart se situent dans la tranche d'âge des 26-30 ans (18 personnes), suivie de près par les 31-35 ans (17 personnes). Puis viennent les 20-25 ans (9 personnes) et les 36-40 ans (8 personnes). Seules 7 personnes ont plus de 40 ans.

Au niveau de l'origine géographique, on constate qu'ils proviennent en très grande majorité des grands centres urbains (surtout Douala, la capitale économique, mais aussi Yaoundé, la capitale politique). La quasi-totalité de mes enquêtés provient de trois régions du Cameroun (voir la carte ci-dessous) : Littoral (où se situe Douala), Centre (où se situe Yaoundé) et Ouest. Deux personnes seulement viennent de la région Sud, une personne vient de la région Adamaoua (ville de Ngaoundéré), une personne vient de la région Nord (ville de Garoua), et une personne vient de la région du Sud-Ouest (toutefois ses parents viennent du Littoral et de l'Ouest). La région du Sud-Ouest et la région du Nord-Ouest sont les deux seules régions anglophones du Cameroun, toutes les autres régions sont francophones. Mes enquêtés sont tous francophones, et en très grande majorité chrétiens (pour la plupart catholiques)[29]. Seuls 4 de mes enquêtés sont musulmans (deux hommes, d'anciens catholiques convertis à l'islam depuis le Cameroun, et deux femmes musulmanes d'origine). Seules les régions du nord du Cameroun sont à majorité musulmane, et quasiment aucun de mes enquêtés ne provient de ces régions. J'ai pu noter une certaine diversité ethnique parmi les personnes rencontrées, avec une prépondérance des ethnies bamiléké et bassa.

[28] *Ibid.*, p.2-3.
Le contexte politique, économique et social du Cameroun sera plus amplement présenté aux sous-chapitres 1.1. (« Les causes de départ du Cameroun ») et 2.2. (« Les pratiques économiques en migration »).
[29] Selon le Pew Research Center, en 2010, 70,3% des habitants du Cameroun sont chrétiens, 18,3% sont musulmans, 5,3% n'ont pas de religion. D'autres religions existent à l'état résiduel.

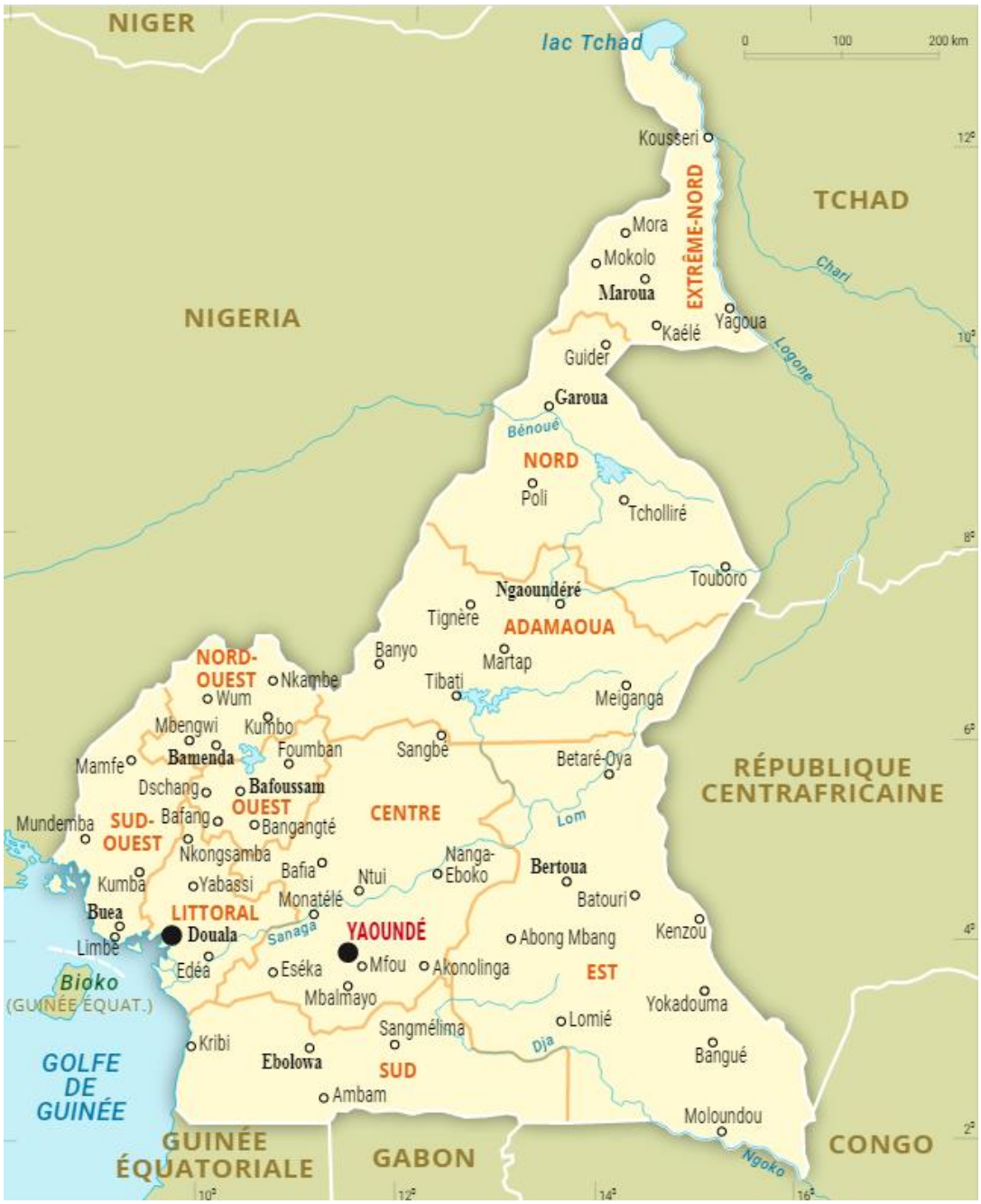

Carte n°2, villes et régions du Cameroun[30]

Concernant leur niveau d'études, 20 enquêtés n'ont pas été interrogés sur ce point, 2 ont un niveau primaire, 14 ont un niveau collège, 17 ont un niveau lycée et 6 ont un niveau universitaire (notamment, certains ont des diplômes tels qu'un Deug en psychologie, une licence en comptabilité ou une licence en lettres bilingue). Certains ont dû interrompre leur scolarité faute de moyens financiers, d'autres (certaines jeunes femmes) parce qu'elles étaient tombées enceintes. Il est notable qu'une majorité a été scolarisée, voire que certains ont fait des études

[30] Source : site d'Encyclopaedia Universalis.

supérieures. Cela était visible dans leur niveau de maîtrise parfaite de la langue française. Toutefois, ce niveau d'études n'a pas d'incidence sur l'entrée sur le marché de l'emploi au Cameroun, un fort taux de chômage et une importante corruption diminuant la valeur des diplômes.

La très grande majorité de mes enquêtés (40 personnes) ont un ou plusieurs enfants qu'ils ont laissés au Cameroun. Ce sont généralement les grands-parents, ou, moins souvent, les oncles et tantes qui s'en occupent. 7 enquêtés ont des enfants avec eux en Algérie, 5 ont des enfants qui se trouvent ailleurs (Burkina Faso, Côte-d'Ivoire, Libye, Allemagne, Italie), et 14 n'ont pas d'enfants. Certains ont à la fois des enfants au Cameroun et avec eux en Algérie, la fratrie pouvant ainsi être divisée entre plusieurs pays.

Concernant leur situation maritale avant le départ du Cameroun, 16 enquêtés ne se sont pas prononcés sur la question, 20 étaient célibataires, 20 étaient en concubinage, et seulement 2 étaient officiellement mariés. Concernant les personnes en couple, le départ en migration a pu être fait en accord avec le (la) conjoint(e), ou bien sans son accord mais juste en l'« informant », ou encore en cachette, sans le (la) prévenir.

Il est notable que la grande majorité de mes enquêtés (43 personnes) avait un travail avant de partir en migration, généralement informel, mais aussi formel (par exemple serveuse, gérante de restaurant, commerçant sur le marché, coiffeuse et/ou esthéticienne, manœuvre sur les chantiers, vendeur de rue, gérant d'une boutique, pompiste, magasinier, manœuvre dans une société forestière, machiniste, chauffeur de taxi-moto, secrétaire, footballeur professionnel…). Les revenus issus de ces activités, bien que pour la plupart modestes, ont pu être mis à contribution pour financer le projet migratoire. En effet la migration, y compris et surtout par les voies irrégulières, coûte cher.

Ces profils d'enquêtés camerounais – s'ils ne sont toutefois pas forcément représentatifs de l'ensemble des migrants subsahariens – confirment ici l'idée que ce ne sont ni les plus pauvres, ni les plus riches qui migrent : « la plupart des migrants qui circulent en Afrique, entre l'Afrique et l'Europe, […] n'appartiennent pas aux groupes sociaux les plus désavantagés dans leur

propre société. Ceux qui migrent possèdent souvent un meilleur niveau d'éducation et un revenu initial qui fait d'eux des ''classes moyennes'', enfin ce sont plus souvent des urbains »[31].

Les destinations envisagées ne sont pas toujours fixes, elles peuvent parfois évoluer selon les aléas, au gré des opportunités ou des rencontres pendant le voyage. Toutefois la grande majorité avait, en partant du Cameroun, une idée plutôt précise du pays d'installation souhaité. 42 personnes avaient et ont toujours pour objectif d'aller en Europe et envisageaient l'Algérie uniquement comme un pays de transit, 9 personnes avaient pour objectif de s'établir en Algérie, au moins pour un temps, afin d'y gagner leur vie, 4 personnes avaient pour objectif initial d'aller en Europe mais ont changé d'avis une fois en Algérie et ne veulent plus s'y rendre, 2 personnes sont parties du Cameroun sans savoir où aller ni dans quel pays s'établir, et 2 personnes voulaient aller au Maroc. Concernant ceux qui mentionnent l'Europe comme souhait de destination, il est entendu qu'il s'agit toujours de l'Europe de l'Ouest (en premier lieu la France, ancien pays colonisateur, mais aussi la Belgique ou l'Allemagne), l'Europe du Nord (Royaume-Uni) ou l'Europe du Sud (Espagne, Italie). Les autres pays, en particulier ceux d'Europe de l'Est, ne sont jamais mentionnés : trop inconnus, pas assez avantageux économiquement. Il est notable que les pays d'Europe où l'on désire émigrer sont ceux avec lesquels on entretient un lien de culture et de langue fort (la France), ceux les plus accessibles géographiquement, ou ceux les plus riches économiquement.

Si 23 personnes ne se sont pas prononcées sur cette question, 17 personnes partaient du Cameroun pour la première fois, quand 19 avaient déjà une première expérience de migration(s) dans d'autres pays, principalement en Afrique de l'Ouest (Côte-d'Ivoire, Mali, Bénin, Sénégal, Nigeria, Niger, Burkina Faso, Togo, Ghana, Mauritanie, Guinée) et en Afrique centrale (Tchad, République centrafricaine, Gabon, République du Congo, Guinée équatoriale, Angola), mais aussi en Afrique du Nord (Tunisie, Libye), au Moyen-Orient (Liban, Koweït, Émirats arabes unis, Arabie Saoudite) ou en Asie (Indonésie). Un seul de mes enquêtés avait déjà été en Europe, par les voies régulières (en tant que footballeur pour effectuer des tests sportifs). Ces migrations étaient effectuées dans un cadre de travail (commerce, restauration, domesticité, football professionnel), et étaient suivies la plupart du temps d'un retour au Cameroun.

[31] Arno, Valentina, et Di Tota, Massimiliano, « Les ONG internationales et leur rôle politique : au service des politiques migratoires ou au service du développement humain ? », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*, Karthala - CJB - CISS, Paris - Rabat - Palerme, 2011, p.150.

Enfin, la majorité de mes enquêtés sont arrivés en Algérie, au moment où je les rencontre, depuis moins de 2 ans : 3 personnes sont arrivés il y a moins d'un mois, 12 personnes entre 1 et 6 mois, 8 personnes entre 6 mois et 1 an, et 10 personnes entre 1 et 2 ans. Ensuite, les durées de présence en Algérie s'étalent majoritairement entre 2 ans et 4 ans. Quelques cas rares vont au-delà, y compris plus de 10 ans (4 personnes). Le plus *ancien* de mes enquêtés est présent en Algérie depuis 20 ans, ce qui est absolument exceptionnel.

Ces migrants sont à distinguer d'autres populations camerounaises également présentes en Algérie, telles que les étudiants, qui sont, eux, en situation régulière. J'ai constaté que les étudiants et les migrants camerounais se fréquentaient assez peu, hormis dans certains lieux spécifiques (tels que l'église catholique).

En résumant les informations les plus saillantes révélées par ces données, nous constatons que nous avons affaire à une migration jeune, urbaine, provenant surtout des grandes villes (Douala et Yaoundé) et de trois régions du Cameroun (Littoral, Centre et Ouest), chrétienne, avec un bagage scolaire, des enfants et un travail au Cameroun, avec pour destination l'Europe. Il y a une proportion égale de célibataires ou de personnes en couple avant de migrer et quasi-égale de primo-migrants et de personnes avec une expérience de migration antérieure, et ils sont arrivés en Algérie relativement récemment, depuis moins de 2 ans.

2- Contextualisation de l'immigration subsaharienne en Algérie

Nous ferons ici un état des lieux des politiques migratoires en Algérie en contextualisant l'immigration subsaharienne dans ce pays. Se considérant comme un pays « de transit », l'Algérie aborde la question de l'immigration sur son sol uniquement sous un angle sécuritaire, qui trouve son expression paroxysmique dans les rafles et expulsions massives en cours depuis l'été 2017. Nous commencerons par montrer que l'immigration subsaharienne s'inscrit depuis plusieurs décennies dans le cadre de migrations transfrontalières entre l'Algérie et les pays voisins, puis que ces migrations se sont ensuite étendues à d'autres populations, parmi lesquelles certaines sont désireuses de transiter vers le Maghreb pour aller en Europe. Nous montrerons ensuite que la législation algérienne s'inscrit dans un contexte régional répressif criminalisant l'émigration et l'immigration « illégales » bien qu'il existe une population migrante installée, au moins temporairement, en Algérie. Nous verrons également que cette politique hostile envers les migrants s'exprime ces dernières années à travers des rafles et des expulsions massives menées dans un contexte de diabolisation des migrants par les politiciens et une partie des médias algériens ouvertement xénophobes. Enfin, nous mentionnerons les conséquences que cette politique et ce discours hostiles ont sur la vie quotidienne des migrants.

Un phénomène d'immigration loin d'être nouveau, avec une évolution récente

La migration des populations subsahariennes vers l'Algérie n'est pas un phénomène nouveau. Elle obéissait jusqu'alors à des mouvements transfrontaliers et séculaires entre le sud de l'Algérie et les pays frontaliers, particulièrement depuis les années 1970 et participant de fait à l'économie régionale : « La présence des populations subsahariennes en Algérie n'est pas un phénomène conjoncturel. Cette présence est structurelle et s'impose dans le cadre des migrations frontalières (dites aussi alternantes) et des conventions bilatérales entre l'Algérie et les pays voisins (Niger et Mali). […] La tendance va vers une immigration de plus en plus stable au Maghreb qui devient de plus en plus une terre de destination plus qu'un espace de transit »[32]. Ces importants mouvements transfrontaliers sont surtout perceptibles dans la région sud de l'Algérie comme dans la ville de Tamanrasset, où l'effectif des migrants africains parmi la

[32] CISP/SARP, « Rapport intermédiaire de recherche, Profils des migrants subsahariens en situation irrégulière en Algérie », Avril 2007, p.55.

population totale avoisinerait les 40%[33]. C'est à partir des années 1990 et particulièrement depuis les années 2000, que nous avons vu l'émergence et l'amplification de nouvelles migrations en provenance d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale[34]. Deux mutations importantes s'observent également : l'élévation du niveau socioculturel des migrants et la féminisation de leurs flux[35]. Ces migrants, pour certains initialement désireux de se rendre en Europe, sont amenés de plus en plus fréquemment à s'implanter durablement en Algérie et dans les pays du Maghreb. Ces derniers jusqu'à récemment, étaient davantage perçus comme simple pays d'émigration ou de transit. Or, conséquence directe des restrictions et politiques européennes en matière de migration, les pays du Maghreb tendent à devenir aussi des pays d'immigration. En effet, les gouvernements européens se sont lancés dans une lutte de grande ampleur contre les migrations irrégulières et, grâce à la création de l'agence Frontex[36], ont multiplié les contrôles hors des frontières de l'Union européenne, assignant aux États tiers le devoir de contrôler les flux entrant et sortant de leur territoire[37]. Ces contrôles drastiques n'ont pas pris en compte le fait que jusqu'alors, il existait un important mouvement de migrations circulaires entre les pays d'Afrique de l'Ouest, ainsi qu'avec les pays maghrébins[38]. Les politiques européennes, faisant fi du droit de libre circulation prévalant entre certains de ces pays, ont contribué à l'externalisation des frontières de l'Union. La médiatisation des migrants tentant de franchir les enclaves de Ceuta et Melilla ou la mer méditerranée de façon irrégulière a contribué à alimenter la vision d'une migration massive du continent africain vers l'Europe. Cette vision réductrice semble délibérément ignorer que les migrations subsahariennes vers l'Europe sont minoritaires par rapport aux migrations intra-africaines[39]. Ainsi, il devient pour les migrants de plus en plus compliqué de se déplacer dans des espaces auparavant ouverts à la circulation, notamment entre pays membres de la CEDEAO[40]. Le Sahara devient « une vaste ''zone frontière'' où les migrants peuvent partout et en permanence être contrôlés,

[33] Bensaâd, Ali, « L'immigration en Algérie. Une réalité prégnante et son occultation officielle », *in* Bensaâd, Ali (sous la direction de), *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Karthala, Paris, 2009, p.17.
[34] Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH), « Maghnia : Franchir la frontière infranchissable – Rapport de mission sur la vulnérabilité des migrants et des réfugiés subsahariens à la frontière algéro-marocaine », 2013.
[35] Bensaâd, Ali, *op. cit.*, p.25.
[36] « Frontex, l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, a été créée en 2004 pour aider les États membres de l'Union Européenne et les pays associés à l'espace Schengen à protéger les frontières extérieures de l'espace de libre circulation de l'Union Européenne ». Site de Frontex.
[37] Brachet, Julien, *Migrations transsahariennes…, op. cit.*, p.16.
[38] CIMADE, Rapport « Prisonnier du désert », 2010, p.38.
[39] *Ibid.*, p.4.
[40] Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest. Elle prévoit notamment la libre circulation d'un citoyen entre ses États membres.

catégorisés, triés, incités à faire demi-tour, voire être arrêtés »[41]. En essayant de contourner les restrictions à leur circulation, les migrants empruntent alors des routes toujours plus dangereuses, augmentant les coûts et les risques du voyage[42]. Ce contexte explique l'évolution des routes migratoires : par exemple celle menant vers l'Italie à partir des côtes libyennes a connu un déclin très net[43] à partir de l'été 2017 et la mise en place d'accords entre l'Union Européenne, le gouvernement de Tripoli et certaines milices libyennes[44].

La criminalisation de l'immigration et de l'émigration…

Dans ce contexte régional répressif, la législation algérienne ne fait pas exception. L'Algérie, en tant que territoire central sur les routes vers le Maroc et la Libye, a pourtant eu jusqu'au début des années 2000 une position différente des autres pays maghrébins sur la question de l'immigration irrégulière :

« Pays confronté au terrorisme islamiste, il ne s'intéresse d'abord aux migrations qu'en tant qu'elles peuvent être des facteurs supplémentaires d'instabilité. C'est donc sous un angle sécuritaire que ce pays commencera à s'intéresser à la surveillance renforcée de ses frontières terrestres. Quant à ses frontières maritimes, la distance importante entre ses côtes et celles d'Europe du Sud mettront ce pays, jusque vers 2002-2003, dans une position de négociation relativement confortable. Jouant à la fois sur le pouvoir financier qu'il tire de l'exportation de son gaz et de son pétrole et de sa position géographique au cœur des grandes routes migratoires sud-nord, ce pays rechignera longtemps à emboîter le pas à ses voisins maghrébins dans la coopération avec l'Union européenne pour contrecarrer l'immigration illégale »[45].

Les États voisins de l'Algérie adoptent à la même période des législations sévères assez proches l'une de l'autre, le Maroc en 2003 et la Tunisie en 2004, afin d'enrayer l'immigration « illégale »[46]. L'Algérie finit par répondre favorablement aux sollicitations européennes, d'abord en créant en 2006 un office national de lutte contre l'immigration clandestine au niveau du ministère de l'Intérieur, ce qui permet de renforcer implicitement la coopération avec

[41] Brachet, Julien, « Au Sahara, voyager devient un crime », *Le Monde*, 01/06/2018.
[42] *Ibid.*
[43] D'après les chiffres de Frontex, il y a eu 22 434 arrivées en Italie depuis la Libye en juillet 2016. En revanche, il y a eu 9747 arrivées, par ce même itinéraire, un an plus tard en juillet 2017. « Pourquoi les arrivées de migrants en provenance de Libye s'effondrent ? », 20/03/2018. Site Mer et Marine.
[44] « L'Italie paie-t-elle des milices libyennes pour bloquer les migrants ? », *Courrier International*, 01/09/2017.
[45] Zeghbib, Hocine, « Les étrangers en Algérie : quel statut juridique ? », *NAQD*, 2009/1, n°26-27, p.77.
[46] *Ibid.*

l'Europe[47]. L'Algérie vote ensuite des lois répressives en 2008 et 2009 :

« La première fixe les conditions d'entrée, de séjour et de sortie des étrangers en Algérie dans le contexte de l'exportation des normes juridiques européennes et de la protection de la "sécurité nationale" ; la seconde amende le code pénal et criminalise la sortie du territoire hors des points de passage et de contrôle officiels des nationaux, dans le but d'enrayer l'émigration irrégulière des Algériens vers les côtes européennes, devenue, pour Alger, nuisible à son image à l'étranger. Ces lois distinguent l'immigrant étranger et l'émigrant national »[48].

Cette notion d' « émigration illégale » est considérée par de nombreux chercheurs[49] à juste titre comme une « aberration juridique » créée au mépris de la déclaration universelle des droits de l'Homme qui dispose que « toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien »[50]. Ainsi, la loi algérienne prévoit désormais des sanctions contre toute tentative de sortie irrégulière du territoire national : « de deux à six mois de prison et de 20 000 à 60 000 dinars d'amende (entre 200 et 600 euros environ). Les *harraga* interceptés sont mis en garde à vue, puis jugés durant une procédure de comparution immédiate »[51]. Le terme « harraga »[52] renvoie aux émigrants algériens qui tentent la traversée irrégulière de la Méditerranée, sur des barques ou des bateaux pneumatiques, à partir de la côte ouest algérienne (en direction de l'Espagne) ou de la côte est algérienne (en direction de l'Italie). Ces filières sont imperméables aux migrants subsahariens qui ne les empruntent que de façon absolument exceptionnelle : « cela s'explique par le caractère, jusqu'à aujourd'hui étanche de chacune de ces filières auxquelles l'accès pour les *outsiders* est plutôt difficile »[53]. Ainsi, la seule route commune aux migrants

---

[47] Bensaâd, Ali, *op. cit.*, p.38.

[48] Chena, Salim, *Les traversées migratoires dans l'Algérie contemporaine. Africains subsahariens et Algériens vers l'exil*, Karthala, Paris, 2016, p.13.

[49] Sur ce point, voir notamment :
Brachet, Julien, *Migrations transsahariennes…*, *op. cit.*, p .16.
Rodier, Claire, « ''Émigration illégale'', une notion à bannir », *Libération*, 13/06/2006.

[50] Déclaration universelle des droits de l'Homme, article 13.2.

[51] Souiah, Farida, « Les politiques migratoires restrictives : une fabrique de *harraga* », *Hommes et migrations*, n°1304, 2013, p.101.

[52] En arabe dialectal algérien, les « harraga » sont les « brûleurs », « car ils ''brûlent'' les frontières ainsi que les étapes nécessaires à un départ qui respecterait les contraintes imposées par les États. En outre, s'ils arrivent en Europe, ils détruisent, ''brûlent'', leurs papiers d'identité, pour échapper à l'expulsion ». Souiah, Farida, *Les* harraga *en Algérie…*, *op. cit.*, p.13.

[53] Chena, Salim, *op. cit.*, p.22.
De même, Farida Souiah m'a expliqué que les migrants subsahariens ne peuvent pas intégrer ces réseaux de *harraga* algériens car ceux-ci sont formés de connaissances/amis intégrés dans des réseaux de quartiers/de pêcheurs, et dans ce contexte l'étranger (au groupe) est perçu comme une menace pour la bonne réussite du projet. Conversation informelle avec l'auteur dans le cadre du séminaire « Mort(s) et migration », de l'Université Paris Nanterre, séance du 12/03/2018 : « Tenter l'Europe : défier la mort et l'arbitraire institutionnel ? Les espaces discursifs de la frontière ».

algériens et subsahariens est celle menant aux enclaves terrestres espagnoles de Ceuta et Melilla, au Nord du Maroc[54]. Depuis l'Algérie, les migrants subsahariens continuent de s'orienter vers le Maroc (puis l'Espagne) ou la Libye (puis l'Italie) mais ne partent pas des côtes algériennes pour aller en Europe.

… En dépit d'une implantation significative de migrants subsahariens

Dans ce contexte, les pays dits de « transit » se font pays « de destination, parfois choisis, parfois par défaut en raison de l'impossibilité pour certains migrants de poursuivre leur route. La dénomination des migrations en provenance du sud du Sahara comme étant uniquement des migrations de transit a permis aux États – maghrébins en l'occurrence – de ne pas se reconnaître ni se penser également en tant que terre d'immigration »[55]. Ainsi, les migrants subsahariens, y compris ceux qui avaient pour objectif initial de se rendre en Europe, sont amenés à s'installer – au moins temporairement – en Algérie. Cette présence est surtout significative au sud comme dans la ville de Tamanrasset, et dans les grandes villes côtières telles qu'Alger et Oran. Leur présence, quoique très difficilement quantifiable faute de recensement officiel, était estimée à environ 100 000 personnes par les ONG[56]. Cependant ces chiffres sont désormais à revoir à la baisse, suite aux rafles et expulsions massives ayant lieu depuis l'été 2017. L'Algérie, bien qu'occupant une place centrale et demeurant le principal espace de transit des migrants vers tout le Maghreb, continue – paradoxalement – de mener une politique de déni du phénomène migratoire sur son sol : les migrants ne bénéficient d'aucune existence légale et le discours officiel occulte totalement leur implantation. Les statistiques concernant les migrants et établies par les différents services de sécurité (police, armée et gendarmerie) sont considérées comme des documents sensibles non communicables[57]. Les migrants subsahariens n'ont aucune possibilité de régularisation, pas davantage que les réfugiés reconnus par le HCR[58]. En effet, alors que l'Algérie a signé toutes les conventions internationales sur les réfugiés[59], et qu'Alger dispose d'un bureau du HCR, elle ne reconnaît

[54] *Ibid.*
[55] Brachet, Julien, *op. cit.*, p.74.
[56] « Les invisibles d'Algérie, naufragés sur la route de l'Europe », *Le Monde*, 12/01/2016.
[57] D'après Ali Bensaâd, 2009, p.18. Toutefois Salim Chena (2016, p.16) mentionne qu' « il existe une communication ponctuelle, mais relativement régulière, de statistiques officielles relatives à l'estimation des entrées irrégulières et au nombres d'exilés subsahariens refoulés ».
[58] Haut-Commissariat pour les Réfugiés.
[59] Notamment la convention relative au statut des réfugiés, ratifiée par l'Algérie le 25/07/1963, et la convention internationale sur la protection des droits des travailleurs migrants et des membres de leur famille, ratifiée par l'Algérie le 21/04/2005. Site du Ministère des affaires étrangères algérien.

aucun réfugié subsaharien[60]. Les migrants africains ayant un statut de réfugié reconnu officiellement par le bureau du HCR peuvent alors être arrêtés au même titre que les migrants irréguliers[61]. L'Algérie nie ainsi la réalité de l'implantation de migrants sur son sol. La minimisation de ce phénomène trouve son explication dans la résistance à intégrer une nouvelle réalité sociale qui appelle des réponses juridiques et sociales, et dans le malaise à assumer les discriminations envers les migrants africains, dans un contexte de globalisation de la question des droits de l'Homme[62]. Contrairement au Maroc, où il a été entrepris plusieurs campagnes de régularisation des immigrés subsahariens, et où ceux-ci peuvent alors avoir une existence légale, ouvrir des commerces et s'insérer sur le marché du travail[63], l'Algérie a opté pour une politique ouvertement hostile aux migrants. Entre autres mesures, une directive émanant du ministère des Travaux publics et des Transports et datant de septembre 2017 enjoint les directions des sociétés de bus et de taxis inter-wilaya[64] d'interdire l'accès de leurs véhicules aux migrants irréguliers sous peine d'exposer les contrevenants au retrait définitif de leur licence d'exploitation[65]. Il semblerait que cette directive ait été finalement annulée mais elle est toujours appliquée notamment pour les migrants bloqués dans les villes du sud de l'Algérie, empêchés de remonter vers les villes du nord. En novembre 2017, un train reliant la ville de Maghnia (frontalière avec le Maroc) à Oran a été intercepté par les forces de police algériennes et tous les migrants subsahariens à son bord se sont vus rassemblés dans un seul wagon, puis refoulés à Tlemcen pour être soumis à des « examens de situation », se faire ficher, et à nouveau renvoyés à Oran, et ce sans distinction de nationalité ou de leur situation administrative. Des organisations algériennes[66] ont dénoncé dans un communiqué commun un « scandale humanitaire »[67].

---

[60] Bensaâd, Ali, *op. cit.*, p.20.
[61] Chena, Salim, *op. cit.*, p.107.
CFDA/LADDH/SNAPAP/RAJ/EuroMed Droits, « Rapport alternatif à l'attention du comité des droits de l'Homme des Nations Unies », Juin 2018, p.14.
[62] Bensaâd, Ali, *op. cit.*, p.20.
[63] Voir notamment l'entretien avec le sociologue Mehdi Alioua : « Si le Maroc veut être en Afrique, il faut que l'Afrique soit au Maroc », *Le Monde*, 13/12/2016.
[64] Les « wilaya » sont des divisions administratives, équivalentes aux départements français.
[65] « Une directive ministérielle interdit aux chauffeurs de bus et taxis le transport des ''migrants illégaux'' », *HuffPost Algérie*, 27/09/2017.
[66] La LADDH (Ligue Algérienne pour la Défense des Droits de l'Homme), la CGATA (Confédération Générale Autonome des Travailleurs en Algérie) et le SNAPAP (Syndicat National Autonome du Personnel de l'Administration Publique). « Des ONG algériennes dénoncent un ''scandale humanitaire'' : une centaine de subsahariens bloqués dans des wagons entre Oran et Tlemcen », *Algérie Part*, 15/11/2017.
[67] « Délit de faciès : rafles de migrants à bord des trains à Oran et Tlemcen », *HuffPost Algérie*, 15/11/2017.

Des rafles et des expulsions massives

Cette politique ouvertement hostile envers les migrants subsahariens trouve son expression la plus violente dans les rafles et expulsions massives, toujours en cours depuis l'été 2017. En effet, si les expulsions avaient cessé pendant un temps, notamment depuis 2012 (suite à la guerre au Mali), elles ont repris en plusieurs vagues d'envergure, d'abord circonscrites aux seuls Nigériens (en accord avec le gouvernement nigérien[68], notamment en décembre 2016), et se sont ensuite étendues aux migrants subsahariens de toutes nationalités, y compris les Maliens pourtant exemptés de visa et bénéficiant de la libre circulation pendant trois mois en vertu d'un accord de réciprocité entre l'Algérie et le Mali[69]. Ainsi, depuis l'été 2017, les migrants, y compris les femmes, les enfants et les malades[70], ont massivement été déportés vers les frontières. Ils sont raflés dans les grandes villes par milliers[71], donnant l'impression d'une véritable « chasse au Noir »[72], dans la rue, les transports, sur les chantiers où ils travaillent et même chez eux en pleine nuit. Ils sont ensuite regroupés dans des centres de transit, déportés toujours plus au Sud, parqués dans des conditions inhumaines dans des camps à Tamanrasset, puis littéralement abandonnés en plein désert du Sahara, où ils doivent marcher pendant des heures, sur une distance de plusieurs dizaines de kilomètres[73] avant de pouvoir rallier la première bourgade nigérienne ou malienne[74]. Le nombre de morts dans le désert pendant ces marches forcées est inconnu[75]. Des migrants déportés près de la frontière malienne ont déclaré qu'ils avaient ensuite été rançonnés et violentés par des groupes armés présents dans la zone instable du nord-Mali[76]. L'organisation Amnesty International a dénoncé « des arrestations fondées sur ''un profilage ethnique'', les forces de l'ordre ne cherchant pas ''à savoir si les

---

[68] Cet accord signé en Décembre 2014 entre Niamey et Alger prévoit principalement le rapatriement des Nigériens faisant partie de filières de mendicité dans les grandes villes algériennes. « Nigériens d'Algérie : expulsions ou départs volontaires ? », *RFI*, 16/10/2015. Depuis 2014 et la signature de cet accord, 28 000 migrants auraient été expulsés de l'Algérie vers le Niger. « Mais en octobre 2017, le gouvernement nigérien a exprimé sa ''*préoccupation*'' après des rapatriements massifs de ses ressortissants. Il a affirmé avoir ''*plaidé*'' pour qu'une catégorie de migrants, ''*les acteurs économiques*'' et ceux partis pour ''*travailler*'', soit ''*épargnée*'' par ces reconduites aux frontières ». « Au Niger, 28 000 migrants expulsés d'Algérie depuis 2014 », *Le Monde*, 18/04/2018.

[69] « Algérie. Le recours au profilage ethnique conduit à l'expulsion de plus de 2000 migrants subsahariens », 23/10/2017. Site d'Amnesty International.

[70] « Près de 600 migrants refoulés d'Algérie secourus au Niger », *Le Monde*, 16/07/2018.

[71] Voir notamment les communiqués du 19/10/2017, 14/02/2018, 16/03/2018, 10/04/2018, site d'EuroMed Droits.

[72] Voir la série de huit articles du Monde intitulés « terminus Niger », et en particulier :
« Au Niger, les refoulés d'Algérie racontent la ''chasse à l'homme noir'' », 09/01/2019.

[73] « Près de 600 migrants refoulés d'Algérie secourus au Niger », *Le Monde*, 16/07/2018.

[74] « Alger durcit sa politique envers les migrants subsahariens », *Le Monde*, 03/10/2017.
« En Algérie, les ONG dénoncent de nouvelles expulsions de migrants », *Le Monde*, 19/02/2018.

[75] « Walk or die : Algeria strands13,000 migrants in the Sahara », 25/06/2018, site d'Associated Press.

[76] Communiqué de Human Rights Watch, 14/03/2018.

migrants séjournaient légalement ou non en Algérie'', et [a assuré] que certains avaient des visas valides » [77]. En mai 2018, l'ONU[78] a enfin réagi à ces graves violations des droits de l'Homme et a interpellé l'État algérien au siège du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) à Genève, l'accusant d'avoir délibérément failli à ses engagements internationaux en matière de protection des droits des migrants : « L'expulsion collective des migrants, sans évaluation individuelle ou garantie de procédure, est profondément alarmante et contraire aux obligations de l'Algérie en vertu du droit international des droits de l'homme, notamment la Convention sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, que l'Algérie a ratifiée »[79]. Faute de chiffres exacts, l'ONU a estimé à « plusieurs milliers »[80] le nombre de migrants reconduits de façon arbitraire vers les frontières sud de l'Algérie et a enjoint l'Algérie à cesser immédiatement les expulsions collectives[81]. Pourtant, celles-ci sont toujours en cours, au mépris du droit international et du respect le plus élémentaire dû aux personnes humaines. Ces pratiques inhumaines peuvent de nouveau contredire « un manichéisme eurocentré qui ramène la répression pratiquée à l'encontre des migrants à la seule Europe, ignorant et dédouanant les régimes maghrébins, dont l'algérien, de leurs pratiques répressives endogènes »[82]. Ces expulsions violentes sont en effet à mettre directement en relation avec les tensions sociales et politiques de ces dernières années en Algérie et leur caractère « potentiellement explosif »[83]. Le traitement de la question migratoire est le reflet de la politique interne, et « le discours xénophobe officiel vise par ailleurs à détourner l'exaspération de couches populaires fragilisées par la crise économique. […] Dans ce raidissement, les migrants subsahariens sont assignés au rôle du bouc émissaire »[84]. Cette remarque d'Ali Bensaâd, interrogé par le journal algérien *El Watan*[85] au début des rafles et

---

[77] « En Algérie, Amnesty dénonce des expulsions massives et ''illégales'' de Subsahariens », *Le Monde*, 24/10/2017.

[78] Organisation des Nations Unies, dont le siège se trouve à New York.

[79] « Migrants subsahariens, l'Algérie mal préparée », *El Watan*, 24/05/2018.

[80] Une enquête publiée le 25/06/2018 par *Associated Press* révèle quant à elle que l'Algérie a expulsé plus de 13 000 migrants pendant les 14 derniers mois, y compris des femmes enceintes et des enfants : « Walk or die : Algeria strands 13,000 migrants in the Sahara », site d'Associated Press.

[81] « Migrants subsahariens, l'Algérie mal préparée », *El Watan*, 24/05/2018.

[82] Bensaâd, Ali, *op. cit.*, p.37.

[83] Entretien avec Ali Bensaâd, « L'Algérie n'est pas devenue une terre d'immigration, elle l'est depuis plus d'un demi-siècle », *El Watan*, 02/08/2017.

[84] *Ibid.*

Alain Tarrius va dans le même sens lorsqu'il affirme : « dire ses propres échecs en utilisant le miroir qu'est l'étranger est un fait historique constant ».

Tarrius, Alain, « Au-delà des États-nations : sociétés, cultures et réseaux de migrants en Méditerranée occidentale », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2002, p.484.

[85] *El Watan* (« La Nation »), 2ème plus grand quotidien francophone d'Algérie en nombre de tirages, après *Le Quotidien D'Oran*. Toutefois la distribution de ce dernier est régionale.

expulsions à l'été 2017, reflétait avec justesse l'état de tension du pays, en pleine crise économique et un an et demi avant le début du mouvement de contestation (*hirak*).

Le rôle des médias et du discours institutionnel, vecteurs de la xénophobie

Ces expulsions ont été menées dans un contexte de diabolisation des migrants par une partie des médias algériens ouvertement xénophobes[86] assimilant régulièrement les migrants à un problème sécuritaire[87]. En parcourant la presse algérienne arabophone et francophone notamment après la loi de 2008 criminalisant « l'immigration illégale », nous pouvons constater la récurrence d'une terminologie anxiogène assimilant les migrants à une « menace », à la « criminalité », à « l'insécurité », au « trafic de drogue », à « l'escroquerie », au « proxénétisme », aux « maladies », et qui les décrit systématiquement comme « illégaux », sans mentionner par exemple que certains, à l'instar des Maliens munis de leurs passeports, disposent de la libre circulation en Algérie. La presse va jusqu'à lier immigration et « terrorisme » afin de justifier la politique d'État répressive[88]. La presse algérienne relaye très majoritairement le discours officiel d'État : les sources des articles se limitent bien souvent aux rapports des services de sécurité algériens. Et bien entendu les principaux concernés, à savoir les migrants qui sont ainsi déshumanisés, sont rarement interrogés, pas plus que ne le sont les chercheurs ou les ONG travaillant sur la question. Bien que n'échappant pas toujours à la stigmatisation des migrants, seul *El Watan* semble faire exception, en dénonçant le « courant d'opinion « africophobe »[89] ou en essayant d'avoir des interlocuteurs variés, ces derniers pouvant contraster nettement avec le discours officiel[90]. Hormis ces quelques exceptions, le champ lexical de la presse semble dresser une barrière infranchissable entre les nationaux et les migrants subsahariens appelés « Africains » – comme si l'Algérie n'était pas un pays africain –, présentant les conditions de vie misérables de certains de ces migrants comme leur étant intrinsèques et non dues au contexte social et politique, feignant d'ignorer leur rôle dans le développement local et les présentant comme un flot envahissant et homogène. En chosifiant les migrants et en reprenant des stéréotypes populaires dévalorisants, la presse renforce et

[86] « Sur le migrant subsaharien, beaucoup de journaux algériens versent dans la xénophobie », *HuffPost Algérie*, 03/06/2014.
[87] Dans les années 2000, on peut constater la même rhétorique sécuritaire dans les journaux marocains, à propos des migrants subsahariens présents au Maroc. À ce sujet voir :
Pian, Anaïk, « Entre ''visibilisation'' et ''invisibilisation''… », *op. cit.*, p.80.
[88] Chena, Salim, *op. cit.*, p.34.
[89] « Algérie. En finir avec le racisme anti-migrants », *Courrier International*, 21/07/2017.
[90] Entretien avec Ali Bensaâd, « L'Algérie n'est pas devenue une terre d'immigration, elle l'est depuis plus d'un demi-siècle », *El Watan*, 02/08/2017.

entretient le discours xénophobe officiel, qui y trouve une légitimation de sa politique sécuritaire et répressive[91].

Les politiciens algériens se sont en effet illustrés ces dernières années par une série de propos ouvertement racistes envers les migrants. À l'été 2017, Ahmed Ouyahia, alors secrétaire général du Rassemblement national démocratique[92], déclarait que les migrants étaient « une source de criminalité, de drogue et de plusieurs autres fléaux », quand le ministre des affaires étrangères, Abdelkader Messahel, estimait quant à lui que les migrants subsahariens constituaient « une menace pour la sécurité » du pays[93]. Lors d'une conférence de presse en avril 2018, Ahmed Ouyahia, alors premier ministre, en réponse à une journaliste qui l'interrogeait sur les critiques émises par l'organisation Human Rights Watch concernant les expulsions massives pratiquées par l'Algérie dans des conditions « dégradantes », assurait :

« Ce flux [migratoire], nous n'avons aucun complexe, en tant que gouvernement, à dire que l'Algérie le traitera. Elle le traite en concertation avec les pays d'origine, les immigrants illégaux seront renvoyés chez eux […]. Il s'agit de notre sécurité nationale, il s'agit de notre ordre public. Quand je dis sécurité nationale, parce que dans le flux de ces migrants, nous découvrons beaucoup de choses malheureusement, et ce n'est pas jeter la pierre ni aux migrants ni à leurs pays d'origine. Mais nous continuerons à organiser les rapatriements, et j'ajoute […], j'ai même vu certaines voix vouloir accuser l'Algérie de racisme. Je ne pense pas que quiconque puisse démontrer cette affabulation, concernant un pays qui a accueilli, qui continue d'accueillir ses frères africains, qui leur manifeste sa solidarité et sa coopération. Jusqu'à preuve du contraire, on n'a jamais dit que les services de police algériens ont renvoyé deux ou trois voyageurs venus du sud du Sahara par la voie normale. On oublie de dire aussi que notre pays accueille plus de 10 000 étudiants venus d'Afrique, à un flux d'un millier par an. Je ne parlerais pas de nos gestes de solidarité envers nos frères voisins du Sahel ou au Sud du Sahel »[94].

Cette réponse semble hypocrite sous bien des aspects. Qualifier les ressortissants des pays d'Afrique subsaharienne de « frères africains » ou « frères voisins » et mettre l'accent sur la

[91] Sur ce point, voir Salim Chena, *op. cit.*, chap.1.
[92] Le Rassemblement national démocratique (RND) est le principal parti du pouvoir avec l'ancien parti unique, le Front de libération nationale (FLN).
[93] « Alger durcit sa politique envers les migrants subsahariens », *Le Monde*, 03/10/2017.
[94] Conférence de presse du 14 avril 2018. La vidéo de ce passage est disponible sur Internet (à partir de la minute 19 : 17) : https://www.youtube.com/watch?v=TQ2ZQgdlbBE

solidarité, sans en préciser la nature, dont ils seraient bénéficiaires, semble une tentative de faire diversion : si l'Algérie accueille effectivement des étudiants africains (dont la proportion est relativement faible dans les universités algériennes), la question ne portait aucunement sur ce point, mais bien sur les conditions d'expulsion des migrants. Ceux-ci sont dans cette déclaration une nouvelle fois assimilés à un risque sécuritaire afin de ne pas répondre expressément à la question posée par la journaliste. Contrairement à ce qu'affirme le premier ministre, des migrants en situation régulière ont pourtant eux aussi été renvoyés aux frontières, ciblés uniquement en fonction de leur couleur de peau[95]. Enfin, hormis des accords conclus uniquement avec les autorités nigériennes afin de renvoyer leurs ressortissants au Niger, ces expulsions n'ont nullement été faites en accord avec les pays d'origine. Les autorités nigériennes se sont explicitement indignées que des centaines de migrants toutes nationalités confondues soient envoyés sur leur sol, ce qu'ils ne sont pas en mesure de gérer[96]. Les migrants ne sont donc pas « renvoyés chez eux » ni « rapatriés » (ce qui voudrait dire que l'Algérie prendrait en charge leur renvoi jusqu'à leur pays d'origine) mais bien littéralement abandonnés en plein désert, sans assistance, sans eau ni nourriture et exposés à tous les dangers. La seule affirmation véridique de cette déclaration réside dans le fait que le gouvernement algérien n'a effectivement « aucun complexe » à avoir une telle politique répressive, qui est expressément assumée et même revendiquée. Cela est confirmé toujours par Ahmed Ouyahia qui, déjà à l'été 2017 face aux premières critiques des ONG dénonçant les expulsions collectives, déclarait : « quand on me parle de droits de l'homme, je dis [que] nous sommes souverains chez nous »[97]. Ces déclarations et cette politique hostile s'inscrivent plus globalement dans une minimisation voire une négation des abus commis envers les migrants subsahariens. En effet, contrairement à d'autres pays du Maghreb, comme la Tunisie où la question des « discriminations raciales » commence à ne plus être envisagé comme un tabou et est régulièrement débattue dans les médias[98], les abus perpétrés envers les étrangers et nationaux noirs en Algérie sont largement minimisés aussi bien par la population que par les autorités[99].

---

[95] Intervention de Kaddour Chouicha, représentant du SNAPAP, au Comité pour la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille, Genève, 09/04/2018. Site d'EuroMed Droits.
[96] « Expulsions de Nigériens d'Algérie : à Agadez, le ministre de l'Intérieur réagit », *RFI Afrique*, 22/02/2018.
[97] « Ouyahia à propos de migrants africains : ''on n'accepte pas l'anarchie'' », *L'Expression*, 10/07/2017.
[98] Pouessel, Stéphanie, « Les Tunisiens noirs. Entre stéréotypes, racisme et histoire : regards sur l'actualisation d'une identité ''marginalement intégrée'' », *in* Pouessel Stéphanie (sous la direction de), *Noirs au Maghreb. Enjeux identitaires*, IRMC-Karthala, Tunis-Paris, 2012, p.83-84.
[99] Voir à ce titre notamment les propos tenus par l'ancien premier ministre (l'actuel président) Abdelmadjid Tebboune le 23 Juin 2017 devant l'Assemblée Populaire Nationale : « Algérie. En finir avec le racisme anti-migrants », *Courrier International*, 21/07/2017.

Les conséquences de cette politique et de ce discours ouvertement hostiles

Les conséquences de cette politique ouvertement xénophobe sont absolument catastrophiques pour les migrants. Les dépôts de plainte en cas de violences et d'agressions sont difficiles, car les migrants craignent de n'être pas considérés comme victimes mais coupables d'immigration « illégale » et d'encourir des peines de prison. En octobre 2015, le cas d'une migrante camerounaise battue et violée par plusieurs Algériens à Oran au quartier Coca, sous la menace d'armes et d'un chien, avait suscité l'intérêt des médias. Dans un premier temps, plusieurs hôpitaux lui avaient refusé des soins, puis, alors qu'elle s'était rendue au commissariat avec son compagnon, le commissaire avait commencé par leur demander quelle était leur confession religieuse et s'ils avaient des papiers en règle, pour finalement leur intimer l'ordre de partir[100]. C'est grâce à la médiatisation de l'affaire et à l'intervention des syndicats et associations que cette femme avait pu déposer plainte. Fouad Hassam, chargé du dossier migration au SNAPAP, avait alors déclaré :

« Le réflexe de refuser systématiquement aux migrants subsahariens de porter plainte, à cause de leur statut administratif vulnérable, a encouragé le crime et les assassinats envers cette population. […] Notre société est vraiment intolérante sur la question religieuse et raciale, ce qui explique que les Algériens n'aient pas encore fait le pas pour intégrer les migrants dans la société. La violence à leur égard est très enracinée. Les agressions verbales sont monnaie courante, les vols aussi, les employeurs qui ne payent pas, les bailleurs qui ne respectent pas leurs engagements, tout ça n'est porté ni aux oreilles des associations, ni devant la justice »[101].

Ce cas est loin d'être isolé[102] et les migrants sont encore très peu nombreux à déposer plainte. Cet état de fait alimente un cercle vicieux encourageant les viols, les agressions et les assassinats envers les migrants, car les agresseurs ont conscience qu'ils peuvent agir la plupart du temps en toute impunité. Cela est d'autant plus marqué depuis le début des rafles : nous avons pu constater une augmentation des agressions, notamment au quartier des Amandiers à Oran[103]. Le 19 et le 20 avril 2018, le SNAPAP et la LADDH lancent une alerte :

---

[100] « Le viol d'une Camerounaise relance le débat sur le sort des migrants en Algérie », *L'OBS* et *Rue 89*, 05/11/2015.
[101] *Ibid.*
[102] En janvier 2018, une migrante subsaharienne s'est fait violer par huit Algériens avec usage d'une arme à feu, au quartier des Amandiers en banlieue d'Oran. Cela n'a donné lieu à aucune réaction des autorités même après son dépôt de plainte.
[103] « Le SNAPAP alerte les autorités. Des migrants sont attaqués par des bandes d'individus armés à Oran », *Le Matin d'Algérie*, 19/04/2018.

« Depuis plusieurs jours il y a des attaques criminelles menées par des personnes encagoulées avec des chiens et armées de sabres et d'épées qui pénètrent dans ce qui sert de logement [aux migrants] pour les agresser, les voler, les violenter, violer leurs femmes et cela sans qu'aucune autorité n'intervienne. […] C'est parce qu'il y a eu une politique très agressive envers les migrants déclenchée par les autorités lors des expulsions collectives que des bandes criminelles ont compris cela comme une invitation et une permission à se comporter sans aucune retenue, avec violence et dans l'impunité totale »[104].

Ces violences sont accompagnées de pillages des habitations des migrants par leurs voisins ou propriétaires algériens, qui profitent des expulsions pour s'approprier leurs biens. Toutefois, cette déclaration n'a donné lieu à aucune réaction des autorités. Par ailleurs, les ONG dénoncent les rafles massives qui contraignent les migrants à rester enfermés chez eux, ce qui accentue « leur situation d'extrême vulnérabilité » en ayant des « conséquences désastreuses » sur leur santé et leurs conditions de vie, « en raison de la rupture d'accès aux soins et de ravitaillement en nourriture »[105].

En créant « institutionnellement les conditions à une expression de la xénophobie »[106], la politique et le discours de l'État algérien, ce dernier étant largement véhiculé par les médias, contribuent à l'expansion du racisme dans la société algérienne. Les agressions et abus commis envers les migrants, en hausse ces trois dernières années de façon concomitante à la vague de rafles et d'expulsions massives, s'expriment alors dans l'impunité la plus totale.

[104] *Ibid.*
[105] « En Algérie, les ONG dénoncent de nouvelles expulsions de migrants », *Le Monde*, 19/02/2018.
[106] Bensaâd, Ali, « L'immigration en Algérie. Une réalité prégnante et son occultation officielle », *op. cit.*, p.29.

3- Enquêter sur un sujet sensible et en terrain dangereux

Nous décrirons dans cette partie le déroulement de notre enquête en contexte hostile et en terrain dangereux, nous ferons également part des relations ambivalentes avec nos enquêtés, qui n'étaient pas toujours exemptes de danger. Enfin, nous montrerons comment nous avons essayé de négocier notre place sur un terrain difficile. D'après Daniel Bizeul, « certains terrains peuvent à juste titre être considérés comme plus difficiles que d'autres, parce que plus risqués, plus perturbants, plus coûteux en temps, plus aléatoires quant aux résultats ; il s'agit de terrains qui comportent des situations de danger physique, des antagonismes sociaux et politiques, des enjeux moraux exacerbés »[107]. Un sujet peut être considéré comme « sensible » notamment s'il s'agit d'un thème « tabou » (au sens d'une prohibition morale ou sociale), s'il y a des conséquences pour les participants de la recherche ou le groupe auquel ils appartiennent, ou s'il est susceptible de générer une menace et une situation de vulnérabilité pour le chercheur, son entourage ou les personnes étudiées[108]. À ces titres, nous pouvons considérer que notre recherche porte à la fois sur un terrain difficile et un sujet sensible, en ce qu'elle met potentiellement en danger physique et psychique le chercheur ainsi que ses accompagnateurs, et qu'elle peut révéler les conditions de vie, d'installation ou de transit d'une population migrante non-reconnue et réprimée par les autorités.

Le déroulement de l'enquête : terrain interdit, contexte hostile et société rétive à la mixité

L'habitat des migrants est souvent difficile d'accès pour le chercheur : en périphérie de la ville en raison de la dangerosité de ces quartiers, à l'intérieur de la ville en raison de la dispersion de leurs logements, ce qui rend indispensable la présence d'un accompagnateur camerounais, au moins pour les premières visites. Si les logements des migrants s'avèrent d'approche difficile, il est un autre obstacle auquel nous avons dû faire face et qui a encore compliqué notre accès au terrain : les restrictions et la surveillance policières. Notre enquête a été menée avant les rafles et expulsions massives qui ont lieu depuis l'été 2017 en Algérie. Néanmoins, la présence des migrants subsahariens en Algérie constituait déjà, pour les raisons que nous avons développées, un sujet hautement sensible. Je ne l'ai réellement mesuré que

[107] Bizeul, Daniel, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *Revue Française de science politique*, 2007/1, vol.57, p.69.
[108] Hennequin, Émilie, « La question de la sensibilité en recherche », *in* Hennequin, Émilie (sous la direction de), *La recherche à l'épreuve des terrains sensibles : approches en sciences sociales*, L'Harmattan, Paris, 2012, p.30-33.

lorsque j'ai commencé à m'engager sur le terrain dans le cadre d'un volontariat pour l'association Caritas, pour laquelle mon collègue camerounais et moi avions entrepris de mener une enquête, lancée en octobre 2014 à Oran. Mon collègue et moi avions alors été arrêtés par la police dans un quartier périphérique d'Oran nommé Coca, et amenés au commissariat pour être interrogés sur les tenants et les aboutissants de cette enquête. Dans un contexte de grande tension sécuritaire (juste après l'assassinat du Français Hervé Gourdel[109] en Kabylie), le commissaire de police nous avait reproché, d'une part en tant que Française, de m'être « aventurée » dans un quartier de banlieue réputé dangereux, et d'autre part, de ne pas avoir d'autorisation officielle pour procéder à l'enquête. Cette « excuse » de veiller à ma sécurité était d'autant plus notable et excessive que les forces de police algériennes avaient été extrêmement réactives pour m'arrêter sur le terrain, alors que dans ces mêmes quartiers, les migrants subsahariens se font régulièrement agresser ou tuer sans que la police n'intervienne jamais[110]. La problématique de ma sécurité était dans ce cas de figure mise en avant pour faciliter l'interruption de l'enquête sur un sujet hautement sensible. Le commissaire m'avait alors explicitement interdit de retourner dans l'un des quartiers périphériques de la ville d'Oran, et nous avait demandé, si nous voulions poursuivre l'enquête, d'en faire la demande à la DAS (Direction de l'Action Sociale), afin d'avoir une autorisation, puis de prévenir le commissariat qui nous octroierait alors une escorte pour nous accompagner sur le terrain. Il nous avait également menacés d'expulsion dans nos pays respectifs si nous contrevenions à ces obligations. Sachant qu'il était quasiment impossible d'obtenir une autorisation et que, quand bien même celle-ci nous aurait été accordée, il était bien sûr inenvisageable d'aller dans les lieux de vie migrants accompagnés par une escorte policière, nous n'avons pas fait cette démarche. Nous avons dû attendre plusieurs mois et l'obtention d'une lettre de mission de l'Université d'Alger 2 avec qui nous avions initié un partenariat, en espérant que ceci pourrait jouer en notre faveur en cas de nouveau contrôle policier, pour relancer l'enquête en mai 2015. Celle-ci a ainsi eu lieu durant une dizaine de jours, dans trois quartiers d'Oran, le centre-ville et deux quartiers périphériques à forte présence migrante (Aïn Beïdha et Coca). Pour ma part, j'avais limité mes déplacements au centre-ville et nous avions donné des instructions précises, sous forme d'une formation de deux jours, aux volontaires migrantes participant à la passation de questionnaires, notamment concernant les précautions à prendre sur le terrain : pas de

[109] Hervé Gourdel a été assassiné le 23 septembre 2014 à Tikjda, décapité par un groupe djihadiste algérien ayant prêté allégeance à l'État islamique.

[110] Voir à ce sujet la déclaration de Fouad Hassam, chargé du dossier migration au SNAPAP (Syndicat National Autonome du Personnel de l'Administration Publique) : « Le viol d'une Camerounaise relance le débat sur le sort des migrants en Algérie », *L'OBS* et *Rue 89*, 05/11/2015.

déplacement en groupe, pas de pochette apparente, discrétion dans les déplacements. L'enquête s'était finalement déroulée sans incident majeur et nous avions pu recueillir près de 500 questionnaires.

À la suite de cette enquête quantitative et de mon retour en France, il m'aura fallu plus d'un an pour réussir à me décider de retourner sur mon terrain pour recueillir davantage de données, tant cela me paraissait une entreprise compliquée et risquée. J'ai donc ensuite fait deux voyages de terrain en 2016 (deux mois) et 2017 (trois mois), pendant lesquels j'étais autonome et indépendante car je n'étais plus membre d'une association, pour faire des observations dans les lieux de vie migrants et recueillir des entretiens qualitatifs, cette fois uniquement auprès des migrants camerounais, car je bénéficiais d'une meilleure intégration parmi eux. Ayant toujours à l'esprit les injonctions policières, il m'a fallu faire preuve d'une extrême mesure sur le terrain. Cette peur d'être à nouveau arrêtée et interrogée par la police, et d'être ensuite expulsée, s'est muée en une certaine paranoïa me donnant parfois l'impression d'être constamment surveillée[111]. Tout d'abord, il n'a été fait aucune mention de mes recherches auprès des autorités algériennes, et c'est avec un visa touristique et une adresse déclarée à Alger que je me suis rendue par deux fois à Oran[112]. De même, malgré une visite en 2014 et des liens initiés avec l'Université d'Oran 2, j'ai finalement préféré éviter de m'y rendre à nouveau pour faire part de mes recherches. Il me semblait en effet compliqué d'essayer d'être le plus discrète possible sur le terrain afin de ne pas attirer l'attention des autorités, et dans le même temps, de me rendre visible en allant communiquer à l'Université sur les raisons de ma présence à Oran. L'Église, cadre qui pouvait au début m'apporter un certain soutien (Caritas étant une association gérée par l'Église) arguant de la délicatesse de ma situation et de la quasi-certitude que je me ferai à nouveau arrêter et interroger par la police, a alors refusé de me loger. J'ai dû me loger chez une connaissance amicale, ce qui finalement m'assurait une discrétion maximale. Je ne suis pas retournée au quartier Coca où j'avais été arrêtée par la police en 2014, car les risques (d'arrestation par la police et/ou d'agression) étaient trop importants, bien que ce quartier concentre beaucoup de migrants et que cela aurait été intéressant d'y faire des observations. Cependant je suis allée quelques fois dans des quartiers périphériques à forte présence migrante,

[111] Cette impression qu'a le chercheur d'être constamment surveillé sur son terrain même quand il ne l'est pas, ainsi que l'angoisse et la nervosité qui surviennent après un premier interrogatoire de police, sont bien explicités par Lisa Richaud dans « Mise en scène de l'innocence et jeux d'attention », *Civilisations*, n°64, 2015, p.31.
[112] En Algérie les étrangers occidentaux sont normalement tenus de déclarer tous leurs déplacements dans le pays auprès de leur commissariat de police de résidence. Au besoin, si les autorités l'estiment nécessaire selon l'endroit où ils se rendent, ils les feront accompagner par une escorte policière afin de garantir leur sécurité.

tels que Aïn Beïdha et les Amandiers. Ces deux quartiers étant réputés dangereux et considérés comme des « zones de non-droit », je ne m'y suis rendue que rarement, et j'y allais toujours en taxi, pour être déposée juste devant la maison où je me rendais. Cependant, le risque de surveillance n'était pas seulement lié à la police algérienne : il me fallait également être discrète envers le voisinage et la population algérienne, dans une société ouvertement rétive à la mixité, qu'elle soit entre les sexes ou entre ce qui est perçu comme des « races ». Apparaître trop proche de mes interlocuteurs camerounais dans l'espace public algérien aurait pu nous mettre mutuellement en danger : le simple fait de marcher côte-à-côte attirait sur nous tous les regards. Je devais donc faire preuve de vigilance et de discrétion en tout lieu et à tout moment, et certaines précautions s'imposaient, comme ne pas m'attarder dans les rues en compagnie des migrants qui m'accompagnaient, mais aller d'un point à un autre sans perdre de temps, entrer rapidement chez eux, ne pas rester près d'une porte entr'ouverte donnant sur la rue ou le palier. En effet si des passants ou des voisins m'apercevaient seulement dans une maison de migrants, cela pouvait avoir des conséquences négatives graves : tout pouvait très vite dégénérer. Ainsi j'ai pu constater la très grande hostilité de certains voisins algériens me voyant entrer dans une maison de migrants, alors que j'étais accompagnée par un homme camerounais (cette scène est relatée ci-après). La question de ma relation avec les migrants, mal perçue par le voisinage algérien, a été encore plus centrale les quelques fois où je me suis rendue dans les hôtels-dortoirs tenus par des concierges algériens. Une fois notamment, un concierge n'a pas caché sa grande irritation de me voir rendre visite à une Camerounaise qui m'avait présentée à lui comme une « amie » pour que je puisse entrer dans sa chambre. Il m'a laissée aller dans sa chambre au rez-de-chaussée mais a refusé que je monte à l'étage, et cela après m'avoir demandé ma nationalité et m'avoir dit d'un ton agressif qu'il ne « serait pas responsable s'il m'arrivait quelque chose ». Dans un autre hôtel-dortoir, j'ai dû me faire passer pour un membre d'une ONG venant visiter une malade.

Le problème du manque de sécurité sur le terrain et de la condition impérative de discrétion était particulièrement notable dans les quartiers de la banlieue d'Oran. A Aïn Beïdha notamment, l'un de mes accompagnateurs a en effet été victime d'intimidation et d'une tentative d'agression à l'arme blanche – un grand hachoir brandi juste au-dessus de sa tête – à quelques mètres de moi par un voisin algérien pour qui il était intolérable qu'une femme blanche qu'il avait d'abord prise pour une Algérienne, pénètre dans une maison de migrants noirs. Il m'avait ouvertement accusée de venir y faire de la prostitution, n'envisageant pas un seul instant qu'une femme qu'il croyait issue de la population locale puisse avoir des relations

simplement amicales ou professionnelles avec ses voisins migrants. Ce jour-là, bien qu'il ait été très difficile de faire descendre la tension, et que nous soyons passés tout près d'un drame, l'agresseur a commencé à se calmer à partir du moment où il a compris que je n'étais pas Algérienne mais Européenne. N'étant pas issue de la population locale, je bénéficiais alors de la part des Algériens d'une très relative tolérance et de davantage de liberté de mouvement. Le fait d'être étrangère (à double titre : à la communauté étudiée et au pays dans lequel se déroule ma recherche), a donc pu avoir des répercussions paradoxales sur les conditions de mon enquête, en me rendant plus visible mais aussi en me permettant de me soustraire de situations périlleuses ou défavorables. Ainsi, dans ce contexte très particulier où se mêlent interdiction, hostilité, intolérance, il m'a fallu faire preuve d'inventivité pour contourner les restrictions, notamment par la discrétion avec mes enquêtés dans l'espace public ou la duperie en me donnant un autre rôle auprès d'interlocuteurs algériens.

Les attitudes paradoxales des enquêtés : genre, nationalité et statut d'enquêtrice

Concernant mes enquêtés camerounais, le fait que je sois Française et non Algérienne créait chez beaucoup d'entre eux une sorte de soulagement instantané. Ils me posaient d'ailleurs immédiatement la question de savoir quelle était ma nationalité. J'étais extérieure à une société qu'ils exècrent pour la plupart, ce à cause d'un racisme anti-noir très lourdement vécu et subi, et je venais précisément de l'Europe fantasmée qu'ils espèrent presque tous rejoindre. La majeure partie du temps, les Camerounais me témoignaient donc d'une certaine bienveillance et d'une certaine confiance[113], l'éventuelle méfiance à mon égard venant non pas de ma nationalité, mais plutôt de mes activités, qui pour certains Camerounais n'apparaissaient pas claires. Je mentionne à titre d'exemple un appartement-dortoir où il n'y avait que des hommes et où j'ai ressenti, la deuxième fois où je suis allée là-bas, un grand malaise. Lors de ma première venue, pendant que je faisais un entretien avec l'un d'entre eux dans une pièce, les autres étaient confinés dans l'autre pièce de l'appartement où ils avaient un débat sur ma personne pour savoir s'il fallait, ou non, me faire confiance. L'un d'eux, particulièrement emporté, essayait de convaincre les autres qu'il ne fallait pas répondre à mes questions ni me fréquenter car cela pourrait avoir des répercussions sur leur voyage (ils avaient en effet prévu, pour trois d'entre eux, de se rendre quelques jours plus tard en Libye puis en Italie, ce qui constituait un cas de

[113] Ainsi certains se confiaient à moi précisément du fait que je n'étais ni Algérienne ni Camerounaise : étant donné que j'étais extérieure à la fois au pays d'accueil et à leur communauté, ils se sentaient plus en confiance pour me parler de sujets très personnels, sans que je ne les juge.

figure particulièrement intéressant ; le revers de la médaille étant la fébrilité de ces trois hommes). Un autre se demandait si me donner des réponses au sujet de leurs itinéraires et stratégies migratoires n'allait pas avoir des répercussions négatives sur les migrants qui allaient ensuite venir en Algérie. Il m'a donc fallu justifier cette étude universitaire sur des points sur lesquels je ne m'étais pas nécessairement interrogée jusqu'alors, notamment sur les éventuelles répercussions négatives que cela pourrait avoir sur les migrants[114] ; je m'étais plutôt focalisée, jusque-là, sur les répercussions positives que cela pourrait avoir à terme : à savoir, produire une étude sur un sujet peu étudié.

Au début de mon premier retour sur le terrain, il y a donc eu quelques ajustements à faire, concernant mon statut. Dès le début, j'ai essayé autant que possible d'expliquer en détails à mes interlocuteurs qui j'étais, ce que j'avais fait avant, ce que je faisais actuellement, et quels étaient les buts de cette recherche. Pourtant, toutes ces précisions devaient être réitérées lorsque j'ai remarqué que ma première accompagnatrice camerounaise, qui avait à charge d'introduire à ses connaissances par téléphone ma personne et ma recherche, en vue de prévenir de notre venue ou de prendre un rendez-vous, me présentait encore comme une « journaliste »[115] ou comme membre d'une ONG, cela créant des quiproquos et de la méfiance à mon égard. Or il était très important de ne pas fausser dès le départ la perception que les personnes rencontrées pouvaient avoir sur qui j'étais et ce que je faisais. L'interconnaissance étant très développée au sein de la communauté camerounaise, une rumeur sur une perception erronée de mon statut et des buts de ma recherche aurait pu avoir des conséquences très incertaines, et me restreindre l'accès au terrain[116].

---

[114] Élie Goldschmidt fait part de cette préoccupation : quelles sont les informations sensibles de notre terrain que nous pouvons dévoiler, au risque de mettre en difficulté nos enquêtés ? « Il faut admettre que l'instauration de connaissances précises et fiables sur un terrain aussi sensible que celui des migrations clandestines demande beaucoup de prudence et une attention critique toute particulière. Une seconde difficulté importante surgit lors de la publication des résultats de l'enquête. La publication d'informations ''sensibles'' peut porter préjudice aux migrants clandestins ainsi qu'aux personnes et institutions qui participent au fonctionnement de leurs réseaux ». Goldschmidt, Élie, « Enquête institutionnelle et ''contre-enquête'' anthropologique : migrants en transit au Maroc », *in* Bouillon, Florence, Fresia, Marion et Tallio, Virginie (sous la direction de), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, CEA-EHESS, Paris, 2005, p.148.

[115] Anaïk Pian a été confronté peu ou prou aux mêmes difficultés sur son terrain alors qu'elle menait une enquête, commencée en 2003, sur les migrants sénégalais au Maroc :
« Les deux principales difficultés auxquelles je me suis heurtée ont tenu à l'identité et au statut qui m'étaient assignés, l'un en tant que femme européenne, l'autre tenant à une confusion souvent faite *a priori* et qui tendait à m'assimiler à une journaliste ». Voir les annexes de son livre, où elle détaille sa démarche d'enquête :
Pian, Anaïk, *Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, La Dispute, Paris, 2009, p.219.

[116] Antonella Di Trani, qui a enquêté sur la communauté juive du *ghetto* de Venise, fait également état de la rapidité des nouvelles circulant dans un lieu exigu et un milieu d'interconnaissances serrées : la présence du chercheur sur le terrain est vite connue, et avant même qu'il ne rencontre certains de ses interlocuteurs, ceux-ci émettent des spéculations sur les buts de sa recherche. Di Trani, Antonella, « Travailler dans des lieux sensibles. Quand

Concernant les *maquis* camerounais d'Oran, les bars-restaurants informels où j'ai mené une grande partie de mon enquête, ils ne sont connus que de ceux qui ont l'habitude de les fréquenter : rien, sur la porte d'entrée, ne permet de distinguer que tel ou tel appartement fait *maquis*. Pour y entrer pour la première fois – et d'autant plus si, comme moi, on ne fait pas partie de la communauté migrante – il vaut mieux être accompagné par quelqu'un qui est connu des gérants. Ainsi, si j'ai pu pénétrer aisément dans quelques maquis, c'était avant tout grâce à certains de mes accompagnateurs, des *anciens* ou amis des gérantes et connus de tous, qui ont alors immédiatement accepté ma présence. En effet les *maquis* dont il est question dans cette recherche sont toujours exclusivement gérés par des femmes. Leur compagnon fait figure d'autorité : il surveille, contrôle les allers et venues, a le pouvoir de déclarer tel ou tel individu *persona non grata* à l'intérieur de son *maquis*. Toutefois ce rôle n'implique pas la gérance du *maquis* à proprement parler, car c'est sa compagne qui s'en charge. Les clients habitués, eux, peuvent entrer quasiment à toute heure du jour et de la nuit – certains maquis restant toujours ouverts – en se signalant à la porte par le *code* camerounais : plusieurs coups dont le rythme est connu des seuls initiés. La prudence pour filtrer les entrées dans les *maquis* est en effet de mise, car les gérants y font un *business* en tout point illégal : ils sont bien souvent eux-mêmes sans papiers, ils transforment leur appartement en bar-restaurant informel, ils y vendent de l'alcool sans licence et les femmes qui y habitent y font parfois de la prostitution, même si cela est très loin d'être systématique. Ainsi, dans deux *maquis*, j'ai été déclarée *persona non grata* et mise à la porte par les gérants de façon plus ou moins cordiale ou au contraire très virulente. Ne voyant pas d'un bon œil ma venue assidue, les gérants m'ont accusée d'être une journaliste cachant des caméras dans son dictaphone, ou d'être une « indic » de la police enquêtant pour leur faire fermer leur *business*. Je percevais ces accusations de façon d'autant plus ironique que j'essayais moi-même de ne pas me faire repérer par la police, étant en situation délicate et menant une enquête informelle et sans autorisation.

Ainsi, bien que cela présente un intérêt majeur pour mon travail, il m'a justement été très difficile d'obtenir un entretien avec des gérantes de *maquis*. Si j'ai pu faire quatre entretiens

---

l'ethnographie devient suspecte », *in* Fassin Didier et Bensa, Alban (sous la direction de), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, La Découverte, Paris, 2008, p.248.
De même, Julie Baujard, qui a mené une recherche sur les réfugiés en Inde, montre comment ses enquêtés ont continué de l'associer au Haut-Commissariat pour les Réfugiés où elle avait d'abord effectué un stage, alors que pendant son deuxième séjour sur le terrain, elle ne dépendait plus de cet organisme. Cet « étiquetage institutionnel » a pu lui être défavorable, certains réfugiés la considérant explicitement comme une « espionne à la solde du HCR ». Baujard, Julie, « Ni espionne, ni avocate. La place ambiguë de l'ethnologue auprès des réfugiés », *Terrains sensibles…*, *op. cit.*, p.131.

avec des gérantes de *maquis*, seuls deux de ces entretiens sont réellement intéressants et exploitables. Conscientes qu'elles font un commerce illégal, certaines gérantes ont manifesté de la méfiance ou une irritation à mon égard. Cependant, accéder à l'espace du maquis et y être acceptée était déjà un avantage puisque cela m'a permis de mobiliser d'autres techniques d'enquête et de collecter de nouvelles données. Ainsi j'ai pu faire des observations, notamment lors de soirées au *maquis*, ou m'entretenir avec des jeunes femmes et jeunes hommes qui habitent chez elles. Lorsque j'ai demandé aux gérantes des *maquis* où j'allais le plus régulièrement, si elles acceptaient de faire un entretien avec moi, elles ont décliné en me disant des formules telles que « je n'ai rien à dire » ou « mon histoire est la même que toutes les autres ».

L'accès aux *maquis* ou autres espaces fréquentés par les migrants n'est possible que grâce à la médiation. Certains de mes accompagnateurs étaient des *anciens*, connus et respectés de la communauté camerounaise. Si j'étais introduite par eux, j'étais, de fait, plutôt bien accueillie et l'objet de peu de méfiance. L'un d'entre eux s'est avéré être mon plus grand soutien, mon accompagnateur et mon informateur principal, en plus d'être, dans certains quartiers ou certaines maisons, un garde du corps à part entière. Il avait pourtant été mis en garde plusieurs fois, dont une fois de façon extrêmement agressive, par certains de ses compatriotes qui avaient des doutes sur mes activités, me prenant pour une « indic », une « espionne », un « agent infiltré », qui allait les dénoncer et leur faire cesser leurs activités illégales, telles que les escroqueries pratiquées par les *anciens*. Quant aux membres les plus influents de la communauté camerounaise, tels que le président de la communauté ou certains *anciens*, auprès de qui je m'étais bien sûr présentée en détails, ils me jaugeaient avec une certaine distance cordiale non dénuée d'hypocrisie. Si certains prétendaient d'abord s'intéresser à ma recherche, ils veillaient finalement à limiter les informations qu'ils me donnaient ou à ne pas m'inviter chez eux. Ainsi, j'ai pu faire l'entretien le plus court jamais réalisé (une vingtaine de minutes) avec le président de la communauté. De même, un des *anciens*, connu et respecté de tous, qui a toujours été très cordial avec moi, contribuait lui-même à véhiculer des rumeurs à mon égard, disant que j'étais une « indic ». En revanche, d'autres *anciens*, qui auraient pu me manifester une certaine méfiance eu égard à leurs activités, étaient au contraire très bienveillants envers moi, m'accueillant chaleureusement dans leurs maisons. Ceux-ci pensaient notamment que ma

recherche pourrait mettre en lumière leurs exécrables conditions de vie en Algérie et, éventuellement, contribuer modestement à une évolution de leur statut et de leurs droits[117].

Vers la fin de mon terrain les rumeurs sont devenues de plus en plus importantes et difficiles à gérer. Ces rumeurs me prêtant des activités d' « espionne » prenaient une ampleur telle que l'un de mes informateurs m'a un jour mise en garde, me disant que cela pourrait commencer à devenir dangereux, et m'a explicitement demandé de ne pas me rendre en banlieue d'Oran et même de « ne plus revenir en Algérie, en tout cas de ne plus fréquenter les Camerounais ». D'après lui, les risques – d'agression ou même de meurtre – étaient bien réels, et continuer d'enquêter aurait été m'exposer davantage.

Dans une moindre mesure, j'ai aussi été soupçonnée de faire de la prostitution ou au contraire de « chercher des gigolos ». On m'a également prêté des relations de couple avec mes accompagnateurs ou informateurs successifs. Cette suspicion des enquêtés envers les chercheurs sur leur terrain est relativement fréquente : « s'il apparaît à l'évidence que le dessein de l'étranger n'est pas politique, qu'il n'est pas non plus économique puisqu'il n'y a pas d'argent à gagner ni à perdre avec lui, c'est qu'il cherche le sexe. Que pourrait-il vouloir d'autre ? »[118]. Enfin, il n'a pas toujours été aisé de gérer mon statut de femme européenne parfois objet de fantasmes de la part des migrants. Un de mes principaux informateurs était d'abord venu vers moi avec une intention de séduction, avant de sembler prendre réellement au sérieux mon étude. Devenu un informateur précieux, il n'a pas pour autant cessé ses diverses et gênantes tentatives de séduction dont il m'a fallu m'accommoder, notamment en les ignorant ou en tentant de mettre en avant le fait que je n'étais pas célibataire. Entre autres attributs, l'apparence du chercheur, son genre, son identité – ou ce que les autres en perçoivent – interviennent de manière très explicite dans sa relation avec ses enquêtés et peuvent alors apparaître comme avantages ou inconvénients[119]. Ici, le fait d'être une femme a pu, parfois, grandement faciliter mon entrée dans des lieux, notamment dans des chambres de *maquis* réservées aux femmes ; en revanche, cela a aussi pu orienter ma relation avec certains hommes,

---

[117] Michel Agier décrit comment des enquêtés en position préjudiciable peuvent légitimement faire des demandes de sens, de protection ou d'appui au sociologue sur son terrain, dans l'espoir qu'il s'engage pour leur cause.
Agier, Michel, « Ni trop près ni trop loin. De l'implication ethnographique à l'engagement intellectuel », *Gradhiva*, n°21, 1997, p.70.

[118] Caratini, Sophie, *Les non-dits de l'anthropologie. Suivi de Dialogue avec Maurice Godelier*, Éditions Thierry Marchaisse, collection « Les non-dits », Vincennes, 2012, p.57.

[119] Agier, Michel, « Ce qui rend les terrains sensibles… Et l'anthropologie inquiète », *Terrains sensibles…*, *op. cit.*, p.178.

qui étaient résolus à tenter de me séduire.

J'ai aussi été, bien que rarement, prise à partie de façon peu amène par certains migrants, à cause de ma nationalité. Les dirigeants européens et particulièrement les dirigeants français qui se sont succédé, étaient tenus en partie responsables de la situation économique de l'Afrique subsaharienne et du Cameroun en particulier. Le président Paul Biya (au pouvoir depuis 38 ans), était décrit comme une « marionnette » des dirigeants européens et maintenu au pouvoir pour servir leurs intérêts économiques. Ainsi, l'on m'incluait parfois dans un « vous » accusatif, me disant : « si les Africains partent, c'est à cause de *vous* les Européens, pour partir [re]prendre l'or que vous prenez chez nous ». La politique de fermeture des frontières européennes, dans ce contexte, était vécue comme injuste, mais une simple façon de retarder leur arrivée en Europe, non de la contrer totalement : « il y aura des sacrifiés [morts en migration], mais il y aura ceux qui arriveront toujours à entrer, même si *vous* fermez toutes les frontières ». Cette prise à partie a été particulièrement marquée un jour où la chaîne France 24 a diffusé l'information selon laquelle le président Macron projetait de négocier des accords avec les dirigeants libyens afin de maintenir les migrants sur leur sol, leur rendant encore plus difficile l'entrée en Europe. Je constituais alors pour ces personnes la parfaite cible pour se décharger de leur frustration d'avoir dû quitter un pays à l'économie exsangue, et d'être limités dans leur liberté de mouvement.

J'essayais de prévoir autant que possible mon entrée dans les intérieurs camerounais : lorsque j'avais été introduite une première fois dans les appartements, je m'y rendais souvent seule, à pieds, dans le centre-ville ; j'ai dû pour cela faire de gros efforts pour m'orienter dans l'espace et me rappeler de l'emplacement des appartements dans le dédale des rues. Souvent, je prévenais de mon arrivée, puis je frappais à la porte avec le *code* camerounais, enfin j'entrais dans la pièce principale. Dans les *maquis* en particulier, il pouvait y avoir de très nombreuses personnes. Il était parfois assez intimidant d'entrer dans une pièce où étaient réunis une dizaine ou une quinzaine de Camerounais la plupart inconnus, dont la majorité était des hommes alors que j'étais systématiquement la seule femme blanche. Lors de soirées festives, comme par exemple dans le plus grand *maquis* camerounais d'Oran, il pouvait y avoir encore plus de monde, jusqu'à 70 personnes confinées dans trois pièces.

Arriver dans ces intérieurs, à l'improviste ou non, m'a fait réellement pénétrer l'intimité de ces maisons, et donné à voir et à vivre des scènes insoupçonnées, qui m'ont parfois amenée à me

questionner sur la distance à observer par rapport à mes interlocuteurs. Il m'était en effet parfois difficile de ne pas intervenir devant certaines scènes, et de garder mon rôle d'observatrice. Daniel Bizeul souligne ce paradoxe du chercheur en sciences sociales qui est sommé par ses pairs de la discipline de ne pas prendre position : « un des paradoxes des études sur le monde social est que celui qui participe à la vie des autres en vue d'en avoir une connaissance directe et sensible est également celui qui doit en permanence offrir des preuves de non-implication, comme si bien connaître le monde des autres exigeait d'observer de loin, le cœur éteint, le nez pincé »[120]. Cela a été un réel questionnement pour moi pendant toute la durée de mon terrain, à savoir quel était le juste positionnement et la juste distance à observer : « au cœur de la relation ethnographique il y a une tension qui s'exerce entre une dimension de distance et une dimension de proximité, qui est à la fois source d'inconfort et vecteur de connaissance »[121]. Être la témoin de violences conjugales, voir des personnes à demi-nues dans leur lit ou sortant de la douche, manger dans le même plat, m'asseoir sur des banquettes servant parfois de lit dans des pièces souvent exiguës, entraînait une certaine proximité avec certains de mes enquêtés qui me mettait quelquefois mal à l'aise. Cette relation ambivalente entre la chercheure occidentale en sciences sociales et ses enquêtés a été très bien résumée par Sophie Caratini. Parlant des enquêtés, elle déclare :

« On en profite pour essayer de régler ses comptes avec l'histoire, qui pèse aussi très lourd de ce côté. On multiplie les embûches, on rivalise, on joue au chat et à la souris, ou l'on essaye gentiment de répondre à ce qu'on croit – là aussi – être les attentes de l'étranger. Parfois même on s'éprend de cet homme ou de cette femme qui est venu(e) vers vous, seul(e) et les mains nues, et qui se donne tant de mal pour manger ce qu'on lui donne, s'asseoir comme il faut et apprendre cette langue qui n'intéresse pas les autres Blancs. On s'éprend et l'on veut qu'il (elle) reste là toujours »[122].

Ces paradoxes dans l'attitude des enquêtés envers la chercheure, entre tentative de séduction et de rapprochement d'une part, rejet, suspicion et agressivité d'autre part, ont été particulièrement flagrants dans le cadre de notre enquête. Finalement, les réajustements, les décalages et les rapprochements dans la relation entre la chercheure et ses enquêtés, participent de la fécondité

[120] Bizeul, Daniel, « Enquête par observation : s'impliquer et garder la tête froide », *La recherche à l'épreuve des terrains sensibles…, op. cit.*, p.128.
[121] Albera, Dionigi, « Terrains minés », *Ethnologie française*, 2001/1, vol.31, p.9.
[122] Caratini, Sophie, *op. cit.*, p.59.

du travail sur le terrain, en ce qu'ils sont à même de révéler certaines caractéristiques de la population étudiée[123]. En l'occurrence, la méfiance de certains de mes enquêtés envers moi, pouvait être symptomatique des risques encourus par une population stigmatisée au statut et à la présence extrêmement précaires ; de même, leurs tentatives de rapprochement pouvaient parfois être motivées par l'espoir que je puisse leur venir en aide de façon matérielle, financière ou pratique, notamment en leur facilitant leur venue en Europe, alors qu'ils se trouvaient en situation d'immobilité malgré eux au Maghreb.

Les spécificités d'un terrain difficile et d'un sujet sensible peuvent être constatées à l'aune des difficultés survenues pendant l'enquête, notamment : mises en garde et restrictions des autorités, hostilité manifeste du voisinage, méfiance de certains enquêtés envers mes activités, prises à partie, rumeurs et soupçons véhiculés autour de ma personne. Finalement, la juste distance à observer envers mes enquêtés s'est négociée au cas par cas : j'ai essayé de faire preuve d'empathie, mais sans intrusion perturbatrice dans leur vie privée ou leurs relations interpersonnelles, et si j'ai pu nourrir certaines amitiés ou m'impliquer personnellement en fournissant à certains une aide ponctuelle (dépenses de santé ou accompagnement à l'hôpital notamment), j'ai veillé à ce que cette aide ne dépasse pas certaines limites. Essayer de rester très discrète dans l'espace public, garder une distance avec certains de mes enquêtés en particulier les plus méfiants, prendre au sérieux les recommandations de sécurité faites par certains de mes accompagnateurs, savoir rester attentive aux signaux m'indiquant des limites à ne pas dépasser sous peine de me mettre en danger : c'est ainsi que j'ai cherché à négocier ma place sur le terrain et selon les circonstances, dans un remaniement constant des rôles et des relations.

[123] De La Soudière, Martin, « L'inconfort du terrain. ''Faire'' la Creuse, le Maroc, la Lozère… », *Terrain*, n°11, 1988, p.3, 7 et 8.

Chapitre 1 :

Parcours migratoires d'*aventuriers* camerounais

Introduction du chapitre 1

Dans ce chapitre, les parcours migratoires des Camerounais seront détaillés. Nous retracerons l'intégralité de leurs parcours du Cameroun à l'Algérie, et donnerons un aperçu de leurs parcours après ce dernier pays – l'Algérie et la ville d'Oran étant considérés par la majeure partie d'entre eux comme une étape pendant leur voyage vers l'Europe. Nous commencerons par expliquer les causes de départ du Cameroun, qui sont principalement la mauvaise gouvernance, une impossibilité d'accéder au marché de l'emploi, de faibles salaires, mais aussi l'influence des médias et de l'entourage, particulièrement des émigrés. Puis nous nous pencherons sur le tronçon du voyage entre le Cameroun et Tamanrasset, la première grande ville du sud algérien. La violence subie par les migrants est une des caractéristiques essentielles de ce voyage, et les itinéraires qu'ils empruntent sont soumis à des évolutions en fonction des contextes politiques. Nous verrons ensuite quelle est la fonction des *ghettos* camerounais de Tamanrasset, et comment s'exerce le pouvoir des principales figures de ces lieux de vie communautaires affranchis des lois du pays hôte. En particulier, nous constaterons que les femmes qui n'ont plus de ressources pour continuer leur voyage font alors l'objet de transactions financières entre les responsables des *ghettos* de Tamanrasset et les *mères* de *maquis* d'Oran. Ensuite, nous expliquerons quels sont le vécu du couple en migration, les arrangements opérés au sein de celui-ci, et le statut des enfants nés de ces unions souvent temporaires. Ces mises en couple concernent avant tous les hommes ayant d'importants moyens financiers, qui peuvent se permettre d'entretenir une femme et de lui financer la suite de son voyage. Le couple en migration se révèle précaire et dans la majorité des cas, il est perçu comme un arrangement temporaire permettant à l'homme comme à la femme d'accéder à certains services. Dans ce contexte, il existe toujours un fort ascendant de l'homme sur la femme et parfois, des violences peuvent se produire. Enfin, nous présenterons les deux principaux itinéraires empruntés par les migrants pour se rendre en Europe à partir de l'Algérie. Ces itinéraires également, sont fortement évolutifs en fonction des politiques migratoires des États « de transit » et de destination. La pression exercée par l'Union européenne sur la Libye et le Maroc, et les aides financières conséquentes qu'elle accorde à ces États afin qu'ils retiennent les migrants sur leur sol, ont des conséquences très concrètes sur les parcours des migrants, notamment en termes de violences subies.

1- Les causes de départ du Cameroun, fortement corrélées à l'influence des réseaux sociaux et des migrants déjà en Algérie

Lorsque je demande à mes enquêtés pour quelles raisons les Camerounais sont aussi nombreux à émigrer, les réponses convergent : impossibilité d'accéder au marché de l'emploi même pour les personnes diplômées (à moins d'avoir un réseau de connaissances ou d'accepter des conditions telles que des faveurs sexuelles ou payer pour se faire embaucher), salaires extrêmement bas qui ne permettent pas de subvenir même aux besoins primaires, mauvaise gouvernance (népotisme[124], ploutocratie[125], gérontocratie[126], cleptocratie[127]), influence des médias donnant une image idéalisée de l'Occident, influence de l'entourage et particulièrement des émigrés au Maghreb ou en Europe lors de leur retour au Cameroun ou via les réseaux sociaux (Facebook) impactant ceux restés au Cameroun avec leur mise en scène (photos). Dans ce sous-chapitre nous allons expliquer toutes ces causes de départ, nous détaillerons également les profils de divers enquêtés avant le départ, en montrant ce qui les a poussés à émigrer.

Une économie exsangue et une corruption généralisée, une impossibilité d'accéder aux emplois et aux soins

Paul Biya, 87 ans, est le président camerounais en poste depuis 1982. Il a été réélu le 7 octobre 2018 pour un 7ème mandat, ayant fait modifier en 2008 la constitution qui limite à deux les mandats présidentiels. Pendant 38 ans de pouvoir, il a en effet été régulièrement « réélu » par des élections où les fraudes sont flagrantes et dénoncées par l'opposition. Il mène une vie très luxueuse : il aurait dépensé 157 millions d'euros en voyages privés depuis qu'il est président. Notamment, il séjourne régulièrement dans un hôtel de Genève en Suisse avec sa cour, dépensant 35 000€ par jour. Pendant toute la durée de sa présidence, il aurait passé 4 ans et demi à l'étranger. 75% des Camerounais ont moins de 25 ans et n'ont connu que Paul Biya

[124] Le népotisme consiste à favoriser des proches, des membres de sa famille ; notamment le népotisme tribal, consiste à favoriser en particulier des personnes de sa région d'origine, par exemple en leur octroyant des postes hauts-placés au gouvernement. Voir :
Gandoulou, Justin-Daniel, *Dandies à Bacongo. Le culte de l'élégance dans la société congolaise contemporaine*, L'Harmattan, Paris, 1989, p.55 et 76.

[125] État d'une société dans laquelle les plus riches exercent plus ou moins directement le pouvoir politique ou jouissent d'une influence prépondérante.

[126] Gouvernement dominé par des vieillards.

[127] Système politique dans lequel les gouvernants pratiquent, au plus haut sommet de l'État, la corruption et le pillage des deniers publics.

comme président. Selon l'ONG Transparency International, le Cameroun est classé parmi les 30 pays les plus corrompus au monde[128].

Cette dictature est très largement soutenue par le gouvernement français pour les intérêts économiques qu'elle permet à l'ancienne puissance coloniale[129]. Deux zones du Cameroun traversent actuellement une grave crise donnant lieu à une très grande insécurité pour les habitants : la région de l'Extrême-Nord[130] et les régions anglophones (régions du Nord-Ouest

---

[128] « Cinq choses à savoir sur Paul Biya, le président camerounais », vidéo *Le Monde*, 07/10/2018.

[129] Le philosophe, politologue et historien camerounais Achille Mbembe écrit ainsi dans une chronique, à propos des « tyrans séniles et jouisseurs » à la tête des « États voyous d'Afrique centrale » : « Il n'est pas rare que les balles, les fusils, les gaz lacrymogènes et les véhicules militaires qu'ils utilisent pour mater leur peuple soient d'origine française. Il en est de même des engins équipés de mitrailleuses qu'ils font défiler sur le boulevard principal de la capitale à l'occasion de la fête nationale. La plupart des contrats d'exploitation des gisements miniers sont signés avec des compagnies françaises. La surveillance de l'espace aérien, la gestion des ports, des aéroports, des chemins de fer et la destruction des immenses forêts n'échappent guère à la règle. Il n'y a pas jusqu'aux uniformes de l'armée, aux chaussures et bérets des soldats, aux cartes d'identité, aux passeports, à la monnaie nationale et aux boîtes d'allumettes qui ne soient fabriqués par des entreprises françaises ou leurs succursales ».
Mbembe, Achille, « ''Les États voyous d'Afrique centrale sont les derniers avatars de la Françafrique'' », *Le Monde*, 04/03/2020.

[130] L'insécurité dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun est causée par la secte islamo-terroriste d'origine nigériane Boko Haram. Son nom signifie « l'éducation occidentale est illicite » ; ses racines historiques se trouvent à Maiduguri, dans l'État du Borno, à l'extrême Nord-Est du Nigeria. Les racines du mouvement datent de 1995 : « à Maiduguri, [le leader] Mohammed Yusuf enseigne [alors] le Coran et un islam radical qui refuse le mode de vie et les principes occidentaux. Il dénonce également la corruption des hommes politiques qui détournent la rente pétrolière et qui laissent les populations du Nord dans une misère profonde ». La principale revendication de Boko Haram est l'application de la charia (loi islamique) et la pratique d'un islam radical sur l'ensemble du territoire nigérian. C'est en 2003 que les membres de Boko Haram ont recours à la violence pour la première fois. Depuis, ils ne cessent de s'armer et de multiplier les actions sanglantes. Particulièrement depuis l'exécution de Mohammed Yusuf par les forces de sécurité en 2009, les membres de la secte lancent régulièrement des séries de raids meurtriers contre les symboles du pouvoir politique. En 2010 Abubakar Shekau succède à Mohammed Yusuf à la tête du mouvement. Depuis cette date, la menace de Boko Haram ne cesse de s'amplifier jusqu'à devenir un des principaux sujets de préoccupation pour le gouvernement nigérian. Loin de disparaître, le mouvement s'est intensifié et s'est converti aux méthodes terroristes, telles que les attentats-suicides, l'utilisation de kamikazes et les enlèvements de personnalités politiques. Le nombre des membres de la secte est en expansion et avoisinerait les 300 000 personnes selon un rapport de 2011. Ce succès se nourrit de la crise économique et sociale dans laquelle est plongée le Nigeria depuis l'indépendance. Pourtant, la majorité des Nigérians rejettent la secte et son idéologie. La menace de Boko Haram s'étend sur le territoire des pays voisins du Nigeria : la porosité des frontières rend aisé les circulations de combattants islamistes au sud-est du Niger, à l'ouest du Tchad et à l'extrême nord du Cameroun. En particulier la région de l'Extrême-Nord du Cameroun sert de base de repli depuis des années au islamistes pourchassés au Nigeria. Depuis 2012, les attentats de Boko Haram dans cette région ne cessent de se multiplier.
Guibbaud, Pauline, *Boko Haram. Histoire d'un islamisme sahélien*, L'Harmattan, Collection Mondes en mouvement, Paris, 2014, p.54 à 56, p.62 à 65, p.115, p.117.
De plus, une branche de Boko Haram a prêté allégeance en 2015 à l'organisation État islamique. À l'extrême nord du Cameroun, les membres de Boko Haram incendient et pillent les villages, kidnappant ou massacrant les civils. Des soldats camerounais, tout comme des soldats nigérians, commettent parfois des exactions envers les populations et des exécutions extrajudiciaires de civils soupçonnés d'appartenir à la secte.
« Au Cameroun, la mort au bout de la piste », *Le Monde*, 17/02/2020.

et du Sud-Ouest)[131]. Toutefois, aucun de mes enquêtés n'est originaire de ces deux zones[132] ; aucun d'entre eux n'a fui une zone de conflit.

Il est notable que parmi mes enquêtés, une seule a fui le Cameroun car elle craignait pour sa vie. Kevine (25 ans) est en Algérie depuis deux mois. Elle est homosexuelle et avait été victime, avec sa compagne, d'une grave agression homophobe. Kevine a en effet un profil plutôt particulier : contrairement à tous mes autres enquêtés, elle provient d'un milieu relativement aisé. Son père, décédé en 2014, était technicien agricole, sa mère est grossiste et vend des habits. Elle a une grande-sœur, qui fait des études de médecine, et un grand-frère. Kevine est elle-même diplômée : en 2016, elle a obtenu un Deug de psychologie à l'Université de Douala. Le jour même de son agression, en 2017, elle a fui de Douala, car avant même qu'elle ne rentre chez elle, tout son quartier était déjà au courant du motif de son agression. Sa mère, paniquée, choquée et honteuse d'apprendre par le même temps l'homosexualité de sa fille, lui a dit de partir en lui remettant une liasse de billets (570 000 francs CFA, soit 870€, une somme énorme avec laquelle elle a voyagé). Sa compagne, gravement blessée, sera arrêtée et fera 6 mois de prison[133]. Leurs agresseurs n'ont jamais été arrêtés ni inquiétés par la police. Kevine prend la

[131] L'ensemble du Cameroun est francophone à l'exception de deux régions anglophones (régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest). Ces dernières constituent 20% de la population des 22 millions de Camerounais (selon la vidéo du *Monde* datant de 2018 ; en 2020 la population serait estimée à 27 744 989 habitants). Les racines de la crise anglophone sont anciennes : les revendications des anglophones émergent dès 1972 avec la fin du fédéralisme et la proclamation de la République unie du Cameroun, car ils s'estiment marginalisés au sein du pays. En 1995 le mouvement social prend un tour plus politique en demandant la partition du pays et la création de l'État d'Ambazonie. D'autres anglophones exigent le retour au fédéralisme. Depuis novembre 2016, la minorité anglophone proteste contre sa marginalisation dans la société. Les manifestations sont réprimées, les leaders politiques réfugiés au Nigeria ont été extradés et emprisonnés au Cameroun. Les groupes séparatistes armés et les forces de sécurité s'affrontent dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, des centaines de civils sont tués et cela donne lieu à un exode massif des habitants. De février à avril 2017, pendant trois mois, la zone anglophone a été privée d'Internet par le pouvoir, ce qui a renforcé la radicalisation de certains séparatistes. Du côté du pouvoir central, les manifestants sont présentés comme des terroristes. Fin 2017, les séparatistes ont décrété un boycott du système scolaire francophone. Depuis cette date, cette crise est devenue un conflit armé entre les forces gouvernementales et différents groupes séparatistes. Des atrocités commises sur les civils à la fois par les groupes séparatistes et les forces de sécurité camerounaises ont été rapportées par Amnesty international : enlèvements, exécutions extrajudiciaires, mises à feu d'écoles et de villages. En 2018 les estimations faisaient état de plus de 300 000 personnes déplacées en brousse, dans les grandes villes de régions voisines et même au Nigeria voisin.
« Crise anglophone : pourquoi le Cameroun s'enflamme ? », vidéo *Le Monde*, 15/11/2018.

[132] À l'exception d'un seul homme qui est né et a grandi à Kumba, dans la région du Sud-Ouest.

[133] L'homosexualité est illégale et réprimée au Cameroun : « Depuis 1972, l'article 347 bis du code pénal camerounais stipule qu' ''est punie d'un emprisonnement de six mois à cinq ans ferme et d'une amende de 20 000 à 200 000 FCFA [soit 30 à 300 euros] toute personne qui a des rapports sexuels avec une personne de son sexe''. […] Amnesty International recense une centaine d'arrestations arbitraires d'homosexuels par an au Cameroun ».
« Le calvaire de deux jeunes homosexuels au Cameroun », *Le Monde*, 20/07/2012.
Hormis la menace d'emprisonnement, « le rejet par les sociétés peut s'avérer plus destructeur encore que la menace des tribunaux. Un certain conservatisme religieux au sein de nombreux pays [africains], qu'ils soient chrétiens ou musulmans, explique en partie le regard porté sur les pratiques homosexuelles ».
« Au Cameroun, Roger Mbédé, mort pour avoir été homosexuel », *Le Monde*, 17/02/2014.

route le soir de son agression, vers 23h (l'agression avait eu lieu à la sortie d'un restaurant, vers 13h). Kevine n'avait nullement l'intention de partir en migration. Elle n'a absolument pas préparé son voyage et est partie dans la précipitation, à la fois parce qu'elle craignait pour sa vie, et aussi parce que sa mère l'a chassée de la maison. C'était la première fois qu'elle partait du Cameroun, et ne savait absolument pas où aller : elle devait juste fuir, car elle était en danger de mort, en plus de subir le rejet de sa propre mère[134]. Son profil constitue un cas tout à fait exceptionnel tant par son niveau de vie initial que par son motif à l'émigration : partir ne relevait pas de sa volonté propre, il lui était nécessaire de fuir pour protéger sa vie. Aucun autre de mes enquêtés n'a fui le Cameroun à cause d'un danger. Concernant ceux qui sont partis du Cameroun à cause d'un grave différend familial, ils sont très peu nombreux (hormis Kevine, seules 5 personnes mentionnent un conflit familial très important, totalement ou en partie à l'origine de leur décision d'émigrer). Pour tous les autres, leurs motifs à l'émigration, variés, vont être détaillés par la description de plusieurs profils.

Au Cameroun, ce sont « les jeunes [qui] sont les plus frappés par le chômage dans un pays où les aînés de sexe masculin détiennent tous les leviers de pouvoirs »[135]. Le SMIG (salaire minimum interprofessionnel garanti) est de 36 000 FCFA, soit 55€[136]. Ce salaire minimum très faible permet à peine de louer une petite chambre et de payer sa nourriture et son transport[137]. Les dépenses de santé et d'éducation (l'école et l'hôpital n'étant pas gratuits au Cameroun) ne peuvent en aucun cas être assurées avec un tel salaire, pas plus que toute autre dépense ne relevant pas de la stricte survie. Le contexte est marqué par un profond déséquilibre dans la répartition des richesses et l'argent se fait rare :

« Les prix des denrées de première nécessité ne cessent de grimper. En 15 ans, le Cameroun a connu 3 baisses de salaires sans aucun ajustement au niveau des prix des produits de grande consommation. La récession économique de la fin des années 80 a amené le gouvernement à

Ainsi, les militants pour la cause homosexuelle, ou les rares avocats qui défendent les homosexuels, sont régulièrement pris pour cible (intimidations, agressions et menaces de mort). Certains militants ont même été torturés et tués. Au Cameroun, il règne une totale impunité pour les homophobes.
« Éric Lembembe : torturé et tué pour avoir défendu les droits des homosexuels au Cameroun », *Le Monde*, 19/07/2013.
« Au Cameroun, ils veulent la peau des défenseurs des gays », *Le Monde*, 26/02/2015.

[134] Entretien du 19/09/2017.

[135] Tchetgnia, Lucas, *Face au Sida, quel comportement en Afrique ? L'exemple du Cameroun*, L'Harmattan, Collection Populations, Paris, 2016, p.20.

[136] En juin 2020, 1€ (euro) est égal à 656FCFA (Franc de la coopération financière en Afrique centrale, en usage dans les six pays suivants : Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République du Congo et Tchad) et à 145DA (dinar algérien).

[137] « Cameroun : faut-il revaloriser le smig ? », *Jeune Afrique*, 20/07/2018.

procéder à une double baisse de salaire dans la fonction publique en 1993. Les fonctionnaires et agents de l'État ont perdu entre 50 et 70% de leurs revenus mensuels. Des avantages comme des primes de logement et de technicité ont été progressivement supprimés, ce qui a réduit le pouvoir d'achat des populations, entraîné la paupérisation et la banalisation de la corruption dans le service public »[138].

Angela (30 ans) est en Algérie depuis 6 mois. Elle vient de la région du Centre, elle est d'ethnie bassa. Elle a un petit-frère et trois petite-sœurs, sa mère, décédée, n'était pas mariée et a accouché chez ses parents. Étant sous la responsabilité de ses grands-parents et faute de moyens financiers, elle a dû arrêter sa scolarité en classe de seconde. Angela a deux fils de 9 et 6 ans. Elle a connu son ex-compagnon à Douala quand il travaillait pour une société cacaoyère. Il a ensuite perdu son travail et ils sont allés s'installer chez sa mère à lui, dans la région du Sud. Cela a été une expérience difficile, ses beaux-frères la critiquaient sans cesse. Elle s'est alors séparée de son compagnon ; celui-ci ne l'a jamais aidée financièrement. Elle s'est ensuite remise en couple avec un compagnon plus âgé qui l'aidait financièrement, mais pensant qu'elle ne pourrait pas faire sa vie avec lui, elle s'en est séparée. Juste avant de partir du Cameroun elle vendait des fripes, elle a pu économiser un peu pour payer son voyage. Avant d'émigrer, elle est allée au Sud chez son ancienne belle-mère pour lui confier ses enfants pendant son absence. Son petit-frère étant à Alger depuis 5 ans, elle a choisi de le rejoindre. Son frère lui a en effet dit que l'on pouvait gagner sa vie en Algérie, mais elle a constaté en arrivant sur place que ce n'était pas le cas et qu'elle ne pourrait pas travailler. Elle avait et a toujours pour projet d'aller en Europe. Elle me fait part de la difficulté de se nourrir qu'éprouvent certains Camerounais, due au prix des produits de consommation ; ainsi que de la difficulté de se soigner même pour des maladies ordinaires :

« C'est terrible. Et les conditions de vie ne sont pas favorables quoi. La vie devient de plus en plus dure ! Le marché [les courses] qu'on faisait avant à 1500 [FCFA], tu faisais le marché, 4 ou 5 personnes mangeaient, mais de nos jours ce n'est plus facile. Si par exemple je vais manger avec mes enfants, je dois faire le marché de 2500 [FCFA]. Juste avec mes enfants. Donc c'est pas facile, il y a aussi, tu entends les gens qui meurent tout le temps, parce que depuis [que] je suis arrivée [en Algérie], [depuis] quelques mois [que] je suis arrivée ici, j'ai déjà suivi [entendu

[138] Tchetgnia, Lucas, *op.cit.*, p.112-113.

dire] qu'il y a trois personnes qui sont mortes dans le quartier d'où je sors [mon quartier d'origine au Cameroun] ! Et ce n'est que des jeunes ! Trois jeunes oui ! Qui sont morts…

Morts de quoi ?

Suite d'une maladie ! Une maladie, une petite maladie, un a fait une semaine de maladie…

Et c'est par défauts de soins j'imagine alors, parce que ce genre de maladies peut-être aurait pu être soigné…

Par défauts de soins. En fait, défauts de soins, quand tu es malade, on t'amène à l'hôpital mais, il y a des infirmières qui ne font pas leur travail comme il faut. Oui oui. Eux aussi ils te précipitent même à la mort ! Ouais ouais ouais ! Tu n'as pas l'argent ? On [ne] te soigne pas. On [ne] te regarde même pas ! Et par moments même tu as ton argent, juste un peu d'argent, on [ne] te regarde pas. Partout c'est les relations ! Même dans les hôpitaux c'est les relations [qui comptent] !

Donc si tu n'as pas d'argent dans un hôpital, si tu viens te faire soigner, on ne s'occupe pas de toi ?

Oui ! On ne s'occupe pas de toi ! On [ne] te regarde même pas ! Pour dire, on va s'occuper de toi [a fortiori on ne va pas s'occuper de toi] ! [Si] tu n'as pas d'argent, [*elle insiste*] on ne s'occupe pas de toi ! Si je m'avance à l'hôpital avec peut-être mon enfant, et je dis : « son papa est en train d'arriver derrière avec de l'argent », on [ne le] regarde pas ! Non non !

Hm hm, il faut d'abord présenter l'argent ?

Oui ! Tu présentes d'abord l'argent, tu vas, tu remplis certains papiers, ensuite on prend soin de ton enfant. Peu importe s'il est en train de mourir ! Tant de choses qui nous font quitter le pays »[139].

Son témoignage est très significatif sur la difficulté à se soigner. En effet au Cameroun, « l'accès aux soins médicaux même pour les maladies les plus courantes, relève d'une véritable gageure »[140]. Comme le témoignage d'Angela le montre, le système de soins n'est pas accessible aux plus défavorisés. De plus, la scolarité est payante, même l'école primaire. Cela a pour conséquence que certaines familles n'arrivent pas toujours à scolariser leurs enfants, ou les font arrêter leur scolarité au collège ou au lycée uniquement parce qu'ils n'ont pas de quoi payer. Ainsi, certains de mes enquêtés ont eu une scolarité chaotique : deux m'ont dit qu'ils allaient à l'école seulement certaines années ou une partie de l'année, lorsque leurs parents avaient de quoi payer (l'un a ensuite dû arrêter sa scolarité en classe de 1ère, et l'autre en classe

[139] Entretien du 31/08/2017.
[140] Tchetgnia, Lucas, *op.cit.*, p.20.

de 3ème) ; quatre autres ont arrêté leur scolarité au collège et trois autres au lycée, uniquement faute de moyens financiers. Ainsi, de nombreux besoins courants ne peuvent pas toujours être satisfaits :

« La majorité [de la population] subit le plus les affres de la conjoncture économique, car dans la quasi-totalité de ces pays dont on dit qu'ils sont en voie de développement, on ne vit pas, on survit. La conjoncture économique à l'œuvre a contribué à l'émergence de la rareté dans la société camerounaise sur plusieurs plans. Sur le plan professionnel cela se traduit par la rareté de l'emploi à travers le désœuvrement, l'oisiveté et la précarité. Sur le plan économique les populations rencontrent beaucoup de difficultés à satisfaire leurs besoins les plus élémentaires comme se nourrir, se vêtir et se soigner »[141].

De plus, il est illusoire de réussir à trouver un travail formel, même pour les personnes diplômées. Comme dans nombre de sociétés africaines, une majorité de la population gagne sa vie dans les activités économiques informelles[142] :

« Trouver un emploi dans le secteur formel est une véritable prouesse. […] La fonction publique embauche très peu. Et lorsqu'elle le fait, c'est surtout dans des postes subalternes avec des salaires modiques qui ne sont pas toujours régulièrement versés. Si le recrutement dans la fonction publique se fait par voie de concours, il n'est pas toujours entouré de toute l'objectivité et de la transparence que cela requiert. Les personnes admises le doivent très souvent au piston, au népotisme et à la corruption. […] [Connaître quelqu'un] peut aider à trouver du boulot, indépendamment de la compétence et du mérite. Cette situation a pour effet de décourager des jeunes et de pousser certains à la résignation […]. Des jeunes diplômés qui [ne connaissent pas quelqu'un pour les insérer dans le secteur formel] sortent des universités et ne trouvent pas d'emploi. […] Généralement, soit ils choisissent de se reconvertir en allant dans des secteurs informels (petits métiers de la rue, commerce ambulant, chauffeur taxi, conducteur de moto-taxi, démarcheur, courtier d'assurance, vigile, *buyam salam*[143], vendeur, pompiste, soutien scolaire, enseignant dans des écoles et collèges de la place…) qui sont très peu valorisés

[141] *Ibid.*, p.107.
[142] « Le secteur informel représente aujourd'hui une part importante de l'activité économique africaine, oscillant entre 80% et 90% du total ».
« L'heure est propice à se saisir du secteur informel pour refondre l'économie de l'Afrique », *Le Monde*, 24/05/2020.
[143] En *francam*, de l'anglais « to buy » (acheter) et « to sell » (vendre), cela désigne les commerçant(e)s qui achètent des produits villageois pour les revendre sur les marchés en ville.

socialement compte tenu du nombre d'années passées à l'école, soit ils se retrouvent à ne rien faire du tout »[144].

Hormis la difficulté à trouver un travail dans le secteur formel, la corruption a atteint un tel degré qu'on peut la qualifier de systémique[145] :

« Elle est la règle et non plus seulement l'exception, et elle est généralisée à l'ensemble de la vie sociale. Lorsque la corruption est systémique, cela ne veut pas dire que tous les gens pratiquent la corruption, mais que la plupart le font dans la mesure où l'on ne peut fonctionner sans y recourir, le handicap étant trop important. […] L'impunité est quasi totale. Les sanctions n'interviennent que pour des raisons d'opportunité politique. Soit qu'on veuille se débarrasser de quelqu'un. Dans ce cas, il suffit de sortir une affaire ou de la fabriquer de toutes pièces. Ou bien la pression internationale devient si forte qu'il faut bien donner l'impression d'agir : on sacrifie alors quelques brebis galeuses afin de rehausser l'image du pays. […] C'est aussi le registre de la survie qui est mis en avant explicitement ou implicitement. [À Yaoundé], un directeur d'hôpital justifiait la corruption par le fait que les salaires dans la fonction publique avaient été diminués de moitié. […] La corruption est légitimée par les nécessités de la redistribution. Obligation familiale qui s'interprète dans un contexte de survie sociale et non directement économique »[146].

Un tel degré de corruption, ainsi que les liens de népotisme, peuvent expliquer la difficulté à trouver du travail même pour les personnes diplômées, à moins qu'elles n'aient un réseau de relations, qu'elles acceptent certaines conditions ou qu'elles versent une certaine somme d'argent afin de se faire embaucher.

Paulin (35 ans) est en Algérie depuis 2 ans. Il est né à Edéa et a grandi à Douala. Son père est comptable et sa mère est femme au foyer. Il a deux grands-frères, une grande sœur, un petit-frère et une petite-sœur. Il a arrêté sa scolarité en classe de seconde. Il travaillait dans une entreprise fabriquant des climatiseurs. Il était en concubinage, lui et sa compagne ont eu un fils qui est décédé. Il a parlé de sa volonté d'émigrer à sa compagne, qui était contre. Il est alors parti au Nigeria, prétextant qu'il allait juste y chercher de la marchandise. Arrivé au Nigeria, il

[144] Tchetgnia, Lucas, *op.cit.*, p.111-112.
[145] Médard, Jean-François, « Les paradoxes de la corruption institutionnalisée », *Revue internationale de politique comparée*, 2006/4, vol.13, p.697.
[146] *Ibid.*, p.701, 704 et 706.

a appelé sa compagne et lui a dit qu'il n'allait pas revenir. D'après lui la situation économique du Cameroun est liée aux politiques des dirigeants européens et africains, ces derniers seraient les « marionnettes » des premiers. Il qualifie Paul Biya de « dictateur », qui aurait pris le pouvoir à sa naissance il y a 35 ans. En 35 ans de présidence, les riches seraient devenus plus riches, les pauvres seraient devenus plus pauvres. Il constate que le Cameroun a d'importantes ressources naturelles (notamment de bois, pétrole et diamant), mais que le peuple reste pauvre pendant que les dirigeants ne font que s'enrichir. Il mentionne aussi les séjours de Paul Biya dans un hôtel suisse, dépensant l'argent public. Il dénonce ici la gérontocratie et le népotisme qui font en sorte que les jeunes, même diplômés, ne peuvent pas accéder au marché du travail :

« Ce qui m'a fait sortir d'abord du pays, de un, c'est les dirigeants. Les dirigeants africains. Puisque on ne subventionne pas la jeunesse, la jeunesse africaine surtout au Cameroun, nous ne sommes pas subventionnés. Les dirigeants, c'est des vieux, ils ne donnent pas des chances à la jeunesse, de s'exprimer, avec tous les savoirs qu'ils ont, qu'ils ont acquis dans les universités, dans les enseignements supérieurs, il y a des masters au Cameroun, ils sont nombreux, des [diplômés de] masters qui vendent l'eau glacée, ils font des motos-taxis…

… Qui sont diplômés, qui font des petits boulots ?

Des gros diplômés ! Des vrais diplômés d'État ! Oui, mais ils font des boulots minables, ils ont étudié pour rien, en quelque sorte ! Puisque ça [ne] sert à rien d'étudier, puisqu'après tu [ne] peux pas [travailler]… C'est les dirigeants africains, qui détruisent les jeunes africains, que tu vois, ils prennent le large de la Libye, de la Méditerranée, pour aller, pour suivre les traces de l'Europe, pour pouvoir se trouver un bon avenir. Chacun a besoin d'une bonne vie. Mais beaucoup se disent que, c'est là-bas en Europe qu'ils vont acquérir cette vie ! Pourtant là-bas aussi c'est pas comme [si] on ramasse des Euros par terre ! Ou on les cueille sur des arbres ! C'est quand ils vont [aller] là-bas, ils vont tomber sur la réalité ! Ils se rendent compte que, dans leur propre pays, avec un petit moyen, tu peux t'en sortir, oui ! Puisque le gouvernement ne veut pas donner l'emploi aux jeunes ! Puisqu'au pays, si tu n'as personne, tu n'es rien ! Quand tu n'as personne, tu n'es rien ! Il faut avoir des [relations] hauts-placées ! Pour pouvoir obtenir un poste quelque part. Il faut que tu sois le neveu du colonel, le neveu du ministre, soit le neveu du directeur, soit le fils du directeur, pour pouvoir acquérir un poste. Et beaucoup n'ont pas de compétences pour ce poste. Mais vu qu'il est le neveu du directeur, le neveu du ministre, on lui donne ce poste.

Et en revanche les personnes qui ont les compétences…

Quelqu'un qui a les compétences en revanche, il se retrouve en train de vendre des arachides [qu'il transporte] sur la tête ! Ou porter des cigarettes et marcher avec [pour les vendre] le long de la ville ! »[147].

Stéphane (32 ans) est en Algérie depuis 5 ans, il est arrivé à Oran il y a 4 ans et demi. Il est né et a grandi à Kumba, dans la région du Sud-Ouest. C'est le seul de mes enquêtés à provenir d'une des deux régions anglophones, bien que ses parents soient originaires d'autres régions : son père est du Littoral (d'ethnie bassa) et sa mère est de l'Ouest (d'ethnie bamiléké). Son père est chauffeur-routier et sa mère est commerçante. Il a deux petits frères et une petite-sœur, il est l'aîné de la famille. L'un de ses petits-frères fait le transport par moto au Sud-Ouest ; l'autre est à l'école nationale de travaux publics à Yaoundé. Sa petite-sœur est lycéenne. Au Cameroun avant de partir il était en couple mais sa compagne a avorté de lui, n'étant pas encore prête à être mère. Il ne lui a pas pardonné et l'a quittée, il n'a plus de contact avec elle ; la frustration qu'il a ressenti suite à cette rupture est aussi une des causes à son départ. Il a une licence en lettres bilingue. Il avait pensé faire un BTS de gestion. Son oncle les prenait financièrement en charge mais il se sentait responsable car il est l'aîné de sa famille, il a constaté qu'il était impossible d'obtenir un travail au Cameroun car on pose toujours des conditions à l'embauche, de plus il déplorait les salaires très faibles. Il a donc décidé de *s'aventurer*, il voulait juste quitter le Cameroun, il est venu en Algérie un peu « par hasard », car il y avait des amis ; ceux-ci ne lui ont pas caché la vérité sur la dureté de la vie en Algérie, lui disant même qu'il « risquait de regretter ». Il a pris ses économies (130 000 FCFA), son oncle lui a remis une avance pour s'inscrire en BTS de gestion et, sans le dire à son oncle, il a rajouté cet argent à ses économies pour financer son voyage. Il dénonce lui aussi les pratiques du gouvernement et les conditions qui sont posées aux personnes qui souhaitent se faire embaucher :

« La plupart d'entre nous, nous sommes des intellectuels, nous sommes éduqués, nous sommes travailleurs, même ceux qui ne sont pas allés à l'école, ils sont travailleurs. Ils peuvent travailler, même dans, [en] fait la manœuvre ! Mais il n'y en a pas [de travail au Cameroun]. La plupart c'est comme ça. Nous [Camerounais] sommes nombreux ici [en Algérie], si tu vas dans d'autres pays tu vas voir qu'ils sont plus nombreux, même en Chine ! Voilà, donc c'est parce que c'est ça qui nous pousse à sortir, le gouvernement est pourri ! Il n'y a rien ! Il n'y a rien ! Tu ne peux

[147] Entretien du 31/08/2017.

pas [travailler]. Même si tu travailles, tu es diplômé, tu obtiens du travail, il faut tourner ta veste ! Moi je ne veux pas tourner ma veste !

« Tourner ta veste », c'est-à-dire ?

Euh, il faut te faire sodomiser !

*[*Étonnée*]. Ça existe ça ?*

Oui oui ! Bien sûr ! Oui oui !

Pour les femmes comme pour les hommes ?

Oui ! Pour les femmes, tu es obligée de coucher avec lui, pour obtenir le poste…

Avec le patron quoi ?

Oui, toi l'homme on va te dire : « non, tu ne peux pas obtenir le poste comme ça », et tout et tout, « tu vas venir travailler pour 150 000 francs [CFA], tu crois que c'est ton père qui m'a mis ici ou quoi ? », on te donne les petits mots comme ça, il y a des gens qui sont tellement calés [obstinés à trouver du travail], qu'est-ce qu'ils font, ils se donnent [sexuellement au patron] [puis] ils travaillent !

« Calés », tu veux dire qu'ils recherchent du travail à tout prix ?

Oui oui oui, ils le font ! Bon, les gens comme nous par exemple, qu'on a pas voulu [accepter ce genre d'arrangement], ou bien qu'on n'a pas trouvé la possibilité d'avoir le travail, qu'est-ce qu'on fait, on sort du pays, on laisse nos familles derrière, espérant qu'on va trouver le meilleur, et généralement [si] nous on arrive ici c'est pour traverser la Méditerranée »[148].

Cette demande de faveurs sexuelles comme condition à l'embauche posée par les employeurs est une pratique qui semble relativement courante et qui m'a été confirmée par plusieurs enquêtés, particulièrement des femmes. Ces faveurs sexuelles peuvent être demandées ponctuellement comme condition à l'embauche, ou régulièrement même après l'embauche de l'employée.

Audrey (23 ans) est en Algérie depuis presque deux ans. Elle vient de Douala. Elle vient d'une famille « très pauvre », elle a quatre grandes-sœurs, elle est la dernière de la fratrie. Elle a le niveau CAP. Elle travaillait dans un glacier, puis lorsqu'elle a rencontré le père de son enfant, elle a arrêté de travailler et a quitté la maison familiale pour aller vivre avec lui. Son compagnon était « complexé de l'Europe » et voulait absolument s'y rendre, bien qu'il s'en sortait économiquement au Cameroun (il était agriculteur et vendait des fruits). Elle s'est d'abord

[148] Entretien du 04/09/2017.

tournée vers une femme qui faisait voyager les gens vers l'Europe mais qui demandait pour cela une forte somme (plus de 3000€) ; elle a donc abandonné. Son compagnon est parti seul en Algérie alors qu'Audrey était enceinte d'un mois, cette situation l'a stressée et elle a fait une fausse-couche. Toutes leurs économies avaient servi à financer le voyage de son compagnon, elle ne s'en sortait plus économiquement et n'osait pas revenir dans la maison familiale après avoir réussi à acquérir une certaine indépendance, cela aurait été une honte pour elle. Après 6 mois passés en Algérie, son compagnon lui a envoyé plus de 700€ pour qu'elle le rejoigne en Algérie. Elle n'a parlé de son départ à personne dans son entourage, sauf à une amie. Elle pensait qu'en Algérie elle pourrait travailler et étudier à mi-temps, elle imaginait l'Algérie « presque comme l'Europe », puisque « ce sont déjà des Blancs » ; elle pensait qu'elle pourrait « *se battre* » et mettre de l'argent de côté, en envoyer à sa famille pour les aider. Elle me rapporte aussi cette pratique de demandes de faveurs sexuelles des employeurs au Cameroun, ainsi que l'aléatoire du versement du salaire mensuel ; même une personne qui dispose d'un travail formel n'a pas toujours une paye garantie à la fin du mois :

> « Au Cameroun, la vie est tellement dure pour les femmes ! Tu es obligée de… Je vais dire comment… Au Cameroun, les riches passent le temps à s'enrichir, et les pauvres s'appauvrissent encore plus. Parce que là-bas, c'est pas les diplômes qui te font travailler [*deux claquements de langue exprimant la négation*]. C'est la connaissance. L'oncle de tel peut être procureur, hm la relation ! Et puis il te met dans une bonne structure, et ça y est ! Si tu n'as aussi personne, tu vas passer le temps à monter descendre, de bureau en bureau. Et tu n'auras jamais rien. Au cas contraire tu vas te prostituer dans les bureaux pour avoir ce que tu veux ! Oui ! Et ça, ça [ne] va pas mettre long, le jour où tu vas refuser, c'est comme ça qu'on te met dehors ! Ça, ça ne peut même pas durer, même le travail dans les *maquis*, au Cameroun, c'est la même chose ! Au début [l'employeur] va te dire, on va te payer peut-être 50 000 FCFA, à la fin du mois, tu vas faire deux, trois mois sans être payée, entre-temps tu vis de quoi ? Entre-temps tu vis de quoi ? Nous sommes obligés de sortir [à l'étranger] ! »[149].

Vanessa (27 ans) est à Oran depuis deux ans et demi. Elle vient de Douala. Elles sont 7 sœurs dans sa fratrie, elle est la 4ème. Son père est retraité, sa mère est commerçante au marché. Son compagnon l'a « abandonnée avec la grossesse », elle a un fils de 5 ans resté au Cameroun, ce sont ses parents qui s'en occupent. Elle a arrêté sa scolarité au collège. Elle vendait du pain et

[149] Entretien du 03/11/2016.

de la viande au port de Douala, sur le marché. C'est son amie Christelle, qu'elle connaît depuis l'enfance, qui l'a incitée à la rejoindre en Algérie, lui disant qu'en Algérie « il y a l'argent » ; Vanessa a constaté que c'était « tout le contraire », lorsqu'elle est arrivée en Algérie. Elle n'avait pas assez d'argent pour se faire octroyer un passeport et un visa ; elle pensait qu'elle pourrait gagner de l'argent en Algérie. C'était la première fois qu'elle quittait le Cameroun. Elle rapporte également son expérience personnelle : alors qu'elle essayait de se faire embaucher à Douala, l'employeur lui a proposé de lui donner du travail à condition qu'elle lui octroie des faveurs sexuelles :

> « La vie au pays est dure ! Il [n']y a pas le travail ! Tu as un diplôme, mais pas le travail ! Quand tu as un travail, on te pose les conditions que tu ne peux pas faire !
> *Quelles conditions on te pose par exemple ?*
> Ah, moi, avant de sortir [du Cameroun], je suis allée poser ma candidature à la brasserie, à la Guinness quoi ! Dans la Guinness.
> *Dans un bar ?*
> Oui. Pour travailler comme hôtesse. [L'employeur] m'a dit que : « si tu veux être hôtesse, chaque matin tu viens, tu fais l'amour avec moi, chaque [matin à] 6h, tu viens, chaque jour, chaque jour ! ».
> *C'est pas possible !*
> J'ai dit que : « ouf ! Je [ne] peux pas ! ». [*Elle frappe dans ses mains*]. Chaque matin, tu viens, tu fais l'amour avec lui [l'employeur] avant d'aller au travail. […] Est-ce que je peux vendre mon corps pour ça ? Je suis désolée… C'est ça qui m'a énervée même plus. J'ai commencé à vendre le pain, au port […]. Pour survivre quoi. Il faut avoir les relations au Cameroun pour travailler »[150].

Christian (30 ans) est à Oran depuis un mois. Sa famille vient d'un village près de Bafoussam, dans la région Ouest du Cameroun. Il est d'ethnie bamiléké et vivait à Douala. Il se dit « le fruit de l'amour juvénile », son père et sa mère étaient lycéens et ne se sont pas mariés lorsqu'il est né, ils ne sont pas restés en couple. Il a passé son enfance avec sa grand-mère maternelle qu'il considère comme sa mère, ce n'est qu'à l'âge de 10 ans qu'on lui a présenté sa véritable mère, ce qui lui a fait un choc. Quand il avait 11 ans, sa mère s'est rapprochée de lui et lui a présenté son père, qui s'est ensuite « vanté devant ses amis » de son « premier fils ». Il a mal vécu son

[150] Entretien du 03/11/2016.

enfance sans père : il était malmené par ses camarades de classe parce qu'il n'avait pas de père auprès de lui. Il se fâchait et se bagarrait avec les enfants qui se moquaient de lui. Son père a essayé de se rapprocher de lui alors qu'il était lycéen, mais Christian a refusé l'argent qu'il voulait lui donner. Il a aussi refusé d'aller vivre avec son père ou avec sa mère, qui avaient de nouveaux compagnons et enfants. Il a plusieurs demi-frères et demi-sœurs (son père a 4 enfants, sa mère a 3 enfants). Il a arrêté de fréquenter l'école en classe de 1ère, il a eu une scolarité chaotique, certaines années il allait à l'école et d'autres non. Il a commencé une carrière de footballeur dans les championnats de vacances, puis il a intégré la Fundesport[151] et l'équipe nationale cadet du Cameroun pour faire des tests à Yaoundé, qui ont été validés. À 15 ans il a participé à la « Danone Cup », un tournoi en Europe. Il est resté deux semaines à Nice mais s'est blessé au bout d'une semaine. À 17 ans il est parti en Europe un mois au FC Barcelone pour faire des tests. Ils ont joué contre l'équipe cadet du FC Barcelone, il n'a pas été retenu. Ils sont rentrés au Cameroun puis deux mois après, ils sont repartis en Europe, à Montaigu (en France, en Vendée). Il s'est blessé à la cheville et a arrêté les entraînements. À 18 ans il est reparti en Espagne, à Madrid, toujours avec Fundesport, mais ça n'a pas donné les résultats escomptés car il n'était pas au mieux de sa forme. Alors qu'il était toujours dans l'équipe des Lions cadets du Cameroun, il était prévu qu'il participe à un match aux Pays-Bas, mais un accident a perturbé son parcours. Il évitait de sortir et de boire de l'alcool. Alors qu'il avait 18 ans, on l'a appelé un soir disant que sa cousine avait été agressée par un homme, dans un bar, car elle avait refusé ses avances. Cela l'a mis très en colère, il est sorti dans la nuit pour se battre avec cet homme et a reçu un coup de couteau à l'aisselle gauche. Son bras ne bougeait plus et il est resté hospitalisé presque 7 mois dans une clinique. Ses coéquipiers ont voyagé sans lui aux Pays-Bas. À cause de cet incident, il ne faisait plus partie de l'équipe. Il a menti à l'équipe en disant qu'il s'était fait agresser, les bagarres étant interdites en tant que sportif. Découragé, il a alors arrêté le football. Son parrain lui a payé une formation de trois ans dans une entreprise italienne, en tant que machiniste. Il a ensuite travaillé dans cette entreprise italienne qui fabrique des chaises en plastique. Le salaire était très bas, les employés ont réclamé de meilleurs salaires, sans succès. Poussés par certains collègues, il a joué à des matchs organisés par l'entreprise. Il s'est blessé à un doigt avec une machine et est resté encore trois mois à l'hôpital. Il a ensuite arrêté le travail dans cette entreprise et a commencé à aider sa grand-mère, qui est *buyam salam*, il l'aidait à faire son commerce. Son meilleur ami, qui était étudiant, lui a dit que l'université

[151] La fondation Samuel Eto'o et plus précisément la Fundesport, nom du centre de formation situé à Douala, a pour objectif de permettre aux jeunes talents issus de quartiers défavorisés comme lui d'avoir accès à une formation et éventuellement avoir une carrière professionnelle dans le football.

organisait un championnat de vacances, et lui a demandé de participer. Il a fait ses preuves sur le terrain, et son meilleur ami l'a poussé à rejouer en compétition mais Christian était réticent. Il a finalement recommencé à jouer au football dans un club de ligue 1, en tant que défenseur central, mais il a passé un an sans jouer sur le terrain (il était remplaçant), car il était nouveau et les débuts étaient difficiles pour se faire intégrer dans l'équipe. Le coach de la première division de Douala l'a remarqué alors qu'il a enfin joué sur le terrain et lui a demandé de venir faire les tests de première division, mais ça ne l'intéressait pas, car ce n'était pas avantageux financièrement. Son manager lui a alors proposé de l'envoyer en Asie pour lui faire passer des tests. En mars-avril 2016 il a voyagé aux Émirats arabes unis pour un séjour d'un mois. Il a fait une semaine et demi de tests et était convaincant, il devait être vendu en club mais la somme proposée par l'acheteur était trop insuffisante pour son manager, qui a refusé, puis a abandonné Christian sur place sans le prévenir. Il n'avait pas le contact de l'acheteur sur place car c'était seulement son manager qui était en contact avec lui. Il est resté à Abou Dabi et avait peur que son visa périme et qu'il doive payer d'importantes taxes à la sortie du territoire. Il a paniqué, s'est renseigné et a pensé qu'il pouvait rester s'il trouvait une entreprise qui lui fournirait des papiers pour avoir une carte de séjour. Il a payé 2000 dirhams (505€) pour être employé, on lui a dit que le salaire était aussi de 2000 dirhams, or il n'atteignait même pas 150€ mensuels. Il a constaté qu'il n'arriverait jamais à s'en sortir même s'il restait des années aux Émirats arabes unis. Il a alors « vendu ses kilos » (de bagages en soute) à des commerçants rencontrés à Dubaï, puis a pris un vol pour le Cameroun, en faisant escale à Addis-Abeba en Éthiopie. Il a passé une semaine au Cameroun sans prévenir personne à part sa compagne et un ami, il n'est même pas passé voir sa famille, car il avait trop de dettes et il avait aussi probablement honte de l'échec de son voyage. Il est parti de Douala en mai 2016, avec l'objectif de rejoindre l'Europe. Son profil est particulier car il est l'unique personne parmi mes enquêtés à être déjà allé en Europe, qui plus est par les voies légales. Sa carrière sportive ayant avorté, et n'ayant plus la possibilité de voyager par les voies légales, il s'est résolu à prendre la route vers le Maghreb. Toutefois, au moment où je le rencontre, il n'a pas totalement renoncé à une éventuelle carrière sportive et garde l'espoir de la relancer en Europe. Il parle ici des causes globales au départ des Camerounais, et fait aussi une distinction entre les Camerounais *anciens* en Algérie, et ceux qui espèrent seulement transiter par le Maghreb afin de rallier l'Europe :

« *D'après toi, comment se fait-il qu'il y ait autant de Camerounais ici en Algérie sachant que vous [ne venez pas] pas [d']un pays frontalier, mais vous êtes quasi-majoritaires parmi les migrants à Oran, c'est dû à quoi ?*

Au Cameroun il y a trop de chômage et il y a un problème d'instabilité. Tu vois un peu, il y a des gens qui se retrouvent [à l'étranger], parmi les gens il y a des diplômés, des bacheliers, des licenciés… Au Cameroun la majorité des commerçants que tu vois dans les pousses d'arachide, dans les [sachets] d'eau, [ils portent leur marchandise] sur la tête, ils vendent des chewing-gums, ils ont des caisses de comprimés, c'est des bacheliers, des licenciés, ils ont [fait] des bonnes études, que ce soit en général ou en technique. Mais au Cameroun on ne les reconnaît pas à leur juste valeur. C'est ça aussi parfois, ça pique certaines personnes, parfois il reste, il dit : « beh, on a payé toute une année de classe », il fréquente [l'école], il n'y a pas de résultats, il ne peut rien faire, [alors que] il est le premier né [l'aîné] de la famille, tout ça. Lui il se dit, bon peut-être avec la monnaie [plus avantageuse] qu'il y a à l'extérieur, il pouvait aussi continuer ses études et avoir aussi un bon travail pour équilibrer sa famille. C'est ça qui fait que trop de Camerounais sont dehors [à l'étranger], sont ici [en Algérie]. Et, tout ce que je sais aussi, c'est juste que, s'ils sont bloqués en Algérie, la majeure partie, c'est faute de moyens, parce que si on entrait facilement [en Europe], c'est qu'on ne reste même pas ici [au Maghreb]. Parce que, on est obligé de supporter l'Algérie parce qu'on est juste là pour un pont, on est obligé de faire avec. C'est pas qu'on aime l'Algérie. Tout au contraire, on déteste, tous les Camerounais détestent l'Algérie, bon, ceux qui sont dans le droit chemin. Mais il y a ceux [parmi les migrants] qui font des *affaires* [escroqueries], ce sont eux qui s'y plaisent bien parmi les Arabes, eux ils s'y plaisent bien [en Algérie]. Mais pour celui qui ne s'y plaît pas, l'Algérie ne l'intéresse même pas du tout »[152].

Nous constatons donc qu'une des raisons essentielles au départ tient à l'état de blocage de la société et de l'État camerounais où, malgré tous les efforts que des citoyens peuvent faire pour leur ascension sociale, ils ne parviennent pas à améliorer leur condition :

« Contrairement à une idée largement reçue, ce ne sont pas la pauvreté en soi, la misère au sens économique du terme – c'est-à-dire la différence entre le niveau de vie des pays riches et celui des pays pauvres – qui sont, à elles seules, susceptibles de provoquer la migration. Des paysans ou des citadins pauvres, mais qui peuvent espérer améliorer leur condition par leur travail, ne partent pas. Ce qui entraîne le départ, c'est l'existence d'une société bloquée ou verrouillée, dans laquelle aucune initiative n'a chance d'aboutir, dans laquelle tous les efforts sont voués à l'échec, parce qu'ils se heurtent à un pouvoir et à une bureaucratie autoritaires, inefficaces et

[152] Entretien du 19/11/2016.

corrompus, qui détournent à leur profit tout le travail de leurs administrés. Dans une telle société, toutes les perspectives d'avenir sont barrées, tous les horizons sont bouchés, et pour désigner une telle situation, j'utiliserai le terme de désespérance. En dehors des guerres et des conflits armés, c'est la désespérance qui est le principal ressort de la migration dans le monde d'aujourd'hui. […] Quant aux pouvoirs autoritaires et corrompus qui plongent des nations entières dans la désespérance, ce sont bien souvent des puissances occidentales qui les maintiennent en place, en leur prodiguant au besoin une assistance militaire ; il s'agit pour elles de défendre des intérêts économiques ou de s'assurer une clientèle politique »[153].

Une vision fantasmée de l'Occident, l'influence des réseaux sociaux et des médias

Une autre raison essentielle aux nombreux départs en migration tient à un imaginaire fantasmatique de l'Occident, largement véhiculé en Afrique en général – le Cameroun ne faisant pas exception :

« Au cœur de cet engouement pour l'Occident, se loge […] un imaginaire tragiquement partagé entre le ressentiment et l'admiration. […] Les anthropologues et les historiens ont suffisamment montré l'inconsistance, et même le danger, des idéologies raciales ; ce qui ne signifie pas, pour autant, que celles-ci ont cessé de conditionner les relations humaines. En Afrique postcoloniale, il faut l'avouer, ''Blanc'' et ''Noir'' demeurent des catégories ''raciales'' dont on ne saurait négliger ni la charge symbolique et affective, ni l'impact de cette dernière sur les consciences et les attitudes. Le ''Blanc'' évoque encore, chez beaucoup en Afrique noire, l'histoire douloureuse de l'esclavage, de la colonisation, et donc de la défaite et de l'humiliation. Cette mémoire douloureuse est à la racine de ces sentiments nationalistes qui vont souvent de pair avec des ressentiments – ressentiments que des politiciens en mal de popularité n'hésitent pas à convertir en violence[154]. […] Aussi, nombre d'Africains reconnaissent, du moins implicitement, que si les ''Blancs'' ont pu, par l'esclavage et la colonisation, conquérir, subjuguer et asservir les ''Noirs'', c'est parce qu'ils étaient plus puissants. D'ailleurs, ils le sont encore ! C'est une puissance (peu importe le contenu de ce concept !) que symbolisent encore aujourd'hui les prouesses scientifiques et technologiques occidentales. Et, si l'Afrique est dite ''sous-développée'', c'est bien par rapport à l'Occident ''développé''. On peut alors parler de

[153] Terray, Emmanuel, « Les migrants illégaux : victimes et acteurs », *NAQD*, 2009/1, n°26-27, p.12-13.
[154] Sur la manipulation du ressentiment envers la France par les politiciens camerounais à des fins nationalistes, voir notamment :
Mbembe, Achille, *op.cit.*

la persistance d'un certain complexe du vaincu ou du retardataire, qui hante encore l'imaginaire collectif de l'Afrique postcoloniale. […] Se chevauchent dans l'imaginaire social, en Afrique, deux perceptions du ''Blanc'' : ''le Blanc'' comme symbole de la domination et de l'exploitation ; ''le Blanc'' comme modèle à copier (souvent sans discernement) »[155].

Cette citation est éclairante en particulier sur un point : certains parmi mes enquêtés m'ont dit, concernant leur propre cas ou faisant référence à d'autres personnes de leur entourage, qu'ils étaient « complexés de l'Europe » ou « complexés de la peau blanche ». Dans cette expression se loge l'envie et l'admiration, la fascination pour un certain mode de vie et l'aisance économique supposée des Blancs, la volonté d'imiter les Européens et les Blancs en général. Ceux-ci sont vus comme détenteurs du savoir, de la technologie, de l'argent et du bien-être ; on associe aussi l'Europe à des valeurs telles que la démocratie et les droits de l'Homme. Si tout cela fait défaut au Cameroun, alors on n'hésitera pas à *s'aventurer* pour aller le chercher soi-même en Europe. Les jeunes camerounais ont une relation forte et complexe à l'Occident faite de fascination et de grande admiration pour le mode de vie moderne (progrès scientifiques et techniques ayant pour bénéfices l'augmentation de l'espérance et de la qualité de vie, la moindre pénibilité des tâches, l'accès plus facilité au bien-être, la réussite sociale), de méfiance et de rejet[156] (envers une modernisation qui entraîne aussi des effets vus comme négatifs, tels que la perte de valeurs culturelles ou religieuses par exemple), mais aussi d'une impression de domination (économique, culturelle, technologique, politique…)[157]. On observe ainsi au Cameroun une certaine occidentalisation, qui peut être comprise comme une « modification des mœurs, des coutumes, des modèles culturels d'un pays ou d'une société particulière sous l'influence du monde occidental. Cette modification s'opère de façon progressive au point de provoquer mimétisme et assimilation des valeurs occidentales »[158].

Kelly Poulet a montré comment les constructions des représentations du « Nord » – notamment « l'Ailleurs local », c'est-à-dire la présence du « Nord » au sein du quotidien des jeunes (sénégalais en l'occurrence dans son étude) – étaient une des causes à l'émigration[159]. L'Europe

[155] Lado, Ludovic, « L'imagination africaine de L'Occident. Entre ressentiment et séduction », *S.E.R.*, « Études », 2005/7, Tome 403, p.5-6.
[156] Tchetgnia, Lucas, *op.cit.*, p.59-60.
[157] *Ibid.*, p.103.
[158] *Ibid.*, p.60-61.
[159] Poulet, Kelly, *L'hypothèse migratoire comme horizon d'émancipation ? Une ethnographie des jeunesses dakaroises*, Thèse pour le doctorat en sociologie, sous la direction de Vanina Bouté et Alain Maillard, Université de Picardie Jules Verne, 2016, p.108.

est partout, dans les médias – notamment les chaînes de télévision françaises largement suivies dans les pays d'Afrique francophone –, les publicités, les séries et films, certains produits de consommation, Internet qui est accessible sur tous les téléphones portables. À ce titre, les réseaux sociaux, Facebook en particulier, jouent un rôle prépondérant dans cet imaginaire fantasmatique de « l'Ailleurs ». Si l'Europe est connue via les médias, il n'en est pas de même pour le Maghreb, relativement inconnu des Camerounais. Concernant cette région, ce sont plutôt les réseaux sociaux qui font office de relais d'informations, et celles-ci ne sont pas toujours véridiques. Les émigrés – en Europe ou au Maghreb – sont très actifs sur Facebook où ils partagent leur quotidien avec leurs proches, amis et familles, illustré par de nombreuses photos où la mise en scène est patente. Pour ce qui est des émigrés camerounais en Algérie en l'occurrence, les photos que j'ai pu consulter sur Facebook, sur les comptes de certains de mes enquêtés, font montre d'un décalage flagrant avec la réalité. Si ces photos ne sont pas toujours « mensongères » (car elles ne relèvent pas toujours de la mise en scène, mais plutôt de la mise en avant de certains aspects considérés comme positifs, tels que les fêtes et soirées où la nourriture et l'alcool sont abondants, où les personnes ont revêtu leurs plus beaux habits), elles relèvent, le plus souvent, d'une habile mise en scène fort trompeuse sur les réalités de la migration. Il en est ainsi de toutes les photos où le décor qui entoure la personne est judicieusement choisi : on se prendra en photo devant le tramway, devant un de ces rares beaux immeubles haussmannien dont la façade a été ravalée, devant un hôtel de luxe, sur le front de mer devant une belle voiture en stationnement, dans un restaurant devant un plat de nourriture où l'on se fait servir par des serveurs algériens (toutefois ces photos sont relativement rares, les Camerounais fréquentant peu les restaurants algériens), ou encore dans un magasin moderne de chaussures de marque ou d'habits « branchés » où on n'a pourtant pas l'intention d'acheter quoi que ce soit. Ces photos, fort trompeuses, induisent en erreur les proches de ces émigrés, restés au Cameroun, et leur font miroiter l'accès facile à ces sources de plaisir, pourtant inaccessibles pour la plupart des migrants (hormis les *feymen* qui peuvent avoir les moyens financiers de se les offrir). En effet beaucoup de ces migrants habitent dans des *ghettos* surpeuplés et vétustes, ou dans des quartiers périphériques d'Oran où ce sont les maisonnettes en parpaing et les rues en terre battue qui font plutôt partie de leur décor quotidien. Ces mises en scène fictionnelles sont fort préjudiciables à certains candidats au départ, qui rêvent devant leurs écrans d'ordinateur ou de téléphone portable, puis abandonnent leur famille et parfois une situation relativement stable au Cameroun afin de venir en Algérie, croyant qu'ils vont pouvoir y travailler formellement et avoir un niveau de vie beaucoup plus confortable. Quelle n'est pas leur déception quand ils arrivent en Algérie et qu'ils se rendent alors compte que cette « belle

vie » affichée sur les réseaux sociaux n'était qu'une grossière mise en scène ! Le témoignage d'Angela (30 ans) est particulièrement significatif sur ce point. Elle relate l'histoire d'un ami de son quartier au Cameroun, qui publiait sans cesse de belles photos sur son compte Facebook, enjolivant son quotidien, ce qui a trompé deux de ses petits-frères et un ami de son petit-frère, qui ont alors fait le voyage pour venir en Algérie. Une fois arrivés et constatant les conditions de vie déplorables de leur aîné, ils ont commencé à lui manquer de respect. On retrouve également dans son témoignage un certain complexe d'infériorité intériorisé par rapport à la « peau blanche », la croyance – très répandue au Cameroun – d'une vie forcément meilleure en Europe, et une désignation intéressante – que je n'ai toutefois pas entendu de la part d'autres enquêtés – qualifiant le Maghreb de « demi-Schengen ». En effet, étant donné que le Maghreb est la dernière étape avant l'arrivée en Europe, que le niveau de vie y est plus élevé qu'au Cameroun et que les Maghrébins ont la peau blanche, cette région, plutôt inconnue au Cameroun, est souvent imaginée comme étant « *presque* comme l'Europe » :

« *Qu'est-ce que tu penses des personnes qui mettent en scène leur vie sur les réseaux sociaux, en prenant des belles photos ?*
Oui, mais moi je vois que ça dépend de leur quotidien, ça dépend de leur niveau de vie, oui, parce qu'il y a certaines [photos] qu'ils mettent, qui sont bien, qui reflètent l'image [de leur vie] qu'ils mettent dans les réseaux sociaux, mais je trouve que ça c'est normal ! Mais ceux-là qui mettent des photos, juste parce qu'ils sont en train de manger aujourd'hui, ou ils ont acheté le vêtement aujourd'hui, qu'ils flashent des photos comme ça, moi je trouve que c'est pas normal ! J'en connais, je te dis, j'en connais, un de mes *frères* du quartier, il est ici, à tout moment, lui, des photos c'était tout le temps, il entre dans une boutique de baskets, il n'achète pas la chaussure, il suffit qu'il arrête [prenne] comme ça [une paire de chaussures], il s'est filmé [pris en photo], il a écrit là [en légende de la photo] que : « petite course, j'ai besoin d'une chaussure pour l'été », il va, il attrape des vêtements, partout dans les boutiques, il peut faire les photos comme ça là cinq ou six, et tout le temps ses… Il y a trois de ses *petits-frères* qui sont arrivés là [en Algérie].
À cause de ça ?
À cause de cela, parce qu'ils voient que leur frère, leur grand-frère vit très bien, et ils arrivent, ils voient les conditions de vie, qu'il dort dans un *ghetto,* à terre, au sol, donc il dort dans un *ghetto*, il est appelé à payer 1000DA chaque semaine, c'est pas facile, et le manque de respect a commencé avec ses *petits-frères*. Ils se sont séparés !
En fait ils sont amis du quartier ?

Oui, petits-frères même père même mère ! Donc deux de ses petits-frères, avec un ami de son petit-frère là. Ils sont arrivés [à] trois, ils sont venus rester là, tu vois un grand-frère qui est comme le père de la famille, qui dort dans ce genre de conditions, au sol, il doit payer 1000DA, chaque semaine, et tout et tout, ils [lui] disent : « mais où est ta belle vie que tu nous montrais là ? ».

Et justement pourquoi il a mis en scène à ton avis, sa vie comme ça sur Facebook ? Quel intérêt il avait à faire ça, à mentir aux gens, en faisant croire qu'il vivait bien ici ?

Oui, c'est leur habitude, de faire croire aux gens qu'ils sont trop bien ici, qu'ils vivent bien et tout et tout, donc, eux c'est comme ça. Bon moi je lui ai fait comprendre que, l'histoire d'aller dans une boutique, tu n'es pas prêt à t'acheter une chaussure, tu vas, tu touches, tu veux t'acheter cette chaussure, tu es en train de l'acheter à tel nombre d'argent et tout ça, tu vois quand tu fais ça, bon je vois avec nos familles là-bas déjà, ils vont tous suivre [croire] qu'ici c'est bien, c'est beau ici.

Ça influence beaucoup les gens pour partir aussi ?

Voilà ! Beaucoup de gens vont partir ! Parce que je pense que, quand je vais commencer à résoudre bien les problèmes, je serai, déjà [actuellement] je [ne] suis pas tranquille pour prendre les photos ! Je vais garder une coiffure pendant des semaines, et des semaines, et je vais prendre la photo comment ? Non, je vais venir avec les mêmes vêtements pour prendre les photos ? Je [ne] suis pas tranquille dans la tête pour me mettre à prendre les photos, vraiment ! Si je les appelle déjà [au Cameroun pour leur dire :] « je vais bien, je vais bien », bien sûr que parfois on le fait pour des amis, qui sont de l'autre côté, parce que quand eux ils mettent [publient des photos], il faudrait que toi aussi tu mettes […], tout ça ça va arriver, ça va arriver quand j'aurai la conscience [l'esprit] tranquille. Quand je pourrai rester comme ça, je peux envoyer 100€, facilement au pays, 50€, facilement au pays, voilà ! Donc moi aussi je peux m'amuser à Facebook comme je veux ! Mais moi je [ne] suis pas encore arrivée ! Je [ne] suis pas encore arrivée [à avoir un niveau de vie satisfaisant].

D'accord. Est-ce que tu penses que dans l'esprit de ton entourage au Cameroun, tu as acquis un statut [social] plus élevé, du fait que tu es émigrée ?

Oui oui oui, oui oui, parce qu'au Cameroun là-bas ils pensent que…

Ils pensent que tu vis bien… ?

Ouais ouais, que je vis bien, malgré que je [ne] publie pas les photos, parce qu'ils auront plus l'assurance lorsque je vais commencer peut-être à publier les photos, avec des belles coiffures, et tout, mais lorsque tu sors [du Cameroun], ils pensent que c'est beau quoi, c'est bien. Et quand tu arrives encore en Europe, ouh ! [*Elle claque ses doigts*] Tu es arrivé au paradis.

Ça c'est une croyance répandue au Cameroun…

Oui oui…

… Qu'à partir du moment où tu vis à l'étranger, tu vis bien, c'est ça ?

Bien sûr bien sûr, parce que tu vis à l'étranger tu vis bien.

Et pourquoi il y a cette croyance qu'à partir du moment où tu es à l'étranger c'est forcément mieux qu'au Cameroun ?

Oui !

Est-ce que c'est valable pour l'Afrique aussi, ou surtout pour…

Non non ! Particulièrement en Europe ! En Europe, mais comme certains pensent que l'Algérie c'est [comme] l'Europe, comme ils ont la peau blanche comme les Européens, certains pensent que c'est l'Europe ! Parce que nous on appelle [le Maghreb] « demi-Schengen ».

Le Maghreb pour vous c'est « demi-Schengen » ?

Oui le Maghreb, c'est « demi-Schengen ».

*[*Je ris*]. Donc ça veut dire que vous êtes presque déjà arrivés en Europe ?*

Voilà ! Presque déjà arrivés. Donc c'est ça. Mais on peut te donner des galons [de l'importance] lorsque tu es en Europe, oui bien sûr, beaucoup ! On ne te parle pas n'importe comment lorsque tu es en Europe hein ! Peu importe, ou tu manges, ou tu [ne] manges pas, on ne te parle pas, on te respecte ! [Parce] que tu vis avec les Blancs là-bas, parce que le Blanc, nous on a toujours trouvé le Blanc supérieur à nous. Bon on dit : « le Blanc lui il a tout arrangé sa vie, le Blanc ne vit pas pareil comme nous », donc le Blanc on lui a toujours donné [le] chapeau, quoi. Et maintenant quand tu vis avec eux on te donne encore plus de chapeau [de l'importance], voilà.

Hm, d'accord. À partir du moment où tu es dans un pays [comme] résident, [où les gens ont] la peau blanche…

Voilà, à la peau blanche…

… On pense que tu vis mieux qu'au Cameroun.

… Voilà, tu vis mieux, très très mieux même ! »[160].

Alphonse (25 ans) est à Oran depuis seulement un mois et demi. Il est né et a grandi à Douala, il est d'ethnie bassa. Son père travaillait au chantier naval, il est mort quand Alphonse avait 6 ans. Sa mère faisait du commerce, de la vente de poisson braisé. Sa famille paternelle les a abandonnés après le décès de son père. Ils ont déménagé, toujours à Douala non loin de leur maison initiale, dans la maison de la famille de sa mère. Leur mère les a confiés à sa famille et

[160] Entretien du 31/08/2017.

est partie à Yaoundé pour « *se chercher* ». Lui et son frère jumeau sont les 4ème et 5ème de la fratrie sur 6 enfants. Il a été à l'école jusqu'à obtenir son BEPC (brevet d'études du premier cycle, en classe de 3ème). Il faisait des « petits boulots », notamment dans une usine de bois qui exporte en Chine. Il a pris la décision de migrer car sa sœur, son oncle maternel et sa mère sont en France. Celle-ci y est hospitalisée. Il aimerait les rejoindre, sa tante maternelle et ses frères l'y ont encouragé. Il pense qu'il pourra être un meilleur soutien pour leur famille s'il les rejoint. Il avait déjà essayé de demander le visa deux fois, sans succès, pour l'Espagne et pour la France. Pour faire les démarches pour demander le visa pour la France, il s'était rajeuni de 3 ans sur les papiers. Avant de partir il était en concubinage avec une femme, il l'a juste « informée » qu'il voulait partir. Il estime qu'étant donné qu'ils n'étaient pas mariés et qu'ils n'ont pas d'enfant, il n'avait pas à lui demander son avis. Il était déjà parti une fois pour trois mois au Nigeria. Il est parti de Douala en 2017. Dans cet extrait d'entretien, il me donne son avis sur les nombreuses photos sur les réseaux sociaux, qui embellissent la réalité jusqu'à la déformer. Il relate une altercation qu'il aurait eue avec un de ses amis qui se prenait en photo sur la place d'armes (unes des plus belles places d'Oran, en plein centre-ville), disant qu'il était « en train de tromper ses *frères* au pays ». Dans son discours transparaît également une certaine idéalisation de l'Europe ; celui qui est arrivé en Europe serait, selon lui, plus légitime à exposer sa vie sur les réseaux sociaux avec de belles photos. De même il a acquis, du fait qu'il est émigré, un statut social plus élevé au Cameroun :

« *Qu'est-ce que tu penses des personnes, des migrants qui mettent des belles photos, en scène, sur Facebook comme ça ?*
C'est pour tromper la vie ! Ceux qui mettent des photos comme ça là, c'est pour tromper nos *frères* qui sont restés derrière, ça c'est vrai, c'est pour tromper, parce que, je te disais tantôt que si tu te filmais [prenais en photo] dans les endroits très moches d'Oran, ils n'allaient pas avoir l'envie de venir ! Oui ! Tu te filmes [prends en photo] par exemple au désert, tu vois les os, tu prends les films [photos] où il y a les os, les squelettes, tu envoies à Facebook, ça ne va pas les pousser à venir ! […] Ce qui fait que, [c'est] mieux [d']aller mettre [des photos quand tu es] en Europe : « je suis en Europe », ils savent bien que l'Europe c'est l'Europe ! L'Europe est beau, est chic ! Mais en Algérie, il y a quoi ici, il y a quoi ici en Algérie, il [n']y a rien ! Et quand tu mets encore les photos, les belles photos, dans les Facebook, il va venir ici, il va commencer à pleurer ! Maintenant même pour rentrer au Cameroun, il [n']y a plus les moyens pour rentrer au Cameroun ! […]

Est-ce que tu penses que tu as acquis un statut social plus élevé dans l'esprit de ton entourage au Cameroun du fait que tu es émigré ?

Oui ! J'ai déjà un statut [social] très élevé, parce que, […] quand j'étais au Cameroun, il y a une fille que je voulais vraiment sortir avec elle, mais elle me refusait parce que peut-être, je suis encore au Cameroun, [mais maintenant que] je suis sorti [à l'étranger], c'est aujourd'hui que j'ai son contact Facebook, dans nos causeries elle s'est laissée faire, elle tombe, parce que, je lui ai fait comprendre que moi je suis déjà au Maroc, je lui ai même menti, que je suis au Maroc, elle est tombée hein ! Quand je dis « tomber », c'est que, elle a accepté qu'on sorte maintenant !

*[*Je ricane*] Mais comment vous pouvez sortir ensemble à distance ?*

Ce qui voudrait dire que, s'il arrivait que je rentre maintenant là, elle m'a dit : « il [n']y a pas de problème [pour qu'on soit ensemble] ». Mais quand j'étais là-bas, ah ! Je mettais tous les moyens en jeu, l'argent, les habits, tout, je mettais en jeu ! Elle ne se laissait pas faire !

Tu lui offrais des habits ?

Je lui offrais comme moi aussi je m'habillais, pour qu'elle me voie propre, l'argent, je dépensais, mais rien ! Elle [ne] se laissait pas faire ! Le simple fait que je lui ai seulement dit que : « je suis au Maroc », « j'aimerais faire la vie avec toi », elle a accepté. […] C'est moi qui [lui] écris ! « Ah vraiment, tu sais, je suis maintenant au Maroc, j'aimerais vraiment qu'on soit ensemble, si un jour il arrivait que je rentre au Cameroun », elle me dit : « il [n']y a pas de problème ! N'importe quand que tu viens, je serai là ! ». [*Nous rions*] J'ai d'abord dit à [mon ami] Hans que : « regarde Hans, une fille que je draguais au Cameroun, elle m'a refusé sur tous les plans, maintenant que je suis seulement au Maroc, elle se laisse déjà faire ». Donc j'ai un très grand statut [social]. Si je rentre là maintenant [au Cameroun], les gens avec qui je dois marcher, ça [ne] serait plus mes anciens amis, peut-être parce qu'ils n'ont pas l'argent, parce qu'ils vont se dire : « le gars-ci a fait la vie, il a fait le dehors, il a été dans les grands pays, l'Algérie c'est un grand pays, donc il a déjà un peu le style européen, il ne va plus marcher avec nous, on n'a pas l'argent », alors que bon, c'est pas ça. […]

Et pour quelle raison il y a cette croyance si ancrée dans les mentalités au Cameroun, que tous les émigrés vivent mieux qu'au Cameroun ? Pourquoi vous pensez comme ça ?

Il y a la monnaie d'abord, l'argent ! La monnaie, le franc CFA est trop minable ! Donc quand tu es déjà hors de…

… De la zone franc CFA…

… Franc CFA et que tu es même encore déjà dans les pays maghrébins, ils savent que les pays maghrébins sont bien construits par rapport à [chez] nous ! Eux ils pensent que, on vit bien, il y a l'argent ici, les belles photos reviennent encore ! Ils filment [prennent en photo] encore,

dans les endroits où tu vois peut-être par exemple le tramway qui n'est pas au Cameroun ! Quand tu mets ça derrière, tu te filmes, tu mets dans le Facebook : « le gars-là est devant le tramway ». Les maisons, [de] style européen, il n'y a pas ça au Cameroun ! Quand tu te filmes [prends en photo], ça sort derrière toi : « ah le gars-là il est [à] *Mbeng* [161] ! », les voitures, le style, les routes ! Les voitures, tout ça ! C'est qu'ils croient que vraiment, on vit bien ! […] Je vois que s'il faut vraiment empêcher certains amis de venir, il suffit seulement que tu te filmes [prennes en photo] dans les endroits qui [ne] sont pas chics, et poster dans le Facebook, là ils vont comprendre que vraiment, c'est l'enfer ici ! Mais tant qu'on va continuer à mettre les photos chics, tu te filmes avec les Blancs, tu mets les Blancs qui sont bien habillés, tout ça, les belles photos là, c'est comme ça qu'on va toujours avoir l'espoir de venir, c'est comme ça »[162].

Jade (28 ans) est en Algérie depuis 7 mois. Elle vient de Douala. Elle a deux petits-frères et une petite-sœur, elle est l'aînée de la famille. Elle a deux enfants, un garçon et une fille, de 8 et 11 ans. Ce sont ses parents qui s'en occupent actuellement. Elle n'était pas en couple. Elle a le niveau Bac et était coiffeuse au Cameroun. Elle a décidé d'émigrer avec sa sœur Liliane, elles ont voyagé ensemble. Elles avaient pour but d'aller en Europe. Elle explique ici les sentiments de privation et de frustration de ceux restés au Cameroun, générés par les photos postées par les *mbenguistes* sur les réseaux sociaux :

« Le *mbenguiste* il te fait rêver, il va se prendre en photo devant les Champs-Élysées, il va aller dans un parc d'attractions, il va prendre de jolies photos, il va te publier ça sur Facebook ! Mais toi tu restes là, tu rêves ! Tu dis : « mais voilà le mec avec qui je traînais ici, on mangeait la boule, et tout, on montait on descendait, on se partageait un bout de pain, le voilà qui est… Bien ! Il est *sapé* [bien habillé] ! » et tout le reste, tu vois un peu ? Tu vas rêver ! Tes petites économies que tu avais sur toi, qu'est-ce que tu vas en faire ? Tu vas te dire : « bon qu'est-ce que je fais ? Je prends la route ! Je vais être comme mon ami ! Je vais subvenir aux besoins de la famille ! », [car] en deux mois il a envoyé 100€ ! Étant au pays, tu [ne] peux pas te faire ces 100€ si facilement, parce que 65 000 [FCFA] c'est vraiment beaucoup d'argent au pays ! Mais avec les

[161] « *Mbeng* » est inspiré du mot « mbengue » qui, en langues douala et bassa du Cameroun, signifie « Ouest » ou « Occident ». À l'origine, « Mbeng » désigne la France, puis par extension l'Europe et l'Occident. Les *mbenguistes*, aussi appelés plus rarement *mbenguetaires*, sont ceux qui vivent à *Mbeng*. Lorsqu'on se situe particulièrement au Cameroun, le *mbenguiste* désigne donc l'émigré camerounais vivant en Europe ou plus particulièrement en France, qu'il soit régularisé ou non, qu'il soit allé en Europe par les voies régulières ou non. Quelquefois, un émigré au Maghreb pourra également se faire appeler ou s'auto-qualifier de *mbenguiste*, étant donné notamment la proximité géographique du Maghreb avec l'Europe.
[162] Entretien du 13/09/2017.

photos que tu vois tu te dis : « mais il a la possibilité de se faire 100€, ça veut dire [que] moi aussi je peux ! », [et] tu te retrouves en train de prendre la route !

Parce que c'est une grosse somme ?

Voilà ! C'est une grosse somme ! 100€ ça nourrit une famille au Cameroun ! Pas en un jour !

D'accord. Et… Donc il y a une sorte de responsabilité des gens qui sont en Europe, qui influencent en fait, par des photos, par… ?

Oui il y a cette influence ! Il y a cette influence, le rêve, [on a] ce rêve déjà depuis tout petit : « je vais aller en Europe, je vais aller faire des études en Europe », et tout, mais quand tu te rends compte qu'avec le temps, les parents n'ont pas la possibilité de te faire suivre tes études normalement, que tu [ne] pourras plus aller en Europe [par les voies légales], alors tu te retrouves… En fait, tu es obligé de vivre les réalités, […] tu te rends compte qu'ils ont bien la volonté de le faire mais il n'y a pas les moyens ! Tu vois, [*claquement de langue*], mais tu gardes quand même cette idée dans la tête, que « un jour aussi moi je serai quelqu'un en Europe », parce qu'on t'a toujours dit ça : « c'est en Europe qu'on [devient] quelqu'un » »[163].

Paulin (35 ans) dénonce cette mise en scène des réseaux sociaux, qu'il voit comme une sorte de duplicité. Il est un des rares à me dire avoir un jour posté une photo qui contrastait radicalement avec l'ensemble des photos habituellement postées par les migrants sur Facebook. Une fois, il a publié une photo de lui au quartier Coca[164], en périphérie d'Oran, alors qu'il se trouvait au milieu d'une rue en terre battue, parmi « la boue et les eaux sales », et a ajouté en légende de la photo : « voilà l'Algérie ! Mon village [au Cameroun] est mieux [que ça] ! ». Il dit avoir reçu plus de 120 commentaires, la plupart des commentateurs ne voulaient pas croire que la photo avait été prise en Algérie, ils pensaient que c'était une photo de son quartier au Cameroun. Paulin a dû insister en disant qu'il avait effectivement pris cette photo en Algérie. S'il est l'un des rares à publier ce genre de photos, c'est parce qu'il « ne veut pas faire semblant », « pour ne pas enfoncer d'autres gens »[165]. Toutefois, celui qui se risque à dire la vérité sur les exécrables conditions de vie des migrants en Algérie se verra très probablement taxer d' « égoïste », « qui veut *manger son argent* seul », qui ne veut pas partager son prestige d'émigré, ou soupçonné d'essayer de décourager ses proches de venir le rejoindre pour qu'ils ne soient pas une éventuelle charge pour lui. À sa tentative de rectification des informations véhiculées habituellement, il se verra opposer moqueries et incrédulité de proches qui penseront

[163] Entretien du 02/11/2016.
[164] Ce quartier sera plus amplement décrit au point 2.1. sur l'habitat.
[165] Entretien du 31/08/2017.

que si les conditions de vie des migrants en Europe – ou au Maghreb en l'occurrence – étaient si difficiles, il serait déjà rentré au Cameroun. S'il reste là-bas, c'est bien, dans leur esprit, que sa vie y est préférable à celle qu'il pouvait avoir au Cameroun. Cette idéalisation de l'Europe est donc, dans une moindre mesure, aussi valable pour le Maghreb, où certains des candidats au départ pensent qu'ils pourront travailler formellement et avoir un niveau de vie plus confortable qu'au Cameroun. En ceci, les émigrés de retour temporaire au Cameroun jouent un rôle non négligeable dans la transmission d'informations erronées.

Les mensonges de proches ou d'émigrés déjà en Algérie

Abdelmalek Sayad a démontré comment les émigrés algériens dans les années 1970, par des mensonges innocents à propos de la terre d'exil (la France), reproduisaient les illusions y étant associées. Cela contribue alors grandement à entretenir voire augmenter le désir de partir des émigrés en devenir, qui sont alors prêts à faire n'importe quoi pour atteindre leur but. Ce n'est qu'une fois arrivés à destination qu'ils découvrent la réalité, qui n'est pas du tout conforme à ce qu'ils avaient imaginé et à ce qu'on leur avait décrit : solitude, dureté des conditions de vie et des conditions de travail. La méconnaissance collective de la vérité objective de l'émigration est entretenue par tout le groupe, les émigrés sélectionnant les informations divulguées dans leur village lors de leur retour au pays et enchantant leurs souvenirs de l'exil ; cela contribue à ce que les candidats à l'émigration projettent sur la France des aspirations irréalistes[166].

Nous pouvons retrouver à peu près le même mécanisme concernant les émigrés en Algérie et de retour temporaire au Cameroun. C'est en partie cela qui a fait en sorte que les femmes camerounaises sont aujourd'hui plus nombreuses en migration qu'elles ne l'étaient auparavant. En effet, il est notable qu'elles étaient quasiment absentes de la migration en Algérie il y a encore une quinzaine d'années. Aujourd'hui, elles sont de plus en plus nombreuses.

Donald (27 ans) est à Oran depuis deux ans et demi. Il est né à Foumban, dans le département du Noun. Sa mère vient de l'Ouest du Cameroun et son père vient du Littoral. Donald a grandi à Bafoussam de ses 1 an à ses 18 ans. Il a ensuite passé deux ans à Yaoundé, puis il est parti à Douala, d'où il a émigré. Il vient d'une famille de 7 frères, il est le benjamin. Son père est décédé en décembre 2016. Il était retraité après avoir travaillé aux brasseries du Cameroun. Sa

[166] Sayad, Abdelmalek, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris, 1999, chapitre 1.

mère était commerçante et ménagère. D'après lui sa famille maternelle est assez aisée mais il n'a jamais bénéficié de cette aisance, chacun s'occupant de sa propre famille. Il a arrêté l'école après avoir obtenu son CEP (Certificat d'Etudes Primaires). Pour gagner sa vie, il a fait de la vente de chèvres et de peaux à Bafoussam puis à Douala, il a également vendu des vêtements dans une friperie au marché Mboppi, à Douala. Il allait aussi à Yaoundé pour faire du commerce. Il a deux enfants, un fils de 3 ans et demi et une fille de deux ans. Il est actuellement séparé d'avec la mère de ses enfants. Leur fils vit chez la mère de Donald, et leur fille avec son ancienne compagne. Un de ses *petits-frères* (un ami de son quartier) à Yaoundé, ayant des dettes envers son oncle avec qui il travaillait, a décidé de quitter le Cameroun, Donald a alors pris la décision de partir avec lui, bien que sa femme était enceinte. Sa compagne a accouché de leur fille lorsque Donald était déjà en Algérie, à Béchar. Il avait toujours pensé à émigrer, et cet élément déclencheur – la volonté de son ami d'émigrer – l'a juste poussé à partir plus tôt. C'était la première fois qu'il partait du Cameroun mais il avait beaucoup voyagé auparavant à l'intérieur du pays. Il m'expose ici son point de vue sur la forte présence des femmes camerounaises en Algérie, un phénomène relativement récent qu'il explique par l'impossibilité des hommes camerounais d'être en couple avec des femmes algériennes, et, actuellement, les mensonges par omission des jeunes femmes émigrées à leurs amies restées au Cameroun :

« *D'après toi, comment se fait-il qu'il y ait de plus en plus de femmes aussi, qui migrent, parce que je pense qu'il y a 15 ou 20 ans il y avait très peu de femmes, c'était surtout des hommes qui sortaient du pays, et qui se retrouvaient ici en Algérie ?*

Bon, nos femmes déjà, au départ, c'était rare [de les trouver] en Algérie ! Quand on trouvait les femmes [migrantes] en Algérie, c'était les femmes de la cinquantaine, soixantaine, donc des femmes qui ont déjà périmé sur le marché comme on dit ! [*Nous rions*]. Donc, une femme qui a périmé sur le marché, c'est une femme de… Déjà de 30 ans, elle est…

*[*Je ris*]. Ok !*

Elle est déjà, c'est pas comme l'homme *!*

Ça veut dire quoi, « périmée sur le marché » ? Qui ne peut plus se marier ?

Pour dire déjà au niveau du Cameroun, il n'y a plus personne qui [la] convoite… Qui peut lui dire : « ma chérie tu es jolie, tu es… », tu vois, et tous ceux qui étaient en Algérie, les hommes [camerounais] qui étaient en Algérie, vivaient sans femme et… Comme tu ne peux pas parler aux Algériennes !… Parce que, si tu parles à une femme algérienne sur la route, c'est les problèmes ! Et, c'est pourquoi on trouvait plus des vieilles femmes, qui n'étaient plus rien [qui avaient perdu leur valeur matrimoniale] au Cameroun, qui venaient, et, au fur-[et]-à-mesure,

quand, les jeunes sortaient [du Cameroun], ils prenaient des photos, c'est comme ça qu'ils postent sur Facebook, leurs copines voient, et elles portent des sacs, elles *s'aventurent* ! Et entre copines elles [ne] se disent pas trop toute la vérité ! Oui, ce qu'elle vit, c'est pas ce qu'elle dit à sa copine ! Ouais, c'est pourquoi, on trouve [actuellement en Algérie] des filles même de 20 ans, 19 ans, des choses qui n'étaient pas comme ça auparavant ! Avant quand on voyait une femme *black* en Algérie, elle valait de l'or ! Oui, parce que, il [n']y avait pas assez de femmes, les *Blacks*, ils avaient besoin des femmes, mais les Algériennes ne nous permettaient pas, d'avoir cette opportunité-là [d'être en couple avec elles] ! »[167].

Stéphane (32 ans) explique la plus forte présence des femmes camerounaises en Algérie notamment par les tromperies, les mensonges et l'influence que des femmes déjà émigrées en Algérie exercent sur elles lorsqu'elles retournent au Cameroun. En effet les femmes de *feymen*, plutôt installées en Algérie, peuvent potentiellement disposer d'importants moyens financiers grâce aux économies déployées par leur compagnon ; nous verrons au point 2.2. (« Les pratiques économiques en migration ») que les *feymen* peuvent gagner de très grosses sommes d'argent grâce aux escroqueries :

« Concernant les femmes, les anciens remarquent la différence, il y a 10 ou 15 ans il n'y avait quasiment pas de femmes en migration, maintenant il y en a de plus en plus ?
Oui il n'y avait pas, la plupart…
D'après toi, à quoi c'est dû cette forte présence [des femmes] ?
Ce qui fait l'affluence des femmes qui ont monté [en Algérie], c'est quoi, la plupart du temps c'est des femmes qui les trompent ! Les femmes qui ont les *nganda* ici, ce sont elles qui les trompent [en disant] que : « il faut venir, il y a du travail » et tout. Qu'est-ce qu'elles appellent « travail » ? Il n'y a pas de travail ! Elles font ça pourquoi, parce que comme je t'ai dit, nous sommes impliqués dans les histoires d'escroquerie. Tu vois ? Et quand il [nous] arrive des fois d'escroquer un Algérien, tu vas te retrouver avec un 30 [ou] 40 000€, que tu as escroqué un Algérien, ça c'est beaucoup d'argent ! Alors, quand tu as beaucoup d'argent, tu n'as pas de femme, [toi la femme] tu vis dans un *nganda* par exemple, si tu as déjà eu à côtoyer une fille, tu lui dis comme quoi : « bon voilà, il faut qu'on vive ensemble, parce que je ne peux pas accepter que tu vives au *nganda*, moi j'ai la maison », elle va dire : « il n'y a pas de problème, on va faire la valise », avant il n'y avait pas [de femmes]. Donc maintenant, imagine peut-être

[167] Entretien du 26/07/2017.

une femme qui a un *nganda*, un homme vient [lui] demander à rester avec elle, elle accepte, et on lui remet peut-être 1000€ pour envoyer à sa famille elle va envoyer 650 000 [FCFA] à la famille, [*il s'exclame*] [ils vont dire :] « oh ! C'est bien ! Qu'est-ce que tu travailles là-bas ? », [elle va dire :] « je travaille dans une entreprise comme ça », elle ne dit jamais la vérité ! Mais c'est nous qui connaissons. Alors, s'il arrive encore que son « mari », comme on appelle ici, parce qu'on appelle « son mari » parce qu'on vit ensemble, il puisse escroquer un autre Algérien, une autre grosse somme, on peut lui remettre dans les 5000 à 6000€, [pour] rentrer au pays, regarder la famille. Elle va arriver, entretenir la famille et tout, [sa famille va lui dire :] « oh ça va ma fille, merci beaucoup pour l'argent, merci », et tout et tout, alors il y aura les petits là qui vont [lui demander :] « eh Tata, tu peux m'amener dans ton Algérie là ? Parce que apparemment… », [elle répondra :] : « oui tu peux venir il n'y a pas de problème, il y a le travail », et tout et tout, elle te dit qu'il y a le travail pour que tu viennes. Donc c'est que une fois que tu es là, on sait que tu seras trempé [il sera déjà trop tard], voilà.

Mais quel intérêt cette femme aurait à faire venir quelqu'un de son entourage ?

Parce qu'elle a un *nganda.*

C'est pour alimenter son nganda *à elle aussi ?*

Voilà. Quand elle vient, elle saura que les gens vont venir consommer chez elle, sachant qu'il y a une nouvelle fille chez elle. C'est tout ce qu'elle gagne. La plupart. Après, elles ont les conflits avec les filles, au point où elles ne veulent même plus s'adresser la parole, parce que d'autres gens bousillent leur carrière de travail, leur business et tout, pour venir en Algérie sachant [croyant] qu'il y a le travail. Mais ils viennent, [ils constatent qu']il n'y a pas le travail.

Il y a des gens qui abandonnent leur travail le Cameroun pour venir ici ?

Oui oui ! Oui, bien sûr ! Bien sûr !

[Des gens] qui avaient une situation stable, qui viennent ici croyant qu'ils vont trouver du travail ?

Oui ! Oui ! Oui, [des gens qui sont] mariés légalement, et tout ! Elle laisse son mariage, [elle laisse] son travail, tout, elle dit qu'elle vient en Algérie pour travailler. Quand elle arrive, oh putain ! C'est la catastrophe ! D'autres retournent, parce qu'elles ne peuvent pas supporter ! Imagine peut-être comme par exemple celle-ci [cette *fille*] qui est chez moi, elle a deux enfants. Présentement elle vit chez moi. Elle vient d'arriver, il n'y a rien elle n'a pas d'entrées [d'argent] et tout. C'est déjà septembre, c'est la rentrée ! Il faut… Qu'est-ce qu'elle va faire ?

Il faut envoyer de l'argent pour la scolarité des enfants…

Maintenant, si elle est sous pression, elle va peut-être se retrouver en train d'aller passer la nuit à l'hôtel avec quelqu'un, pour qu'on lui remette 50€ ou bien 5000DA ou 10 000DA, tu vois ?

Deux, trois, quatre personnes, pour envoyer au Cameroun pour la pension. C'est comme ça. Et aujourd'hui, les gens ont pris ça pour un modèle, surtout les femmes. Elles ont pris ça pour un modèle, parce que généralement chez nous en Afrique noire, quand on comprend [sait] que tu es dehors [à l'étranger], quand tu es à l'étranger, c'est un prestige. [Certains] viennent pour le prestige. [Pour dire :] « je suis dehors [à l'étranger], je suis sorti ».
Que ce soit dans un pays frontalier du Cameroun, ou même en Afrique [subsaharienne] ?
N'importe lequel. N'importe lequel. Et nous on a un slogan qui dit : « mieux vaut souffrir ailleurs que chez soi ». […] Donc [c'est] mieux [que] je peine ici, je sais que je suis dans un pays étranger c'est normal ! [Plutôt] que de peiner chez moi, voilà, et on ne va pas me respecter dans ça. Ils ne me respectent pas ici, mais le peu qu'ils me donnent m'aide par rapport aux pays. Donc la plupart des filles qui arrivent ici c'est le détournement. C'est le détournement »[168].

Ainsi, lorsque les compagnes de *feymen* retournent au Cameroun pour y faire des visites familiales, elles peuvent entretenir leur famille grâce aux importantes sommes d'argent que leur compagnon leur a donné. Leur famille, ainsi que tout l'entourage amical de la femme, sont alors très impressionnés par les énormes sommes d'argent qu'elle a été capable de réunir en Algérie. La vérité sur les conditions de vie des migrants en Algérie et sur la façon frauduleuse avec laquelle cette somme a été gagnée (de plus, non pas par elle-même, mais par son compagnon), n'est jamais explicitée aux proches. Par ailleurs, les compagnes de *feymen* sont également la plupart du temps des *mères*, des tenancières de *maquis* – ici appelé *nganda* par Stéphane – qui ont tout intérêt à tromper de nombreuses jeunes femmes au Cameroun, prétendant qu'elles pourront travailler formellement en Algérie, afin qu'elles rejoignent leur *maquis* en tant que *filles-décors* et augmentent, par leur présence, l'affluence de leur clientèle et leurs bénéfices.

Dans une étude portant sur les réseaux de prostitution nigérians rentrant dans le cadre de la traite des êtres humains[169], des auteurs[170] ont montré que le nombre de femmes nigérianes

[168] Entretien du 04/09/2017.
[169] La définition de la traite des êtres humains telle qu'énoncée au Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains du 16 mai 2005 et au Protocole de Palerme additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants, est la suivante : « L'expression ''traite des êtres humains'' désigne le recrutement, le transport, le transfert, l'hébergement ou l'accueil de personnes, par la menace de recours ou le recours à la force ou d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou d'une situation de vulnérabilité, ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir le consentement d'une personne ayant autorité sur une autre aux fins d'exploitation. L'exploitation comprend, au minimum, l'exploitation de la prostitution d'autrui ou d'autres formes d'exploitation sexuelle, le travail ou les services forcés, l'esclavage ou les pratiques analogues à l'esclavage, la servitude ou le prélèvement d'organes ».
[170] Voir ces deux textes dans un ouvrage collectif :

prostituées en Europe avait commencé à être réellement significatif à partir des années 2000 et n'a cessé de croître depuis lors. Si certaines capitalisent librement leurs ressources, la plupart sont exploitées par des réseaux de traite d'êtres humains qui les prennent en charge dès le Nigeria, et sont maintenues sous le contrôle de proxénètes par des méthodes extrêmement coercitives. Ces femmes se prostituent en Europe pour rembourser une dette forcée d'un montant totalement disproportionné (en moyenne 50 000€) par rapport aux sommes investies par ceux qui les ont fait voyager, légalement ou illégalement, par avion ou par route, jusqu'en Europe. Ces femmes généralement jeunes voire très jeunes, issues de milieux défavorisés, sont recrutées au sud-ouest du Nigeria – en particulier dans la ville de Benin city – et passent un contrat oral avec une « Madam » d'âge plus avancée, relativement aisée, vivant déjà en Europe et voyageant régulièrement en Afrique. Dans cette ville, les « Madam » apparaissent comme les détentrices d'un certain monopole local de l'émigration, ce qui place les jeunes femmes en désir d'émigration dans une forte situation de dépendance vis-à-vis d'elles, et les amène à les percevoir comme des bienfaitrices. Les familles des jeunes femmes donnent souvent leur accord rapidement sans s'informer ou négocier. Les jeunes femmes sont ainsi trompées sur la réalité de ce qui les attend lors de leur voyage ou en Europe : la plupart ignore ainsi qu'elles devront se prostituer dès l'arrivée en Europe, voire même pendant le voyage si celui-ci s'effectue par route ; elles pensent qu'elles pourront travailler formellement en Europe, par exemple comme vendeuses dans un magasin ou comme baby-sitter. Les « Madam » et les jeunes femmes passent, avant le départ, un accord oral ; les secondes s'engagent à remplir leur contrat (travailler pour la « Madam » pour lui rembourser une dette dont elles ignorent le montant réel avant d'arriver à destination, toujours lui obéir, ne pas parler de cet accord à un tiers) au cours d'une cérémonie spirituelle vaudou où elles prêtent serment devant témoins. Une fois arrivées en Europe, elles feront l'objet d'une très forte pression économique pour rembourser leur dette, subissant des conditions de travail très dégradées et un contrôle important de leur vie sociale et privée. Cette pression sera assortie de nombreuses maltraitances, de violences psychologiques et physiques. La domination et l'autorité exercées par les « Madam » sont également perceptibles dans les dénominations de ces jeunes femmes qui sont appelées « children » (enfants). Certaines de ces jeunes femmes sont séquestrées en dehors des heures de prostitution.

Simoni, Vanessa, « ''I swear an oath''. Serments d'allégeances, coercitions et stratégies migratoires chez les femmes nigérianes de Benin city », *in* Lavaud-Legendre, Bénédicte (sous la direction de), *Prostitution nigériane. Entre rêves de migration et réalités de la traite*, Karthala, Paris, 2013.
Lavaud-Legendre, Bénédicte, et Quattoni, Bérénise, « Désir migratoire, emprise et traite des êtres humains. Analyse à partir d'un récit », *in* Lavaud-Legendre, Bénédicte (sous la direction de), *Prostitution nigériane. Entre rêves de migration et réalités de la traite*, Karthala, Paris, 2013.

Ce système d'exploitation a pu se banaliser grâce à la peur et la honte qu'il inspire aux jeunes femmes, qui craignent le rejet social lié à la transgression du tabou de la prostitution, le pouvoir maléfique du vaudou en cas de non-respect de leur serment, et les représailles sur les membres de leur famille restée au pays, qui peuvent eux aussi faire l'objet de pressions ou de menaces de mort, d'agressions ou de tentatives d'assassinats. De plus, la police nigériane, très fortement corrompue, est inefficace et ne protège pas les familles de ces femmes victimes de traite.

Ce phénomène de traite des êtres humains fortement implanté au sud-ouest du Nigeria, bien que très spécifique, présente quelques points communs avec notre terrain : on retrouve, en premier lieu, un désir migratoire très fort de jeunes femmes ; celui-ci est principalement lié au contexte socio-économique et à une représentation idéalisée de l'Europe, cette représentation étant fortement véhiculée par les émigrés qui les encouragent à les rejoindre en migration. De plus, ces femmes sont souvent issues de familles défavorisées, voire vulnérables, et sont d'autant plus réceptives à la parole et aux stratégies de séduction de ceux qui les trompent pour mieux les exploiter. Ensuite, on constate peu ou prou les mêmes dénominations, qui supposent un lien de subordination : dans les réseaux de traite nigérians, les femmes proxénètes sont appelées « Madam » et les jeunes femmes sont appelées « children » (enfants). Dans les *maquis* camerounais en Algérie, les tenancières sont appelées « *mères* » tandis que les jeunes femmes sont appelées « *filles* ». Une fois que la jeune femme est arrivée sur place dans un *maquis* à Oran, il peut se mettre en place un lien aliénant, une emprise psychologique et une relation inégale et ambivalente où se mêlent la protection et la domination. Toutefois, la comparaison de notre terrain avec le phénomène de la traite s'arrête là. Les situations de tromperies relatées par les femmes camerounaises ne peuvent guère s'apparenter au phénomène de traite des êtres humains tel que nous venons de l'illustrer avec l'exemple des femmes nigérianes. En effet, les femmes camerounaises dépendant financièrement d'une autre personne ne sont pas prises en charge depuis leur lieu de départ au Cameroun, mais seulement à partir des *ghettos* migrants du sud algérien, lorsqu'elles ont épuisé leurs ressources financières pour continuer leur voyage. De plus elles n'ont pas été soumises, avant le départ, à des cérémonies au pouvoir coercitif les obligeant à rembourser leur dette. Même si elles peuvent subir une certaine pression, parfois très importante, de la part des *mères* de *maquis*, ces dernières n'exercent leur pouvoir que jusqu'à certaines limites. Les témoignages des *filles-décors* ne font pas mention de l'existence de réseaux criminels utilisant des techniques de contrainte comme la confiscation de papiers d'identité, la séquestration, le chantage familial, les violences physiques ou la surveillance par

des souteneurs, des pratiques qui sont en revanche très courantes dans les réseaux de traite nigérians.

Par ailleurs, il arrive aussi que des émigrés de retour temporaire au Cameroun incitent des proches à retourner avec eux en Algérie pour d'autres motifs. Par exemple, certains émigrés, après avoir dépensé tout leur argent pendant leur séjour au Cameroun, encouragent des proches à faire le voyage du retour en Algérie avec eux : ils se proposent de les guider pendant le voyage – car il est rassurant de voyager avec une personne connue, qui connaît l'itinéraire, maîtrise les risques et peut essayer d'éviter les dangers – à la condition que tout son voyage soit pris en charge financièrement. Les émigrés usant de cette tactique ont donc tout intérêt à présenter l'Algérie sous un jour intéressant : un pays « rentable », où l'on peut travailler formellement, gagner de l'argent facilement, et des sommes beaucoup plus importantes qu'au Cameroun. Ainsi, ils rentrent en Algérie sans avoir à engager des frais, tout en accompagnant un primo-migrant qui, pendant le voyage et encore plus une fois sur place en Algérie, se rendra vite compte qu'il a été berné, tant sur les conditions de voyage très périlleuses que sur les conditions de vie exécrables des migrants en Algérie.

Du reste, ces propos mensongers sont d'autant plus convaincants que les émigrés résidant en Algérie et retournant temporairement au Cameroun sont généralement des *feymen* et des *mères* de *maquis*, disposant les uns comme les autres d'importants moyens financiers dont ils feront étalage au Cameroun, achevant de convaincre leur entourage qu'il est rentable de travailler en Algérie. Les moyens frauduleux, illégaux et très risqués par lesquels ces importantes sommes d'argent ont été gagnées, ne sont jamais divulgués, pas même aux proches de la famille. Tout au plus les *mères* de *maquis* pourront être évasives en disant par exemple qu'elles « tiennent un bar » sans rentrer dans les détails, notamment sur le fait que les conditions dans lesquelles elles tiennent un *maquis* sont illégales (dans un appartement, et sans licence les autorisant à vendre de l'alcool).

Une situation qui donne souvent lieu à des regrets

La découverte de la réalité des conditions de vie des migrants en Algérie est souvent un choc profond pour les primo-arrivants, surtout pour ceux qui avaient eu à entendre des discours positifs sur ce pays, leur déception est alors à la mesure des attentes qu'ils avaient pu avoir. Pour la plupart à cours d'argent lorsqu'ils arrivent en Algérie et font ce terrible constat, ils ne

peuvent plus faire demi-tour. Ils ne peuvent pas non plus avancer, par défauts de moyens financiers, et par difficulté de franchir les frontières. Au début de mon enquête en 2015, j'avais rencontré une *fille-décor* dans un *maquis* qui m'avait fait part de son total désespoir : elle avait quitté au Cameroun sa famille, ses enfants et son mari en accord avec lui, ayant entendu dire qu'elle pourrait travailler formellement en Algérie et qu'elle pourrait ainsi mieux subvenir à leurs besoins. Or, une fois arrivée à Oran, elle avait été obligée d'intégrer un *maquis* et de servir des bières aux clients ; elle avait également compris que la façon habituelle de sortir du *maquis* était de se mettre en couple avec un homme qui pourrait subvenir à ses besoins ; elle avait, enfin, constaté que les femmes camerounaises ne peuvent pas du tout travailler formellement en Algérie. Elle désirait plus que tout rentrer auprès de sa famille au Cameroun, mais n'avait plus du tout les moyens financiers pour ce faire. Les femmes camerounaises primo-arrivantes dans son cas, ayant le même état d'esprit, sont très nombreuses. Certaines femmes ne supportant pas la vie dans les *maquis* en informent leur famille qui leur envoie alors de l'argent pour faire le voyage retour. D'autres, beaucoup plus nombreuses, restent finalement en Algérie, soit qu'elles n'ont trouvé aucun moyen financier pour pouvoir rentrer, soit qu'elles finissent par s'adapter, par défaut d'autres choix qui s'offrent à elles. Angela (30 ans) me donne son ressenti sur la vie dans les *maquis* ; si elle-même était déjà habituée à ce mode de vie, d'autres femmes sont « traumatisées » lorsqu'elles découvrent qu'elles doivent intégrer un *maquis* et y faire office de *fille-décor* :

« Bon moi, le travail de *maquis*, ça [ne] me dérange pas, parce que moi, j'ai fait ces milieux-là. Moi ça [ne] me dérange pas, mais tu vas trouver certaines filles, une fille peut-être, qui n'était pas dans ce genre de milieu, qui n'avait pas connu ce genre de milieu, lorsqu'elle arrive, elle, ça la traumatise quoi ! Elle prend la route tout de suite pour rentrer !

Ah bon ? Il y en a qui font demi-tour ? Est-ce qu'elles en ont la possibilité aussi par exemple, [si] la mère *a payé son transport et qu'elle n'a plus d'argent, [et] qu'elle ne peut pas [la] rembourser, elle ne peut pas partir alors ? Si ?*

Oui ! Elle travaille, pour travailler un temps, et la *mère* de la maison voit qu'elle est traumatisée ! Tu [ne] vas pas garder une fille qui est traumatisée chez toi ! Qui vient voir que les conditions de vie ne sont pas favorables à elle, que le milieu ne lui plaît pas, que c'est pas ce qu'elle attendait de *l'aventure* ! Voilà, il y a des filles qui viennent, qui sont traumatisées ! Vu la manière que nous vivons, avec des bières et tout ça quoi, avec l'ambiance, les tas de trucs qui arrivent, elles sont traumatisées ! Tu ne peux pas garder une fille comme ça [dans un *maquis*], qui ne veut pas travailler, qui ne veut pas… Ils sont obligés de la laisser partir si elle veut bien

partir, donc c'est ça ! Il y a des filles qui arrivent qui sont comme ça, et qui partent ! Mais la majorité qui arrivent, elles comprennent le système et…
Elles restent et elles s'adaptent.
…Elles s'adaptent oui »[171].

Alicia (31 ans) est en Algérie depuis 4 ans. Elle vient de Douala. Elle est l'aînée d'une famille de 7 frères et sœurs. Son petit-frère est décédé alors qu'elle était déjà en Algérie. Son père était directeur d'une société d'import-export. Sa mère fait le commerce de nourriture. Elle a une fille de 9 ans, ce sont ses parents qui s'en occupent actuellement. Le père de sa fille est décédé alors qu'elle était déjà en Algérie. Elle ne vivait pas avec lui avant son départ du Cameroun. Elle a arrêté l'école à l'âge de 18 ans, au niveau secondaire. Elle avait toujours mal à la tête et ne s'est pas présentée aux examens scolaires. Avant de partir du Cameroun, elle était secrétaire. Elle vivait en couple avec un homme. Elle voulait voyager légalement et ne savait même pas qu'on pouvait voyager quasiment jusqu'en Europe par la route. Un homme qui lui « faisait la cour » depuis longtemps lui a proposé de voyager avec lui jusqu'en Europe. Cet homme est allé voir sa famille pour leur faire part de leur projet. Elle a fini par accepter contre l'avis de sa famille et en particulier de son père qui s'opposait d'abord à son voyage par route. Elle a alors partagé toutes ses affaires entre les femmes de sa famille, sans rien dire de ses projets de voyage à son compagnon. Le jour de son départ, sa mère et son père ont constaté qu'elle était vraiment décidée à partir et lui ont accordé leur bénédiction. C'était la première fois qu'elle partait du Cameroun, contrairement à son compagnon de voyage qui avait déjà voyagé dans plusieurs pays africains. Elle n'avait pas idée des conditions de vie des migrants en Algérie, et elle ne pensait même pas, de toute façon, qu'elle allait être obligée de rester au Maghreb. Elle pensait pouvoir passer directement en Europe. Apparemment elle n'avait pas la notion de la géographie : elle pensait qu'une fois le désert traversé, elle serait déjà en Europe. Elle ne pensait pas qu'elle allait devoir traverser la mer méditerranée. Elle regrette énormément d'être partie de chez elle, mais ne pense pas retourner au Cameroun maintenant, car elle n'a plus de situation là-bas. D'après elle, son voyage en dehors du Cameroun, bien que pénible, a été une source d'apprentissage : elle sait maintenant que tout émigré n'est pas forcément à l'aise financièrement. Elle n'envisagerait pas de rentrer au Cameroun sans argent car elle sait que même sa propre famille lui manquerait alors de respect. Elle associe les départs plus fréquents de migrants et en particulier des femmes, à la convoitise. Elle-même s'en sortait pourtant bien

[171] Entretien du 31/08/2017.

financièrement au Cameroun grâce à son travail de secrétaire, elle donne l'exemple qu'elle pouvait manger de la viande quand elle le voulait, ce qui n'est pas le cas de beaucoup de gens au Cameroun :

« *Est-ce que, quand tu repenses à ton parcours, tu regrettes…*
Beaucoup !
… Rétrospectivement, d'être venue ?
Oui. Beaucoup. Beaucoup. Tous les jours, je regrette. Tous les jours. Tous les, il n'y a pas, un seul jour qui passe sans que je ne dise : « maudit soit le jour ! ».
Maudit soit… ?
… Soit le jour ! Où j'ai décidé de voyager.
Et maintenant tu penses qu'il est trop tard pour prendre la décision de retourner chez toi ?
Tu sais comme je suis partie, il y a très longtemps, [si] je rentre, la stabilité que tu avais au Cameroun, tu n'aurais plus, et tu vas devenir maintenant, tu vas dépendre des autres ! Ça fait bizarre ! Et puis, c'est un peu comme on dit : « quand tu es mouillé, tu ne peux plus [faire demi-tour] ». C'est mieux. Je préfère rester [ici], jusqu'[au] jour [où] je vois que j'ai un peu de quoi rentrer pour me ressourcer.
D'accord. Tu t'en sortais, financièrement, avec ton travail de secrétaire ?
Oui, je m'en sortais. Je m'en sortais dans ça.
D'après toi, comment ça se fait qu'il y ait de plus en plus de femmes en migration ?
La vie aussi, n'est pas facile au Cameroun ! Vraiment, comme on dit : « la convoitise dans la vie » ! Ça m'a trompée, en quelque sorte. Parce qu'à mon petit niveau là je me suffisais déjà, parce que ce n'est pas donné à n'importe qui, peut-être tu as un problème d'argent, tu le résous, sans qu'un homme ne te donne un coup de pouce… Au Cameroun c'est pas facile ! Oui. Il y a les familles au Cameroun qui ne mangent la viande peut-être que le jour du Réveillon ! Mais moi ce n'était pas le cas. Le jour que c'est la viande que je veux manger, je mange, le jour que c'est le poulet, je mange ! À mon petit niveau, je me suffisais déjà ! Bon, c'est ça, au Cameroun, la vie c'est pas facile ! Et c'est ça qui fait qu'au Cameroun, les gens, comme tu vois les Camerounais nous sommes jaloux ici. C'est ça qui fait que, la jalousie, les gens sont jaloux ! Parce que, quand l'autre au Cameroun il n'a rien à faire, tu es assis là à la maison, tu vois que ta voisine elle vit bien, tu cherches à regarder, à voir ce qu'elle fait. Ce qu'elle fait pour être toujours mieux que toi. C'est un peu ça, le taux de chômage au Cameroun, c'est ça qui fait que les gens sortent. Au pays, c'est pas facile d'avoir un boulot. Même pas ! Même pas. La majorité des gens au Cameroun c'est des commerçants, non [pas] des travailleurs [formels]. C'est pas

facile d'en trouver »[172].

À l'instar d'Alicia, beaucoup de migrants n'envisagent pas de retourner au Cameroun même s'ils vivent en Algérie dans des conditions très difficiles, car retourner au pays d'origine sans argent et sans projets serait vécu comme une honte et un échec[173].

D'autres, au contraire d'Alicia, ne regrettent pas d'être venus en Algérie. Soit parce que leur situation (de couple, familiale ou financière) leur semblait vraiment trop désespérante au Cameroun, et qu'ils ont trouvé en Algérie une situation de couple ou une situation financière plus enviables. Soit parce qu'ils reconnaissent que, bien que la vie de migrant noir sans-papiers en Algérie est particulièrement dure, l'expérience du voyage et de la vie en Algérie ont été instructifs et les ont endurcis. Il en est ainsi de Mathurin (32 ans) qui dit que le voyage l'a « cultivé », en lui apprenant beaucoup de choses (sur les autres et sur soi en particulier ses capacités de résistance, sur les pays qu'il a traversé et sur l'Algérie).

Nous avons montré dans ce sous-chapitre les principales causes à l'émigration irrégulière des Camerounais, dans un contexte politique de fermeture des frontières : une économie exsangue et une corruption généralisée, un chômage massif dû notamment à une impossibilité d'accéder au marché de l'emploi formel même pour les personnes diplômées à moins d'avoir un réseau de connaissances ou d'accepter des conditions dégradantes, des salaires excessivement bas et/ou versés aléatoirement, un difficile accès à l'éducation et aux soins ; une vision fantasmée de l'Occident, véhiculée entre autres par les médias, les réseaux sociaux et les émigrés de retour au Cameroun et alimentant un fort désir d'émigration en Europe ; et des mensonges propagés expressément par certains émigrés afin d'en tirer des bénéfices (ainsi des *mères* tentant de recruter des jeunes femmes pour servir dans leur *maquis*). La dure réalité de la migration n'est la plupart du temps découverte qu'une fois le primo-migrant arrivé en Algérie, il est alors souvent trop tard pour faire demi-tour, ce qui occasionne parfois des regrets.

[172] Entretien du 30/07/2017.

[173] Anaïk Pian constate que les migrants sénégalais désargentés et bloqués au Maroc préfèrent également la souffrance physique et morale plutôt que d'envisager un retour au Sénégal, ce qui serait vécu comme une « mort sociale » et signifierait « tout recommencer à zéro ».
Pian, Anaïk, *Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, La Dispute, Paris, 2009, p.173.

2- Les souvenirs du voyage : récits d'une expérience traumatique

Dans ce sous-chapitre nous nous pencherons sur le tronçon du voyage entre le Cameroun et Tamanrasset, la première grande ville du sud algérien. Nous commencerons par donner quelques chiffres concernant les modalités du voyage, puis nous verrons la terminologie propre à *l'aventure*. Nous détaillerons ensuite les itinéraires empruntés par les migrants, et constaterons que ceux-ci sont soumis à des évolutions en fonction des contextes politiques. Nous expliquerons, en particulier, quelles sont les différentes difficultés et violences auxquelles les migrants ont à faire face pendant leur voyage et nous relaterons comment plusieurs migrants ont vécu certaines étapes de leur périple.

Données chiffrées sur le voyage

Certains de mes enquêtés ne se sont pas prononcés sur ces questions, ou bien celles-ci n'ont pas été abordées en entretien, toutefois il est possible de donner quelques chiffres concernant le financement et le coût du voyage, sa durée et les éventuels compagnons de voyage :

- Comment ont-ils financé leur voyage ?

-12 personnes ont financé leur voyage avec leurs économies
-11 personnes ont financé leur voyage grâce à un prêt ou un don le plus souvent familial, moins souvent amical
-5 personnes ont financé leur voyage à la fois avec leurs économies et avec un don
-2 personnes ont également vendu certains de leurs biens (meubles, affaires personnelles).

- Combien leur a coûté leur voyage ?

Les 16 personnes interrogées sur ce point indiquent avoir déboursé entre 300 000 FCFA[174] et 600 000 FCFA[175] pour une personne, du Cameroun jusqu'à Tamanrasset. Ces sommes sont considérables et elles incluent les frais de transport (moto-taxi, taxi, autocar, pick-up…), les frais de nourriture et de logement mais aussi et surtout les frais de *coxage* (nous verrons ce que signifie ce terme ci-après).

[174] 457€.
[175] 914€.

- Combien de temps ont-ils mis pour arriver jusqu'à Tamanrasset ?

-Sur 36 personnes ayant répondu à cette question, la plupart (17 personnes) ont mis entre 6 et 15 jours pour arriver jusqu'à Tamanrasset. La durée minimale du voyage entre le Cameroun et le sud de l'Algérie (Tamanrasset) est en effet de 6 jours, ce qui est à considérer comme un voyage rapide et sans encombre notable. Les durées peuvent s'étaler jusqu'à 10 jours, deux semaines, trois semaines voire un mois selon les difficultés rencontrées en chemin (épuisement des ressources financières, nécessité de se faire envoyer de l'argent ou de travailler dans différentes étapes pour gagner sa vie et accéder à l'étape suivante). Nous pouvons mentionner le cas de 6 personnes qui ont même mis entre 2 et 9 mois pour arriver jusqu'en Algérie.

- Avec qui ont-ils voyagé ?

-33 migrants ont voyagé accompagnés d'une ou plusieurs personnes (ami(s) du même quartier, membre de la famille (compagne ou compagnon, cousin(e), frère ou sœur, enfant), guide (souvent un émigré de retour au Cameroun et proposant ses services), etc.). Ces groupes peuvent être constitués de seulement 2 ou 3 personnes, mais aussi, plus rarement, de 5 à 10 personnes.

-10 migrants sont partis du Cameroun seuls (toutefois ils ont pu, ensuite pendant leur voyage, se faire des compagnons rencontrés en route et voyager jusqu'à la prochaine étape avec eux).

Les aventuriers partent à l'étranger se battre et se chercher

Lorsque les Camerounais décident d'entreprendre le voyage irrégulier par la route vers l'Algérie, ils deviennent alors des *aventuriers*. Cette appellation émique est utilisée comme autodésignation et revendiquée par de nombreux migrants subsahariens, elle n'est pas l'apanage des Camerounais. Anaïk Pian en donne la définition suivante :

« Par *aventuriers*, nous faisons référence à un type particulier d'acteurs de la migration et de carrière migratoire. Par ce terme, nous désignons des migrants qui conçoivent leur migration comme une aventure, un voyage, mais qui progressivement vont faire l'expérience de l'attente et de la clandestinité, tandis que leur projet migratoire et leur périple sont ponctués de fortes incertitudes et de nombreuses bifurcations, n'étant pas entièrement balisés d'avance malgré le support des réseaux migratoires »[176].

[176] Pian, Anaïk, « Le corps-mendiant des migrant-e-s subsaharien-ne-s au Maroc : contourner la racisation par l'affichage de la foi musulmane », *Corps*, 2012/1, n°10, p.170.

En tant que catégorie autorevendiquée, *l'aventure* fait référence notamment à une migration de découverte, qui n'est pas bien planifiée à l'avance[177] ; elle peut également être entendue au sens « d'entreprise hasardeuse et risquée »[178] ; et bien qu'elle soit « une voie empruntée par défaut, face à l'impossibilité d'utiliser les voies légales de l'immigration pour se rendre en Europe »[179], elle peut aussi prendre l'aspect d'un voyage initiatique. C'est ainsi que Justin-Daniel Gandoulou, cité par Anaïk Pian, définit *l'aventure* : « le parcours ou l'errance dans une région inconnue et dont on n'a qu'une vague perception, l'obstacle qu'il faut affronter, le combat qu'il faut livrer et la révélation finale, qui rend différent de ce qu'on a été auparavant »[180]. Durant ce voyage, la logique de la débrouille est essentielle, les *aventuriers* doivent compter d'abord sur eux-mêmes, tandis qu'ils découvrent progressivement un nouveau milieu[181]. De plus, *l'aventure* a une dimension héroïque, et reconnaître ce titre d'*aventuriers* aux migrants permet de récuser tant la criminalisation de leurs parcours que leur victimisation[182].

La plupart de mes enquêtés se définissent et même, se revendiquent comme *aventuriers*. Chacun a sa définition de *l'aventure* et de *l'aventurier*, toutefois on retrouve de nombreuses similitudes :

Hardaing (44 ans) :

« Un *aventurier* c'est quelqu'un qui se lève [subitement] comme ça, il part dans un pays [où] personne ne le connaît […], tu [es dans un pays où] tu n'as pas ni de père ni de mère ni de frère »[183].

Pour une étymologie, des définitions et représentations de *l'aventure* et de *l'aventurier*, notamment celles produites dans les sociétés européennes, voir :
Bredeloup, Sylvie, *Migrations d'aventures. Terrains africains*, CTHS, Paris, 2014, chapitre 1.

[177] Pian, Anaïk, « La fabrique des figures migratoires depuis l'expérience des migrants sénégalais », *Journal des anthropologues*, n°118-119, 2009, p.252.
[178] Laacher, Smaïn, *De la violence à la persécution, femmes sur la route de l'exil*, La dispute, Paris, 2010, p.65.
[179] Pian, Anaïk, « La fabrique des figures migratoires… », *op. cit.*, p.255.
[180] *Ibid.*, p.254.
[181] *Ibid.*, p.254-255.
[182] Mazauric, Catherine, *Mobilités d'Afrique en Europe. Récits et figures de l'aventure*, Karthala, Paris, 2012, p.54.
[183] Entretien du 18/10/2016.

Sylvain (33 ans) :

« Tu laisses ton pays, ta famille, tout ce qui existe, tu portes ton sac, tu jettes dans ton dos, tu ne sais où tu vas, où tu vas atterrir. C'est ce qu'on appelle *l'aventure*. Donc tu voyages, sans savoir là où tu vas, tu [ne] sais pas, où tu vas t'installer, où tu vas déposer tes pieds. C'est ça qu'on appelle *l'aventure*, c'est quelque chose du hasard. C'est quelque chose de difficile. Parce qu'il faut être un homme pour survivre en *aventure*, parce que tu es seul, tu n'as ni parents, tu n'as ni amis, tu n'as ni frère ni sœur, tu n'as rien ! Et en *aventure*, tu rencontres tout genre de nationalités ! Tout genre de mentalités ! Tu dois te conformer [t'adapter] à ça ! C'est l'ensemble de ça, qu'on dit « *l'aventure* ». […] Je m'excuse, donc il faut être un homme, donc ça [ne] veut pas pourtant dire, il y a [certes aussi] les femmes, qui sont [*aventurières*], […] [mais] quand on dit : « tu es un homme », ça veut dire, tu es complet, que ça soit la femme ou l'homme. Voilà, c'est ça. Donc [il faut être] courageux, avoir un cœur de fer, pour affronter ton destin toi-même. Sans savoir où tu vas, qui tu vas rencontrer, [à] quels obstacles tu vas survivre »[184].

Angela (30 ans) :

« Une *aventurière* pour moi c'est celle qui est face à son destin, elle est face à elle-même, tu n'as pas de parents, tu n'as pas de famille ici, bon une *aventurière* c'est celle qui va *se battre*, qui est très loin de ses proches, donc tout ce qui se présente, de bon et de mauvais, tu dois faire face. Et espérer que, un jour, tu t'en sortiras. Pour moi, c'est ça *l'aventure*, tu croises les meilleures et les pires [situations] ! »[185].

Jade (28 ans) :

« Le fait de ne pas être chez toi, d'accepter tout ce qui se présente à toi, que ce soit positif ou négatif, et de vivre avec, d'essayer de grandir avec ça »[186].

[184] Entretien du 21/10/2016.
[185] Entretien du 31/08/2017.
[186] Entretien du 02/11/2016.

Liliane (24 ans) :

« « *En aventure* » veut dire de passage, tu n'es pas dans ton propre pays, donc c'est *l'aventure*, parce que même si c'est n'importe quand, même si c'est après 10 ans, tu vas retourner chez toi [un jour] ! »[187].

Michel (32 ans) :

« Tu quittes [ton pays], tu pars *te chercher* ailleurs ! Tu es *en aventure*, tu ne connais personne, c'est ça normalement *l'aventurier* ! Quand tu sors de chez toi, *l'aventurier* peut sortir [juste] avec une brosse à dents ! Il [la] met dans sa poche, il a son argent, il part, il fout le camp, là c'est *l'aventure* ! Il sort de son pays, il part *en aventure*, il n'a pas de maison, il n'a rien, il *se cherche* ! Il *cherche* sa vie ! »[188].

Merveille (29 ans) :

« Quand on [n'] est pas chez soi, tu sais que tu es chez les gens, dans un pays étranger, tu dois d'abord te considérer comme *aventurier*. Normalement ça doit être dans ta tête, puisque tu n'es pas chez toi, tu ne peux pas faire ce que tu veux, non seulement tu n'es pas en règle, on vit illégalement, même les *maquis* que nous faisons là, c'est illégal. […] Moi, dans ma tête, je sais que je suis *aventurière*, puisque je [ne] suis pas chez moi encore, et, non seulement ça, je ne suis pas en règle, parce que tu peux être immigrant et, tu es en règle… Tu sais que tu as tes droits… Mais quand tu n'es pas en règle, tu ne peux rien ! Tu pries seulement Dieu, qu'Il fasse [en sorte] que tu sois en règle, un jour, ou bien qu'Il puisse te donner un peu d'argent pour que tu puisses aider ta famille et rentrer chez toi un jour, et rester tranquille »[189].

Quant à Ismaël (24 ans), il insiste sur le fait que « les meilleurs amis sont des *aventuriers*, parce que vous vous aidez entre vous », grâce à « l'amour qu'il y a entre vous » : les meilleurs amis se rencontrent *en aventure* car ils ont tout vécu et supporté ensemble, la souffrance, la traversée du désert, l'humiliation…[190]

[187] Entretien du 16/11/2016.
[188] Entretien du 14/09/2017.
[189] Entretien du 05/11/2016.
[190] Entretien du 01/11/2016.

Toutefois, si la majorité des enquêtés s'accorde à dire qu'un *aventurier* est celui qui voyage de façon irrégulière par les voies terrestres, certains beaucoup plus rares ont une autre définition plus large, incluant aussi les personnes en situation régulière ou qui voyagent par avion, ou encore des Camerounais qui n'ont pas quitté leur pays :

Christian (30 ans) :

> « Un *aventurier* n'est pas toujours forcément celui qui prend la route [qui voyage par voie terrestre]. *L'aventurier* pour moi c'est celui qui quitte son pays pour un autre pays pour aller à la recherche du bonheur ou peut-être de certaines informations, généralement je globalise tout le monde [comme] « *aventuriers* », tous ceux qui ont quitté leurs terres ou ceux qui [partent] pour rechercher, pour courir après quelque chose. […] Même celui qui prend l'avion c'est une *aventure* qu'il est en train de faire, parce que *l'aventurier* c'est celui qui quitte sa terre »[191].

Stéphane (32 ans) :

> « On [te] considère beaucoup plus comme *aventurier* quand tu n'as pas de situation administrative stable. […] Quand tu es illégal, on t'appelle « *aventurier* ». […] [Mais] même si tu prends le vol, tu es avec tes papiers, tu es *aventurier* ! Du moment où tu n'es pas chez toi, tu es [un] *aventurier* ! »[192].

Ainsi, selon la définition plus incluante de Christian et Stéphane, et comme ils ont pu me le faire remarquer parfois en riant, j'étais, à leurs yeux, moi aussi une *aventurière* : étant partie de chez moi pour m'installer en Algérie où, lorsque je suis arrivée, je ne connaissais rien ni personne ; bien qu'en situation régulière et voyageant par avion, je partageais avec eux et d'après eux certaines caractéristiques des *aventuriers*, notamment le fait de ne pas être dans mon pays, et d'avoir un but justifiant ma présence en Algérie. Quant à Jade (28 ans), elle pense que même certains Camerounais n'ayant pas quitté leur pays peuvent aussi parfois être qualifiés d'*aventuriers*, rejoignant les propos de Sylvie Bredeloup faisant remarquer que, si « tous les migrants ne sont pas des *aventuriers* », l'on peut aussi dire que « tous les *aventuriers* ne sont pas des migrants » : certaines figures sociales se déploient dans les plis de la crise et pour

[191] Entretien du 19/11/2016.
[192] Entretien du 04/09/2017.

trouver leur place dans leur propre société d'origine, valorisent des savoirs pratiques, l'astuce et *l'aventure* [193].

D'après mes enquêtés, *l'aventure* comporte donc un certain nombre de particularités : elle implique une idée d'instabilité (être étranger sans-papiers dans un pays où l'on ne compte pas s'installer et où l'on s'estime de passage, savoir que l'on peut se faire expulser à tout moment), une certaine solitude (se retrouver dans des lieux où l'on ne connaît personne ou alors où l'on n'a pas de famille) ; une idée de perte, au moins temporaire (laisser derrière soi son pays et sa famille), de soudaineté (car certains partent sans avertir personne, sans avoir préparé ni réfléchi mûrement leur voyage), un dénuement matériel certain (partir en portant un simple sac à dos), une grande incertitude (ne pas savoir exactement où l'on va aller, et même quand on a une destination et un but précis, ne pas savoir avec assurance si l'on va y parvenir), une certaine fraternité (ceux qui ont souffert ensemble connaissent la réalité du voyage et deviennent parfois des amis fidèles qui s'entraident) ; mais aussi et surtout, un grand courage, de la force et une grande abnégation face à l'adversité (voyager par des voies irrégulières et risquées, accepter tout ce qui vient à soi avec humilité, affronter et surmonter les épreuves du voyage, prendre certains risques en conscience afin d'essayer de parvenir aux objectifs fixés) ; enfin, elle implique une idée de retour au pays d'origine, même dans de nombreuses années, afin de retrouver les siens et de donner des preuves de sa réussite.

Toutefois, certains de mes enquêtés, qui constituent des cas plutôt exceptionnels, ne se reconnaissent pas comme des aventuriers. Ainsi Chantal (46 ans) associe le statut d'*aventuriers* uniquement à ceux qui ont voyagé sans documents administratifs en règle. Alors qu'elle-même dispose d'un document en règle (un passeport malien) et qu'elle voyage régulièrement par vol au Cameroun, elle ne se reconnaît pas, ou plus, comme une *aventurière*. Paulin (35 ans) ne se reconnaît pas non plus comme un *aventurier*. D'après lui, ceux-ci partent de leur pays sans savoir où ils vont et prennent des risques inconsidérés ; lui dit avoir une destination précise et ne pas vouloir prendre le risque de traverser la Méditerranée. Il préfère se définir comme « voyageur ». De même, Ange (25 ans) préfère se définir comme « immigrée », bien qu'elle corresponde en tous points à la majorité des critères donnés par les Camerounais pour la définition de l'*aventurier*, notamment le fait d'être une étrangère sans-papiers et s'estimant en transit. En effet bien que la plupart des enquêtés se focalisent sur les qualités liées à l'*aventurier*

[193] Bredeloup, Sylvie, *op. cit.*, p.36.

(fraternité, courage, force, abnégation, humilité, entre autres), et que la majorité des migrants subsahariens pense que cette dénomination est plutôt valorisante[194], certains en revanche, beaucoup plus rares, se focalisent sur d'autres caractéristiques qu'implique aussi le statut d'*aventurier* (instabilité, incertitude et dénuement, entre autres) qu'ils voient comme négatives. Ils ne tiennent pas à se qualifier d'aventuriers ou à être confondus avec eux, quand bien même ils en partageraient les attributs. Cela peut être aussi une volonté de se distinguer d'une catégorie de migrants pour faire valoir une légitimité et un statut plus valorisant à leurs yeux. Anaïk Pian a constaté qu'au Maroc, les migrants sénégalais se détachaient de l'appellation d'*aventuriers* lorsqu'ils renonçaient au passage irrégulier vers l'Espagne ; à partir de ce moment-là, ils portaient alors un jugement dépréciatif envers ceux qui cherchaient encore avec entêtement à rejoindre l'Europe, les percevant comme immatures et irresponsables[195]. De même, d'autres catégories de migrants, tels que les réfugiés congolais ayant fui leur pays pour des raisons de persécutions politiques, pouvaient chercher à se démarquer des *aventuriers*, les voyant comme des « têtes brûlées » qui agissent au jour le jour sans avoir d'objectif précis ; cette différenciation leur permettait de mieux légitimer leur propre présence au Maroc[196]. On retrouve ici l'idée que *l'aventure* ne peut être que volontaire, l'exil ne pouvant y être associé[197].

D'autres vocables sont associés à *l'aventure*, qui permettent d'en reconstituer l'expérience existentielle à travers l'analyse du champ lexical. Nombre de Camerounais m'ont dit qu'au départ du Cameroun, et pendant tout leur voyage, ils devaient *choquer la route*. Cela renvoie plutôt à l'idée du choc, d'un combat contre tous les obstacles qu'ils doivent surmonter pendant le voyage et pendant leur temps de transit au Maghreb :

Donald (27 ans) :

> « L'expression « *choquer la route* », c'est parce que, déjà la route n'est pas facile, et, quand on dit « *choquer* », ça veut dire, c'est un combat ! C'est comme « choquer l'homme » ! ça veut dire « bagarrer avec la route » ! Parce que c'est pas facile, il faut « choquer » ! Pour arriver [au but], c'est pas chose facile parce que, il y a des coupeurs de route, et des policiers qui ne veulent pas te laisser traverser sans te prendre de l'argent !

[194] Pian, Anaïk, « Aux portes de Ceuta et Melilla : regard sociologique sur les campements informels de Bel Younes et de Gourougou », *Migrations Société*, 2008/2, n°116, p.11-12.
[195] Pian, Anaïk, « La fabrique des figures migratoires… », *op. cit.*, p.267.
[196] *Ibid.*, p.270.
[197] Bredeloup, Sylvie, *op. cit.*, p.24.

« Choquer », c'est comme « frapper », un peu ?
Oui, comme « frapper » ! C'est comme « bagarrer » ! »[198].

Mathurin (32 ans) :

« « *Choquer la route* » donc ça veut dire, avec tous les incidents, tous les risques de la route, tu t'en es sorti, tu n'as pas eu de problèmes, tu n'as pas été kidnappé, ta voiture n'a pas fait [d'accident], tout ça, donc, tu as *choqué*. […] Tout ce que je peux voir, qui peut m'aider, je suis obligé de *choquer*, parce que « on ne sait [pas quel est] le caillou qui doit [peut] tuer l'oiseau »[199], […]. Donc concernant le boulot, tout ce qui va te permettre [de] réussir, tu prends sciemment, tu *choques* tout ce que tu vois ! Ouais, tu [ne] négliges rien ! […] [Ça veut dire] traverser tout obstacle non ! Hm hm. Tout ce qui est difficile »[200].

De même, *se chercher* et *se battre* renvoient aux mêmes sortes d'idées, celles d'un combat, de la débrouille pour avoir plus, vivre mieux, et améliorer petit à petit sa condition sociale :

« nombre de migrants africains qui partent aujourd'hui à l'aventure insistent sur cette même idée : ils disent ''chercher la vie'', entremêlant leur désir de conversion personnelle, de recherche d'une vie meilleure à la mobilité spatiale. S'ils sont prêts à forcer le destin et à encourir des risques mortels pour atteindre leur but, ils ont aussi bien l'intention de rentrer chez eux vivants, après ce détour qui leur semble dorénavant inévitable »[201].

Un itinéraire peu varié, passant généralement par le Nigeria et le Niger

Pour les primo-migrants, il n'est pas toujours facile de s'orienter dans l'espace. Certains partent du Cameroun avec l'itinéraire en tête ou griffonné sur un bout de papier, indiqué par des connaissances qui sont passés par les mêmes routes avant eux. D'autres se font guider par des émigrés qui étaient revenus temporairement au Cameroun et qui retournent avec eux en Algérie. Comme nous l'avons vu dans l'introduction générale, la majorité de mes enquêtés

[198] Entretien du 26/07/2017.
[199] Expression camerounaise signifiant qu'on ne sait pas d'où le bonheur peut venir, on peut toujours espérer mieux, il faut parfois se laisser conduire par le hasard car il peut y avoir des surprises dans la vie. Ici Mathurin exprime qu'il vit d'espoir concernant un futur incertain.
[200] Entretien du 25/08/2017.
[201] Bredeloup, Sylvie, *op. cit.*, p.27.

vivait dans un grand centre urbain du Cameroun (Douala ou Yaoundé) avant d'émigrer. Parmi eux, certains étaient nés et avaient grandi dans d'autres régions, mais l'on constate en effet que plus de la moitié de mes enquêtés (38 personnes sur 59 enquêtés) vivait dans une des deux principales villes du Cameroun : 28 personnes ont émigré à partir de Douala (capitale économique du Cameroun) et 10 personnes ont émigré à partir de Yaoundé (capitale politique du Cameroun). Ces 38 personnes ont toutes eu le même itinéraire (avec éventuellement de légères variantes) suivant l'axe Cameroun (Yaoundé, Douala, Kumba, Mamfé, Ekok) – Nigeria (Ikom, Abuja, Kano) – Niger (Zinder, Agadez, Arlit, Assamaka) – Algérie (In Guezzam, Tamanrasset, Ghardaïa, Oran). Les variantes se constatent sur de courts tronçons : ainsi certaines personnes, plus rares, prennent le bateau entre la ville de Limbé (Cameroun) et la ville de Calabar (Nigeria) ; d'autres, également rares, au lieu de passer par la région du Sud-Ouest du Cameroun, se dirigent plutôt vers la région de l'Adamaoua (ville de Ngaoundéré) et la région du Nord (ville de Garoua) afin de rejoindre le Nigeria (par la ville de Yola) avant de retrouver l'axe passant par Kano. Il y a parfois d'autres variantes, mais elles sont quasi-insignifiantes. Ensuite, l'itinéraire au Niger et en Algérie varie peu : certaines personnes passent par Maradi avant de rejoindre Agadez ; et seulement 8 de mes enquêtés sont passés ou ont habité à Alger avant d'aller à Oran, la plupart s'étant rendus directement à Oran depuis Ghardaïa. Cet itinéraire précité est en effet le plus « logique » géographiquement parlant, le plus rapide et le plus pratique. Concernant les autres enquêtés, minoritaires, qui n'ont pas suivi cet itinéraire Cameroun – Nigeria – Niger – Algérie passant par les villes précitées, il s'agit en particulier de personnes étant passées par le Mali (7 personnes) et/ou ayant eu une expérience de migration précédente (s'étant établis dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest avant de rejoindre l'Algérie) et/ou ayant eu un parcours migratoire plus aléatoire, hasardeux ou moins organisé. Parmi les personnes étant passées par le Mali, on trouve notamment 2 personnes qui ont emprunté l'itinéraire Cameroun – Nigeria – Bénin – Togo – Ghana – Côte-d'Ivoire – Mali – Algérie ; et 4 personnes qui ont emprunté l'itinéraire Cameroun – Nigeria – Bénin – Burkina Faso – Mali – Algérie. Enfin, il y a également des migrants qui ne font pas partie des trois catégories précitées et qui font un léger détour : 6 personnes ont suivi l'itinéraire Cameroun – Nigeria – Bénin – Niger – Algérie. Cet itinéraire est donc quasiment identique à celui le plus courant mais il comporte un détour par le Bénin, notamment pour éviter la zone du nord du Nigeria, réputée dangereuse (nous avons vu au point précédent que la secte terroriste Boko Haram sévissait particulièrement dans cette région). Quant à l'itinéraire passant par le Mali, il est, nous l'avons dit, moins « logique » géographiquement parlant, mais aussi plus dangereux : la guerre au Mali depuis 2012 a rendu toute la zone du nord-Mali très périlleuse. Les deux « portes d'entrée » du

sud algérien sont les villes frontalières de In Guezzam (près de la frontière nigérienne et de la ville nigérienne de Assamaka) et Bordj Badji Mokhtar (près de la frontière malienne). Les migrants qui arrivent du Niger se dirigent alors ensuite naturellement vers la ville de Tamanrasset. Bien que Tamanrasset constitue la première grande ville du sud algérien, ceux qui arrivent du Mali n'y passent pas forcément et prennent plutôt la route vers Adrar s'ils veulent aller directement vers le nord de l'Algérie. Dans un texte publié en 2009, Ali Bensaâd constatait déjà les mêmes itinéraires via l'Algérie :

« Pendant longtemps et avant que n'apparaissent d'autres itinéraires, la circulation transsaharienne se faisait essentiellement par deux portes : une ''porte d'entrée'' de la circulation Sahel-Maghreb par Tamanrasset (selon l'axe transfrontalier algéro-nigérien Agadez – Assamaka – Tamanrasset) et une ''porte de sortie'' principale par Maghnia (selon l'axe transfrontalier algéro-marocain Maghnia – Oujda – Tanger) pour la partie de cette circulation qui se destine à l'Europe »[202].

Dans le sous-chapitre 1.5. (« Après l'Algérie »), nous verrons quels sont les itinéraires envisagés par les migrants pour rejoindre l'Europe à partir de l'Algérie. Nous constaterons qu'un des deux itinéraires principaux passe effectivement par Maghnia et Oujda, à la frontière algéro-marocaine.

[202] Bensaâd, Ali, « Ancrages territoriaux, réseaux sociaux et initiatives des acteurs migrants : cas des constructions des itinéraires transsahariens », *Méditerranée*, n°113, 2009, p.132.

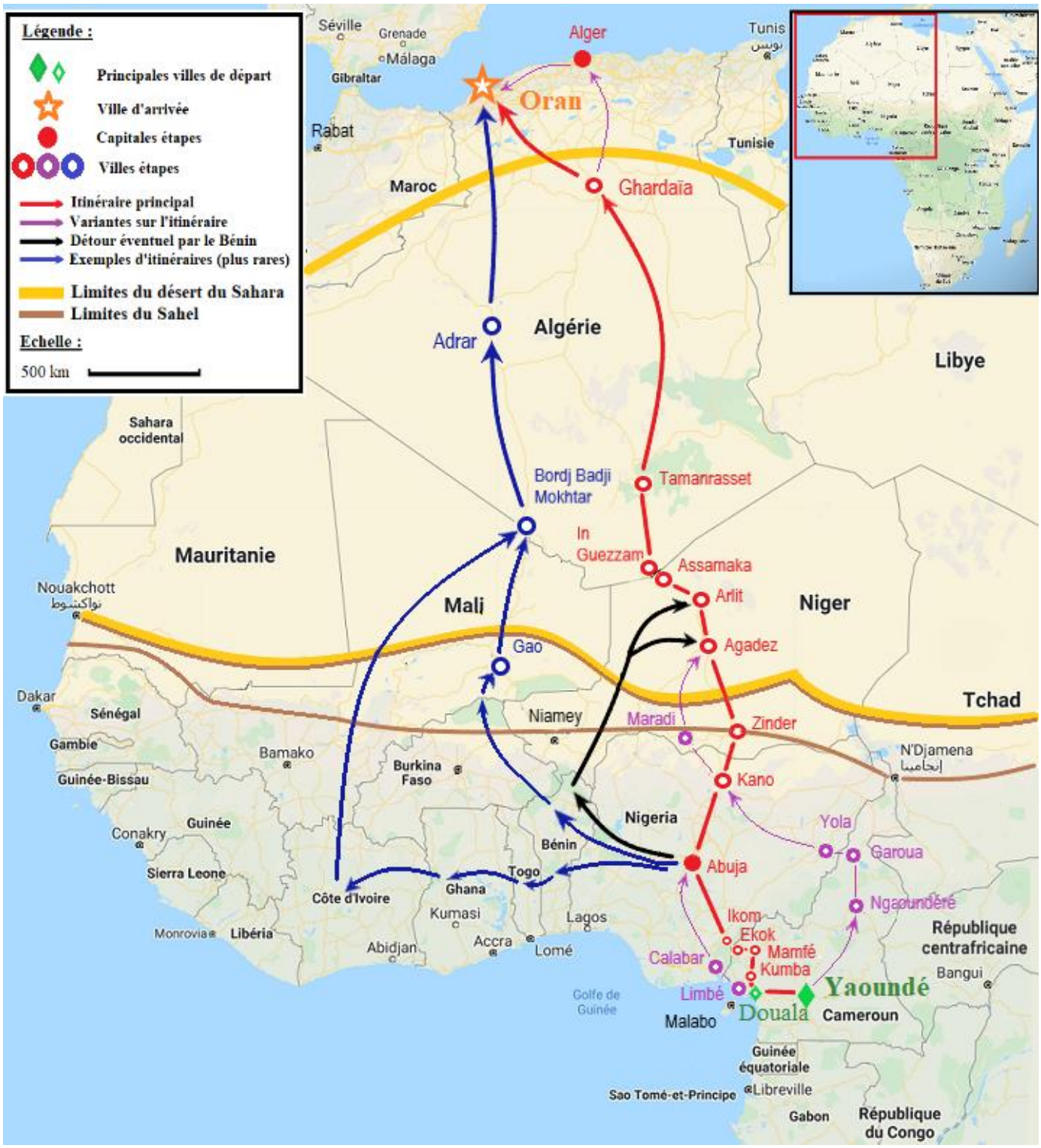

Carte n°3, itinéraires migratoires entre le Cameroun et l'Algérie[203]

[203] Carte élaborée à partir du fond de carte de Google Maps. Source : terrains Jeanne Bureau 2014-2015-2016-2017. Merci à Jimmy Stef, doctorant à l'URMIS, pour la réalisation de cette carte à partir d'un croquis que je lui ai fourni.

Sur la carte ci-dessus représentant l'Afrique de l'Ouest et une partie de l'Afrique centrale et de l'Afrique du Nord, nous pouvons constater que la grande majorité du voyage s'effectue dans une zone semi-aride (Sahel) ou désertique (Sahara). Ce changement radical d'environnement constitue bien souvent un choc profond pour mes enquêtés provenant majoritairement des régions camerounaises du Littoral, de l'Ouest et du Centre où le climat est équatorial et où, particulièrement concernant les deux premières régions, les pluies et la végétation sont très abondantes. Mais le changement d'environnement est aussi perceptible à de nombreux autres niveaux : lorsque les migrants quittent leur pays, ils plongent pour la plupart dans l'inconnu – surtout s'il s'agit de leur première migration – et doivent alors tenter de s'adapter à tout ce qui se présente à eux.

Le transit par le Nigeria

La frontière entre le Cameroun et le Nigeria est la première que les Camerounais doivent franchir. Le Cameroun n'est pas membre de la CEDEAO[204], et bien que les Camerounais désirant entrer sur le territoire nigérian n'aient pas non plus besoin d'un visa, ils devraient néanmoins être en possession d'un passeport camerounais pour pouvoir franchir cette frontière légalement ; or, beaucoup d'enquêtés ont voyagé sans aucun document leur permettant de prouver leur identité. Toutefois, cela ne constitue pas un obstacle majeur, car comme le dit Naomi : « c'est ton argent qui est ton papier ». Sur l'itinéraire principal, une fois les migrants arrivés à Ekok (ville-frontalière camerounaise), les militaires camerounais, moyennant une petite somme (environ 3€ selon plusieurs enquêtés), délivrent normalement un laisser-passer pour accéder à la ville-frontalière nigériane d'Ikom. Toutefois cela n'empêche pas les militaires nigérians d'exiger un dédommagement financier : bien que cela ne soit pas une pratique légale, il est d'usage de payer les militaires à chacune des deux frontières entre le Cameroun et le Niger (pour entrer au Nigeria et pour entrer au Niger), ainsi qu'à chaque point de contrôle. Si le migrant dispose d'un guide, il lui remet souvent son argent et c'est ce dernier qui se chargera de payer les militaires aux frontières. Comme pendant tout leur voyage, les migrants ne vont cesser de devoir payer, des sommes parfois extravagantes et n'obéissant à aucune règle, afin de

[204] La CEDEAO (Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest), est une organisation intergouvernementale ouest-africaine créée en 1975. Elle compte 15 États-membres : Bénin, Burkina Faso, Cap-Vert, Côte-d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Togo. Elle prévoit la libre circulation des citoyens de la Communauté entre ses États-membres.
Brachet, Julien, *Migrations transsahariennes. Vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*, Éditions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2009, p.41-42.

pouvoir accéder aux prochaines étapes et de monter de plus en plus au nord. Ainsi, Ernestine (30 ans) déplore s'être fait *coxer* à la frontière Cameroun-Nigeria : elle a dû payer près de 9000 nairas[205] au chauffeur du taxi qui lui a fait passer la frontière. Alors qu'il prétendait payer les fonctionnaires à chaque contrôle de police, il a gardé une grande partie de cet argent pour lui[206]. Les escroqueries, mais aussi le *coxage*, sont des pratiques très répandues ; ceux qui vivent de cette dernière sont appelés les *coxeurs* : ce sont des rabatteurs chargés de trouver des passagers et de les ramener aux agences de transport. Ce terme est utilisé notamment au Niger, tel que nous l'explique Julien Brachet :

« Les *coxeurs* constituent une catégorie d'acteurs informels du secteur des transports dont le rôle consiste à mettre en contact l'usager avec le professionnel. Au Niger, il s'agit généralement de jeunes urbains sans emploi qui ne viennent pas du milieu des transports, mais qui réussissent à s'y imposer […]. Du fait d'une présence répétée et longue dans les lieux de transport et notamment les gares routières, ils apprennent à en connaître tous les acteurs et le fonctionnement, et s'instituent comme intermédiaires incontournables en orientant et accompagnant les usagers vers les professionnels avec qui ils devront traiter selon leurs destinations. Chaque client ainsi guidé leur vaut une petite rétribution. Cette activité, qui fluidifie les activités de transport, est devenue dans bien des agglomérations africaines indispensable au fonctionnement des lieux de transport. […] Les *coxeurs*, immobiles puisqu'attachés à une ville dont ils connaissent les gens et les lieux, vivent de la mobilité des autres »[207].

Les migrants nouvellement arrivés, ne connaissant ni le pays ni la ville où ils se trouvent, n'ayant parfois qu'une vague idée de l'itinéraire qu'ils doivent suivre pour monter vers le nord et ne connaissant guère les prix en usage pour rejoindre la prochaine étape de leur itinéraire, n'ont souvent d'autres choix que de s'en remettre aux *coxeurs*. Ceux-ci leur demandent une certaine somme d'argent dont une partie servira à payer leur titre de transport pour la prochaine étape, et une autre partie, généralement bien supérieure, servira à prélever un bénéfice. Ainsi, la plupart des migrants ont une vision très négative des *coxeurs*, perçus comme des personnes sans scrupule, dépourvues d'empathie et profitant de leur crédulité et de leur vulnérabilité ; chacun reconnaît qu'en tant que primo-arrivant dans un nouveau pays et ignorant tout des prix

[205] Le naira est la monnaie nigériane. 9000 nairas équivalent à 20€ environ (juin 2020).
[206] Entretien du 22/10/2016.
[207] Brachet, Julien, *Migrations transsahariennes…*, *op. cit.*, p.91-92.

pratiqués, on ne se trouve guère en position de négocier ou de protester. Certains enquêtés se sont ainsi fait prélever des sommes énormes et, dans leur discours, *coxage* devient alors un synonyme de vol ou d'escroquerie. Cependant, Donald (27 ans) a une définition du *coxage* dépourvue de jugement négatif, cela étant toutefois exceptionnel :

> « Le *coxage*, c'est une manière de parler ! Le *coxage* c'est pas un mauvais truc ! Quand on dit [*coxeur*], c'est celui qui te dirige ! Il [t'indique] la somme que tu dois payer, parce que tu n'es pas d'abord légal et, puis pour payer il faut que c'est lui qui doit payer ! Et si [par exemple] le chemin c'est 1000 FCFA, il va te parler peut-être de 6000, 7000 [FCFA] ! C'est ça [qu']on appelle le « *coxage* ». Et pour moi c'est pas mauvais pourquoi, parce que, tout un chacun, quand il travaille il va gagner son pain, il va en bénéficier ! »[208].

L'ignorance des prix pratiqués n'est qu'un aspect de l'inadaptation des migrants au moment où ils arrivent au Nigeria. Les enquêtés proviennent des zones francophones du Cameroun, et bien qu'ils aient pour certains un bagage scolaire, un grand nombre d'entre eux ne maîtrise pas, ou très peu, l'anglais qui est la langue officielle du Nigeria. Il est donc difficile de se faire comprendre et de communiquer avec les Nigérians ; cela peut aussi être une énième occasion pour ceux qu'ils croisent de les escroquer, de les voler ou de profiter d'eux d'une quelconque manière, à cause de leur désorientation. Le témoignage d'Ernestine (30 ans) est criant à cet égard. Son voyage de Douala à Tamanrasset lui a pris trois semaines. Voyageant seule, elle avait peur dès le début de son voyage. Elle a suivi l'itinéraire principal à ceci près qu'elle n'est pas passée par Abuja. Elle est partie de Douala en janvier 2016, un matin à 5h30, et, arrivée à Ekok (dernière ville camerounaise avant la frontière avec le Nigeria), elle a dû repousser les avances plus qu'insistantes d'un policier camerounais lui disant qu'il savait qu'elle partait en Algérie et qu'elle allait sûrement y faire de la prostitution. Elle est arrivée le même jour au Nigeria à Ikom (première ville du Nigeria après avoir franchi la frontière), en milieu d'après-midi. Après avoir été escroquée pendant le franchissement de la frontière tel que nous l'avons relaté plus avant, elle voulait prendre un hôtel mais une femme rencontrée en route l'en a dissuadée, disant que l'hôtel était « cher »[209], alors elles ont dormi dans une gare routière, sur une natte à même le sol. Le matin à 5h30, les voyageurs commençaient à se faire enregistrer pour le départ. Elle a fait un semblant de toilette, s'est débarbouillée cachée derrière des voitures. Puis elle a voyagé dans une voiture où elle était la seule Camerounaise parmi des

[208] Entretien du 26/07/2017.
[209] Une nuit coûtait 2500 nairas, soit environ 6€ (juin 2020).

Nigérians. Alors qu'ils sortaient de la ville d'Ikom, arrêtés à un barrage pour des contrôles, on lui a dit que le laisser-passer qu'elle avait obtenu à la frontière n'était pas valable au-delà de la ville, elle a dû payer 1000 nairas[210] pour pouvoir continuer. Elle était mal à l'aise car il lui semblait qu'elle attirait beaucoup l'attention, sa coiffure n'étant pas des plus classiques (les cheveux coupés ras et teints en blond), elle a alors tenté de couvrir ses cheveux avec un foulard. Elle avait payé son transport jusqu'à Kano directement, mais la route a été longue, étant partis le matin à 7h30, ils sont arrivés dans une ville à mi-parcours à 19h, après que la voiture a eu à subir diverses pannes et des pneus crevés. Parmi les voyageurs, elle était la seule à vouloir se rendre à Kano et à avoir déjà payé son voyage jusqu'à cette ville. Le chauffeur, qu'elle avait du mal à comprendre (car elle ne parlait quasiment pas anglais et lui ne parlait pas français), lui a demandé de venir dormir chez lui, prétextant qu'elle ne risquait rien car sa femme serait présente. Ernestine a refusé en hochant vigoureusement la tête. Elle ne le croyait pas et n'avait pas du tout confiance en lui. Elle était étonnée de constater qu'il n'y avait pas d'électricité dans ce quartier. Le chauffeur lui a proposé qu'elle aille se laver chez lui, ou même dans des toilettes publiques mais, méfiante, elle a refusé. Le chauffeur l'a alors laissée pour la nuit dans le car stationné dans un grand parking, et lui a dit qu'il reviendrait la chercher le lendemain matin. Elle s'est sentie « dépassée » et a été prise de panique en se retrouvant dans cette situation : « morte de peur », seule dans un car dans l'obscurité, dans un endroit qu'elle ne connaissait pas ; elle ne s'était pas lavée et n'avait pas mangé depuis le matin. Elle a commencé à grignoter des biscuits qu'elle avait dans son sac, tout en commençant à pleurer en regrettant d'être partie du Cameroun : elle ne savait pas bien où elle allait mais, voyant toute la distance qu'elle avait déjà parcouru, cela l'a dissuadée de faire demi-tour. Alors qu'elle était couchée, elle a commencé à cacher tous ses effets personnels dans le car : argent, téléphone dont elle a détaché et éparpillé toutes les pièces pour qu'on ne puisse pas voler toutes ses affaires si jamais elle se faisait agresser. Elle a seulement gardé 1000 nairas sur elle. Vers minuit alors qu'elle ne dormait pas, le chauffeur est revenu, lui disant qu'il ne pouvait pas la laisser seule. Il s'est installé devant, pendant qu'elle est restée à l'arrière du car. À 6h du matin après avoir eu des difficultés à trouver le sommeil, elle a été réveillée par le chauffeur, et a refusé une nouvelle fois d'aller se laver ; il a insisté et a payé des toilettes publiques où elle a finalement accepté d'aller se laver. Il l'a ensuite confiée à un autre chauffeur avec qui elle avait encore plus de difficultés à se faire comprendre ; le chauffeur précédent a dû lui expliquer lui-même qu'elle voulait se rendre à Kano. En route pour Kano, à chaque contrôle, elle devait constamment payer les

[210] 2,30€ (juin 2020).

policiers pour qu'ils la laissent continuer son voyage. Arrivée à Kano, dernière grande ville du Nigeria avant le passage de la frontière du Niger, elle devait changer sa monnaie : il lui restait des francs CFA du Cameroun et des nairas nigérians, qu'elle devait changer en francs CFA du Niger[211]. Le chauffeur lui a appelé un homme qui l'a amenée à moto à un endroit où elle a dû changer l'argent qu'elle avait sur elle, soit 70 000 francs CFA[212] et 3000 nairas[213] de façon informelle et où elle s'est de nouveau fait escroquer. Heureusement, comme beaucoup de migrants, elle n'avait pas avec elle la totalité de son argent et en avait laissé la majeure partie au Cameroun auprès de sa mère qui devait lui envoyer de l'argent au fur-et-à-mesure de son périple. En revenant, elle a confié la majeure partie de son argent au *coxeur* qui prétendait travailler en relation avec le chauffeur qui devait l'amener à la prochaine étape. Les deux hommes paraissant se connaître, Ernestine ne s'est pas méfiée et a gardé sur elle seulement 5000 francs CFA[214]. C'est une fois fort éloignés de la gare que le chauffeur a prétendu ne pas travailler en relation avec cet homme et que leur voyage n'avait pas été payé ; plusieurs personnes dans la voiture s'étaient également fait escroquer ; cela était sans doute une façon de gagner davantage d'argent, les deux hommes étaient peut-être en connivence. C'est ainsi qu'ils se sont dirigés vers la frontière nigérienne[215].

Nous le voyons avec le périple d'Ernestine au Nigeria, dès que le migrant quitte son pays, il doit faire face à de nombreux obstacles : désorienté, ne connaissant parfois pas bien son itinéraire, ignorant parfois la langue, les taux de change de la monnaie locale, les usages locaux en termes d'habillement par exemple, ils sont facilement repérables et constituent une cible facile pour les escrocs, les *coxeurs*, les chauffeurs qui n'hésitent pas à profiter de la situation. De plus, hormis les escroqueries ou les vols d'argent, les migrants peuvent potentiellement être l'objet de nombreuses violences, d'autant plus s'il s'agit d'une femme voyageant seule : si Ernestine n'a pas été physiquement agressée, la crainte et l'angoisse constantes d'être agressée et le stress qu'elles génèrent constituent une violence psychologique à laquelle elle a été soumise de même que la plupart des femmes tout du long de leur voyage. De plus, les Nigérians

[211] Si les francs CFA camerounais et nigérien ont la même valeur (les taux de conversion vis-à-vis de l'euro, auquel les deux monnaies sont arrimées, sont identiques : 655,957 francs CFA = 1€), leur usage n'est pas interchangeable. Le franc CFA de la CEMAC (Coopération économique et monétaire en Afrique centrale) est la monnaie de 6 pays : Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République du Congo et Tchad. Tandis que le franc CFA de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) est la monnaie de 8 pays : Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal et Togo.
[212] 106€.
[213] 7€ (juin 2020).
[214] 7,60€.
[215] Entretien du 22/10/2016.

pâtissent d'une mauvaise réputation au Cameroun et certains Camerounais les craignent : on leur attribue parfois des pouvoirs mystiques ou des violences envers les étrangers. Ainsi, les Camerounais prennent garde à rester discrets, à ne pas se faire remarquer et démasquer en tant qu'étrangers, ce qui pourrait les mettre en danger. Toutefois, tous les migrants ne sont pas nécessairement violentés pendant leur voyage : certains parmi mes enquêtés (11 personnes dont 8 femmes et 3 hommes) affirment ne pas avoir été victimes de violence physique, toutefois ils sont très rares, la violence constituant une des caractéristiques principales du voyage irrégulier. De plus, ne pas être victime de violence physique n'exclut pas d'être violenté d'une autre manière : les escroqueries ou les vols, parfois le chantage et les menaces sont des formes de violences psychologiques auxquelles quasiment aucun migrant n'a échappé. Si certains enquêtés ne se sont pas prononcés sur cette question, la majorité (26 personnes dont 15 femmes et 11 hommes) affirme avoir été victime ou témoin d'innombrables violences physiques et psychiques pendant leur voyage. Lorsqu'ils arrivent au Niger, les migrants pénètrent dans la zone sahélienne puis la zone saharienne, où les risques et dangers sont décuplés.

Le transit par le Niger

Les relations des migrants camerounais avec les populations locales des différents pays traversés s'avèrent limitées. Il peut arriver que des locaux aient envers eux des gestes de solidarité désintéressée, mais leurs contacts sont souvent superficiels. Si Ali Bensaâd constate qu'il n'y a quasiment aucune trace d'intolérance envers les migrants à Agadez et qu'ils sont regardés avec sympathie par les habitants parce qu'ils ont permis à leur ville de renouer avec le rôle de carrefour qui fut le sien au XVIème siècle[216], Julien Brachet a un discours différent :

« Les stigmatisations dont ils sont l'objet, les pressions morales et financières qu'ils subissent du fait de leur statut de migrants étrangers, leur vie communautaire et leur isolement relatif vis-à-vis des populations autochtones sont à l'origine d'une transformation de leur rapport à leur environnement humain, voire de changements identitaires. L'identité d' ''aventurier'', partagée dans les discours par de nombreux migrants (hormis les Sahéliens), se renforce en réaction au regard porté sur eux par les populations non migrantes rencontrées, en même temps qu'apparaît une méfiance à l'égard de ces populations. […] À Agadez, du fait de la mobilité des uns et de la sédentarité des autres, les rares relations qu'ont les migrants avec des habitants permanents

[216] Bensaâd, Ali, « Voyage au bout de la peur avec les clandestins du Sahel », *Manière de voir*, 2002/3, n°62.

de la ville sont des relations marchandes motivées par un échange monétaire, que ce soit avec les acteurs du système migratoire qui interviennent dans les domaines du contrôle, du transport et de l'hébergement, ou avec des commerçants ou des ''employeurs''. En dehors de ces contacts intéressés par les deux parties, les migrants étrangers n'entrent pas ou très peu en relation avec les Agadéziens et les échanges interculturels sont quasi inexistants. À cela plusieurs raisons dont la temporalité inhérente au transit, les distances culturelles et religieuses, la barrière de la langue ou tout simplement le manque d'intérêt et de curiosité. […] Il semble donc que la présence étrangère, pour partie circonscrite à des lieux d'important brassage de population (marché, gare routière) et dans des lieux privés (habitations), soit discrète pour qui n'y porte pas une attention particulière. […] Les habitants d'Agadez offrent un accueil teinté d'indifférence, forme de tolérance ''passive'' de la proximité de l'autre et de son étrangeté qui caractérise les places cosmopolites »[217].

Les Camerounais interrogés sur leurs éventuelles relations avec des Nigériens m'ont rapporté, pour certains, avoir été surpris par « la misère » régnant au Niger. Tel que le rapporte Julien Brachet, il semblerait que leurs relations aient été très limitées, toutefois il existe des cas rares, comme celui de Liliane (24 ans) et de sa sœur Jade (28 ans) qui ont rencontré par hasard une femme nigérienne à Arlit, qui les a accueillies chez elle et a pris soin d'elles pendant quatre jours[218]. Les migrants camerounais sont en situation irrégulière au Niger, qu'ils soient pourvus de passeport ou non (car le passeport camerounais ne donne pas la possibilité d'aller au Niger sans visa). Dans les villes-étapes du Niger, les migrants se regroupent dans des lieux de vie communautaires appelés *ghettos*, dont le fonctionnement sera détaillé dans le sous-chapitre suivant (« Les *ghettos* camerounais de Tamanrasset »).

Les routes migratoires peuvent évoluer, en s'adaptant en conséquence des politiques migratoires de plus en plus restrictives : lorsqu'il devient plus difficile d'emprunter une route (par exemple parce qu'il y a davantage de contrôles), une autre route migratoire se développe. En effet les 38 migrants qui ont emprunté l'itinéraire principal précité ont quitté le Cameroun entre 2000 et 2017 ; en particulier, la plupart (13 personnes) était arrivée en Algérie en 2016, 4 personnes étaient arrivées en 2015 et 3 personnes en 2017. Pendant cette période, l'itinéraire le plus courant passait par les pays et villes précités ; cependant, il est probable que cette route ait

[217] Brachet, Julien, « Des migrants en transit : sociabilités et territorialités dans le Sahara nigérien », *in* Cortes, Geneviève (sous la direction de), *Les circulations transnationales*, Armand Colin, Malakoff, 2009, p.113-114.
[218] Entretien avec Liliane, 16/11/2016.

pu subir des évolutions depuis lors. Penchons-nous sur le cas du Niger et en particulier sur le cas de la ville d'Agadez, qui a pendant longtemps constitué un carrefour majeur sur les routes migratoires sahariennes. Cela s'explique par différentes raisons comme l'indique Julien Brachet :

« Le fait que les itinéraires reliant le nord du Mali à Tamanrasset en Algérie comportent d'importants risques (naturels et liés au banditisme), ainsi que l'organisation même du réseau routier d'Afrique de l'Ouest et du Nord, ont favorisé, dès le début des années 1990, une concentration des flux migratoires sur la voie nigérienne qui permet de relier tant l'Algérie que la Libye. Les informations concernant les possibilités de passage circulant rapidement, un itinéraire de migration qui ''fonctionne'' devient vite un itinéraire important. Jusque-là davantage pays d'émigration, le Niger est ainsi également devenu un pays de transit, malgré le contexte d'insécurité qui régnait alors dans sa partie nord »[219].

La ville d'Agadez a ainsi vu son paysage urbain se transformer grâce aux flux de population qui la traversent : « les flux migratoires agissent sur les espaces qu'ils traversent, ils les transforment en modifiant leur organisation et leur fonctionnement, en impulsant la création d'infrastructures et le développement d'activités nouvelles »[220]. Certains des quartiers d'Agadez vivent au rythme des arrivées et des départs de migrants ; notamment le quartier de la gare routière où de nombreuses activités liées à la circulation migratoire se sont développées (commerce, hébergement, change de monnaie, etc.)[221]. Cependant ce développement des activités liées à la circulation migratoire dans le cas d'Agadez, ou le développement d'autres villes-étapes qui, de simples oasis dans le désert, sont devenues des lieux de transit d'importance (avec l'extension de la ville, la croissance démographique et l'installation d'agents de l'État), sont à considérer au regard de la possible réversibilité des flux. Le volume et les trajectoires des flux migratoires peuvent brusquement et fortement varier en fonction de l'évolution des contextes politiques des pays traversés[222]. Le Niger est un acteur important lorsqu'on aborde les enjeux migratoires en Europe, en Afrique subsaharienne ou au Maghreb. Ce rôle s'explique par une raison historique : dès le milieu du XXème siècle, ce pays a été l'un des principaux pays de départ et de passage des migrants subsahariens qui se rendaient en

[219] Brachet, Julien, *Migrations transsahariennes…*, *op. cit.*, p.34-35-36.
[220] Brachet, Julien, « Des migrants en transit… », *op. cit.*, p.110.
[221] Brachet, Julien, « Migrants, transporteurs et agents de l'État : rencontre sur l'axe Agadez-Sebha », *Autrepart*, 2005/4, n°36, p.45.
[222] Brachet, Julien, « Des migrants en transit… », *op. cit.*, p.122.

Algérie et en Libye, « notamment parce que la seule route goudronnée qui traverse presque entièrement le Sahara central est celle qui relie le Niger à l'Algérie, avec seulement 200 km d'interruption entre Arlit, dans le nord du Niger, et la frontière algérienne »[223]. L'avantage de cette position conférée par les infrastructures contemporaines, ainsi que la présence de populations arabes et touarègues dont le capital culturel et social facilite la mobilité au Sahara central, ont permis à Agadez de profiter des migrations pour renouer avec la fonction de carrefour. De plus, les migrations économiques temporaires des Nigériens vers l'Algérie et la Libye, bien qu'irrégulières, ont longtemps été tolérées par ces pays qui avaient besoin de main-d'œuvre pour développer leurs régions sahariennes. Enfin, le Niger est un des États les plus stables de la région, dont le gouvernement accepte de négocier la mise en œuvre des politiques migratoires européennes[224]. Bien que ces migrations intra-africaines ne soient pas toutes à destination de l'Europe, à partir des années 2000, les médias se sont focalisés sur une minorité qui se destine à migrer en Europe[225]. Si, dans le cadre de notre enquête, la majorité des Camerounais interrogés avait et a toujours effectivement pour objectif d'aller en Europe, cela n'est pas forcément représentatif à l'échelle de l'ensemble des migrations subsahariennes vers le Maghreb. Suite aux sollicitations, pressions et financements de l'Europe, le Niger a adopté une loi en 2015 réprimant ceux qui transportent et logent des migrants :

« Cette loi, qui vise à ''prévenir et combattre le trafic illicite de migrants'' dans le pays, définit comme trafiquant de migrants ''toute personne qui, intentionnellement et pour en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel, assure l'entrée ou la sortie illégale au Niger'' d'un ressortissant étranger. […] Transporter ou même simplement loger, dans le nord du Niger, des ressortissants étrangers (en situation irrégulière ou non) fait ainsi encourir des amendes allant jusqu'à 30 millions de francs CFA (45 000 euros) et des peines pouvant s'élever à trente ans de prison »[226].

Alors que le Niger fait partie des pays les plus pauvres du monde, les migrations avaient eu un impact énorme sur l'économie, d'autant plus dans une région où le tourisme avait été ruiné par les rébellions touarègues des années 1990 puis par l'activité des groupes terroristes. Les conséquences de cette loi se sont donc fait sentir sur cette économie liée aux migrations, les

[223] « Sous pression de l'Europe, ''la violence contre les migrants subsahariens se banalise'' en Afrique », (entretien avec Julien Brachet), *Le Monde*, 12/01/2019.
[224] Brachet, Julien, « Migrants, transporteurs et agents de l'État… », *op. cit.*, p.45.
[225] Brachet, Julien, « Au Sahara, voyager devient un crime », *Le Monde*, 01/06/2018.
[226] *Ibid.*

flux de migrants ayant diminué drastiquement à partir de l'année 2017. Alors qu'avant l'application de la loi de 2015, le chargement des camions de migrants à la gare routière d'Agadez se faisait en présence de la police[227], et que les réseaux gérés par les convoyeurs avaient pignon sur rue, ces derniers sont depuis lors devenus clandestins.

Par ailleurs, ceux d'entre les migrants qui transitent encore par le nord du Niger s'exposent à bien davantage de risques qu'auparavant : pour éviter les contrôles plus nombreux, les réseaux de transporteurs empruntent d'autres voies sahariennes moins surveillées mais beaucoup plus dangereuses[228], contournant les grandes villes telles qu'Agadez et ses check-points. Il est donc devenu plus difficile pour les migrants d'accéder à Agadez, mais aussi plus risqué d'emprunter cette voie. Toutefois, la répression ayant particulièrement frappé les chauffeurs, certains convoyeurs sont toujours actifs et continuent de profiter de cette manne financière. Si leur activité a baissé en intensité, cela a été largement compensé par l'augmentation des tarifs des trajets. Les convoyeurs multiplient les ruses pour échapper aux contrôles, délaissant les grands axes pour emprunter des routes sahariennes secondaires impossibles à surveiller. Il arrive fréquemment que des migrants soient abandonnés dans le désert par crainte des contrôles, ou qu'une panne technique soit fatale aux passagers[229].

Les violences, particulièrement les violences sexuelles envers les femmes migrantes, peuvent se produire partout pendant le voyage, néanmoins elles augmentent considérablement à partir du désert nigérien. Si quelques-uns parmi les migrants connaissent les risques et les conditions de voyage, la plupart ignorent l'ampleur des innombrables épreuves qui les attendent en route, et particulièrement pendant la traversée du désert. Les conditions de voyage dans le Sahara sont épouvantables : climat très éprouvant (avec une chaleur extrême le jour et des nuits qui peuvent être très froides), vision de squelettes humains abandonnés sans sépulture, entassement à l'arrière de pick-up surchargés, provisions d'eau et de nourriture qui se raréfient et qui doivent être rationnées, angoisse de la panne de voiture et des attaques des groupes criminels sont le lot commun de tous les migrants effectuant cette traversée. À Agadez, dernière grande étape, les migrants se ravitaillent avant de continuer leur traversée du désert : ils achètent par exemple

[227] Brachet, Julien, « Migrants, transporteurs et agents de l'État… », *op. cit.*, p.49.
Bensaâd, Ali, « Voyage au bout de la peur… », *op. cit.*
[228] « Le Niger, sous-traitant africain de la politique migratoire de l'Europe », *Le Monde*, 28/06/2018.
[229] « Migrants : les nouvelles routes meurtrières du Sahara », *Le Monde*, 15/12/2017.

des lunettes de soleil, un chèche[230] ou un masque pour se protéger de la poussière et du soleil, des bidons d'eau et des biscuits. Mais les imprévus sont hélas trop nombreux et rien ne leur garantit un voyage en sécurité. En cas de panne, des *convois* [231] entiers de plusieurs dizaines de personnes peuvent mourir de soif, sans que personne ne puisse les secourir dans une telle immensité désertique[232]. De plus, les chauffeurs roulent souvent à grande vitesse et n'ont aucun scrupule à abandonner un migrant mal accroché à l'arrière du pick-up s'il tombe en marche : il n'arrêtera pas la voiture pour le récupérer, mais continuera sa route en le laissant au milieu de nulle part. Outre les difficultés communes aux hommes et aux femmes pendant la traversée du désert, telles que la faim, la soif, l'épuisement, les vols et escroqueries, le stress dû à l'incertitude, les migrants peuvent aussi être soumis à des violences physiques et psychiques importantes, telles que les abandons et les marches éprouvantes dans le désert. En particulier, les femmes, pour beaucoup d'entre elles, ont à subir l'épreuve des viols. Si toutes ne l'ont pas subi, le risque est très important et leur occasionne beaucoup d'angoisse et de stress particulièrement pendant cette traversée du désert.

Le grand banditisme dans le désert, sur des itinéraires non surveillés par l'armée et abandonnés aux groupes criminels, est un véritable fléau qui n'épargne que peu de migrants. Beaucoup ont eu affaire à des groupes violents dans le désert au Niger, qui arrêtent leur voiture, les menacent avec des kalachnikovs et les dépouillent de leur argent et de tous leurs biens. Plusieurs de mes enquêtés ont ainsi été attaqués en plein désert avec une grande violence. Dans ces cas-là, conscients du danger de mort imminent, personne n'a opposé de résistance. Les attaques sont opérées avec une telle minutie et une telle récurrence que beaucoup de migrants pensent que les chauffeurs et les convoyeurs sont en connivence avec les groupes criminels opérant dans le désert, les premiers pouvant indiquer leur passage aux seconds afin d'ensuite se partager le butin. De plus, les chauffeurs ne sont jamais menacés ni dépouillés par ces groupes criminels. Michel (32 ans) a subi une de ces attaques criminelles alors qu'il se trouvait dans un pick-up dans le désert nigérien, non loin de la frontière algérienne :

« On nous a mis dans une voiture, on était 27, pour entrer au désert, dès que la voiture elle démarre, nous sommes entrés vers les 19h, au désert, même pas [à] 20h20 je peux dire, on a été

[230] Sorte de turban d'au moins quatre mètres de long, porté par les hommes touareg dans le désert, enroulé autour de la tête pour se protéger du soleil, du vent et du sable.
[231] *Convoi* : mot utilisé par les migrants camerounais pour désigner le voyage en groupe, par étapes.
[232] « Au Niger, 44 migrants, dont des bébés, retrouvés morts dans le Sahara », *Le Monde*, 01/06/2017.

[victime d'un] premier braquage. Là-bas c'est les Touareg[233] [qui ont tiré en] rafales, ils ont tiré en route, ils ont tiré, tiré, [ils ont dit :] « tout le monde, couchez-vous ! »…

Ils ont tiré sur la voiture ?

Non pas sur la voiture, sur le sable, ils ont tiré au sol, tiré, ils ont dit : « couchez-vous tout le monde ! », ils étaient trois, nous sommes descendus, ils ont fouillé fouillé fouillé fouillé fouillé, ils ont pris de l'argent, des choses, des sacs, [*il claque des doigts*], ils ont remis dans la voiture, ils ont continué. Même pas [à] 20h40, encore au désert, le [deuxième] braquage. Ils sont tombés sur nous, le deuxième groupe, des Touareg toujours. La même chose, tirer toujours. Ils ont fouillé, fouillé, on a dit qu'on n'avait rien, c'est là que le chauffeur a dit que : « non, le premier groupe a pris de l'argent, on n'a plus rien ». Ils ont quand même pris l'essence de la voiture, ils ont sorti, parce qu'on avait un autre bidon…

Un bidon d'essence de réserve ?

Oui, de réserve, ils ont porté le bidon, ils [l']ont amené [avec eux], ils [nous] ont laissé là. Le chauffeur a dit : « c'est mieux [que] on dort là, pour continuer le matin. Si on continue dans la nuit, on ne va pas arriver [à destination] ».

Donc d'après toi le chauffeur était complice avec eux ?

Ouais le chauffeur était complice, parce que quand on nous fouillait, lui on [ne] le fouillait pas ! On lui parlait en patois, et nous on ne comprenait rien. […] Parce qu'il était aussi avec son guide, le chauffeur était aussi avec un autre gars, on nous fouillait, [mais eux] on [ne] les fouillait pas. On prenait [nos] téléphones, [mais eux] ils avaient des téléphones dans les poches, on ne les touchait pas, c'est comme ça. On a dormi là, le matin on s'est levé, le chauffeur a continué avec nous… On s'est levé à 6h, on a continué peut-être jusqu'à 14h, au désert ! Là c'est le grand désert maintenant. On a continué au désert. Il nous a déposés au bas d'un arbre dans le désert, on a attendu peut-être de 14h à 18h, c'est là où une autre voiture est arrivée, là-bas maintenant c'est les Algériens qui sont arrivés. Avec un autre pick-up. Ils sont arrivés, ils nous ont pris, ils nous ont amenés dans une autre place, toujours au désert, ils nous ont demandé de payer chacun 5000DA[234]. On a dit que : « on n'a pas d'argent. On n'a plus d'argent, c'est

[233] « Touareg », est déjà au pluriel (féminin singulier « targia », masculin singulier « targi »).
Les Touareg sont un groupe social hétérogène de langue berbère, habitants du Sahara central et de ses pourtours sahéliens. Au moment des Indépendances, ils ont été rattachés à cinq États différents : Libye, Algérie, Niger, Mali et Burkina Faso, ce qui a pu contribuer à leur hétérogénéité. En raison du découpage de leur territoire traditionnel, l'élevage et le commerce sur de longues distances, qui étaient le moteur de leur économie nomade, sont devenus des activités transétatiques et illégales. Les Touareg ont néanmoins perpétué leurs mouvements et développé une forme d'organisation territoriale transnationale dans le centre du Sahara.
Kohl, Ines et, Gaulier, Armelle, « *Afrod*, le business touareg avec la frontière : nouvelles conditions et nouveaux défis », *Politique africaine*, 2013/4, n°132.

[234] 35€ (juin 2020).

fini, on [nous] a tout pris, même le chauffeur était avec nous, on nous a braqués, on [nous] a tout pris. Il n'y a plus rien ! ». Il dit que : « ok », lui il ne peut rien faire pour nous, il ne peut pas nous amener jusqu'en Algérie, jusqu'à l'intérieur de l'Algérie, ils vont nous déposer à la frontière, là à l'entrée de l'Algérie »[235].

Kevine (25 ans) également a eu à subir ce genre d'attaque répondant au même procédé, en plein désert nigérien :

« Je peux dire [que] c'est là-bas [que] mon *aventure* commence ! [Entre] le Niger [et l']Algérie ! C'est là-bas [que] je réalise un peu dans la merde [où] je me suis foutue, je peux dire ça ! Pourquoi, parce que, quand on prend le voyage, […] [les chauffeurs] nous disent, moi j'avais un Samsung, ils nous disent que : « non, les téléphones là, on agresse les gens au désert ! Donnez les téléphones, on [les garde avec nous], si on doit vous agresser, vos téléphones restent [avec] le chauffeur et peut-être ça serait sauvé ». Bon, dans notre tête, on n'avait pas trop mis l'agression [on ne pensait pas qu'on serait agressé], on s'en va, en plein désert, nous étions 46, [le chauffeur] dit : « non, vous allez vous reposer cette nuit ici ».

Hommes comme femmes ?

Oui.

Mélangés ?

Oui.

Dans un seul pick-up ?

Non, on avait une Toyota Prado, dans laquelle nous avons embarqué 20 personnes, c'était la merde ! Les uns sur les autres !

Comment tu sais que vous étiez 46, tu les as comptés ?

Puisqu'il y avait deux voitures, dans notre Prado même il y avait 20 personnes, ils avaient une [voiture] 4X4, qu'ils ont embarqués dedans, peut-être 26 [personnes], ils étaient là-bas 26 aussi les uns sur les autres ! C'est comme ça [que] on embarque, on arrive en plein désert, ils nous agressent…

Toujours au Niger ?

Oui, en plein désert du Niger ! […] Ce jour, aux environs de 5h du mat', et, quand on avance, toute la journée, le [chauffeur] dit : « la voiture est tombée en panne », parce qu'il voulait retarder, « la voiture est tombée en panne, la voiture est tombée en panne ». Quand on arrive en

[235] Entretien du 14/09/2017.

plein désert, il dit : « non, il faut se reposer ici ». Quand on se couche, on descend de la voiture, on se repose, vers 20h, les braqueurs [ont surgi] ! Nous on pense que c'est, comment je vais appeler ça, c'est une mise en scène ! Ils arrivent avec les carabines [fusils] quoi [*elle imite le bruit d'une rafale de kalachnikov*], ils tirent ça dans l'air ! […] Ils nous ont braqués…

Qui ça ?

Les… On les appelle les Touareg, les gens du désert, mais c'était une mise en scène, donc, ils se sont arrangés quoi !

Ah, avec les chauffeurs ?

Oui, avec les chauffeurs, avec les gens même, du Niger ! Moi je pense, avec les gens du Niger, du *ghetto* ! Oui, ils se sont arrangés […], c'est un coup monté, quand ils arrivent, ils disent : « les filles sur le bas-côté, les garçons de l'autre ». Quand les filles se séparent, ils commencent d'abord les fouilles, les fouilles, ils fouillent, ils fouillent, ils prennent tout ! Tout ! Argent, téléphones portables. Tout ! On a fait 7 heures de braquage [immobilisés] ! Donc braquage, fouilles aller-retour, ils fouillent les garçons, ils prennent toutes leurs économies, tout tout tout, les filles, ils fouillent, ils prennent, et les sacs, moi je ne peux pas te dire que je suis sortie du désert avec un vêtement ! C'est pourquoi, chaque jour, je suis toujours avec [le même vêtement car] ils m'ont tout pris ! Chaussures, montre…

Tous tes bagages ?

Tout ! Quand ils voient un peu que ton vêtement est de valeur, ils prennent, ils prennent tout au désert ! Tout ! […] Ils ont tout pris, […] même les sous que j'avais ! Mon reste de sous, d'argent que j'avais, ils ont tout pris ! Tout ! […]

Hm, ok. Et ils ne vous ont pas violenté physiquement ?

Non ! Pourquoi, parce que le chauffeur nous a dit ceci : « restez calmes, ils vont tout prendre, mais si vous voulez peut-être faire la force, il peut y avoir des pertes de vies humaines », pourquoi, parce qu'ils avaient les kalachnikovs, [c'était] vraiment très très [dangereux]…

*[*Étonnée*] Ils avaient des kalachnikovs ?*

Oui ! Ils avaient les fusils, les fusils de guerre ! Ils étaient tous armés ! Il y avait d'autres qui fouillaient, c'est comme ça [qu']ils ont tout pris, dans notre *convoi,* quand tout le monde totalise ce qu'ils ont récupéré, c'était beaucoup ! C'était beaucoup d'argent […]. Moi j'étais calme dans mon coin ! Je ne bavardais pas trop, je n'aime pas faire la force avec eux, ma montre [de marque], ils [l']ont détachée, ils sont partis avec. Mes chaussures même, ils sont partis [avec]…

Donc tu étais pieds-nus ?

Oui ! Mes vêtements, ils ont pris, ma chemise, je me rappelle, le Touareg, il a pris mon pantalon, il a mesuré, ma chemise, mon démembré [débardeur], il a pris mon déo[dorant et] il s'est

parfumé [avec], il m'a demandé si c'est bien, j'ai dit : « oui c'est bien ». Tout le monde a ri, parce que c'était un peu comme une mise en scène, de la comédie ! Il [l']a pris, il s'est parfumé, il dit : « c'est bien ? », j'ai dit : « oui c'est bien ». Comme ça moi, peut-être s'il arrivait que je [fasse] la force avec lui [si je protestais], la violence peut-être devait arriver, mais je n'ai pas fait de force !

Tu veux dire qu'il a pris les affaires qu'il y avait sur toi, ou juste celles dans ton sac ?

Tout !

Donc tu t'es retrouvée nue, sans chaussures… ?

Non non non j'avais un vêtement, j'avais un vêtement mais sans chaussures oui ! Ils ont tout pris, même mes chaussures ! Pourquoi parce que j'avais des Timberland aux pieds, et dans mon sac il y avait une paire, ils ont tout pris, tout ! Tout, mon sac était vide ! Quand ils ont fouillé les sacs, pourquoi parce que, les autres, ils se préparent psychologiquement, parce qu'ils savent où ils vont, mais moi, j'ai pris le voyage comme ça [au hasard]. Quand ils sont arrivés sur moi, mes affaires que j'avais, tout, tout ! Mon sac était vide ! Ils se sont servis, dans mon sac bien. Et quand ils se sont servis même, ils ont demandé : « à qui appartient le sac-ci ? À qui appartient le sac ? », j'ai dit [que] c'était mon sac, [alors] ils m'ont refouillée ! »[236].

Ces deux témoignages sont éclairants sur ces attaques récurrentes dans le désert, qui répondent au même procédé : alors que des migrants de diverses nationalités subsahariennes, entassés dans des pick-up, traversent des zones non-surveillées par les autorités gouvernementales, les groupes criminels arrivent subitement en tirant des rafales de kalachnikovs pour donner un ferme avertissement de la mort qu'ils encourent s'ils opposent la moindre résistance ou s'ils émettent la moindre protestation. Ensuite, ils opèrent des fouilles scrupuleuses et interminables pour dépouiller les passagers d'absolument tout leur argent et leurs biens, n'hésitant pas à prendre même les chaussures qu'ils ont aux pieds. Dans le témoignage de Michel, leur totale absence de scrupule est manifeste car pendant la deuxième attaque, alors qu'ils constatent que les migrants ont déjà été dépouillés et qu'il n'y a plus rien à prendre, ils emportent alors leur bidon de réserve d'essence, les exposant encore plus cruellement à une mort atroce en cas de panne dans le désert. À peine 20 minutes se sont écoulées entre les deux attaques, montrant bien que dans cette zone d'absolu non-droit qu'est le désert saharien entre le Niger et l'Algérie, les migrants sont exposés à d'innombrables dangers. Quant au témoignage de Kevine, il laisse voir lui aussi la toute-puissance de ces criminels, qui vont jusqu'à la narguer en s'aspergeant de

[236] Entretien du 19/09/2017.

son parfum. Son cas est toutefois exceptionnel car nous avions vu au point précédent qu'elle était la seule à avoir fui le Cameroun dans la précipitation et sans préparer son voyage, mais aussi qu'elle avait un niveau de vie bien supérieur à tous les autres enquêtés. Elle avait ainsi beaucoup d'argent sur elle, et transportait des objets de valeur (montre et chaussures de marque, ordinateur portable), ce qui n'est jamais le cas des migrants habituellement. Ceux-ci prennent soin de ne pas voyager avec tout leur argent, mais en laissent la majeure partie à des proches au Cameroun qui leur en enverront au fur-et-à-mesure de leur voyage. Concernant enfin l'implication des chauffeurs dans l'organisation des attaques, elle semble ne faire aucun doute. Michel et Kevine sont tous deux formels sur ce point : les chauffeurs, communiquant dans leur langue avec les attaquants, feignant parfois une panne et étant systématiquement épargnés par les attaques, sont de connivence avec eux ; si cela n'était pas le cas, alors comment pourrait-on expliquer une telle récurrence des attaques dans une zone aussi désertique et immense que le Sahara ?

Les migrants sont en effet perçus par les populations des différents pays traversés comme des personnes ayant de l'argent, car la migration coûte cher. Ils sont ainsi ciblés par toutes sortes d'acteurs, des policiers et militaires aux criminels en passant par les chauffeurs et convoyeurs peu scrupuleux. Tout le monde les dépouille aisément, les migrants ne sont pas en position de force et ne peuvent pas négocier. Chacun tire profit de son pouvoir : les fonctionnaires avec leur uniforme de représentant de l'État, les criminels avec leur arme à feu, les chauffeurs avec leur voiture. Tous font usage de leur toute-puissance sans aucun scrupule ni aucune empathie pour des personnes qu'ils envisagent uniquement sous l'angle du profit. Pour traverser le désert du Sahara, les migrants sont obligés d'avoir recours aux Touareg pour leur maîtrise de la mobilité dans cet immense territoire. Grâce à leur connaissance de la zone saharienne, les Touareg organisent et assurent le transport de passagers et de biens à travers le Sahara. Ils se déplacent soit sans passeport, soit en utilisant différentes identités. Ils ont donc investi une niche économique – transnationale, illicite et risquée – grâce à leurs compétences nomades et au développement des migrations irrégulières, en faisant du convoyage des migrants une entreprise très lucrative. Grâce à des téléphones satellites, ils communiquent entre eux et tentent d'éviter les points de contrôle mouvants dans une zone où les frontières sont très perméables. Agadez et Arlit sont des points de passage importants des migrants, et les autorités nigériennes ont longtemps été impliquées dans ce business, du moins avant le revirement et la loi de 2015. Depuis 2011 et la guerre en Libye, le trafic et la circulation d'armes se sont beaucoup amplifiés dans le Sahara, contribuant à dégrader énormément la sécurité dans cette zone. À défaut d'autres

opportunités de travail, ce trafic très lucratif a toutes les chances de perdurer[237]. Dans le désert du Sahara, les Touareg sont ainsi des acteurs indispensables du convoyage de migrants, en même temps qu'ils sont des auteurs de la violence envers eux :

« S'instituant comme ''médiateurs de mobilité'', les nomades préservent leurs ''prérogatives'' au prix d'une violence exercée contre les migrants. Celle-ci a aussi pour fonction de marquer leur prééminence sur le territoire saharien. Si les migrants convoyés sont souvent dépouillés et abandonnés dans le désert, ce n'est pas seulement pour s'accaparer leurs biens, c'est aussi pour s'affirmer comme médiateurs incontournables. Renouvelant leurs fonctions de guides et de convoyeurs dans le passage de la frontière, ces tribus renouvellent également les pratiques caractéristiques des tribus nomades marquées par le double rôle du ''convoyeur/pilleur'', le pillage renforçant leur fonction de convoyage comme ressource supplémentaire mais surtout comme marquage d'une emprise sur un territoire »[238].

La violence exercée par les Touareg contre les migrants peut prendre diverses formes. Le viol des femmes, et parfois même des hommes, généralement fait publiquement, est un de ses aspects. Beaucoup parmi mes enquêtés, hommes comme femmes, m'ont dit avoir été témoins de viol, les femmes se déclarant moins souvent victimes (mais il faut prendre en compte la difficulté pour une femme, en entretien, de déclarer avoir été violée soi-même). Quasiment toutes ont redouté avec terreur et angoisse l'éventualité de cette épreuve quasi-systématique pendant la traversée du désert. Le viol constitue pour les femmes un traumatisme ultime :

« Certes, la faim, la soif, l'extrême fatigue, se faire escroquer et les très mauvaises conditions de voyage doivent être considérés comme autant de violences et de traumatismes. Mais ceux-ci sont relativement assumés et supportés, car c'est le prix à payer pour parvenir au bout du périple. En revanche, les violences sexuelles ne sont jamais, et en aucune manière, assumées ou acceptées. Elles ne sont ni vécues ni comprises comme un élément constitutif du voyage, même si celui-ci se déroule ou doit se dérouler dans l'illégalité. Ainsi, les violences physiques et sexuelles faites aux femmes sont très largement sous-estimées parce qu'elles sont invisibles : la parole est ici barrée, et pour longtemps, par la honte et la souillure »[239].

[237] Kohl, Ines et, Gaulier, Armelle, « *Afrod…* », *op. cit*.
[238] Bensaâd, Ali, « Ancrages territoriaux… », *op. cit.*, p.136.
[239] Laacher, Smaïn, *De la violence à la persécution…*, *op. cit.*, p.11-12.

Certaines femmes échappent aux viols, bien qu'ils soient quasi-systématiques dans le désert. Souvent, il s'agit de femmes enceintes, des femmes accompagnées d'un homme (quelle que soit la nature de leurs liens) et des femmes avec enfants, qu'elles soient accompagnées d'un homme ou non[240]. Toutefois cette protection masculine s'avère limitée : un ami de Michel m'a rapporté que dans son *convoi* traversant le désert, un homme s'était fait égorger par les Touareg parce qu'il s'était vigoureusement interposé alors qu'ils tentaient de violer sa compagne. Les viols peuvent être le fait des chauffeurs (qui sont souvent deux, voire trois, et qui peuvent aussi être armés) ou des attaquants ; parfois, ils séparent les hommes des femmes et emmènent les femmes à l'écart, parfois, ils les violent publiquement. Pendant le voyage et particulièrement pendant la traversée du désert, le maintien d'un espace privé est illusoire, il n'y a plus qu'un seul espace public où tout s'accomplit sous le regard des autres, y compris les violences sexuelles à l'encontre des femmes[241].

L'arrivée en Algérie

Toujours dans l'optique d'éviter les contrôles, le passage de la frontière nigéro-algérienne se fait souvent de nuit et en évitant les grands axes passant directement par les localités frontalières (Assamaka – In Guezzam). Celles-ci sont parfois légèrement contournées, toutefois cela n'empêche pas toujours d'être contrôlé le long de la frontière. Lorsque les migrants ont déjà passé la frontière, les militaires algériens qui les contrôlent peuvent alors les refouler plus au sud, ou bien, tout comme les militaires nigérians et nigériens, les violenter en toute impunité : les fouilles à nu de groupes entiers d'hommes et de femmes confondus sous prétexte de rechercher de la drogue ou les viols de femmes qu'ils ont séparées du groupe pour les emmener au poste de contrôle sont des pratiques courantes. Claire Escoffier faisait déjà le même constat dans ses recherches et elle écrit, dans un texte datant de 2003 :

« Pour les jeunes filles, les passages de douane sont souvent l'occasion d'expériences totalement inconnues et souvent humiliantes. Certains douaniers procèdent à des fouilles corporelles indiscrètes sous prétexte de chercher de la drogue ou de l'argent ''et obligent les femmes à se mettre nues''. Ces violences physiques vont de pair avec les violences verbales, qui dureront tout le temps du séjour au Maghreb. Les jeunes femmes sont traitées dès leur arrivée au

[240] Laacher, Smaïn, « Les femmes migrantes dans l'enfer du voyage interdit », *Les temps modernes*, 2012/2, n°668, p.192.
[241] Laacher, Smaïn, « N'exister pour personne. Violences faites aux femmes sur la route de l'exil », *Le sujet dans la cité*, 2011/1, n°2, p.103-104.

Maghreb de ‘‘prostituées’’, terme dont elles seront affublées pendant tout leur séjour au Maghreb, ce qui explique qu'elles préfèreront se cacher lors de leur passage à Tamanrasset de peur d'être reconduites aux frontières et violées »[242].

Les abandons des migrants par leurs convoyeurs nigériens ou algériens et les marches forcées dans le désert sont très nombreux dans cette zone : soit à proximité immédiate de la frontière, soit bien après le passage de la frontière, avant d’accéder à la ville de Tamanrasset. Bien que cette ville soit la première grande ville du sud algérien, elle se situe déjà bien après la frontière, à 390 kilomètres d’In Guezzam. Pour éviter les contrôles plus nombreux aux alentours de la ville de Tamanrasset, il est courant que les chauffeurs abandonnent les migrants en plein désert, à plusieurs dizaines de kilomètres de Tamanrasset, en leur indiquant simplement d’un vague mouvement de la main la direction vers laquelle ils doivent marcher. La nuit, ils leur disent : « vous voyez les lumières là-bas ? C’est Tamanrasset, vous marchez dans cette direction ». Soit ils leur laissent un guide qui n’attend pas forcément les retardataires et les fait marcher au pas de course toute la nuit, soit ils les laissent seuls après leur avoir indiqué la direction dans laquelle marcher pour rejoindre In Guezzam ou Tamanrasset. Christian (30 ans) a eu à subir, comme beaucoup d’autres migrants hommes comme femmes, ces marches forcées dans le désert, au niveau du passage de la frontière avant d’arriver à In Guezzam. Durant ces marches, chacun lutte pour sa survie, chacun tente de conserver sa précieuse ration d’eau et ceux qui s’écroulent d’épuisement sont abandonnés sur place :

« On a quitté [Arlit] vers 15h, on a roulé pendant des heures et des heures, on a pris la première pause un truc [aux alentours] de 17h, 18h. On a un peu mangé, soufflé, après on a repris la route. Bon, plus on approchait, plus ça faisait bizarre, la frustration, la peur du genre : « beh dis-donc, si on tombe en panne, qu'est-ce qui va se passer ? », bon tout ça, toutes ces images aussi défilaient dans ma tête parce que j'imaginais pas que ça pouvait être aussi super compliqué. Du coup on a continué à rouler, j'avais un bidon d'eau, qui était presque vide, […] directement [le chauffeur] nous dit que ça va, qu’il s'arrête ici. Merde !

C'était où ?

En plein désert ! Un truc comme…

Au Niger ou en Algérie ?

[242] Escoffier, Claire, « La traversée du Sahara : une expérience initiatique ? », *in* Marfaing, Laurence, et Wippel, Steffen (sous la direction de), *Les relations transsahariennes à l’époque contemporaine. Un espace en constante mutation*, Karthala, Paris, 2004, p.146.

Au Niger. [Il était] un truc comme 20h. Merde ! […] [Le chauffeur] dit que : « ça suffit », qu'il ne continue plus, qu'on reste là-bas à côté. Quand tu es dans le désert, quand tu es en plein désert la nuit il y a une espèce de lumière rouge qui est comme un réseau, parce que quand tu le vois tu te dis que c'est à côté, [mais] plus tu avances, plus c'est loin. Du coup ils nous disent que : « non, c'est bon, c'est bon, c'est bon ! ».

C'était quoi cette lumière, elle venait de la ville ?

Très loin, elle était très loin, c'était une lumière qui sortait de [la ville de] In Guezzam. Du coup ils nous disent que : « non, c'est à côté, voilà le guide, il faut payer 1000DA[243] », j'ai dit que : « nous on n'a même pas 5 francs », ils ont bavardé, bavardé, pour finir ils sont restés tranquilles. C'est là qu'on a pris le guide, on se disait que c'est autour de 30 minutes [de marche], on a marché, on mettait tout entre les mains du Seigneur, parce que, même celui qui ne priait pas [habituellement], priait. C'était chaotique, parce qu'en plus on n'avait pas la voiture, tu étais là, tu marchais avec le sac à dos, seuls dans un désert où toi-même tu sais que si tu t'écroules, personne ne va te porter.

C'était sur une piste, ou sur une route, vous suiviez quelqu'un ?

Non pas de piste, on suivait, on suivait juste un guide. Oui. Il n'y avait pas de piste, il n'y avait rien comme route tracée, il y avait juste un guide qu'on suivait, ça veut dire qu'on ne savait pas où on partait, tout ce qu'on savait c'est qu'on suivait juste quelqu'un. Tu marches, tu sais que toi-même [si] tu tombes là, personne ne va te porter. […] On marche, on voyait les squelettes des gens qui ont succombé au désert. Plus on marchait, plus on était mal à l'aise, plus tu priais, plus ta peur s'installait, personne n'était à l'aise, parce qu'on a marché des heures et des heures, c'était « infinissable », tu marches, c'était « infinissable », il y avait un manque d'eau, c'était devenu un problème, du coup j'avais l'eau, j'ai partagé, mais à un moment j'ai refusé, [je] ne [voulais] plus donner aux gens, parce que mon eau était tellement déjà presque à fond [finie], j'avais tellement marché jusqu'à être désespéré, j'ai dit : « non, je ne peux plus donner l'eau à quelqu'un », j'ai arrêté, que Dieu m'excuse, parce que j'avais décidé de donner l'eau encore à quelqu'un quand je devais arriver à la ville. J'avais aussi du sucre en poudre, quand tu me demandais le sucre en poudre je te disais : « je [ne] peux pas te donner ».

Les personnes avec qui tu voyageais, elles n'avaient pas d'eau ?

D'autres n'avaient pas l'eau.

Vous étiez combien ?

[243] Environ 7€ (juin 2020).

D'autres avaient l'eau, mais ils n'avaient pas pris assez. Dans notre groupe nous étions 20 [personnes].

De toutes nationalités ?

Oui, mélangés. Parce qu'il y avait plusieurs voitures qui déposaient les gens. Nous on sortait dans deux voitures, deux voitures qu'on a mélangées, au fur et à mesure qu'on roulait on voyait d'autres voitures qui passaient, qui déposaient d'autres [personnes]. Puisque ça s'est fait par groupe, puisque le guide, quand on le paye, on le paye pour un groupe de nombre de personnes qu'il va amener. Un autre groupe, c'est un autre guide qui les amène. Ça veut dire, un guide n'amène pas tous les gens qui se trouvent au désert. Donc ça veut dire, si deux voitures peuvent avoir un même guide, on l'appelle, le rendez-vous c'est au désert, il vient, il vous prend, il vous amène. Ça veut dire le guide il ne voyage pas avec vous forcément, donc vous vous tamponnez [mettez derrière lui] déjà avec le guide, là il vous fait cheminer. On a marché, des prières, chacun priait, chacun appelait ses parents dans le cœur, tu te posais [des questions] : « mais je me suis embarqué dans quel chemin ? Je fais quoi ? », toutes ces images défilaient. On a marché de 20h jusqu'à 6h du matin. Je t'ai dit, jusqu'à 6h du matin !

Jusqu'à 6h du matin, vous ne vous êtes pas arrêtés ?

On s'est arrêtés, mais pas… On faisait juste des légères pauses de 10, 15 minutes. On a fait 6 pauses [de] 15 minutes, pour juste attendre certaines personnes qui étaient derrière. Nous sommes arrivés presque à la première ville, à 6h du matin, nous sommes arrivés dans la première ville. Du coup nous sommes arrivés dans la première ville et là il n'y a pas de l'eau à boire, on cherche de l'eau, il n'y a même pas de l'eau…

C'était quelle ville ?

In Guezzam. On était à In Guezzam, on ne connaissait rien. Dès que le chauffeur nous dépose à In Guezzam, il nous dit maintenant : « pour payer [le trajet pour] Tamanrasset c'est 5000DA[244] », on lui dit : « non, c'est 2000[DA] », il dit : « non, c'est 5000[DA], à prendre ou à laisser ».

Il y avait des hommes et des femmes, dans votre groupe ? Ou seulement des hommes ?

Dans mon groupe c'était juste les hommes, il n'y avait pas de femmes dans mon groupe. Dans le groupe que j'étais il n'y avait aucune femme. On dit que : « non, il y a pas l'argent », il dit que : « non, il y a pas de problèmes, même si vous n'avez pas l'argent, on va trouver une solution, vos *frères* vont payer ». C'est là que mon ami et moi on a embarqué, même 5 francs on n'avait pas, ils nous ont mis dans le pick-up, on a roulé un truc comme 15 minutes, ils nous ont déposés, on a encore marché au désert pendant 3h de temps, on était super super fatigué, il n'y avait

[244] Environ 35€ (juin 2020).

même plus la force. On a marché, on est arrivé dans un champ de plantations, qui arrosait les fleurs, il y avait des tuyaux cassés, on ne s'est pas posé de questions à savoir si cette eau était potable ou pas, parce qu'automatiquement, il fallait d'abord boire. C'était la priorité, chacun se versait [de l'eau], il y avait des gens qui avaient 40 minutes de retard, qui avait déjà gonflés [des pieds], déchirés, qui marchaient même pieds nus à peine, on a pu boire de l'eau, retraverser encore, faire un truc comme, au total 4 heures. Après avoir marché de 20h jusqu'à 6h on a encore marché de 7h jusqu'à 11h »[245].

Nous avons pu voir dans ce sous-chapitre que *l'aventure*, si elle peut avoir des caractéristiques positives qui permettent de se forger une expérience et de s'endurcir, implique aussi une forte incertitude et des épreuves innombrables. En relatant les périples de plusieurs personnes à travers le Nigeria, le Niger et l'Algérie, nous avons montré que les migrants sont dans une constante vulnérabilité qui les expose tout du long du voyage, et particulièrement dans le désert du Sahara, aux violences des différents acteurs de la mobilité. La violence constitue la principale caractéristique du voyage : pendant cette traversée, la mort rôde, menaçante et omniprésente.

[245] Entretien du 19/11/2016.

3- Les *ghettos* camerounais de Tamanrasset : le pouvoir du *chairman* et des *chefs de ghettos*, la « vente » et « l'achat » des femmes dépourvues de moyens financiers

Dans ce sous-chapitre, il s'agira d'expliquer quelle est la fonction des *ghettos* et comment s'exerce le pouvoir des principales figures de ce lieu. Nous commencerons par présenter la ville de Tamanrasset, considérée par les migrants comme une simple halte et qui, à cause des mobilités entravées, est de fait devenue une escale majeure. Nous constaterons ensuite que la réappropriation du terme « ghetto » par les migrants pour désigner leurs lieux de vie communautaires affranchis des lois du pays hôte montre entre autres leur capacité d'auto-organisation. Ces lieux dont l'existence est précaire, soumis aux aléas des expulsions, sont aussi marqués par des conditions de vie déplorables et par un rapport hiérarchique inégalitaire où les règles sont strictement définies. Le *chairman* et les *chefs de ghettos* exercent leur pouvoir sur tous les migrants et en particulier sur les femmes notamment celles qui n'ont plus de moyens financiers pour continuer leur voyage. Elles sont alors l'objet de transactions financières entre les responsables des *ghettos* de Tamanrasset et les *mères* de *maquis* d'Oran. Nous montrerons enfin, quelles sont les stratégies des migrants pour éviter les contrôles d'identité ou y faire face lorsqu'ils poursuivent leur voyage vers le nord.

Tamanrasset, principale ville-étape du sud algérien

Tamanrasset était encore une petite bourgade de 3000 habitants en 1962, à l'indépendance algérienne. Aujourd'hui, elle en compte plus de 100 000. Ce peuplement est le fruit des politiques des années 1970 : d'une part, des populations nomades s'y sont sédentarisées, d'autre part, des populations du nord de l'Algérie ont été attirées par l'essor des activités liées aux hydrocarbures. Par ailleurs, sous l'effet des migrations subsahariennes, la morphologie de la ville et son économie locale se sont sensiblement modifiées depuis le début des années 1990. La ville constitue une étape pour les migrants qui ont parcouru plusieurs centaines de kilomètres dans le désert depuis – ou via – le Mali et le Niger. En pénétrant sur le territoire algérien, les migrants sont confrontés à d'autres formes d'altérité socio-culturelle, religieuse et linguistique. L'externalisation des procédures de contrôle des frontières européennes et le renforcement des contrôles au Maghreb au milieu des années 2000 ont considérablement entravé la circulation et les modalités de transit dans le Sahara. Les migrants

subissant cette immobilité se trouvent alors dans un état d'incertitude quant à la faisabilité de leur projet migratoire. Dans ce contexte, la ville de Tamanrasset, que les migrants percevaient comme une simple halte dans leur projet migratoire, a finalement une fonction d'escale majeure où ils sont amenés à résider plus ou moins durablement. Une enquête menée en 2006 par Régis Minvielle montre comment les hommes migrants subsahariens se regroupaient en plein air notamment dans le lit d'une rivière, asséchée la majeure partie de l'année. Les arcades du pont enjambant la rivière formaient un abri pour les migrants qui s'y retrouvaient en journée et tenaient des débats animés sur divers sujets, tels que la politique, l'expérience migratoire et la vie au pays d'origine, ou même les résultats des équipes de football. Le soir, ils rejoignaient des grottes en périphérie de la ville ou des *foyers* (lieux de vie communautaires semblables au *ghettos*) où ils passaient la nuit. Ce lieu de regroupement en journée symbolise la réappropriation d'un espace déserté par la population locale, et les stratégies d'évitement avec la police, pour échapper au refoulement vers la frontière. En effet le lit de la rivière asséchée offre un point de vue à longue distance sur les voies de chaque côté, permettant de surveiller les éventuels mouvements des voitures de police. Les autorités pratiquaient alors à cette époque un contrôle relâché des migrants, sans volonté manifeste de les arrêter. La présence menaçante de la police permettait d'exercer une certaine domination sur les migrants afin de les rançonner par exemple lors de contrôles sporadiques. Il s'agissait également de rassurer la population locale, alertée par les médias, sur les dangers supposés liés à la présence de ces migrants. Enfin, ce contrôle relâché permettait aussi de satisfaire les employeurs, afin de ne pas les priver totalement d'une manne financière et d'une main-d'œuvre bon marché. En effet pour gagner leur vie, les migrants doivent accepter des tâches pénibles, parfois dangereuses, et des rétributions souvent modestes. Ils travaillent sur les chantiers, font des travaux de peinture, déchargent des camions ou font divers travaux domestiques. Par la suite, la réussite de la poursuite de leur voyage vers le nord était très aléatoire, étant donné la multiplication des barrages sur les principaux axes routiers et des contrôles d'identité et l'augmentation des refoulements vers le sud[246]. Actuellement et depuis 2017, les refoulements en cas de contrôle sont systématiques. Salim Chena, dans une enquête réalisée entre 2008 et 2011 en partie dans la ville de Tamanrasset, constatait que les migrants subsahariens occupaient les rochers environnant la ville. À défaut d'autres lieux d'hébergement, la vie dans les rochers était encore plus pénible que dans les *ghettos*, car ils étaient exposés à la rudesse du climat, au côtoiement

[246] Minvielle, Régis, « Migrants (subsahariens) en transit à Tamanrasset : du passage à l'impasse ? », *M@ppemonde*, n°103, 2011/3.

d'animaux tels que des dromadaires, des ânes, des serpents et des scorpions[247]. Parmi mes enquêtés, aucun ne m'a dit avoir vécu dans de telles conditions en plein air à Tamanrasset ; tous sont passés par les *ghettos*, mais nous verrons que ces lieux n'offrent guère de meilleures conditions de confort. Tamanrasset n'est toutefois pas qu'une ville de transit sur la route vers le nord : certains migrants venant des pays frontaliers (Niger et Mali) sont établis dans des schémas de migrations circulaires et viennent y travailler régulièrement pendant une certaine durée, avant de retourner chez eux. Ce type de migration ne concerne pas mes enquêtés, qui considèrent Tamanrasset avant tout comme une ville de transit dans laquelle ils n'ont pas vocation à s'attarder, et encore moins à s'établir (hormis pour quelques cas rares dont nous présenterons les profils très spécifiques). Ceux qui ont suffisamment d'argent pour continuer directement leur voyage ne s'arrêtent même pas dans les *ghettos*, ce qui ne serait pour eux qu'une perte de temps et d'argent. Mais les personnes dans ce cas sont rares car, plus souvent, les migrants se sont fait dépouiller de leur argent pendant la traversée du désert. Même concernant ceux qui ont encore de l'argent, le fort différentiel entre le franc CFA et le dinar algérien en faveur de la seconde monnaie contrecarre leurs projets d'avancée : ils n'ont pas suffisamment d'économies pour continuer et sont obligés de s'arrêter à Tamanrasset. Parmi mes enquêtés, certains n'ont passé que quelques jours à Tamanrasset car ils ont reçu de l'argent envoyé par des proches ; d'autres y sont restés quelques semaines ou plusieurs mois. Comme les migrants le font remarquer, certains restent même « *calés* » à Tamanrasset pendant des années. Cela n'a jamais été un choix, chacun espérait au contraire rejoindre au plus vite le nord du pays. Dans ce cas de figure, ils n'arrivent pas à réunir l'argent du voyage pour continuer : ils n'ont plus d'économies, leur famille au Cameroun ne peut pas leur envoyer de l'argent, ils ne connaissent personne ailleurs en migration qui pourrait les aider financièrement. Si les femmes ont la possibilité de se faire payer la suite de leur voyage vers le nord avec un procédé que nous détaillerons ensuite, les hommes désargentés, pour payer leur voyage, n'ont guère d'autres solutions que de travailler sur les chantiers de Tamanrasset. Ces sources de revenus sont parfois maigres, et surtout très aléatoires, car il s'agit de trouver un travail journalier en se rendant à des places où des potentiels employeurs algériens viendront chercher leurs recrues. Stéphane (32 ans) explique comment certains migrants sont obligés de travailler sur les chantiers. Dans son cas, il avait déjà demandé l'aide de sa mère pour qu'elle lui finance son voyage d'Agadez à Tamanrasset, et il ne pouvait pas davantage la solliciter :

[247] Chena, Salim, *Les traversées migratoires dans l'Algérie contemporaine. Africains subsahariens et Algériens vers l'exil*, Karthala, Paris, 2016, p.174.

« Ma maman je ne pouvais pas l'appeler, parce qu'elle n'avait pas d'argent, déjà elle a fait un prêt de 60 000[FCFA], donc il fallait déjà rembourser, donc j'étais livré à moi-même. Et le travail à Tamanrasset c'est la merde, on te paye la journée de travail à Tamanrasset à 500DA ! Et si au moins on payait les 500DA, et que tu pouvais travailler pendant un mois ! Jour pour [après] jour, [si] tu pouvais épargner, parce qu'il y a des sacrifices ! Mais non, si tu trouves un travail c'est [pour seulement] deux trois jours, tu travailles [pour] 1500[DA], tu manges. Tu es même incapable de rembourser les 3000[DA] de dettes au *ghetto*, même de te vêtir, tu ne peux pas »[248].

Les revenus faibles et aléatoires expliquent que certains migrants n'arrivent pas à s'en sortir financièrement et accumulent les dettes au *ghetto*. Certaines femmes trouvent également des sources de revenus, mais elles sont rares. Sorelle (29 ans) a ainsi gagné un peu d'argent en faisant des tresses à des femmes algériennes ; Anne-Marie (39 ans) a acheté puis revendu des cartes SIM de téléphone portable. Toutefois, plus souvent, les femmes qui ne sont pas prises en charge financièrement par des proches et qui se retrouvent livrées à elles-mêmes se prostituent, à défaut d'avoir d'autres sources de revenus. Elles n'ont souvent guère le choix et, lorsqu'elles sont totalement désargentées en arrivant à Tamanrasset, elles sont prises en charge par les *chefs de ghetto* qui peuvent par exemple organiser eux-mêmes leur activité de prostitution auprès d'autres migrants de diverses nationalités ou auprès des Algériens. Ce schéma est spécifique à Tamanrasset, car nous verrons que la prostitution telle qu'elle existe parfois à Oran se pratique uniquement à l'intérieur de la communauté camerounaise. Hormis dans le cadre des activités de prostitution et des travaux sur les chantiers, les migrants n'ont que très peu de liens et de contacts avec la population locale : nous verrons que pour diverses raisons, ils évitent de sortir de leurs lieux de vie que sont les *ghettos*.

Le ghetto et ses figures hiérarchiques : le chairman et les chefs de ghettos

Dans ses acceptions contemporaines, le terme « ghetto » renvoie tantôt à un secteur urbain borné, tantôt à des institutions spécifiques à un groupe donné, tantôt à des valeurs, symboles, ou mentalités impliquant l'isolement socio-moral d'une catégorie stigmatisée et l'amputation de l'espace et des chances de vie de ses membres. Le ghetto est aussi une institution à double face car il remplit des fonctions opposées pour les deux catégories de

[248] Entretien du 04/09/2017.

population qu'il lie dans un rapport de dépendance asymétrique. Pour la catégorie dominante, le ghetto permet de confiner et contrôler la catégorie dominée. Pour cette dernière en revanche, il est un instrument d'intégration et de protection car il soulage ses membres du contact constant avec les dominants, de même qu'il encourage la construction communautaire. Le ghetto a ainsi une double fonction pour la catégorie dominée, il est pour elle à la fois un bouclier et une arme[249]. En plus d'être fréquemment considéré comme un espace de pauvreté, le ghetto a donc aussi et surtout une base ethnique[250].

Il est intéressant de constater l'usage du terme « *ghetto* » par les migrants pour désigner les lieux communautaires où ils se regroupent, vivent et s'organisent dans les villes où ils sont en transit pendant leur voyage :

« Ces lieux de regroupement ont généralement reçu l'appellation, chargée d'histoire et d'une forte symbolique, de ''ghetto'' […]. L'appropriation du terme, avec le retournement du stigmate, indique que les migrants, en terre étrangère, bâtissent eux-mêmes les espaces fragiles de leur propre survie. […] [Ces lieux] signalent l'existence d'espaces que régissent leurs propres règles, issues de l'auto-organisation des migrants, et partiellement affranchis des lois du pays-hôte, sachant qu'il s'agit justement de se garantir autant que possible d'événements ou de transgressions qui conduiraient à l'intervention des autorités locales, et mettraient à mal la poursuite discrète de la vie du ghetto »[251].

À travers l'emploi du mot *ghetto*, la réappropriation de la terminologie de la ségrégation montre que ces lieux de relégation ne sont pas que les lieux d'un ensevelissement. Ces lieux précaires se réajustent et évoluent sans cesse en fonction des contraintes auxquelles les migrants doivent faire face pendant leur parcours. Ils s'inscrivent dans une configuration générale de la mobilité où les migrants organisent les conditions d'une circulation intra-africaine et/ou du passage vers l'Europe. Ils font également écho aux camps constitués en Europe par les migrants à des points-clefs du passage des frontières (tels que l'ancienne « jungle » de Calais) : « une homologie formelle, fondée sur le regroupement par nationalités, la désignation d'un chef responsable du quotidien et des passages, le sens de la hiérarchie, la résolution collective des conflits, rapproche

[249] Wacquant, Loïc, « Les deux visages du ghetto. Construire un concept sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005/5, n°160.
[250] Wacquant, Loïc, « ''Une ville noire dans la blanche''. Le ghetto étasunien revisité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005/5, n°160, p.31.
[251] Mazauric, Catherine, *Mobilités d'Afrique en Europe. Récits et figures de l'aventure*, Karthala, Paris, 2012, p.150-151.

ces différents lieux en Europe et en Afrique »[252]. La prolifération de ces lieux de refuge créés par les migrants sur la route du voyage, est emblématique des formes d'entraide et d'auto-organisation dans l'expérience politique de l'entrave à la mobilité. En ceci, la terminologie utilisée par les migrants pour nommer ces lieux et leurs figures apparaissent comme une entrée essentielle pour appréhender la logique, la dynamique et la structure propres de ces lieux, qui peuvent être des campements informels, des habitats précaires et/ou constituer des îlots à l'intérieur des villes traversées. La fonction des *ghettos* est de donner un abri aux migrants et de communautariser l'argent. La hiérarchie, dont les termes sont particuliers à chaque groupe national, est très stricte. La réglementation établie par les migrants détermine l'organisation, la répartition des tâches domestiques et les principes de la vie en communauté. L'existence de ces lieux précaires et à la marge, montre les capacités d'auto-organisation des migrants dans la relégation. Ces regroupements par *ghettos* sur le critère de même nationalité ont donc aussi une dimension sociale[253].

Les Camerounais que j'ai interrogés donnent diverses explications sur le regroupement par *ghettos* de même nationalités[254] : il s'agit de favoriser le maintien de l'ordre, d'éviter les conflits entre nationalités qui ont des mentalités, des langues et des modes de vie différents, d'éviter les mises en couple entre nationalités différentes (les femmes pouvant faire l'objet de transactions financières), et d'instituer ses propres règles au sein d'une communauté nationale. Cette organisation et ces règles sont propres au contexte migratoire et ne se retrouvent pas dans la société d'origine : « l'expérience qui se constitue dans la migration est création d'univers de représentations, de normes, de codes, d'épreuves propres aux migrants, qui diffèrent, du fait de leur engagement dans la migration, de ceux des sociétés d'origine ou de départ »[255]. C'est ainsi,

---

[252] Lecadet, Clara, « De Tinzawaten à Bamako (Mali). Les ghettos de l'expulsion », *in* Agier, Michel, (sous la direction de), *Un monde de camps*, La Découverte, Paris, 2014, p.365.
[253] *Ibid.*
[254] Les frontières nationales africaines étant héritées de la colonisation, celle-ci les ayant arbitrairement tracées sans prendre en compte l'éclatement des groupes ethnolinguistiques, il arrive parfois que des liens ethnolinguistiques transcendent le sentiment d'appartenance nationale. Jean-Louis Edogué Ntang a ainsi constaté que dans la forêt de Belyounech au Maroc, près de l'enclave espagnole de Ceuta, les campements de migrants sont plutôt organisés selon l'appartenance ethnolinguistique, au-delà des appartenances nationales : certains migrants unis par les langues peul, dioula ou malinké forment des groupes spécifiques. Ce type de regroupement ethnolinguistique n'est toutefois pas observable sur notre terrain. Voir :
Edogué Ntang, Jean-Louis, « L'empreinte de la souillure dans les campements près de la frontière », *in* Agier, Michel (sous la direction de), *Un monde de camps*, La Découverte, Paris, 2014, p.361.
[255] Hily, Marie-Antoinette, « Un Orient plus proche qu'il n'y paraît », *in* Puig, Nicolas et Doraï, Kamel (sous la direction de), *L'urbanité des marges : migrants et réfugiés dans les villes du Proche-Orient*, Paris, Téraèdre, 2012, p.331.

dès les *ghettos* du sud algérien et en particulier dans la ville de Tamanrasset, que se dessine l'organisation communautaire propre aux Camerounais en Algérie.

Les mises en couple entre hommes et femmes migrants de nationalités différentes sont ainsi quasiment impossibles et risquent d'amener à de graves conflits entre responsables des communautés nationales (nous verrons pour quelles raisons ci-après). De plus, s'il arrive parfois qu'un migrant soit accueilli dans un premier temps dans un *ghetto* dont il n'a pas la nationalité, ou même qu'il fasse le choix personnel d'y rester (mais cela est très rare), sa présence sera vite découverte par un *chef de ghetto* de sa communauté, et celui-ci viendra le réclamer. Les *chefs* des deux *ghettos* passeront alors des accords financiers entre eux afin de l'amener dans le *ghetto* dont il a la nationalité. Les Algériens aussi connaissent ce système de transaction et il arrive qu'ils récupèrent et amènent dans leur voiture des migrants abandonnés à quelques kilomètres avant l'entrée de Tamanrasset jusqu'aux *ghettos*, même si les migrants n'ont pas d'argent pour les payer, car ils savent qu'ils pourront trouver un arrangement financier avec le responsable du lieu où ils les déposeront. En effet, un service n'est quasiment jamais gratuit. Encore et toujours, les migrants font l'objet de transactions financières négociées (la somme versée n'étant pas fixe) et de profits où tous les acteurs de la mobilité trouvent leur compte. Les migrants demandant à être déposés « chez les Camerounais » ou à défaut « là où il y a des [migrants] noirs », les chauffeurs algériens les amènent dans un *ghetto* de migrants, puis s'arrangent avec le *chef de ghetto* pour se faire payer. Les migrants désargentés, s'étant fait amener dans un *ghetto* de Tamanrasset gratuitement, contractent ainsi une dette qu'ils devront rembourser, en plus des dettes qui s'accumuleront pour les *droits de ghetto* (un droit d'entrée, payable à l'arrivée quelle que soit la durée du séjour et dont la somme oscille entre 1000DA[256] et 3000DA, la montant dépendant des époques, du bon vouloir du *chef de ghetto* mais aussi parfois du genre de l'arrivant : ainsi certains m'ont rapporté que les femmes payent plus cher que les hommes), le loyer pour le logement pendant la durée du séjour, la nourriture, puis leur transport jusqu'à Oran. C'est ce qui est arrivé à Christian (30 ans), qui a été amené ainsi qu'un autre Camerounais dans un *ghetto* congolais de Tamanrasset par des chauffeurs algériens. Le responsable du *ghetto* congolais a alors appelé un *chef de ghetto* camerounais pour qu'il vienne les chercher. Après discussion et paiement du responsable congolais, il a été convenu que Christian et son compagnon de voyage devraient rembourser 11 000DA[257] au *chef de ghetto* camerounais, cette

[256] Le cours de la monnaie algérienne, le Dinar algérien, est très fluctuant, et celui-ci ne cesse de connaître des baisses de sa valeur depuis mon enquête ; à l'époque où j'ai réalisé mon dernier terrain à l'été 2017, 1000DA équivalaient à 8,50€. Trois ans plus tard en juillet 2020, 1000DA équivalent à 6,80€.
[257] 75€ (juillet 2020).

somme comprenant aussi la prise en charge financière de leur voyage jusqu'à Oran. Il les a alors amenés dans son *ghetto* où ils ont dû payer les *droits de ghetto* et apprendre le règlement, jusqu'à la manière de toquer à la porte pour se signaler avant d'entrer[258]. Mathurin (32 ans) a eu la même sorte de déconvenue. Alors qu'il était transporté par des chauffeurs algériens depuis In Guezzam, il a été abandonné avec deux compagnons de voyage camerounais non loin de Tamanrasset, après que les chauffeurs les aient agressés et dépouillés de l'argent qui leur restait. Ils ont dû marcher près de 5 heures avant de rejoindre la route asphaltée. À ce moment-là, un Algérien est passé avec son pick-up et les a faits monter, après leur avoir dit qu'il pouvait les amener à Tamanrasset. Ensanglantés et épuisés, ils ont pensé que celui-ci était un « Papa [homme âgé] gentil » qui avait eu pitié d'eux et voulait simplement leur rendre service, car il ne leur a pas demandé de payer quoi que ce soit, d'autant plus qu'ils n'avaient plus d'argent. Celui-ci les a amenés à Tamanrasset dans le *ghetto* congolais, où le responsable lui a remis une somme de 10 000DA. Puis le responsable congolais a appelé un *chef de ghetto* camerounais pour qu'il vienne les chercher, et celui-ci a de nouveau payé pour eux, une somme supérieure à celle versée au chauffeur algérien (car à chaque étape de la transaction les acteurs prélèvent leur commission). Dépités de constater qu'ils étaient considérés comme de la marchandise, les trois compagnons ont été amenés à un *ghetto* camerounais dans le quartier de Gataâ el Oued, et ont dû travailler plusieurs semaines sur des chantiers pour rembourser leur dette, payer leur entretien au *ghetto* (notamment un loyer hebdomadaire de 1000DA) et les frais de leur voyage jusqu'à Oran[259].

Les *ghettos* sont ainsi entièrement gérés par les *chefs de ghettos*, qui gagnent de l'argent en ouvrant ces dortoirs payants. Ces lieux étant précaires, soumis aux aléas de la répression policière et des expulsions, leur existence n'est pas pérenne, certains *ghettos* s'ouvrent, d'autres ferment. Dans tous les cas et malgré leur existence précaire, il existera toujours un point de chute pour un migrant camerounais à Tamanrasset. Ces lieux sont loués à un propriétaire algérien par des migrants, qui en font un lieu d'accueil et de passage pour les migrants de la même nationalité qu'eux. Il peut donc exister autant de *chefs de ghettos* camerounais qu'il y a de *ghettos* camerounais à Tamanrasset. En revanche, il n'y a qu'un seul *chairman* camerounais à Tamanrasset, qui est le représentant des Camerounais dans cette ville, leur porte-parole. Le terme « *chairman* » signifie en anglais « président » ; il aurait d'abord été utilisé au sein des réseaux migratoires nigérians avant d'être repris par les autres ressortissants subsahariens, tel

[258] Entretien du 19/11/2016.
[259] Entretien du 25/08/2017.

que je l'ai observé parmi les Camerounais en Algérie, ou tel que l'a observé Anaïk Pian parmi les Sénégalais au Maroc (ceux-ci utilisant le terme dérivé « thiaman »)[260]. La terminologie est différente de ce que l'on trouvera par la suite à Oran, car cette dernière n'est pas une ville du passage frontalier. On parle de *chairman* et de *chefs de ghettos* uniquement dans les villes marquées par une frontière plus ou moins proche (en l'occurrence même si Tamanrasset est relativement éloignée de la frontière sud, c'est la première grande ville après la frontière), des lieux de passage où les migrants, en théorie, n'ont pas vocation à s'installer : ils sont là uniquement dans le but de poursuivre leur voyage, le plus rapidement possible. Ces configurations se retrouvent dans d'autres villes et d'autres pays, par exemple à la frontière algéro-marocaine dans les villes de Maghnia et Oujda. Il peut arriver que le *chairman* soit aussi un *chef de ghetto*, toutefois plus souvent le *chairman* n'habite pas sur place. Le *chef de ghetto* habite sur place, c'est lui qui surveille, contrôle les habitants, fait respecter le règlement. Quant au *chairman*, auto-proclamé par la force ou choisi par sa communauté pour la représenter, c'est lui qui a le dernier mot dans les résolutions de conflits, lui qui, aidé d'hommes de main (parmi lesquels il peut y avoir des *chefs de ghettos*), s'attache à faire respecter les règles communautaires en infligeant des punitions, parfois corporelles, pour ceux qui outrepassent leurs droits. Les *chairmen* de toutes les communautés nationales de migrants sont en contact et ils ont obligation d'envoyer les ressortissants d'autres nationalités dans leurs communautés respectives. Si cette règle n'est pas respectée, cela peut amener à des conflits importants. De plus un *chairman* n'a pas de pouvoir décisionnaire sur les migrants qui ne sont pas de la même nationalité que lui et ne peut pas les punir. Toutefois comme nous l'avons vu, la décision personnelle d'un migrant de rester dans un *ghetto* dont il n'a pas la nationalité est possible ; par exemple, si un Camerounais a eu des compagnons de voyage d'une autre nationalité et qu'il préfère rester avec eux dans leur *ghetto* parce qu'il a plus d'affinités avec eux, cela peut être accepté si ça relève de sa décision propre. Il sera alors sous la protection des responsables du *ghetto* où il se trouve. Les rapports de domination peuvent être multiples, toutefois la hiérarchie n'est pas immuable : les *chairmen* eux-mêmes ont d'abord été de simples *aventuriers*, puis ils ont monté dans la hiérarchie sociale du milieu, renonçant temporairement à continuer leur voyage pour se reconvertir en acteurs du passage pour les autres, activité qui peut être fort rentable. Bien qu'il y ait un rapport inégalitaire et marchand qui s'instaure avec les migrants de passage, les *chairmen* ne se situent pas dans un rapport d'extériorité au processus dont ils participent. De plus, bien que certains abusent de leur pouvoir, ils ne sont pas tout-puissants,

[260] Pian, Anaïk, « Le ''tuteur-logeur'' revisité. Le ''thiaman'' sénégalais, passeur de frontières du Maroc vers l'Europe », *Politique africaine*, 2008/1, n°109, p.92.

leur autorité peut être contestée et ils peuvent être renversés en cas d'insatisfaction de nombre d'*aventuriers*, ces derniers gardant des moyens de pression sur eux[261].

Les prérogatives du chairman et des chefs de ghettos, la « vente » et « l'achat » des femmes dépourvues de moyens financiers

Il existe majoritairement quatre grands cas de figure concernant la situation des femmes voyageant seules et arrivant à Tamanrasset :

Certaines n'ont plus d'argent mais connaissent quelqu'un (un(e) ami(e), un membre de leur famille) qui pourra les accueillir à Oran, mais qui ne peut toutefois pas leur envoyer de l'argent. En ayant des relations sexuelles avec l'une des figures du *ghetto* (le *chairman* ou le *chef de ghetto*), elles espèrent que celui-ci les prendra en charge et leur paiera le voyage vers le nord dès que possible.

Certaines sont également désargentées en arrivant à Tamanrasset, mais trouvent ensuite le moyen de se faire envoyer de l'argent par un proche ; elles peuvent alors continuer leur voyage assez rapidement et se faire accueillir par un proche à Oran. Elles confient donc leur argent au *chef de ghetto* pour qu'il se charge lui-même d'acheter leur billet de transport selon un procédé que nous détaillerons au point suivant.

Certaines sont à la fois dépourvues de moyens financiers et de connaissance pouvant les accueillir à Oran. Les *mères de maquis* des villes du nord, et d'Oran en l'occurrence, sont en contact avec les *chefs des ghettos* camerounais de Tamanrasset et s'arrangent alors avec eux pour qu'ils leur envoient des femmes qui pourront intégrer leur *maquis* et y faire office de *filles-décors* (leur rôle sera détaillé au point 3.1.). Les *mères de maquis* envoient alors à un *chef de ghetto* ou au *chairman* une forte somme d'argent (qui n'est pas fixe et dépend de l'accord financier trouvé entre eux, elle peut être comprise par exemple entre 15 000DA et 35 000DA). Cela constitue une dette que la *fille* devra par la suite rembourser si elle désire sortir du *maquis* (cela sera expliqué au point 3.3. « La sortie du *maquis* pour la *fille-décor* »). Il ne s'agit pas là de payer simplement le transport de la *fille* : ces sommes incluent un important bénéfice pour le *chef de ghetto* ou le *chairman*, bien supérieur au seul prix du transport.

[261] Pian, Anaïk, *Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, La Dispute, Paris, 2009, p.139.

Enfin, certaines ont assez d'argent pour payer leur transport jusqu'à Oran mais ne connaissent personne pour les accueillir là-bas, elles se retrouvent donc aussi accueillies dans un *maquis*, toutefois elles ne sont pas liées à la *mère de maquis* par une dette et sont donc en théorie plus libres de partir quand elles le souhaitent.

Par ailleurs, dans le cas des femmes qui ne voyagent pas seules et qui arrivent du Cameroun avec leur compagnon (leur mari, ou un compagnon avec qui elles sont parfois en couple de longue date), la situation se révèle complexe dans la mesure où les migrants arrivant en Algérie se retrouvent la plupart du temps sans le sou, dans une situation d'extrême vulnérabilité. L'arrivée à Tamanrasset constitue pour eux une véritable épreuve à laquelle peu de couples résistent. En effet, d'autres hommes installés de plus longue date à Tamanrasset et maniant de grosses sommes d'argent, tels que les *chefs de ghettos* ou le *chairman*, profiteront immédiatement de l'occasion pour approcher la femme dont le compagnon est aussi désargenté qu'elle, et essaieront de la convaincre de le quitter pour s'attirer ses faveurs sexuelles, en échange d'un lieu gratuit pour dormir, de nourriture et d'une promesse de la prise en charge financière de son voyage vers le nord[262]. Acculées et sans solution alternative, beaucoup de femmes cèdent alors à ce genre de propositions la mort dans l'âme, abandonnant leur compagnon à son sort. Celui-ci n'aura d'autres choix que de se débrouiller en gagnant quelque argent sur les chantiers. Les Camerounais appellent ce procédé le *détournement* des femmes, et s'il est extrêmement courant à Tamanrasset, il peut aussi être mis en œuvre ailleurs, y compris à Oran.

Alphonse (25 ans) explique que le *chef de ghetto* utilise le pouvoir que lui donnent sa position hiérarchique et son argent pour avoir des relations sexuelles avec une ou plusieurs femmes. Celles-ci n'étant pas en position de force, elles ne peuvent pas protester et gardent l'espoir qu'il organise leur voyage vers le nord :

> « Au *ghetto* où moi j'étais, [il y avait] une fille [que sa famille] ne pouvait pas prendre en charge, si elle est jeune, même le [*chef du ghetto*] peut te prendre [en charge] ! Et il suffit qu'il couche avec toi, dès qu'il programme un voyage, il te met dedans, c'est comme ça. J'ai vu d'autres filles comme ça, même s'il couche avec toi là maintenant, l'autre fille voit comment,

[262] Les relations sexuelles transactionnelles sont fréquentes pour les femmes qui n'ont pas suffisamment de ressources pour payer leur passage, quelle que soit la route migratoire empruntée.
Freedman, Jane, « Violences de genre et ''crise'' des réfugié-e-s en Europe », *Mouvements*, 2018/1, n°93, p.62.

elle ne peut pas parler, parce que, elle veut seulement qu'on paye son *convoi* [voyage en groupe par étapes]. Dans le même *ghetto*, notre [*chef de ghetto*] avait six femmes ! Toutes étaient là. Il couchait avec [l'une], l'autre elle voit, mais elles ne peuvent pas parler parce que si elle parle, elle va demeurer là [sur place]. Qui va encore payer son *convoi* ? Donc elle est seulement obligée [*il ricane*] de se laisser faire. C'est comme ça »[263].

Stéphane (32 ans) explique que l'une des règles propres au *ghetto* est que les hommes, du moins ceux qui voyagent seuls et qui ne sont pas clients des *maquis*, n'ont pas le droit de côtoyer les femmes, afin que la compagnie de celles-ci soient réservées au *chairman*, au *chef de ghetto* ou encore aux clients des *maquis*, ces derniers étant des hommes installés depuis un peu plus longtemps et ayant plus de moyens. Il explique également le procédé par lequel les femmes sont « vendues » aux tenancières des *maquis* des villes du nord, qui payent leur transport mais aussi une commission très importante au *chef de ghetto* ou au *chairman*. Toutefois la somme de 10 000DA qu'il avance dans cet extrait d'entretien semble légèrement inférieure aux sommes réellement pratiquées :

« Il y a des règles. Les règles premièrement c'est quoi, vous ne devez pas stationner devant la maison, oui. Même pas. Tu sors, tu vas à la boutique, tu reviens. Et les femmes ne sortent pas. Les femmes ne partent pas à la boutique. C'est les hommes qui font les courses.
Pour quelles raisons les femmes ne doivent pas sortir ?
Parce que […] les femmes ne marchent pas seules, et le risque aussi de les agresser, parce que [les locaux] ne respectent pas les étrangers, quel que soit, un homme ou une femme, et au *ghetto* vous n'avez pas le droit de côtoyer une femme. Si tu n'es pas venu avec elle, tu ne la côtoie pas. Et des fois même quand tu arrives [avec elle], on *détourne* la fille.
Comment ça ?
On la *détourne*, c'est-à-dire on lui dit : « bon voilà, ici c'est un autre monde », par exemple, tu es venue […] avec ton copain, on va te dire : « ah, celui-là, il n'est plus rien, parce qu'ici il n'y a pas de travail. Tu n'auras pas besoin de lui. Il y a quelqu'un qui a l'argent comme ça, tu peux être avec lui, tu seras bien », il y a des filles qui comprennent [acceptent ça], au point de renier leurs compagnons, tout ça pour suivre l'argent. Donc le *chef de ghetto*, lui il est là, […] lui il ne paye rien ! Lui, il a les avantages. Il couche même des fois avec les filles, parce que, la fille arrive, si son copain n'a rien, elle n'a pas de compagnie, elle voit que celui-là c'est le *chef de*

[263] Entretien du 13/09/2017.

ghetto, il a un peu de sous, elle se met avec lui, pour manger aussi de temps en temps. Donc le *chef de ghetto* c'est son rôle là-bas, mettre de l'ordre, [pour que] il n'y ait pas de bagarres. […] Alors, puisqu'ici à Oran les femmes ont le restaurant comme ça, on les appelle généralement les « *nganda* », c'est le mot de code « *nganda* », et tant qu'il n'y a pas une *fille* dans un *nganda*, ça ne peut pas tourner [la gérante ne fera pas de recettes]. Parce qu'il faut qu'il y ait une *fille* pour que les hommes viennent consommer, pour lui faire la cour, bon. Ce qu'ils font à Tamanrasset c'est quoi, quand tu [es une femme qui] arrives, ils contactent les gens à Oran qui ont les *nganda*, pour dire : « il y a une fille. Tu la veux ? », si tu la veux, ils vont te donner un prix. Ils vont te la vendre ! Voilà. Ils vont te vendre la fille, toi la fille tu ne sais pas. Tu ne sais pas que tu as été vendue, bon ça dépend de combien, 15 000DA, 20 000DA, 10 000DA, tu dis : « bon, d'accord » – « envoie les 10 000DA, je vais faire [en sorte] que la fille va venir chez toi ». La fille aussi, elle arrive et tout, elle sait qu'elle est bien arrivée, le jour qu'elle veut partir par exemple, c'est là où on lui dit : « mais madame, tu ne peux pas partir comme ça ! Parce qu'il y a une dette, que tu avais, nous on avait payé ton transport comme ça pour [que tu] arrive[s] ici », elle se retrouve dans les problèmes. […] Les femmes qui ont les *nganda* [avec] les *filles*, c'est les femmes qui [les] achètent à Tamanrasset, tu vois ? »[264].

Alicia (31 ans) explique quant à elle comment elle a été envoyée, à partir de Tamanrasset, dans un *maquis* d'Alger. Elle rapporte que les femmes ne sont pas au courant de ce qui les attend dans les villes du nord, où elles devront vivre dans un *maquis* et servir les clients. Tout au plus le *chef de ghetto* restera évasif en disant aux femmes qu'elles vont aller « travailler dans un restaurant ». Elles ne savent pas non plus qu'elles font l'objet d'une transaction financière. Le compagnon d'Alicia avec qui elle avait voyagé depuis le Cameroun, ignorant lui aussi ces procédés, l'a encouragée à aller à Alger :

« [La *mère de maquis*] vend la bière, elle vend la drogue, quand tu es nouvelle, elle laisse [son] numéro [de téléphone], aux gens de Tamanrasset. [Parce] que s'il y a les filles, elles n'ont rien à faire avec les hommes [à Tamanrasset] ! Parce que quand tu es dans la maison [le *maquis* dans les villes du nord], tu sers à ce que les hommes viennent pour t'aborder et ça fait qu'elle vend sa boisson [son alcool] ! Quand tu arrives au niveau de Tamanrasset, et quand on voit que […] tu n'as pas où aller, on te demande : « tu as quelqu'un qui te reçoit là où tu pars ? », quand tu dis : « non », on te dit : « on a les numéros des femmes ici », ils te mentent, parce qu'ils te

[264] Entretien du 04/09/2017.

mentent au niveau de Tamanrasset, ils te disent : « tu vas travailler dans un restaurant, oui, et on va te payer », parce que si on te dit que tu vas travailler pour quelqu'un et te faire côtoyer par plusieurs hommes, je [ne] crois pas que c'est tout le monde qui serait d'accord ! Ils te disent toujours : « tu vas travailler, elle a un grand restaurant ». Moi c'est ce qu'on m'a dit ce jour : « elle a un grand restaurant, elle travaille, elle cherche une fille pour travailler », comme ça, comme ça, j'ai dit : « oui, ça ne me dérange pas ». Et quand j'ai causé avec le gars avec qui j'étais venue [mon compagnon], il a dit : « si c'est un restaurant, c'est bien pour toi. Tu vas avoir d'abord de quoi te faire de l'argent, et là où dormir. C'est bien. En attendant que moi je te retrouve là-bas, pour le moment j'attends ici, parce que je ne connais pas encore où je vais partir ». Et on s'est séparé au niveau de Tamanrasset »[265].

Ces différents témoignages montrent, tel que l'a observé Elsa Tyszler dans les campements des migrants à la frontière maroco-espagnole, que le chantage sexuel est vécu par la majorité des femmes : « certains *chairmen* sont accusés – par des femmes migrantes et parfois aussi par d'autres hommes migrants – d'avoir mis plusieurs dizaines de femmes enceintes. Ceci esquisse une masculinité des *chairmen* à la frontière basée sur une virilité sexuelle, visant à accumuler de nombreuses conquêtes »[266]. Ces relations plus ou moins forcées avec le *chairman* ou avec un *chef de ghetto* à Tamanrasset, ou même avec un homme rencontré au cours du voyage, peuvent s'apparenter à des relations de protection/domination :

« Dans leur quête de mobilité, ces ''aventurières'' sont souvent obligées de trouver un ''protecteur'' dès le début ou pendant leur voyage. Cela conduit à une perte immédiate d'autonomie et d'indépendance pour ces femmes, qui doivent inclure un homme dans leur projet de migration dans l'espoir d'être plus en sécurité. Mais comme des femmes l'expliquent, la ''protection'' est aussi une relation de pouvoir, parfois même de domination. […] Durant l'enquête, le nombre de récits de femmes violées par des militaires ou des civils, pendant leur voyage et notamment aux frontières, a été si important que la violence sexuelle ne peut être considérée comme résiduelle ou occasionnelle, mais bien systémique dans le contexte de ces mobilités entravées »[267].

[265] Entretien du 30/07/2017.
[266] Tyszler, Elsa, *Derrière les barrières de Ceuta & Melilla. Rapports sociaux de sexe, de race et colonialité du contrôle migratoire à la frontière maroco-espagnole*, Thèse pour le doctorat en sociologie, sous la direction de Jane Freedman, Université Paris 8, 2019, p.438.
[267] *Ibid*., p.444.

Les femmes, dans ce contexte, perçoivent souvent leur corps féminin comme un handicap leur apportant son lot de souffrance tout au long de leur parcours migratoire, mais aussi comme un outil de leur stratégie de survie et de résistance, avec lequel elles peuvent négocier des tactiques de passage vers le nord[268]. Quant aux *chairmen*, ils accomplissent une ascension sociale personnelle en même temps qu'ils assujettissent d'autres migrants, des femmes en particulier, en exerçant sur elles des rapports de domination sexiste et sexuelle[269]. Comme le fait remarquer Smaïn Laacher, les multiples formes de violence auxquelles sont confrontées les femmes pendant leur parcours migratoire sont à appréhender au sein d'un continuum, « notamment parce que la séparation entre la ''protection'' d'un chef communautaire et l'esclavage sexuel est ténue et que le basculement d'un registre à un autre est très souvent *automatique* »[270].

Conditions de vie, règles et punitions

Les *ghettos* sont ainsi des lieux de passage et de regroupement, des dortoirs payants où les règles et interdictions sont strictes, nombreuses et bien définies, si bien que plusieurs enquêtés m'ont décrit les *ghettos* comme des « prisons ». Ces règles et interdictions sont si formelles qu'elles sont même parfois mises par écrit et affichées à l'intérieur du *ghetto*. En plus des *droits de ghetto*, payables à l'arrivée quand bien même les personnes n'y passeraient qu'une seule nuit, celles-ci doivent aussi s'acquitter d'un loyer hebdomadaire ou mensuel dont le montant est variable selon les *ghettos*. Les plats de nourriture, préparés par une femme désignée pour ce faire, coûtent entre 200DA et 300DA selon le type de plat. Les bagarres, les insultes, les vols sont interdits, et quiconque déroge à ces règles se voit infliger le *fuck up* : ce terme anglais, qui signifie très familièrement « foutre en l'air, merder, foirer » a été repris par les migrants camerounais pour désigner la punition pour ceux qui dérogent aux règles du *ghetto*. Elle est variable et sa forme et son exécution dépendent du *chef du ghetto* ou du *chairman*. Elle peut consister dans le paiement d'une amende (de 500DA ou 1000DA pour des fautes sans gravité – encore que le montant dépende grandement de la magnanimité ou de l'humeur du *chef de ghetto* – et jusqu'à plusieurs dizaines de milliers de dinars en cas de faute grave, telles que flouer financièrement le *chairman*). Au lieu d'une amende la punition peut être de faire des tâches ménagères supplémentaires (telles que nettoyer les toilettes), se faire battre (fouetter) si la faute est considérée comme vraiment grave, ou des punitions plus absurdes selon

[268] *Ibid*., p.446.
[269] *Ibid*., p.452.
[270] Laacher, Smaïn, *De la violence à la persécution, femmes sur la route de l'exil*, La dispute, Paris, 2010, p.72.

l'imagination du *chef de ghetto*. Germinal (24 ans) rapporte ainsi que, après s'être querellée avec le *chef de ghetto* et l'avoir insulté alors qu'il lui réclamait de l'argent, celui-ci lui a dit qu'elle était décidément trop « têtue » et l'a obligée à se laver avec deux pains de savon jusqu'à ce qu'ils soient entièrement finis. Elle a passé six heures dans la douche et a dû gratter les pains de savon sur les murs en parpaings pour qu'ils se finissent plus vite[271]. Ce type de punition saugrenue reflète aussi l'infantilisation des migrants par ceux qui gèrent leurs lieux de vie. C'est aussi l'opinion d'Alphonse (25 ans) qui rapporte qu'ils étaient traités « comme des enfants » avec des règles qui régissaient l'ensemble de leur vie quotidienne et qui leur interdisaient même de se disputer. D'après lui, même un simple « mouf ! » (en *francam* [272], « dégage, va te faire foutre ») lancé à la volée peut vous valoir le paiement d'une amende de 5000DA[273]. Les sommes demandées sont souvent conséquentes, d'autant plus pour des migrants qui, pour certains, sont totalement désargentés en arrivant à Tamanrasset et qui accumulent des dettes dont ils devront s'acquitter lorsqu'ils quitteront le *ghetto* pour poursuivre leur voyage vers le nord. Certains rapportent que même l'eau pour se laver ou faire sa lessive au *ghetto* est payante. Ernestine (30 ans) a été interloquée par ces règles ; elle raconte aussi les mauvaises conditions de vie dans le *ghetto* et le danger en cas de sortie à l'extérieur :

« [À Tamanrasset] je suis restée dans un *ghetto* 5 jours. […] C'était une maison qu'on n'avait même pas encore terminé les travaux, c'était encore en chantier. […] Le propriétaire du *ghetto*, c'est lui qui donne les règles, c'est lui qui te dit que : « tu dors ici », c'est lui qui dit : « non, aujourd'hui c'est tel qui fait le ménage », c'est lui […] qui dit si tu as mal parlé à quelqu'un, donc quand tu arrives là-bas, c'est comme si […] c'était une prison : « tu ne fais pas ci, tu ne fais pas ça, tu ne dis pas ceci, tu ne fais pas … ».

Quelles sont les interdictions ?

Quand je suis arrivée, on dit qu'on n'insulte pas les gens, on ne crie pas, on ne bagarre pas, on ne s'engueule pas, euh… On ne sort pas sans permission, la femme ne doit pas sortir seule, elle doit être accompagnée avec un homme, quand tu sors, tu dois avoir un pagne, tu ne sors pas en collants [pantalon moulant], tu ne sors pas en pantalon, quand tu veux te laver tu achètes de

[271] Entretien du 01/08/2017.

[272] Le *francam* est un langage urbain camerounais. L'usage qu'en font les migrants sera développé au point 2.5. (« Les relations des migrants camerounais avec la population locale »). Pour un dictionnaire des mots et des expressions (à partir de la p.62) les plus couramment utilisés en *francam*, voir le dictionnaire suivant disponible sur Internet :
« Dictionnaire du camfranglais, par Valéry Ndongo ».

[273] 5000DA équivalent à 34€ (juillet 2020).
Entretien du 13/09/2017.

l'eau [*claquement de langue*], euh… C'est sa femme qui vendait à manger, […] quand tu arrives, on te dit : « pour les nouveaux, les premiers jours, vous avez droit à… » [*elle rit*] « … à trois seaux d'eau… » [*elle rit*]. « … Pour vous laver. Si vous avez les habits… ».

… Par jour ? Ou bien, par semaine, ou… ?

Bon, je peux dire, ils donnent l'autorisation que la journée là, donc si tu arrives aujourd'hui, si tu n'as pas le temps, ou bien la force de faire la lessive, et de te laver le même jour, il te dit : « demain, on t'accorde toute la journée de demain, tu as droit à utiliser l'eau comme tu veux, mais le jour qui suit, tu payes l'eau ». Euh, un petit seau de 5 litres, on te donne deux seaux, [pour un prix de] 50DA[274] [*elle rit*]. Sa femme vendait à manger, le plat c'était 200[DA], euh, il y a une heure pour dormir, et… [*Claquement de langue*]. Donc […] moi j'ai pas vraiment aimé l'endroit, pourquoi, parce que tu viens, tu dors sur les matelas, je sais pas, plusieurs personnes ont [déjà] dormi dessus, les couettes que les gens utilisent, ce qui a fait en sorte que moi, quand j'ai quitté là-bas, [j'ai] quitté [le lieu] avec les démangeaisons partout sur mon corps, mon corps me démangeait à un niveau, que je ne comprenais pas ce que j'avais, et je me souviens que, c'est pas à Tamanrasset que j'ai eu ça, j'ai eu ça à Zinder. Parce que le *ghetto* toujours où je suis restée à Zinder, là-bas on dormait carrément sur les nattes. Ce qui fait en sorte que, tout mon corps me faisait mal, on dormait comme des sardines dans la boîte, donc tu as juste le temps de te tourner à gauche, de te retourner à droite, les couvertures qu'on ne lave pas, quand tu viens, il fait froid, je suis venue avec ma couverture mais c'était un drap, c'était léger, il fait tellement froid, tu es obligé de… Malgré que je mettais ma couverture mais je faisais toujours l'effort de mettre ce que j'ai trouvé, donc ce qui fait que ça m'a laissé les… Ça m'a donné la maladie de la peau, c'est quand je suis venue ici [à Oran], je suis allée voir un dermatologue, j'ai essayé de lui dire que c'est… C'est des poux.

Des poux ? Ou des puces ?

Des puces, des poux, quelque chose comme ça, il m'a prescrit des remèdes que je devais mettre dans mes habits, désinfecter tous mes trucs… Il m'a prescrit […] une lotion que je devais mettre sur mon corps pendant trois jours, là maintenant [après ça], c'est passé. Là-bas [à Tamanrasset] c'est pas vraiment bien, même pas. Donc si on m'avait dit que c'est comme ça que toute l'Algérie était, je devais rentrer… [*Elle rit*]... Immédiatement au Cameroun ! Parce que là-bas [au Cameroun], je [ne] sais pas hein, il [n']y a pas un quartier comme ça, il n'y a pas un quartier comme ça que j'ai déjà vu… Au Cameroun. C'est vraiment… Et on m'a fait comprendre que là-bas, quand il fait chaud, il fait chaud en vrai, et quand il fait froid, il fait tellement froid là-bas…

[274] 0,40€.

Dans le désert ?

Oui. Il fait trop froid là-bas [la nuit], il fait très chaud là-bas [le jour], les gens de là-bas […] sont encore un peu trop croyants, il y a trop de « barbus » là-bas, ce qui fait en sorte que la femme là-bas, quand tu marches, [il] faut toujours être emballée dans les pagnes… Avoir toujours le foulard sur la tête, donc [*claquement de langue*], pour moi c'est un peu… Je [ne] peux pas vivre dans un pays comme ça. C'est comme si peut-être tu étais dans une prison…

Tu parles du Niger là, ou du sud de l'Algérie ?

Non ! De Tamanrasset ! Je parle de Tamanrasset ! Il y avait les gars là-bas qui disaient qu'on les violait avec des hommes ! Tu ne peux pas marcher, il y avait des rues là-bas, à une certaine heure, tu ne peux pas marcher, ils vous arrêtent, ils vous violent, les hommes… Les Touareg, les Touareg là-bas, ils vous arrêtent, ils couchent avec des hommes, même les femmes, si tu marches tard dans la nuit, on peut t'arrêter, bon. Comme je n'avais pas envie de rester longtemps, je n'ai même jamais eu envie de sortir même la nuit, je suis restée là-bas, les 5 jours que j'ai fait, je suis sortie deux fois ! Juste deux fois. Après je suis partie »[275].

Ce témoignage montre les exécrables conditions de vie dans les *ghettos* (que ce soit au Niger ou en Algérie), décrites par certains migrants comme un « calvaire » : entassement, promiscuité, manque d'hygiène. Parfois il est même difficile de se laver à cause de l'eau rationnée et payante. Le couchage est très sommaire : les habitants dorment sur des matelas vieux et sales, ou parfois de simples nattes étalées à même le sol. Dans certains *ghettos*, particulièrement ceux qui font aussi *maquis*, les femmes habitent dans une pièce à part, séparées des hommes. Cela est aussi dans le but de réserver les femmes pour les clients des *maquis*, afin qu'elles puissent les servir et être disponibles pour eux. Les femmes n'ont pas le droit de sortir du *ghetto* ; quant aux hommes on leur déconseille vivement de sortir, à part lorsqu'ils doivent travailler sur les chantiers. Le responsable du lieu tente d'effrayer les habitants, en leur disant que toute sortie est risquée car ils n'ont pas de papiers en règle, qu'ils risquent de se faire arrêter ou expulser, ou qu'ils peuvent se faire agresser. Si ces raisons sont véridiques – car les risques d'agression ou d'arrestation et d'expulsion sont effectivement très tangibles – empêcher les habitants de sortir vise aussi à les maintenir le plus possible dans l'ignorance. En effet les migrants primo-arrivants ignorent encore tout de l'Algérie lorsqu'ils arrivent dans un des *ghettos* de Tamanrasset. Perturbés par un fort différentiel entre les monnaies nigérienne et algérienne, la seconde étant nettement plus forte que la première, très souvent sans le sou après

[275] Entretien du 05/11/2016.

s'être fait agresser et dépouiller au désert, épuisés voire traumatisés par l'éprouvante traversée du Sahara qu'ils viennent d'effectuer, ils s'en remettent soit au *chef de ghetto,* soit au *chairman* pour que l'un des deux s'occupe d'organiser leur voyage vers le nord. Celui qui prend en charge leur voyage a donc tout intérêt à faire en sorte que les migrants continuent d'ignorer les véritables prix d'un trajet jusqu'au nord de l'Algérie. Il leur demande alors de débourser une somme importante (au minimum 15 000DA et jusqu'à plus de 20 000DA) pour aller lui-même acheter leur billet de transport à la gare routière puis, le jour du départ, il les amènera à la gare et leur remettra leur billet. En vérité, le prix d'un trajet en autocar jusqu'à Oran, en faisant étape par Ghardaïa, ne dépasse pas 3500DA. Celui qui se charge d'acheter le billet pour le passager prend donc une commission énorme, au minimum plus du triple du prix du transport. Encore une fois, il tente de faire peur à ceux qui veulent voyager, leur disant qu'ils ne connaissent pas la gare, alors que lui-même peut se déplacer plus aisément car il est déjà connu et a des relations. Plusieurs migrants se sont finalement rendu compte de la supercherie, parce qu'ils étaient passés outre les recommandations de sécurité et avaient été eux-mêmes constater les vrais prix pratiqués à la gare routière. C'est ce qu'a fait Michel (32 ans). Il a d'abord été transporté par deux Algériens depuis In Guezzam jusqu'à Tamanrasset. Alors qu'il n'avait pas d'argent pour les payer, ceux-ci lui ont demandé quelle était sa nationalité, puis, arrivés à Tamanrasset, ils l'ont déposé dans un *ghetto* camerounais. Le *chef de ghetto* a versé 6000DA aux chauffeurs algériens, puis a dit à Michel qu'il ne pourrait partir du *ghetto* que lorsqu'il aurait remboursé toutes ses dettes. Michel a acquiescé sans savoir à l'avance qu'il serait tenu de payer bien plus que les 6000DA initialement déboursés. Deux jours plus tard, il a appelé des proches au Cameroun qui lui ont envoyé cette même somme, qu'il a immédiatement remboursée au *chef de ghetto*. Celui-ci lui a alors dit qu'il devrait maintenant débourser 18 000DA pour son voyage jusqu'à Oran, où Michel avait prévu d'être accueilli par sa cousine. Il est resté pendant un mois à Tamanrasset, pendant lequel il a travaillé en chargeant des barres de fer dans des camions. Dès qu'il a gagné suffisamment d'argent, il a versé 15 000DA au *chef de ghetto,* et a gardé 5000DA pour lui-même. Il a insisté auprès du *chef de ghetto* pour qu'il le fasse partir, disant qu'il pourrait envoyer les 3000DA manquants une fois qu'il serait arrivé à Oran chez sa cousine, mais le *chef de ghetto* a strictement refusé qu'il quitte les lieux avant d'avoir payé l'intégralité de la somme. Lors d'une de ses sorties quotidiennes, Michel s'est rendu à la gare routière et a été très étonné de voir le prix du trajet jusqu'à Oran, bien moindre que ce qu'il imaginait. Il a payé lui-même son billet et est parti rapidement sans avertir le *chef de ghetto*. De plus, Michel

étant métis[276], il a voyagé sans encombre jusqu'à Oran ; son teint lui permettant d'être confondu avec un Algérien, il n'a été l'objet d'aucun contrôle de police :

> « *Tu m'as dit [que] tu as voyagé depuis Tamanrasset en toute tranquillité…*
> Ouais ouais !
> *… Tu n'as pas été contrôlé…*
> Non, rien rien. Rien du tout. Même pas de questions, même pas salué, rien rien. On [ne] m'a même pas regardé.
> *Tu me disais hier qu'on faisait descendre du car les gens noirs mais toi on ne te faisait pas descendre ?*
> Oui, les gens noirs, bon, des Noirs, avec la peau noire, on [les] faisait descendre, quand la gendarmerie entre [dans l'autocar], ils n'ont pas besoin d'entrer jusqu'au fond, quand [les passagers] lèvent la tête [les gendarmes les] regardent, on regarde, on regarde, ils font comme ça [*il mime quelqu'un qui pointe du doigt une personne*].
> *Ils te pointent du doigt ?*
> Ouais, ils te pointent du doigt, ils te montrent du doigt : « toi et toi et toi, descendez ! ». Et moi ma tête, quand je mets [lève] ma tête, [*il rit*], on ne m'a jamais dit de descendre ! »[277].

Ce voyage sans encombre constitue un cas plutôt exceptionnel : nous allons le voir, ce n'est pas le cas de la majorité des Camerounais qui entreprennent le voyage de Tamanrasset à Oran, et qui, par leur couleur de peau noire, sont immédiatement repérables par la gendarmerie.

Le voyage de Tamanrasset à Oran

La dernière étape du voyage jusqu'à Oran se fait en autocar, avec une courte escale dans la ville de Ghardaïa. À l'époque où mes enquêtés ont effectué leur voyage, cela était relativement compliqué mais tout à fait possible, à partir de Tamanrasset, de rejoindre les villes du nord de l'Algérie. En revanche actuellement et depuis les rafles et expulsions massives débutées à l'été 2017, il est quasiment impossible pour des migrants d'effectuer ce voyage, les contrôles sont encore plus nombreux et les expulsions à la frontière sud sont systématiques. Concernant mes enquêtés, certains ont eu recours à diverses stratégies pour tenter d'éviter de se faire contrôler à la sortie de la ville de Tamanrasset, où les barrages de gendarmerie sur la

[276] Le profil atypique de Michel sera davantage détaillé au point 3.4. (« Le *garçon* de *maquis* »).
[277] Entretien du 14/09/2017.

route sont nombreux sur plusieurs kilomètres. Certains, tels que Merveille (29 ans) ou Marie-Hélène (41 ans), ont utilisé un passeport malien « par ressemblance » avec un vrai ou un faux cachet d'entrée sur le territoire algérien. Les Maliens n'étant pas soumis à l'obligation de visa, leurs passeports se monnayent plusieurs centaines d'euros et permettent à des Camerounais en leur possession, et à d'autres migrants de diverses nationalités, de voyager avec plus ou moins de succès : en cas de contrôle, il sera vérifié que la personne en photo sur le passeport ressemble bien au voyageur[278]. La bonne réussite du voyage dépend donc en grande partie de cette ressemblance et de la capacité du migrant à être crédible alors qu'il se fait passer pour un ressortissant malien. Certains, pour ce faire, apprennent par cœur l'identité écrite sur le passeport, s'habillent différemment (les femmes peuvent porter un voile et une djellaba par exemple, aussi par souci d'être plus discrètes, moins repérables dans le sud algérien où les femmes sont systématiquement voilées), ou même apprennent quelques mots de bambara, la principale langue parlée au Mali. Ces techniques visent à donner le change à des gendarmes algériens peu naïfs et tout à fait au courant de l'existence de ces supercheries, et qui n'hésitent pas à poser de nombreuses questions sur l'identité et le lieu de naissance du voyageur, afin de le confondre grâce à ses explications erronées. Salim Chena constate également que dans ce type de situation, une certaine confiance en soi et en son rôle sont nécessaires de la part du migrant afin d'être convaincu soi-même et de convaincre les détenteurs de l'autorité. Bien que certains gendarmes ne soient pas complètement dupes, ils laissent alors les migrants continuer leur route[279]. D'autres migrants, qui sont totalement dépourvus de papiers en règle et qui essaient de prendre l'autocar normalement, prennent le risque de se faire refouler à Tamanrasset plusieurs fois en cas de contrôle. Afin de parer à ce problème, certains, comme Angela (30 ans) ou Alphonse (25 ans) rapportent qu'ils ont été obligés de descendre de l'autocar un peu avant les barrages de gendarmerie, pour les contourner en faisant un détour à pieds, puis reprendre l'autocar quelques kilomètres plus loin. Certains chauffeurs ne prennent pas la peine d'attendre les passagers descendus et continuent leur route. La sortie de Tamanrasset est donc relativement compliquée, à cause des nombreux contrôles qui peuvent survenir.

Une fois arrivés à Oran, les migrants sont accueillis soit dans des *maquis* ou *maquis-ghettos* camerounais, soit chez des proches (de la famille ou des amis). Il arrive aussi qu'ils soient accueillis par des proches qui tiennent un *maquis*, auquel cas leurs relations avec les gérants

[278] L'usage fait par les Camerounais des passeports maliens sera détaillé au point 2.3. (« S'organiser en communauté autonome »).
[279] Chena, Salim, *op.cit.*, p.175.

peuvent être plus apaisées que s'ils étaient de parfaits inconnus. Quelques-uns, beaucoup plus rares, vont dans des hôtels-dortoirs tenus par des Algériens. Le choix de s'installer à Oran répond à diverses stratégies ou préjugés positifs sur cette ville. D'une part, les Camerounais, pour beaucoup, ont ouï dire que la ville d'Oran était plus libre, qu'il y avait davantage de tolérance – toute relative – et moins de contrôles policiers envers les migrants à Oran qu'à Alger. D'autre part, ceux-ci étant effectivement plus nombreux à Oran que dans la capitale, les Camerounais continuent de s'orienter vers Oran, à la faveur d'un important réseau d'interconnaissances.

Nous avons pu montrer dans ce sous-chapitre que les *ghettos* sont des lieux d'auto-organisation communautaire complexes, où il existe de l'entraide mais aussi de l'exploitation, les figures hiérarchiques exerçant leur pouvoir sur les migrants de passage. Ces relations sont ambivalentes, car l'on y dénote une certaine protection, en même temps qu'une indéniable domination. Si les *ghettos* migrants existent dès le Niger, en Algérie des données d'importance font leur apparition : les agressions et vols dans le désert, en même temps que le fort différentiel entre les monnaies nationales, contribuent à faire en sorte que la plupart des primo-arrivants soient à court d'argent, les obligeant, pour les hommes, à travailler sur les chantiers, et pour les femmes, à se faire prendre en charge par le *chairman* ou les *chefs de ghettos*. C'est ainsi dès la ville de Tamanrasset que l'on peut observer la mise en place de l'organisation communautaire camerounaise en Algérie.

4- Le couple en migration : prise en charge de la femme par l'homme et arrangements plus ou moins formels

Dans ce sous-chapitre, nous verrons quels sont le vécu du couple en migration, les arrangements opérés au sein de celui-ci, et le statut des enfants nés de ces unions souvent temporaires. Nous expliquerons comment procèdent les migrants pour se *marier par contrat* et *décharger* leurs compagnes : ce type de mise en couple concerne avant tous les hommes ayant d'importants moyens financiers, qui peuvent se permettre d'entretenir une femme et de lui financer la suite de son voyage. D'autres personnes, toujours en couple avec leur compagnon ou leur compagne resté(e) au Cameroun, font des concessions pragmatiques résultant du contexte migratoire dans lequel elles se trouvent. Nous constaterons que le couple en migration se révèle extrêmement précaire, et qu'il existe toujours un fort ascendant de l'homme sur sa compagne. Dans les cas les plus extrêmes, des violences trouvent un contexte très favorable pour se développer au sein du couple. Enfin, la grossesse des femmes peut être vécue différemment de la part des femmes, qui voient parfois cela comme une charge supplémentaire, et de la part des hommes, qui exercent souvent une pression sur leurs compagnes pour qu'elles tombent enceinte. Les enfants nés en Algérie et qui y grandissent ont quant à eux un cadre de vie très néfaste à leur développement. Ils sont alors souvent envoyés en Europe en premier avec leur mère.

Le mariage par contrat et le déchargement des femmes

Le sous-chapitre précédent montrait comment les femmes sans moyens financiers et sans connaissance à Oran étaient prises en charge par les *chefs de ghettos*, et « vendues » aux *mères de maquis* des villes du nord. Nous verrons au chapitre 3 (« Une ethnographie des *maquis* d'Oran ») que, lorsqu'elles intègrent les *maquis* en ayant contracté une dette, elles doivent la plupart du temps la rembourser pour sortir du *maquis* ; cette sortie se fait majoritairement par la mise en couple avec un homme venu au *maquis* pour les fréquenter et leur proposer de venir vivre chez lui. Généralement, c'est la *mère du maquis* et l'homme désirant emmener une femme chez lui qui trouveront un arrangement financier entre eux afin de rembourser sa dette. Bien qu'ils ne soient jamais officiellement mariés, le couple alors formé se définit comme *mari* et *femme* et ils sont perçus par tous comme un couple formalisé. Il est en effet extrêmement rare que des couples formés en Algérie soient officiellement mariés, cela relève de l'exception : sur

mon terrain, je n'ai rencontré que deux couples qui s'étaient connus en Algérie et qui étaient retournés au Cameroun pour s'y marier officiellement, avant de revenir s'établir en Algérie. Comme cela sera détaillé au point 2.2. (« Les pratiques économiques en migration »), la plupart des femmes n'ont guère la possibilité de gagner de l'argent en Algérie ; la femme trouve alors dans la mise en couple une certaine sécurité matérielle et financière, accédant à un logement et entretenue par son *mari*. Cette mise en couple est le plus souvent perçue comme un arrangement temporaire intimement lié au projet migratoire. En effet, bien que certains couples poursuivent ensemble leur voyage vers l'Europe, le schéma le plus courant est que la femme voyage seule en premier. Les migrants camerounais utilisent pour cela une formulation spécifique : « il a *déchargé* sa femme », signifie que l'homme a payé le voyage de sa femme (vers l'Europe, mais parfois aussi pour retourner au Cameroun) et que le *contrat* qui les liait est terminé. Si le couple a eu des enfants, ceux-ci voyagent le plus souvent avec la femme. L'homme qui reste alors sur place peut, dans les semaines ou les mois qui suivent le départ de sa femme – voir immédiatement après – se remettre en couple selon ce même schéma. Pour les femmes aussi, ce schéma peut se reproduire un certain nombre de fois : la femme qui a choisi de retourner au Cameroun peut y rester définitivement, ou bien seulement pour un temps, et revenir ensuite en Algérie. Il y a ainsi quelques femmes camerounaises à Oran qui ont été *déchargées* plusieurs fois par différents *maris*, et qui sont de nouveau en couple. Cette façon de vivre leur assure d'une certaine façon un entretien personnel ainsi que celui de leur famille, à qui elles vont régulièrement rendre visite au Cameroun munies d'une certaine somme d'argent à chacun de leur *déchargement*. Alicia (31 ans) explique qu'elle-même n'a pas eu à faire ce type d'arrangement avec son compagnon. Elle parle avec une certaine moquerie de ces femmes qui se sont fait *décharger* plusieurs fois :

> « [Concernant le *mariage par contrat*] il y a les gens ici qui le signent même, il y a [d'autres] gens ici [qui font un *contrat*] verbal, ils disent : « on va faire un an [ensemble puis] je te *décharge*, tu pars », l'autre dit : « on va faire deux ans », il met des [conditions]… Moi, avec [mon compagnon], on n'a pas eu [à] causer ce genre de choses : « toi et moi, ça s'arrête à un an, ça s'arrête à deux ans », non.
> *Donc vous [n']avez pas parlé de ça ensemble ?*
> Non, non.
> *Et justement, que veut dire « décharger sa femme », c'est lui payer son voyage vers l'Europe ?*
> Oui, c'est payer son voyage, *décharger* c'est, il vit avec toi, un beau matin, quand il finit par faire ses *affaires* [escroqueries] [et] que, il a l'argent, il prend sur son argent, il te donne même

2000€, 1000€, […], il juge seulement le nombre de temps que tu as fait avec lui pour te donner de l'argent. Et tu pars en Europe. Soit quand il te donne, il ne veut plus de toi, il ne t'aime plus, mais comme il connaît que, il a une dette avec toi, il attendait pour pouvoir te donner de l'argent, et se débarrasser de toi. Quand il te donne, il te dit : « qu'est-ce que tu veux faire ? Tu veux rentrer [au Cameroun], ou tu veux continuer [vers l'Europe] ? ». Quand tu dis que tu ne veux pas [continuer vers l'Europe], tu pars seulement au Cameroun, tu vois ta famille, et tu reviens sur le terrain [ici à Oran], tu te « *maries* » avec un autre homme, et quand vous vous voyez [avec ton ancien compagnon] : « bonjour, bonsoir ! » [vous vous saluez seulement]. [*Elle rit beaucoup*].

Ah oui d'accord.

C'est bizarre ! C'est bizarre hein ? [*Elle rit beaucoup*].

Il y en a… ?

Elles sont nombreuses ici qui font ça. Elles sont nombreuses ! Surtout les *anciennes* ! Il y a les filles ici qui [en] sont à quatre mariages ! Elle part au Cameroun, elle finit, elle voit la famille, elle revient, elle se « *marie* » encore ! Il y a des filles ici comme ça qui [en] sont à quatre « *mariages* » !

Hm, d'accord.

Que Dieu m'en préserve ! [*Elle rit*]. Que Dieu m'en préserve ! »[280].

Le mot « *décharger* » tel qu'il est le plus souvent utilisé par les migrants, signifie ainsi respecter la parole donnée selon l'engagement pris par l'homme, qui assume la responsabilité d'aider sa femme dans son parcours migratoire en payant ses frais de voyage irrégulier vers l'Europe. Ces frais incluent le transport, et l'argent dû au *connection man* qui s'occupera d'arranger, par son réseau d'interconnaissances, le voyage irrégulier de la femme vers l'Europe. « Le *déchargement* », aussi appelé « la *décharge* » est donc une somme d'argent remise par l'homme à la femme afin qu'elle puisse continuer son voyage vers l'Europe, ou retourner au Cameroun pour voir les membres de sa famille et les aider financièrement. Cette somme n'est pas fixe, elle peut dépendre du temps qu'ils ont passé ensemble, de la nature de leur relation (si celle-ci est apaisée ou non) ou de l'engagement qu'a pris l'homme auprès de sa compagne et du *contrat* qu'ils ont passé entre eux au début de leur relation. Généralement toutefois, cette somme est au moins de 2000€ sinon plus, car les frais de voyage vers l'Europe peuvent s'avérer élevés. Si la femme choisit de retourner au Cameroun, il faut aussi qu'elle puisse entretenir sa famille avec

[280] Entretien du 30/07/2017.

cet argent pendant un temps ; les sommes avancées par les enquêtées oscillent entre 1000€, qui semble être une somme vraiment minimale, et 5000€. La durée du mariage n'est pas fixe là non plus : elle peut être de plusieurs mois ou plusieurs années, cela dépend de l'accord passé entre l'homme et la femme. Certains se mettent d'accord sur une durée déterminée ; il se peut aussi qu'à l'occasion d'une *affaire* réussie, l'homme touche une forte somme d'argent et que la femme réclame alors son dû pour poursuivre sa route. En effet le *mariage par contrat* ne concerne que les hommes qui ont les moyens de se loger, d'entretenir une femme et de lui payer sa *décharge*. Comme nous le verrons au sous-chapitre 2.2. (« Les pratiques économiques en migration »), ces hommes, minoritaires parmi les migrants, sont souvent installés en Algérie depuis des années et ont développé des économies illégales qui leur assurent des rentrées d'argent importantes. L'engagement du couple est formalisé verbalement devant témoins (par exemple devant les membres du *G10*, le tribunal informel des migrants camerounais dont nous expliquerons le fonctionnement au sous-chapitre 2.3. « S'organiser en communauté autonome »). Si l'homme ne respecte pas ses engagements envers sa compagne, cela permet à celle-ci de pouvoir recourir au *G10*. Ses membres pourront ainsi obliger l'homme à *décharger* sa compagne s'il en a les moyens financiers. Ce *mariage par contrat* n'est toutefois pas systématique : certains couples, qui peuvent avoir été formés dans les mêmes conditions de migration et de nécessaire entretien de la femme, sont pourtant plus résistants et pérennes car ils ont une solide base émotionnelle, les partenaires ayant des sentiments d'amour réciproques, comme cela semble être le cas du couple d'Alicia dont nous venons de voir le témoignage. Ces couples n'ont alors pas vocation à prendre fin à une période donnée lorsque la femme désirerait partir d'Algérie. Cependant le schéma le plus courant reste le *mariage par contrat* et le *déchargement* des femmes. Sylvain (33 ans) en explique aussi les modalités :

« Quand [une femme] part chez un homme, il y a un *contrat* entre eux. Le *contrat* c'est quoi : « tu es avec moi comme femme, une épouse », ça dépend, ils peuvent aller jusqu'au mariage, même dans le pays [au Cameroun], partout.

Le mariage, le vrai mariage, sur l'état civil ?

Oui ! Ça peut arriver que l'homme gagne [de] l'argent, il [en] donne à la femme, on appelle ça « la *décharge* », en langue codée de notre français, « tu *décharges* la femme », donc pour tout ce temps qu'elle a fait avec toi, tu la payes, soit 2000€, soit 3000€, ça dépend de comment elle s'est comportée avec toi. Parce qu'il y [en] a d'autres, elles sont frivoles, elle est avec toi, [mais] elle est [aussi] avec tel, elle vend [son corps], elle fait la prostitution dans ton dos. Il y [en] a

d'autres qui sont sérieuses, elles ne font pas ça, ouais, même si elle est draguée par les hommes, elle contourne, parce qu'elle respecte son pat… Son conjoint.
*Tu allais dire « son patron » ? [*Je ris*].*
[*Il rit*].
*[*Je ris*]. C'est un lapsus révélateur, non ?*
Quand, elle respecte son conjoint, donc l'homme se trouve, à lui donner [de l'argent], bon, elle a deux hypothèses.
Deux choix ?
Oui. Soit, quand l'homme lui donne ces 3000 [ou] 2000€, 2500€, pour sa *décharge*, [certaines] choisissent de rentrer s'installer au [Cameroun]. D'autres choisissent de continuer [leur voyage], pour un avenir meilleur en Europe, soit étant enceinte, soit avec un bébé [ou] deux, qu'elle a fait avec le gars avec qui elle était « *mariée* ». C'est une réunion à vie ! Même si arrivée [en Europe], elle change, elle se marie avec une autre personne, mais le gars continue à investir sur elle, parce qu'il a ses enfants avec elle »[281].

Ce témoignage montre plusieurs aspects du *contrat* : la somme versée à la femme n'est pas fixe, elle peut dépendre de plusieurs facteurs, et notamment de la bonne volonté de l'homme à respecter ses engagements ou du temps passé ensemble, mais aussi du « sérieux » dont a fait montre la femme dans sa relation de couple. Le déséquilibre dans la relation de couple est aussi perceptible dans le lapsus qu'a fait Sylvain, et qui montre l'ascendant de l'homme sur sa conjointe. De plus, les enfants éventuels qu'aura eu le couple voyageront avec la femme en Europe et, même s'ils ne sont plus ensemble, les enfants sont une sorte de marquage à vie de la femme par l'homme, ce que nous verrons ci-après. Dans cette mise en couple, l'homme trouve des avantages tels que les services sexuels, l'entretien de sa maison (cuisine, ménage) et le prestige auprès de ses pairs d'être en couple et éventuellement d'avoir des enfants. Quant à la femme, elle trouve des avantages tels que sa prise en charge matérielle et financière pendant toute la durée du couple formé en Algérie, ainsi que la prise en charge financière de son voyage. Cette mise en couple, hormis la formalisation du *contrat* de façon verbale – ou parfois écrite – devant témoins (notamment les membres du *G10*), peut aussi donner lieu à une ritualisation, par exemple en faisant une fête dans un *maquis*, notamment pour les *filles-décors* qui s'apprêtent à quitter le *maquis* où elles ont vécu pour rejoindre le lieu d'habitation de leur *mari*. Certaines femmes désapprouvent ce type d'arrangement. Si elles ne portent pas nécessairement

[281] Entretien du 21/10/2016.

de jugement négatif sur les femmes qui se *marient par contrat* – sachant le contexte défavorable aux femmes migrantes en Algérie qui sont la plupart du temps dans l'impossibilité de gagner de l'argent – elles ne l'envisagent pas pour elles-mêmes. C'est le cas d'Ernestine (30 ans), *fille-décor* dans un *maquis,* en couple avec un des *ghettosards* de ce même *maquis* (ce qui constitue une situation exceptionnelle). Elle relate qu'elle a eu des propositions d'hommes plus aisés financièrement et qui auraient pu l'amener vivre chez eux, mais qu'elle a toujours refusé cette éventualité :

« Pour moi, vivre bien, c'est pas seulement vivre derrière un homme, c'est pour ça que, aller habiter avec un homme, ça [ne] m'a jamais intéressée, c'est vrai, j'ai eu les propositions, mais moi je ne veux pas aller vivre avec quelqu'un que je n'ai pas envie, ou bien c'est parce que, il a de l'argent, parce que demain si l'argent finit, tu vas trouver qu'il est peut-être ennuyant, ou bien… Donc je veux, quand on se met en couple, on va choisir son mec, on doit se sentir bien avec lui dans la maison, […] on ne peut pas se lever juste comme ça parce que, un homme va […] subvenir à tes besoins, pour moi, je me dis que si tu as la possibilité de faire tes petites économies, […] parce qu'il y a beaucoup de filles, c'est parce que le voyage pour aller en Libye est un peu cher, donc les mariages qui se passent ici en Algérie c'est à peu près comme les *contrats* : « tu restes avec moi, je vais te faire voyager en Libye », « tu restes avec moi, je vais te donner l'argent, tu vas descendre [au Cameroun] voir ta famille », « tu restes avec moi, je peux envoyer l'argent à ta famille », « tu me fais un enfant, je peux t'envoyer en Europe », donc ce qui fait en sorte que, quand une fille reste comme ça, elle voit que, pour qu'elle cherche l'argent là, c'est pas facile de rester, trouver l'argent toi-même, jusqu'à payer ton voyage pour aller en Europe. C'est pour ça qu'elle préfère que : « ah, pourquoi ne pas rester avec lui, le temps que je suis là, il peut trouver l'argent », il y en a d'autres, le temps que peut-être tu te disais que [tu allais rester avec lui] peut-être un mois, ou six mois, tu vas [finalement] te retrouver en train de faire un, deux, trois, quatre ans, peut-être parce que les choses comme il te l'avait promis, n'ont pas marché comme il veut, tu te retrouves en train de faire cinq ans, six ans, avec lui, par contrainte ! Toujours en train d'attendre que le petit argent qu'il t'a promis qu'il devait te donner, il va te donner. Maintenant quand un homme a l'argent, il te donne l'argent, il te demande toujours où [tu veux aller] : « tu rentres au Cameroun ? » – « non, je vais en Europe ! » – « je te donne l'argent, tu pars ! », [ou bien tu dis :] « non, je vais au Cameroun ! », il te donne l'argent, tu pars. Le *contrat* est fini, il cherche une autre fille. D'autres qui s'aiment [vraiment], non, ils restent là [ensemble], parce qu'il y a les filles, quand tu lui dis : « va en Europe ! », elle va te dire que non, l'Europe ne l'intéresse pas, [car] elle s'en sort bien ici. Elle reste avec lui… Ça

[ne] veut pas dire que c'est tous les couples [où] il [n']y a pas l'amour, mais beaucoup beaucoup [plus] de couples sont ici que c'est juste parce que, elle est dans le besoin, elle est dans le manque, [c'est pour ça] qu'elle est là avec l'homme en question. Mais sinon, ici c'est les *contrats de mariage* : « tu restes avec moi », ou bien : « tu portes mon enfant, je te paye l'Europe, tu entres avec ma grossesse en Europe, tu pars accoucher là-bas »… Mais pour moi, ça [ne] m'intéresse pas. J'avais dit que, même s'il faut que je fasse l'enfant, mon premier fils que j'ai fait, il n'a pas connu son père, il n'a pas eu l'amour de son père, donc je [ne] veux pas [me] retrouver encore en train de faire un enfant avec un homme que je n'aime pas, et avec un homme que je ne suis pas sûre que peut-être, on va encore se revoir un jour, et tout, donc, si je fais mon enfant, mon prochain enfant que je vais faire, je dois vivre avec son père, il va grandir avec lui, donc… Pour moi ça ne m'intéresse pas, le genre de « *mariage* » là, non »[282].

Avoir un enfant dans de telles conditions n'est pas envisageable pour Ernestine : elle a déjà un fils de 12 ans, resté au Cameroun, dont s'occupe sa mère. Nous verrons ensuite que certaines femmes s'opposent en effet à l'idée de tomber enceintes tant qu'elles sont encore au Maghreb, car les conditions ne sont pas favorables pour ce genre de projet.

Vécu du couple et petits arrangements en contexte migratoire

Le couple ne s'envisage le plus souvent qu'à l'intérieur de la communauté camerounaise, car pour de nombreuses raisons que nous expliciterons davantage au sous-chapitre 2.3. (« S'organiser en communauté autonome ») et au sous-chapitre 2.5. (« Les relations des migrants camerounais avec la population locale »), il est extrêmement rare que des Camerounais(es) se mettent en couple avec des migrant(e)s d'autres nationalités ou des Algérien(ne)s.

Thierry (35 ans) est arrivé en Algérie il y a 6 mois, il est à Oran depuis 3 mois. Il est *ghettosard* dans un *maquis-ghetto* du centre-ville d'Oran. Tous les jours, il se lève vers 6h ou 7h puis va à la *placette* pour chercher du travail à la journée. S'il ne trouve pas de travail, il rentre au *maquis* vers 13h ou 14h ; s'il en trouve, il rentre vers 19h. Il est payé plus ou moins 1500DA par jour pour faire différents travaux pénibles (des déménagements, ou porter des sacs de sable ou de ciment aux étages des bâtiments en construction notamment). Il est originaire de la région sud

[282] Entretien du 05/11/2016.

du Cameroun. Avant son départ, il gagnait sa vie en achetant et revendant des vêtements dans une friperie. Il est en couple avec une femme depuis 8 ans, ils ont un fils ensemble. C'est la troisième fois qu'il émigre (la première fois il est parti au Nigeria, la deuxième fois au Bénin, à chaque fois il est rentré au Cameroun). Cette fois, il a décidé d'émigrer en Europe, en accord avec sa compagne. Son objectif est de réunir la somme de 5 millions de francs CFA[283] et de retourner au Cameroun, y acheter un champ de cacao et un terrain pour y construire une maison. S'il avait déjà été propriétaire d'une maison et qu'il avait pu entretenir correctement sa famille, il n'aurait pas pris la décision d'émigrer. Bien qu'ils ne soient pas mariés administrativement et que Thierry soit parti en migration pour une durée indéterminée, lui et sa compagne sont toujours en couple. C'est pour pouvoir offrir des conditions de vie plus enviables à sa compagne et à leur fils que Thierry a émigré en connaissant les risques du voyage, dans l'espoir de réunir cette somme et de rentrer s'installer au Cameroun. Concernant le vécu de son couple et sa notion de la fidélité, il indique :

> « La trahison pour moi c'est quoi ? [Si] elle tombe enceinte d'un autre, ou elle s'en va vivre chez quelqu'un d'autre, c'est une trahison pour moi ». Mais si sa compagne a des rapports sexuels avec un autre homme, il explique : « moi ça ne me gêne pas, parce que je ne connais pas le nombre d'années que je vais faire dehors, […] je [ne] connais pas ce qui m'attend, je ne peux pas l'[en] empêcher »[284].

Pragmatique, Thierry sait qu'il a émigré pour un nombre d'années indéterminé. Dans ces conditions, il ne peut ni ne veut imposer à sa compagne ni à lui-même une fidélité impliquant une stricte chasteté. Cela ne le gêne pas que sa compagne ait des relations sexuelles avec d'autres hommes pendant son absence ; il sait que lui-même aura des relations sexuelles avec d'autres femmes. Cependant, sa tolérance a certaines limites : faisant toujours couple avec sa compagne, il ne pourrait accepter que celle-ci tombe enceinte d'un autre homme, ou qu'elle aille s'installer dans la maison d'un autre homme. Ces deux actions signifieraient une trahison de la part de sa compagne et acteraient la rupture de son couple. Pour sa part également, il compte revenir au Cameroun un jour, et y retrouver son foyer, sa compagne et son fils. Ce type d'accord, dans le cas de Thierry, avait été passé avec sa compagne avant même son départ du Cameroun. D'autres n'abordent pas nécessairement le sujet avant leur départ, mais, une fois confrontés aux réalités de la migration, redéfinissent leur vision du couple et de leur éventuelle

[283] 7633€ (août 2020).
[284] Entretien du 22/10/2016.

fidélité. C'est le cas d'Alima (29 ans), arrivée en Algérie il y a 10 mois, et à Oran depuis seulement 3 semaines. Elle habite une chambre d'un hôtel géré par un Algérien, dans le quartier Tahtaha, qu'elle paye 1000DA par jour. Elle vend de la bière et des plats de nourriture camerounaise dans sa chambre, principalement à des Camerounais résidant dans le même hôtel mais aussi à des Camerounais venant de l'extérieur. Avant de partir du Cameroun, elle habitait à Douala. Elle est mariée légalement depuis 12 ans. Elle et son mari ont un fils de 6 ans. Son mari est manœuvre dans une société forestière et n'acceptait pas qu'Alima travaille bien qu'elle ait fait une formation en manucure-pédicure. Elle a fait le choix d'émigrer en concertation avec son mari resté au Cameroun, et ils se considèrent comme étant toujours en couple malgré la distance. Elle a été grandement influencée par la famille de son mari, qui était déjà en Algérie, car ils lui ont menti en disant qu'elle pourrait y faire la manucure-pédicure et qu'elle serait bien payée. Elle ne comprend pas pourquoi ils lui ont menti sur les conditions de vie en Algérie. Son mari a dû faire un emprunt financier pour qu'elle puisse voyager. Elle a pu rembourser cet emprunt depuis. C'était la première fois qu'elle partait du Cameroun. Elle fait partie des rares enquêtés qui avaient l'Algérie pour destination finale. Dans un premier temps, elle a été accueillie par la famille de son mari à Alger. Puis elle est venue à Oran rendre visite à une amie qu'elle avait connue à Tamanrasset, et elle a constaté qu'à Oran les conditions de vie étaient meilleures au niveau du logement, que la vie était moins chère, et qu'il y avait moins de contrôles policiers, ce qui l'a convaincue de s'installer dans cette ville. Actuellement, bien qu'elle soit toujours en couple avec son mari au Cameroun, elle entretient aussi à Oran une autre relation de couple avec un Camerounais qui gagne sa vie dans le bâtiment, mais elle n'habite pas avec lui. Elle a informé son mari resté au Cameroun de la situation, lui disant qu'en tenant compte des conditions de vie des femmes migrantes en Algérie, il lui était nécessaire d'avoir un soutien financier de la part de cet homme[285].

Toutefois, concernant ceux qui étaient en couple avant d'émigrer et dont la migration n'a pas acté une rupture, tous ne recourent pas forcément à ce type d'arrangement pragmatique, réaliste et honnête en forme d'accord passé entre l'émigré(e) et son compagnon ou sa compagne resté(e) au Cameroun. Certains, hommes comme femmes, entretiennent des relations de couple en Algérie en tâchant de faire en sorte que leur conjoint(e) au Cameroun ne soit pas au courant. Toutefois ce genre de mensonge par omission n'est guère tenable dans la durée. Lorsque la famille restée au Cameroun l'apprend, elle n'a d'autre choix que d'accepter la situation,

[285] Entretien du 30/08/2017.

d'autant plus s'il s'agit d'un homme, *feyman* en Algérie, qui peut gagner des sommes considérables et ainsi contribuer à un entretien confortable de sa famille. C'est ce qu'explique ici Stéphane (32 ans) :

« *J'ai entendu parler de migrants qui sont en couple à la fois ici en Algérie, et aussi au Cameroun, […] comment ils arrivent à gérer cette situation ?*
En fait, parce que, comme je t'ai dit tantôt, ils font dans le faux [ils font des escroqueries] ! Et quand ils font dans le faux, ils ont la possibilité d'avoir beaucoup d'argent. Ce qui fait que la famille au Cameroun est à l'aise. Tu vois ? Et la vie d'ici ça ne sort pas.
Ça ne sort pas, tu veux dire personne n'est au courant ?
Oui, personne n'est au courant ! Même dans les réseaux sociaux…
Hm, on ne sait pas ce qu'il fait en Algérie, d'où il tire cet argent…
Voilà. On sait juste qu'il travaille, c'est tout. Et un homme et une femme peuvent pratiquement vivre cinq ans dans une maison, ils n'ont pas une seule photo ensemble !
Ah bon ?
Oui !
Ils essaient d'être discrets par rapport à ça ?
Oui, parce qu'il a une famille au Cameroun qu'il protège, il est marié légalement et tout, mais il y a d'autres [personnes au contraire], ces choses-là des fois ça prend de l'ampleur, même la famille au Cameroun elle est au courant que son mari entretient une autre relation [en Algérie] au point d'avoir même un enfant avec elle et tout, elle va crier crier crier mais c'est ton mari, c'est les hommes et tout, tu as le chez toi, tu es à l'aise, c'est comme ça qu'il parvient à gérer. Parce que, quand il gagne de l'argent, c'est un peu plus. Donc il voit qu'il peut gérer deux femmes »[286].

Comme nous l'avons indiqué, les hommes ayant une relation de couple sont le plus souvent des *feymen*, disposant d'importants moyens financiers nécessaires à l'entretien d'une femme ainsi qu'au paiement de son *déchargement*. Il est très rare que des *chogoyeurs*, travailleurs journaliers sur les chantiers ne disposant que de peu de moyens et n'ayant pas de logement propre, puissent se mettre en couple : cela leur occasionnerait, comme certains le disent, des « dépenses inutiles », qu'ils ne sont pas en mesure d'assurer de toute façon. Il est d'ailleurs peu probable qu'une femme voulant voyager vers l'Europe daigne se mettre en couple avec un *chogoyeur*,

[286] Entretien du 04/09/2017.

celle-ci ayant impérativement besoin que quelqu'un la prenne en charge financièrement pendant toute la durée de son transit en Algérie et pour le paiement de son voyage vers l'Europe. Cela amène parfois à des situations telles que celle vécue par Liliane (24 ans), qui s'accommode d'être la compagne cachée d'un *feyman* qui entretient déjà une autre relation de couple à Oran. Cet homme est l'un des membres les plus influents de la communauté camerounaise et aurait une certaine aisance financière, grâce aux nombreuses escroqueries qu'il met régulièrement en place. Liliane est à Oran depuis 7 mois. Elle a d'abord été *décor* pendant deux mois et demi dans un *maquis* au quartier Tahtaha, où son compagnon actuel venait régulièrement pour tenter de la séduire, alors que tout le monde savait qu'il était déjà en couple (celui-ci et sa compagne ayant environ une cinquantaine d'années). Elle a refusé ses avances dans un premier temps, mais a fini par accepter qu'il l'amène faire quelques sorties dans le centre-ville. La *mère de maquis* était jalouse de cette relation naissante et a tenté de dissuader Liliane de se mettre en couple avec lui, lui disant qu'il avait « des maladies ». Puis elle est devenue encore plus stricte avec Liliane et l'a même menacée de la mettre dehors. La mère avait payé 14 000DA pour faire venir Liliane depuis Tamanrasset, selon le procédé que nous avons précédemment expliqué. Finalement, Liliane ayant accepté d'avoir une relation de couple avec lui, son compagnon a remboursé cette somme à la *mère* pour que Liliane puisse sortir du *maquis*. Elle a alors habité pendant un temps dans une chambre au quartier Aïn Beïdha. Actuellement, elle habite une petite chambre dans un hôtel géré par un Algérien au quartier Tahtaha, que son compagnon lui paye 1500DA par jour, et qu'elle partage avec sa sœur Jade. Liliane ne sort guère dans les *maquis* car son compagnon est jaloux et n'aime pas qu'elle s'expose aux yeux des hommes et risque de se faire séduire par un autre. Elle pense que les arrangements de couple sont fréquents (ainsi de certains hommes qui entretiennent plusieurs femmes) ; elle pense aussi que la compagne « officielle » de son compagnon est au courant qu'il entretient une relation avec une autre femme. Son compagnon évite juste une confrontation directe entre les deux femmes pour que cela ne donne pas lieu à un conflit ouvert. Elle gagne un peu d'argent en tant que coiffeuse-esthéticienne auprès de femmes algériennes. Cependant, la majeure partie de son entretien est assurée par son compagnon, qui paye sa chambre d'hôtel, lui donne de l'argent pour elle ainsi que pour sa famille au Cameroun. Son compagnon est en contact direct et régulier avec la mère de Liliane et lui envoie parfois lui-même de l'argent. Elle attend de son compagnon qu'il lui paye son voyage vers l'Europe, et elle sait que leur relation est à durée déterminée[287].

[287] Entretien du 16/11/2016.

Enfin, certains *chogoyeurs* regardent avec un certain dédain ce genre de mises en couple arrangées et fortement intéressées aussi bien du côté de l'homme que de la femme. Ainsi Ismaël (24 ans) et Christian (30 ans) ne voudraient « pour rien au monde » comme l'exclame ce dernier, se mettre en couple avec une *aventurière*, quand bien même ils auraient davantage de moyens financiers. Leur refus de se mettre en couple avec une compatriote rencontrée en Algérie s'explique aussi par leur crainte des maladies sexuellement transmissibles, car ils sont bien au fait de toutes les mésaventures que les femmes ont eues pendant leur voyage irrégulier, et notamment les viols ou les mises en couple subies et répétées. Ainsi tous deux préfèrent rester célibataires jusqu'à nouvel ordre. Ismaël est celui qui se montre le plus dédaigneux envers ces mises en couple arrangées, qui s'apparentent selon lui à une forme de prostitution ; il trouve que les femmes qui s'en accommodent à défaut d'une alternative « gâtent [détruisent] leur vie et leur dignité »[288]. Quant à Christian, hormis sa peur des maladies sexuellement transmissibles, il assimile la mise en couple à une action dénuée de sens dans le cadre de son projet migratoire ; cela ne serait pour lui qu'une dispersion de son attention qui doit être focalisée sur le but de son voyage, qui est d'atteindre l'Europe rapidement :

« *Tu ne pourrais pas être en couple avec une Camerounaise [qui est] « en aventure » ?*
Ah, pour rien au monde ! Il y a trop de maladies ici, on me dit : « les Camerounaises elles ont trop des maladies », du coup je veux éviter cela, je [ne] me vois pas sortir en couple avec une fille camerounaise, parce qu'elle-même elle est venue pour *se chercher*, je viens pour *me chercher*, ça veut dire forcément, même si elle me considère ça veut dire qu'elle doit coucher peut-être avec des gens pour l'argent. Et moi je n'approuve pas ce genre de comportement. Parce que la partie majoritaire des filles qui sont ici couchent avec les hommes pour l'argent, ils arrangent leur *mariage* non légalisé, tout ça, et tu vois à force de « sexer » à gauche à droite on finit toujours par porter des maladies. À force qu'*elle monte elle descend* [289], moi-même je peux être malade, c'est ça que j'essaye d'éviter. Parce que elles aussi, les filles du dehors [qui sont à l'étranger] c'est la condition, parce qu'elle-même elle sort pour *se chercher*, ça veut dire [que] forcément elle ne peut pas être droite, ça veut dire qu'elle-même elle doit gagner son argent, c'est ça que je t'expliquais, à Tamanrasset c'est un peu la même chose aussi, ça veut dire que si elle voit peut-être un gars qui [lui] dit : « bon, voilà 3000DA, on fait l'amour », elle ne doit pas

[288] Entretien du 01/11/2016.
[289] « *Monter descendre* » est une expression camerounaise qui peut avoir divers sens selon le contexte dans lequel on l'emploie. Si on dit à quelqu'un : « tu montes tu descends… », cela peut être un synonyme de « quoi que tu fasses… ». Plus souvent et comme ici tel que l'emploie Christian, cela signifie le multipartenariat sexuel dans le cas d'une personne qui est volage.

se retenir parce qu'elle va dire : « mais [si] je vais refuser, demain je vais manger quoi ? Lui là il va [m'aider]… », tu vois un peu ? Autant de choses, et tout excès nuit. À force de [le] faire deux, trois fois elles [y] prennent goût. Elles sont nombreuses que quand elles arrivent ici [en Algérie] elles te disent que : « non, je [ne] peux pas faire, je [ne] peux pas faire [ça] », mais pour finir elles se trouvent face au mur, ça devient un peu comme un taxi que tout le monde entre, tout le monde sort. Moi je ne souhaite pas [me mettre en couple avec une migrante camerounaise], ça ne va jamais arriver. C'est ce que je me suis mis dans la tête, parce que dans la vie il faut parfois fuir avant que ça t'attrape. Mais c'est mieux de fuir d'abord. Bon la femme camerounaise [*il marque une pause*], ça ne me passe pas dans la tête, la femme n'est pas la priorité chez moi en Algérie, parce que je [ne] suis pas là pour les femmes. […] Je [ne] suis pas sorti [de mon pays] pour les femmes »[290].

D'autres, bien qu'étant *feymen*, ne sont pas toujours pour autant à l'abri du *détournement* de leur conjointe par un autre homme plus aisé financièrement. L'un de mes enquêtés[291] ayant ce type d'activités pensait, à son arrivée en Algérie et lorsqu'il a observé la façon de vivre des Camerounais, qu'il valait mieux pour lui éviter de se mettre en couple. Il craignait le « manque de respect » et l'éventuelle « frivolité » d'une compagne, qui « ne pourrait pas s'empêcher d'aller voir quelqu'un [un autre homme] dehors ». Il s'est pourtant mis en couple avec une Camerounaise, avec qui il a été mis en relation par l'un de ses amis vivant à Tamanrasset, mais leur couple a été de courte durée, à cause de « complexeurs » et de « vendeurs de rêve » venus faire la cour à sa compagne en lui promettant de la faire voyager à l'étranger. Il avait alors décidé de ne plus entretenir de relation de couple, mais a finalement fait la connaissance d'une femme, *décor* dans un *maquis*, avec qui il s'est mis en couple. Ils ont vécu ensemble dans le quartier d'Aïn Beïdha, mais ils se sont aussi séparés au bout de 8 mois, à cause du « manque de respect », des rumeurs, et de la jalousie du compagnon. Lorsque j'avais interrogé son ex-compagne, celle-ci m'avait plutôt indiqué qu'elle s'était séparée de son compagnon car elle estimait qu'il ne l'aidait pas assez financièrement. Même après leur rupture, l'ex-compagnon continuait de venir rendre des visites amicales à son ex-compagne, venant boire et manger chez elle, cette femme étant devenue entretemps une *mère de maquis*. Il m'indiquait alors qu'il la considérait comme « une *sœur* [292] camerounaise » qu'il était prêt à aider en venant consommer dans son *maquis*. Toutefois, un mois après leur séparation, il m'avait également confié en aparté

[290] Entretien du 19/11/2016.
[291] Étant donné ses activités, je ne préciserai ni son nom ni la date de l'entretien.
[292] « *Sœur* » ou « *frère* » étant ici entendu au sens large de « ami(e) », « compatriote ».

hors entretien qu'il n'appréciait guère les allées et venues des hommes venant séduire son ex-compagne, qui semblait alors entretenir un multipartenariat ; il déplorait son comportement et pensait qu'elle prenait le risque d'attraper des maladies sexuellement transmissibles « à force de *monter descendre* ».

Ces multiples exemples montrent que le couple en migration peut se révéler extrêmement précaire, et à visée intéressée aussi bien du côté de l'homme que du côté de la femme, qui y trouvent chacun des avantages ; bien que ceux-ci s'exercent quasi-systématiquement avec un ascendant de l'homme sur la femme, cette dernière étant souvent très dépendante de lui (hormis si elle est *mère de maquis*, dont les entrées d'argent sont conséquentes). Ainsi, de nombreux hommes sont extrêmement jaloux, possessifs et suspicieux avec leur compagne, contrôlent leurs allées et venues, voire les empêchent de sortir de la maison. C'est le cas d'Alicia (31 ans) dont nous avons donné le témoignage auparavant. Son compagnon est, d'après elle, « excessivement jaloux », limite drastiquement ses sorties et veut toujours savoir où elle se trouve. S'il est sorti et qu'elle veut aller faire des courses, elle doit préalablement l'appeler au téléphone pour l'en informer. Il se méfie même de ses fréquentations féminines en pensant que ses amies pourraient lui faire rencontrer d'autres hommes. Il lui interdit également de sortir dans les *maquis*, bien que lui-même les fréquente assez régulièrement, sans elle[293]. Bien que leur couple semble être basé sur des sentiments d'amour réciproques, l'ascendant de l'homme est encore une fois assez perceptible dans les règles restrictives qu'il impose à sa compagne. Dans les cas les plus extrêmes, des violences conjugales trouvent un contexte très favorable pour s'exercer, la femme n'étant pas en position de pouvoir quitter son conjoint qui contribue à son entretien et avec qui elle vit sous le même toit. J'ai été personnellement témoin de scènes d'une assez grande violence psychologique tant pour la personne concernée que pour les témoins[294]. Ces extraits de carnet de terrain écrits à quelques jours d'intervalle relatent les péripéties d'une de mes enquêtées, enceinte à terme et victime de violences exercées par son compagnon :

> Au début de l'après-midi, je vais chez Béatrice et son compagnon Arnaud qui habitent dans le centre-ville. C'est Arnaud qui m'ouvre. Dans le salon, il n'y a personne, à part Darling, une jeune femme enceinte de 5 mois dont le compagnon est absent et qui est hébergée

[293] Conversation informelle et entretien du 30/07/2017.
[294] Par égard pour la victime de ces violences, je ne préciserai pas ici la date des observations (celles-ci ayant été faites hors entretien formel et revêtant un caractère très intime) ni les vrais prénoms du couple concerné par ces observations (les prénoms du couple donnés ici sont fictifs).

temporairement chez eux. Elle passe la serpillère en silence. Habituellement, leur salon est très animé, il y a beaucoup de passages, d'amis qui viennent leur rendre visite et qui s'assoient pour boire et fumer en conversant bruyamment sur un fond musical de clips passant à la télévision. Je suis donc assez surprise par ce calme peu habituel. Je demande où se trouve Béatrice, Arnaud me dit qu'elle est dans la chambre, et rajoute : « je viens de la bastonner ». Je ne pense pas un seul instant qu'il dit vrai et crois qu'il plaisante. J'entre dans la chambre et trouve Béatrice allongée sur le lit, sous des couvertures, en train de pleurer. Je me sens tout d'un coup très mal et désemparée, et me tourne vers Darling en lui disant : « mais je croyais qu'il plaisantait ! ». Je reste quelques secondes sans savoir quoi dire ni quoi faire. Puis je m'assieds sur le lit auprès d'elle. Elle se tourne vers moi et se relève pour s'asseoir dans le lit. Elle est nue et lorsqu'elle se relève la couverture découvre ses seins. Des larmes coulent sur ses joues, elle respire difficilement et renifle. Je lui demande ce qu'il s'est passé. Arnaud est dans la même pièce, au balcon derrière le rideau, nous tournant le dos. Elle me dit qu'il l'a « frappée avec le bâton » (la spatule avec laquelle elle fait la cuisine) sur les bras et les jambes. Et que ce n'est pas la première fois : cela arrive régulièrement. Elle m'explique le « motif » du jour : « ce matin, il a voulu coucher avec moi et j'ai refusé ». Je me sens totalement dépassée par les événements et en tombe des nues car les apparences sont très trompeuses : Arnaud, un homme de petit gabarit, toujours très souriant et affable et semblant très doux, bat régulièrement sa compagne qui a un physique nettement plus imposant que lui et qui est enceinte à terme. Je mets la main sur l'épaule de Béatrice, lui donne la bouteille d'eau fraîche que je venais d'acheter, les chocolats et le pyjama de bébé que j'avais apportés pour elle. Elle me remercie et me dit, avec une sorte de fatalité empreinte d'espoir : « je vais partir, Jeanne ». Mais partir où ? Et dans son état ? Elle aimerait partir, dans un premier temps, chez un *frère* [295] à Oran. Elle ne veut plus rester en couple avec Arnaud : les dernières fois qu'il l'a frappée, elle a eu des saignements vaginaux et a dû consulter à l'hôpital. Je lui demande plusieurs fois si elle veut que je l'accompagne à l'hôpital. Darling vient lui apporter un verre de lait et l'incite à boire, lui disant que ça va « la remonter ». Darling lui dit que Arnaud « l'énerve trop » ; je sens sa colère impuissante contre Arnaud et sa compassion pour Béatrice. Celle-ci tâte son genou, sa jambe, sa main. Ses membres sont gonflés, couverts de bosses et douloureux. Je me sens très impuissante devant sa détresse et lui demande si je peux faire quelque chose pour elle. Béatrice revêt une robe ample africaine et s'assied péniblement sur le bord du lit. Elle prépare un sac avec quelques-unes de ses affaires et demande que je l'accompagne chez un *frère* à Oran, chez qui elle pourrait vivre

[295] Là aussi entendu au sens large : un compatriote, un ami.

temporairement pour s'éloigner d'Arnaud. Elle dit à celui-ci, assis au salon près de Hector, un de ses amis arrivé entretemps, que l'on va à l'hôpital. Arnaud refuse qu'elle sorte de l'appartement. Béatrice est désemparée, elle pleure, parle à Arnaud en criant comme pour nous prendre à témoin. Hector lui dit doucement de se calmer, lui demande de « parler avec son *mari* » et de s'expliquer avec lui, car « il a peut-être ses raisons, la jalousie [par exemple] ». Béatrice continue de pleurer et de crier, d'une voix éraillée elle s'exclame en s'adressant à Hector : « non ce n'est pas [à cause de] la jalousie ! Demande-lui de te dire pourquoi il m'a frappée [ce] matin ! C'est sûr qu'il ne va pas te dire ! ». Et quand Hector insiste en disant qu' « il faut se parler entre *mari* et *femme* », elle lui répond : « ça c'est quel genre de *mari*, qui me frappe tous les jours ? Est-ce que je suis sa *femme* ?! Il m'a achetée ! ». Puis elle s'assied près de moi sur la banquette, semblant épuisée. Je ne dis rien et lui tapote la cuisse pour la réconforter. Arnaud ne dit rien, pour l'instant. Hector parle comme à lui-même : « Il ne faut pas taper une femme enceinte. Ce n'est pas bon. Même pas du tout [bon] ». Béatrice lui dit qu'elle va aller à l'hôpital. Arnaud, assis en face d'elle, lui interdit d'aller où que ce soit. Il hausse le ton, la menace verbalement et ouvertement devant nous en laissant son index pointé en l'air et en la fixant d'un regard assassin. Alors que j'avais gardé le silence, je dis à Arnaud : « Arnaud arrête, elle est enceinte ! Tu te prends pour qui ? ». À cet instant, Arnaud me fait peur tant il paraît menaçant, je comprends qu'il ne faut pas que j'en dise davantage. De toute façon il ne m'écoute pas et ne me regarde pas et je mesure d'ailleurs toute l'incohérence de mes paroles autant que celles d'Hector : à quoi bon spécifier qu'elle est enceinte puisque frapper une femme, enceinte ou non, est injustifiable ? Arnaud finit par sortir de l'appartement. À lui, on ne demande pas de rendre des comptes sur ses allées et venues. Béatrice s'allonge sur une banquette du salon et s'endort. Trois autres hommes, amis de la maison, arrivent. Darling raconte alors comment son *mari* actuel la frappe. Un jour il a levé une chaise en plastique au-dessus de sa tête pour la lui jeter au visage et elle s'est protégée en levant son bras, elle nous montre la cicatrice qu'elle en a gardé au poignet. Elle rajoute qu'elle ne comprend pas pourquoi leurs hommes se comportent de cette manière [en migration], alors qu'au Cameroun personne ne l'avait jamais frappée ainsi.

[Le surlendemain] dans l'après-midi je me rends chez Béatrice, alarmée par ses appels téléphoniques que je n'avais pas entendus alors que j'étais en entretien avec un autre enquêté, et par le fait qu'elle soit injoignable depuis lors. J'ai peur qu'il ne lui soit arrivé quelque chose de grave. Quand j'arrive chez elle, je constate qu'elle n'est pas là. Darling et Borel, un jeune homme lui aussi temporairement hébergé ici, me racontent ce qu'il s'est passé il y a quelques

heures : Arnaud a encore frappé Béatrice violemment, lui a entaillé les mains avec un couteau de cuisine, et l'a traînée sur le sol jusqu'à la pousser dans les escaliers de l'immeuble. Il l'a ensuite poursuivie dans la rue devant les voisins algériens. Une voisine s'est mise à crier. Borel a tenté d'intervenir quand Arnaud s'est muni du couteau, en vain. Je suis sidérée devant le récit d'un tel déferlement de violence. Le « motif » étant cette fois que Béatrice avait réclamé à Arnaud de l'argent qu'il lui avait pris dans ses économies personnelles. Je prends le taxi avec Darling pour me rendre au CHU d'Oran. On croise Arnaud dans la rue, qui me tend la main pour me saluer ; je n'arrive pas à lui serrer la main tant cela m'inspire de la répugnance. On retrouve Béatrice aux urgences, assise dans un fauteuil roulant. Elle nous sourit en nous voyant arriver. On la transfère en taxi au service de maternité. Arrivées à la maternité nous sommes accueillies par A., une infirmière algérienne qui se montre très dévouée envers les migrants et qui travaille en coopération avec certaines ONG pour améliorer leur prise en charge dans les hôpitaux. Nous soutenons toutes deux Béatrice qui a de grandes difficultés à marcher. Nous sommes très mal accueillies par des médecins qui se montrent impatients et irritables et qui nous demandent de sortir au plus vite de la pièce. Béatrice doit faire une échographie dans une autre pièce. A. et moi continuons de la soutenir par les bras car il n'y a pas de chaise ni de fauteuil roulant disponible. L'hôpital est très sale et des chats errants s'y promènent à leur guise. Alors que Béatrice est enfin prise en charge, j'attends avec A. et Darling dans le couloir. On demande à Béatrice sa pièce d'identité et son certificat de mariage. A. m'explique que les femmes algériennes accouchant sans certificat de mariage sont considérés comme des « cas sociaux » et peuvent se voir proposer de mettre leur nouveau-né à l'assistance publique. J'ignore si cela est aussi proposé aux femmes migrantes qui se verraient dépourvues de certificat de mariage. Elle sort de la pièce où elle a passé l'échographie et elle doit maintenant se rendre dans une autre pièce où l'on nous interdit d'entrer. Pourtant elle n'arrive pas à marcher seule et cherche en vain un bras ou un pan de mur auquel se soutenir. Les médecins passent devant elle avec une totale indifférence, ce qui m'impatiente. Je pense à cet instant que nous allons rester des heures ici pendant que les médecins déclencheront son accouchement. Un jeune médecin nous aborde Darling et moi pour nous questionner, je lui réponds que nous attendons le père de l'enfant à naître, qui doit apporter des vêtements. Il nous pose des questions sur les causes des blessures de Béatrice qui a subi un choc ; cependant le bébé semble indemne. Darling lui dit : « son *mari* l'a raclée au sol ». Le médecin nous indique que Béatrice peut porter plainte auprès des autorités algériennes si elle le souhaite (ce qu'elle ne fera pas). Peu après les agents de sécurité nous demande de sortir sans ménagement car l'heure des visites est terminée.

[Le lendemain] en début d'après-midi, un Père de l'Église catholique et moi nous rendons au chevet de Béatrice à l'hôpital. Quand nous entrons dans sa chambre nous constatons que plusieurs personnes sont déjà présentes autour d'elle : son compagnon Arnaud, Darling, et une autre de ses amies. Je me sens très mal à l'aise qu'Arnaud soit présent. Je demande à parler au Père en aparté, nous sortons de la pièce, et je lui indique qu'il s'agit du compagnon violent. Il me dit qu'il s'en serait douté, à cause de son attitude et des lunettes de soleil qu'il porte à l'intérieur. Nous retournons auprès d'elle et s'installe un silence gênant, alors on essaie de trouver des sujets de conversation. M., un membre influent de la communauté camerounaise, prévenu par le Père, arrive. Ils échangent tous les deux leurs numéros avec Béatrice. Une autre de ses amies arrive et lui demande quelle est l'origine de sa blessure à la main. Elle lui répond juste qu'elle s'est blessée. Avant de partir, le Père s'adresse à Arnaud : « prenez bien soin d'elle ! Je vous ai à l'œil ! Je vous ai bien à l'œil ! ». Alors que nous cheminons vers la gare des trains pour trouver un taxi, il me dit qu'Arnaud a certainement dû sentir qu'il se passait quelque chose, en voyant M. et lui-même au chevet de sa compagne, et rajoute qu'ils vont essayer de passer par le biais de la communauté camerounaise pour tenter de lui faire cesser les sévices qu'il inflige à sa compagne.

[Trois jours plus tard] le matin, j'achète quelques provisions de nourriture au marché de la Bastille et j'attends Vincent, un de mes accompagnateurs, frère d'Hector et qui connaît également Béatrice, pour aller lui rendre visite à l'hôpital. On prend ensemble un taxi pour se rendre à l'hôpital, et on trouve Arnaud devant la grille d'entrée. Il me demande jusqu'à quand je vais refuser de lui serrer la main. Je lui réponds que je n'en ai pas envie. Beaucoup d'Algériens sont venus pour la visite des mères ou des futures mères à la maternité. Chacun porte un sac de provisions, des coussins ou des couvertures. À l'hôpital public, tous les soins sont gratuits, mais la nourriture et le linge de lit ne sont pas fournis. Arrivés dans la chambre de Béatrice, où elle se trouve avec cinq femmes algériennes, Vincent et moi nous asseyons sur son lit. Béatrice me dit : « alors c'est lui Vincent ? » ; je l'avais prévenue que je viendrai la voir avec lui, mais elle ne voyait pas de qui il s'agissait, car beaucoup de Camerounais se connaissent par leur surnom, non pas par leur prénom. Arnaud reste debout et sert à manger et à boire à Béatrice. Elle parle ouvertement à Vincent et devant Arnaud, lui racontant comment celui-ci l'a « bastonnée » et lui montre sa blessure à la main qu'il lui a faite avec une lame de rasoir (et non avec un couteau comme me l'avait dit Darling). L'entaille était profonde, on lui a fait des points de suture et on lui enlèvera les fils dans deux semaines. Vincent questionne et sermonne Arnaud, lui disant qu'il ne faut pas faire ça à une femme enceinte (ce qui me fait avoir toujours la même

réflexion intérieure : en quoi serait-ce alors justifiable de frapper une femme qui n'est pas enceinte ?). Ils se mettent à plaisanter et à rire tous les trois en parlant de cette violence, ce qui me stupéfie encore davantage. Béatrice me dit que le Père l'a appelée, et lui a dit que si son compagnon recommençait à la frapper, c'est lui-même qui irait porter plainte. Je dis à Arnaud que maintenant tout le monde est au courant de ce qu'il fait. Béatrice m'explique qu'il jure souvent qu'il ne va pas recommencer, à tel point qu'elle le croit parfois, mais qu'il recommence toujours. Je demande à Béatrice – Arnaud étant toujours présent – s'il était drogué ce jour-là ? Mais elle me répond que non, il n'avait pas fumé de drogue. Je dis à Arnaud qu'il ne doit pas recommencer. Il me répond : « si elle ne me met pas les nerfs, je ne vais pas la frapper ». Autrement dit il la frappera à nouveau pour un motif quelconque, dès qu'il sera énervé. Sa réponse m'exaspère et je hausse le ton : « il n'y a aucun motif justifiable pour la frapper, rien ne peut justifier ça, rien ! ». Il me fixe avec un regard bizarre, sans rien dire. Je crains qu'un jour il ne soit violent envers moi si j'intercède davantage. Je rajoute : « tu sais que dans d'autres circonstances tu serais en prison ? ». Béatrice me dit : « les hommes [migrants] ici sont habitués à faire ça ». Elle dit ensuite qu'une fois qu'elle aura accouché elle rentrera avec son bébé au Cameroun, auprès de sa mère qui n'est pour l'instant au courant de rien, ni que sa fille est en couple, ni qu'elle est enceinte et prête à accoucher. Elle dit aussi que si Arnaud tient vraiment à garder l'enfant, il n'a qu'à le garder. Elle rajoute que leur relation de couple est déjà terminée et demande à Vincent de trouver une autre femme à Arnaud, « une mince parce qu'il croit que la graisse étouffe les coups ». Arnaud dit qu'il fait « tout ça » (l'assister à l'hôpital) pour son enfant à naître. Vincent propose à Arnaud qu'ils sortent ensemble dans les *maquis* pour lui trouver une autre compagne, il lui répond qu'il n'a « pas la tête à sortir ». Un médecin vient chercher Béatrice pour une consultation. Nous repartons à pieds vers le centre-ville.

[Huit jours plus tard] depuis quelques jours Béatrice avait décidé de rentrer chez elle, car elle n'avait toujours pas accouché et trouvait pénible de rester à attendre dans sa chambre d'hôpital. Les médecins ne l'avaient pourtant pas incitée à rentrer chez elle. Elle m'appelle au téléphone dans l'après-midi pour me dire qu'elle est à l'hôpital et qu'on ne s'occupe pas d'elle. Elle a de fortes douleurs et cela fait des heures qu'on la laisse attendre dans le couloir. Je ne peux pas me déplacer et je pressens le pire. Quelques heures plus tard dans la soirée, Donald, un de mes accompagnateurs, également ami de Béatrice, m'appelle au téléphone pour me dire qu'elle a perdu son bébé, déjà mort dans son ventre avant même qu'elle ne soit prise en charge. J'éprouve une grande détresse, et aussi une grande colère contre Arnaud, et contre les médecins qui ont trop tardé à la prendre en charge. Je pressentais et redoutais cette mauvaise nouvelle. Je suis

aussi en colère contre moi-même de n'être pas davantage intervenue, mais je ne vois pas comment j'aurais pu le faire sans me mettre moi-même en danger.

Ces extraits de carnet de terrain, écrits à quelques jours d'intervalle et montrant les péripéties par lesquelles est passée une femme enceinte victime de violences, sont significatifs sur divers aspects de la relation de ce couple. On constate tout d'abord une banalisation et une justification de la violence, tant par le compagnon violent que par ses amis (« il a peut-être ses raisons », « il ne faut pas taper une femme enceinte » (comme si taper une femme qui n'est pas enceinte serait plus acceptable), « si elle ne me met pas les nerfs, je ne vais pas la frapper »). Ces justifications relèvent des mécanismes habituels de la violence envers les femmes, consistant à culpabiliser la victime qui serait en quelque sorte responsable des coups qui lui sont portés, à cause de son comportement qui aurait incité son compagnon à la frapper[296]. Cette banalisation de la violence est même perceptible chez la victime, qui plaisante sur ce sujet avec son agresseur et son ami alors qu'elle est à l'hôpital. On observe également une grande fatalité de sa part, car peu d'options s'offrent à elle : très dépendante financièrement de son *mari* qui l'entretient, physiquement diminuée par son état de grossesse, elle ne sait comment fuir ni vers qui se tourner pour trouver un refuge. Le fait qu'elle ait bien utilisé le mot « acheter » pour qualifier la transaction financière dont elle a été l'objet, reflète sa lucidité sur les conditions dans lesquelles elle s'est mise en couple avec son compagnon. Elle incite d'ailleurs l'ami de son compagnon à le faire sortir à nouveau dans les *maquis* pour qu'il puisse trouver une autre femme avec laquelle il se mettra en couple selon le même procédé. De même, elle fait silence sur ses conditions de vie, de mise en couple et de grossesse : sa famille au Cameroun et en particulier sa mère, qu'elle appelle pourtant tous les jours au téléphone, ne sont pas au courant. Elle a honte, et craint en effet la réaction de sa mère, de la décevoir et de subir ses réprimandes, car elle est arrivée à Oran depuis un an et deux mois seulement et son but initial, comme la plupart des migrants, était de rejoindre l'Europe au plus vite. Dans ces conditions, une grossesse menée à terme au Maghreb est souvent vécue comme une charge supplémentaire, amène une difficulté à continuer le voyage (car voyager avec un enfant en bas âge peut comporter de nombreux risques pour lui), voire signe l'échec du projet migratoire. Ces extraits de carnet de terrain sont également significatifs sur ma difficulté à intercéder dans ce cas précis et mon questionnement sur mon implication sur le terrain. Nous voyons également que, dans ce contexte migratoire très particulier, la victime rechigne à porter plainte auprès des autorités officielles car cela risquerait

[296] « L'emprise est le socle des violences psychologiques, dont le but est de soumettre l'autre », *Le Monde*, 19/11/2019.

de pénaliser, par contrecoup, d'autres membres de la communauté camerounaise. Les migrants camerounais ne recourent quasiment jamais aux services de police algériens, envers lesquels ils sont extrêmement méfiants. Bien que la communauté camerounaise régule le plus souvent les conflits entre ses membres, nous voyons dans ce cas précis qu'elle a été inapte à trouver une solution à ce problème, et que les violences dans ce couple ont perduré, jusqu'au drame du décès du bébé. Enfin, si les médecins apportent parfois tous les soins nécessaires aux migrants, ceux-ci sont généralement très mal accueillis et dirigés dans les hôpitaux : un mauvais accueil initial, une trop lente prise en charge, une mauvaise coordination des services de santé expliquent que des cas dramatiques tels que celui de Béatrice soient fréquents.

Parmi mes enquêtées, 9 m'ont dit être ou avoir été victimes de violences physiques et psychologiques de la part de leur compagnon. Comme nous l'avons dit, ces violences trouvent un contexte très favorable pour s'exercer dans la mesure où les femmes sont extrêmement dépendantes financièrement et matériellement de leur conjoint. De plus, le contexte migratoire accentue la possibilité de ces violences. Dans les extraits précédents, Darling et Béatrice constataient d'après leur expérience personnelle qu'il y avait davantage de violences de la part de certains hommes en migration qu'au Cameroun. Les hommes ne forment pas une seule et même catégorie et dans l'espace public, le statut de l'homme peut être différent de celui qu'il a dans l'espace privé[297]. C'est le cas des hommes camerounais en Algérie, fortement dominants au sein de l'espace privé, mais très vulnérables dans l'espace public algérien profondément hostile aux migrants subsahariens. Nous formulons l'hypothèse qu'il existe un « phénomène de compensation de la perte de pouvoir par l'accent porté sur la performance sexuelle et le développement de comportements agressifs »[298] qui pourrait expliquer en partie pourquoi il y a autant de violences de la part des hommes migrants camerounais envers leurs compagnes. Si tous les hommes migrants ne sont pas violents, beaucoup développent des comportements de prédation en s'appropriant les femmes et en les contraignant à respecter de multiples règles très exigeantes qu'ils ne s'imposent pas à eux-mêmes, comme la limitation et le contrôle de leurs sorties, ou une stricte fidélité sexuelle. Cette masculinité peut en effet aussi s'affirmer à travers le multipartenariat sexuel, dans lequel les conquêtes féminines sont considérées comme des trophées[299]. La violence envers les femmes trouve également sa justification dans l'expression et l'affirmation d'une certaine forme de virilité :

[297] Broqua, Christophe Doquet, et Anne, « Penser les masculinités en Afrique et au-delà », *Cahiers d'études africaines*, n°209-210, 2013, p.8-9.
[298] *Ibid.*, p.11.
[299] *Ibid.*

« Le ressort psychologique de la virilité est la honte de passer pour une femme. Ce qui est jugé honteux, indigne d'un homme, c'est d'être incapable de maîtriser le courant tendre de ses émotions, c'est de fuir, de s'effondrer devant une situation difficile. Ce qui est exalté, sollicité et exercé, c'est l'agressivité du mâle et sa concrétisation dans le courage viril. Mais le plus troublant est le retournement que la virilité défensive opère dans le registre des valeurs. La référence à la virilité permet d'anesthésier le sens moral. Il se produit […] une sorte d'alchimie sociale grâce à laquelle le vice est transmuté en vertu […]. Ou pour le dire autrement, il suffit qu'une conduite soit connotée virilement pour que cette conduite soit valorisée […]. Pis encore, la virilité permet de justifier la violence. Au point qu'il peut même y avoir recouvrement entre courage, force morale, absence d'état d'âme et exercice du mal »[300].

Cette violence polymorphe qui s'exprime de diverses manières vise à intimider, humilier, effrayer les victimes afin de les assujetir et de les contrôler. Lorsque les hommes s'expriment et reconnaissent les violences qu'ils exercent sur leurs compagnes, ils évoquent des droits qu'ils auraient sur elles comme si elles étaient leur propriété. Certains insinuent que ces violences sont sciemment provoquées par leurs compagnes (« elle me provoque, elle me manque de respect »). D'autres adoptent des attitudes de déni qui visent à atténuer leur violence[301].

Philomène (32 ans) est en Algérie depuis 1 an et 7 mois. Elle habite dans un garage aménagé dans le quartier d'Aïn Beïdha, avec son compagnon et un autre couple afin de partager le loyer (15 000DA par mois, sans compter l'eau, l'électricité et le gaz). Son compagnon a déjà une femme et des enfants au Cameroun. Il fait toutes sortes de travaux, sur les chantiers notamment. Quant à Philomène, elle gagne parfois un peu d'argent en vendant des brochettes aux Camerounais du quartier lors de leurs *réunions*. C'est son compagnon qui l'entretient et qui lui ramène tout ce dont elle a besoin. Pour elle ce n'est pas une situation idéale, car cela entraîne une extrême dépendance :

« Quand c'est comme ça, l'homme il te fait tout ce qu'il veut, il t'adresse la parole comme il veut, il t'insulte, tu ne peux pas [lui répondre], parce qu'il sait que tu ne vas rien lui faire ! Tu comptes sur lui, si tu lui réponds un genre [d'une mauvaise manière], si tu lui adresses la parole mal, [ou] si tu pars, pendant que toi tu vas partir, une autre fille, elle est là, elle souffre, elle n'a

[300] Molinier, Pascale, « Virilité défensive, masculinité créatrice », *Travail, genre et sociétés*, 2000/1, n°3, p.30-31.
[301] Tsala Tsala, Jacques-Philippe, « Violences faites aux épouses et angoisse masculine chez les époux camerounais », *Le Divan familial*, 2009/2, n°23, p.172-174.

pas où aller [et elle va te remplacer] ! Donc il sait que tu ne vas pas [partir de chez lui]. On te traite n'importe comment ! On te tape dessus… ». Elle aimerait avoir une relation plus épanouissante basée sur le respect « mais ici c'est pas le cas, tu fais avec ce que tu trouves. Si quelqu'un peut déjà te loger, te nourrir, c'est bon. Même si tu ne l'aimes pas, que tu l'aimes ou pas, tu fais avec. Si tu le refuses, tu vas faire comment ? »[302].

Philomène a déjà deux enfants restés au Cameroun, un garçon de 13 ans et une fille de 6 ans. Son compagnon crée souvent des disputes sur le fait qu'elle ne veuille pas d'enfant avec lui, en se comparant avec ses amis qui ont des enfants avec leurs compagnes. Elle assimile sa réaction à une forme d'orgueil masculin. Elle a pris la pilule contraceptive de sa propre initiative, et porte maintenant un stérilet afin de se prémunir d'une grossesse non désirée, ce qui crée parfois des disputes avec son compagnon. Elle insiste cependant sur le fait qu'elle ne veut pas d'enfant en migration, considérant la maternité, dans ce contexte, uniquement comme un problème supplémentaire[303]. Alors qu'elles sont dans l'incertitude concernant leur futur, dans une situation inconfortable et extrêmement dépendantes de leurs conjoints, certaines femmes partagent son avis et ne veulent pas tomber enceintes dans ces conditions : elles estiment que la venue d'un enfant « rajouterait une charge » ou bien elles ne veulent pas « mettre au monde un enfant pour qu'il souffre ».

Les sorts et statuts des enfants

En Algérie, où la mise au monde d'un enfant n'est socialement envisagée et acceptée que dans le cadre du mariage, il est préférable pour les femmes migrantes de se munir d'un certificat de mariage lors de leur accouchement, afin que la naissance de leur enfant soit reconnue comme « légitime »[304] et pour faciliter les démarches administratives si elles souhaitent lui faire délivrer un certificat de naissance sur le territoire algérien. Or, quasiment aucun couple parmi les migrants camerounais en Algérie n'est officiellement marié. Il y a donc une organisation au sein de la communauté camerounaise pour produire de faux certificats de mariage[305], qui seront utiles non seulement auprès de l'administration et à l'hôpital, mais

[302] Entretien du 08/09/2014.
[303] Idem.
[304] « Béatrice » dont nous avons mentionné précédemment l'histoire, ayant accouché d'un bébé mort-né, me montrera les papiers de l'hôpital où il est indiqué la cause du décès, et que la naissance était « légitime » car elle avait pu fournir un (faux) certificat de mariage.
[305] Je suppose que ces faux certificats de mariage imitent des certificats de mariage camerounais ou, le cas échéant en cas de fausse identité malienne, des certificats de mariage maliens.

également dans de nombreuses autres situations, par exemple pour aller visiter son compagnon en prison (car en Algérie seuls les proches apparentés sont autorisés à rendre visite à un détenu), ou pour être reconnus comme couple légitime en cas de contrôle policier tatillon sur les mœurs dans l'espace public. En Algérie en effet, ne sont reconnues comme légitimement en couple que les personnes officiellement mariées et pouvant le prouver. Le statut administratif des enfants nés de parents camerounais sur le sol algérien peut s'avérer délicat, car certains parents utilisent une fausse identité malienne et déclarent alors parfois le nouveau-né avec leurs papiers maliens, ce qui pourra créer une confusion si, à l'avenir, l'enfant désire se rendre dans son pays d'origine. Pour cette raison, d'autres mères ont à cœur de déclarer leur nouveau-né avec leur vraie identité camerounaise.

Les migrants camerounais exercent parfois de fortes pressions sur leurs compagnes pour que celles-ci portent leur enfant, même s'ils n'ont pas vocation à rester en couple et qu'il est prévu que la femme voyage en Europe sans son compagnon. Irène Josianne Ngouhada, que j'ai rencontrée personnellement à Oran alors qu'elle travaillait en tant qu'éducateur-pair pour l'ONG Médecins du Monde, a raconté dans un livre sa vie en migration, du Cameroun à la France en passant par l'Algérie, où elle a vécu pendant six ans. Dans ce passage, elle parle des migrants camerounais et de leur vision de la paternité :

« Avoir un enfant est toujours une bénédiction, une manière de ''faire sa vie'', même s'il n'a pas un sou, même s'il ne s'en occupe pas, ne le voit pas. Les hommes le considèrent aussi comme une sorte de récompense à laquelle ils ont droit puisqu'ils rapportent l'argent du ménage… C'est étrange mais j'ai vu de nombreux hommes satisfaits, fiers même, d'avoir un enfant en Italie, un autre en Espagne, qu'ils ne verront sans doute jamais. Peut-être considèrent-ils leur paternité comme une forme d'assurance pour l'avenir, convaincus qu'ils sont que leurs enfants leur viendront en aide plus tard ? En Algérie, dès qu'un migrant a réuni la somme nécessaire, il envoie sa compagne en Europe par la mer, avec leur enfant… Et bien sûr, il la remplace aussitôt. Certains ont jusqu'à cinq ou six enfants. Officiellement, eux restent pour ''chercher de l'argent''. Rares sont ceux qui promettent à leur compagne de la rejoindre, et encore plus rares ceux qui le font vraiment »[306].

[306] Ngouhada, Irène Josianne, *Je suis partie pour vivre. Témoignage*, Tallandier, Paris, 2019, p.93.

Paola Tabet a également une explication sur ce fort désir de paternité, qui rejoint quelque peu le témoignage précédent :

« La demande d'enfants et la pression exercée par les hommes peuvent se révéler très fortes même en l'absence de relation stable ou de perspective de mariage […]. Elles peuvent même se produire dans des relations occasionnelles. Pour l'homme, cela constitue une sorte de marquage à vie de la femme (''celle-là a couché avec moi, je lui ai fait un enfant''). Beaucoup de femmes acceptent dans l'espoir – bien souvent déçu – d'obtenir de l'homme un soutien financier plus sûr et plus durable. Ce processus peut se répéter avec plusieurs partenaires »[307].

Outre l'espoir éventuel de la femme d'obtenir de l'homme un soutien financier plus important en cas de grossesse, certaines femmes rencontrées sur mon terrain pensaient, à tort, qu'il leur serait beaucoup plus aisé d'obtenir une régularisation administrative pour elles et leurs enfants si elles accouchaient en Europe. Elsa Tyszler a observé la même croyance infondée de la part de migrantes au Maroc. Elle rapporte qu'en suivant cette logique, certaines femmes essaient de tomber enceintes ou y sont « encouragées », de façon plus ou moins contrainte par les *chairmen* pour augmenter leurs chances d'accéder à un zodiac pour traverser la mer méditerranée. Cela peut aussi être une tactique pour tenter d'apitoyer les forces de l'ordre espagnoles ou les sauveteurs d'ONG qui auront tendance à intervenir plus vite en constatant à bord des bateaux pneumatiques la présence de femmes enceintes ou d'enfants. Toutefois les nouveau-nés ne sont, eux, pas toujours acceptés dans les *convois* car ils sont fragiles et peuvent être bruyants. Les femmes qui ne parviennent pas à traverser la mer avant leur accouchement voient cela comme une « malédiction » car elles doivent alors attendre au moins un an avant de tenter une traversée avec leur enfant[308].

Les enfants de migrants camerounais grandissant en Algérie ont pour la plupart un cadre de vie néfaste à leur épanouissement. Vivant enfermés dans des espaces réduits et/ou surpeuplés, sortant très peu à l'extérieur, étant exposés continuellement – pour ceux vivant dans les *maquis* – à la fumée de cigarette ou de drogue, à l'abondance d'alcool, au bruit de la télévision, de la musique ou des clients conversant bruyamment, ils développent parfois des troubles du

[307] Tabet, Paola, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économico-sexuel*, L'Harmattan, Paris, 2004, p.95-96.
[308] Tyszler, Elsa, *Derrière les barrières de Ceuta & Melilla. Rapports sociaux de sexe, de race et colonialité du contrôle migratoire à la frontière maroco-espagnole*, Thèse pour le doctorat en sociologie, sous la direction de Jane Freedman, Université Paris 8, 2019, p.410, 420 et 422.

comportement. N'ayant pas un cadre de vie propice à leur développement, certains deviennent extrêmement turbulents, d'autres plus ou moins apathiques. De plus, ce cadre de vie expose leur santé mentale et physique de façon parfois dangereuse : on m'a rapporté le cas d'une fillette de moins de 5 ans qui s'était fait violer dans un *maquis* par un des clients, car sa mère, *mère de maquis* peu concernée par sa fille, la laissait sans surveillance au milieu des clients ; j'ai aussi vu une fillette de moins de 3 ans, lors d'une *réunion* avec une profusion d'alcool, boire au goulot d'une bouteille de Heineken comme s'il s'agissait d'un biberon de lait, ce qui n'a donné lieu à aucune réaction des parents mais a fait rire les personnes présentes. Concernant les enfants nés en Algérie, certains parents camerounais, conscients de l'exécrable cadre de vie qui attend leur progéniture, préfèrent les envoyer au Cameroun dès qu'ils ont atteint l'âge d'être scolarisés, afin qu'ils puissent suivre une scolarité normale en français et avoir un cadre de vie plus favorable. Dans ces cas-ci, ce sont des proches de la famille du père ou de la mère de l'enfant (ses oncles ou tantes ou plus généralement ses grands-parents) qui en ont la responsabilité et qui s'en occupent. Ses parents restés en Algérie contribueront à son entretien en envoyant régulièrement de l'argent, notamment pour payer ses frais de scolarité (l'école n'étant pas gratuite au Cameroun, comme nous l'avons vu précédemment).

Moustapha (39 ans) et Zaïneb (36 ans) ont deux enfants (une fille de 6 ans née à Oran, et un garçon de 3 ans né au Cameroun), ils sont scolarisés au Cameroun et sont sous la responsabilité de leurs grands-parents. Ils me font part de leur étonnement en comparant la politesse et le respect dus aux adultes au Cameroun, et l'absence de respect de la plupart des enfants algériens qu'ils ont croisés, qui se sont permis de les insulter, de leur lancer des ballons, ou de leur cracher dessus. Leur étonnement envers ce genre de comportements est décuplé lorsqu'ils constatent l'absence de réaction des adultes assistant à la scène, qui se contentent de dire « maalech » (« ce n'est pas grave », en arabe). Moustapha dénonce l'hypocrisie de ces adultes et constate qu'au Cameroun, on donnerait « une bonne fessée » à l'enfant qui se permettrait d'agir ainsi. Les seuls enfants algériens respectueux qu'ils connaissent sont ceux de leur voisin avec lequel ils s'entendent bien, ils « toquent avant d'entrer », et « sont posés ». Pour ces raisons, ils n'ont pas voulu garder leurs enfants avec eux ici à cause du manque de respect et de la mentalité des enfants algériens, car ils craignent que leurs enfants copient leurs attitudes. Zaïneb pense qu'un enfant né en Algérie de parents camerounais ne va jamais se sentir Algérien et que si ses enfants restent en Algérie, cela en fera des « ratés d'avance ». Moustapha pense aussi que les enfants nés de parents camerounais et qui restent en Algérie vivent « un temps perdu » car ils ne pourront jamais être intégrés et n'auront jamais une vie normale. Aussi, il lui paraît important

que ses enfants se forgent des souvenirs d'enfance au Cameroun, afin de ne pas oublier leurs racines[309].

Quant aux enfants restés en Algérie, ils n'ont guère la possibilité d'être scolarisés. Il serait en effet trop compliqué – et socialement peu accepté – de les scolariser dans des écoles publiques algériennes, d'autant plus que l'enseignement se fait en langue arabe, le français n'étant enseigné qu'en tant que langue étrangère à partir de la troisième année de primaire (CE2). Certaines associations telles que Caritas ont contribué à la scolarisation d'enfants de migrants dans des écoles françaises privées notamment à Alger, mais cela ne constitue pas une solution durable et ne peut pas être mis en place à grande échelle, car la scolarité dans de telles écoles coûte cher. Caritas a également mis en place d'autres projets, tels que les créations d'une crèche pour enfants de migrants en banlieue d'Alger, et du « jardin des femmes », un centre géré par l'Église à Oran, inauguré en 2015 et permettant aux femmes et à leurs enfants d'avoir un lieu où se retrouver et échanger. Ce centre propose un accueil, une écoute et une orientation aux femmes en difficulté, qu'elles soient migrantes ou algériennes. Diverses activités ou suivis sont proposés dans ce centre, comme les groupes de parole pour les femmes migrantes, encadrés par une psychologue algérienne ; un suivi médical et une assistance psychologique ; des activités ludiques et des jeux pour les enfants… Cet espace d'accueil permet aux femmes migrantes et à leurs enfants de se sentir écoutés, aidés et accompagnés, et surtout de pouvoir sortir de chez eux et du cadre privé qui est souvent vécu comme étouffant et fermé[310]. Concernant les enfants qui restent plus longtemps en Algérie, et que les parents ne souhaitent pas envoyer au Cameroun, c'est généralement parce qu'ils ont pour but de les envoyer en Europe. La poursuite du projet migratoire est très aléatoire, ses échéances peuvent être repoussées, il arrive alors que ces enfants restent plusieurs années en Algérie sans suivre la moindre scolarité. Pour pallier ce manque, certaines mères font l'école à la maison, toutefois leurs conditions et moyens d'apprentissage n'étant pas du tout idéaux, les enfants risquent d'avoir de nombreuses lacunes. D'autres enfants nés au Cameroun ont voyagé vers l'Algérie avec leurs parents, ou les ont rejoint plus tard en voyageant avec un autre membre de la famille, toujours dans le but d'aller ensuite en Europe. Rachel (34 ans) a un fils de 4 ans. Au moment de l'entretien, son fils se trouve en Libye avec la sœur de Rachel et la fille de celle-ci. Ils sont en attente d'un passage en mer pour rejoindre l'Italie[311]. Lorsque je la revois 10 mois plus tard, elle m'apprend que sa sœur

[309] Entretien du 19/10/2016.
[310] Voir à ce sujet le livre de Ngouhada, Irène Josianne, *op. cit.*, p.126-132.
[311] Entretien du 11/10/2016.

est décédée en mer et que seuls les enfants ont survécu. Ils se trouvent dans un camp de migrants en Italie, géré par une association italienne. Elle n'a jamais pu parler directement au téléphone avec eux, mais elle est en contact avec l'association qui l'a sollicitée à de nombreuses reprises pour répondre à des questions et déterminer s'il s'agissait bien de la mère et de la tante des deux enfants. Il est possible qu'elle les rejoigne en Italie par les voies légales, mais les démarches administratives sont très longues et fastidieuses[312]. Les couples formés en migration et les enfants nés de ces unions n'ayant souvent aucun caractère d'officialité, les États, tenus moralement de ne pas séparer les familles, peuvent pourtant procéder à des expulsions qui séparent les différents membres de la famille. Quant aux enfants, les parents les envoient souvent en Europe en premier, ils voyagent le plus souvent avec la mère, et deviennent les acteurs principaux d'une réunification familiale. Les parents font du passage de leurs enfants leur priorité, car beaucoup sont persuadés que l'avenir de leur progéniture se trouve en Europe[313].

Nous avons vu dans ce sous-chapitre que la relation de couple en migration peut s'avérer très déséquilibrée : l'homme exerce des pressions et un fort ascendant sur sa compagne, lui imposant un certain nombre de règles. Ce schéma de mise en couple relève à la fois de la protection et de la prédation des femmes, les hommes exprimant leur virilité dans la domination de leur compagne. De plus, le couple est très précaire : généralement, il s'agit d'un arrangement temporaire permettant à chacun des partenaires d'avoir accès à certains services. Ainsi la femme, qui se met la plupart du temps en couple par nécessité, y trouve un entretien pendant la durée de son transit en Algérie, et un paiement de la suite de son voyage. Dans ce contexte, si les enfants nés au Maghreb sont parfois vus comme des fardeaux supplémentaires, les parents ont aussi à cœur de les envoyer en Europe ou au Cameroun afin qu'ils n'aient pas à subir les mauvaises conditions de vie qui sont les leurs en Algérie.

[312] Conversation informelle du 11/08/2017.
[313] Escoffier, Claire, *Transmigrant-e-s africain-e-s au Maghreb. Une question de vie ou de mort*, L'Harmattan, Paris, 2008, p.65 et 73.

5- Après l'Algérie : la Libye puis l'Italie ou le Maroc puis l'Espagne

Ce sous-chapitre présente les deux principaux itinéraires empruntés par les migrants pour se rendre en Europe à partir de l'Algérie. Nous décrirons les itinéraires géographiques passant par la Libye ou le Maroc : ces routes sont fortement évolutives en fonction des contextes politiques et des législations en vigueur dans les pays « de transit » et de destination. La pression exercée par l'Union européenne sur la Libye et le Maroc, et les aides financières conséquentes qu'elle accorde à ces États afin qu'ils retiennent les migrants sur leur sol, ont des conséquences très concrètes sur les parcours marqués par la violence comme en témoignent Ernestine et Christian, la première étant passée par la Libye et le second par le Maroc.

Des routes migratoires évolutives

Sur la carte ci-dessous représentant une partie de l'Afrique du Nord et une partie de l'Europe du Sud, nous pouvons constater qu'au moment où j'ai réalisé mon enquête (entre 2014 et 2017), l'itinéraire principalement emprunté était celui passant par la Libye pour rejoindre l'Italie. Les migrants transitent par les villes algériennes de Ouargla et Deb Deb, toutes deux situées dans le désert du Sahara, la seconde étant frontalière de la Libye. Ce détour vers le sud-est permet de contourner la Tunisie, pour arriver directement en Libye. Puis ils se dirigent vers la côte libyenne, aux environs des villes de Sabratha et la capitale Tripoli, pour embarquer sur des bateaux pneumatiques et se diriger vers le nord dans l'espoir de rejoindre les côtes italiennes, de l'autre côté de la Méditerranée. Comme nous le verrons par la suite, il serait impossible que ces bateaux pneumatiques arrivent eux-mêmes à destination ; leurs passagers sont parfois secourus par des bateaux de diverses ONG qui patrouillent en mer, et amenés sur les îles de Lampedusa ou de Sicile (Italie) ou sur l'île de Malte.

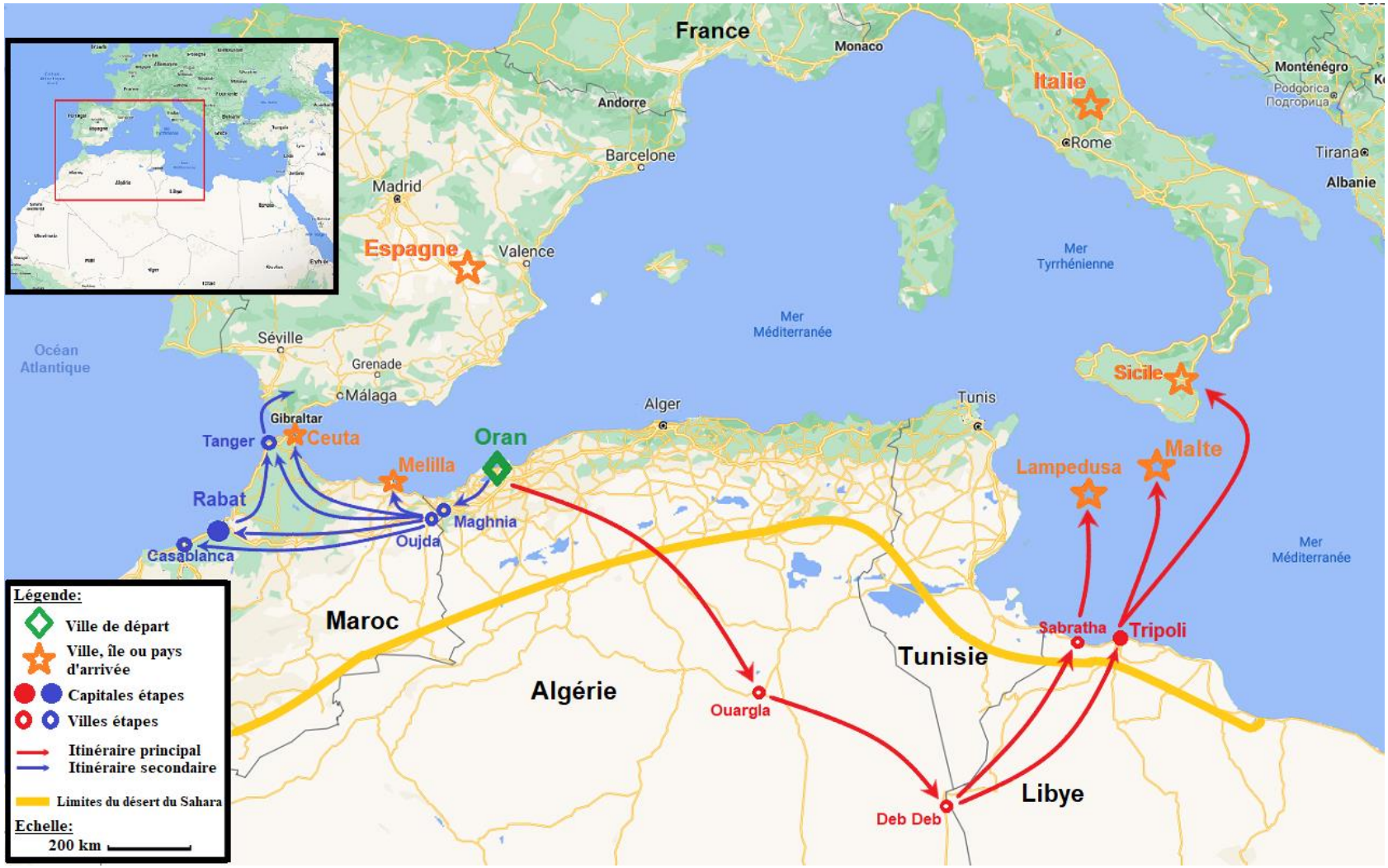

Carte n°4, itinéraires migratoires entre l'Algérie et l'Europe[314]

[314] Carte élaborée à partir du fond de carte de Google Maps. Source : terrains Jeanne Bureau 2014-2015-2016-2017. Merci à Jimmy Stef, doctorant à l'URMIS, pour la réalisation de cette carte à partir d'un croquis que je lui ai fourni.

Un itinéraire secondaire, beaucoup moins emprunté, passe par le Maroc pour rejoindre l'Espagne. Les migrants transitent par la ville algérienne de Maghnia, frontalière du Maroc et où ils vivent dans des *ghettos* dont nous avons expliqué précédemment le fonctionnement, puis par la ville marocaine d'Oujda, juste de l'autre côté de la frontière. Ils se dirigent ensuite soit vers les enclaves espagnoles de Melilla et Ceuta, soit vers la ville de Tanger pour tenter une traversée de la mer Méditerranée (détroit de Gibraltar) sur des bateaux pneumatiques. Ils peuvent également transiter pour un temps dans la capitale politique Rabat, ou la capitale économique Casablanca, puis rejoindre plus tard Tanger ou Ceuta. Lorsqu'ils arrivent à atteindre l'Europe, les migrants camerounais utilisent le mot « *boza* » comme un cri de victoire. J'ignore l'origine de ce terme également utilisé par d'autres migrants subsahariens de diverses nationalités. Les migrants camerounais l'utilisent aussi comme un verbe : « il a *boza* » signifie « il est entré en Europe » ; et comme un nom : « il a payé son *boza* » signifie « il a payé sa traversée vers l'Europe ».

Concernant la fréquentation de ces deux routes migratoires, actuellement en 2020, la tendance s'est nettement inversée. En effet les routes migratoires sont fortement évolutives, s'ouvrent et se ferment plus ou moins en fonction des politiques migratoires mises en place par les États concernés (ceux de destination et ceux dits « de transit ») ; ces modifications législatives dans une perspective répressive entraînent aussitôt, de la part des migrants et des réseaux de passeurs, la production de stratégies adaptatives[315]. À titre d'exemple, la route migratoire maritime vers les îles Canaries espagnoles, situées à moins de 100 kilomètres des côtes sud marocaines, a connu un pic d'arrivées de migrants en 2006-2007. Pour la seule année 2006, 38 000 migrants sont arrivés sur les côtes canariennes à bord de *pateras*[316] et *cayucos*[317] ; certains jours, plus d'un millier de migrants débarquaient sur les côtes de la Grande Canarie, de Fuerteventura ou de Tenerife[318]. Les difficultés croissantes pour éviter les contrôles sur le territoire marocain ont déplacé les départs toujours plus au sud, depuis les côtes mauritaniennes, puis les côtes sénégalaises. Ainsi les migrants sénégalais embarquaient directement en direction des Canaries, augmentant la portion maritime du voyage (jusqu'à une dizaine de jours de navigation) et les

[315] Laacher, Smaïn, et Mokrani, Laurette, « Passeur et passager, deux figures inséparables », *Plein droit*, 2002/4, n°55, p.12.
[316] Petites embarcations à fond plat et sans quille. Le terme est devenu un symbole pour désigner les embarcations utilisées par les migrants.
[317] Grandes pirogues en bois utilisées par les pêcheurs sénégalais pour faire la traversée jusqu'aux îles Canaries, pouvant transporter jusqu'à 100 passagers.
[318] Morales Febles, Javier, « Vagues d'immigrés aux Canaries », *Outre-Terre*, 2006/4, n°17, p.225.

risques de naufrage[319]. Depuis ce pic d'arrivées en 2006-2007, bien que les flux empruntant la route maritime vers les îles Canaries ne se soient pas taris, ils ont très nettement diminué, suite à la mise en place d'opérations de surveillance par Frontex[320]. De même, la voie migratoire de la Méditerranée orientale (de la Turquie vers la Grèce) est très empruntée. Elle était, en 2014, la deuxième voie la plus empruntée pour se rendre en Europe, après la voie migratoire de la Méditerranée centrale (de la Libye vers l'Italie)[321]. Dès 2016, après la signature d'un accord controversé avec la Turquie, destiné à réduire le nombre des arrivants sur les côtes grecques, les flux sur cette voie migratoire ont considérablement diminué[322]. Concernant la route migratoire allant vers l'Italie via la Libye, elle est toujours empruntée, mais a aussi connu une baisse drastique de ses flux à partir de 2018, lorsque l'Italie et l'Union européenne ont mis en place des politiques visant à diminuer les flux sur cet axe, ce que nous détaillerons ci-après ; cela a contribué à ce que l'Espagne redevienne la première « porte d'entrée » des migrations irrégulières en Europe, à partir du Maroc[323]. Comme nous l'avions brièvement mentionné dans l'introduction générale (« Contextualisation de l'immigration subsaharienne en Algérie »), les migrants subsahariens présents en Algérie n'ont guère accès aux réseaux de *harraga* [324] algériens qui partent directement des côtes algériennes (à l'ouest pour rejoindre l'Espagne, ou à l'est pour rejoindre l'Italie), de même qu'ils ne sont pas connectés aux réseaux partant de Tunisie pour l'Italie. Cela explique que les deux seules routes migratoires qu'ils empruntent passent par la Libye et le Maroc. Bien que les risques soient nettement plus élevés en Libye, cette voie était pendant mon enquête la plus empruntée par les migrants notamment en raison de la réussite du passage d'un grand nombre d'entre eux, et à cause du prix des traversées de la mer, moins coûteuses qu'au Maroc. Les enquêtés interrogés à ce sujet indiquent une fourchette de prix situé entre 600 et 1200€ pour entrer en Italie via la Libye (le prix le plus souvent mentionné, particulièrement en 2017, était de 800€, cela s'expliquant par le contexte : la route migratoire était encore « ouverte », les passages vers l'Italie étaient donc nombreux et moins

[319] Charef, Mohammed, et Cebrián, Juan A., « Des *pateras* aux *cayucos* : dangers d'un parcours, stratégies en réseau et nécessité de passeurs », *Migrations Société*, 2009/5, n°125, p.96.
[320] « Frontex, l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, a été créée en 2004 pour aider les États membres de l'Union Européenne et les pays associés à l'espace Schengen à protéger les frontières extérieures de l'espace de libre circulation de l'Union Européenne ». Site de Frontex.
[321] Voir la carte du Monde :
« Migrants en Méditerranée : après ''Mare Nostrum'', qu'est-ce que l'opération ''Triton'' ? », *Le Monde*, 20/04/2015.
[322] Freedman, Jane, « Conflits, ''crise'' et femmes réfugiées en Europe », *Confluences Méditerranée*, 2017/4, n°103, p.31.
« Immigration : comprendre le règlement de Dublin en 3 questions », *Le Monde*, 07/06/2018.
[323] « Plus de 2 260 migrants morts en Méditerranée en 2018 », *Le Monde* avec *AFP*, 03/01/2019.
[324] Migrants marocains, algériens ou tunisiens qui tentent la traversée irrégulière de la mer Méditerranée à bord de petits bateaux.

chers). Ils indiquent une fourchette de prix situé entre 700 et 2500€ pour entrer en Espagne via le Maroc, selon qu'il s'agit de la voie maritime (entre 700 et 1500€ avec un bateau pneumatique) ou de la voie terrestre (entre 2000 et 2500€ par exemple en étant caché dans des voitures pour entrer dans les enclaves de Ceuta et Melilla, par les postes-frontières). Ces sommes sont payées au *connection man* (un migrant de nationalité camerounaise ou d'une autre nationalité) qui s'occupera d'arranger, par son réseau d'interconnaissances, le voyage de ses passagers, en redistribuant une partie de la somme aux différents acteurs – y compris marocains ou libyens – chargés d'emmener les migrants. Quant aux tentatives d'entrées dans les enclaves espagnoles en escaladant les barrières, elles sont les seules à être « gratuites » (sans devoir payer le passage à quiconque) et sont donc en particulier envisagées par les migrants les plus désargentés.

Parmi mes enquêtés, au moment où je les rencontre, certains ont déjà été jusqu'au Maroc – l'un d'eux est même allé jusqu'en Libye, bien qu'il soit extrêmement difficile de faire demi-tour une fois dans ce pays, étant donné les risques – puis ont finalement fait demi-tour vers l'Algérie. Les tentatives de passage avortées peuvent être nombreuses et variées, les renoncements arrivent aussi quelquefois. C'est une fois arrivés « au bord de l'eau » que certains ont réalisé les conditions de traversée de la mer Méditerranée et ont paniqué, ayant peur de mourir noyés, puis ont fait demi-tour vers l'Algérie. En effet, certains ne réalisaient pas les conditions de traversée (sur un bateau pneumatique, sans gilet de sauvetage par exemple) avant d'être mis en situation, et ont changé d'avis au dernier moment, comprenant que les risques étaient plus grands que ce qu'ils avaient imaginé.

Tenter d'aller en Italie via la Libye

La Libye est un pays en guerre, plongé dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011. Depuis près de dix ans, la situation ne cesse d'empirer. La guerre entre le gouvernement d'accord national (GAN) libyen établi à Tripoli et l'Armée nationale libyenne (ANL) qui contrôle une grande partie du pays, s'est poursuivie sur fond d'ingérences étrangères[325], avant que les deux autorités rivales annoncent en août 2020 l'arrêt des combats[326]. Toutefois, d'innombrables milices armées ont profité du chaos pour étendre leur influence et mettre en place des trafics d'êtres humains : elles n'ont aucun intérêt à voir le pays se stabiliser,

[325] « ''Pour de nombreux migrants de Libye, l'avenir reste terrifiant'' », Tribune de Michaël Neuman, *Le Monde*, 05/03/2020.
[326] « Les autorités rivales annoncent l'arrêt des combats et des élections prochaines en Libye », *Le Monde* avec *AFP*, 21/08/2020.

car l'arrivée de migrants constitue pour elles une véritable manne financière. En effet la situation des migrants qui résident en Libye pour y travailler, ou qui y transitent dans l'espoir d'atteindre les côtes européennes, est extrêmement précaire :

« L'OIM [Organisation internationale pour les migrations] recensait 416 556 migrants en Libye à la fin du mois de septembre 2017, mais ce chiffre est certainement en deçà de la réalité[327]. Selon cette organisation, plus de 60 % d'entre eux étaient originaires d'Afrique subsaharienne […]. Le droit libyen érige en infractions pénales l'entrée et le séjour irréguliers dans le pays, ainsi que la sortie illégale du territoire. […] Du fait de la criminalisation de l'entrée et du séjour irréguliers et de la sortie illégale du territoire, ainsi que de l'absence de lois ou d'infrastructures concrètes de protection des demandeurs d'asile et des victimes de la traite, la détention arbitraire pour une durée indéterminée est devenue le principal système de gestion de la migration dans le pays. Ce système, qui se prête parfaitement à la corruption, ouvre la voie à de graves atteintes dans les lieux de détention, où les réfugiés et les migrants sont à la merci des autorités, des milices et des groupes armés, qui travaillent souvent en bonne entente avec les passeurs pour l'appât du gain. L'absence totale de contrôle judiciaire des procédures de détention et l'impunité quasi totale dont jouissent les autorités favorisent l'institutionnalisation de la torture et des autres mauvais traitements dans les centres de détention. Selon les estimations, jusqu'à 20 000 réfugiés et migrants sont actuellement enfermés dans des centres gérés par la DCIM, un service du ministère de l'Intérieur créé en 2012 pour combattre les arrivées de migrants en Libye. Plusieurs milliers d'autres sont gardés prisonniers dans des lieux de captivité gérés par des milices et des bandes criminelles. […] Les garde-côtes sont aussi responsables de violations des droits humains et sont connus pour agir en complicité avec les réseaux de passeurs. Lors d'opérations d'interception, ils ont eu recours à des menaces et à des violences contre les réfugiés et les migrants qui se trouvaient à bord d'embarcations en détresse – ceux-là même qu'ils étaient censés secourir –, parfois pour les dépouiller de leurs rares effets personnels. […] Il est difficile de savoir combien de garde-côtes collaborent avec les passeurs et laissent passer les bateaux dans les eaux territoriales libyennes. On sait en revanche que, en 2016 et 2017, les garde-côtes ont intercepté en mer et ramené sur les côtes libyennes des milliers de personnes, et que

[327] « Les officiels de l'OIM reconnaissent toutefois que le chiffre réel est supérieur, se situant probablement dans la fourchette de 700 000 à 1 million de personnes. Un nouveau courant migratoire s'est manifesté dans le chaos postrévolutionnaire, celui drainant des candidats au départ vers l'Europe. Cette migration de transit existait déjà sous Kadhafi, mais elle mobilisait surtout des Africains de l'Est. Avec la multiplication des réseaux de passeurs après 2011, le flux vers l'Italie s'est amplifié en puisant dans de nouvelles sources, principalement en Afrique centrale et [Afrique de l'Ouest]. L'émergence de ce nouveau courant brouille la frontière entre migration de travail et migration de transit ». « À Tripoli, dans les vestiges d'un ''eldorado'' pétrolier », *Le Monde*, 23/08/2017.

l'augmentation de leurs moyens grâce au soutien des États membres de l'Union européenne s'est traduite par une multiplication de ces opérations de retour forcé. À ce jour, 19 333 personnes ont été interceptées en 2017 par les garde-côtes libyens et reconduites en Libye »[328].

Bien avant que les garde-côtes libyens ne soient chargés par l'Union européenne de reconduire en Libye les migrants interceptés en mer, l'opération « Mare Nostrum » avait été lancée par l'Italie fin 2013 après un naufrage qui avait fait 356 morts au large de l'île italienne de Lampedusa en octobre de la même année, et qui avait suscité une vive émotion en Italie. Elle avait pour but de sauver le plus grand nombre de migrants, et la marine italienne pouvait intervenir jusqu'aux côtes libyennes. Cette opération a été très critiquée par les conservateurs italiens, qui y voyaient un « appel d'air ». Cette opération a pris fin à la mi-octobre 2014. Elle a été suivie de l'opération « Triton » lancée en novembre 2014. Cette opération, coordonnée par Frontex, avait pour objectif, avec des moyens financiers bien moindres, de surveiller les frontières et non de sauver des migrants. De plus, son rayon d'action était limité aux eaux territoriales européennes. Les missions d'assistance étaient toutefois poursuivies conformément au droit maritime international (qui implique de porter assistance aux personnes en danger en mer et de les débarquer dans un lieu sûr), mais dans une moindre ampleur[329]. Pour pallier cette absence de secours effectifs, les bateaux des ONG ont sauvé des milliers de migrants tentant de franchir la Méditerranée. La plus emblématique de ces ONG est SOS Méditerranée, créée au printemps 2015 en Allemagne et en France[330].

Ainsi, depuis juin 2018, succédant aux garde-côtes italiens qui assuraient auparavant ce rôle, les garde-côtes libyens sont chargés par l'Union européenne de coordonner les sauvetages dans une vaste zone de recherche dépassant leurs eaux territoriales. Selon l'ONG SOS Méditerranée, la Libye, en guerre, est incapable de mener à bien cette mission. Pour l'année 2019, l'Organisation internationale des migrations (OIM) a recensé 1 283 décès connus en Méditerranée, la route centrale entre l'Afrique du Nord et l'Italie étant l'axe migratoire le plus mortel au monde. Plus de 19 000 migrants auraient péri en Méditerranée au cours des cinq dernières années[331].

[328] Amnesty International, « Libye. Un obscur réseau de complicités. Violences contre les réfugiés et les migrants qui cherchent à se rendre en Europe », rapport 2017, p.5-6.
[329] « Migrants en Méditerranée : après ''Mare Nostrum''… », *op. cit.*
[330] SOS Méditerranée, « Rapport d'activité 2019 ».
[331] « À bord de l' ''Ocean Viking'', 274 rescapés secourus au large de la Libye », *Le Monde* avec *AFP*, 20/02/2020.

Ce contexte politique changeant a énormément compliqué le travail de sauvetage des bateaux d'ONG patrouillant en mer. Pendant 15 mois de juin 2018 à septembre 2019, alors que le leader d'extrême droite Matteo Salvini était ministre de l'intérieur italien, les ports italiens sont restés fermés aux bateaux des ONG secourant les migrants en Méditerranée. Cela a contraint les bateaux des ONG à négocier le débarquement des migrants secourus au cas par cas, pour déterminer où les bateaux pouvaient accoster et comment les rescapés seraient répartis parmi les pays européens. Certains bateaux qui avaient secouru des migrants ont ainsi dû attendre en mer jusqu'à une vingtaine de jours qu'un pays européen accepte – ou y soit contraint par décision de justice – le débarquement des migrants dans un de ses ports, occasionnant des situations d'incertitude, d'angoisse et de tensions pour les rescapés[332]. L'entrée en fonction d'un nouveau gouvernement italien en septembre 2019, duquel le leader d'extrême droite est absent, a permis la réouverture des ports italiens. À titre de comparaison, alors qu'en 2016, 181 000 migrants avaient rejoint Malte ou l'Italie après avoir traversé la Méditerranée, ils n'étaient plus que 7 900 en 2019 (jusqu'en septembre à la réouverture des ports italiens)[333]. Le rapport d'Amnesty International révèle également les responsabilités de l'Europe, en montrant comment l'Union européenne et ses États membres, en particulier l'Italie, se sont focalisés ces dernières années sur l'objectif qui les intéressait, à savoir réduire le flux de migrants traversant la Méditerranée, sans se soucier des conséquences pour les migrants pris au piège en Libye[334]. En effet, conformément au droit maritime international, les migrants secourus en mer devraient être débarqués dans un lieu sûr ; or, la Libye en guerre ne constitue en aucun cas un lieu sûr[335]. Par ailleurs, les refoulements collectifs sont une violation du droit international. En plus du financement européen des garde-côtes[336], il est avéré que les autorités italiennes, bien qu'elles le démentent, ont conclu des accords monnayés avec des milices armées dont celle opérant à Sabratha, l'une des principales plateformes de départs de migrants, afin qu'elles bloquent les départs des embarcations[337]. En finançant l'interception et le refoulement des migrants en

[332] « Sur l' ''Ocean Viking'', l'attente d'une solution européenne ''semble une éternité'' », *Le Monde*, 21/08/2019.
[333] « Migrants : la réouverture des ports italiens, ''un tournant positif'', se félicite SOS Méditerranée », *Le Monde* avec *AFP*, 17/09/2019.
[334] Amnesty International, *op. cit.*, p.4.
[335] « Les garde-côtes libyens interceptent de plus en plus de migrants en Méditerranée », *Le Monde*, 17/07/2018.
[336] « L'Union européenne finance les institutions sécuritaires libyennes, notamment les garde-côtes, notoirement incompétents. Personne à Bruxelles […] n'est capable de faire un décompte exhaustif des moyens européens déployés en faveur des forces de l'ordre libyennes – des dizaines de millions d'euros ont été dépensés ces derniers mois. Cent quarante garde-côtes ont déjà été formés par la force navale européenne Eunavfor Med. En juillet, la Commission a annoncé que 46 millions d'euros allaient être débloqués pour la ''formation'' et ''l'équipement'' des garde-côtes et gardes-frontières libyens, ainsi que pour établir des ''structures de contrôle'' à Tripoli. Sans compter les fonds versés directement par les Etats membres, à commencer par l'Italie ».
« Comment l'Europe sous-traite sa politique migratoire », *Le Monde*, 28/11/2017.
[337] « Entre la Libye et l'Italie, petits arrangements contre les migrants », *Le Monde*, 14/09/2017.

Libye, les responsables européens et en particulier italiens se rendent complices de ces violences envers les migrants et ne respectent pas leurs propres obligations relatives aux droits humains[338].

Le journaliste Étienne Dubuis, lors d'un séjour en Sicile, a recueilli les témoignages des migrants d'Afrique de l'Ouest qui étaient passés par la Libye après la chute de Mouammar Kadhafi, espérant prendre un bateau pneumatique pour rejoindre l'Italie[339]. Tous les témoignages, sans exception, racontent « l'enfer », « l'horreur » et le chaos régnant en Libye : la vie humaine n'y a aucune valeur, en particulier celle des migrants noirs qui s'y font tuer extrêmement facilement, pour des questions d'argent, ou à cause de leur religion chrétienne notamment (ainsi certains font de l'apprentissage des rudiments de l'islam une question de survie pour ne pas apparaître comme chrétiens). Tous les migrants vivent dans une peur constante car la mort est omniprésente dans ce pays. Dès que les hommes migrants sortent à l'extérieur de leur lieu de vie, ils prennent le risque de se faire braquer – y compris par des petits enfants – et dépouiller de l'argent qu'ils ont sur eux. N'importe quel Libyen de sexe masculin (même un enfant ou un adolescent) croisant un migrant noir dans la rue, peut le maltraiter, l'insulter, le gifler ou le frapper sans qu'il puisse réagir : s'il réplique ne serait-ce que verbalement, il se met en danger de mort. Tous les hommes libyens ou presque possèdent une arme, un pistolet ou une kalachnikov et en font usage très facilement. Il arrive même que des enfants marchent dans la rue avec des armes à feu. Les migrants travaillent parfois à l'extérieur, dans les plantations ou les chantiers de construction. Il est très rare qu'ils soient payés, plus souvent, s'ils réclament un salaire à la fin de leur journée de travail, ils sont violemment battus, parfois même tués. Les femmes migrantes quant à elles ne sortent quasiment jamais de leurs lieux de vie, car si elles sortent dans la rue elles courent un grave danger et sont quasi-systématiquement enlevées, violées et vendues aux miliciens. Les hommes qui se risquent à aller chercher du travail à l'extérieur peuvent se faire tromper par des criminels qui se font passer pour des employeurs qui ont besoin de main-d'œuvre sur un chantier, et qui finalement les emmènent dans des petites localités dans le désert, d'où ils ne pourront s'échapper, afin de les réduire en esclavage[340] jusqu'à ce qu'ils y meurent d'épuisement. Ces bandes criminelles

[338] « ''Pour de nombreux migrants de Libye, l'avenir reste terrifiant'' », *op. cit*.
[339] Dubuis, Étienne, *Les naufragés. L'odyssée des migrants africains*, Karthala, Paris, 2018.
Voir en particulier les chapitres : « Les oasis », « Tripoli » et « La mer ».
[340] Un Rapport de l'OIM (Organisation internationale pour les migrations) d'avril 2017 a ainsi révélé l'existence de marchés aux esclaves en Libye. En novembre 2017, une vidéo diffusée par la chaîne de télévision américaine CNN a montré une vente d'esclaves en Libye. Cette vidéo a donné lieu à beaucoup de réactions indignées des

peuvent aussi, en les enlevant en pleine rue ou en les trompant comme de prétendus employeurs, les emmener dans une des nombreuses prisons tenues par des milices, où ils les vendront. S'ils veulent sortir vivants de ces prisons, les migrants n'ont d'autres choix que d'appeler à l'aide par téléphone leurs familles restées au pays, et de leur demander d'envoyer l'argent de la rançon (les sommes mentionnées allant de 200€ à 2000€). Pendant ces appels téléphoniques, les migrants se font torturer (battre ou électrocuter) par les miliciens afin que leur famille panique en entendant leurs hurlements et envoie l'argent plus rapidement. Dans ces lieux, les femmes, les hommes, les enfants et les bébés sont enfermés tous ensemble dans des cellules surpeuplées. Les femmes, y compris les petites filles, les adolescentes et les femmes enceintes, sont systématiquement violées. Chaque jour, des gardiens viennent dans les cellules pour choisir quelques femmes et les emmener avec eux. La moindre protestation des hommes comme des femmes se solde par la mort. Dans ces lieux de détention sordides, les migrants ne peuvent pas se soigner ni se laver. Il y a un seul repas par jour, parfois deux, une très petite portion de pâtes ou de riz. Dans ces conditions, certains meurent rapidement de maladie ou d'épuisement ; d'autres restent des années en prison, sombrent dans la folie et deviennent squelettiques. Il arrive plus rarement que les miliciens relâchent certains migrants qui n'ont aucun proche qui peut leur envoyer de l'argent, car les migrants sont si nombreux en Libye qu'il en arrive toujours de nouveaux. Les conditions de vie dans les prisons étatiques ne sont guère plus enviables ; il arrive également que les policiers libyens, fortement corrompus, vendent des migrants aux milices[341]. Il peut ainsi arriver que des migrants qui ont été relâchés par les uns ou les autres se fassent à nouveau arrêter par la police et emmener dans les prisons étatiques, ou enlever par les milices et emmener dans des prisons informelles situées dans des entrepôts ou parfois même des maisons. Contrairement aux migrants interrogés par le journaliste Étienne Dubuis, mes enquêtés n'avaient pas pour but premier de travailler en Libye. Après avoir réuni en Algérie l'argent nécessaire, ils avaient pour objectif de traverser au plus vite la Libye afin d'embarquer sur la côte pour rejoindre l'Italie en bateau.

---

dirigeants et des citoyens dans le monde entier – la vague d'émotion s'étant toutefois vite estompée – pourtant la vente de migrants comme esclaves était un phénomène loin d'être nouveau et déjà documenté.
« Esclavage en Libye : ''Les responsables sont les dictateurs africains et les impérialistes occidentaux'' », *Le Monde*, 19/12/2017.
« ''L'esclavagisme en Libye n'est que le prolongement de la négrophobie au Maghreb'' », *Le Monde*, 20/11/2017.

[341] Les rapports associatifs ainsi que certains articles de presse mettent ainsi en évidence la duplicité de l'appareil d'État libyen, le système d'accointance et la perméabilité qui existent entre les milices et les structures étatiques du contrôle migratoire. Voir notamment la série « L'enfer migratoire de la Libye » en trois articles du Monde :
« Migrants sur la route de l'Europe : ''En Libye, nous ne sommes que des esclaves'' », *Le Monde*, 16/08/2017.
« Libye : Sabratha, la capitale des passeurs de migrants », *Le Monde*, 24/08/2017.
« Les ambivalences de Tripoli face à la traite migratoire », *Le Monde*, 25/08/2017.

En effet ceux d'entre les migrants qui ont de l'argent pour payer leur voyage se voient envoyés sur la côte, où on les fera embarquer dans des bateaux, généralement des bateaux pneumatiques en mauvais état, surchargés et avec des quantités insuffisantes de carburant. Le but des trafiquants n'est pas de les faire arriver en Italie : il serait impossible dans de telles conditions et avec ce genre de bateaux pneumatiques de traverser l'immense distance en Méditerranée séparant les côtes libyennes des côtes italiennes (la distance minimale à parcourir, à partir de Tripoli jusqu'à l'île italienne de Lampedusa étant de 295 kilomètres ; la distance de Tripoli à la Sicile étant de 450 kilomètres). Le but des trafiquants est uniquement de faire embarquer les migrants après qu'ils aient payé leur voyage, et de les abandonner à leur sort en mer, où, peut-être, ils seront secourus par des bateaux d'ONG patrouillant dans la zone. Les conditions de traversée en mer sont abominables : angoissés et stressés, les passagers peuvent entrer en conflit ; leur angoisse est souvent décuplée lorsqu'ils se retrouvent en pleine mer et qu'ils constatent que le bateau prend l'eau et qu'ils n'ont rien pour écoper ou que le moteur est tombé en panne ; serrés les uns contre les autres dans un bateau surchargé, certains tombent à l'eau, d'autres, assis près du moteur, sont brûlés par le mélange d'essence et d'eau de mer[342] ; sans eau ni nourriture, sans vêtements appropriés ni gilet de sauvetage, ils peuvent aussi souffrir de la faim, de la soif, d'hypothermie ou mourir noyés en cas de chute du bateau ; d'autres sont tellement angoissés qu'ils souffrent d'hallucinations et se jettent eux-mêmes à l'eau. Lorsqu'un bateau de secours arrive, les sauveteurs mettent d'abord à l'eau une plus petite embarcation pour s'approcher au plus près du bateau afin de les secourir ; mais alors qu'ils leur lancent des gilets de sauvetage, les mouvements de panique et les bousculades peuvent avoir des conséquences dramatiques et donnent parfois lieu à des noyades alors même qu'ils étaient près d'être sauvés. Certaines embarcations qui n'auront pas été détectées par les secours sombreront rapidement en pleine mer sans laisser de survivant ; d'autres, dont les passagers sont désorientés, erreront pendant des jours avant que la mer ne rejette leurs corps sur les côtes tunisiennes ou libyennes. Les témoignages recueillis par Étienne Dubuis rapportent également

[342] Le médecin et directeur de l'hôpital de l'île de Lampedusa Pietro Bartolo a constaté énormément de brûlures de ce type sur les migrants sauvés en mer par les garde-côtes italiens. Pendant l'opération « Mare Nostrum », les trafiquants ont profité du fait que les garde-côtes italiens se rapprochaient des côtes libyennes, pour économiser beaucoup d'argent en faisant embarquer les migrants sur des petits bateaux pneumatiques sans quille, avec une unique chambre à air ; si celle-ci se perce, le bateau coule. Ces petites embarcations entraînent davantage de naufrages et de morts. Les passagers doivent passer la traversée à alimenter le moteur en essence. De l'essence tombe alors au fond du bateau, se mélange à l'eau de mer et imprègne les vêtements. Le contact de ce mélange toxique avec la peau provoque des lésions graves, certains en meurent, d'autres restent marqués à vie. Ce sont surtout les femmes qui sont touchées car, pour les protéger d'une chute du bateau, les hommes s'assoient à cheval sur les flotteurs des côtés extérieurs, tandis que les femmes s'assoient au milieu avec les éventuels enfants dans leurs bras, là où la concentration du mélange est maximale.
Entretien avec Pietro Bartolo, (supplément, 28 minutes), film-documentaire « Fuocoammare. Par-delà Lampedusa », réalisé par Gianfranco Rosi, Italie, 2016.

que les migrants ne sont pas accompagnés dans le bateau par les Libyens, qui forcent alors parfois l'un ou l'autre migrant, choisi au dernier moment sur la plage avant d'embarquer, à manier un GPS, une boussole, le moteur ou un téléphone satellite. Ceux qui refusent cette responsabilité sont alors battus, voire abattus. En effet les migrants responsables du pilotage du bateau sont plus souvent choisis pour leur connaissance de la mer (tels que les pêcheurs sénégalais), mais il arrive parfois qu'ils n'aient aucune connaissance en la matière. De plus les pilotes payent normalement leur traversée moins cher, étant donné qu'ils sont responsables de l'ensemble des passagers et qu'en cas de sauvetage par des bateaux d'ONG, s'ils sont identifiés comme étant les pilotes du bateau, ils risqueront des poursuites judiciaires une fois arrivés en Europe, en tant que « passeurs ». Ils essaient pour cela, à l'arrivée des secours, de se débarrasser du moteur ou de tout autre indice qui pourrait les faire identifier comme tels, mais les passagers peuvent aussi subir des pressions de la part des autorités italiennes pour dénoncer les conducteurs du bateau. Comme l'indique Anaïk Pian, la dichotomie entre « passeurs » et « passagers » est donc parfois à nuancer, car il existe de multiples figures du « passeur », et celles-ci ne sont pas toujours réductibles à celle d'un criminel sans scrupule[343]. Nous voyons donc que, si les flux passant par la route migratoire libyenne ne se sont pas taris, ils ont énormément diminué à la suite des politiques européennes menées en ce sens. Les routes migratoires fonctionnant comme des vases communicants[344] et à la faveur de cette diminution des flux vers l'est, la route vers l'ouest a conséquemment connu un regain de ses flux.

Quelques-uns de mes enquêtés avec lesquels j'ai gardé contact à la suite de mon enquête, m'ont dit être passés par la Libye afin de rejoindre l'Italie. Notamment Ernestine, son compagnon Hervé et leur ami Éric, sont partis d'Oran tous les trois à l'été 2017. Ils ont passé plusieurs semaines en Libye. Ernestine a tenté la traversée de la Méditerranée quatre fois. Une fois, le bateau pneumatique s'est percé alors qu'ils étaient déjà éloignés de la côte. Une autre fois ils se sont perdus en mer et ont fini par accoster dans une autre ville libyenne. Ils ont alors été arrêtés par la police libyenne : « là on croyait qu'on était entre de bonnes mains, mais les policiers nous ont vendus aux rebelles [aux miliciens] ! ». C'est au commissariat qu'elle a perdu la trace d'Hervé. Ernestine me dit avoir vu des « choses horribles » alors qu'elle était en détention : « les Libyens ne sont pas des êtres humains. Ils prennent les Noirs comme des animaux. Ils peuvent même taper une femme enceinte. Une autre femme on l'a tapée jusqu'à

[343] Pian, Anaïk, « Variations autour de la figure du passeur », *Plein droit*, 2010/1, n°84.
[344] Triandafyllidou, Anna, « Le trafic de migrants. Réseaux anciens et nouvelles tendances », *in* Schmoll, Camille, Wihtol de Wenden, Catherine et Thiollet, Hélène (sous la direction de), *Migrations en Méditerranée*, CNRS Éditions, Paris, 2015, p.132.

ce qu'elle est devenue folle. Je ne faisais que pleurer et prier tous les jours. C'était comme un film. Si on devait me raconter ça j'allais penser que c'est une histoire. Mais c'est une réalité ». Ernestine dit avoir eu « de la chance », on l'a fait sortir de prison car un passeur avait besoin d'une personne pour compléter la charge dans le bateau pneumatique. À la quatrième tentative de traversée ils ont passé juste deux heures en mer avant d'être secourus par le bateau d'une ONG, où des membres de la Croix-Rouge les ont soignés. Quand elle est arrivée au sud de l'Italie, elle a intégré un camp de réfugiés mais elle en est rapidement partie, car elle ne voulait pas rester à cet endroit qui lui semblait excentré, à la campagne. Elle est alors allée à Milan, avec Éric qui avait voyagé avec elle. Elle n'a pas de nouvelle d'Hervé depuis, elle sait juste qu'il est toujours en prison aux mains de miliciens qui réclament une rançon de 600€ à sa famille pour le libérer. Elle me dit aussi que sa mère était tellement angoissée pendant que sa fille voyageait, qu'elle s'est rasée la tête. Alors qu'elle est en Italie depuis deux semaines, elle commence tout juste à réussir à dormir, elle essaie d'oublier tout ce qu'elle a vu et vécu en Libye[345]. Trois ans après sa traversée, Ernestine habite toujours à Milan, elle a obtenu une régularisation administrative, a pris des cours de langue italienne et travaille en tant que serveuse dans des bars. Je n'en saurai guère plus sur son itinéraire précis, ses conditions de voyage et de traversée ; la Libye étant une épreuve extrêmement traumatique pour les migrants, il est très difficile de recueillir leur parole sur ce qu'ils y ont enduré.

Tenter d'aller en Espagne via le Maroc

L'Algérie et le Maroc entretiennent des relations diplomatiques compliquées, minées par la question du Sahara occidental[346] et la fermeture en 1994 de leur frontière terrestre, hautement militarisée, à la suite de différends[347]. Bien que la frontière terrestre soit fermée et très surveillée, des migrants subsahariens tentent régulièrement de la franchir pour se rendre au Maroc. Ils passent par Maghnia, côté algérien, et Oujda, côté marocain. À Maghnia, les migrants vivent dans des campements très précaires, soumis à la loi du *ghetto* et régulièrement

[345] Conversation téléphonique du 29/07/2017.
[346] Ancienne colonie espagnole (jusqu'en 1976), le vaste territoire désertique situé au nord de la Mauritanie est en grande partie contrôlé par le Maroc, qui le considère comme sien et propose une « autonomie sous contrôle ». Le Front Polisario, soutenu par l'Algérie, milite pour l'indépendance et réclame un référendum d'autodétermination. « Le roi du Maroc appelle à un dialogue ''direct et franc'' avec l'Algérie », *Le Monde* avec *AFP*, 07/11/2018.
« Le roi du Maroc appelle le nouveau président algérien à renouer le dialogue », *Le Monde* avec *AFP*, 16/12/2019.
[347] L'Algérie a accusé le gouvernement marocain de soutenir un groupe terroriste islamiste agissant dans le pays et le Maroc a avancé des responsabilités des services de sécurité algériens dans l'attentat de 1994 à Marrakech. Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme, « Maghnia. Franchir la frontière infranchissable. Rapport de mission sur la vulnérabilité des migrants et des réfugiés subsahariens à la frontière algéro-marocaine », 2013, p.14.

visés par des rafles des forces de l'ordre algériennes. Ce point de passage est l'un des plus importants carrefours migratoires d'Afrique du Nord. Les expulsions collectives de migrants à cette frontière, effectuées illégalement à la fois par les autorités algériennes et marocaines, sont très fréquentes : les forces de l'ordre des deux pays renvoient les migrants de l'autre côté par la force et dans la violence, tout en les dépouillant de leur argent et de leurs effets personnels. Il arrive ainsi parfois que des groupes de migrants errent plusieurs jours dans cet espace désertique à la frontière algéro-marocaine, les forces de l'ordre les renvoyant systématiquement d'un côté ou de l'autre[348].

Une fois au Maroc, les migrants subsahariens désirant se rendre en Espagne peuvent alors essayer d'entrer par voie terrestre ou par voie maritime. La voie terrestre est privilégiée par les migrants dépourvus de moyens financiers, car il n'est pas nécessaire de payer son passage lorsqu'ils tentent de *frapper la barrière* [349] (pénétrer dans les enclaves espagnoles de Ceuta ou Melilla après avoir escaladé les quatre barrières les entourant). D'autres, parfois, tentent eux-mêmes la traversée du détroit de Gibraltar sans avoir recours à des réseaux de passeurs : pour cela, ils cotisent afin d'acheter un petit canot pneumatique et des rames, et éventuellement des gilets de sauvetage. Ce procédé est extrêmement dangereux : ramer sur les 14 kilomètres (au minimum) séparant les côtes marocaines des côtes espagnoles implique une excellente condition physique ; les courants marins opposés entre la mer Méditerranée et l'océan Atlantique se rencontrent très violemment dans cette zone ; en cas de mauvaise condition météorologique les vagues peuvent atteindre plusieurs mètres et renverser très facilement les canots ; de plus le détroit de Gibraltar compte parmi les voies maritimes les plus fréquentées au monde, et un petit canot de quelques mètres ne fait guère le poids devant des énormes navires marchands. Les tentatives de traversée maritime se soldent chaque année par la noyade de centaines de migrants. Ceux qui en revanche privilégient la voie terrestre se dirigent vers les forêts de Belyounech (près de l'enclave espagnole de Ceuta) ou de Gourougou (près de l'enclave espagnole de Melilla), où ils vivent dans des campements extrêmement précaires aux conditions de vie désastreuses, en attendant d'organiser une *frappe* de la barrière.

---

[348] *Ibid.*, p.24.

[349] Ce vocabulaire guerrier utilisé par les migrants aux abords des enclaves espagnoles mais aussi pour faire référence à d'autres étapes périlleuses du voyage (comme pendant la traversée du désert) procède d'une mise en scène de soi où, notamment face à la répression ultra-violente, l'on se présente comme un « soldat » devant risquer sa vie au « front ». « Guerrier », « soldat », « *choquer la barrière* », « *frapper la barrière* » sont autant de termes et expressions utilisés dans ce contexte. À ce sujet voir :
Tyszler, Elsa, « ''Boza !'' disent aussi les femmes », *Vacarme*, 2018/2, n°83, p.89.

À l'époque où j'ai mené l'essentiel de mon enquête de terrain en 2016 et 2017, la route vers le Maroc, depuis l'Algérie, était très peu empruntée. L'essentiel des flux se dirigeait vers la Libye car, bien que les migrants aient été au courant, grâce aux médias et réseaux sociaux[350], des très grands risques de cette route migratoire, la réussite du passage en Italie d'un certain nombre d'entre eux encourageait les suivants à prendre ce même itinéraire. Certains, beaucoup moins nombreux, faisaient en revanche le choix de passer par le Maroc, dans l'espoir d'atteindre l'Espagne. Une ou plusieurs raisons pouvaient motiver ce choix : le manque de moyens financiers, et la peur des atrocités commises sur les migrants en Libye. En effet la tentative d'entrée par les enclaves terrestres espagnoles de Ceuta et Melilla est « gratuite » dans le sens où les migrants n'ont pas à s'acquitter du paiement de leur voyage auprès de passeurs ; d'autre part le Maroc est un pays qui bénéficie d'une image nettement plus hospitalière que la Libye et l'Algérie, bien que n'étant pas exempt d'atteintes aux droits des migrants et que sa législation sur l'immigration soit également répressive :

« Pressé par l'Union européenne de renforcer le contrôle de ses frontières, le Maroc adopte en 2003 une nouvelle loi sur ''l'entrée et le séjour des étrangers au Maroc et l'émigration et l'immigration irrégulières''. Cette nouvelle législation, très policière, vise à contrecarrer la migration de transit vers les pays européens. Depuis lors, une répression croissante est exercée par les autorités marocaines »[351].

La position des autorités marocaines sur la question de l'immigration est ambivalente[352]. Contrairement à l'Algérie où la législation en la matière est exclusivement répressive, la politique marocaine est plus ouverte. En témoignent les deux campagnes de régularisation de migrants principalement subsahariens, en 2014 et 2016, au cours desquelles 46 000 demandes avaient été acceptées[353]. De plus, le Maroc a réintégré en 2017 l'Union africaine[354] et mène

[350] Sur les réseaux sociaux en particulier les comptes Facebook des migrants camerounais, il est courant de voir des photos de naufrages, de cadavres de personnes noyées, ou plus généralement, de personnes décédées en migration, par exemple à la suite d'agressions. Aussi violente et traumatisante que soit la vision de ces photos, elles sont un moyen, pour les survivants des naufrages ou les amis des personnes décédées, de communiquer ces informations aux proches des défunts, notamment leurs familles restées au Cameroun.

[351] Pian, Anaïk, « Aux portes de Ceuta et Melilla : regard sociologique sur les campements informels de Bel Younes et de Gourougou », *Migrations Société*, 2008/2, n°116, p.13.

[352] Sur ce sujet, voir en particulier :
Ferrié, Jean-Noël, « Contraintes et limites de la politique migratoire marocaine », *Migrations Société*, 2020/1, n°179.

[353] « Sous la pression de l'Union européenne, le Maroc fait la chasse aux migrants », *Le Monde*, 15/10/2018.

[354] Le Maroc avait quitté l'ancienne Organisation de l'unité africaine (OUA, prédécesseur de l'UA) en 1984 pour protester contre l'attribution de sièges au Front Polisario, admis comme représentant de la République arabe sahraouie démocratique (RASD).

depuis plus de 10 ans une véritable offensive diplomatique à l'égard des pays africains, avec une aide au développement, une présence économique, une coopération sécuritaire et religieuse[355]. Dans ces conditions, la répression envers les migrants ne fait pas bon effet auprès des pays africains. Des rafles et des refoulements sont pourtant menées régulièrement, en particulier dans le nord du Maroc, à Tanger et près des enclaves espagnoles (dans les forêts où se trouvent les campements de migrants), lieux qui constituent des points de passages vers l'Espagne. Entre juillet et septembre 2018, près de 8000 migrants ont ainsi été arrêtés dans la seule région de Tanger et déplacés de force dans d'autres villes éloignées des zones frontalières, notamment vers le sud du Maroc jusqu'à la ville de Tiznit, située à environ 900 kilomètres de Tanger. Ces arrestations massives, parfois violentes, ont concerné tous les Noirs sans prise en compte de leur statut administratif. Depuis la diminution des flux migratoires vers la Libye et l'Italie en 2018, les autorités espagnoles se sont alarmées de l'augmentation du nombre de migrants arrivant sur les côtes espagnoles et ont fortement incité les autorités marocaines à procéder à davantage de refoulements[356], moyennant des aides financières : en 2019, l'Union européenne a accordé une enveloppe de 140 millions d'euros pour soutenir les actions du Maroc contre la migration[357]. Concernant les enclaves de Ceuta et Melilla, il est très courant que les autorités espagnoles refoulent les migrants à la frontière marocaine, alors même qu'ils ont pénétré en territoire espagnol. Une loi entrée en vigueur en 2015 en Espagne a donné un cadre légal au « rejet à la frontière » jusqu'alors pratiqué dans un flou juridique. Cela permet aux gardes civils espagnols de refouler les migrants qui ont réussi à passer, par de petites portes dans les grillages. Les policiers marocains, prévenus par leurs homologues espagnols, les attendent de l'autre côté. Ces renvois massifs et ces refoulements automatiques vont pourtant à l'encontre du droit international, d'autant plus que les forces de l'ordre espagnoles comme marocaines violentent systématiquement les migrants[358].

Ceuta et Melilla sont deux petites enclaves espagnoles situées au nord du Maroc, des villes autonomes bordées par l'Océan atlantique et ayant une frontière directe avec le Maroc. Ce sont les seules frontières terrestres de l'Europe avec l'Afrique. Ces enclaves sont de tout petits territoires : Ceuta fait 18 kilomètres carrés et Melilla fait 12 kilomètres carrés. Ces territoires sont revendiqués par le Maroc, qui les considère comme occupés. L'Union européenne dépense

[355] « L'offensive diplomatique du Maroc en Afrique », *Le Monde*, 23/08/2016.
[356] « Sous la pression de l'Union européenne… », *op. cit.*
[357] « Dans le nord du Maroc, l'étau se resserre sur les migrants rêvant d'Europe », *Le Monde* avec *AFP*, 04/02/2020.
[358] « Silence, on refoule les migrants à Melilla », *Le Monde*, 14/10/2016.
« En Espagne, les ONG dénoncent les expulsions automatiques à la frontière marocaine », *Le Monde*, 03/01/2017.

chaque année des millions d'euros pour la maintenance de la surveillance et du contrôle de ces frontières : à titre d'exemple, en 2005, 28,1 millions d'euros ont été dépensés pour les clôtures de Ceuta et de Melilla[359]. Lorsqu'on constate les millions d'euros dépensés pour la militarisation du contrôle de ces deux enclaves espagnoles de quelques kilomètres carrés, on peut légitimement se demander pourquoi l'Espagne n'accède pas à la demande marocaine de les restituer au Maroc. L'intérêt est notamment économique, le commerce transfrontalier, légal ou de contrebande, constituant une importante source de revenus : « chaque jour, plus de trois mille porteurs – en grande majorité des femmes – transportent jusqu'à 60 kilos de marchandises sur leur dos en provenance des zones commerciales de Ceuta, une contrebande tolérée qui rapporte annuellement plus de 400 millions d'euros, selon un rapport de l'université de Grenade, et ferait vivre, côté marocain, plus de 400 000 personnes »[360].

Elsa Tyszler explique le début de la médiatisation des tentatives d'entrée dans les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, la progressive augmentation des moyens de contrôle et de répression afin de décourager les passages à ces deux frontières, et les tactiques des migrants pour pénétrer en Espagne, soit par voie terrestre, soit par voie maritime :

« Les enclaves de Ceuta et Melilla, résidus de l'empire colonial espagnol au Maroc, matérialisent les seules frontières terrestres entre l'Afrique et l'Europe. C'est au début des années 1990 que sont enregistrées les premières tentatives d'entrée dans les enclaves pour se rendre en Europe. Cela correspond à la période de mise en place de la politique de généralisation des visas et donc de difficultés croissantes pour se rendre légalement sur le territoire européen. Pour tenter d'endiguer ces mouvements, l'État espagnol a progressivement élevé des barrières de plus en plus hautes et augmenté les moyens militaires humains et matériels de contrôle de cette frontière. Parallèlement, le Maroc, devenu l'un des gendarmes des frontières de [l'Union européenne], collabore activement à la lutte contre l'immigration dite clandestine en mobilisant de nombreux militaires et en construisant lui-même des barrières pour protéger les barrières espagnoles entourant les enclaves. C'est en 2005 qu'est médiatisée pour la première fois une tentative de passage des barrières. Au moins onze personnes sont tuées par balles, et des centaines d'autres blessées. Treize années plus tard, la frontière continue d'être le théâtre de violations permanentes des droits fondamentaux des [migrants]. […] À la frontière maroco-espagnole, les membres des forces de l'ordre semblent bénéficier, des deux côtés, d'une

[359] Charef, Mohammed, et Cebrián, Juan A., « Des *pateras* aux *cayucos* … », *op. cit.*, p.109.
[360] « L'Espagne face à un afflux massif de migrants », *Le Monde*, 11/08/2017.

impunité totale dans la mise en œuvre pratique des politiques de lutte contre l'immigration […] irrégulière […]. Trois tactiques principales sont utilisées par les personnes originaires d'Afrique centrale et de l'Ouest présentes sur le sol nord marocain. Au niveau terrestre : la technique la plus utilisée est la tentative de franchissement des barrières de Ceuta et Melilla. « […] boza » par les barrières relève d'un exploit physique : il faut courir plusieurs heures depuis la forêt où l'on se trouve, franchir la barrière marocaine couverte de barbelé tranchant, un fossé, puis les trois barrières espagnoles dont les plus hautes font sept mètres, puis courir à nouveau vers le CETI, centre pour immigrant·es situé dans l'enclave, et tout cela sans avoir été repéré par les autorités marocaines et espagnoles, malgré des moyens sophistiqués de surveillance (hélicoptère, radars, caméras infra-rouge, etc.). En cas de capture par les militaires avant, sur ou après la barrière, la violence physique et le refoulement vers le sud du Maroc sont la règle. Une autre technique de passage terrestre est l'entrée par un poste frontière des enclaves, caché·e dans un véhicule. Au niveau maritime : c'est la tentative de traversée en embarcation plus ou moins précaire, soit vers l'une des enclaves, soit directement vers la péninsule espagnole »[361].

Ces enclaves sont ainsi devenues des lieux iconiques d'une Europe qui se fortifie. Les discours des politiciens et des médias criminalisant les migrants contribuent à normaliser leur mort au cours de leur voyage et particulièrement aux frontières. Autour de ces enclaves, la mort est un spectre partout présent pour les migrants, cette omniprésence spectrale constituant elle aussi une forme de violence. Lorsqu'il arrive que des membres des forces de l'ordre marocaines et espagnoles tuent les migrants, leurs cadavres ne sont pas non plus respectés : des informations partagées par les migrants et les ONG indiqueraient que des migrants meurent et disparaissent lors de tentatives de franchissement de barrières ; il est ainsi probable qu'il existe des fosses communes, sans que cela ait pu être prouvé. Cette absence d'identification des cadavres[362], l'absence de sépulture digne et leur disparition (contribuant à un deuil impossible pour les proches) constituent une « nécro-violence » très présente aux frontières, particulièrement près de ces enclaves. D'après les migrants interrogés par Carolina Kobelinsky près de l'enclave de

[361] Tyszler, Elsa, « ''Boza !''… », *op. cit.*, p.83-84-85.
[362] Ni les États européens ni les États maghrébins ne procèdent à l'identification des cadavres de migrants. La seule exception notable est la tentative d'identifier les cadavres des migrants victimes du naufrage du 18 avril 2015 au large des côtes libyennes. Près de 800 personnes sont décédées, ce qui en a fait la tragédie la plus mortelle en Méditerranée depuis la seconde guerre mondiale. Beaucoup de victimes de ce naufrage venaient des pays d'Afrique de l'Est (Érythrée, Somalie, Éthiopie). Le gouvernement italien, alors dirigé par Matteo Renzi, a pris la décision de renflouer l'épave pour tenter d'identifier les victimes, ce qui a été fait en juin 2016, plus d'un an après le naufrage. À partir des témoignages des survivants, des papiers retrouvés sur les dépouilles et des tests ADN menés sur les cadavres et leurs proches supposés notamment au Mali et en Mauritanie, les enquêteurs espéraient pouvoir identifier les corps. Pourtant à ce jour, seuls deux corps ont été formellement identifiés.
Film-documentaire « N°387 disparu en Méditerranée », réalisé par Madeleine Leroyer, France, 2019.

Melilla, si la plupart envisageait leur propre mort comme étant acceptable, aucun ne supportait l'idée de disparaître à jamais : « le sort de leur dépouille leur paraissait moins important que l'annonce du décès à la famille. Beaucoup acceptaient l'idée que leur corps ne soit jamais enterré, aucun ne supportait la perspective de laisser leurs proches dans l'ignorance de leur mort. Informer la famille c'est exister comme mort. Être seulement disparu c'est risquer de rester perpétuellement dans une place indéterminée au sein de la société »[363].

Contrairement à l'Algérie, le Maroc offre aux migrants très peu d'opportunités de travail journalier sur les chantiers de construction. Les Camerounais nouvellement arrivés au Maroc se retrouvent donc dans la quasi-impossibilité de gagner de l'argent en tant que journaliers, et il arrive fréquemment qu'on les voie, ainsi que d'autres migrants de diverses nationalités, dormir dans la rue et mendier aux feux de circulation des grandes villes marocaines – activité qu'ils n'auraient absolument jamais envisagée en Algérie, car ils la percevaient comme très déshonorante. En revanche, ceux qui sont installés depuis plus longue date au Maroc trouvent à s'employer relativement facilement dans les centres d'appels, notamment d'entreprises françaises délocalisées au Maroc et recherchant des francophones pour leur service client ou le démarchage téléphonique. Les Camerounais ayant pour la plupart une excellente maîtrise du français, ils sont nombreux à travailler dans ces centres d'appels. Parmi mes enquêtés, quelques-uns sont maintenant au Maroc. Mathurin et Daniel ont toujours pour projet de *frapper la barrière* de Ceuta ou Melilla, ou de *prendre la mer*, selon les opportunités du moment. Dans tous les cas, bien qu'ils soient maintenant au Maroc depuis plusieurs années, ils n'ont pas renoncé à partir en Europe. Quant à Christian, il est parti d'Oran et arrivé au Maroc le même mois de janvier 2017. Il a choisi de prendre cette route migratoire qui lui semblait moins dangereuse que la route libyenne, et avait pour but d'aller en Espagne assez rapidement, sans s'attarder au Maroc. Le passage de la frontière algéro-marocaine a été laborieux. Il a d'abord passé une semaine dans un campement à Maghnia et a fait deux tentatives pour franchir la frontière. La première fois, son groupe s'est égaré, ils ont marché toute la nuit sans savoir exactement où ils se dirigeaient. La deuxième fois, Christian et quelques compagnons de voyage ont réussi à pénétrer dans la ville d'Oujda, côté marocain, puis ont pris une voiture pour Tanger, où ils sont arrivés le même soir et où ils connaissaient un autre Camerounais. Leur connaissance leur a conseillé de se rendre immédiatement dans la forêt de Belyounech (située

[363] Kobelinsky, Carolina, « Exister au risque de disparaître. Récits sur la mort pendant la traversée vers l'Europe », *Revue européenne des migrations internationales*, « Dire la violence des frontières. Mises en mots de la migration vers l'Europe », vol.33, n°2 et 3, p.122.

à moins de 40 kilomètres de Tanger à vol d'oiseau) près de l'enclave de Ceuta. Christian a passé près de trois semaines en forêt. Voyant que les conditions de vie dans le campement en forêt étaient extrêmement difficiles et que ses chances de pénétrer dans l'enclave étaient très minces, il est finalement rentré à Tanger, où il a dormi dans un *ghetto*. Dès le lendemain, il est parti à Casablanca, où pendant une semaine il a dormi à la gare routière. Avec d'autres Camerounais, ils se munissaient chaque matin de balais, et partaient balayer devant les maisons pour demander un peu d'argent aux habitants. Il mendiait aussi aux feux de circulation. Des membres de l'église protestante sont venus les voir et leur ont donné leurs contacts téléphoniques, puis ils ont trouvé un endroit où dormir pour Christian, où il a pu rester pendant 6 mois. Deux de ses amis camerounais, qu'il avait rencontré à Tamanrasset et qui se trouvaient également à Casablanca, lui ont proposé de faire partie d'un *convoi* pour traverser le détroit de Gibraltar. Cependant, ils sont partis en avance à Tanger, sans le prévenir. Cela a vexé Christian qui n'a pas souhaité les rejoindre à Tanger. Ses deux amis ont cependant échoué dans leur tentative de traversée, et sont rentrés à Casablanca. Christian quant à lui, n'a jamais fait de tentatives d'entrée en Espagne, ni par voie terrestre ni par voie maritime. Il s'est alors davantage investi dans les activités de l'église protestante, il aidait notamment les responsables à distribuer des colis alimentaires aux migrants vivant dans la rue. En contrepartie de ses services rendus, il était logé gratuitement par l'église. Parallèlement, il a fait une formation en pâtisserie pendant plusieurs mois, prise en charge par l'association Caritas. Il a ensuite été vivre chez un ami, qui lui a conseillé de travailler dans un centre d'appels. Alors qu'il avait enfin un salaire régulier bien que très modeste, il a économisé pendant plusieurs mois avec ses deux amis précédemment cités et qui travaillent dans le même centre d'appels, avec qui il a pu louer un appartement qu'ils partagent en colocation jusqu'à présent. Ils ont loué leur appartement avec un contrat de bail et ils payent 3000 dirhams[364] de loyer mensuel (sans compter les factures d'eau et d'électricité). Toutefois, avec leurs salaires modestes et aléatoires (entre 1400 et 1900 dirhams mensuels, la paye fluctuant en fonction des rendez-vous qu'ils arrivent à obtenir avec la clientèle au téléphone), ils arrivent tout juste à payer le loyer et la nourriture. Son objectif à présent est d'obtenir une régularisation administrative au Maroc, ce qui lui permettrait d'avoir davantage de droits : étant embauché sans papiers ni contrat de travail, sa situation lui paraît insécurisante. Pour le moment, il n'a plus l'intention de se rendre en Europe.

[364] 275€ (septembre 2020).

Dans un contexte d'externalisation des frontières de l'Europe et du fait de leur situation géographique, les pays d'Afrique du Nord et en particulier la Libye et le Maroc, sont pressés par l'Union européenne de contrôler et juguler les flux migratoires à destination de l'Europe. L'Union européenne et en particulier les principaux États de l'Europe du Sud concernés par l'arrivée des migrants (ici l'Italie et l'Espagne) leur offrent alors une contribution logistique et financière. En délocalisant la gestion de ses frontières toujours plus au sud, l'Europe se rend complice des atrocités commises sur les migrants dans ces États – meurtres, expulsions, enlèvements, détentions à durée indéterminée, viols, tortures – faisant également de la Méditerranée la voie migratoire la plus mortelle au monde. Cette répression inhumaine augmente les risques et les tarifs des traversées pour les migrants, mais n'empêchera jamais totalement les arrivées en Europe. Des millions sont dépensés par l'Union européenne pour sécuriser ses frontières ; d'autres millions sont amassés par les réseaux de trafiquants et les milices armées. Nous pensons, à l'instar de Smaïn Laacher, que « la liberté de circulation des personnes serait un mécanisme fatal pour ces entreprises mafieuses »[365].

[365] Laacher, Smaïn, et Mokrani, Laurette, « Passeur et passager… », *op. cit.*, p.12.

Conclusion du chapitre 1

Nous avons vu dans ce chapitre les principales causes de l'émigration irrégulière des Camerounais dans un contexte politique de fermeture des frontières, notamment une économie exsangue et une corruption généralisée, un chômage massif, un difficile accès à l'éducation et aux soins, et une vision fantasmée de l'Occident. Celle-ci est véhiculée par les médias, les réseaux sociaux et les émigrés de retour au Cameroun, certains propageant des mensonges sur les réalités de la migration afin d'en tirer des bénéfices. *L'aventure,* si elle peut avoir des caractéristiques positives, implique aussi une forte incertitude et des épreuves innombrables. Durant leur voyage jusqu'en Algérie, les migrants sont extrêmement vulnérables et exposés, particulièrement dans le désert, aux violences des différents acteurs de la mobilité et à la menace omniprésente de la mort. À Tamanrasset, première grande ville du sud algérien, les migrants camerounais se regroupent dans les *ghettos,* qui sont des lieux d'auto-organisation communautaire complexes, où il existe de l'entraide mais aussi de l'exploitation. Du fait notamment des nombreuses agressions qu'ils ont eu à subir dans le désert, les primo-migrants arrivant à Tamanrasset sont la plupart du temps à court d'argent, ce qui oblige les femmes à avoir des relations sexuelles transactionnelles avec les *chefs de ghettos* ou le *chairman,* dans l'espoir qu'ils prennent en charge leur voyage vers Oran. Dès la ville de Tamanrasset, l'on observe ainsi la mise en place de l'organisation communautaire camerounaise en Algérie. La relation de couple en migration s'avère très déséquilibrée : l'homme exerce des pressions sur sa compagne et lui impose un certain nombre de règles. Ce schéma de mise en couple relève à la fois de la protection et de la prédation des femmes. Celles-ci se mettent la plupart du temps en couple par nécessité, y trouvent un entretien pendant la durée de leur transit en Algérie, et un paiement de leur voyage vers l'Europe. Les enfants nés dans ce contexte migratoire peuvent apparaître comme un fardeau, mais ils peuvent aussi devenir les acteurs principaux d'une réunification familiale, étant envoyés en Europe en premier. Enfin, nous avons montré que dans un contexte d'externalisation des frontières de l'Europe, les pays d'Afrique du Nord et en particulier la Libye et le Maroc, sont pressés par l'Union européenne de contrôler les flux migratoires. Pour ce faire, l'Union européenne contribue logistiquement et financièrement à ces contrôles, se rendant complice des atteintes aux droits humains perpétrés dans ces pays.

Chapitre 2 :

Les insertions des migrants camerounais dans la ville d'Oran

Introduction du chapitre 2

Dans ce chapitre, il sera question des insertions des migrants camerounais dans la ville d'Oran. Nous commencerons par décrire leurs habitats et quartiers et leurs relations avec le voisinage et les bailleurs, qui peuvent être cordiales ou au contraire hostiles. Concernant les *maquis*, il est indispensable que les gérants aient des relations plutôt apaisées avec eux. Les locations de biens immobiliers aux migrants donnent souvent lieu à des abus, caractérisés notamment par des loyers très excessifs, et des renvois brutaux. Ensuite, nous verrons quelles sont les pratiques économiques des hommes, en nous penchant particulièrement sur les figures du *chogoyeur* (travailleur journalier) et du *feyman* (escroc), en détaillant comment ceux-ci gagnent de l'argent et quels sont les regards qu'ils portent les uns sur les autres. Ils se distinguent en effet souvent par leur mode de vie en Algérie et leur projet migratoire. Puis nous expliquerons de quelle façon les Camerounais s'organisent en communauté autonome, avec ses règles, ses lois et ses sanctions, quelles sont leurs relations avec les migrants subsahariens d'autres nationalités et les représentations qu'ils ont d'eux. Pour accéder à une légalité, même factice, les *anciens* utilisent divers procédés ingénieux ; afin de contourner l'économie algérienne verrouillée, ils effectuent des transferts d'argent informels ; pour bénéficier d'une assistance, ils font appel aux *réunions*, des associations de solidarité au sein de la communauté camerounaise. Le référent de la communauté et le tribunal informel permettent de gérer les conflits entre eux afin d'éviter d'avoir recours aux services de police. Ensuite, nous montrerons comment leur foi chrétienne est pratiquée et vécue dans le contexte religieux algérien, où l'islam est la religion d'État et où la pratique du christianisme s'inscrit dans un cadre très répressif. Les appartenances religieuses qu'ils mettent en avant dans une situation pluriethnique sont multiples ; la référence à Dieu et au destin ponctue tous les moments importants de leur vie alors que, dans le contexte migratoire, leur vie est régulièrement menacée. Puis nous rendrons compte de la pluralité des relations entre Camerounais et Algériens, en indiquant comment ils se désignent les uns les autres, et quels sont les stéréotypes et les préjugés négatifs dont les migrants noirs sont l'objet, cela donnant lieu à des fréquents actes de discrimination, de racisme et de violence. Enfin, nous présenterons les *maquis*, aussi appelés *nganda*, bars-restaurants informels, lieux de loisirs et de sociabilité. Les principales figures de ces lieux et leurs formes variées seront détaillées afin de saisir en quoi ils font centralité dans la vie des migrants camerounais.

1- L'habitat des migrants : le délabrement et la dangerosité des cités et quartiers, les relations parfois tendues avec le voisinage et les bailleurs

Dans ce sous-chapitre, les insertions des migrants camerounais dans la ville d'Oran seront présentées, en observant la façon dont ils prennent place dans la géographie oranaise. À partir de la description détaillée de plusieurs habitats et quartiers, nous verrons s'ils investissent un quartier ou un habitat particulier, ou si, au contraire, ceux-ci sont variés ; nous verrons également quelles sont leurs spécificités et quels sont les usages en Algérie en matière de location. Les points de vue des migrants *anciens*, assez rares, sur l'accès à l'habitat seront abordés. Nous mettrons en avant quelques témoignages de migrants concernant leurs relations avec leur bailleur et leurs voisins : particulièrement pour les tenanciers de *maquis*, il est indispensable d'avoir des relations plutôt apaisées avec eux. Nous verrons que la location de biens immobiliers aux migrants donne lieu à de nombreux abus. Concernant le voisinage, si des relations indifférentes, ou cordiales voire amicales sont possibles, de nombreux témoignages de migrants vont dans le sens d'une hostilité manifeste de la part de leurs voisins algériens qui, dans les cas les plus extrêmes, peuvent amener aux agressions.

L'occupation d'espaces écarts et de lieux intervalles

Les logements des migrants camerounais sont indistinctement répartis dans de nombreux quartiers de la ville d'Oran : dans le centre-ville aux alentours de la rue Mostaganem, la place de la Bastille, la place Hoche, la place d'armes, la place des Victoires, au quartier Saint Pierre, au quartier et à la cité Saint Charles, à la cité Lescure, à la cité Perret, vers la place Tahtaha au quartier M'dina Jdida. Ces toponymes sont utilisés aussi bien par les Algériens que par les migrants, sachant que depuis l'indépendance, la plupart des places, rues et quartiers ont été renommés ; cependant l'usage courant veut que la plupart de ces lieux soient encore dénommés par leurs anciens noms[366]. Des Camerounais résident également dans quelques

[366] « Durant l'occupation française de l'Algérie, l'administration coloniale a décidé de donner une image européenne à la ville d'Oran en donnant aux rues et aux quartiers des noms à consonance française. […] Après l'indépendance, les autorités algériennes décident à leur tour de redonner à la ville sa toponymie algérienne ; ils ont alors renommé les rues et les quartiers et créé des secteurs urbains sous des noms de martyrs, de personnalités politiques, d'écrivains, de figures de la résistance face à l'occupation française, etc. […] Sur 200 personnes interviewées, 180 ont répondu qu'elles préfèrent utiliser le toponyme français pour la plupart des quartiers sauf pour les quartiers dont le nom algérien a bien été choisi, l'exemple de Larbi Ben M'hidi et Khemisti (deux figures

quartiers plus excentrés comme les quartiers Kimine, ou dans la banlieue sud-ouest d'Oran aux quartiers Les Amandiers, Coca et Aïn Beïdha. Les migrants étaient présents en nombre dans ces trois derniers lieux au moment où j'ai effectué la majeure partie de mon enquête en 2016 et 2017. Les migrants subsahariens occupent à Oran des « espaces écarts » et des « lieux intervalles » tels que définis par Nicolas Puig et Kamel Doraï :

« [Les espaces écarts comprennent] les quartiers périphériques ou enclavés [qui] abritent des populations paupérisées et relativement stigmatisées pour des raisons communautaires, économiques et sociales. Ils accueillent des migrants qui y trouvent de fragiles abris résidentiels. Ces quartiers sont réputés peu sécurisés, ils sont perçus comme des lieux de trafics, de criminalité, d'extrémisme religieux et de terrorisme, autant de stéréotypes qui brouillent la vision de ces marges comme des espaces à part entière de la ville et celle de leurs habitants comme des citadins légitimes à prendre place dans le concert des appartenances urbaines »[367].

---

de la révolution algérienne), ou ceux dont le toponyme français a gardé le même nom après l'indépendance comme la rue de Mostaganem, Sidi El-Houari, El Hamri et dont la résonnance est oranaise. Pour le reste des quartiers, toutes les personnes interviewées pensent que le mauvais choix des toponymes et le manque d'information a fait que beaucoup d'Oranais ne connaissent parfois même pas les noms algériens de ces quartiers, raison pour laquelle ils préfèrent toujours, en héritant de leurs parents et grands-parents, nommer les quartiers et les rues comme avant ». Boumedini, Belkacem et Dadoua Hadria, Nebia, « Les noms des quartiers dans la ville d'Oran. Entre changement officiel et nostalgie populaire », *Droit et cultures*, n°64, 2012-2, p.149 et 160.
Fadila Kettaf va également dans ce sens en indiquant : « l'attribution toponymique en Algérie s'est faite dans la précipitation, en ne suivant aucune règle, si ce n'est celle de la débaptisation de noms coloniaux et celle de glorification des martyrs de la révolution. B. Atoui relève la pauvreté en nombre et en qualité des noms. Il précise ainsi que le nombre d'odonymes n'a guère changé depuis le temps de la France et que du point de vue de la qualité, ces dénominations illustrent un manque d'effort d'imagination car elles n'ont puisé que dans l'histoire récente de l'Algérie. Le passé ancien est totalement absent et l'ouverture sur le monde est très peu marquée dans le paysage toponymique local, remarquera-t-il. Il ajoute aussi que l'attribution de noms de personnalités historiques à des lieux est souvent en disproportion avec leur stature réelle (Atoui 2004, p.40-44). À Oran, malgré l'attribution officielle de nouveaux noms aux places, c'est toujours les dénominations anciennes qui persistent dans le langage courant des Oranais. Les enquêtes que nous avons menées aussi bien par les entretiens que par les questionnaires, indiquent clairement que les habitants et les usagers ordinaires de la ville méconnaissent les nouveaux noms des places ; l'absence de plaque ou moyen d'identification sur les lieux peut en partie expliquer cette situation. La place du 1er novembre 1954 est toujours appelée place d'Armes, celle de l'Indépendance garde son ancien nom arabe de Tahtaha. Les places de la Bastille, des Victoires et Hoche, maintiennent leurs noms, sauf pour la première qui est parfois désignée aussi par place de « la grande poste », en rapport au bâtiment public de la Poste qui lui fait face. Cette désignation à un édifice public est, en effet, assez répandue. L'exemple le plus frappant est celui de la place Kahina. Ni ce nouveau nom, ni son ancien nom de Jeanne d'Arc ne sont connus et utilisés par les Oranais. Cette place est appelée place de la cathédrale en raison de la présence de l'imposante cathédrale du Sacré Cœur ». Kettaf, Fadila, *La fabrique des espaces publics : conceptions, formes et usages des places d'Oran (Algérie)*, Thèse pour le doctorat en géographie, sous la direction de Raffaele Cattedra, Université Paul-Valéry - Montpellier III, 2013, p.187-188.

[367] Puig, Nicolas, et Doraï, Kamel, « Insertions urbaines et espaces relationnels des migrants et réfugiés au Proche-Orient », *in* Puig, Nicolas et Doraï, Kamel (sous la direction de), *L'urbanité des marges : migrants et réfugiés dans les villes du Proche-Orient*, Paris, Téraèdre, 2012, p.14-15.

Les quartiers de la banlieue d'Oran tels que Coca, Les Amandiers et Aïn Beïdha[368], tous situés au sud-ouest d'Oran, entrent dans cette définition : les migrants y vivent en nombre au milieu de la population locale, dans des conditions désastreuses. La précarité matérielle et financière dans ces quartiers n'est donc pas propre aux Subsahariens ; la population algérienne y habitant subit les mêmes rudes conditions de vie[369]. Ces quartiers sont pour les deux premiers construits illégalement sur une colline, les rues sont en terre battue, les maisonnettes sont rudimentaires, faites de briques ou parpaings apparents et d'un toit en tôle, les détritus s'amoncellent partout, le réseau électrique est défaillant, l'eau courante se limite parfois à un simple robinet pour plusieurs lieux de vie regroupés au sein d'une même habitation, il n'y a pas d'isolation et certaines parties de l'habitat sont à ciel ouvert (couloir, cuisine sommaire en semi-extérieur ou petite cour), ce qui augmente la pénibilité de cet habitat en automne ou en hiver. Dans le quartier d'Aïn Beïdha, les migrants habitent dans des maisonnettes ou des garages aménagés, ces derniers étant normalement impropres à l'habitat. Ces trois quartiers sont réputés très dangereux et considérés comme des zones de non-droit, où les migrants se font régulièrement agresser par la population locale et où leur présence est extrêmement précaire malgré leur nombre important. La politique de l'État algérien, répressive envers les migrants, contribue à ancrer une méfiance envers les Subsahariens qui doivent, pour leur sécurité, limiter leurs déplacements dans l'espace public et particulièrement dans ces quartiers :

« Lorsque l'État affirme sa volonté de maintenir le contrôle du territoire sur lequel s'exprime sa souveraineté, les ''indésirables'' accusés d'occupation illégale de l'espace public sont obligés de construire des modes de circulation, dans leur propre quartier, qui leur permettent de n'être pas trop visibles. Leur discrétion conditionne la tolérance de leur présence. Ainsi, ils ne se promènent jamais en groupe, ne se réunissent pas dans les cafés et rasent les murs pour rentrer chez eux. Les Subsahariens sont devenus objets de méfiance, de rejet, de préjugés en tout genre, et subissent un racisme violent »[370].

---

[368] Coca est aussi appelé par les Camerounais « 17 » et Aïn Beïdha est aussi appelé « 28 », en référence aux numéros des deux bus qui mènent à ces quartiers.

[369] Cela est perceptible dans d'autres lieux, ainsi au Maroc à Rabat, le quartier « Takaddoum est constamment présenté à l'étranger comme ''dangereux'' ou comme une ''zone de non-droit'', à craindre ou à fuir. […] Là, cohabitent et coexistent des autochtones [et] différentes communautés subsahariennes […]. Dans ce ''laboratoire social'' cohabitent aussi différentes catégories sociales […] étageant donc des situations qui vont d'un confort relatif à la plus grande vulnérabilité, qui est loin d'être l'apanage des seuls Subsahariens ». Peraldi, Michel et Edogué Ntang, Jean-Louis, « Un ancrage discret. L'établissement des migrations subsahariennes dans la capitale marocaine », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*, Karthala - CJB - CISS, Paris - Rabat - Palerme, 2011, p.40.

[370] *Ibid*., p.49.

Toutefois, la présence des migrants dans ces quartiers, particulièrement à Coca, peut aussi contribuer à la prospérité des petits commerçants. Plusieurs témoignages de mes interlocuteurs vont en ce sens : à Coca, les petites boutiques de quartiers, les épiceries, profitent d'une importante clientèle migrante[371]. Les migrants sont également présents dans des lieux intervalles :

« [Les lieux intervalles] font coupures dans la continuité urbaine : logements de migrants disséminés dans la ville […], immeubles en construction squattés par les ouvriers […], bords des routes et des places où les travailleurs sont en attente d'un emploi à la journée. Ils sont dotés d'une dimension temporelle spécifique en ce qu'ils convertissent l'exil en attente. Cette attente correspond à des pauses dans les projets et les trajets et prend de multiples visages »[372].

À Oran les migrants subsahariens se retrouvent dans ces lieux intervalles : ils sont présents tôt le matin et jusqu'en milieu de journée aux *placettes*, des ronds-points situés en proche périphérie de la ville, attendant qu'un éventuel employeur algérien vienne les embaucher, à la tâche, à la journée, à la semaine ou au mois, parfois davantage. Ces emplois peuvent être un déménagement ponctuel, une activité de nettoyage ou de gros œuvre sur les chantiers, notamment les tâches les plus ardues comme le transport de sacs de ciment ou le déblayage. Certains dorment parfois sur place, dans les immeubles en construction où ils travaillent pendant la journée. Mes enquêtés camerounais, en revanche, habitent tous dans un appartement qu'ils partagent entre compatriotes, et beaucoup plus rarement avec quelques migrants d'autres nationalités (Nigérians, Maliens, Burkinabés ou Guinéens notamment). Ces appartements sont disséminés dans la ville, dans des immeubles du centre-ville occupés également par des Algériens. Les cités Perret, Lescure et Saint Charles, de grandes barres d'immeubles situées dans l'hypercentre d'Oran, dans un état de délabrement et de saleté inqualifiables et où j'ai mené une partie de mon enquête, logent de nombreux migrants. Les appartements qu'ils occupent sont à quelques exceptions près dans un état assez vétuste, voire complètement dégradés pour certains. Dans le centre-ville, cela n'est guère spécifique à l'habitat migrant, car une grande partie des immeubles anciens dans les grandes villes algériennes souffrent d'un manque d'entretien et de rénovation et sont en état de délabrement avancé. Certains de ces

[371] « Au fil du temps, l'émergence d'une multiplicité de commerces peut être lue comme un signe de prospérité liée à la présence des populations subsahariennes. Ainsi, des vendeurs de légumes, des restaurateurs, des cabines téléphoniques, des ''cyber-Internet'', des épiceries ont vu leurs chiffres d'affaires s'accroître. Les migrants achètent *cash*, contrairement aux autochtones habitués à la pratique du crédit ». *Ibid*., p.46-47.
[372] Puig, Nicolas, et Doraï, Kamel, *op. cit.*, p.15-16.

appartements font office de *maquis* : ce sont des bars-restaurants informels, lieux de sociabilité, de restauration et de loisirs, gérés par les migrants et destinés à une clientèle migrante. Le fait que les migrants camerounais occupent des espaces écarts et des lieux intervalles rend leur habitat souvent difficile d'accès pour le chercheur : en périphérie de la ville en raison de la dangerosité de ces quartiers, à l'intérieur de la ville en raison de la dispersion de leurs logements, ce qui rend indispensable la présence d'un accompagnateur camerounais notamment pour se repérer dans l'espace, au moins pour les premières visites.

Les relations avec le voisinage et les bailleurs

L'accès à l'habitat ordinaire (appartements, maisonnettes ou autre) est relativement récent. Les *anciens* parmi les Camerounais, étant donné leur longue présence en Algérie, ont une expérience éclairante sur ce point : au début de leur séjour, ils ne pouvaient pas accéder à la location d'appartements. Les seuls logements qui leur étaient accessibles étaient les squats, puis les hôtels, avec des chambres payées à la journée. Vincent (42 ans) est arrivé en Algérie en 1996. Il est donc présent depuis 20 ans, ce qui constitue un cas exceptionnel parmi les Camerounais rencontrés. Actuellement, il vit dans un appartement du centre-ville qu'il partage avec sa femme depuis six ans, ainsi que leur bébé et sept jeunes hommes de diverses nationalités (il y a un Guinéen et un Burkinabé, les autres sont Camerounais) qu'ils hébergent gratuitement (ils participent juste aux factures). Sa femme Chantal (46 ans) est en Algérie depuis 9 ans, elle est camerounaise également, et possède un passeport malien[373]. Chaque trois mois, elle voyage par avion vers le Cameroun, pour voir sa famille, acheter de la marchandise qu'elle revendra en Algérie, et faire tamponner son passeport malien[374]. Lui-même a toujours refusé cette option, disant que son « orgueil » l'a empêché de payer pour un passeport malien qui aurait pu, au moins au début, lui faciliter la libre circulation en Algérie. Actuellement, il est en situation régulière en Algérie, et depuis récemment avec son passeport camerounais, il obtient des visas et voyage par avion entre le Cameroun et l'Algérie, bien que l'obtention des visas soit compliquée. Pendant ces vingt années, il a constaté « un changement relatif dans beaucoup de domaines » en Algérie, notamment concernant l'accès au logement des migrants noirs. Au début de son séjour, les Algériens ne louaient pas de logement aux migrants, qui étaient alors

[373] En 2016, le prix d'un passeport malien pouvait atteindre 800€.

[374] Comme nous le verrons, les Maliens (ou en l'occurrence les Camerounais qui se procurent des passeports maliens) bénéficient de trois mois de libre circulation sur le territoire algérien. Lorsque le délai approche, ceux qui résident en Algérie doivent aller faire tamponner leur passeport à n'importe quelle frontière, afin de renouveler ces trois mois de libre circulation.

obligés de squatter des maisons abandonnées ou de dormir à l'air libre. Avec le voisinage, Chantal a de bonnes relations, elle indique qu'il y a « le respect » entre eux, et qu'ils l'ont surnommée « Aïcha ». Elle les laisse l'appeler comme ça, bien qu'elle soit Pentecôtiste. Un jour un de ses voisins est entré chez elle pour voler une amie qu'elle hébergeait, elle s'est mise à crier et à lui réclamer ce qu'il avait volé. Elle a ensuite été porter plainte contre lui au commissariat le lendemain (car étant en règle, avec son passeport malien les plaintes sont prises en compte), mais il n'y a pas eu de suite, le voleur ne lui a pas rendu les biens ; le commissaire a cependant demandé à son voleur de ne plus jamais s'approcher de son appartement. Elle n'a pas de problèmes avec ses voisins, hormis celui qui l'a volée. Ses voisins les plus proches savent qu'ils sont chrétiens (il y a souvent des réunions de prière chez eux), mais ne protestent pas quand il y a beaucoup de passage. Quant à Vincent, il dit être « très populaire » dans son quartier, et que tout son entourage algérien sait qu'il est chrétien, sans que cela ne pose de problèmes : il donne l'exemple que ses voisins algériens viennent lui apporter de la viande pendant les fêtes religieuses musulmanes[375]. Cela constitue un exemple de bon voisinage possible entre migrants camerounais et leurs voisins algériens. De même Hardaing (44 ans) fait partie des rares *anciens*. Il est arrivé en Algérie en 2002, cela fait donc 14 ans qu'il vit ici et lui aussi a constaté d'importants changements depuis son arrivée. À l'époque les migrants ne pouvaient pas louer de maison ni de voiture par exemple. Ils n'étaient même pas acceptés dans les hôtels et devaient dormir dans des squats ou dehors (dans la rue, ou au stade). Actuellement il fait du commerce, il achète des médicaments en Algérie et va les revendre au Cameroun. Là-bas il achète des denrées camerounaises et vient les revendre en Algérie. Il voyage seul, par route ou par avion, car il a un passeport camerounais en règle (depuis 2012). On lui donne un visa d'un mois qu'il part renouveler à la wilaya (préfecture). Actuellement, il vit dans un appartement du centre-ville qu'il partage avec deux autres colocataires, dont le *président* de la communauté camerounaise, qui est son ami d'enfance et qui est aussi un *ancien*, arrivé en Algérie en 2000. Ils payent 30 000DA par mois pour un appartement de trois pièces avec salle de bain et cuisine, ce qui constitue un loyer excessif compte-tenu du niveau de vie algérien et surtout de l'appartement, en mauvais état. Concernant le voisinage, ils semblent s'ignorer et peu se fréquenter. Un jour un enfant du voisinage est rentré chez eux par la fenêtre et a volé tout ce qu'il a pu emmener, ils l'ont emmené au commissariat mais le procureur a fait valoir qu'il était mineur, ils ont dû abandonner la procédure[376].

[375] Entretiens du 15/10/2016.
[376] Entretien du 18/10/2016.

En Algérie il est d'usage de verser un an de loyer d'avance ; ou six mois si le propriétaire est conciliant. Dans le cas des migrants sans-papiers qui louent des appartements de façon non-déclarée, le cas le plus courant, en cas de différend avec le bailleur, est qu'ils soient mis à la porte du jour au lendemain sans être remboursés des loyers qu'ils ont versés à l'avance. De plus, les bailleurs profitent du fait que les migrants sont sans-papiers pour leur louer leurs biens deux à trois fois plus cher qu'ils ne le loueraient à un Algérien. Les migrants n'ont d'autre choix que d'accepter, pour pouvoir se loger. Parfois, il arrive que des migrants souhaitent partir de l'appartement parce qu'ils ont trouvé mieux ailleurs, ou parce qu'ils ont prévu de *voyager*. Alors qu'ils ont déjà payé plusieurs mois d'avance, ils proposent alors de *vendre la maison* à un autre Camerounais qui leur payera le restant en espèces, à condition de demander l'accord du bailleur, ce afin de pouvoir reprendre la location.

Photo n°1, cité Lescure, septembre 2017.
(Toutes les photos de cette thèse ont été prises par moi-même)

Concernant les tenanciers de *maquis*, il est pour eux très important d'avoir un bailleur *free*, ou *qui ne dérange pas* (qui n'est pas compliqué ni trop présent, qui ne pose pas trop de conditions et qui n'est pas regardant sur les allées et venues notamment). En effet, la survie assez précaire d'un *maquis* est, nous le verrons, en partie liée à la relation entretenue avec le bailleur et le voisinage. Danielle (26 ans) tenait un *maquis-ghetto* près de la place d'Armes lorsque je l'ai rencontrée en octobre 2016. Lorsque je la revois en juillet 2017, elle a déménagé, toujours dans le centre-ville non loin de la rue Larbi Ben M'hidi, dans un appartement où elle habite avec son nouveau compagnon Vincent. L'immeuble, comme tous les immeubles anciens du centre-ville, est dans un état de délabrement avancé. On accède à leur appartement en pénétrant dans une cour puis en montant quelques étages par des escaliers défoncés. De l'eau ruisselle des murs, formant de la mousse et des moisissures. Au-dessus de la cage d'escaliers trône une carcasse de verrière, il n'en reste que les armatures en fer, tous les verres ont disparu. Les étages sont disposés autour d'un patio central ouvert. Certains voisins ont disposé des canisses devant leurs portes pour se protéger des regards. Leur appartement, au dernier étage, est composé de trois pièces et d'une cuisine, la fenêtre de la chambre du fond donne sur la rue. Le coin toilettes (toujours à la turque) -salle de bain est partagé avec les voisins, sur le palier filant donnant sur le patio. Danielle avait commencé à faire un *maquis-ghetto* mais les voisins, rapidement agacés par le va-et-vient – d'autant plus qu'avec la disposition de cet immeuble, il n'est pas facile de se rendre chez eux en toute discrétion – s'étaient plaints auprès de sa bailleresse, qui leur a alors interdit de loger qui que ce soit d'autre et exige désormais qu'ils ne vivent que tous les deux. Depuis deux mois, Danielle ne peut donc plus faire le *maquis* ni le *dortoir*, car, après que la bailleresse ait chassé tous les occupants, elle vient régulièrement vérifier que Danielle et Vincent suivent bien ses directives. Ils payaient 23 000DA de loyer, avant que la bailleresse ne l'augmente à 25 000DA. Danielle et Vincent cherchent alors à donner la reprise du bail à un autre Camerounais, tout en lui spécifiant bien sûr que la bailleresse n'accepte pas la tenue d'un *dortoir* ni d'un *maquis*. Danielle m'indique qu'il est devenu plus dur ces derniers temps de gérer un *maquis*, la clientèle migrante se faisant un peu plus rare, car beaucoup *ont voyagé*[377]. Ici, il est notable qu'avoir un bailleur *free* – ce qui n'était pas le cas de Danielle – est absolument indispensable pour la survie d'un *maquis*.

Certains bailleurs n'ont quasiment aucune relation avec leurs locataires camerounais, et ne les voient qu'une à deux fois par an pour encaisser leur loyer. Sur les 59 personnes interrogées, 6

[377] Observation et conversation informelle du 24/07/2017.

m’ont indiqué qu’ils ne voyaient quasiment jamais leur propriétaire, hormis pour lui payer le loyer tous les six mois, voire une fois par an. Enfin, les propriétaires algériens sont aux abonnés absents lorsqu’il s’agit de faire des travaux de rénovation ou d’entretenir leur bien : c’est au locataire de faire les travaux d’assainissement ou de rénovation si besoin est, s’il en a les moyens. Et, parfois, les propriétaires vont jusqu’à réclamer un loyer plus élevé lorsqu’ils constatent qu’une rénovation ou qu’un aménagement a été effectué, car leur bien est en meilleur état, grâce au locataire. Ce non-sens est relativement courant et revient dans différents témoignages : des justifications fallacieuses sont mises en avant par certains propriétaires pour augmenter significativement et régulièrement le montant du loyer.

Photo n°2, cage d’escalier dans un immeuble du centre-ville, juillet 2017.

Stéphane (32 ans), un *père* de *maquis*, m'indique avoir refait entièrement lui-même la salle de restaurant dans laquelle il accueille les clients : peintures stylisées aux murs, système de baffles et climatisation, porte et fenêtre recouvertes d'un système anti-bruit. La bailleresse, suite à ces aménagements, a augmenté le montant de leur loyer jusqu'à 29 000DA, pour un appartement composé de deux pièces, d'une terrasse, d'une cuisine et d'un coin toilettes-douche. Il y a également un petit réduit donnant sur la terrasse, où dort un *garçon de maquis*[378]. Les migrants n'ont souvent guère le choix que d'accepter s'ils ne veulent pas se retrouver à la rue, car les propriétaires trouveront toujours et sans difficulté d'autres migrants pour les remplacer, et qui pourront payer aussi cher, voire plus cher qu'eux. Cette location des biens aux migrants constitue finalement, on le voit, une aubaine pour les propriétaires car ils gagnent largement plus d'argent qu'en les louant à des compatriotes algériens. Cet état de fait est rendu possible par l'absence de droits des migrants pour la plupart sans-papiers, qui sont sans ressources pour contrer les nombreux abus auxquels ils ont à faire face. Certains, des *anciens* qui sont régularisés (avec des passeports camerounais comme Vincent et Hardaing, ce qui constitue une exception, ou avec des passeports maliens qu'ils se sont procurés moyennant plusieurs centaines d'euros), peuvent alors louer formellement et légalement un appartement, en se rendant chez le notaire avec le propriétaire. Cela procure une certaine sécurité : ils ne pourront guère être mis à la porte sans faire valoir leurs droits. Mais pour autant, cela n'est pas une garantie que les bailleurs soient honnêtes : un montant de loyer peut être stipulé sur le bail, mais finalement le bailleur demande un loyer trois fois plus élevé. Ce cas de figure est également assez courant. C'est le cas d'Alicia (31 ans), qui habite dans le centre-ville près de la place Hoche, dans une ancienne boutique normalement impropre à l'habitat, dont la porte donne directement sur le trottoir. Elle gagne sa vie en faisant l'esthétique et la coiffure, tandis que son compagnon est électricien (formé depuis le Cameroun). Sur leur bail qui a été produit de façon formelle, il est indiqué que le montant du loyer est de 8000DA. Or, ils payent en fait 25 000DA par mois pour cette ancienne boutique, soit plus de trois fois plus que le montant officiel, ceci constituant un montant absolument aberrant. De plus, leur bailleresse a augmenté le montant du loyer lorsqu'elle a constaté qu'ils avaient aménagé un coin-cuisine en y mettant une gazinière et un évier. Alicia voulait également percer une ouverture dans le mur pour avoir au moins une fenêtre mais cela était impossible : les murs de cette boutique, construits de façon sécurisée pour stocker des marchandises, sont bien trop épais. On entre chez eux par une grande porte en fer (se rabattant en se pliant sur les côtés) qui est la seule et unique source de lumière du jour et

[378] Conversation informelle du 29/07/2017.

de renouvellement de l'air ; Alicia laisse souvent un des battants de la porte entr'ouvert et retenu par une ficelle, lorsqu'elle est présente chez elle. Un fin rideau quasi-transparent lui évite d'avoir à subir les regards trop indiscrets des gens passant sur le trottoir. Leur habitat est constitué de deux pièces en enfilade : un salon-chambre et, dans la pièce derrière, un coin-cuisine et un coin toilettes-douche. Le salon-chambre est composé d'un lit deux places, deux canapés, une grande télé. Des peintures noires et vertes à motifs ornent les murs. Les relations avec leurs voisins sont assez tendues. Régulièrement, des jeunes hommes viennent garer leur voiture juste devant chez eux en pleine nuit et mettent la musique à un très fort volume, explicitement pour les déranger. Alicia et son compagnon ne peuvent pas sortir pour protester car cela serait une grave mise en danger, ils n'ont d'autre choix que de supporter le bruit, sans pouvoir dormir. La première fois que je leur rends visite, je suis témoin de l'hostilité d'un passant qui, alors que nous conversons à l'intérieur, donne un grand coup de poing dans la porte en fer. Alicia sort dans la rue pour protester puis m'indique que cela arrive régulièrement que des passants et des voisins frappent violemment sa porte, « parce qu'ils savent que c'est la maison des *Blacks* ». Leurs voisins contrôlent régulièrement leurs poubelles, en les accusant de boire de l'alcool. Désormais, lorsqu'Alicia a des canettes de bière à jeter à la poubelle, elle les enveloppe d'abord dans des serviettes hygiéniques usagées afin d'éviter que leurs voisins ne fouillent leurs poubelles de façon trop intrusive. Alicia a des relations correctes avec ses clientes, qu'elles soient Algériennes ou migrantes de diverses nationalités, à qui elle fait la manucure, l'esthétique et la coiffure. Parfois, des femmes algériennes entrent chez elle en prétendant être intéressées par ses services, pour finalement faire les curieuses et inspecter son intérieur[379]. Elle m'a relaté les relations conflictuelles qu'elle a avec certains de ses voisins, et en particulier un incident marquant et révélateur du manque de respect du voisinage :

« *Tes relations avec les Algériens, tu peux m'en parler ?*
Basées sur le travail, comme tu me vois avec eux comme ça, le voisinage c'est du « bonjour, bonsoir », pas la familiarité, donc, comme ça.
Et l'incident dont tu me parlais hier, avec ta voisine, tu peux me le raconter à nouveau ?
L'incident, le jour que […] j'avais lavé mes vêtements. Parce que, ma maison elle est étouffée [sans aération], je sèche [les vêtements] [seulement] à la dalle [sur le toit-terrasse]. Quand je suis en train de monter, ils étaient là, au couloir, parce que mon couloir monte pour aller à la dalle [terrasse]. Quand je suis [passée], un enfant, à peine 7 ans, il me touche la fesse ! Quand

[379] Observations et conversations informelles des 28/07/2017 et 30/07/2017.

je me suis tournée, j'ai tellement eu les nerfs que j'ai baffé cet enfant ! Je suis allée déposer les habits, quand je suis revenue, j'étais ici dedans, je vois, je comprends [j'entends], elles sont là dehors avec les bruits, elles parlent, causent l'arabe, ils frappent violemment sur ma porte ! Et moi je ne veux pas ouvrir, je dis : « celle qui est forte, va casser [la porte et] venir me trouver là à l'intérieur ». C'est comme ça que, subitement, après moi j'ai dit : « mais de quoi j'ai même peur ? Je suis chez moi ! ». J'ouvre, elle me dit : « mais madame, tu as tapé l'enfant ! Tu as frappé sur mon fils ! », et ce jour j'ai appelé ma bailleresse, ma bailleresse elle-même était là, quand moi j'ai expliqué : « mais c'est impossible ! De voir un enfant qui te touche la fesse comme ça, c'est-à-dire, qu'est-ce que le parent [lui] apprend dans la maison ? Donc on ne respecte pas, il ne respecte pas l'adulte ! Chez vous on ne respecte pas l'adulte ? ». Elle me dit [*en s'énervant*] : « non, c'est n'est qu'un petit enfant ! Il n'a pas un zizi, il va te faire quoi ? Il va te faire quoi ? », j'ai dit : « non, c'est comme ça, c'est comme ça que ça commence ! L'éducation chez nous c'est dès le bas-âge ! C'est-à-dire que s'il se permet [de] toucher les grandes personnes proprement, demain il va agresser ! Demain en grandissant il aura l'esprit de l'agression ! », elle me dit [*en s'énervant*] : « non ! Tu l'as frappé ! », j'ai dit : « ok ! Comme tu dis que j'ai mal tapé ton enfant, tu ne veux pas voir ce que ton enfant a causé, je te demande des excuses, tu m'excuses ». Elle me dit [*d'une voix apaisée*] : « oui, il n'y a pas de problème ». Elles sont montées. Il était autour peut-être de 20h comme ça, je suis en train de visionner [regarder la télévision]. Les images se sont arrêtées. Je suis surprise : « mais pourquoi les images ça s'arrête subitement comme ça ? ». Mon mari est en déplacement. Subitement quand on frappe à la porte, je vois, c'est mon mari. Je lui dis : « voilà, les images sont parties ». Je lui raconte l'incident qui s'est passé en son absence. Subitement il me dit : « montes un peu à la dalle [terrasse]. C'est sûr qu'ils ont dû [casser la parabole] », parce que lui il connaît la mentalité, il connaît bien leur mentalité. « C'est sûr [que] ils ont dû toucher l'assiette [la parabole] ». Quand on est monté, parce qu'avant de monter à la dalle [terrasse], on passe devant la porte de cette dame. C'est comme ça que j'ai dit : « voilà, la dame. Elle est venue crier que j'ai frappé son enfant ». Il dit que : « mais madame, j'ai été au courant de ce qui s'est passé. Parce que je n'étais pas là, j'étais en déplacement ». Elle dit, elle se plaint seulement que, moi j'ai frappé son enfant ! […] Elle dit que j'ai frappé son enfant, je l'ai frappé tellement mal que l'enfant a eu peur, mon mari a dit que : « vous l'excusez. C'est parce que, elle est nouvelle. Moi ça fait bientôt 9 ans que je suis sur le terrain [en Algérie]. Et j'ai fréquenté d'autres pays. Bon elle ne connaît pas la mentalité algérienne, elle ne connaît pas votre mentalité, moi je suis habitué à la mentalité. Mais elle c'est la femme, et elle ne connaît pas encore ».

Pourtant tu n'es pas nouvelle, ça fait trois ans… [que tu es en Algérie] !

Ça fait trois ans oui ! Mais par rapport…

C'est récent cet incident ?

Oui ça fait peut-être un truc de deux mois […] ! Maintenant quand, mon mari dit comme ça […] : « c'est parce qu'elle ne connaît pas la mentalité ». Quand il a dit comme ça, après on est monté, on a vu qu'ils avaient cassé l'assiette [la parabole]. Ils ont cassé, l'assiette elle était au sol. Mon mari a dit : « tu as vu ? Si je ne venais pas, tu pouvais même faire […] un mois dans la maison sans… [pouvoir regarder la télévision]. Parce que tu n'as pas toléré [le manque de respect], avec eux c'est comme ça, il faut toujours tolérer ! », j'ai dit : « mais si moi je suis à la dalle [terrasse], c'est déjà ma maison ! Si j'accepte alors [leur comportement], ça veut dire que à toute heure, je vais aller [faire] sécher les habits, je vais toujours me faire tripoter ! Parce que si je suis juste, c'est-à-dire que pour finir, je ne peux plus passer là dans le couloir ! ».

Et donc hormis ces relations de travail, avec les personnes qui viennent se faire coiffer, ou poser les ongles…

Oui, ou poser les ongles, ou les cils, ce n'est que ça.

… Tu n'as pas d'autres relations ?

Oui, je n'ai pas d'autres relations.

D'accord. Et avec tes clientes, ça se passe comment ?

Avec mes clientes ça se passe plutôt bien »[380].

Cet incident n'a rien d'une exception. Comme nous le verrons au point 2.5. (« Les relations des migrants camerounais avec la population locale »), ce genre de problème avec la population locale est tout à fait courant : la primauté du respect est ici donnée à l'enfant algérien ayant commis une faute envers un adulte camerounais qui, dans un étrange renversement des rôles, est sommé de s'excuser sous peine d'envenimer la situation. Le compagnon d'Alicia l'a sermonnée, disant qu'elle ne « connaissait pas la mentalité algérienne », et qu'il « fallait toujours tolérer » les abus et manques de respect. L'attitude de son compagnon, qui montre un grand niveau de résilience, est assez commune chez les *anciens*, présents de longue date en Algérie et conscients que les protestations ne résolvent guère les problèmes, mais très souvent les amplifient. Pour des questions de sécurité, et pour essayer d'avoir un peu de tranquillité, ils ne peuvent que supporter ce que leur voisinage leur inflige, et ce sans protester.

[380] Entretien du 30/07/2017.

Les relations hostiles avec le voisinage sont aussi particulièrement perceptibles dans le témoignage de Franca (31 ans), qui vit au quartier Saint Pierre. Bien qu'en plein centre-ville, le quartier Saint Pierre pâtit également d'une réputation de quartier dangereux. Avant de venir habiter dans cet appartement, elle habitait dans un autre appartement où la bailleresse, au moment d'accueillir ses locataires et comprenant que ceux-ci étaient des migrants noirs, avait subitement augmenté le loyer de 10 000DA à 26 000DA. Franca avait donné trois mois de loyer d'avance à la bailleresse. Le jour où elle avait emménagé dans ce précédent appartement, tous ses voisins étaient dehors sur le pas de leurs portes, lui disant qu'ils ne veulent pas de Noirs dans cet appartement. La bailleresse a cependant réussi à les convaincre de les laisser emménager, elle et son compagnon. Dans ce précédent immeuble, il y avait des prostituées et des vendeurs de drogue, ils n'aimaient donc pas trop le va-et-vient dans l'appartement de Franca, dans lequel elle *faisait le restaurant*, de peur que ça n'attire l'attention de la police. Ses voisins se plaignaient constamment du bruit chez elle, même pour un simple mixeur utilisé pour sa cuisine, ou les pleurs de son bébé. La bailleresse a fini par céder à la pression des voisins et a demandé à Franca et son compagnon de libérer son appartement, le jour même et sans remboursement des loyers versés en avance, alors qu'ils n'étaient restés qu'un mois. Finalement la bailleresse a accepté qu'ils restent encore un mois et demi. Ses voisins ont continué de beaucoup la déranger. Elle a ensuite déménagé ici dans cet autre appartement du quartier Saint Pierre, quand un Camerounais qui y habitait et voulait quitter l'Algérie lui a proposé de reprendre la location. Il avait déjà payé 6 mois de loyer d'avance, elle s'est alors entendue avec lui pour lui rembourser les loyers versés d'avance et lui a également racheté tout son mobilier. Cet appartement comprend deux pièces (une chambre et un salon), une cuisine et une petite salle de bain, en plus d'un petit patio (son appartement est au rez-de-chaussée). Dans cet appartement elle *fait le restaurant* et elle vend aussi de la marchandise (des mèches de faux cheveux et des tissus qu'elle a achetés au Cameroun et qu'elle revend en Algérie). Elle a de nouveau les mêmes problèmes avec ses voisins qui se plaignent tout le temps du bruit, des pleurs de son fils, et qui jettent leurs détritus (ordures, eau savonneuse, cailloux, bouteilles en verre) dans son patio, par leurs fenêtres. Quand il y a un match de foot, Franca, son compagnon et leurs amis venus leur rendre visite pour assister au match à la télévision, sont obligés de supporter l'équipe algérienne (c'est-à-dire ne pas manifester de joie par des cris lors d'un but marqué par une équipe d'Afrique subsaharienne), sinon il y aura des représailles de la part de ses voisins (jets d'ordure dans son patio, agressions dans la rue). Tous les Algériens dans le quartier lui manquent de respect, même les enfants, qui la touchent et lui crachent dessus ; lorsqu'elle va se plaindre aux parents, ils minimisent la faute et ne réprimandent pas leurs

enfants. Ses voisins font parfois beaucoup de bruit (par exemple des travaux en pleine nuit), mais elle n'a pas le droit de se plaindre. En revanche ses voisins se plaignent beaucoup des odeurs de sa cuisine ou des pleurs de son bébé. Elle a des relations cordiales avec seulement un seul de ses voisins, qui la salue. Cependant, elle constate qu'il fait preuve d'hypocrisie envers elle car lorsqu'il est avec d'autres voisins, il fait semblant de ne pas la connaître et l'ignore ostensiblement, ne voulant pas que les autres sachent qu'il a des contacts avec elle. Elle fait également part d'un incident grave ayant touché l'un de ses amis dans le quartier tout près de chez elle, un jeune homme qu'elle avait envoyé sortir ses poubelles dans la rue. Des hommes du quartier l'ont agressé en le frappant, d'autres lui ont jeté des bouteilles en verre ; c'était au milieu de la rue en pleine journée, il y avait des gens assistant à la scène, des boutiques ouvertes, des passants, mais personne n'a réagi. Maintenant ce jeune homme, traumatisé par cette agression, a toujours un couteau sur lui pour se défendre en cas de besoin, même si Franca le lui a déconseillé[381]. Le cas de Franca, qui se méfie grandement de ses voisins et qui a des relations exécrables avec eux, illustre toute la difficulté pour un(e) migrant(e) noir(e) de se faire accepter par un voisinage algérien très souvent prompt à l'hostilité, celle-ci pouvant se manifester par toutes sortes d'actes et de propos malveillants.

Parfois, il arrive que des incidents ayant pour base une hostilité entretenue du voisinage envers les migrants, prennent des tournures beaucoup plus dramatiques. Rachel (34 ans) habite également dans une ancienne boutique donnant directement sur le trottoir, dans le centre-ville non loin de la rue Mostaganem, pour un loyer de 7000DA par mois. Pour gagner sa vie, elle *fait le restaurant* chez elle, ainsi que la coiffure. La restauration se limite à la vente de plats camerounais et, comme nous le verrons au point 2.6. (« Les *maquis* ou *nganda* »), cela ne peut être assimilé à un *maquis* car elle n'a pas de *filles-décors* chez elle. En revanche, elle peut avoir parfois de nombreux clients chez elle et, la première fois que je lui rends visite, plusieurs hommes sont assis sur des canapés autour d'une table basse, à converser et fumer des cigarettes. Comme chez Alicia, il n'y a aucune ouverture autre que la porte en fer mais, cette fois-ci, elle est toujours maintenue fermée pour éviter les regards intrusifs des passants. L'air enfumé est absolument irrespirable. On accède à une petite mezzanine par une échelle fixe en bois et très raide. C'est là où Rachel a mis son lit, en hauteur. On ne peut tenir dans la mezzanine qu'en étant courbé à angle droit, pour éviter de se cogner la tête au plafond. Ici il est d'autant plus notable qu'il s'agit d'une ancienne boutique : c'est l'endroit où le marchant entreposait sa

[381] Observation et entretien du 18/05/2015.

marchandise. Concernant ses voisins, ils se saluent ; elle a une amie algérienne parmi ses voisines, avec qui elle s'entend très bien. Elles se rendent visite chez l'une l'autre et apprécient de bavarder ensemble. Concernant ses relations avec son propriétaire, elle affirme qu'il ne la dérange pas, qu'il ne vient pas chez elle et qu'ils se voient uniquement le jour où elle doit lui remettre le montant du loyer[382]. Lorsque je la revois en août 2017, elle vit dans un *dortoir* d'Aïn Beïdha. Elle a dû quitter son habitat précédent à cause d'un incident particulièrement grave impliquant un de ses jeunes voisins. Elle avait laissé seule une ses des amies, enfermée à clef dans cette ancienne boutique, pour aller faire des courses ; et alors qu'elle s'était à peine éloignée, elle a vu un adolescent de 14 ans, du quartier et qu'elle connaît bien, arroser d'essence le pas de sa porte et y mettre le feu. Les voisins ayant assisté à la scène n'ont rien fait, pas même la voisine du dessus qui était dans la rue et qui avait également tout vu. Son amie enfermée à l'intérieur a failli mourir, les rideaux près de la porte ont pris feu, elle a essayé de jeter de l'eau sur les rideaux, mais une bonne partie de l'intérieur a été calciné. Rachel me montre une photo de son amie, prise juste après l'incendie : elle se tient le ventre d'une main, elle se soutient de l'autre main contre le mur, elle a les yeux rouge sang, le regard perdu et catastrophé. Pourtant, Rachel n'a pas voulu porter plainte, car elle pense que cela « ne va que rajouter des problèmes à ses problèmes », mais aussi parce que son propriétaire l'a « suppliée » de ne pas porter plainte : en effet il est illégal de louer des boutiques en tant qu'habitation, et il n'y a pas de bail. Depuis, par manque de moyens, elle a préféré aller vivre dans un *dortoir* en périphérie de la ville, par souci de discrétion. Elle n'a pas voulu rester dans un *dortoir* du centre-ville, car elle avait peur des moqueries de ses compatriotes qui auraient pu lui dire : « tu avais un chez-toi, maintenant tu dors chez quelqu'un ! »[383]. Ces incidents graves, tentatives d'agression ou de meurtre des migrants par leurs voisins proches ou des personnes du même quartier ne sont pas des cas exceptionnels. Particulièrement dans les quartiers périphériques, et comme je l'ai évoqué au point 3 de l'introduction générale (« Enquêter sur un sujet sensible et en terrain dangereux ») en relatant la tentative d'agression à l'arme blanche dont un de mes accompagnateurs a été victime devant moi par un jeune homme du quartier d'Aïn Beïdha, cela est relativement courant.

[382] Observation et entretien du 11/10/2016.
[383] Conversation informelle du 11/08/2017.

Photo n°3, cité Saint Charles, août 2017.

Photo n°4, intérieur d'un appartement à la cité Saint Charles, août 2017.
Narcisse y vit depuis trois ans avec sa compagne Angela et quatre *ghettosards* qui lui payent un loyer de façon aléatoire, Narcisse étant très conciliant (le loyer des *chogoyeurs* est normalement fixé à 1000DA par semaine). Ainsi Mathurin, l'un des *chogoyeurs* vivant dans cet appartement, ne paye aucun loyer ; il s'estime logé « chez un *grand-frère* ». Narcisse paye 25 000DA de loyer mensuel pour un appartement en très mauvais état avec un salon, une chambre, une cuisine, une salle de bain et un petit balcon. Il a de bonnes relations avec nombre de ses voisins, qui le connaissent sous le prénom de « Boubakar » (le prénom figurant sur son passeport malien). Selon lui cependant, il s'agit d'« hypocrisie » : il a conscience qu'en cas de problème, ses voisins ne le soutiendraient pas, mais se retourneraient contre lui. Angela indique que leur appartement est *free*, elle n'a jamais vu le bailleur, c'est Narcisse qui se charge de traiter avec lui pour le loyer.

La cité Perret

La cité Perret, construite en 1956 dans le centre-ville à proximité de la gare ferroviaire d'Oran, a été renommée cité Mouloud Feraoun ; cependant tout le monde continue de l'appeler par son ancien nom. Elle est appelée « cité Péri » par les migrants camerounais, voire même « cité Péril ». Est-ce intentionnel ou une simple déformation langagière ? Toujours est-il que cette appellation lui sied on ne peut mieux, tant cette cité est sale, dangereuse et extraordinairement délabrée. Il s'agit d'une immense cité-dortoir en plein cœur du centre-ville d'Oran, comprenant dix ailes de douze à seize étages. La cité toute entière ressemble à un immense squat, son état de vétusté est tel que le visiteur peine à croire qu'elle tienne encore debout. Le rez-de-chaussée est composé de longs couloirs où se trouvent de part et d'autre des boutiques, soit occupées par des marchands algériens (de fruits et légumes notamment), soit par

des migrants subsahariens pour beaucoup camerounais, qui ont transformé ces anciennes boutiques, normalement impropres à l'habitat car d'un espace très réduit et dépourvues de fenêtre et d'aération, en appartements ou en *maquis*. Cette concentration de *maquis* dans les couloirs du rez-de-chaussée amène le voisinage algérien à se plaindre régulièrement auprès des migrants, qui essaient autant que faire se peut de ne pas s'y réunir en trop grand nombre et de limiter le bruit. En revanche au même endroit, des jeunes algériens du voisinage forment des groupes quotidiennement devant les portes des migrants pour y rouler à scooter, converser bruyamment à toute heure de la nuit, fumer et boire de l'alcool. Ceux d'entre les migrants qui s'aventurent à protester s'entendent rétorquer : « rentre chez toi, ici c'est l'Algérie ! ». D'innombrables fils électriques pendent çà et là et il n'y a plus d'éclairage autre que celui des quelques boutiques disséminées de part et d'autre du couloir du rez-de-chaussée. Il n'est guère rassurant d'être présent à cet endroit dès que la luminosité s'amenuise à la nuit tombée : les agressions sont ici relativement courantes, plus encore envers les migrants noirs. De grandes flaques d'eau croupie dans des trous parsèment ce qu'il reste du carrelage. Si le visiteur doit se rendre à un étage élevé et qu'il est découragé par les escaliers, il peut prendre l'ascenseur à condition de faire preuve d'une certaine témérité : celui-ci ne dispose plus de porte intérieure et il faut donc éviter de s'approcher trop près de la sortie pour ne pas risquer l'accident en cas de contact avec les étages et les portes extérieures qui défilent.

Photo n°5, cité Perret, octobre 2016.

Les migrants sont indistinctement répartis parmi les étages de la cité Perret, côtoyant le voisinage algérien au quotidien. Lors de mon enquête et notamment lorsque je me suis rendue pour la première fois à la cité Perret en 2015, les migrants y étaient particulièrement nombreux. Le journal régional *Le Quotidien d'Oran* donne une description singulière de cette cité, mettant en avant son état de délabrement :

« Mouloud Feraoun, cet illustre écrivain, s'il était encore en vie, n'aurait pas apprécié que l'on ait pu donner son nom à l'ex-cité Perret qui illustre bien et résume à elle seule ce qu'est devenu le parc immobilier à Oran. Dix ailes, dont neuf de 16 étages, abritant 927 logements et presque 7000 habitants : une ville concentrée dans une cité. Et à cette même proportion de ce gigantisme concentré, le délabrement est tout aussi outrancier. La crasse formant une épaisse couche sédimentée sur le parterre du grand passage, les eaux usées qui dégoulinent de partout, une humidité qui rend mal à l'aise, des caves inondées et devenues un vrai vivier de maladies, avec les rats qui en ont fait un lieu de prolifération. Et la liste est encore longue du délabrement porté à son extrême. Pour avoir une idée de cela, en 2008, une opération de volontariat menée par une association locale avait permis l'enlèvement de 800 tonnes de détritus. 800 tonnes de

détritus ! […] Il a été fait le constat de jet d'ordures ménagères par les balcons sur la terrasse située en dessous, ainsi que le rejet d'eaux usées. L'incivisme des habitants est évident »[384].

Dans un autre article, le journal *Liberté* explique qu'à cause d'un problème de surpopulation dans la cité, certains habitants ont entrepris d'investir les toits-terrasses par la force pour y construire illégalement des habitations en brique :

« Les autorités avaient été destinataires d'une lettre des résidents de l'une des ailes de la cité Perret dénonçant "l'installation sur les terrasses, et par la force, d'individus usant d'armes blanches, créant un climat de violence et de chaos dans la cité". La missive expliquait que la police était venue une première fois, sans que rien ne change à l'affaire, ajoutant encore que "les intrusions par la violence sur les terrasses se sont accompagnées de dégradation sur les paraboles, les citernes, alors que les terrasses sont des parties communes", et cela non sans faire remarquer les risques encourus pour la stabilité des immeubles et des terrasses. […] Nos interlocuteurs affirment que leur décision de construire est venue avant tout de la promiscuité et de l'absence de solution viable et humaine. […] L'absence de perspectives et de gestion transparente des autorités, s'agissant du logement social encore une fois, est dénoncée par tous ceux que nous avons rencontrés dans la cité Perret, provoquant le profond malaise et la marginalisation. Des pères de famille nous font visiter leur logement et les fenêtres sont obstruées par du contre-plaqué. "C'est pour empêcher les rats de rentrer", nous dira-t-on »[385].

[384] « Cité Mouloud Feraoun, ex-Cité Perret : Une ville miniature et ses problèmes », *Le Quotidien d'Oran*, 07/11/2010.
[385] « Démolition de constructions illicites sur les terrasses. Vive tension à la cité Perret d'Oran », *Liberté*, 28/05/2018.

Photo n°6, une des entrées de la cité Perret, septembre 2017.

Bien que l'état de délabrement de la cité Perret soit extrême, il est loin de constituer une exception concernant l'état général du bâti ancien dans l'ensemble des grandes villes algériennes et en l'occurrence dans l'hypercentre d'Oran. Les immeubles anciens datant de la période de la colonisation française, à quelques exceptions près, n'ont jamais été rénovés depuis l'indépendance et souffrent d'un cruel manque d'entretien. L'absence de syndicats de copropriété et d'entente entre les propriétaires et habitants pour faire des travaux et un ménage régulier amènent à une situation de totale anarchie : chacun peut prendre l'initiative d'effectuer des travaux ou aménagements devant chez lui ou sur son balcon. Ainsi les façades des immeubles algériens ressemblent à un patchwork hétéroclite entre les pans de façades et balcons qui s'effritent et menacent de s'écrouler, et les pans dont l'habitant a refait la peinture pour cacher plus ou moins adroitement la misère des murs. Les portes d'entrées des immeubles ne sont quasiment jamais fermées à clef ; quant aux parties communes telles que les entrées

d'immeubles, les escaliers ou paliers, elles sont généralement laissées à l'abandon, délabrées, rafistolées et envahies par la crasse et la poussière.

Les chambres d'hôtels

Hormis les garages aménagés et les maisonnettes ou appartements dans les quartiers périphériques, les appartements ou les anciennes boutiques en centre-ville, il existe un dernier type d'habitat investi par les migrants camerounais rencontrés : il s'agit des chambres d'hôtel, payées à la journée (généralement 1000DA par nuit). Ces hôtels sont présents au centre-ville au quartier M'dina Jdida près de la place Tahtaha notamment, et gérés par des réceptionnistes algériens. Certains migrants en effet affectionnent ce type d'habitat, notamment parce qu'il offre une certaine sécurité : les réceptionnistes sont souvent très regardants sur les visites, et ne laissent pas entrer n'importe qui n'importe comment. À moins d'être déjà connu du réceptionniste, il faut y venir accompagné de la personne qu'on vient visiter, se présenter brièvement, voire même parfois payer la visite 200DA lorsqu'on est de nationalité étrangère. Sans être d'un très grand confort, avec des chambres plutôt petites, ils sont généralement propres et bien tenus, dans un état convenable. Certaines chambres dans certains hôtels disposent de leur propre toilettes-douche ; d'autres hôtels ont des toilettes-douche communes à chaque étage, et une seule cuisine commune. De plus, certains réceptionnistes autorisent la vente de plats camerounais dans les chambres, ou la vente de cigarettes, voire même la vente de bières, car ils savent que c'est ainsi que certaines femmes migrantes gagnent leur vie, et qu'elles pourront ainsi payer leur chambre. Héloïse (prénom d'emprunt, 40 ans) habite avec son compagnon nigérian (qui gagne sa vie en tant que jardinier) dans une chambre d'hôtel à Tahtaha. Elle a des relations cordiales avec le réceptionniste et son frère, ceux-ci savent qu'elle fait commerce de bières et de cigarettes, mais cela ne les dérange pas, au contraire ils lui en achètent eux aussi (pendant ma visite le frère du réceptionniste viendra lui acheter des cigarettes). Ils sont tous deux très vigilants par rapport aux personnes qui montent dans les chambres (ainsi j'ai dû me faire passer pour une membre d'une ONG venant visiter une malade). Ils ne tolèrent ni bruit ni bagarres. Héloïse trouve que ces conditions sont préférables et sécurisantes pour les locataires[386]. De même, Alima (29 ans) habite dans une chambre d'un autre hôtel, toujours à Tahtaha, qu'elle paye 1000DA par jour. Cet hôtel ne loge quasiment que des Camerounais. Le réceptionniste algérien gère seul cet hôtel. Il est d'un certain âge,

[386] Observation et entretien du 13/08/2017.

relativement conciliant, et est surnommé affectueusement « Papi » par les résidents, qui semblent entretenir de bonnes relations avec lui. Alima vend de la bière et des plats de nourriture camerounaise dans sa chambre, principalement à des Camerounais de l'hôtel mais aussi à des Camerounais venant de l'extérieur. Elle leur fait parfois crédit en ayant confiance qu'ils la payeront plus tard. Elle fait la distinction entre ce qu'elle fait chez elle, à savoir un simple *restaurant*, et les véritables *maquis* qui, d'après elle, sont « ouverts 24 heures sur 24 ». Bien qu'étant toujours en couple avec son mari au Cameroun, elle a aussi une relation avec un Camerounais à Oran, qui gagne sa vie dans le bâtiment. Elle n'habite pas avec lui car il vit dans une cité, avec un voisinage algérien, et qu'elle pense que faire son commerce aurait été dans ce cas plus compliqué pour elle. Son mari au Cameroun est au courant de sa relation avec un autre homme à Oran, Alima a dû lui expliquer les réalités de la vie en Algérie et la nécessité d'avoir un soutien financier complémentaire. Le réceptionniste, d'après elle, est assez aimable et accepte qu'elle fasse le commerce de bière et de nourriture. Cependant chaque habitant doit aller négocier auprès du réceptionniste s'il veut faire ce genre de commerce. Le réceptionniste laisse les gens entrer et sortir comme ils le souhaitent mais il n'est pas toujours aussi accommodant, notamment pour les sorties nocturnes : ceux qui veulent rentrer tard doivent le prévenir à l'avance, ou bien ils risquent de trouver porte close en rentrant en pleine nuit. Une autre résidente de l'hôtel, Merveille (29 ans) confirme que le réceptionniste ferme les portes de l'hôtel à 22h, et que ceux parmi les résidents qui veulent rentrer plus tard, doivent l'aviser en avance. D'après elle, en étant strict sur les horaires, « Papi » « perd de l'argent » : certains Camerounais ne veulent pas habiter ici car ils ne consentent pas à être limités dans leurs horaires et par conséquent dans leurs déplacements[387].

Comme nous l'avons vu, les migrants camerounais n'investissent pas un habitat particulier : dans le centre-ville, leurs logements sont disséminés dans des immeubles où vivent également des Algériens ; il en est de même dans les quartiers de la périphérie sud-ouest tels que Coca, Les Amandiers et Aïn Beïdha, où ils habitent des maisonnettes, des appartements ou des garages aménagés, parmi le voisinage algérien.

[387] Observation et entretien du 30/08/2017.

Les Amandiers

Les Amandiers, plus couramment appelé « les Amandines » par les migrants camerounais, est un quartier situé en périphérie sud-ouest d'Oran. Comme le quartier Coca, il est construit en partie illégalement sur une colline en terre battue. Des tonnes de détritus s'amoncellent sur la colline entre les maisonnettes en briques ou parpaings apparents ; les conditions de vie y sont absolument désastreuses.

Photo n°7, maisonnette dans le quartier des Amandiers, septembre 2017.
Cuisine en semi-extérieur, sol en terre battue, murs en parpaings apparents, toit en tôle.

Comme à Coca, les migrants sont particulièrement nombreux[388] dans ce quartier périphérique mais leur nombre important dans ces deux quartiers ne les sécurise pas pour autant : ils y sont très souvent soumis à des agressions crapuleuses de la part de la population locale, commises en groupe et/ou avec des armes (armes à feu, armes blanches). Ces agressions extrêmement violentes, parfois pour le simple vol d'argent, d'une montre ou d'un portable, amènent parfois au meurtre de la personne agressée, sans aucune réaction des autorités. Quant aux femmes migrantes, elles sont particulièrement vulnérables dans ces quartiers : les cas de viols par des voisins algériens ou même par le propriétaire y sont relativement courants[389]. Ainsi Cassandra (22 ans), qui était alors célibataire et vivait seule dans une maisonnette des Amandiers, explique qu'elle a dû se défendre à plusieurs reprises, seule, contre son bailleur et ses amis qui étaient venus à plusieurs pour tenter de la violer. Comme ils étaient soûls, elle a réussi à les repousser. En désespoir de cause, elle s'est, de sa propre initiative, mise en couple avec son voisin camerounais en espérant que cela lui apporterait une certaine sécurité. Celui-ci, finalement, s'est révélé être un compagnon violent et il la bat quotidiennement. Elle aimerait le quitter mais ne voit pas d'alternative pour le moment :

« *Comment est-ce que tu as rencontré cet homme [ton compagnon] ? Comment vous vous êtes mis en couple ? Est-ce que c'était une nécessité pour toi, d'être en couple ?*
C'est les conditions de la vie…[…] Parce que quand j'étais seule, les agressions, les Algériens qui voulaient toujours me violer, c'est pour ça [que] j'ai préféré être avec un homme, le moment où [j'arrivais en Algérie], je ne sors pas avec un homme, je préfère être seule, je me concentre, pour me chercher, mais je vois qu'étant seule, c'est toujours les viols, les trucs, c'est pour ça que je me suis mise avec un homme.
Tu t'es sentie obligée de te mettre en couple pour être en sécurité c'est ça ?
Voilà, oui, voilà c'est ça. […]
Quand tu dis que tu as failli te faire violer, qu'est-ce qui s'est passé ?
Les Algériens, ils fument, ils boivent !
Ils fument la drogue ?

[388] Tout du moins ils y étaient nombreux lorsque j'ai effectué mon enquête entre 2014 et 2017 ; pendant les rafles massives commencées à l'été 2017, la population migrante de ces trois quartiers a été quasi-entièrement raflée par les autorités, dans une violence extrême.
[389] Cela a été particulièrement le cas pendant les rafles. Des bandes criminelles, se sentant encouragées par la politique extrêmement hostile du régime algérien envers les migrants et par la totale impunité des crimes envers eux, ont profité des rafles pour piller les habitations des migrants, les agresser et violer les femmes en nombre. À ce sujet, voir la déclaration du SNAPAP :
« Le SNAPAP alerte les autorités. Des migrants sont attaqués par des bandes d'individus armés à Oran », *Le Matin d'Algérie*, 19/04/2018.

Oui, ils se droguent ! Ils s'injectent même la drogue ! Après ils viennent dans ma chambre.

Ici dans le quartier des Amandines ?

Oui ! Ici, là où je vis actuellement. C'est parce que maintenant, il s'est un peu calmé.

Ah parce que c'est toujours la même personne qui a essayé de te violer ?

Oui c'est toujours lui !

C'est un voisin à toi ?

C'est mon bailleur ! C'est un Algérien !

Ah, ton bailleur ! Il a quel âge, ce monsieur ?

Je ne sais pas trop, mais il est quand même vieux !

Et donc il venait constamment chez toi pour essayer de t'agresser ?

Oui, avec ses *frères*, ses amis, ils sont au moins six ! Avec les couteaux ! […] Oui, ils viennent nous agresser avec !

Et qu'est-ce qui s'est passé concrètement ?

Je les ai tapés non !

Tu t'es défendue ?

Je me suis défendue, parce que, ils étaient fatigués ! Ils n'avaient pas la force, de m'arrêter [me maintenir par le bras] même !

Parce qu'ils étaient saouls, c'est ça ?

Oui, vraiment saouls ! Vraiment saouls ! C'est justement ça que je dis. Parce qu'ils ont cassé la porte avec les pieds, ils n'ont pas cogné, ils ont cassé [la porte] avec les pieds, avant de me trouver dans la chambre.

C'était la nuit ?

Dans la nuit à 3h !

Donc tu t'es défendue, ils n'ont pas réussi à [te violer] ?

Non, ils n'ont pas réussi !

C'est arrivé plusieurs fois ? [Ou] c'est arrivé juste une fois ce jour-ci ?

[C'est arrivé] quatre fois !

Quatre fois ?

[*Claquement de langue affirmatif*].

D'accord. Ils sont venus toujours à plusieurs c'est ça ?

Hm hm [*affirmation*]. C'est quand je me suis mise [en couple] avec un homme qu'ils ont arrêté [de venir].

Et à chaque fois tu as réussi à te défendre ?

Toujours, j'ai réussi. Par la grâce de Dieu. Oui, j'ai réussi à me défendre.

Et tu n'avais pas envisagé de porter plainte, suite à ça ?

Hm hm [*négation*].

À cause de, ton bailleur qui t'a agressée ?

Oui, je n'ai pas voulu porter plainte parce que, je peux le faire, mais je deviens perdante à la fin, parce qu'ils sont trop racistes ici ! Tu vois un peu non ? Je n'ai pas aussi des preuves ! J'avais vraiment le silence, et puisque même si tu le fais [même si tu déposes plainte], je ne sais pas s'il va rester [en prison], il vaut mieux supporter, rester tranquille ! J'ai seulement mordu [supporté] !

Donc suite à ces agressions, tu as décidé de te mettre en couple, et c'est toi qui as fait cette démarche, tu as été chercher un homme, et tu lui as proposé de se mettre [en couple] avec toi, c'est ça ?

Hm, oui.

Un homme qui habite aussi le quartier ?

Hm hm [*affirmation*], c'était mon voisin même !

Et c'est lui qui est venu habiter chez toi ?

C'est moi qui [suis] allée habiter chez lui. […]

Avec les Algériens dans ces quartiers-là [à Coca et aux Amandiers], ça se passe comment ?

Pas bien ! Ils tuent les gens tous les jours ici, les bagarres ! Ils nous agressent tous les jours, comme ma *sœur* [compatriote] a expliqué tout à l'heure-là ! Voilà comment ils se comportent ! C'est comme ça qu'ils font ! On nous agresse, on nous tue même, ils violent les filles ! Oui !

Donc ce qui t'est arrivé, c'est… Ce sont des choses fréquentes ? Les viols ici sur les migrantes ?

Oui oui ! […]

Bon, je pense qu'on a fait le tour des questions, est-ce que toi tu as des choses à rajouter qui te semblent importantes ?

Ce que je peux rajouter c'est que si tu peux plaider pour nous par rapport aux Algériens, par rapport aux Algériens avec nous, ils nous tuent ici avec nos *frères* [compatriotes], ils nous violent, on n'a pas de droits, tu peux louer une maison chez un Algérien, ils viennent à deux, trois, ils te mettent dehors ! Ils volent toutes tes choses ! Donc on souffre trop, on souffre trop ici ! Tu comprends non ? Mais je [ne] sais pas si c'est seulement ici aux Amandines, en [centre]-ville c'est pas comme ça ? […] Je ne sais pas si ça existe en [centre]-ville, mais ici c'est la merde ! »[390].

[390] Entretien du 22/09/2017.

Ce témoignage particulièrement édifiant met en lumière les conditions de vie désastreuses des migrants dans ces quartiers périphériques ; si les migrants sont, partout en Algérie, vulnérables en raison de leur absence d'accès au droit, ils sont encore bien plus exposés à toute forme de violences (agressions, viols et meurtres) dans ces quartiers périphériques tels que Coca, Les Amandiers et Aïn Beïdha, considérés comme des zones de non-droit. Comme ce témoignage le montre, rares sont celles d'entre les personnes agressées qui osent porter plainte, par peur de représailles, ou par crainte d'être elles-mêmes enfermées pour absence de papiers en règle. De plus, la totale inaction des autorités dans la plupart des cas d'agressions envers les migrants, amènent ceux-ci à entretenir la plus grande méfiance envers la police algérienne.

Photo n°8, cour d'une maisonnette dans le quartier des Amandiers, septembre 2017.

Stéphanie (29 ans) habite dans une maisonnette comprenant trois pièces et un coin-cuisine en semi-extérieur. Le sol y est irrégulier, en terre battue. Il n'y a pas d'eau courante ni d'isolation. Elle paye un loyer de 30 000DA par mois, ce qui constitue une somme absolument édifiante compte-tenu de son habitat. Elle gagne sa vie en gérant un maquis qu'elle tient dans son salon. Le SNMG (Salaire National Minimum Garanti en Algérie, équivalent du SMIC en France) est de 18 000DA, en vigueur depuis 2015. Les locations de maisons ou d'appartements à des migrants à des prix excessifs sont systématiques en Algérie.

Photo n°9, quartier des Amandiers, septembre 2017.

Photo n°10, vue d’ensemble sur le quartier des Amandiers, septembre 2017.

Photo n°11, une rue du quartier des Amandiers, septembre 2017.

Aïn Beïdha

Le quartier d'Aïn Beïdha, aussi écrit Ain Beida ou Ain el Baida, se trouve également dans la banlieue sud-ouest d'Oran. Les migrants camerounais y vivent pour beaucoup dans des garages aménagés normalement impropres à la location. Les propriétaires algériens qui vivent parfois dans leur maison au-dessus du garage les mettent en location en y faisant quelques aménagements ou en laissant le locataire y faire quelques aménagements tels qu'un coin toilettes-douche. Il n'y a donc qu'une seule grande pièce et aucun mur pour séparer des pièces telles que le coin-chambre. Parfois, celui-ci est aménagé avec un rideau pour trouver un minimum d'intimité. Aucun garage ne dispose de fenêtre et les grandes portes en fer, pliables sur les côtés afin d'accéder au garage, ne laissent pas non plus passer la lumière du jour. Il n'y a aucune aération, ce qui peut poser des problèmes d'évacuation de l'air lorsqu'on fait la cuisine ou que de nombreuses personnes fument dans la pièce. L'air peut vite y empester le renfermé et on y vit constamment avec la lumière artificielle. Malgré ces conditions de vie sommaires, des propriétaires algériens sans scrupule demandent parfois de fortes sommes aux migrants pour la location de ces garages, de même qu'ils peuvent exercer un contrôle accru des allées et venues et interdire aux locataires d'inviter des gens chez eux, ou d'y héberger, même temporairement, des amis en difficulté. Toutefois, il arrive aussi que des relations cordiales s'établissent entre locataires et propriétaires. Marie-Hélène (41 ans), habite avec son compagnon nigérian dans un garage aménagé d'Aïn Beïdha. Son compagnon travaille aléatoirement dans la construction, elle travaille à la lingerie de la paroisse catholique, elle revend aussi au détail des produits africains qu'une amie lui vend en gros. Lorsqu'ils sont arrivés dans ce garage il y a deux ans, le propriétaire leur a demandé de payer six mois de loyer d'avance, ce qui est d'usage en Algérie. Puis, les six mois étant passés et le montant du loyer devant à nouveau être versé, Marie-Hélène lui a demandé de payer mensuellement, à savoir 15 000DA par mois, mettant en avant le fait qu'ils n'avaient pas de travail fixe et qu'il était difficile de réunir une si grande somme. Le propriétaire a accepté qu'ils lui versent le loyer mensuellement, ce qui constitue un cas tout à fait exceptionnel. Il habite juste au-dessus du garage et, bien qu'il soit parfois sourcilleux sur leurs fréquentations et qu'il s'octroie un droit de regard sur les personnes qui viennent leur rendre visite, ils entretiennent une relation plutôt apaisée et cordiale. Même si leur relation dépasse rarement les simples salutations, il arrive que le propriétaire fasse des gestes amicaux, leur donne de la viande lors des fêtes musulmanes (Aïd el-Kebir, la fête du sacrifice du mouton) ou leur apporte parfois des plats algériens sur un

plateau. Ainsi les relations cordiales et respectueuses entre propriétaires algériens et leurs locataires camerounais sont tout à fait possibles[391].

Champagne (30 ans), lorsque nous nous rencontrons en novembre 2016, est *fille-décor* dans un *maquis* d'Aïn Beïdha, puis, lorsque nous nous revoyons en juillet 2017, elle tient un *maquis*, toujours dans le même quartier. On entre chez elle par une lourde porte en fer donnant directement sur le trottoir d'une rue peu passante. De chaque côté d'un couloir bétonné et à ciel ouvert, sont disposées quatre chambres d'un confort rudimentaire : la maisonnette est constituée de parpaings apparents, et de tôle pour le toit. Ce type d'habitat, en plus des garages aménagés, est aussi courant à Aïn Beïdha. Il y a un seul robinet d'eau courante, situé dans le couloir en extérieur. Dans la première chambre à droite habite un couple, qui ont leurs propres toilettes à la turque à l'intérieur de leur chambre, séparées par un simple rideau quasi-transparent. Au fond du couloir, il y a d'autres toilettes à la turque, qui servent également de douche : pour se laver, il faut remplir un seau d'eau au robinet. Il y a une petite ouverture à hauteur de visage, avec vue sur le quartier. Il n'y a pas de porte aux toilettes-douche et lorsque quelqu'un s'y rend, il ne peut se cacher à la vue des autres qu'en rabattant sur lui un morceau de bois – vestige d'une ancienne porte – ce qui limite grandement l'intimité. La deuxième chambre à gauche est occupée par un homme, dont la compagne *a voyagé* (elle est partie en Europe récemment). La deuxième chambre à droite est occupée par Champagne. Elle n'a plus de *filles-décors* vivant avec elle depuis qu'elles sont toutes *parties en mariage*. La télévision, toujours allumée, diffuse des clips de musique nigériane et camerounaise. La fenêtre sans vitre offre une vue sur le quartier, des toits-terrasses de maisons inachevées, des toits de tôle, des maisonnettes de parpaings et tôle. Toute cette partie du quartier d'Aïn Beïdha semble être un amoncellement de maisonnettes en parpaings ou briques, et toits en tôle.

[391] Entretien du 06/11/2016.

Photo n°12, vue sur le quartier d'Aïn Beïdha, juillet 2017.

Photo n°13, maisonnette dans le quartier d'Aïn Beïdha, juillet 2017.
Quatre chambres sont disposées autour d'un couloir extérieur. Les murs sont en parpaings apparents, le toit en tôle. La porte en fer du fond donne directement sur la rue.
Derrière la prise de vue, se trouve le coin toilettes-douche.

Une autre maisonnette du même quartier est disposée de la même manière : on y accède par une porte en fer donnant sur une rue en terre battue. Deux hommes camerounais y vivent en colocation dans une même chambre. La chambre d'à côté est occupée par plusieurs autres hommes camerounais. Ces deux chambres ainsi que la pièce servant de cuisine, dépourvue d'électricité, se trouvent le long d'un couloir à ciel ouvert, dans lequel il y a un robinet, l'unique point d'eau de la maisonnette. Au bout du couloir se trouve le coin toilettes-douche qui, de même, n'a pas de porte et sur lequel on doit rabattre une ancienne porte pour se cacher comme faire se peut des regards. Si ce type d'habitat peut s'avérer supportable l'été quand les températures sont clémentes, il peut se révéler très rude l'automne ou l'hiver en cas de pluie ou

de basses températures, car certaines « pièces » sont en semi-extérieur, le couloir est à ciel ouvert et il n'y a strictement aucune isolation.

Photo n°14, maisonnette dans le quartier d'Aïn Beïdha, août 2017.
Cuisine en semi-extérieur (ouverte sur le couloir extérieur et le poulailler).
Coin poulailler. Murs en parpaings, toit en tôle.

En décrivant en détail les divers habitats et quartiers investis par les migrants, nous avons constaté que ceux-ci sont répartis indistinctement dans la ville et en périphérie. Ils y occupent des espaces écarts (quartiers périphériques où la population est paupérisée et stigmatisée et où elle subit de très difficiles conditions de vie, cela n'étant pas le propre des migrants ; en revanche ces derniers y sont particulièrement soumis aux agressions, de même que leur présence dans ces quartiers s'avère précaire) et des lieux intervalles qui font coupure

dans la continuité urbaine (appartements disséminés dans la ville, *placettes* où ils attendent un emploi à la journée). Si l'accès des migrants à l'habitat ordinaire est relativement récent et constitue un progrès, ils n'en sont pas moins soumis à des abus quasi-systématiques : location de biens normalement impropres à l'habitat (garages et boutiques sans fenêtre ni aération), expulsions sans préavis, montants exorbitants des loyers, hausses subites et arbitraires des loyers sous des motifs fallacieux. Leurs relations avec leurs voisins sont parfois placées sous le signe de l'indifférence, elles peuvent être cordiales voire amicales, mais dans certains cas non-dénuées d'une certaine hypocrisie ; dans d'autres cas, les relations sont tendues voire hostiles, cette hostilité du voisinage algérien pouvant s'afficher ouvertement et, dans les cas les plus extrêmes, amener aux agressions, aux tentatives de viol ou de meurtre. Nous avons vu que si les habitats des migrants sont variés, ils partagent la spécificité d'être d'un confort sommaire, voire d'être complètement vétustes (les hôtels formant à ce titre une exception), cette vétusté n'étant pas propre à l'habitat migrant. Nous formulons alors l'hypothèse que les migrants camerounais subissent une « double marginalisation »[392], qui se manifeste d'une part dans la ville, où leur présence dans leur habitat ou leur quartier est instable, et d'autre part dans le pays, où leur statut d'étrangers pour la plupart sans-papiers et sans droits les rend extrêmement vulnérables.

[392] J'emprunte ce vocable à Francesco Vacchiano, qui, ayant travaillé sur une forme d'expérience de subalternité citadine (la vie dans un bidonville au Maroc), constate que « le désir migratoire [parmi les habitants du bidonville] s'apparente à une façon de sortir d'une double marginalisation, l'une créée par les politiques urbaines de la ville coloniale et post-coloniale, et l'autre par les politiques migratoires contemporaines ».
Vacchiano, Francesco, « Du *kariān* au *ħreg* et retour. Spatialité subalterne et désir d'émigration au Maroc », *in* Fouquet, Thomas et Goerg, Odile (sous la direction de), *Citadinités subalternes en Afrique*, Paris, Karthala, 2018, p.157.

2- Les pratiques économiques en migration : une différence notable entre hommes et femmes, nouveaux arrivés et *anciens*

Il sera essentiellement question dans ce sous-chapitre des pratiques économiques des hommes, car nous développerons très largement dans le chapitre suivant celles développées par les femmes, en particulier dans les *maquis*. Nous reviendrons sur la terminologie, pour expliciter notre emploi des expressions « économies informelles », « économies ethniques », et « économies morales ». Nous présenterons, dans un décompte, les pratiques économiques de nos enquêtés telles que présentées lors des entretiens. Nous verrons s'il existe des « profils-types » selon les pratiques mises en place, en nous penchant particulièrement sur les figures principales du *chogoyeur* et du *feyman*, le premier étant un travailleur journalier, particulièrement dans le bâtiment, et le second un escroc visant de riches entrepreneurs algériens. Nous décrirons en détail de quelles façons ces deux figures gagnent de l'argent, et quels sont les regards qu'ils portent sur leurs propres pratiques ainsi que sur celles des autres. Ces deux figures se distinguent non seulement par leurs économies, mais aussi par leur ancienneté au Maghreb, parfois par leur âge, souvent par leur projet migratoire et surtout par leurs modes de vie en Algérie radicalement différents. Nous expliquerons pourquoi le domaine du bâtiment emploie un certain nombre de migrants, quel est le procédé des escroqueries, et comment celles-ci se sont développées d'abord au Cameroun puis en Algérie ; dans ce pays le développement des escroqueries a été favorisé par le contexte : accès très limité au marché du travail informel, aucun accès au marché du travail formel, et des locations d'appartement très onéreuses. Nous montrerons également quelles sont les compétences des *chogoyeurs* et des *feymen*, et quelle est la façon dont ils investissent ou dépensent leur argent, en lien ou non avec leur projet migratoire.

Terminologie et décompte des pratiques économiques

Les activités économiques présentées ici peuvent être qualifiées d'« informelles », en ce qu'elles ne sont pas déclarées aux autorités et qu'elles mêlent parfois le licite et l'illicite :

« L'activité économique informelle est, de par sa nature même, difficile à détecter et à chiffrer, que ce soit en Afrique ou ailleurs […]. Le commerce que nous décrivons fait partie de l'économie qui peut être qualifiée de « seconde », « cachée », « parallèle », « souterraine », et

« informelle » ; tous ces termes tendent à suggérer une activité qui n'est pas officiellement signalée aux autorités de l'État et qui n'est, par conséquent, pas directement imposable. Bien que de telles activités ne soient pas forcément illégales, elles peuvent néanmoins atteindre certaines formes d'illégalité »[393].

Toutefois, le qualificatif « informel » pour qualifier ces économies fait débat : certains auteurs démontrent que l'économie dite « informelle » est en fait intégrée, inséparable méthodologiquement d'un supposé « secteur formel » et que, par ailleurs, cette économie est peu singulière dans son rapport négatif à la loi, étant donné que la corruption, la fraude fiscale ou la non déclaration du travail existent aussi dans l'économie formelle[394] ; d'autres auteurs constatent que le terme d' « informel » pour qualifier ces économies est fortement connoté, généralement péjoratif et limité :

« Qualifier ces activités d'informelles [présente] le double inconvénient de leur dénier tout sens économique et de confondre l'extrême diversité des statuts et des situations, sous l'apparence d'un écart structurel aux normes morales, pénales ou légales hégémoniques. […] [Ce] terme nous [emprisonne] dans cette fiction politique selon laquelle il n'y aurait d'économie qu'aux conditions fixées par l'État dans les limites de sa compétence organisationnelle, normative et financière »[395].

Nous pouvons faire appel ici au concept d' « économie morale » , qui permet de considérer « l'ensemble des pratiques, des valeurs et des obligations mises en avant par des citadins africains pour défendre leurs intérêts dans des sociétés gangrénées par la corruption et précarisées au plan économique. En étudiant les investissements moraux, les systèmes de valeurs, de normes et d'émotions, cette notion doit permettre de restituer, sans la juger, l'expérience des migrants et d'apporter une nouvelle intelligibilité aux actions violentes auxquelles ils peuvent recourir »[396]. En effet, dans ce sous-chapitre il sera amplement question des pratiques économiques des *feymen*, des escrocs qui mettent en place des arnaques

[393] Ellis, Stephen, et MacGaffey, Janet, « Le commerce international informel en Afrique sub-saharienne », *Cahiers d'études africaines*, vol.37, n°145, 1997, p.12.
[394] Morice, Alain et Potot, Swanie, « Introduction. Travailleurs étrangers entre émancipation et servitude », *in* Morice, Alain et Potot, Swanie (sous la direction de), *De l'ouvrier immigré au travailleur sans-papiers. Les étrangers dans la modernisation du salariat*, Karthala, « Hommes et sociétés », Paris, 2010, p.12.
[395] Peraldi, Michel, « Introduction », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2002, p.22.
[396] Bredeloup, Sylvie, *Migrations d'aventures. Terrains africains*, CTHS Géographie, Paris, 2014, p.35.

extrêmement élaborées ; aborder leurs pratiques sous l'angle des économies morales permet de restituer l'intégralité de leur expérience et de l'expliquer, notamment par la mise en avant de la part des migrants de certaines qualités et valeurs qui sont propres aux *feymen*, telles que « la malice, l'astuce, la raison du plus fort […][qui] s'affirment de plus en plus ouvertement comme des valeurs centrales de ce que l'on pourrait appeler une économie morale de la ruse et de la débrouille […] élevant l'arnaque au rang d'un art de vivre »[397].

Sur 59 personnes (dont 37 femmes et 22 hommes) interrogées en entretien[398] :

-13 femmes n'ont pas de source de revenus (6 femmes se font entretenir par un homme, celui-ci pouvant être leur conjoint, un ex-conjoint ou un ami ; 4 sont des *filles* de *maquis* sans possibilité de gagner de l'argent ; 3 sont hébergées gracieusement chez une sœur ou une amie)
-9 femmes font la coiffure (tressage, rajouts de mèches artificielles) et l'esthétique (pose de faux ongles notamment) chez elles, aux femmes migrantes et algériennes
-7 femmes *font le restaurant* chez elles (vente de plats de nourriture camerounaise)
-5 femmes ont des activités autres (vente de brochettes, travail à la lingerie et à l'accueil de l'église, couture, vente d'alcool et de cigarettes dans leur chambre d'hôtel)
-3 femmes sont des *mères* de *maquis*, elles vendent de la nourriture ou de l'alcool et font parfois des transferts d'argent[399]
-3 femmes sont des *filles* de *maquis* qui vendent de l'alcool ou de la nourriture dans le *maquis* où elles habitent
-3 femmes vendent de la marchandise importée du Cameroun (denrées alimentaires telles que le gombo, l'igname, les condiments, ou des produits d'esthétique tels que les mèches de faux cheveux, les faux ongles…) à destination de la communauté migrante
-10 hommes sont des *chogoyeurs* qui travaillent dans le bâtiment (peinture, déblayage…)
-6 hommes sont des *feymen* qui font des escroqueries

[397] Banégas, Richard, et Warnier, Jean-Pierre, « Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir », *Politique africaine*, 2001/2, n°82, p.8 et 12.
[398] Ces sources de revenus sont celles qui me sont déclarées le jour où nous faisons l'entretien. Toutefois, celles-ci sont très labiles, il se peut donc qu'en l'espace de quelques mois la situation de la personne change. Par exemple nous déclarons ici que 3 femmes sont des *mères* de *maquis* (qui sont en fonction au moment de l'entretien), cependant si nous prenons en compte toute la durée de l'enquête la situation des personnes peut évoluer, car entre mes deux principaux séjours de terrain près de 8 mois se sont écoulés : des femmes n'étant pas *mères* de *maquis* au moment de l'entretien le deviendront ensuite, ou inversement, elles pouvaient l'être au moment de l'entretien et cesseront de l'être ensuite. De plus, si ce décompte excède le nombre de personnes interrogées en entretien, c'est que certaines personnes cumulent plusieurs activités. Sur mon terrain, j'ai bien sûr rencontré beaucoup d'autres personnes que je n'ai pas interrogées formellement en entretien et qui ne sont pas comptabilisées ici, j'ai donc eu affaire notamment à de nombreux autres *feymen, chogoyeurs, filles* ou *mères* de *maquis*.
[399] Le fonctionnement des transferts d'argent sera explicité dans le prochain sous-chapitre.

-3 hommes n'ont pas de source de revenus (ils sont tous les trois des *garçons de maquis*)
-1 homme vend de la marchandise (importation de nourriture du Cameroun et exportation de médicaments vers le Cameroun)
-2 hommes et 2 femmes ne se prononcent pas sur leur source éventuelle de revenus

Ainsi, un certain nombre de femmes n'ont pas de revenus ; comme nous l'avons vu au point 1.4. (« Le couple en migration »), beaucoup de femmes se font entretenir par leur conjoint, et se sont d'ailleurs mises en couple par nécessité matérielle et financière. Quant au commerce, que l'on pourrait qualifier d' « économie ethnique » ou de « commerce ethnique »[400] car il se fait au sein et à destination de la communauté migrante, il tient dans mon enquête une place marginale et concerne peu de femmes et encore moins d'hommes, tel qu'on peut le constater dans le précédent décompte. Le commerce de produits importés d'Afrique subsaharienne à destination de la communauté migrante ne tient pas une place importante ici et, si certaines femmes, peu nombreuses, s'adonnent à ce type d'activité, c'est parfois en complément d'une autre activité et cela ne leur apporte pas une émancipation du groupe ou de leur conjoint, ni une autonomie financière importante[401]. Par ailleurs, ce commerce s'effectue chez l'habitant, au sein de la communauté camerounaise ou migrante. Ici, ceux qui vendent la marchandise sont Camerounais, ceux qui l'achètent sont également Camerounais, ou plus rarement d'autres nationalités de pays d'Afrique de l'Ouest ou d'Afrique centrale. Hormis les produits d'esthétique qui peuvent être vendus également à des femmes algériennes (dans le cadre de la pose d'ongles ou de mèches), les denrées alimentaires sont exclusivement destinées aux migrants. Il est notable que ce commerce n'a pas pignon sur rue, et ne s'effectue pas au vu et au su des Algériens. Contrairement au Maroc où de nombreux Subsahariens, en particulier

[400] « Il s'agit de l'activité pratiquée par des personnes qui utilisent et s'appuient sur des réseaux de solidarité ethnique sur le plan du financement, mais aussi sur le plan de l'approvisionnement, sur celui du recrutement du personnel et parfois même sur celui de l'achalandage lorsque ce commerce vise en premier lieu comme clientèle la communauté dont est issu le commerçant ». Ma Mung, Emmanuel, Body-Gendrot, Sophie, et Hodeir, Catherine, « L'expansion du commerce ethnique : Asiatiques et Maghrébins dans la région parisienne », *Revue européenne des migrations internationales*, vol.8, n°1, 1992, p.40.
« Le commerce ethnique communautaire renvoie au commerce de produits et services importés depuis le pays d'origine du commerçant à destination d'une clientèle partageant la même origine ethnique ainsi que la capacité à s'identifier aux produits et services échangés ». Ma Mung, Guillaume, « Le commerce ethnique dans les espaces marchands de Château Rouge (Paris) et Brixton (Londres) », *e-Migrinter*, n°13, 2015, p.4.
[401] Au contraire d'autres enquêtes, telles que celles menées par Sylvie Bredeloup à Marseille entre 1996 et 2000, à Hong Kong et Guangzhou entre 2006 et 2008 et à Dubaï en 2009 sur les femmes migrantes et commerçantes africaines, qui montrent comment le voyage et le commerce dans des terres lointaines permettent à ces femmes d'acquérir non seulement un statut social et économique favorable, mais aussi une indépendance, une liberté et une reconnaissance qu'elles peinent à acquérir dans leurs sociétés d'origine dominées par les hommes.
Bredeloup, Sylvie, « mobilités spatiales des commerçantes africaines : une voie vers l'émancipation ? », *Autrepart*, 2012/2, n°61.

sénégalais, ont ouvert de véritables restaurants et boutiques, investissant des espaces maintenant reconnus comme des marchés africains en plein centre des principales villes du pays[402], cela n'existe pas sur notre terrain : à ma connaissance, aucun migrant subsaharien n'a pu ouvrir ou gérer de commerce ou de restaurant de façon officielle à Oran ou en Algérie. Quant au secteur de la domesticité, il s'avère, dans mon enquête, lui aussi extrêmement marginal. Contrairement au Maroc où de nombreuses femmes migrantes subsahariennes, en particulier sénégalaises, sont employées comme domestiques chez des familles marocaines[403], je n'ai pas observé cette situation en Algérie avec les femmes camerounaises. Une seule femme parmi celles interrogées, Alima (29 ans), a eu une expérience en tant que femme de ménage chez un particulier. Cette expérience a été de courte durée et s'est mal passée, l'employeuse refusant de la payer à la fin du mois de travail[404].

Les chogoyeurs

Dans l'argot des migrants camerounais, *chogo* signifie « petit boulot », les *chogoyeurs* sont les travailleurs journaliers. Ce sont des hommes, généralement jeunes (les 10 *chogoyeurs* interrogés en entretien ont entre 24 et 37 ans) et nouvellement arrivés en Algérie (depuis plusieurs semaines ou quelques mois ; en l'occurrence ceux interrogés sont en Algérie depuis une durée comprise entre 1 mois et 11 mois ; deux cas exceptionnels font état d'une durée plus longue, de 1 an et ½ pour l'un et 3 ans pour l'autre). Ils vont chaque matin de bonne heure aux *placettes*, des ronds-points situés dans la ville d'Oran et notamment sur un grand axe, la route menant à la forêt de Canastel, et où les migrants subsahariens toutes nationalités confondues se regroupent dans l'attente qu'on vienne leur proposer du travail. Ils y attendent pendant des heures, debout ou assis sur des murets, qu'un employeur algérien vienne les démarcher pour un travail, qui peut être ponctuel, à la tâche, à la journée, à la semaine, plus rarement pour une plus longue durée, un ou plusieurs mois. Les personnes qui viennent démarcher les migrants à la *placette* sont systématiquement des hommes algériens ; ils peuvent être patrons d'une entreprise

[402] Infantino, Federica, « Barbès à Casa ? Lieux cosmopolites d'Afrique dans la métropole marocaine », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*, Karthala - CJB - CISS, Paris - Rabat - Palerme, 2011.
Pour ma part, lors d'une visite à Casablanca, j'ai été très étonnée de constater l'importance en nombre, et la visibilité, des petites boutiques et petits restaurants regroupés dans la *médina* (centre de la ville traditionnelle) et tenus par des Subsahariens, majoritairement des Sénégalais. De tels espaces officiels et visibles, dévolus spécifiquement au commerce de denrées provenant de pays d'Afrique de l'Ouest ou d'Afrique centrale, n'existent pas en Algérie.
[403] Lanza, Nazarena, « Les domestiques sénégalaises au Maroc : un travail servile entre tradition et modernité », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*, *op.cit.*
[404] Entretien du 30/08/2017.

de bâtiment, ou bien un particulier ayant besoin d'un service ponctuel. Ils viennent avec leur camionnette, leur voiture professionnelle ou leur voiture personnelle. La discussion pour arriver à un accord sur le montant de la paye peut se faire directement sur place, vitre baissée et sans que le démarcheur ne descende de sa voiture ; d'autres fois, des migrants montent directement dans les véhicules et découvrent, une fois rendus sur place, la tâche qu'ils doivent effectuer et de quelle somme ils seront payés. Beaucoup d'hommes camerounais, y compris les *anciens*, ont commencé leur séjour en Algérie en étant manœuvres sur les chantiers. Ces travaux sont variés mais extrêmement durs physiquement, ce sont souvent des tâches que les Algériens rechignent à faire tant elles sont éprouvantes, et qui sont alors dévolues aux migrants, par exemple déblayer des sols ou casser des murs, transporter des sacs de ciment sur le dos ou les élever aux étages supérieurs à la force des bras à l'aide d'une corde. Stéphane (32 ans) explique les dures conditions de travail sur les chantiers :

> « Il n'y a pas de travail. Même si un Algérien veut te donner le travail, qu'est-ce qu'il te donne ? Il te donne le travail qui va te couper les reins… Par exemple il faut tirer le sable, il faut tirer des briques, il faut casser les murs en béton, [il faut] bien préciser, parce que les briques c'est pas dur, donc un travail facile il [ne] te donne pas. Voilà, parce que moi déjà je fais la peinture, j'ai travaillé avec les Algériens au point d'apprendre moi-même à faire la peinture, parce que tu vois cette décoration-là [*il me désigne les murs qui nous entourent, de la pièce principale de son appartement*] c'est moi qui l'ai fait[e], voilà. Donc je peux au moins me battre de ce côté-là »[405].

Les *chogoyeurs* peuvent faire aussi d'autres travaux moins pénibles, par exemple la peinture ou l'enduit sur les murs et le carrelage des sols. D'autres hommes, des particuliers, se rendent également à la placette avec leur voiture personnelle pour proposer des tâches ponctuelles aux migrants, tels qu'un déménagement ou des travaux de peinture dans leur maison. Enfin, même si cela est moins courant, mais toutefois confirmé par plusieurs témoignages, il arrive aussi que des migrants se voient proposer des services sexuels tarifés pour des hommes – ceux qui viennent directement les démarcher en voiture – ou des femmes – qui ne viennent jamais sur place. Certains rares migrants camerounais disent avoir ponctuellement accepté ce genre de « travail » pour des femmes uniquement, refusant d'être catégorisés comme des hommes ayant des relations avec d'autres hommes et désignant des migrants d'autres nationalités qui acceptent

[405] Entretien du 04/09/2017.

eux, les propositions des hommes. Lorsqu'il s'agit d'un homme qui leur fait ce genre de proposition pour lui-même, ils disent s'y refuser catégoriquement, et préviennent les présents à la *placette* en désignant la personne en question pour qu'ils puissent l'éviter à l'avenir. Certains *chogoyeurs* entretiennent de bonnes relations avec leur patron du bâtiment, sont payés en temps et en heure la somme convenue. À l'inverse, les abus sont fréquents, certains employeurs peu scrupuleux refusant de payer leurs employés migrants à la fin du travail effectué, profitant du fait qu'ils ne peuvent pas déposer plainte, étant sans-papiers ; ils peuvent aussi leur donner une paye moins conséquente que promis, ou les payer avec beaucoup de retard. Ces abus fréquents sont exposés dans les deux témoignages suivants. Mathurin (32 ans) met en avant, lui aussi, les pénibles conditions de travail qui requièrent beaucoup de force et d'endurance physiques, et la faible paye qui en résulte. Toutefois, il ne voit pas d'alternative à ce travail, et se sent obligé de le faire, même si ce travail est aléatoire (avec de longues périodes sans activité) et que les abus sont courants. Il indique également qu'il arrive que des hommes algériens lui demandent des services sexuels tarifés :

« *Comment tu gagnes ta vie ici à Oran ?*

Non ici à Oran moi je gagne ma vie, qu'avec de la niaque, donc ça veut dire quoi…

La quoi ?

La niaque ! Trop de rage !

La niaque ?

Oui. Tout ce que je fais c'est forcé. Oui. Je suis toujours en train de faire ce qui est dur. C'est envoyer 20 sacs de ciment au 5ème niveau [étage], 6ème [étage], porter les dalles de sol, les carreaux, envoyer au 10ème [étage]. Tout ça dans chaque appartement, tu dois mettre peut-être 5 cartons de carreaux, tu dois recommencer du 1er. […] L'appartement c'est beaucoup [les appartements sont nombreux dans l'immeuble] ! […] Tu vas faire comment, tu es obligé ! Tu es obligé de le faire ! Lui-même [l'employeur] consciemment il sait que c'est pas le prix [auquel il devrait te payer] ! Tu vas faire comment [si tu ne travailles pas] ?

Tu es payé combien par jour pour faire ces travaux ?

À la rigueur, aujourd'hui [si] tu as la chance, tu peux monter à 2000[DA], 2500, 3000, ça descend, 1200, 1300DA. Tu vas faire quoi avec 1300, 1500[DA], c'est petit [peu] ! Tu vas payer là où tu dors 1000[DA] [par semaine], il te faut manger, à 500DA, tu vas épargner combien, 500[DA] ? Tu ne t'en sors pas !

Ici là où tu vis à la cité St Charles, tu payes… C'est comme un dortoir ici dans cet appartement, tu payes à la semaine ? Tu payes un loyer je veux dire ?

[…] moi je suis chez un *grand-frère* [ami], moi je [ne] paye pas.

D'accord.

Oui. Il m'aide comme ça. Moi je [ne] paye pas. Je suis tranquille. […]

Donc il t'a rendu service alors ?

Ouais. […]

Donc tu m'as dit que ça fonctionnait comment, qu'il y avait trois placettes*, à Oran ?*

Ouais, il y a trois *placettes* à Oran, il y a « palais d'or », il y a « millenium », il y a « Canastel ». C'est les trois *placettes*.

Ce que vous appelez les « placettes », ce sont des ronds-points en fait, où les gens… ?

Ouais c'est des ronds-points, c'est là où on vient se placer pour attendre du boulot.

Et les Algériens savent que là-bas ils peuvent employer des migrants, à la journée, à la semaine ou au mois, pour différents travaux ?

Oui oui, ils savent que ce n'est que là-bas qu'ils peuvent trouver des *Blacks*.

Et le travail que tu faisais toi c'était régulier, ou ça t'arrivait de travailler juste pour une journée par exemple ?

J'ai eu un travail une fois [pour] deux mois, j'étais peintre, […] c'est moi qui mettais la peinture sur les balcons là, donc plus de 5000 logements !

Au niveau du fer forgé là ?

Oui, c'était moi qui…

… Peignait ça ?

Ouais ouais. Ils me payaient 1500[DA] la journée. J'ai fait deux mois, c'est le seul boulot que j'ai duré là. Aujourd'hui tu sors, tu veux avoir le boulot, ils te payent peut-être 1500, 2000[DA] pour faire quatre, cinq jours, avant d'attendre, espérer… Tu vois ? Ils me payent comme ils veulent.

Donc chaque matin tu te levais pour aller à la placette chercher du travail ?

Tous les jours !

Tu y partais tôt le matin c'est ça ?

Ouais ouais, tous les jours, on sort très tôt, 6h ! Pour être déjà dehors.

Et à quelle heure tu revenais ici, si jamais tu ne trouvais pas de travail ?

Bon quand je [ne] trouve pas le travail, il y a des jours je rentre à 18h, comme c'est l'été, ouais, ou parfois 15h, 16h, […] le jeudi il y a plus de déchargement, des containers, on espère peut-être avoir un déchargement, donc on peut peut-être décharger à 18h, 19h, c'est les jours que je dure beaucoup plus [où je reste plus longtemps] à la *placette*.

Et quels étaient les différents travaux qu'on peut vous proposer là-bas ?

Quand l'Algérien te propose un travail, toi le *Black*, sache que ça va dépasser… Les travaux bizarres, les travaux même que, quelqu'un d'autre meurt, tu dois le faire ! Oui !

Comme quoi par exemple ?

Ouais ouais, il y a beaucoup ! Il y a beaucoup. […] C'était quand mercredi, au 15ème [étage], 20 sacs de ciment, que j'ai envoyé, tu sais combien on nous a payés, 20 sacs de ciment ! Au 15ème niveau [étage], c'est ça c'est les cordes qui m'ont déchiré tout là ! [*Il montre ses mains abîmées*].

Tu les as envoyés [montés] avec la corde ?

Vous voyez la corde, il [n']y a pas les gants, et ils nous payent combien, moi et mon frérot là, 1000, 1000DA [chacun] ! Puisqu'on lui a d'abord dit : « 2000[DA] » [chacun], il a accepté, il a dit que : « oui », quand nous avons fini le boulot, il est venu nous déposer là il sort 2000[DA].

Hm, 1000DA chacun.

Ouais !

Au lieu de 2000DA chacun.

Je lui dis : « mais monsieur, vous êtes malade ! », il dit que, il fait semblant, il parle que son patois, je lui dis, on a fait le bruit [on a protesté], il a sorti 1000DA, il a rajouté.

Donc ça vous a fait 1500DA chacun, c'est ça ?

Ouais. J'ai fait peut-être 200 tours, oui, 200 tours du 5ème à en bas, tu dois avoir la charge, c'est pas normal ! […] Mais tu dois faire comment ? Tu es obligé de le faire ! Ça c'est un travail forcé ! Parce que si tu voyais mieux ailleurs tu ne peux pas aller faire ça ! Pour [être payé] combien ? Donc partout où vous voyez là [*il désigne ses bras, son torse*] j'ai mal [j'ai des courbatures], oui, j'ai mal franchement, mais je vais faire comment ? Je dois supporter ! Hm hm. Je dois supporter. Si c'est pas les travaux comme ça, l'homme doit te prendre [dans sa voiture], il te propose de le niquer ! Ou tu pars niquer sa femme, il va te donner combien ? 2000DA, 3000DA ? Ça c'est la malchance ! Mais il y a certains *Blacks* qui le font »[406].

Christian (30 ans), lui, met en avant l'adaptabilité des migrants à tous types de travaux du bâtiment : même s'ils n'ont pas de connaissance dans tel ou tel domaine, ils peuvent apprendre sur le lieu de travail et, parfois, prétendre avoir déjà certaines compétences pour pouvoir se faire embaucher. Il déplore les longues périodes sans activité, et le fait que beaucoup de patrons soient « tellement malhonnêtes » au point de ne pas payer leurs employés à la fin de la semaine ou à la fin du mois. En effet, son employeur lui doit 25 000DA, soit près de trois semaines de travail non-payées. Après avoir tenté, en vain, de porter plainte au commissariat où on lui a

[406] Entretien du 25/08/2017.

signifié qu'il n'en avait pas le droit, étant dépourvu de papiers en règle, il ne touchera finalement jamais son salaire :

« *Comment tu réussis à survivre au jour le jour, tu réussis à trouver du travail ici […] ?*
Pour les immigrés, comment dire, c'est pénible, parce que rien n'est facile dans la vie il faut toujours se battre dur pour obtenir, mais il y a des gens qui ne le font pas, chacun sait ce qu'il veut, il sait le pourquoi il est sorti [de son pays], il y a d'autres qui préfèrent des chemins faciles. En fait chez nous les immigrants c'est un peu difficile parce qu'on se retrouve à aller peut-être dans les endroits, à la *placette*, la *placette* c'est un lieu où on se retrouve pour trouver du travail, tu vois parfois tu peux arriver, tu passes même des semaines, tu [ne] trouves pas le travail, tu vois… Et nous sommes là dans les conditions difficiles, il faut payer [la location] où tu dors, il faut manger, il faut t'habiller, il faut tout le nécessaire qu'un être a besoin.
En quoi ça consiste d'aller chercher du travail à la placette*, ça marche comment ?*
On se stationne juste un peu, assis, parfois debout si tu veux, tu attends juste, tu restes sur place, la voiture [se gare et] des gars ils te proposent du travail, tu causes, il y a certains travaux que tu peux causer [discuter] le prix directement si tu connais de quoi il s'agit. Parfois tu ne connais pas de quoi il s'agit, tu arrives sur le terrain avant de voir. Et là tu discutes le prix et si ça ne te plaît pas, tu laisses, si ça te plaît, tu peux travailler. C'est un peu ça.
Et jusque-là, tu as travaillé dans quoi ?
Non, je fais tout, dans le travail je fais tout, je fais presque tout, tu sais que, quand tu es dehors [en dehors de ton pays] et que tu essayes de chercher ta route [te débrouiller], parfois tu ne tries pas. Cela veut dire que si on demande si tu es menuisier, tu peux dire [que] tu es menuisier […]. Parce qu'on ne sait jamais, tu peux aussi arriver [dans un lieu de travail], tu ne connais pas [le travail], tu trouves aussi quelqu'un qui t'apprend à l'instant, tu t'adaptes, tu gagnes aussi quelque chose. Bon parfois c'est difficile de dire qu'on ne connaît pas. Parfois on veut essayer, juste parce qu'on veut avoir de quoi survivre, avoir de quoi manger, c'est un peu ça le plus important.
Jusque-là tu as fait quoi, des travaux de peinture ?
Tout ! J'ai fait la peinture, déchargement, manœuvrage, tout, presque tout. Casser les pierres, presque tout.
Tu étais payé combien la journée ?
Euh, là ça dépend, le travail de casser des trucs, on prend généralement à la tâche. À la maçonnerie, un chantier constant, on touche la journée. Mais je pense [que] dans les chantiers, la majorité des chantiers ici à Oran, la journée c'est 1500DA. Mais maintenant par contre, les peintures, pour celui qui connaît, il prend au mètre carré ou à la tâche. D'autres personnes peut-

être prennent à la journée parce qu'ils ne savent pas, parce qu'ici à Oran il y a la peinture, le carrelage, il y a d'autres trucs, peinture, enduits, carrelage, […] c'est ces trucs qui donnent un peu assez d'argent. En même temps il faut s'y connaître pour discuter parce que si tu ne connais pas, on va te tromper.

Donc c'est un travail ponctuel qui se fait au jour le jour, ou bien des fois tu peux aussi trouver à la semaine, au mois, un travail plus régulier… ?

Non, ça va, des travaux comme des casses, des tâches, c'est pas régulier, tu peux sortir [à la *placette*], faire même deux semaines, tu ne travailles pas, une semaine, tu ne travailles pas, ça dépend, je t'ai dit, le seul travail qui est stable c'est le travail dans la maçonnerie. C'est le seul travail qui est stable peut-être te lever, aller travailler avec un maçon. C'est le seul travail qui est stable. Mais maintenant le problème c'est aussi de savoir si on va te payer parce que ces gens ils sont tellement malhonnêtes, parfois tu travailles, on [ne] te donne pas ton argent, c'est un peu ça aussi qui est bizarre.

[…] Tu as travaillé pendant plusieurs jours, plusieurs semaines, et tu n'as pas été payé au final ?

J'ai pas été payé au final, le premier jour que je suis arrivé à Oran, je suis allé chez un monsieur où je travaille, ils étaient en train de rebâtir une maison, du coup ils avaient besoin de quelqu'un pour les aider à mettre l'enduit, comme je m'y connais un peu dans ça, je me suis proposé, sur quoi ils étaient censés me payer 1500[DA] la journée, bon c'était quand même quelque chose, même [si] c'était pas [ce à quoi je m']'attendais, c'était quand même [mieux que rien], du coup […] ils m'ont pas dit qu'ils payaient par semaine, [le] premier jour il m'a donné l'argent, [le] deuxième [jour] il a avancé [l'argent], [le] troisième [jour] il a avancé, c'est après qu'ils m'ont dit [qu']ils payent par semaine. Ça veut dire que normalement, quand je travaille avec eux, à la fin de la semaine je devais avoir 9000DA, parce que ça fait 1500[DA] fois 6 [jours de travail], je devais avoir 9000DA… Mais par moments au lieu de 9000DA, ça arrive qu'il me donne 5000, il me dit : « non, attends, attends samedi », samedi je viens, il me dit que : « non au travail on n'a pas payé », au fur [et] à mesure à force d'accumuler des miettes, derrière, ça s'est retrouvé à une somme exorbitante, et je suis aussi tombé malade, donc du coup j'ai dû arrêter le travail, par rapport aussi à ça, je cours après mon argent pour qu'il me [le] remette.

Il te doit combien à l'heure actuelle ?

Il me doit un truc de 25 000DA. Et j'ai essayé d'aller à la police, on m'a dit, comme je suis un clandestin, j'ai pas de papiers, bon, j'ai pas le droit de porter plainte. Il faut mes papiers pour porter plainte et je ne les ai pas. Parce qu'ils m'ont expliqué que […] si tu portes plainte la personne elle peut passer devant un tribunal. Et ce qui fait que s'il passe devant un tribunal, il a

les papiers et toi qui n'as pas [les papiers], tu es qui pour lui porter plainte ? C'était un peu ça la question. Je suis resté avec des points d'interrogation sur la tête. Je [ne] sais pas, je suis retourné, j'essaye juste un peu de lui prendre un petit peu, s'il peut me donner même une partie [de l'argent qu'il me doit] »[407].

Ainsi le domaine de la construction emploie beaucoup de migrants, notamment pour les tâches les plus rudes. L'Algérie étant un pays qui construit beaucoup de bâtiments et notamment des logements[408], les migrants trouvent à s'y employer relativement facilement, même si, nous l'avons vu, ils doivent parfois patienter pendant de longues périodes chômées, et que leurs conditions de travail marquées par l'effort physique et l'aléatoire de la paye sont éprouvantes. Si je n'ai pu, pour les raisons évoquées au point 3 de l'introduction (« Enquêter sur un sujet sensible et en terrain dangereux »), interroger des Algériens et notamment des patrons du bâtiment embauchant des migrants subsahariens, certains enquêtés camerounais m'ont expliqué que des employeurs algériens apprécieraient d'embaucher des migrants car ils seraient « forts [physiquement] et courageux », et n'excluraient pas de faire les travaux les plus difficiles (contrairement à certains Algériens) ; ces qualités ayant été éprouvées par des conditions de vie austères au Cameroun, et l'expérience du voyage migratoire[409]. Mais ces apparentes qualités mises en avant ne sont pas la seule explication à l'importante embauche des migrants dans le domaine de la construction. Une supposée « docilité » des migrants subsahariens recherchée par les employeurs s'explique aussi et surtout par leur absence totale de droits et leur impossibilité de faire aboutir la moindre revendication : « les employeurs apprécient ces travailleurs en raison de leur grande adaptation à la flexibilité imposée. La main-d'œuvre irrégulière travaille à la tâche et la mauvaise image de cette activité professionnelle limite le recrutement de travailleurs réguliers. […] Cette main-d'œuvre est demandée et recherchée par les employeurs qui exigent une force de travail très flexible, docile, faiblement rémunérée et prête à accepter des travaux de forte intensité et socialement dépréciés »[410]. Ce besoin en main-d'œuvre irrégulière conduit les États, en Europe, au Maghreb et en l'occurrence en Algérie, à

[407] Entretien du 19/11/2016.
[408] « L'Algérie, le plus grand marché de la construction au monde », *Liberté*, 24/04/2017.
[409] Ce constat a aussi été fait par Michel Peraldi dans son enquête sur les secteurs d'emploi des migrants subsahariens au Maroc. Les employeurs marocains du bâtiment mettent en avant notamment « l'efficacité, l'assiduité et la rapidité » des Subsahariens ; ils seraient aussi « plus ''dociles'' (traduction de ''ils écoutent'' en arabe), et ils ne rechigne[raie]nt jamais à la tâche ». Kettani, Meryem, et Peraldi, Michel, « Les mondes du travail. Segmentations et informalités », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*, *op.cit.*, p.69.
[410] Rea, Andrea, « Le travail des sans-papiers et la citoyenneté domestique », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, *op.cit.*, p.465 et p.468-469.

« promouvoir des discours et des pratiques contradictoires »[411], avec un discours ouvertement « anti-immigration », tout en faisant appel à une main-d'œuvre irrégulière dans certains secteurs économiques désertés par les nationaux.

Les feymen

Les hommes *anciens* (depuis longtemps en Algérie), eux, ont un mode de vie radicalement différent, et semblent avoir renoncé, temporairement ou définitivement, à la migration vers l'Europe, car ils ont trouvé en Algérie des sources d'économies très rentables bien qu'illégales. La grande majorité des migrants camerounais *anciens* sont des *feymen*, aussi appelés *greatmen* ou *hommes d'affaires* : des escrocs qui mettent en place des arnaques extrêmement élaborées. Si l'archétype du *feyman* est un migrant plus âgé (au moins dans la quarantaine), depuis longtemps en Algérie (plusieurs années voire plus d'une décennie), ce n'est pas systématiquement le cas. Dominique Malaquais explique l'étymologie du terme *feyman* :

« Dans les années 1990, un mot nouveau fait son apparition à Douala, capitale économique du Cameroun : « feyman ». Sur les marchés, dans les bars et les restaurants, on parle de « feymen » (pluriel)[412] et de « feymania » (l'art de se comporter en feyman). L'étymologie du mot est incertaine. Le terme viendrait du pidgin, lingua franca introduite par les Britanniques avant l'annexion du Cameroun par l'Allemagne en 1884. La seconde syllabe – « man » – est sans aucun doute d'origine pidgin. Ce serait le cas également de la première, mais par une voie quelque peu détournée. « Faire », dans l'argot des villes camerounaises, signifie « tromper », « gruger ». « Se faire faire » ou, mieux, « se faire fait », c'est « se faire avoir ». Sous l'influence du pidgin et du franglais, « fait » devient « fey ». A l'idée de berner ou de se faire berner, implicite dans le terme « fey », s'ajoutent d'autres significations, nées en partie d'homonymies. Les feymen, disent certains, sont comme des fées : il y a chez eux quelque chose de magique. Ils sont aussi, fait remarquer le sociologue Eric de Rosny, des hommes du feu (« fiya » en pidgin), des « flambeurs » »[413].

---

[411] *Ibid.*, p.469.
[412] Pour des raisons de cohérence avec les auteurs cités, dans mes écrits « feyman » au singulier devient également « feymen » au pluriel. Cependant je tiens à préciser que mes enquêtés utilisaient toujours le mot « feyman » au singulier, même quand ils désignaient plusieurs personnes.
[413] Malaquais, Dominique, « Anatomie d'une arnaque : feymen et feymania au Cameroun », *Les études du CERI*, juin 2001, n°77, p.2.

Cette auteure explique également comment est née la *feymania* dans les années 1990, dans un contexte très particulier « marqué par la désintégration simultanée des tissus économique, urbain et social dans le Cameroun des années 1980 et 1990, désintégration qui frappa de plein fouet les plus démunis »[414]. La crise économique entre 1985 et 1997 et la chute brutale des prix des principaux produits d'exportation ont entraîné une série d'effets avec pour résultat une diminution des ressources allouées aux secteurs de la santé, de l'éducation et de la construction d'infrastructures, ce qui a accéléré la détérioration de l'économie, tout en créant de la dette. D'autres mesures prises pour faire face à la crise, telles que la suppression d'entreprises publiques ou la baisse des salaires, eurent peu d'impact pour rétablir la bonne santé économique du pays. En 1994, la dévaluation du franc CFA acheva une économie déjà agonisante. Les effets de la dévaluation ont été catastrophiques en Afrique centrale. Dans la seconde moitié des années 1990, tout est devenu excessivement cher au Cameroun, alors même que les salaires et services étaient amputés et que le chômage faisait rage. Des choses qui paraissaient normales jusqu'alors, telles qu'envoyer ses enfants à l'école ou acheter des médicaments, sont devenues quasiment impossibles à réaliser. À cet état économique désastreux s'est rajouté le constat que le mouvement pour la démocratie était moribond. Paul Biya était, et est toujours, considéré par beaucoup comme le parfait représentant de la Françafrique[415] et de la cleptocratie[416]. Ce système politique dans lequel les gouvernants pratiquent, au plus haut sommet de l'État, la

[414] *Ibid.*, p.19.

[415] Concernant le terme de « Françafrique », son étymologie et ce qu'il signifie, en l'occurrence au Cameroun, voici trois extraits de la presse qui sont tout à fait éclairants :

« On prête au président ivoirien Félix Houphouët-Boigny la paternité de l'expression ''France-Afrique'', en deux mots, dans les années 1950. Elle signifiait pour lui une histoire commune et une communauté de destin. Ce n'est qu'au milieu des années 1990, sous l'impulsion de l'association Survie, de François-Xavier Verschave, que l'expression fut contractée en un seul mot, ''Françafrique'', pour revêtir son caractère péjoratif en désignant les réseaux affairistes interférant dans la politique africaine de la France ». « Que revive la France-Afrique ! », *Le Monde*, 02/12/2015.

« Le Cameroun peut être considéré comme un laboratoire de la Françafrique. Pour les raisons évoquées et les difficultés qu'elles rencontraient ailleurs, notamment en Algérie, le Cameroun fut le premier pays où les autorités françaises ont franchi le pas d'une ''*indépendance négociée*''. Les guillemets sont importants, car il s'agissait d'une indépendance en trompe-l'œil : la France ne l'accordait qu'après avoir fait signer aux dirigeants qu'elle avait placés à la tête du Cameroun une série d'accords bilatéraux – dont certains secrets – qui vidaient cette ''indépendance'' de son contenu. […] Le Cameroun est donc le premier pays d'Afrique francophone où l' ''indépendance'' a été utilisée, non pas pour libérer les colonisés, mais au contraire pour les maintenir sous la tutelle de l'ancienne métropole ». « ''Le Cameroun a été le laboratoire de la Françafrique'' », *Le Monde*, 18/11/2016.

« La politique africaine de la France a beau se moderniser, l'histoire de la France en Afrique centrale, et au Cameroun en particulier, continue de hanter les relations entre ces deux pays et leurs citoyens. La répression du mouvement nationaliste – dont la mémoire n'a jamais été soldée –, le soutien au régime alors qu'il était menacé par l'opposition en 1992, le silence face aux divers épisodes de répression (en 2008, par exemple, mais aussi vis-à-vis des leaders anglophones enfermés depuis dix mois sans avoir vu leurs avocats) attestent auprès de nombreux Camerounais du soutien jamais démenti de la France à un régime désormais honni par beaucoup. Les vieux réflexes de la Françafrique se transmettraient-ils donc de génération de diplomates en génération de diplomates ? ». « ''Au Cameroun, la diplomatie française défend les intérêts d'une élite prédatrice'' », *Le Monde*, 24/10/2018.

[416] Malaquais, Dominique, *op. cit.*, p.21-22.

corruption et le pillage des deniers publics à très grande échelle, explique aussi le regard que la population porte sur les *feymen*, regard qui est indissociable du contexte dans lequel est née la *feymania* :

« La dévaluation du franc CFA et le sentiment de désespoir face à une situation politique qui semble sans issue ouvrent la porte à la feymania. L'argent fait cruellement défaut ; pour s'en procurer, on est prêt à tout. Les nombreux méfaits de la classe politique, dont il est abondamment question dans la toute nouvelle presse privée, l'attestent : en haut lieu, on a recours, pour thésauriser, à des méthodes peu louables. Pourquoi ne pas en faire autant, se dit-on ailleurs ? Cette vision des choses a une double incidence : prêt, pour s'enrichir, à s'aventurer dans le domaine de l'illégal, ou du moins du flou, le citoyen moyen succombe, comme sans doute il ne l'aurait pas fait naguère, aux blandices d'arnaqueurs qui lui promettent ce que la société lui refuse : l'accès au ''fric facile'', à cet argent gagné on ne sait trop comment et que les dirigeants semblent savoir si bien amasser ; et, bien qu'il sache pertinemment qu'à se frotter au feyman on risque beaucoup, l'homme de la rue en vient à voir en lui une manière de héros, un personnage incarnant la revanche sur le sort »[417].

Les 6 *feymen* interrogés formellement en entretien[418] sont tous présents en Algérie depuis plusieurs années, pour une durée qui varie entre 2 ans et ½ et 16 ans. Un seul s'adonnait déjà aux escroqueries au Cameroun. Tous les autres, d'après leurs dires, n'avaient pas d'activités illégales alors qu'ils étaient encore au Cameroun, mais ont commencé les *affaires* une fois en Algérie, au fil des ans et au contact de *feymen* déjà sur le terrain. De plus, il est notable qu'aucun d'entre eux n'avait l'Algérie pour but migratoire final, ils prévoyaient tous d'aller en Europe, en passant par l'Algérie sans s'y attarder. Finalement, ils ont renoncé, temporairement ou définitivement, à aller en Europe et se sont installés en Algérie. Pour certains, c'est le fait d'avoir vu de près les conditions de traversée de la mer méditerranée, qui les a fait prendre peur et renoncer au dernier moment ; tous refusent de voyager dans des conditions aussi mauvaises et risquées. D'autres n'ont pas renoncé à partir en Europe et, s'ils sont en Algérie depuis plusieurs années déjà, ils cherchent toujours un moyen plus sûr de rejoindre l'Europe, sans embarquer sur des bateaux pneumatiques. Ils n'ont donc pas émigré en Algérie dans le but spécifique de développer des escroqueries, mais ont fini par adopter cette économie, influencés

[417] *Ibid.*, p.23.
[418] Pour des raisons qui paraissent évidentes étant donné la sensibilité de ce sujet ayant trait à des pratiques illicites, j'éviterai de nommer formellement les *feymen* m'ayant donné des informations sur le sujet des escroqueries, et je ne donnerai pas non plus la date des entretiens concernant les extraits cités ici.

par le contexte migratoire sur le terrain algérien. Cela contredit l'idée que ces hommes étaient déjà *feymen* au Cameroun et qu'ils avaient pour but de développer leurs arnaques à l'étranger, émigrant en Algérie en ayant pris soin de choisir spécifiquement ce pays pour les possibilités qu'il pouvait offrir en la matière ; ils se distinguent donc des *feymen* camerounais étudiés au Cameroun par Dominique Malaquais, qui mettait en avant l'extraversion – le désir de développer leurs escroqueries à l'étranger – propre à leur projet[419].

Les *feymen* camerounais d'Oran peuvent avoir une activité complémentaire, mais tous ont participé plusieurs fois, ou participent régulièrement à des escroqueries très élaborées, visant de riches entrepreneurs ou hommes d'affaires algériens. Ceux-ci sont approchés et *travaillés* pendant des mois jusqu'à une totale mise en confiance. En effet l'affectivité, l'émotion sont des éléments fondamentaux des escroqueries[420]. Tous ceux qui connaissent les *feymen* leur reconnaissent une habileté, voire une certaine psychologie[421] afin de se faire accepter et apprécier de leurs *clients* ; ceux-ci vont parfois jusqu'à leur témoigner de l'affection, tant ils ont confiance en eux, ignorant ce qu'ils trament. Il y a là tout un vocabulaire spécifique : la personne visée pour être escroquée est appelée *client* ou *mougou* (signifiant en quelque sorte « idiot »[422], le contraire de *wise* : « sage, éveillé, intelligent »). Plusieurs personnes sont nécessaires au bon déroulement de l'escroquerie, et chacun a son rôle : il y a ainsi le *rythmeur* (celui qui prend contact avec le *client*, le met en confiance parfois pendant des mois, et parle régulièrement avec lui au téléphone), le *technicien*, la *secrétaire*, le *financeur*, etc., aussi parfois désignés par des numéros. Si les escroqueries mises en place par les *feymen* au Cameroun peuvent être diverses et variées, la plus répandue en Algérie consiste à faire croire au *client* qu'ils fabriquent des faux billets, bien que ce ne soit pas de la fabrication de faux billets en tant que telle, mais plutôt une pièce de théâtre montée de façon audacieuse et ingénieuse, une sorte de tour de passe-passe très élaboré où chaque détail a son importance. Deux de mes

[419] Les *feymen* du Cameroun, d'après Dominique Malaquais, se caractériseraient par leur propension à développer leurs arnaques également en dehors du Cameroun : « La majorité des feymen, en particulier entre 1994 et 1998-1999, choisit de se lancer dans les « affaires » à l'étranger. Le vocabulaire de leur profession en témoigne. Plusieurs expressions se rapportant à la feymania, couramment employées dans la rue ou dans la presse, désignent l'acte d'aller au loin chercher des « pigeons » ou (autre terme du milieu) des mougous. D'un feyman au travail en dehors du pays, on dit qu'il « voyage » ou qu'il est parti « au front ». Si son aventure tourne mal, on dira qu'il est « tombé sur le champ de bataille ». L'« ailleurs » – l'extraversion – est un point clé [de la feymania] ». *Ibid.*, p.7.
[420] *Ibid.*, p.26.
[421] *Ibid.*, p.27.
[422] Lucas Tchetgnia, qui orthographie ce terme « mugu », en donne la définition suivante, on ne peut plus simple : « pigeon qu'on plume ». Tchetgnia, Lucas, et Petit, Véronique, « Les enjeux de la sexualité transactionnelle pré-maritale en milieu urbain camerounais », *Autrepart*, 2009/1, n°49, p.215.
Le dictionnaire de camfranglais de Valéry Ndongo donne la définition suivante du *mougou* : « le larbin, la personne qu'on berne ».

informateurs m'ont raconté en détails comment se déroulait une escroquerie réussie ; si cela fonctionne, ils peuvent espérer gagner plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines de milliers d'euros, qu'ils se partagent entre personnes ayant participé au coup, à hauteur de leurs rôles respectifs et des risques encourus. On dit alors du *feyman* qu'il a *carboné*, c'est-à-dire qu'il a touché une importante somme d'argent après une *affaire* réussie. Le *client* algérien ne peut en effet guère porter plainte auprès de la police après avoir été escroqué, étant lui-même dans l'illégalité en ayant voulu avoir recours à la falsification de billets de banque. En revanche certains *clients* algériens pressentent l'escroquerie et dénoncent les *feymen* à la police avant qu'ils n'aient pu mettre leur plan à exécution. La prison est alors un passage quasi-obligé pour la plupart des *feymen*, mais s'agissant d'un délit d' « escroquerie », les peines de prison sont moins sévères que s'il s'agissait d'un crime de « falsification » (une réelle fabrication de faux billets). En effet il s'agit de mise en scène, de bluff, d'une sorte de numéro de charme où le client est dupé ; ainsi Vincent me dit : « c'est comme draguer une femme »[423], Daniel qualifie quant à lui les *feymen* de « menteurs professionnels »[424]. Un autre de mes informateurs m'a raconté avec beaucoup de plaisir et de malice comment il avait un jour revêtu de beaux vêtements de marque, et avait été consommer une bouteille d'eau, vendue fort cher, au Royal Hôtel (un hôtel 5 étoiles, l'un des plus luxueux d'Oran, situé en plein centre-ville), afin que son *client* algérien le voie sortir de cet hôtel et croie qu'il y séjourne. Il avait terminé son récit en s'esclaffant : « et après on retourne dormir dans nos taudis ! »[425]. Ici la mise en scène pour impressionner et duper le *client* est très manifeste : le *feyman* se fait souvent passer pour un riche négociant – notamment d'or – ou le fils de tel ou tel diplomate – notamment malien – en exil[426]. Pour ce faire, le vêtement, la parure, autrement dit une bonne présentation, sont essentiels afin que le *client* algérien s'imagine que le *feyman* a un niveau de vie et une origine sociale élevés. Le paraître est important, non seulement envers le *client* que le *feyman* doit impressionner, mais aussi pour se mettre en valeur auprès des autres Camerounais. En effet, une fois que le *feyman* a *carboné*, on le retrouve souvent dans les *maquis* à se mettre en scène et à dépenser son argent démesurément ; ces comportements sont propres aux *feymen* : ainsi un *chogoyeur* ne pourrait sûrement pas se permettre de telles dépenses sans mettre gravement en péril ses économies péniblement amassées sur les chantiers. Si les *chogoyeurs* fréquentent parfois les *maquis*, ils y

[423] Conversation informelle du 14/08/2017.
[424] Conversation informelle du 23/09/2017.
[425] Conversation informelle du 26/09/2017.
[426] « Selon l'identité du mougou que l'on cible, l'idée de l'ailleurs véhiculée change. Pour embobiner un Mobutu, un ministre espagnol ou un membre des services secrets israéliens, on évoquera un ailleurs africain : on se dira notable, voire roi […] en voyage ». Malaquais, Dominique, *op. cit.*, p.15-16.

sont nettement moins nombreux que les *feymen*, et essaient de maîtriser leurs dépenses. Toutefois, malgré les sommes colossales engrangées grâce à leurs escroqueries, les *feymen* ne vivent pas nécessairement dans l'opulence : s'ils peuvent, pour certains, avoir un appartement relativement plus confortable ou mieux aménagé que les autres migrants, les *feymen* se caractérisent surtout par leurs dépenses immodérées, en particulier dans les *maquis*. À ce titre nous nous pencherons, dans le prochain chapitre, sur la façon dont ils se mettent en scène dans les *maquis*, notamment en y dépensant leur argent ostensiblement. Certains *feymen* investissent au Cameroun et prévoient de retourner s'y installer une fois qu'ils auront réussi à économiser une certaine somme, suffisamment importante pour financer de nouveaux projets ; c'était le souhait d'un de mes informateurs, en prison actuellement après une *affaire* ayant tourné à son désavantage. D'autres *feymen*, déjà condamnées au Cameroun par le passé ou étant recherchés par la police, ne peuvent plus y retourner sans risque et choisissent de rester en Algérie de façon pérenne.

Le procédé de l'escroquerie la plus couramment mise en place en Algérie est le suivant, ici relaté par un journaliste camerounais en 1999 et cité par Dominique Malaquais, concernant les escroqueries pratiquées au Cameroun :

« [L'escroquerie] consiste à faire croire à de riches pigeons qu[e le *feyman*] dispose d'un moyen ultrasecret pour transformer le papier blanc en [dollars][427] […]. La proie [est] convi[ée] à une séance privée destinée à la convaincre de l'efficacité du procédé. Avant [son] arrivée, les [*feymen*] prennent soin de glisser un vrai dollar entre deux feuilles de papier blanc et de répéter l'opération jusqu'à constituer un épais bloc de papier prétendu "vierge", prédécoupé au bon format. Quand la victime se pointe, ces sandwichs d'un nouveau genre sont solennellement enduits d'un "liquide miracle" (en réalité un acide utilisé en photographie), puis plongés dans un bain de teinture d'iode. [Celle-ci], mise en présence de l'acide, a la propriété de dissoudre le papier […] des [*feymen*], mais pas celui, ultrarésistant, employé dans la fabrication des dollars. Après quelques minutes […] l'un des [*feymen*] saisit ses pinces et ressort du "bain magique" des poignées de dollars. Si la victime […] se précipite à sa banque pour vérifier l'authenticité des billets "créés" sous ses yeux, l'établissement lui confirmera qu'il s'agit bien là de véritables dollars […]. La proie est à point. Elle est prête à acheter, fort cher […], le "procédé magique" »[428].

[427] Sur mon terrain, la monnaie utilisée pour les escroqueries peut être l'euro ou le dinar algérien.
[428] *Ibid.*, p.5.

Si l'on peut se demander, à juste titre, comment on peut être naïf au point d'acheter un produit (en fait quelconque) aussi cher, soi-disant pour transformer du papier en billets de banque, c'est qu'on ne connaît pas tout le processus fort long et élaboré qui a amené le *client* à adhérer à l'idée que cela était possible. L'un de mes informateurs m'a expliqué de façon détaillée le fonctionnement d'une escroquerie. L'histoire racontée au *client* algérien et la mise en place de l'escroquerie peuvent varier peu ou prou ; cela est un exemple parmi d'autres, qu'il explique ici : un *feyman* approche par exemple un chef d'entreprise, un entrepreneur, ou un architecte, quelqu'un qui gagne bien sa vie en tant que patron dans le domaine de la construction ou du commerce. Il se fait passer par exemple pour le fils d'un ancien diplomate malien, haut cadre dans le gouvernement, qui aurait été assassiné pendant la guerre actuelle, et qui lui aurait laissé beaucoup d'argent provenant d'un détournement de fonds publics. Le gouvernement aurait cherché à récupérer cet argent mal acquis et à poursuivre la veuve en justice, qui serait alors partie se réfugier en Europe. Le *feyman* quant à lui, prétend être venu se réfugier en Algérie, « pays voisin », en attendant que la situation dans son pays se stabilise. Sa mère lui proposerait d'investir cet argent en Algérie en partenariat avec un Algérien, « une personnalité importante, […] sérieuse », qui l'aiderait « à investir dans son domaine » : en effet en Algérie, un étranger ne peut détenir que 49% des parts d'une entreprise, et doit donc impérativement trouver un partenaire algérien qui détient alors les parts majoritaires[429]. Mon informateur met en avant une présumée appétence des riches algériens pour le trafic et les détournements de fonds publics, ce qui profiterait à la bonne réussite du plan. Lorsque le *feyman* fait cette proposition à son *client*, celui-ci lui demande où se trouve sa mère ; le *feyman* lui dit qu'elle se trouve dans tel ou tel pays européen. Le client intéressé donne alors son accord : si par exemple il est patron dans le bâtiment, il propose au *feyman* d'investir dans ce domaine et de toucher une partie des intérêts. Une femme, en réalité la compagne ou une amie du *feyman*, se fait passer pour sa mère au téléphone, appelant d'Algérie avec une puce de téléphone d'un pays européen : l'indicatif indiqué sur l'écran de téléphone étant de tel ou tel pays d'Europe, cela participe de la supercherie. Le *feyman*, en connivence avec la femme, lui explique ce qu'elle doit dire au *client*. Puis il fait appel à un autre homme, réputé pour ses liens avec les sciences occultes et sa faculté

[429] La règle sur 49/51 régit les investissements en Algérie : « instaurée en 2009, cette règle, qui fixe la part de participation d'un investisseur étranger dans une société de droit algérien à 49 %, est depuis longtemps taxée de ''frein à l'investissement'' alors que le pays est boudé par les investissements directs étrangers (IDE) ». « Algérie : le tabou du ''49/51'' tombe pour les investissements étrangers », *Le Point Afrique*, 15/09/2019.
Voir également :
« Affaiblie par la crise sanitaire, l'Algérie cherche à se diversifier », *Le Monde*, 19/08/2020.

à « lire la pensée des gens »[430] pour discuter de la meilleure façon d'aborder le client. Lorsque ce dernier « s'endort [qu'il est bien mis en confiance] », la « mère » demande au *client* de bien « prendre soin de son fils » en attendant « l'énorme somme qu'elle va lui envoyer », se chiffrant à un ou deux millions d'euros. Cette première partie de l'escroquerie se joue sur la parole et la confiance ; la deuxième partie se met alors en place. Lorsqu'ils jugent que le *client* est prêt, le *feyman* et ses complices scannent des billets, soit en euros, soit en dinars algériens, et empilent ces grossières imitations dans un coffre ou une mallette pour un rendu visuel cohérent et homogène, afin de donner l'impression que le coffre ou la mallette est rempli(e) de billets de banque. Le *feyman* indique alors au *client* que l'argent ne peut pas venir du Mali légalement, que cette somme d'argent ne peut pas entrer dans les banques algériennes, et que c'est un diplomate qui va se charger d'acheminer l'argent jusqu'à lui. Il lui demande de payer une somme de 2000 ou 3000€ pour que ce diplomate puisse acheminer l'argent en Algérie ; cette somme est censée payer notamment le déplacement et les frais de transfert. Le *feyman* est présent tout au long de ce processus, actant par sa présence une forme de garantie ; à ce moment-là, le *client* « ne se doute plus de rien. […] On lui dit : « bon, prépare-toi dans deux [ou] trois jours, le diplomate va prendre le vol et il sera à l'aéroport d'Alger. Et on va aller le chercher, et à telle heure on sera là ». Si le monsieur est dans la ville d'Oran, on lui donne rendez-vous au centre-ville. S'il est dans les environs, [à] Maghnia, Tlemcen, [Sidi] Bel Abbès, on peut se déplacer pour aller là-bas ou bien on le fait venir, dans la ville d'Oran, ou bien on le fait venir sur Alger, pour récupérer la mallette [contenant prétendument les deux ou trois millions d'euros à investir en Algérie] ». L'escroquerie est un long processus, qui demande une bonne organisation et dans lequel aucun détail ne doit être négligé ; chaque personne y participant doit être vigilante quant aux informations données au *client*, afin que le discours soit cohérent : « c'est un long parcours. Ça prend du temps. Bon, quand le client il est d'accord, on s'arrange. Nous tous de notre côté, on a les mêmes idées, les mêmes paroles. Il [ne] faut pas que la maman parle « A », et moi je parle avec le client « B », il faut que ce que la maman parle avec le client, que moi je parle la même chose. Que les paroles se ressemblent. Tu comprends ? Qu'il faut que les paroles marchent à la ligne ». La somme des 2000 ou 3000€ (le montant variant selon le niveau de confiance du client) est remise au *feyman* qui joue le « fils », pendant que le « diplomate » arrive avec la mallette contenant soi-disant la somme conséquente destinée à être

[430] « On en parle à ''radio-trottoir'' comme dans les médias ''officiels'' : entre feymania et sorcellerie, dit-on, il y a des liens étroits. De ces liens présumés résultent de profonds sentiments d'ambivalence. […] Au cours des trente à quarante dernières années, […] il s'est développé dans bien des communautés subsahariennes de nouvelles approches de l'occulte, axées spécifiquement sur l'accumulation de biens et de pouvoir ». Malaquais, Dominique, *op. cit.*, p.33-34.

investie. Le « fils » fait la présentation entre son *client* algérien et le « diplomate » qui est en fait son complice, celui-ci étant habillé, pour l'occasion, en costume : « [il faut qu'il soit] bien habillé, peut-être [avec] une montre de valeur, des chaînes de valeur, des lunettes de valeur, quand le client le regarde, il voit [comme si c'était] la réalité. Que oui, c'est un homme qui peut disposer de beaucoup d'argent. Tu sais l'apparence est trompeuse ». Le « diplomate » vient avec une voiture, louée pour l'occasion ; le « fils » rentre dans la voiture pour compter l'argent remis par le *client*, en euros ou en dinars algériens. Il donne la confirmation à ses complices que la somme est complète, puis il sort de la voiture avec la mallette ; le « diplomate » entre dans la voiture du *client* et lui présente un fichier de retrait, qu'il doit signer. Ici la ressemblance avec la réalité est poussée jusqu'à produire un faux fichier de transaction, ressemblant à un original, produit par d'autres complices spécialisés dans la production de papiers falsifiés, donnant encore une fois une allure réelle à un extraordinaire numéro de bluff. La mallette lui est remise après signature de ce papier, puis le « fils » accompagne le *client* jusqu'à chez lui. Arrivés chez le *client*, le « fils » lui remet la clef pour ouvrir la mallette, et là se met en place la dernière partie de l'escroquerie, sans doute la plus importante au niveau des gains attendus. Les billets dans la mallette – en fait un empilement de papier – sont prétendument « à demi-finis », scellés en blocs parmi lesquels sont insérés de vrais billets, en dinars algériens ou en euros selon la monnaie choisie au début du processus. À ce moment-là, le *client* algérien n'est pas encore au courant et pense que les billets contenus dans la mallette sont de véritables billets de banque. Lorsqu'il ouvre la mallette et découvre qu'ils sont prétendument « à demi-finis », il peut possiblement s'énerver, mais le *feyman*, avec calme et sang-froid, lui donne un prétendu procédé pour traiter les billets afin d'y faire apparaître la bande holographique argentée sur l'avers, qui est manquante sur ces billets « à demi-finis », et ce, grâce à un produit de finition. C'est là que le *feyman* procède à une démonstration devant son *client*, afin de lui expliquer comment faire apparaître la bande argentée. Lorsque le *feyman* et ses complices ont préparé la mallette ou le coffre, ils ont en effet pris soin d'insérer de vrais billets parmi les blocs de papier, répartis à certains endroits précis qu'ils doivent retenir avec précision afin de rendre « réel » le visuel du procédé consistant à fabriquer des billets finis. Lorsque je m'étonne, à cette étape de l'explication, de l'acceptation du *client* algérien du fait que les billets seraient alors « à demi-finis » et qu'il faudrait un procédé pour les rendre utilisables, mon interlocuteur se contente de me répondre laconiquement : « les Algériens, ils aiment les affaires. […] Il y a plein d'Algériens qui… Parfois même tu marches dans la rue, ils te regardent, ils t'appellent, ils te demandent : « […] tu peux savoir quelqu'un qui peut me faire les faux billets ? », parce que, ils ont l'impression que, s'ils achètent un faux billet de 1000DA à 500[DA], ils ont 50 % de bénéfice.

Ça les pousse eux-mêmes, à chercher des solutions. Ils sont plein [à chercher ces procédés] ! ». Les *feymen* ont pris soin d'enduire la bande argentée des vrais billets d'un produit la masquant ; ils prétendent alors qu'il manque la bande de sécurité du billet, et qu'ils vont la faire apparaître en plongeant ces billets dans un produit spécial. Ils prennent plusieurs billets – des vrais et des vulgaires papiers – puis les plongent dans une bassine remplie d'un produit moussant sous lequel leurs mains, rendues invisibles, opèrent le tour de passe-passe. De leur mémoire – de la disposition des vrais billets parmi les blocs de papier – ainsi que de leur agilité et de leur maîtrise des gestes, dépendent le bon déroulement de cette dernière phase de l'escroquerie. Lorsque le *feyman* sort les billets du bain, la bande argentée des vrais billets apparaît ; ceux-ci, très résistants, sont restés intacts dans l'eau, contrairement au papier qui s'est dissous dans le produit. Lorsque le client algérien voit les billets sortir du bain, il demande au *feyman* de continuer le processus, pour terminer au plus vite l'entièreté de la mallette, mais celui-ci lui répond qu'il n'y a déjà plus de produit spécial pour ce faire, et qu'il faut que le *client* s'en procure à nouveau auprès du « diplomate », pour procéder à la transformation des billets. Il le met alors en contact avec un de ses complices travaillant prétendument pour leur « laboratoire », qui lui donne les instructions pour terminer la finition de ces billets et pour se procurer le fameux produit : « et alors maintenant, ces gens lui disent ce qu'il y a lieu [de] faire : « bon voilà, on va te faire venir les produits, de la Suisse, il faut peut-être 30 000€ pour l'achat de ce produit. Je crois que le fils a déjà fait l'exemple chez toi ». C'est comme ça, et là le monsieur peut-être, au lieu de [penser qu'il va] perdre [de l'argent], il voit [imagine qu'il va gagner] beaucoup d'argent, il voit ses intérêts, il accepte. C'est comme ça peut-être, il [donne] les 30 000 [ou] 20 000 [ou] 15 000€, il les donne. Et après quand il les a donnés, ils commencent à le tourner [le faire attendre indéfiniment] comme ça ». Ainsi, les billets investis (les vrais billets insérés dans les blocs de papier) ne sont qu'une somme dérisoire comparée à celle que les *feymen* peuvent espérer gagner en cas de réussite de l'entièreté de l'escroquerie qui comprend, nous venons de les décrire, plusieurs phases. C'est à la fois la mise en confiance progressive du *client*, *travaillé* pendant des mois, et précisément ce procédé par étapes où le *client* se retrouve pris dans un engrenage, qui facilitent l'accomplissement total de l'arnaque. En effet, le *client* ayant déjà déboursé de l'argent, et voyant qu'il peut en gagner beaucoup plus s'il va jusqu'au bout du processus, se décide généralement à payer encore davantage pour se procurer le fameux produit. Lorsque je me suis étonnée d'une telle naïveté de la part du *client*, les *feymen* m'ayant détaillé le procédé rétorquent, pour l'un, que je suis étonnée de sa naïveté parce que le procédé m'a été expliqué en détails, mais que si j'avais été prise dedans, je n'aurais pu me rendre compte de la supercherie ; pour l'autre, que la mise en condition du *client*, la confiance qu'il témoigne au

feyman et les nombreux détails réalistes tout au long du processus sont les bases essentielles pour la réussite d'une escroquerie[431]. Ici, se faire passer pour le fils d'un diplomate, miser sur l'éventuelle sympathie pour le Mali « pays voisin », jouer sur le contexte économique algérien où un étranger ne peut investir ou ne peut monter une entreprise sans un partenariat avec un Algérien (partenariat qui est davantage favorable au national qu'à l'étranger), flatter le *client* en le présentant comme une personne dont on a besoin pour investir une importante somme d'argent qui serait profitable aux deux parties, et un certain nombre de détails réalistes sont autant d'éléments permettant la bonne mise en place de l'escroquerie dans un premier temps. Dans un second temps, la capacité à tenir son rôle et à se mettre en scène, notamment par le paraître ayant trait à la richesse, l'attitude (sang-froid et aplomb) et les aptitudes (mémoire et agilité), sont autant de qualités dont le *feyman* doit faire preuve s'il veut mener son plan à terme. Dans un contexte économique algérien favorable où les faits de corruption, trafics et détournements de fonds sont courants au plus haut sommet de l'État comme chez les hommes d'affaires[432], les *feymen* jouent sur cette supposée appétence des riches entrepreneurs pour le profit illégal.

Regards portés sur les chogoyeurs et les feymen

Il est intéressant de se pencher sur le regard que portent les *feymen* et les *chogoyeurs* sur les pratiques économiques des uns et des autres. S'ils ne portent pas de jugement de valeur négatif, qu'ils n'ont ni mépris ni admiration pour les économies mises en place par ceux qui

[431] « De l'extérieur, on se demande comment la chose est possible, comment des femmes et des hommes intelligents peuvent se laisser berner par des arnaqueurs qui prétendent multiplier les billets. La réponse que donnent, non sans une pointe de supériorité, ceux qui ne se sont pas fait ''fey'', est sans doute juste : on se laisse prendre par vénalité. L'explication laisse cependant à désirer. Afin de comprendre pourquoi l'arnaque réussit, il est utile de distinguer entre deux types de cibles : le mougou moyen et le gros pigeon. Tout conscient qu'il est des problèmes que représente la thésaurisation, le premier, comme la grande majorité des êtres humains, ne comprend que de manière diffuse comment fonctionne le système de l'argent. Banques centrales, parité et disparité entre monnaies, inflation, dévaluation ne sont pour lui que des concepts relevant de la plus haute abstraction. Le gros pigeon, lui, n'a pas nécessairement un entendement meilleur de ces notions, mais, face au feyman, il se pose d'autres questions que le mougou moyen. Pour ce dernier, une chose est claire : en février 1994, avec 10 000 francs CFA, on achète deux fois moins de ciment, de riz, de vis que deux mois plus tôt. Pour plus d'un chercheur en mission au Cameroun – à commencer par l'auteur –, la dévaluation fut remarquablement déroutante. On imagine ce qu'il en fut pour tous ceux qui, soudain, devaient construire une maison, nourrir une famille ou faire fonctionner un commerce avec, pour toute arme, un pouvoir d'achat tronqué de moitié. Si les uns comme les autres comprennent le pourquoi de la dévaluation – chacun a entendu, qui à la radio, qui à la télévision, les explications des politiques et des économistes –, le fait est que, pour qui paie 100 francs CFA les oranges qu'il avait hier pour 50, la chose est tout simplement aberrante. Les décisions prises à la Banque de France tiennent de l'alchimie. La réussite, elle – apanage et appât du feyman –, relève du miracle. En l'occurrence, pourquoi ne pas croire à l'incroyable ? ». *Ibid.*, p.23-24.

[432] « En Algérie, les anciens premiers ministres à la barre pour ''le procès de l'ère Bouteflika'' », *Le Monde*, 06/12/2019. « En Algérie, la rue conspue l'élection d'Abdelmadjid Tebboune, ex-fidèle de Bouteflika », *Le Monde*, 13/12/2019.

n'ont pas fait les mêmes choix qu'eux, en revanche ils mettent en avant le fait qu'ils ne pourraient pas, pour diverses raisons, faire ce genre de travail ou s'adonner à ce genre de pratiques. En l'occurrence, certains *feymen* avec lesquels j'ai abordé ce sujet – tout autant que beaucoup de *chogoyeurs*, d'ailleurs – qualifient le travail comme manœuvre dans le bâtiment de « travaux forcés », très durs physiquement, et souvent mal payés ou payés aléatoirement (et dans tous les cas avec une paye sans commune mesure avec les sommes énormes que l'on peut espérer suite à une escroquerie réussie). Concernant les *chogoyeurs* ou les jeunes hommes qui ne s'adonnent pas aux escroqueries, ils mettent en avant – tout comme les *feymen* – que cette entreprise est extrêmement périlleuse. Les *feymen* risquent, à tout moment, l'arrestation et la prison, l'agression violente suivie de graves séquelles (handicaps irréversibles) ou de mort (car certains *clients* changent d'avis au dernier moment, se rebellent, piègent eux-mêmes les *feymen* en les agressant ou en les dénonçant à la police avant la mise à exécution de leur plan). Ainsi Daniel (30 ans) raconte comment un jour, un *feyman* l'a abordé pour le faire rentrer dans ses *affaires*, disant qu' « il ferait un bon *numéro 6* » (l'un des rôles nécessaires à la mise en place de l'escroquerie). Daniel a refusé, trouvant cela beaucoup trop risqué. Il explique que les *feymen* vont faire la transaction à deux chez le *client* algérien au cas-où cela se passerait mal : « il faut avoir du courage. Ils savent qu'ils risquent la bastonnade ou la mort ». En effet, certains *clients* pressentent l'escroquerie, et attendent le ou les *feymen* à plusieurs, pour en découdre. D'après lui, un *feyman* serait actuellement à l'hôpital, dans le coma après avoir été roué de coups ; d'autres seraient morts, dans les mêmes circonstances[433]. Quant à Michel (32 ans), des *feymen* l'ont aussi abordé pour lui proposer de rentrer dans leurs *affaires*, mettant en avant son teint clair plus avantageux pour passer inaperçu ; mais il a catégoriquement refusé :

> « Ils m'ont proposé à moi, j'ai dit : « non, je [ne] suis pas partant ». […] Comme je ressemble aux Algériens, [on m'a dit] : « c'est bien, c'est plus mieux [facile] de les tromper, avec toi » […]. Non moi je [ne] veux pas faire la prison ! Je [ne] suis pas venu faire la prison en Algérie ! Moi j'ai un but, c'est de passer [par] l'Algérie, pas de venir faire la prison ! Parce que si on t'arrête, c'est la prison hein ! »[434].

Si les uns rejettent la dureté physique et la paye à leurs yeux insignifiante des travaux dans le bâtiment, les autres rejettent la prise de risque physique et carcérale des escroqueries. Mais ce sont aussi une certaine idée de la vie, de l'argent, des projets et des buts de la migration qui sont

[433] Conversation informelle du 21/08/2017.
[434] Entretien du 14/09/2017.

perceptibles dans les différences entre *feymen* et *chogoyeurs*. Ainsi François, lors d'une discussion animée entre plusieurs personnes chez Germinal, compare les *feymen*, migrants camerounais *anciens* s'adonnant à des escroqueries en Algérie, avec les *mbenguistes*, ces émigrés camerounais en Europe, qui font toutes sortes de petits travaux. Lorsque les uns et les autres vont passer des vacances au Cameroun, une nette différenciation dans leurs comportements s'opère d'après lui : il oppose clairement une supposée générosité des *feymen* d'Algérie, qui dépenseraient sans compter, qui n'hésiteraient pas à donner une aide à ceux qui le leur demandent[435] ou à inviter des personnes à boire à leur table ; à une supposée radinerie des *mbenguistes* d'Europe dont il s'amuse à dresser le portrait, disant qu'ils travaillent de façon déclarée, se lèvent tôt le matin, économisent péniblement, et lorsqu'ils vont passer leurs vacances au Cameroun, comptent leur argent et maîtrisent leurs dépenses[436]. Ces distinctions nettes entre les économies déployées par les *feymen*, et celles déployées par les *chogoyeurs*, sont donc perceptibles non seulement dans les économies en elles-mêmes (rudesse et faible paye des travaux dans le bâtiment, risques et gains importants des escroqueries), mais aussi dans les comportements de ceux qui les pratiquent : « une caractéristique fondamentale de la feymania […] est la rapidité avec laquelle ses pratiquants accèdent à la richesse, rapidité que cherchent à égaler ceux qui tombent sous le charme des feymen. Longues années de travail, accumulation judicieuse et dépenses parcimonieuses, tous ces impératifs auxquels s'était pliée l'émigration africaine de naguère sont ici rejetés »[437]. À tout cela s'ajoute pour les *feymen* une grande satisfaction de gagner de fortes sommes d'argent après avoir escroqué des hommes venant d'une société qu'ils abhorrent et où ils subissent quotidiennement rejet, mépris et racisme. Ce retournement de situation jouissif m'a été exprimé par plusieurs hommes camerounais, qu'ils soient *feymen* ou non, qui m'ont dit des phrases telles que : « les Algériens prennent les Noirs pour des « moutons » [idiots faciles à berner], mais en fait ce sont eux les moutons ». Cela est aussi exprimé par Dominique Malaquais dans son étude sur les *feymen* au Cameroun : « dans l'idée de réussite fulgurante inhérente à la feymania […], dans l'idéal de succès financier et de célébrité acquis là où, précédemment, il n'y avait rien, s'exprime un désir de revanche sur le sort. […] [La feymania se caractérise] par une volonté de transcender le statut

[435] En effet il serait très mal perçu, de la part de l'entourage du *feyman* qui se plaît à exhiber sa richesse, que celle-ci ne profite pas à ses amis, à sa famille ou à toute connaissance plus ou moins proche et parfois, fort opportuniste : « s'enrichir, même de manière illicite, n'est pas perçu comme un mal en soi, en revanche s'enrichir sans partager est considéré comme contraire à l'éthique ». Jacquemot, Pierre, « Comprendre la corruption des élites en Afrique subsaharienne », *Revue internationale et stratégique*, 2012/1, n°85, p.128.
[436] Conversation informelle du 15/08/2017.
[437] Malaquais, Dominique, *op. cit.*, p.14.

économique, de réussir coûte que coûte »[438]. De plus, nous l'avons dit, les *feymen* ne pâtissent pas d'une mauvaise réputation due à leur activité au sein de la communauté camerounaise. Au contraire, quelques-uns sont perçus comme des bienfaiteurs, en ce qu'ils aident, moralement, financièrement, matériellement ou administrativement certains de leurs compatriotes. Ainsi, une femme[439] qui avait perdu son bébé au terme de sa grossesse, à cause de violences conjugales et d'une réactivité trop peu efficace des services de soins hospitaliers, a mis en avant, lors d'une discussion dans la voiture qui la ramenait du cimetière où l'on venait d'enterrer son enfant, que l'un des membres les plus influents de la communauté camerounaise, *feyman* notoire, l'avait beaucoup accompagnée lors de cette épreuve. Elle avait dit que c'était « un homme bon », qu'il l'avait beaucoup aidée dans les démarches pour faire enterrer son bébé (notamment pour se procurer l'autorisation d'inhumer auprès de la morgue), « comme si c'était son propre enfant [qui était mort] », qu'il était « très gentil », « malgré son côté pervers [avec les femmes] », et que c'était grâce à cette gentillesse envers les siens qu' « il ne va jamais en prison [malgré les nombreuses escroqueries auxquelles il s'adonne] », car « Dieu le bénit »[440]. Ici nous voyons que certains *feymen* – mais pas tous, loin s'en faut – non seulement ne sont pas moralement condamnés par leurs pairs pour leurs activités, mais peuvent même, au contraire, bénéficier d'une certaine sympathie et reconnaissance de la part de leurs compatriotes. Cet homme, parce qu'il aide régulièrement les autres Camerounais, notamment en faisant l'intermédiaire auprès de l'administration lors d'un décès, pour le rapatriement du corps au Cameroun ou son inhumation dans le cimetière chrétien Tamazouhet d'Oran, ou en se rendant à leur chevet lorsqu'ils sont à l'hôpital, est plutôt reconnu et apprécié pour ses services rendus. Dans cette discussion initiée par cette femme qui a perdu son enfant, même « le côté pervers » de ce *feyman*, grand amateur des sorties aux *maquis* en compagnie de femmes, lui est pardonné ; il semblerait que ses bontés soient supérieures à ses vices, ce qui expliquerait, selon cette femme et une certaine logique divine, qu'il ne va jamais en prison malgré les nombreuses escroqueries qu'il met en place.

Une autre différence fondamentale entre *feymen* et *chogoyeurs* est que les premiers, étant donné les importantes sommes qu'ils gagnent, peuvent accéder à la location de logements en Algérie car, comme nous l'avons expliqué dans le sous-chapitre précédent, il faut avoir d'importantes économies pour pouvoir payer en une seule fois six mois à un an de loyer d'avance. Rares sont

[438] *Ibid.*, p.17.
[439] « Béatrice » dont nous avions raconté les épreuves au sous-chapitre 1.4. (« Le couple en migration »).
[440] Conversation informelle du 06/09/2017.

les hommes autres que les *feymen* qui peuvent se permettre de payer un loyer à un propriétaire algérien, d'autant plus que ces derniers, nous l'avons vu, augmentent significativement le montant du loyer lorsqu'il s'agit de louer leur bien à un migrant. Quelques rares cas existent : ainsi, le compagnon d'Alicia gagne sa vie en tant qu'électricien. Il avait été formé au Cameroun et ses compétences dans ce domaine sont appréciées, ce qui lui a permis de trouver un travail fixe et suffisamment rémunérateur pour pouvoir prétendre accéder à la location d'un logement. D'autres sont dans ce cas, mais ils sont très rares. Les *chogoyeurs* qui sont, nous l'avons vu, des travailleurs journaliers qui gagnent leur vie de façon très aléatoire, ont des entrées d'argent trop peu significatives et surtout trop irrégulières pour pouvoir prétendre louer un logement auprès d'un propriétaire algérien. Ainsi, ils sont condamnés à vivre chez d'autres Camerounais, grâce à leur système d'organisation : ils sont des *ghettosards* qui payent leur loyer à la semaine dans un *maquis-ghetto*. S'ils n'arrivent pas à payer leur loyer à temps, ils peuvent parfois s'arranger avec la *mère* de *maquis*, si celle-ci veut bien leur faire crédit. Cette possibilité de louer un logement grâce aux rentrées d'argent des escroqueries est illustrée par cet extrait d'entretien, qui explique aussi pourquoi certains Camerounais en Algérie font des escroqueries, principalement à cause des conditions de vie (pas de travail rémunérateur, montants astronomiques des loyers) ; d'après lui, les escroqueries sont parfois aussi le fait des nouveaux arrivés :

« On a pris une maison ici [d'abord au quartier] Saint-Pierre, une petite maison, [ma femme] a fait la restauration, il y avait des entrées [d'argent], mais la vérité c'est quoi, je me suis introduit dans une histoire d'escroquerie, parce qu'il fallait jouer un rôle, j'ai vu que le rôle était pas trop trop risquant [risqué] pour moi, je suis allé jouer le rôle, j'ai gagné un peu d'argent, je suis venu, c'est avec ça qu'on a pris cette [nouvelle] maison [appartement].

Et quel était ce rôle qu'on t'avait demandé de faire ?

Le rôle c'était de… Il fallait, puisque je parle arabe, il fallait parler arabe avec la personne, lui dire ce qu'il devait faire, et aller me rassurer que la personne était venue au lieu du rendez-vous là où ils devaient faire les transactions. Tu vois ? Voilà. Je leur avais dit : « si c'est pour porter quelque chose, je ne porte pas ». Voilà. Quelque chose qui doit voyager. Donc c'est ce que j'ai fait, j'ai eu pratiquement 15% dans ce qu'ils m'ont donné, ça m'a rapporté dans les 100 et poussière de 1000DA, [soit] 200 000DA […].

Juste en parlant au téléphone ?

Oui ! Oui. Donc c'est ça qui nous a permis de prendre cette grande maison là. Donc on s'est installé ici, c'est comme ça. […]

Comment la plupart des Camerounais gagnent leur vie ici, les hommes ?
Les hommes ? En vérité, la plupart des migrants camerounais gagnent leur vie ici surtout en faisant dans le faux, dans l'escroquerie.
D'accord. Ça, ça concerne surtout les anciens *? Ou même les nouveaux arrivés ?*
Les *anciens* [pour] la plupart, mais les nouvellement venus se retrouvent aussi [parfois] en train de s'impliquer, parce qu'ils veulent l'argent facile, il n'y a pas de travail, ce qui nous pousse réellement à le faire c'est parce qu'il n'y a pas de travail. Tu vois ? Parce que si j'avais un travail et qu'on me paye bien, je ne vais pas faire du n'importe quoi. Tu vois ? Ils nous louent les maisons cher, c'est des conditions qui nous poussent à le faire. Parce qu'imagine, un contrat de maison va te coûter dans les 180 000, 190 000DA, pour six mois.
190 000DA pour six mois ?
Oui, 190 000DA pour six mois, ça fait [plus de] 1000€. Voilà. Donc, comment est-ce que tu vas gagner [plus de] 1000€ quand tu travailles pour gagner 1500DA la journée ?
Hm, d'autant plus que ce n'est pas un travail régulier !
C'est pas régulier. Voilà. Donc c'est comme ça qu'ils gagnent leur vie, parce que c'est du bordel, il n'y a pas de travail, ils sont obligés de faire dans le faux pour s'en sortir quoi.
Et en quoi ça consiste l'escroquerie dont tu parles ?
L'escroquerie ça consiste à… Ils disent souvent aux Algériens qu'ils fabriquent l'argent, voilà, d'autres disent qu'ils vendent de l'or, [que] ils ont une grande quantité, je [ne] sais pas qu'est-ce qu'ils font pour les avoir, d'autres vendent la drogue, la cocaïne, et même notre […] du Cameroun, ils parviennent à les transporter jusqu'ici pour vendre, voilà. Ceux-là ils sont condamnés, très très mal, [à] 10 ans [de prison], 7 ans, et tout…
Ceux qui trafiquent de la drogue ?
Oui, ceux qu'on arrête.
En revanche, ceux qui font dans l'escroquerie, si j'ai bien compris, ne sont pas condamnés à des grandes peines de prison étant donné que ce n'est pas de la fabrication de faux billets ?
Non, la plus grosse condamnation est dans les 5 ans ! […] C'est du bluff, c'est un jeu ! Ouais, c'est un jeu, il n'y a rien comme fabrication, rien ! ».

Nous avons vu que s'il existe des « profils-types » plus courants, tels que les *mères* et *filles* de *maquis*, les *feymen* et les *chogoyeurs*, ces figures principales ne sont pas étanches : ainsi les pratiques économiques peuvent être variées, souvent labiles et parfois cumulatives. Toutefois, une forte disparité s'observe dans les comportements par rapport à l'argent, ainsi que dans les projets liés à celui-ci. Ainsi, beaucoup de *feymen*, nous le verrons dans le chapitre

suivant, ont des pratiques ostentatoires ; d'autres, semble-t-il plus rares, investissent au Cameroun ; quant aux *chogoyeurs*, la quasi-totalité de leur argent, outre celui dépensé pour leur survie quotidienne, est investie dans la poursuite du projet migratoire. Ismaël (24 ans) est un *chogoyeur* qui constitue à ce titre un cas tout à fait exceptionnel : prétendant avoir renoncé à l'Europe, il dit se satisfaire de son travail dans le bâtiment ; en effet il a été embauché certes informellement, mais travaille de façon fixe depuis plusieurs mois avec le même employeur, avec qui il entretient de bonnes relations. Sa paye, bien que modeste mais régulière, lui permet de payer son loyer dans un *maquis-ghetto*, de subvenir à ses besoins et d'envoyer, de temps en temps, de l'argent depuis l'Algérie à sa famille restée au Cameroun. L'important différentiel de niveaux de vie entre les deux pays et entre le Dinar algérien et le Franc CFA de l'Afrique centrale, la première constituant une monnaie plus forte que la seconde[441], permettent à sa famille d'avoir un complément de revenus non négligeable. Tous les autres *chogoyeurs* mettent leurs maigres économies au service de leur projet migratoire, tourné vers l'Europe et les possibilités de passage vers le prochain pays (la Libye ou le Maroc). Si les pratiques économiques peuvent toutes être qualifiées d' « informelles », voire illégales, elles se développent au sein d'un contexte particulier : impossibilité d'être régularisé, d'avoir accès au marché du travail, d'ouvrir des commerces ou des restaurants de façon officielle. Certaines de ces économies se caractérisent par l'entre-soi et se font au sein de la communauté camerounaise ou migrante, d'autres se font au contact des Algériens, avec des rapports tantôt marqués par la confiance et la sympathie, tantôt par des abus et tromperies d'un côté comme de l'autre. Nous avons vu que ce n'était pas seulement l'argent qui attirait les *feymen*, mais aussi le prestige et la revanche sur une situation économique défavorable et un mépris de la société algérienne, revanche exprimée de façon jubilatoire dans l'aboutissement des escroqueries. Ces impressionnants coups de bluff où chaque détail compte et où chaque personne a un rôle bien défini, peuvent échouer à cause d'un manquement de la part d'un des associés, les autres peuvent alors le conduire au *G10*, le tribunal informel des migrants camerounais, afin de le faire juger : cela sera vu dans le sous-chapitre suivant sur l'organisation communautaire. En effet, les *feymen*, ainsi que tous les autres migrants camerounais, s'inscrivent dans un cadre et une organisation spécifique, où ils ne peuvent faire abstraction des lois et règles en vigueur au sein du groupe :

[441] 1000DA équivalent à près de 5000 FCFA.

« L'appel ambigu à la légitimité de la force virile […], de la ruse, de la bonne fortune […] légitime a posteriori une action de moralité douteuse, et qui peut déboucher sur la loi du plus fort et son affranchissement revendiqué par rapport à la loi commune pratiquée par le feyman […]. Cet affranchissement, cependant, n'est que partiel, car, comme toute entreprise de type criminel ou mafieux, [celle] du feyman […] [ne peut] se passer de la complicité du clan ou du réseau, ni de composer, voire de partager avec d'autres sujets, fût-ce en dehors de toute référence à des moralités instituées et garanties par des tiers, comme le sont les codes de moralité à prétention universelle »[442].

Ce sont cette « complicité du clan » et l'institution de règles, qui participent de la construction et de l'organisation de la communauté camerounaise, que nous verrons dans le sous-chapitre suivant.

[442] Banégas, Richard, et Warnier, Jean-Pierre, *op.cit.*, p.19.

3- S'organiser en communauté autonome pour faire face ensemble aux épreuves liées à la vie en Algérie

Ce sous-chapitre explique comment les Camerounais à Oran s'organisent en une communauté autonome avec ses règles, ses lois et ses sanctions. Nous commencerons par définir ce que nous entendons par le terme de « communauté ». Nous verrons ensuite quels sont les relations des Camerounais avec les migrants d'autres nationalités, en particulier les *Nija* [443] et les *Ouest-Af* [444], et quelles sont les représentations qu'ils ont d'eux, celles-ci étant parfois non dénuées d'ethnocentrisme. Puis nous nous focaliserons sur l'intérieur de la communauté camerounaise, en faisant part de diverses relations intra-communautaires, qui peuvent être amicales, solidaires et d'assistance, mais aussi empreintes de jalousie, d'hypocrisie ou de concurrence. Nous montrerons ensuite quels sont les procédés ingénieux utilisés par les *anciens* installés en Algérie, pour accéder à un minimum de légalité, quand bien même celle-ci est factice ; nous constaterons que ces procédés, bien qu'astucieux, peuvent parfois créer des désagréments administratifs. Nous expliquerons également comment, à cause d'une économie algérienne particulièrement verrouillée et interdisant toute sortie de devises du territoire, les migrants ont recours à des transferts informels inventifs afin de contourner l'interdiction officielle. Pour gérer leur argent, investir et bénéficier d'une assistance, les migrants font également appel aux *réunions*, associations d'assurance et de prêt, permettant de parer aux dépenses quotidiennes et extraordinaires, et d'avoir une aide dans des cas bien définis. Si ces *réunions* s'avèrent la plupart du temps efficaces, les membres ou gérants de ces *réunions* peuvent parfois faire preuve d'abus. La communauté a un référent principal auquel les Camerounais peuvent s'adresser, en la personne de son *président*, élu en premier lieu pour ses qualités humaines afin de fédérer le groupe. Celui-ci est aussi *président* du *G10*, tribunal informel permettant de régler les conflits et veillant à faire respecter les lois communautaires, tout autant qu'il permet d'éviter d'avoir recours aux services de police algériens.

[443] Ce terme est à la fois un autonyme (utilisé par les Nigérians pour s'auto-désigner) et un hétéronyme (utilisé par les Camerounais pour désigner les Nigérians). Il se prononce « Naïdja ».

[444] *Ouest-Af* est la façon dont les Camerounais appellent les Africains francophones d'Afrique de l'Ouest. Jean-Louis Edogué Ntang y fait référence dans une recherche portant sur les campements de migrants près de la frontière de Ceuta, au nord du Maroc. Il orthographie ce terme « Ouestafs ».
Edogué Ntang, Jean-Louis, « L'empreinte de la souillure dans les campements près de la frontière », *in* Agier, Michel (sous la direction de), *Un monde de camps*, La Découverte, Paris, 2014, p.360.

L'usage du terme de « communauté »

« Au sens étymologique, la communauté est […] un groupe de personnes […] qui jouissent de manière indivise d'un patrimoine, un bien, une ressource, ou bien au contraire une obligation, une dette […]. Une communauté est formée indépendamment de la volonté de ses membres et sans qu'ils décident de leur implication, ce qui la distingue de l'association ou de la société. Dans les groupements humains, l'intention, la croyance, les ressources, les besoins ou les risques sont des conditions qui pèsent sur l'identité des individus et sur leur cohésion. Aujourd'hui, l'usage du mot communauté évoque souvent des collectivités historiques ou culturelles et renvoie [notamment à la notion] de minorités »[445].

S'il existe plusieurs conceptions de la communauté, cette définition nous semble juste en ce qu'elle montre que les Camerounais, à partir du moment où ils arrivent en Algérie, sont de fait et quelle que soit leur volonté, considérés comme membres de la communauté camerounaise et impliqués à l'intérieur de celle-ci. Comme nous l'avons vu au point 1.3. (« Les *ghettos* camerounais de Tamanrasset »), dès l'arrivée dans les *ghettos* du sud algérien, ils se regroupent par nationalités et ceux qui dérogent à la règle se voient vite ramener à l'ordre. Ils sont alors contraints mais aussi dépendants et soutenus par leur communauté. Toutefois ce terme de « communauté » est loin de faire l'unanimité parmi les auteurs. Ainsi Mehdi Alioua réfute ce terme, pour lui trop restrictif dans le monde contemporain où l'individu a des possibilités d'associations et de sociabilités plus larges ; il préfère parler de « collectif d'entraide » pour désigner les associations d'aide entre migrants[446]. Anaïk Pian également, précisant que les migrants emploient effectivement ce terme de « communauté » pour désigner chaque ensemble national, démontre néanmoins qu'il ne serait pas adéquat pour qualifier les formes de sociabilité lâches qui se nouent entre eux. Citant Weber, elle explique que la communauté ethnique se fonde sur la croyance en une origine commune, qu'elle soit réelle ou supposée. Cependant, cette approche concerne des groupes stables, s'inscrivant dans la durée, et ne permettrait donc pas de saisir la dynamique des relations prévalant dans *l'aventure*. Citant ensuite Claire Escoffier, elle montre que la notion de « communauté d'itinérance » regroupant l'ensemble des migrants, permettrait de mieux rendre compte des liens tissés par les besoins de chacun, le désir commun

[445] Jacquier, Claude, « Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ? », *Vie sociale*, 2011/2, n°2, p.32.
[446] Alioua, Mehdi, *L'étape marocaine des transmigrants subsahariens en route vers l'Europe : l'épreuve de la construction des réseaux et de leurs territoires*, Thèse pour le doctorat en sociologie, sous la direction de Angelina Peralva et Alain Tarrius, Université Toulouse II Le Mirail, 2011, p.258.

d'Europe et le sentiment d'appartenance à un groupe en marche[447]. Bien que ces trois auteurs réfutent l'usage du terme de « communauté » pour qualifier ces groupes au niveau national, il me semble plutôt approprié au regard de mon terrain, d'une part d'un point de vue émique – parce qu'il est abondamment employé par les Camerounais eux-mêmes –, d'autre part parce que le sentiment d'appartenance à un groupe plus large, regroupant tous les migrants et bien qu'ils partagent une condition commune – celle de migrants noirs venant du sud, dans une société maghrébine – n'est pas toujours si perceptible, contrairement à ce qu'avancent ces auteurs. En effet j'ai constaté sur mon terrain que les contacts des Camerounais avec les autres migrants sont assez limités la plupart du temps, leurs caractéristiques communes ne sont pas toujours avérées et leurs perceptions les uns des autres ne sont pas dénuées d'un certain ethnocentrisme. Il est justement intéressant de se pencher sur les représentations que les Camerounais peuvent avoir de ces autres Africains qu'ils côtoient et avec qui ils partagent parfois finalement peu de caractéristiques ; du moins tendent-ils à se démarquer d'eux.

Les frontières du groupe : les relations des Camerounais avec les migrants d'autres pays subsahariens

Marie-Hélène (41 ans) est en couple avec un Nigérian, qu'elle a rencontré chez une amie camerounaise. Elle a subi de nombreuses pressions de la part des Camerounais hommes comme femmes, qui désapprouvaient grandement sa mise en couple avec lui :

« Oh, quand j'ai commencé [à me mettre en couple] avec lui, beaucoup de Camerounais ne veulent pas, même jusqu'à aujourd'hui !
*[*Étonnée*] Ah bon ?*
Hm hm [*elle confirme*].
Comment ça, des gens que tu connais, des Camerounais qui ont… ?
Oui, des Camerounais que je connais bien, ils ont dit [que] c'était mieux [que] je reste avec un Camerounais, [plutôt] que de rester avec un Nigérian.
Pourquoi ils pensent comme ça ?
Les Nigérians, des fois ils ont des mauvaises intentions. Ils vendent des trucs, ils font des trucs qui ne sont pas bien et, ils amènent des copines avec eux. Donc ils ne veulent pas assumer tout seuls. Si la police les arrête, ils n'assument pas tout seuls. Ils amènent leurs copines avec eux.

[447] Pian, Anaïk, *Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, La Dispute, Paris, 2009, p.128.

Même si tu n'as rien fait ! Ils ne veulent pas assumer tout seuls ! Donc c'est pour ça que mes *frères* [camerounais] ne veulent pas. Ils parlent [de] ça, jusqu'à aujourd'hui, bon j'ai une amie, elle n'est jamais venue chez moi, mais à chaque fois elle parle toujours de ça, elle me dit que : « je t'avais dit depuis [longtemps] de quitter cet homme, de ne pas rester avec cet homme, parce que tu sais très bien que les Nigérians ne nous aiment pas, et c'est pas bon que tu [sois] avec le Nigérian-là, moi je n'ai pas confiance ». Elle n'est jamais venue ici [chez moi], mais quand elle me voit, elle parle avec moi, donc c'est comme ça »[448].

Une seule autre de mes enquêtées, Héloïse (prénom d'emprunt, 40 ans) est dans ce cas. Elle est également en couple avec un homme nigérian, avec qui elle communique en anglais. Ces mises en couple avec un migrant d'une autre nationalité existent mais sont très rares. Dans l'écrasante majorité des cas, ceux et celles qui sont en couple le sont avec un(e) compatriote camerounais(e). Une relative défiance peut expliquer cette endogamie quasi-systématique. Les Nigérians en particulier, appelés *Nija*, inspirent particulièrement la crainte, réputés pour la puissance de leurs réseaux mafieux[449]. Comme l'indiquait Marie-Hélène en rapportant l'appréhension de son amie, il arrive parfois que des femmes camerounaises rechignent à se mettre en couple avec un Nigérian, craignant qu'il ne les entraîne avec lui dans ses démêlés avec la justice. Liliane (24 ans) tient les mêmes propos : elle ne fréquente aucun migrant d'une nationalité autre que camerounaise, et me donne immédiatement pour exemple les Nigérians, qui seraient d'après elle connus pour engager leurs compagnes camerounaises dans leurs problèmes avec la police algérienne[450].

Quant aux migrants d'Afrique de l'Ouest francophones, les *Ouest-Af*, ils sont aussi l'objet de constructions discursives et de stéréotypes dépréciateurs de la part de certains de mes enquêtés camerounais, et sont parfois vus, tel que le rapporte Angela (30 ans), comme naïfs et faciles à berner[451]. Parmi les 26 Camerounais que j'ai questionnés en entretien sur leur relation avec des migrants non camerounais, 18 fréquentent ou ont des amis migrants venant d'autres pays d'Afrique (ont été cité uniquement des pays d'Afrique de l'Ouest, tels que le Niger, le Nigeria, le Mali, le Libéria, la Côte-d'Ivoire, la Guinée, le Burkina Faso, le Sénégal), 5 n'ont aucune relation avec des migrants autres que Camerounais, et 3 se méfient des migrants d'autres

[448] Entretien du 06/11/2016.
[449] Pian, Anaïk, *op.cit.*, p.164.
[450] Entretien du 16/11/2016.
[451] Entretien du 31/08/2017.

nationalités africaines, mettant en avant une trop grande différence de mentalité. Ainsi Moustapha (39 ans) et sa compagne Zaïneb (36 ans), dans une discussion au sujet des passeports maliens que se procurent parfois les Camerounais, mettent en avant une importante différence de mode de vie entre les Camerounais d'une part et ceux de « l'Afrique de l'Ouest en général », d'autre part. Ils donnent pour exemple la promiscuité supposée des Ouest-Africains, leur façon de manger, leur niveau d'instruction et de maîtrise de la langue française, supposé nettement plus bas que celui des Camerounais :

« (Moustapha) Il y a la différence [entre nous] !
(Zaïneb) C'est juste le papier qui dit que tu es Malien ! Mais ta façon de t'exprimer en français…
(M) Et tes conditions de vie !
(Z) …Tes conditions de vie, parce que le Camerounais lui il vit [bien] ! Presque comme chez les Blancs ! Tu ne peux pas nous voir vivre le genre de vie trop stressante, trop… Mais le Malien c'est pas la même chose ! Par exemple ici [dans cet appartement] nous ne sommes que deux !
(M) C'est vu les conditions de vie, comment est-ce qu'ils ont grandi !
(Z) … Mais chez le Malien, tu vas trouver 15 [personnes] !
(M) Hm hm ! [*Il approuve*].
15 personnes ?
(Z) Le Niger !
(M) Même chose !
(Z) Le Sénégal !
(M) Même chose ! L'Afrique de l'Ouest en général !
(Z) Le Camerounais ne connaît [sait] même pas partager son plat avec quelqu'un !
(M) Chacun mange dans son plat.
(Z) Même un enfant au Cameroun ! Quand tu lui dis : « mange avec quelqu'un ! », il [te] dit : « pourquoi ? »…
(M) Il doit avoir son plat.
(Z) Il doit avoir son plat, il doit avoir son verre ! Donc on est habitué comme ça, mais chez eux non, quand il y a des plateaux, il y a 10 personnes [autour] ! N'importe qui trempe la main pour manger ! Donc ils sont habitués comme ça ! C'est là où on fait la différence [entre nous]. […]
(M) Le niveau intellectuel est différent [entre nous] ! »[452].

[452] Entretien du 19/10/2016.

Concernant en effet le niveau d'instruction – et non le « niveau intellectuel » – certains Camerounais se sont évertués à me démontrer, ou simplement me faire remarquer, leur parfaite maîtrise du français. Il est vrai que, s'ils parlaient la plupart du temps en *francam* dans les discussions entre eux, lorsqu'il s'agissait de s'adresser à moi, certains d'entre eux me parlaient en français avec l'accent français alors même qu'ils n'avaient jamais mis les pieds en France. Lorsque j'ai fait un entretien avec Vincent (42 ans), et bien que lui non plus ne soit jamais allé en France, il s'est efforcé de me parler dans un français soutenu voire châtié, utilisant à maintes reprises le passé simple, le passé antérieur et faisant des figures de style[453]. Bien que celui-ci n'ait pas dénigré les migrants d'autres nationalités, certains Camerounais mettent en avant leur niveau d'instruction et de maîtrise de la langue française[454], supposément plus élevé que celui des *Ouest-Af*, et envers lesquels ils éprouvent un certain sentiment de supériorité. Ce sentiment de supériorité envers les migrants africains d'autres nationalités est loin d'être l'apanage des seuls Camerounais. Justin-Daniel Gandoulou montre comment des *sapeurs* congolais à Paris méprisent parfois d'autres migrants africains notamment sénégalais, à cause de leur supposé analphabétisme et leur acceptation de travaux pénibles et peu gratifiants socialement, tels qu'éboueur ou balayeur[455]. Anaïk Pian observe ce même ethnocentrisme répandu parmi les migrants dans les campements en forêts au nord du Maroc, près des frontières des enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla :

« Les *aventuriers* sénégalais établissent ainsi, à travers leurs discours, une distinction entre les ressortissants subsahariens desquels ils se sentent ''culturellement'' proches, à savoir les Maliens, les Guinéens, les Nigériens, les Gambiens mais aussi les Mauritaniens, et les autres, catégorisés sous le terme ''ñaak''. Cette dénomination, qui regroupe avant tout des non-musulmans, désigne les Subsahariens d'Afrique centrale aux mœurs et à l'accent linguistique dépréciés. Les représentations communes dénoncent leur manque de civilité (pratiques alimentaires peu orthodoxes, consommation de chats, de serpents, propagation du sida, etc.) et exhortent à entretenir une certaine défiance à leur encontre. Cette dévalorisation de ''l'autre'' prend place dans un rapport de classement et de hiérarchisation sociale orienté par la logique de l'honneur ethnique : comparable au concept d'honneur du rang social, celui-ci renvoie à la

[453] Entretien du 15/10/2016.
[454] Il est notable en effet que le taux d'alphabétisation au Cameroun est de 85%, alors qu'il peut s'avérer beaucoup plus faible dans certains pays d'Afrique de l'Ouest, tels que le Mali (50%), la Guinée (46%) ou le Niger (40%) par exemple. Voir l'atlas sur le site de l'UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).
[455] Gandoulou, Justin-Daniel, *Au cœur de la sape. Mœurs et aventures des Congolais à Paris*, L'Harmattan, Paris, 1989, p.67.

conviction, partagée par tous ceux qui se réclament d'une même appartenance ethnique, de la supériorité des valeurs et des coutumes du groupe. Cet ethnocentrisme, très général, s'accompagne d'une ferme croyance en l'infériorité des coutumes étrangères. Définissant les critères de moralité et d'excellence, l'honneur ethnique devient un marqueur de la dichotomie entre des ''Eux'' et des ''Nous''. […] Réciproquement, les *aventuriers* d'Afrique centrale peuvent tenir des discours très critiques à l'égard des Ouest-Africains en mettant en cause, à travers une rhétorique essentialisante, leur mentalité et leurs comportements jugés naturellement grossiers et peu fiables. Les différences de position sociale au pays d'origine renforcent parfois ces jugements négatifs. Les Congolais, par exemple, ont globalement un niveau d'étude supérieur aux autres *aventuriers* et ils insistent souvent sur le fait qu'ils sont ''plus éduqués'' que les Sénégalais ou les Maliens »[456].

Cette rhétorique essentialisante se retrouve par exemple dans le discours de Moustapha et Zaïneb que nous avons vu précédemment, qui prétendent que les *Ouest-Af* seraient davantage sujets à la promiscuité. Si l'immeuble où vit ce couple est dans un état de délabrement très avancé – comme l'ensemble du bâti ancien en Algérie –, leur appartement en revanche, fait figure d'exception : ils habitent à deux seulement dans un appartement plutôt vaste et en excellent état, avec des peintures fraîches, bien aménagé, meublé à neuf et dans un parfait état de propreté. Or, cet habitat confortable n'est pas le quotidien de beaucoup de Camerounais à Oran, notamment dans les *maquis-ghetto*, fréquemment sujets à la vétusté et à la surpopulation. Cet état étant, de fait, créé par les conditions de migration et de vie difficile en Algérie, et non propre à certaines nationalités.

Toutefois, certains de mes enquêtés soulignent plutôt un lien de solidarité induit de façon naturelle par la couleur de peau. Ainsi, Audrey (23 ans) insiste sur le fait que, dans un pays où ils sont sans famille pour la plupart, rencontrer des migrants noirs quelle que soit leur origine, est pour elle une source de joie :

« *[Quelles sont] tes relations avec les autres migrants ?*
Hm, bon déjà je [ne] sors pas trop, mais le peu que je rencontre, j'essaye de me familiariser avec eux, d'avoir une très très bonne relation, parce qu'ici t'as pas de famille, ce n'est que nous, entre nous, nous sommes le père, la famille de tout un chacun, donc tu ne peux que être de bonne

[456] Pian, Anaïk, *Aux nouvelles frontières de l'Europe…*, *op. cit.*, p.165-166.

humeur quand tu rencontres ton *frère* ou ta *sœur* noirs ! Peu importe ! Qu'il soit Malien ou Guinéen, quand tu rencontres ton *frère* ou ta *sœur* noirs, tu es obligé d'être sympa avec lui, […] donc moi je ne fais pas de distinction, que tu sois Guinéen, Malien, ou quoi que ce soit…
Tu as des amis africains d'autres nationalités que camerounaise ?
Hm hm ! [*Elle confirme*].
… Que tu as rencontrés ici ?
Hm, Guinéens, les Ivoiriens, oui, il y en a, deux ou trois »[457].

On rencontre aussi des affinités liées au mode de vie et particulièrement à la religion musulmane. S'il est rare que l'on voie dans les *maquis* camerounais des clients qui sont des migrants d'autres nationalités (d'Afrique de l'Ouest ou d'Afrique centrale), on en trouve parfois quelques-uns dans certains *maquis* qui font aussi *ghetto*. Ainsi dans le *maquis-ghetto* de Danielle (26 ans), il y a une dizaine de *ghettosards*, de nationalités camerounaise, malienne et guinéenne. Ils sont pour la plupart musulmans et Danielle préfère ne pas vendre d'alcool car ils n'en consomment pas, même si elle accueille des clients qui pourraient en consommer[458]. Bien que son *maquis* soit reconnu comme tel, il lui manque pourtant une des caractéristiques fondamentales du *maquis*, à savoir la vente d'alcool en grande quantité. Le *maquis* de Danielle est relativement calme et il y a peu de va-et-vient : on y vient notamment le vendredi après la messe pour y manger des beignets de haricots ; en dehors de cela, les quelques clients viennent y manger des plats, mais ce n'est pas un lieu où l'on écoute de la musique à un fort volume, ni un lieu où l'on peut danser. Dans ce *maquis-ghetto*, l'un des *ghettosards*, Ismaël (24 ans) est arrivé à Oran depuis presque un an ; il s'était converti à l'islam au Cameroun il y a quatre ans, et ne fréquente pas beaucoup d'autres Camerounais car il n'aime pas leurs sources de divertissement (sortir avec des filles dans les *maquis*, boire de l'alcool ou danser…). Il a demandé à la *mère* du *maquis*, Danielle, à dormir dans une pièce avec un colocataire guinéen, avec qui il partage un matelas deux places posé au sol dans une pièce exigüe. Il apprécie sa compagnie et s'entend très bien avec lui car il aurait un comportement qui ressemble au sien : il ne boit pas, ne fume pas, « il fait la prière [musulmane] » et serait « respectueux et ouvert ». Ismaël préfère la compagnie des *Ouest-Af* que des Camerounais, car il estime que les premiers seraient plus calmes, sages et respectueux que les seconds[459].

[457] Entretien du 03/11/2016.
[458] Entretien du 31/10/2016.
[459] Entretiens des 01/11/2016 et 16/11/2016.

Les relations des Camerounais entre eux

Les relations avec les compatriotes camerounais, quant à elles, donnent lieu à tout autant de réflexions contrastées. Certains, tout en mettant l'accent sur les liens d'amitié, de solidarité et le devoir d'assistance entre eux, dénoncent souvent dans le même temps l'hypocrisie, la jalousie et la rivalité qui parfois, dégradent les relations sociales. Les tenancières de *maquis* en particulier, constatent bien souvent la concurrence et l'envie que peut générer un *maquis* qui a du succès et permet d'importantes rentrées d'argent à sa gérante. Nathalie (40 ans) tient un *maquis* dans le centre-ville. Elle fait part des rivalités et des jalousies qui sont nombreuses parmi les Camerounais, qui se manifestent dans leur comportement visant à lui faire fermer son *maquis* : ils sont capables de venir chez elle en pleine nuit pour provoquer une bagarre et du tapage nocturne, afin que les voisins protestent et que le bailleur lui demande de quitter les lieux. Si cela arrivait, elle pense que certains Camerounais jaloux en retireraient une grande satisfaction, étant donné qu'elle gagne beaucoup d'argent avec son *maquis* alors qu'eux « sont là en train de souffrir ». Toutefois, elle indique que les formes de solidarité existent aussi entre Camerounais, ainsi il lui arrive d'acheter les médicaments de ceux qui ont peu de moyens, ou de rendre visite aux malades à l'hôpital pour leur amener des plats de nourriture[460]. Stéphane (32 ans), dont la compagne Ange gère un *maquis* dans le centre-ville, tient le même discours. Esther tenait déjà un *maquis* dans le même immeuble, au premier étage. Cet immeuble, géré en entier par la même famille algérienne, disposait d'un appartement resté vacant pendant deux mois au troisième étage, car Esther s'évertuait à ce que d'autres Camerounais ne s'y installent pas, ayant peur de la concurrence si un autre *maquis* venait à ouvrir au même endroit. Lorsqu'on l'interrogeait, elle prétendait ne pas avoir connaissance d'appartements à louer dans l'immeuble ou dans le quartier. Quand Stéphane et Ange s'y sont finalement installés et qu'ils ont ouvert leur *maquis*, dès le premier soir, des Camerounais sont venus s'y bagarrer bruyamment. Stéphane soupçonne Esther de n'être pas étrangère à cette ouverture ratée, pendant laquelle la bailleresse a été obligée d'intervenir pour chasser tous les clients. Après cet incident, Esther aurait été voir la bailleresse pour lui demander de renvoyer Ange et Stéphane de l'appartement, promettant qu'elle allait lui trouver d'autres locataires qui la paieraient plus cher. La bailleresse ayant refusé, ils ont pu rester. Toutefois ils entretiennent une méfiance persistante envers Esther et les *filles* et *garçons* qui vivent dans ces deux *maquis* ne se fréquentent pas, bien qu'ils vivent dans le même immeuble. Stéphane rapporte aussi les commérages et son aversion à l'idée de se

[460] Entretien du 14/11/2016.

confier à un Camerounais, qui aurait tôt fait d'aller raconter ses confidences en place publique. Il n'a pas de véritables amis parmi les Camerounais, juste de simples connaissances avec qui il boit une bière de temps à autre, sans que cela ne pénètre la sphère intime[461]. Certaines femmes de même, disent ne pas avoir de véritables amies parmi les Camerounaises, car il peut exister entre elles des soupçons de trahison et de fortes rivalités amoureuses. Ernestine (30 ans) a des connaissances avec qui elle sympathise, mais elle évite « les copinages intimes » qui vont « toujours [lui] amener des problèmes », car elle a peur que ses copines lui reprochent de « faire les yeux doux » à leur « gars ». Elle pense aussi que les femmes camerounaises à Oran ne seraient pas fidèles en amitié, qu'elles seraient présentes pour leurs amies uniquement dans les bons moments, les abandonnant dès qu'elles se retrouvent dans le besoin ou la maladie[462]. Samira (prénom d'usage en Algérie, 32 ans) également, observe qu'il n'est pas facile d'avoir « une vraie amie camerounaise » à Oran, sachant que les migrants entre eux se font « des coups bas » et que les tromperies sont nombreuses : « tu peux être avec ton gars, tu as ta copine, ta copine elle sort avec ton gars » ; elle fait également état des rivalités : « l'autre veut avoir plus [que toi] »[463]. Alicia (31 ans), qui fait aussi état d'importantes jalousies entre Camerounais, montre toutefois que la force de l'appartenance nationale peut transcender les mésententes éventuelles, lorsqu'il s'agit par exemple de faire preuve de solidarité et de fraternité pour rapatrier au Cameroun quelqu'un qui est malade (physiquement ou psychologiquement). Cette démarche permet à la fois de protéger l'individu, tout autant que l'image et l'intégrité de la communauté :

> « Quand quelqu'un tombe malade, quand on voit déjà que tes jours sont comptés, on essaye maintenant de marcher de maison en maison, on essaye d'expliquer ton problème aux gens, n'importe qui met la main [à] la pâte, parfois on essaye de te faire rentrer au pays, oui. C'est ça. Ceux qui perdent la boule ici, il y a des gens qui sont devenus fous sur ce terrain ! Quand on voit déjà que tu es devenu gênant, tu marches même en route, tu vises les « Arabes » avec les cailloux, et ils se mettent à te tabasser, ça ne plaît pas trop aux Camerounais ! Parce que malgré ce qu'ils sont, même comme il y a la jalousie, si tu sors là, [et que] tu vois un Camerounais en train de se faire agresser par un « Arabe », mais tu ne seras pas content. Parce

[461] Entretien du 04/09/2017.
[462] Entretien du 05/11/2016.
[463] Entretien du 12/10/2016.

que c'est ta chair, tu vois ça comme si c'est toi-même ! On essaye de cotiser l'argent, pour faire rentrer aussi ceux-là [au Cameroun] »[464].

On le voit ici, les relations des Camerounais avec les autres migrants, qu'ils soient également Camerounais ou d'une autre nationalité, apparaissent très contrastées. L'ironie des jugements de valeur envers les *Ouest-Af* réside dans le fait que beaucoup de migrants camerounais parmi les *anciens* se font passer pour des ressortissants maliens, afin de bénéficier des trois mois de séjour sans visa sur le territoire algérien.

Des solutions de « légalité »

L'Algérie et le Mali sont liés par un accord bilatéral permettant à leurs ressortissants de voyager librement sur le territoire de l'un ou l'autre pays pendant trois mois. Au bout de trois mois et s'il veut renouveler son séjour de trois mois supplémentaires, il faut que le détenteur d'un passeport malien présent sur le territoire algérien se présente à l'une des frontières terrestres ou aéroportuaires, afin de faire tamponner son passeport. Les ressortissants camerounais au contraire, ne sont pas exemptés de visa pour venir en Algérie. Ce contexte grandement favorable à la circulation des ressortissants maliens en Algérie donne lieu à une forte demande de passeports maliens[465], qu'on peut se procurer de différentes façons. Mes enquêtés m'ont expliqué trois principaux procédés : d'une part, une famille au Mali peut procurer un extrait de naissance d'un de leurs membres qui n'a pas encore de passeport, et accompagner le requérant – camerounais en l'occurrence – dans ses démarches auprès des autorités maliennes. Dans ce cas, c'est la photo du Camerounais, avec le nom du Malien, qui figureront sur le passeport. Cela se fait, bien entendu, contre rémunération de la famille malienne. D'autre part, il serait possible, d'après certains enquêtés, de se procurer ces passeports directement auprès des autorités maliennes, par corruption de fonctionnaires – toutefois en ayant été introduit par une connaissance commune. Enfin, il existe une dernière possibilité : se procurer des passeports maliens authentiques, ayant été délivrés à un

[464] Entretien du 30/07/2017.

[465] Ce trafic de passeports maliens en Algérie est loin d'être récent, Pauline Carnet y faisait déjà référence dans sa thèse en citant Serge Daniel (2008) ; elle indique que le prix d'un passeport malien en Algérie, à l'époque, avoisinait les 250$. Comme j'ai pu le constater dans ma recherche, les prix n'ont cessé d'augmenter depuis lors. Carnet, Pauline, *Passer et quitter la frontière ? Les migrants africains « clandestins » à la frontière sud espagnole*, thèse pour le doctorat en sociologie, sous la direction de Angelina Peralva et Emma Martín Díaz, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II et Universidad de Sevilla, 2011, p.195.

ressortissant malien, et circuler en Algérie avec ce passeport « par ressemblance »[466]. Ces passeports maliens, quelle que soit la façon dont les Camerounais se les sont procurés, ont toujours un nom à consonnance musulmane. Sur les 59 enquêtés camerounais interrogés en entretien, 9 (5 hommes et 4 femmes) m'ont dit être en possession, ou avoir été en possession d'un passeport malien. Ils sont tous des *anciens*, présents en Algérie depuis plusieurs années. En effet se procurer ces passeports nécessite d'avoir quelques moyens financiers, étant donné qu'ils se vendent plusieurs centaines d'euros (lors de mon enquête de terrain le prix d'un tel passeport, selon les témoignages, oscillait entre 600€ et 800€). Par ailleurs, l'intérêt d'avoir un passeport malien est d'être en situation régulière en Algérie, de pouvoir y circuler librement sans crainte des contrôles policiers, et de pouvoir voyager entre l'Algérie et le Cameroun par avion[467]. Ce sont donc les personnes qui désirent s'installer pour une plus longue durée qui s'en procurent. Il n'est pas nécessaire d'aller au Mali pour les acquérir : il est possible, à partir d'un réseau ramifié impliquant des Camerounais et des Maliens, de s'en procurer à partir d'Oran ; il suffit de fournir une photographie d'identité. Seul un homme, parmi mes enquêtés, dit s'être procuré son passeport malien directement au Mali, après avoir vécu quatre mois dans une famille d'accueil au Mali. Après avoir obtenu ce passeport, il est allé au Burkina Faso, d'où il a pris un vol pour Alger. En effet, il ne faut absolument pas utiliser ces passeports maliens au Mali, car les autorités seraient en mesure de constater que leur usager n'en est pas le propriétaire légitime, et qu'il n'est pas de nationalité malienne. Si indéniablement, l'important trafic de passeports maliens suppose la corruption d'une partie de l'administration malienne impliquée dans ce commerce, cela ne préjuge pas pour autant que l'on peut les utiliser sur le territoire malien sans risquer l'arrestation et la prison pour faux et usage de faux. De toute façon, la majeure partie de mes enquêtés, comme nous l'avons vu au point 1.2. (« Les souvenirs du voyage »), empruntent l'axe Cameroun-Nigeria-Niger-Algérie, et ne passent pas par le Mali pour atteindre l'Algérie. Des migrants subsahariens d'autres nationalités auraient également recours aux passeports maliens pour être en situation régulière en Algérie. Ces passeports, bien qu'ils ne soient pas authentiques (sauf dans le dernier cas de figure expliqué précédemment), ne sont pas non plus des « faux » passeports, étant donné qu'ils sont générés par l'administration malienne elle-même, il ne s'agit pas d'imitations par exemple. Dans ce cas de figure, bien que les autorités algériennes ne soient pas dupes, et semblent être au courant de ce trafic, elles n'ont aucun moyen de le prouver ; ces documents sont donc acceptés comme

[466] Ces passeports « par ressemblance » permettent de voyager avec l'identité de quelqu'un d'autre : même la photo n'est pas conforme, mais les migrants espèrent que cela passera inaperçu au moment des contrôles.
[467] Dans ce cas de figure le passeport malien ne sert qu'à l'entrée en Algérie ; c'est le passeport camerounais qui est présenté à l'entrée au Cameroun.

légitimes, et cela constitue un atout non négligeable pour faire valoir certains droits en Algérie, tels que la possibilité de déposer plainte, louer un appartement auprès d'un notaire, ou encore se déplacer librement sur le territoire algérien sans risquer l'expulsion[468]. Ceux qui me disent ne pas vouloir se procurer de passeports maliens, qu'ils soient *anciens* en Algérie ou plus récemment arrivés, me citent son prix élevé, et l'idée désagréable de vivre sous la fausse identité d'un ressortissant d'un pays où ils n'ont jamais mis les pieds. Cette répulsion peut se transformer en une crainte de voir son corps enterré en Algérie en cas de décès et d'impossibilité de prouver sa nationalité camerounaise pour un rapatriement au pays d'origine. Ainsi Héloïse (prénom d'emprunt, 40 ans) me cite l'exemple d'une de ses compatriotes décédée en Algérie, dont la famille a eu la plus grande peine à faire rapatrier le corps, du fait qu'elle n'était pas formellement identifiée comme Camerounaise. Cela l'a effrayée, et elle s'est donc résolue à ne pas entamer de démarches pour se procurer un passeport malien, bien qu'elle en aurait eu les moyens[469]. Un seul de mes enquêtés, Vincent (42 ans), se refuse d'avoir un passeport malien par orgueil patriotique. Il n'a jamais opté pour cette option, disant avec emphase : « [je suis] un authentique Camerounais, né Camerounais, fier d'être Camerounais, […] cet orgueil m'empêche de calquer quelque nationalité que ce soit, je suis un fervent patriote »[470]. Il est en situation régulière en Algérie avec un passeport camerounais muni d'un visa algérien qu'il renouvelle régulièrement. Bien que l'obtention des visas algériens au Cameroun soit très compliquée, elle est possible comme l'atteste son cas. Il est notable que Vincent est, de très loin, le plus *ancien* de mes enquêtés présents en Algérie : il est arrivé en 1996 ! Seul Hardaing (44 ans), lui aussi *ancien* arrivé en Algérie en 2002, possède également un passeport camerounais en règle depuis 2012[471]. Il a un visa algérien d'un mois, qu'il part faire renouveler au bureau de la wilaya[472]. Cela leur permet de circuler librement et de retourner régulièrement au Cameroun, notamment par avion ; leurs cas sont tout à fait exceptionnels, aucun de mes autres enquêtés n'ayant de passeport camerounais en règle avec un visa algérien. Seulement 3 de mes enquêtés disent avoir un document camerounais tels qu'une carte d'identité ou un passeport sans visa. En revanche, ce qui est plus curieux, 6 disent avoir une fausse carte consulaire camerounaise, fabriquée par les Camerounais à Oran. Seuls 2 de mes enquêtés ont une authentique carte consulaire camerounaise, délivrée par l'ambassade camerounaise à Alger.

[468] Je rappelle une nouvelle fois que mon enquête a été menée avant les rafles et expulsions massives, qui elles, ont ensuite concerné tous les migrants subsahariens quelle que soit leur nationalité et leur situation administrative.
[469] Entretien du 13/08/2017.
[470] Entretien du 15/10/2016.
[471] Entretien du 18/10/2016.
[472] En Algérie les wilaya sont des entités administratives, correspondant aux départements en France.

Il semblerait que les démarches administratives fastidieuses, le fait de devoir se déplacer à Alger et l'attente trop longue pour la délivrance de cette carte, aient convaincu un certain nombre de Camerounais de préférer le recours aux services de contrefacteurs fabriquant ses fausses cartes sur place à Oran, moyennant 1000 à 2000DA. Mais alors, quel est l'intérêt d'avoir une carte consulaire camerounaise, qu'elle soit vraie ou fausse ? Tout simplement, cela a pour objectif d'être reconnu comme Camerounais en cas de contrôle de police. En effet lorsque j'ai effectué mon enquête principalement en 2016 et 2017, les Camerounais n'étaient guère sujets aux expulsions. Comme nous l'avons expliqué au point 2 de l'introduction (« Contextualisation de l'immigration subsaharienne »), les expulsions massives n'avaient plus lieu depuis 2012 et la guerre au Mali. Des vagues d'expulsions ciblées concernant les Nigériens en particulier, étaient en revanche récurrentes. Ces cartes consulaires camerounaises permettaient donc d'éviter d'être confondus avec des ressortissants nigériens. Parmi d'autres productions falsifiées de papiers, les Camerounais fabriquent également de faux certificats de mariage, dont nous avons parlé au point 1.4. (« Le couple en migration »). Ces différentes tactiques ou ces usages de documents administratifs nous montrent que, bien que la majorité de mes enquêtés n'ait aucun document administratif, certains d'entre eux tentent, dans la mesure du possible et selon leurs moyens, d'avoir accès à une certaine légalité quand bien même celle-ci ne serait que de façade ; ainsi, les passeports maliens constituent une protection administrative principale, tandis que les cartes consulaires camerounaises apportent une protection secondaire, voire très minimale.

Les transferts d'argent

L'économie algérienne, très verrouillée, ne favorise ni les investissements par des étrangers – nous l'avons vu au sous-chapitre précédent – ni la circulation de devises : en effet, il est interdit de faire sortir de l'argent du pays, les autorités souhaitant diminuer la sortie de capitaux. Les guichets de transferts d'argent tels que Western Union existent, mais uniquement pour recevoir de l'argent, non pour en envoyer à l'étranger. Il arrive parfois que les Camerounais utilisent les guichets Western Union pour recevoir de l'argent, notamment de proches résidant en Europe, ou même, plus rarement, de leur famille au Cameroun, bien que l'important différentiel de niveau de vie entre les deux pays soit défavorable aux transferts du Cameroun vers l'Algérie. Pour retirer de l'argent à ces guichets, les migrants doivent être munis d'un passeport. À défaut, ils peuvent envoyer une de leurs connaissances retirer l'argent pour

eux, moyennant une petite commission[473]. Mais leur recours à Western Union est rare. Dans ce contexte et pour contrer l'interdiction officielle, les migrants camerounais ont trouvé un système ingénieux pour faire sortir l'argent d'Algérie autrement, par des voies informelles. Ce système appelé *main-à-main* est assez simple : la personne voulant envoyer de l'argent au Cameroun doit d'abord changer ses dinars en euros (toujours auprès du marché noir[474]) puis solliciter les services d'une personne sur place à Oran, généralement une *mère* de *maquis* disposant d'une forte somme d'argent en espèces. Cette personne se chargera, après avoir pris la somme ainsi qu'une commission, d'appeler quelqu'un de sa famille résidant au Cameroun, disposant également d'une forte somme d'argent en espèces, et lui demandera d'envoyer via les services de transfert d'argent habituels (MoneyGram, Western Union notamment) la somme au bénéficiaire. En dehors des frontières algériennes, le dinar algérien n'est pas convertible, car il ne suscite pas de demande au plan international. C'est le cas de beaucoup d'autres monnaies, si faibles qu'elles ne sont pas échangeables[475]. C'est pourquoi la monnaie de référence pour faire ces transferts est toujours l'euro, bien que les migrants possèdent des dinars en Algérie, et que la somme versée au Cameroun sera convertie en Francs CFA. Ces transferts effectués de façon informelle ne constituent pas une exception ou une spécificité propre aux Camerounais en Algérie. Dans le monde, la majorité des transferts seraient informels, bien supérieurs en nombre aux transferts passant par les canaux officiels des opérateurs internationaux tels que MoneyGram ou Western Union[476]. Les Camerounais qui n'ont pas recours aux transferts et qui désirent retourner au pays d'origine par les voies terrestres avec une forte somme d'argent en espèces (toujours en euros) doivent rivaliser d'ingéniosité pour la cacher, et cela n'est pas sans risque : de nombreuses personnes sont susceptibles de les dépouiller pendant le voyage, qu'il s'agisse de policiers ou militaires aux frontières, de groupes armés dans le désert ou de voleurs

---

[473] Ce procédé courant a été observé également au Maroc par Claire Escoffier : des migrants sans-papiers demandent alors à un migrant en règle ou à un Marocain d'aller retirer leur argent au guichet Western Union, moyennant une petite commission.
Escoffier, Claire, *Transmigrant-e-s africain-e-s au Maghreb. Une question de vie ou de mort*, L'Harmattan, Paris, 2008, p.167.

[474] En Algérie il est habituel de changer ses devises auprès du marché noir, le taux de change étant nettement plus avantageux que celui des banques ou des bureaux de change officiels. Il suffit de se rendre dans certains endroits connus comme étant des lieux pour ce faire (cela peut être chez un particulier, dans une boutique, ou même en pleine rue à certains endroits bien précis) pour échanger ses dinars contre des euros ou des dollars, ou inversement. Ce système parallèle est plus ou moins toléré par les autorités algériennes. Voir notamment à ce sujet :
« En Algérie, le florissant marché noir des devises », *Orient XXI*, 08/03/2018.

[475] Ellis, Stephen, et MacGaffey, Janet, « Le commerce international informel en Afrique sub-saharienne », *Cahiers d'études africaines*, vol.37, n°145, 1997, p.26.

[476] « À qui profite l'argent des migrants ? », *L'Atlas des migrations*, hors-série Le Monde – La Vie, 2008-2009, p.61.
Au sujet de l'informalité des transferts d'argent en Afrique, voir également :
Mounkaila, Harouna, « Circulations migratoires et envoi de fonds dans la région de Tahoua (Niger) », *Revue du CREAD*, « Les migrations africaines », volume 2, 2012.

opportunistes pendant leurs escales, comme nous avons pu le voir au point 1.2. (« Les souvenirs du voyage »). Aïcha, dans son appartement de la cité Lescure, m'explique comment, lors d'un voyage retour d'Algérie vers le Cameroun par la route, elle a voyagé avec son argent, des liasses de billets en euros qu'elle avait mises dans un sachet plastique introduit dans son vagin. À la frontière entre l'Algérie et le Niger, les policiers nigériens l'ont mise nue ainsi que l'ensemble de ses compagnons de voyage, pour les fouiller. Ils ont même fouillé les armatures en fer des valises. Heureusement pour elle, ils n'ont pas trouvé son argent. Elle s'exclame : « On n'a pas moyen de faire sortir l'argent [d'Algérie légalement] ! Quelqu'un va venir et tout manger [voler] l'argent qu'on a sué [qu'on a gagné en suant] ! »[477].

Les associations de solidarité

La gérance particulière de l'argent est aussi perceptible dans les regroupements en associations de cotisation. Les Camerounais à Oran, particulièrement les *anciens*, se réunissent dans des associations, qui fonctionnent comme des mutuelles d'assurance et de prêt. Ils appellent ces associations des *réunions*, et elles ont lieu généralement une fois par semaine, voire deux fois par semaine pour certaines d'entre elles. Elles peuvent avoir lieu dans un *maquis*, si par exemple le *père* de *maquis* est aussi le *président* de la *réunion* (ce qui est le cas d'Ernest, qui tient le *maquis* où Ernestine est *décor*, au centre-ville), ou bien chez l'un des membres. Elles réunissent une dizaine de membres voire plus, et se forment selon les appartenances régionales du Cameroun, sur la base d'un regroupement ethnique. Il convient ici de donner une définition de l'ethnicité :

« Une forme d'organisation sociale, basée sur une attribution catégorielle qui classe les personnes en fonction de leur origine supposée, et qui se trouve validée dans l'interaction sociale par la mise en œuvre de signes culturels socialement différenciateurs. Cette définition minimale est suffisante pour circonscrire le domaine de recherche que désigne le concept d'ethnicité : celui de l'étude des processus variables et jamais finis par lesquels les acteurs s'identifient et sont identifiés par les autres sur la base de dichotomisations Nous/Eux, établies à partir de traits culturels supposés dérivés d'une origine commune et mis en relief dans les interactions sociales »[478].

[477] Conversation informelle du 17/09/2017.
[478] Poutignat, Philippe, et Streiff-Fénart, Jocelyne, *Théories de l'ethnicité, suivi de : Les groupes ethniques et leurs frontières, de Fredrik Barth*, PUF, Paris, 1995, p.154.

Nous avons vu que les frontières externes du groupe (par rapport aux nationalités autres que camerounaise) sont assez marquées, en revanche les frontières internes (selon les régions de provenance du Cameroun) ne sont guère marquées. Dans les cas des *réunions* en l'occurrence, cette condition ethnique n'est pas imperméable : par exemple, Ernestine (30 ans), qui est d'ethnie bassa, fait partie de la *réunion* qui se déroule dans le *maquis* où elle habite, qui réunit des participants d'ethnie bamiléké. C'est sa *mère* de *maquis* qui l'a introduite dans cette *réunion*, qui a lieu chez elles tous les jeudis à 15h. Ce regroupement sur une base ethnique est censé faciliter les relations par affinités régionales. Yvonne (52 ans) explique cette absence de mixité ethnique pour éviter les mésententes : « si on fait le mélange, il y aura un désordre ». Elle explique également que l'argent du fond de caisse est gardé par une personne choisie, qui a tout intérêt à respecter la confiance qu'on lui témoigne : « si toi tu t'amuses avec cet argent, c'est ta famille au Cameroun qui va devoir envoyer [l'argent pour rembourser] »[479]. Le fonctionnement d'une *réunion* est relativement simple : pour l'intégrer, il faut tout d'abord régler un montant défini (généralement de 1000DA, mais cela peut varier) ; puis, pour pouvoir prétendre bénéficier de l'assurance, chaque membre doit avoir payé une participation minimale de 10 000DA ; l'argent réuni formant le fond de caisse, gardé par les encadrants de la réunion, qui peuvent être deux ou trois et qui sont appelés *président*, *vice-président* et *trésorier*. Ce fond de caisse permet d'être assuré dans des conditions bien précises : accident et hospitalisation, accouchement, emprisonnement, décès et rapatriement du corps au Cameroun. Les sommes allouées dans ces cas-là sont clairement définies : par exemple, d'après Yvonne, les frais de rapatriement d'un corps au Cameroun s'élèvent à 160 000DA. Quant au montant versé à la sortie de l'hôpital, il s'élève à 30 000DA. Dans certains cas beaucoup plus rares, il est aussi possible que la communauté se cotise pour rapatrier au Cameroun une personne très malade ou bien une personne souffrant de stress post-traumatique suite à ses effroyables conditions de voyage ou de vie en Algérie. En théorie pourtant, ceux qui ne cotisent pas ne peuvent pas bénéficier d'une aide. C'est le cas notamment de tous les *chogoyeurs*, qui n'ont pas suffisamment d'argent pour injecter de telles sommes dans une assurance, et qui espèrent de toute façon partir au plus vite d'Algérie. Ils n'ont donc pas particulièrement d'intérêt à s'investir dans les *réunions*, qui concernent davantage ceux qui sont installés depuis plus longtemps en Algérie. Lorsqu'un Camerounais membre d'une *réunion* a un passeport malien et aucun papier prouvant sa nationalité camerounaise au moment de son décès, il est beaucoup plus compliqué de faire rapatrier son corps au Cameroun. Le *président* ou certains membres influents de la

[479] Entretien du 30/10/2016.

communauté camerounaise se chargent alors de procéder à des démarches longues et fastidieuses auprès des deux ambassades malienne et camerounaise pour prouver la nationalité camerounaise du défunt. Cette problématique des passeports maliens qui compliquent le rapatriement du corps au Cameroun en cas de décès est une des raisons pour lesquelles certains Camerounais, même *anciens* en Algérie et ayant plus de moyens, se refusent à vivre sous une fausse identité. Les personnes décédées en Algérie qui n'avaient pas cotisé à une *réunion* de leur vivant peuvent être prises en charge financièrement par leur famille au Cameroun, qui paiera le rapatriement de leur corps, ou bien enterrées sur place. Nous reviendrons sur ce dernier cas de figure dans le prochain sous-chapitre. L'autre intérêt des *réunions*, en dehors du fait qu'elles permettent une assurance, est qu'elles donnent également la possibilité aux contribuants de toucher une certaine somme d'argent selon un système rotatif. À chaque *réunion* hebdomadaire, les membres versent une cotisation dont le montant n'est pas fixe, et qui est inscrite sur un registre. Selon le bénéficiaire de la somme du jour, ils lui versent l'exact contre-don de ce qu'ils avaient reçu de sa part lorsque c'était leur tour de recevoir la somme. Les *réunions* ont donc un double avantage : les cotisations permettent non seulement, grâce à un *fond de caisse*, d'avoir un soutien financier dans les cas bien définis que nous avons décrits, mais aussi de régler les dépenses quotidiennes ou extraordinaires. À ce titre, ceux d'entre les cotisants qui n'ont pas renoncé à l'Europe – bien que les membres des réunions soient des *anciens* – voient dans ces cotisations une aide pour financer la suite de leur voyage. Le fonctionnement de ces *réunions* est peu ou prou le même que celui des tontines très implantées en Afrique de l'Ouest, qui peuvent avoir plusieurs formes, mais qui possèdent également ce double avantage, et qui sont aussi basées sur un regroupement selon certaines affinités (d'âge, de parentèle, de quartier, ethnique, régionale, ou de genre, certaines tontines étant réservées aux femmes) ; de plus, les tontines en Afrique de l'Ouest, tout comme les *réunions* des Camerounais à Oran, permettent de passer un moment convivial, de socialiser avec ses semblables[480].

[480] Ce système de réunions ou tontines n'est pas spécifique aux migrants, il en existe de nombreuses formes en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Cependant, ce qui paraît spécifique à mon terrain est l'octroi de sommes bien définies dans des cas particuliers notamment liés à la situation migratoire (comme le rapatriement du corps au Cameroun en cas de décès). Sur les systèmes de tontines en Afrique de l'Ouest et en contexte migratoire, voir notamment : Semin, Jeanne, « L'argent, la famille, les amies : ethnographie contemporaine des tontines africaines en contexte migratoire », *Civilisations*, n°56, 2007.
Cette auteure explique que l'origine des tontines en Afrique a plusieurs hypothèses. Des auteurs « s'accordent pour penser que la pratique courante des tontines actuelles découle d'une monétarisation des habitudes traditionnelles de collectivisation, et de l'existence, dans les sociétés africaines traditionnelles, de regroupements entre voisins ou entre personnes d'un même groupe d'âge, pour s'entraider à tour de rôle lors des différents travaux. […] [D'autres auteurs formulent l'hypothèse] selon laquelle le développement des tontines en argent correspond au Sénégal à une monétarisation progressive des rapports de dons/contre-dons rituels obligés au sein de la parenté et du voisinage. Ces dons se font en particulier au cours des cérémonies familiales de mariage et de baptême. […] La pratique des tontines est étroitement liée à ces dons et contre-dons occasionnés par les cérémonies de passage : les

Nathalie (40ans), qui tient un *maquis* au centre-ville et qui fait partie d'une *réunion*, m'en explique le fonctionnement :

« *En quoi ça consiste les* réunions *comme ça, les cotisations ?*
Non les *réunions*, les cotisations c'est, chez nous, comme vous voyez, nous sommes loin de notre famille, imagine que ça arrive que quelqu'un décède parmi nous ici, nous avons des familles au Cameroun qui sont très pauvres ! Pour faire revenir un corps au Cameron, c'est pas une petite affaire ! Donc si tu es au milieu de nous ici et que tu es vraiment en règle, [si] tu perds ta vie sur place, on sort de l'argent, on organise ton deuil, jusqu'à [ce qu']on envoie ton corps au Cameroun, tout ce que ta famille peut faire c'est d'aller rien qu'à l'aéroport attendre ton corps. Mais si tu ne fais aucune association, que ça arrive que tu décèdes, on va t'enterrer sur le terrain [en Algérie], on t'enterre ici. Si tu n'as pas…
Si tu n'as pas cotisé ?
Si tu n'as pas une famille qui a vraiment les moyens au Cameroun, on va t'enterrer sur place. Quand on est ici on est obligé de vivre [comme] en famille.
Et concrètement la cotisation s'élève à combien ?
Oui, bon il y a plusieurs cotisations, parce que vous voyez les cotisations, qu'on bénéficie, je te cotise pour que je dois aussi bénéficier, tu me cotises [tu me remets la même somme ensuite quand vient mon tour], ainsi de suite. La cotisation [en cas de] malheur, on appelle ça « fond de caisse », c'est dans la caisse avant, c'est 10 000DA.
10 000[DA], pour entrer dans la réunion c'est 10 000[DA] ?
Non, pour être en règle. Pour entrer dans la réunion c'est 1000DA l'inscription. Mais pour être en règle [et qu'on puisse te venir en aide], c'est [tu dois avoir versé] 10 000DA. Tu es malade, on te vient en aide. [On te donne] dans les montants de, je pense, 30 000DA. S'il y a maladie, il y a accouchement, on te vient aussi en aide de 30 000DA. Si tu pars en prison, on te vient en aide de 20 000DA aussi.
Quand tu sors de prison, pour t'aider à rebondir ?

tontines sont le seul moyen de rassembler les sommes considérables d'argent nécessaires à la satisfaction de ces obligations cérémonielles ». De plus, la naissance des tontines serait liée à la crise économique à partir des années 80, contexte dans lequel les banques apparurent comme « peu fiables et inaptes à satisfaire le besoin de mobilisation de l'épargne. […] Les tontines, en tant que forme plus efficace d'épargne solidaire, connurent alors un essor particulier. […] Les tontines permettent alors de répondre à un besoin croissant de mobilisation de capitaux. Grâce à une très grande souplesse d'organisation, on observe une grande diversité d'arrangements tontiniers ». *Ibid.*, p.4 et 6.
Sur l'organisation des tontines, voir également :
Lelart, Michel, « L'épargne informelle en Afrique. Les tontines béninoises », *Tiers-Monde*, tome 30, n°118, 1989.

Oui. Et si tu décèdes, on t'envoie au Cameroun. Ta famille n'a plus qu'à attendre ton corps à l'aéroport. […].

D'accord. Donc ça c'est une sorte d'assurance, mais il y a aussi une aide…

Voilà, c'est une histoire d'assurance, c'est comme ça.

Vous vous réunissez chaque semaine c'est ça ?

Oui chaque semaine, chaque, ça dépend des [*réunions*], il y a plusieurs associations ici, mais pour nous c'est le Dimanche.

Et comment se forment les groupes justement, on peut décider d'être dans n'importe quel groupe ou bien c'est par affinités régionales ?

[…] Ici alors c'est par villages, par tribus, tu vas arriver, tu vas trouver [des gens] de Bafoussam [ville de l'Ouest du Cameroun, près de Bangangté, son village], tu vas aller ailleurs, tu vas trouver les Bassa [ethnie originaire du Sud-Ouest], ainsi de suite, c'est par tribus »[481].

Quant à Aïcha, elle vit en Algérie depuis 8 ans, et tient un salon de coiffure-esthétique chez elle, dans son appartement au troisième étage de la cité Lescure. « Aïcha » n'est pas son prénom originel, car elle est chrétienne d'origine. Mais elle m'indique qu'il est devenu « son vrai nom » à force de l'utiliser pour se présenter aux Algériens et surtout dans le cadre de son travail. Lorsqu'elle se rend au Cameroun, elle voyage à présent par avion, avec un passeport malien. Alors que je viens lui rendre visite en journée, elle me dit que je peux venir assister à une *réunion* du soir même, qui se déroule chez elle. Cet extrait de carnet de terrain montre comment s'est déroulée cette *réunion* :

« Je retourne chez Aïcha pour la *réunion* qui doit se dérouler chez elle à 19h. Elle me présente à l'assemblée comme étant son amie. Dans son salon, qui lui sert normalement de salon de coiffure, les deux grandes chaises qui reçoivent habituellement les clientes ont été poussées contre le mur. Assis sur des chaises le long de deux murs de la pièce autour du tapis, se trouvent quatre femmes et deux hommes, des membres de la *réunion*. Deux autres hommes, assis contre la fenêtre qui donne sur la grande cour de la cité Lescure, encadrent la *réunion* (l'un, prénommé Christian, se fait appeler *président*, et l'autre, Simpliste, *président d'honneur*). On me fait asseoir à la place réduite entre les deux *présidents*, ce qui est un peu intimidant. Sur une table basse posée contre le mur, se trouvent des plateaux remplis de nourriture (riz, frites, poulet et autres viandes), recouverts d'aluminium. À côté des plateaux, se trouve une énorme quantité de

[481] Entretien du 14/11/2016.

canettes de bières Fiesta et de bouteilles de bières Heineken. Aïcha me sert une assiette. Il fait nuit, l'appartement, qui est au troisième étage, est éclairé et il n'y a pas de rideau. Je suis assise dos à la fenêtre entre les deux présidents, et nous buvons tous de la bière. L'appel à la prière retentit très fort depuis la mosquée qui se trouve juste en bas dans la cour de la cité Lescure. J'espère que les Algériens présents dans la cour ne vont pas lever la tête et voir la femme blanche que je suis entourée de deux hommes noirs en train de boire de la bière, ça pourrait avoir des répercussions catastrophiques. Simpliste discute de ses *affaires* au téléphone : « les *mougou* sont deux ». Devant lui sur un tabouret, il y a des liasses de billets en dinars. Simpliste me donne une bouteille de Heineken, qu'il décapsule avec les dents. Ils entrent tous dans un débat animé à propos d'une femme absente à la réunion, une certaine Liliane, qui serait « malhonnête », car elle aurait « bouffé l'argent en sachant qu'elle n'allait pas pouvoir remettre » la même somme à ceux qui avaient initialement cotisé pour elle. Or Francine, qui tient un *maquis* dans le centre-ville, insiste : elle a absolument besoin d'argent car elle veut acheter de nouveaux canapés, les siens « ont des trous », et cela lui paraît indigne de son *maquis*. Francine aurait cotisé une importante somme pour Liliane et celle-ci aurait dû lui remettre la même somme en retour. Or Liliane est absente, peut-être intentionnellement. Il est aussi question d'une chèvre qu'un cotisant aurait acheté, fort cher, en prévision de la fête de l'Aïd[482]. Je ne comprends pas tout de leurs discussions car ils parlent souvent en utilisant des termes de *francam* qui me sont inintelligibles. Le débat est animé, tout le monde crie. Aïcha me dit qu'elle a cotisé une importante somme pour une femme qui aurait dû lui remettre la même somme aujourd'hui, mais elle est absente. En effet ce soir, c'est au tour d'Aïcha d'empocher l'argent réuni par l'ensemble des cotisants présents. Cette femme ne l'a même pas prévenue qu'elle serait absente. Une des femmes présentes fait remarquer à Christian, le *président*, qu'on ne peut pas s'exprimer librement pendant la *réunion*, qu'il n'y a pas assez de liberté d'expression. Christian lui rétorque qu'il y a de nombreux abus langagiers parmi les participants, certains manqueraient de respect aux encadrants. Une autre femme, Angèle, arrive dans la pièce et se met à crier très fort, parlant de « filles nouvelles » qui viennent à la *réunion* sans cotiser (ce qui me fait craindre, au début, qu'elle parle de moi) et qui veulent bénéficier tout de suite de l'argent alors qu'il faudrait, selon elle, privilégier les anciens cotisants. Christian a en main deux grands cahiers et une pochette en plastique à poignée. Il écrit sur l'un des cahiers, d'une écriture mal assurée en lettres majuscules, dans un tableau, le nombre de participants du jour, la bénéficiaire

[482] L'Aïd el-Kebir (« la grande fête », en arabe) est la plus importante des fêtes musulmanes. Elle commémore la force de la foi d'Ibrahim, symbolisée par l'épisode où il accepte de sacrifier, sur l'ordre de Dieu, son fils Ismaël. Le jour de l'Aïd, chaque famille musulmane qui en a les moyens financiers sacrifie un mouton, ou éventuellement à défaut, un autre animal.

du jour (Aïcha), la date du jour et, en face des noms de chaque participant, la somme que chacun a cotisé pour la *réunion*, et la somme que chacun a cotisé pour les frais de nourriture et d'alcool. Les sommes cotisées par chaque participant pour la *réunion* se chiffrent à plusieurs dizaines de milliers de dinars, pour un total de 145 000DA. Il m'est étonnant de constater que je ne fais l'objet d'aucune méfiance, pas même de la part des deux *présidents* entre lesquels je suis assise, qui manient d'énormes liasses de billets et les cahiers où sont notées les sommes cotisées, et sur lesquelles j'ai tout loisir de jeter un œil. En effet Aïcha m'a présentée comme une amie, qui vient assister pour la première fois à la *réunion* pour découvrir et se présenter, et qui cotisera éventuellement plus tard. Christian me demande, si je rentre en France bientôt, quel serait mon intérêt à cotiser ; et m'indique que la somme à payer au départ pour faire officiellement partie de la *réunion* est de 4000DA. Au moment où Angèle s'apprête à remettre la totalité de la somme cotisée ce jour à Aïcha, nous récitons tous ensemble le Notre-Père, puis Angèle lui dit une phrase encourageante, symbolique et solennelle commençant par « nous te remettons cet argent pour tes projets… », tout en lui tendant l'énorme liasse de billets d'un geste ferme en terminant sa phrase par « …au nom du Père »[483].

Cet extrait montre bien le caractère social des réunions, en plus de leur côté pratique : cela permet aussi de passer un moment entre pairs, de se rencontrer et de discuter, en *francam* ou dans la langue maternelle étant donné le regroupement ethnique, tout en buvant et mangeant ; même s'il peut arriver que les discussions deviennent tendues lorsqu'il est question d'argent, ou lorsque certains contreviennent à leurs obligations envers les membres. De même, et nous le verrons plus en détails dans le sous-chapitre suivant, nous constatons une intrusion du religieux par la récitation d'une prière, ce qui participe fortement à la solennité de l'instant, en particulier au moment où la somme d'argent est remise au bénéficiaire du jour. Ces *réunions*, qui ont l'indéniable avantage d'aider financièrement les migrants en cas de problème ou simplement de faire face à leurs dépenses quotidiennes ou extraordinaires, présentent toutefois quelques inconvénients. Du fait que tout le système repose sur l'informalité et la confiance des uns envers les autres, il peut arriver que cela donne lieu à des abus, de la part des participants comme des gérants ; même si la plupart des personnes interrogées se montrent satisfaites des *réunions*, quelques personnes se montrent au contraire très critiques sur leur fonctionnement et sur la mainmise de ceux qui les président. Ainsi Héloïse (prénom d'emprunt, 40 ans) a dû fermement insister auprès des encadrants de la *réunion* à laquelle elle cotisait, allant jusqu'à les

[483] Observation du 17/09/2017.

menacer, afin de faire valoir ses droits à sa sortie d'hôpital suite à son accouchement. Le fait qu'elle ait dû autant insister pour obtenir la somme d'argent à laquelle elle avait droit, tout autant que le manque d'empathie de la part des encadrants – qui ne sont pas venus lui rendre visite à l'hôpital, alors même qu'elle a eu des conditions d'accouchement catastrophiques – l'ont convaincue d'arrêter de cotiser à la *réunion* :

« Moi je [ne] fais plus les associations ! [*Quatre claquements de langue exprimant la négation*]. Quand j'ai accouché [de] ma fille, parce que dans les associations là, quand tu accouches, on te donne une aide.

Oui.

Bon moi j'ai accouché par césarienne, ils ne sont pas venus me rendre visite à l'hôpital, ils ne m'ont même pas appelée au téléphone pour me souhaiter « félicitations » ou « bonne guérison », quoi que ce soit ! En plus ils ne sont pas venus me donner mon aide ! Et pourtant moi je cotisais pour tout le monde.

Ah oui normalement ils devaient te donner…

Ils devaient me donner mon aide dès que j'accouche ! Ils ne m'ont pas donné, il a fallu que je sorte de l'hôpital, je cours derrière eux encore !

Et c'était une aide de combien, qu'on donne pour l'accouchement ?

30 000DA !

Ils [ne] te l'ont pas versée ?

Ils [ne] m'ont pas donné, il a fallu que je marche derrière eux avant qu'ils me donnent, donc ça m'a vexée, et puis je suis sortie [de l'association].

Ils [ne] t'ont pas remboursée ?

Ils m'ont finalement donné, mais parce que j'ai marché !

Tu as insisté auprès d'eux ?

J'ai insisté ! Ça ne devait pas être comme ça ! On est, nous sommes quoi, nous sommes des *sœurs* !

Oui.

On est censés s'entraider ! Mais ils aiment courir derrière quelqu'un qui est morte ! Ils aiment courir derrière les cadavres ! Quelqu'un est mort ! Ouh ouh ouh ! [*Elle imite quelqu'un qui fait beaucoup de bruit*]. Ils se mobilisent vite fait [pour rapatrier le corps]. Mais quelqu'un a accouché, c'est un événement de joie, il est bien vrai, j'ai aussi mal ! Même me dire : « weh,

mama, *assia* [484], j'ai appris qu'on t'a opérée ! Vraiment je suis désolé ! Du courage ! », hm hm [*négation*]. Bon, « mes félicitations ! J'ai appris que tu as accouché ! », non [ils ne m'ont rien dit] ! Bon, envoyez-moi alors mon argent ! Rien ! Je suis à l'hôpital, j'ai fait une semaine à l'hôpital, je sors. Ils ne viennent pas, même ici me rendre visite, non. Je [leur] avais dit que s'ils ne me donnent pas mon argent, je les amène carrément au commissariat !

*[*Étonnée*] Hm !*

Parce que oui non ! J'ai cotisé pour eux, ils ne cotisent pas pour moi, pourquoi ? C'est ce qui était conclu ! Ils sont venus ici me donner l'argent, et j'ai arrêté, je ne suis plus allée là-bas.

D'accord, je comprends.

Oui. Je suis tombée malade comme ça là, la *réunion*-là n'a rien fait pour moi. Et je [ne] me plains pas parce que je [ne] suis plus avec eux ! […] Donc pour finir même qu'est-ce que je fais avec l'association ? C'est juste un endroit où on passe la soirée, on fait le bavardage inutile. Oui. Normalement ça aide ! Je [ne] peux pas te mentir, ça aide ! Mais il y avait un désordre, et moi ça ne m'avait pas arrangée, je me suis retirée, moi je n'aime pas trop le bruit, je me suis retirée »[485].

Le cas de Sylvain (33 ans) est encore plus signifiant concernant les possibles abus des gérants de la *réunion*, ou l'éventuelle inefficacité de cette dernière. En août 2017, il a eu un grave accident, alors que, dans le cadre d'un petit travail dans un établissement scolaire près de chez lui au quartier Gambetta, il taillait des branches d'arbres à la tronçonneuse. Perdant l'équilibre sur l'escabeau alors que la tronçonneuse était en marche, il s'est gravement entaillé le bras gauche. Transporté à l'hôpital et opéré en urgence, il a eu la vie sauve, me dit-il en citant le médecin qui l'a opéré, grâce à la grosseur de ses biceps. Lorsque je lui rends visite pendant son hospitalisation au CHU d'Oran, je constate qu'il est extrêmement nerveux. Son opération s'est pourtant bien passée et, après de longs mois de soins et de rééducation, il récupérera l'ensemble des facultés de son bras. Cependant, les circonstances et les suites de l'accident le mettent très en colère. D'une part, il n'est ni déclaré ni assuré ; la directrice de l'établissement, qu'il tient pour responsable de l'accident et qui, d'après lui, culpabilise, lui amène de quoi manger tous les jours (car en Algérie les repas, dans les hôpitaux publics, sont à la charge des proches ; en revanche les soins et opérations sont gratuits). D'autre part, et c'est là principalement la cause de sa nervosité, la *vice-présidente* de la *réunion* tergiverse au lieu de lui verser l'argent auquel il a normalement droit en tant que cotisant. En effet en cas d'hospitalisation, ceux qui cotisent

[484] « Assia », en *francam*, est une expression encourageant à supporter la douleur, endurer la difficulté.
[485] Entretien du 13/08/2017.

ont normalement droit à une aide de 30 000DA à la sortie de l'hôpital, afin de compenser une absence d'activité rémunératrice pendant l'hospitalisation, ou pour payer des soins. Il a pourtant cotisé régulièrement, et cette injustice génère chez lui une grande colère et des envies de vengeance. À sa sortie d'hôpital, les encadrants de la *réunion* refuseront effectivement de l'indemniser. Sylvain sera alors obligé de payer lui-même un ami à lui, camerounais infirmier de formation, pour qu'il vienne quotidiennement à son domicile lui faire une injection et remplacer son pansement. Les responsables ont justifié leur refus par le règlement, stipulant que pour avoir un dédommagement lié à un séjour à l'hôpital, il fallait que le cotisant se fasse une fracture ou passe plus de trois jours à l'hôpital, ce qui n'était pas son cas. Ces explications, censées démontrer que le cas de Sylvain n'était pas suffisamment sérieux pour mériter un dédommagement, sont insensées et fantaisistes, car il aurait pu perdre la vie dans cet accident grave. À la suite de cette mésentente, il a décidé de ne plus faire partie de cette *réunion*, ni d'aucune autre. Lors d'une conversation avec deux de ses amis, ceux-ci me disent qu'ils ont décidé de quitter cette *réunion* en même temps que Sylvain, eux aussi lassés des abus commis par son *président*. Sylvain s'exclame alors : « [le *président*, la *vice-présidente* et la *trésorière* de cette *réunion*] sont des hypocrites ! Tout l'argent [que l'on cotise] est pour eux ! ». Ses amis approuvent ses propos, accusant les gérants de s'enrichir avec l'argent des cotisants[486].

Le président de la communauté camerounaise d'Oran et le G10

Les représentants des *réunions* se réunissent tous les six mois pour élire le *président de la communauté* camerounaise d'Oran. Le rôle de celui-ci est d'être le porte-parole et le représentant de la communauté camerounaise d'Oran notamment auprès de l'ambassade à Alger ; il peut également solliciter l'ambassade pour des questions administratives, organiser des fêtes, mobiliser la communauté pour un projet de solidarité, être un intermédiaire lors de conflits… Lors de mon enquête, c'était Raphaël (45 ans), arrivé en Algérie en 2000, qui avait été élu *président*. Pour être élu, il n'est pas nécessaire d'être parmi les plus *anciens*, bien que cela soit le cas de Raphaël. Le *président de la communauté* est surtout élu pour ses qualités humaines, ainsi il est apprécié qu'il soit un bon orateur et médiateur, qu'il ait la capacité de rassembler les gens ou d'être un porte-parole efficace, pour porter les doléances de la communauté notamment à l'ambassadeur. D'après Rachel (34 ans), Raphaël est apprécié pour son « expérience de la vie », son « savoir-vivre », sa sociabilité et sa générosité ; ainsi, elle fait

[486] Observations et conversations informelles des 23/08/2017, 03/09/2017, 12/09/2017 et 22/09/2017.

remarquer qu'il donne de son temps pour aller visiter des malades à l'hôpital ou qu'il délègue d'autres personnes pour aller les visiter ; de même, malgré les offenses de certains Camerounais, il ne riposte pas mais garde toujours son sang-froid[487].

Le *président de la communauté* est également *président du G10*, qui constitue le tribunal informel des Camerounais à Oran, et gère les cas de conflits. Le jury du *G10* (qui porte ce nom en référence aux 10 régions du Cameroun) est composé des *présidents* des *réunions*, celles-ci étant, comme nous l'avons expliqué, définies sur la base d'un regroupement ethnique. Ainsi, n'importe quel Camerounais peut faire appel au *président de la communauté* qui se chargera de réunir les membres du jury du *G10* pour régler une affaire. Celui-ci permet de régler les conflits à l'intérieur de la communauté camerounaise sans avoir recours aux services de police algériens, envers lesquels les Camerounais entretiennent la plus grande méfiance. En effet lorsqu'ils essaient de porter plainte notamment dans des cas d'agressions, les policiers refusent généralement l'enregistrement de leur plainte, ou quand ils acceptent, leur plainte est rarement suivie d'effets mais plutôt classée sans suite. Très souvent, ils se font directement menacer par les policiers de se faire eux-mêmes incarcérer pour absence de papiers en règle (nous y reviendrons plus en détails au point 2.5. « Les relations des migrants camerounais avec la population locale »). Le *G10* règle toutes sortes de conflits internes à la communauté : violences domestiques, vol d'argent, non-respect des règles communautaires tel que le refus d'un homme de *décharger* sa compagne, querelle entre deux associés ayant mis en place une escroquerie. Le verdict du tribunal peut prendre diverses formes : paiement d'une amende, restitution des biens ou de l'argent volés au plaignant, spoliation de biens, punitions corporelles, obligation pour un homme de *décharger* sa compagne afin qu'elle puisse poursuivre son voyage vers l'Europe ou retourner voir sa famille au Cameroun. Ainsi, un de mes enquêtés[488] me raconte comment un jour, il a fait appel au *G10* pour juger son associé dans une affaire d'escroquerie, alors que ce dernier avait essayé de le tromper. Alors qu'il avait mis des mois à mettre en confiance un potentiel *client*, son associé a voulu le devancer et prendre l'affaire en main seul, ce qui a provoqué la méfiance du *client*, qui a alors totalement coupé contact avec eux. Extrêmement furieux, celui qui s'était fait tromper par son associé l'a donc amené auprès des membres du *G10* afin de le faire juger. Mon interlocuteur m'explique qu'il arrive fréquemment que les Camerounais rendent des sentences sévères telles que des punitions corporelles ; ainsi, il est déjà arrivé que certains se fassent mettre torse nu et « sauvagement fouetter », selon ses termes,

[487] Entretien du 11/10/2016.
[488] Je ne préciserai pas ici le nom de l'enquêté.

au stade de football au quartier Tahtaha. Lorsqu'à ce stade du récit, je m'étonne de l'exécution de telles sentences dans un lieu public (le stade de Tahtaha étant en partie entouré d'immeubles occupés par des Algériens, avec de nombreuses fenêtres donnant une parfaite vue d'ensemble), mon interlocuteur me répond que les voisins algériens ne sont jamais intervenus, car cela « concerne les *Blacks*, ce sont [nos] affaires »[489]. Ces punitions corporelles exécutées dans un lieu public, aussi étonnantes soient-elles, m'ont été confirmées par plusieurs autres enquêtés. Vincent (34 ans) me fait part de ces punitions corporelles, qui peuvent parfois être très violentes, pour ceux qui ne respectent pas leurs engagements ; il explique également comment il est possible de déposséder quelqu'un de ses biens, notamment les hommes qui ont de l'argent mais refusent néanmoins de *décharger* leur compagne :

« Si tu fais l'erreur de ne pas donner cet argent [du *déchargement* à ta compagne], [alors que] on comprend [sait] que tu as l'argent, on vient te sceller ! On envoie…

Te sceller ?

Oui les gens viennent, on envoie, on les appelle « les gros bras », ils arrivent, ils t'arrêtent, ils prennent l'argent que tu as sur toi, ils partent donner à la femme, ils disent : « voilà ce qu'il devait te donner, tu [le] prends [et] tu pars ». C'est obligatoire ! Il y a des jugements pour ça !

Voilà, c'est quoi ces jugements, il y a une espèce de tribunal ici ?

Bien sûr !

C'est ce qu'on appelle le « G10 » qui s'occupe de ça ?

Oui, il y a un *G10*…

Qui décide, c'est un jury ?

Oui, bon déjà, il y a certaines personnes, […], parce qu'il y a le jugement des *hommes d'affaires*, c'est pas pareil, comme le jugement des… Euh…

« Mari » et « femme » ?

… Mari et femme oui. Donc ce qui veut dire, le jugement des *hommes d'affaires*, il y a certaines personnes qui sont habilitées à juger ces personnes, ce qui veut dire quoi, on va te mettre assis, on va te faire asseoir au centre, bon ce qui veut dire que dans une *affaire* il y a eu quelqu'un que tu as abusé…

Hm hm.

… Et la personne s'est plaint. Maintenant on appelle certaines personnes pour t'arrêter à la maison chez toi, on te dit : « bon, il faut parler [t'expliquer] ». Tu expliques comment ça s'est

[489] Conversation informelle du 26/09/2017.

passé, si on voit que tu as tort, on vient chez toi, on scelle tout ce qu'il y a chez toi, on prend ce qu'on peut prendre, on donne au monsieur, tu vois, la personne qui s'est plaint. Bon des fois il y a certains qu'on a fouetté, des fois[si] tu fais l'erreur, on va te bastonner ! Ah oui parce que déjà, ici on [ne] blague pas avec ça ! Il y a quelqu'un à [au quartier] « 17 » [Coca] qu'on a repassé pour [à cause de] l'argent ! On ne t'a pas dit ? On t'a dit ?

Qu'on a quoi ? « Tabassé », pour l'argent ?

Qu'on a repassé, on a mis le fer à repasser sur lui !

*[*Je ris nerveusement*]. Tu plaisantes ?*

Je te jure ! Je te jure ! Il y a des gens ici qui ont perdu leur œil ! Pour [suite à] ce jugement.

C'est pas possible…

Mais c'est une loi, une loi que nous on a créée…

Mais qui se charge de ces expéditions punitives ?

Ah, il y a certains Camerounais on les appelle « les gros bras », c'est ceux qui sont musclés, qui sont forts. Parce qu'eux là…

On les paye pour ça ?

Oui ! Quand il y a jugement ce qui veut dire quoi, si toi tu es le plaignant, on devait te donner peut-être par exemple 100 000DA. Mais eux déjà ils vont prendre 40 000[DA] ! Ils vont te donner 60 000[DA] !

Hm hm.

Donc ils vont retirer 40 000DA, pour eux, [et les] 60 000[DA] ils vont te remettre. Des fois ils vont faire [le contraire], ils vont te remettre 40 000DA, ils vont prendre 60 000[DA]. Ils disent qu'ils [ne] sont pas venus travailler pour toi ici ! Je te jure c'est comme ça ! »[490].

En effet, les plaignants doivent donner une compensation financière aux membres du *G10*, ou à ceux chargés de l'exécution de la décision du jury (ici, les *gros bras* dont parle Vincent). Cet argent peut par exemple être retiré de la somme qui revient au plaignant qui a été abusé financièrement ; ce dernier perd donc une partie de son argent, qui revient au *G10*. Un autre de mes enquêtés[491] déplore cet état de fait, constatant que cela incite les juges à faire preuve de partialité ; d'après lui ceux-ci rechercheraient avant tout leurs intérêts. Il me relate en effet qu'il a une fois eu affaire au *G10* en tant que présumé coupable de vol ; il a gardé de cette expérience une mauvaise opinion des membres du jury :

[490] Entretien du 01/08/2017.

[491] Ce témoignage, comme d'autres, comportant un certain nombre d'informations délicates, je ne préciserai pas ici le nom de l'enquêté ni la date de l'entretien.

« *J'ai entendu parler d'une sorte de tribunal informel…*

Le *G10*.

Donc si vous avez des problèmes entre vous, est-ce que vous préférez faire appel à ce G10 *plutôt qu'à la police algérienne par exemple ?*

Bon le *G10* c'est entre nous. Les *Blacks*. Pour traiter le *fuck up* comme on dit. Voilà parce qu'on préfère ne pas faire comprendre [savoir] nos problèmes aux Algériens.

Donc ça reste entre vous.

Ça reste entre nous. Mais déjà même ce *G10* là c'est devenu une histoire de famille, que on ne juge pas tout le monde normalement, parce que, cette association, [elle] est même déjà en train de faire faillite…

Ah bon ?

Oui ! Parce que, ils ne sont plus actifs ! Ils choisissent [*il insiste*] qui, ils vont juger. Tu vois ? Et là, ça rend les choses difficiles. Il y a des gens qui ont leurs problèmes, ils vont dire : « non moi je préfère rester tranquille [plutôt] que d'aller au *G10*, parce qu'on connaît déjà le résultat ». Moi je te prends un exemple : [ma compagne] étant au Cameroun, il y a un gars de son quartier qui est arrivé ici, il devait *voyager* [vers l'Europe]. Puisque moi j'ai les contacts des passeurs, en Libye, et, parce que moi je suis *ancien*, elle me l'a confié […], je l'ai pris, il m'a donné son argent 1000€, je devais organiser son voyage pour qu'il parte. En ce moment-là j'hébergeais aussi un garçon de mon quartier au Cameroun chez moi, on était trois hommes. J'ai gardé cet argent, le monsieur, je suis sorti, mon ami du quartier, qu'est-ce qu'il a fait, il a volé les 1000€ du gars. Il est parti. Le gars le lendemain il me dit [*il prend une voix énervée*] : « oh tu es complice ! C'est ton ami ! Vous allez prendre 500€ [chacun], moi je veux mon argent ! », je lui dis : « calme-toi s'il te plaît. Même s'il faut mentir à ma famille que je suis mort pour qu'on m'envoie 1000€ [afin que] je te [les] remets, je vais le faire. Je suis conscient que tu as souffert pour avoir cet argent, il n'y a pas de problème ». Il dit [*il prend une voix énervée*] : « non, tu vas me donner mon argent ! », il m'a amené au *G10* ! Au *G10*, ils ne veulent rien comprendre. Ils disent [*d'une voix énervée*] : « c'est ton ami ! », donc ils jugent allant du côté où ils vont manger. Tu vois ? Ils m'ont dit : « non, tu vas faire comme ça… ».

Quoi, parce que les juges on les paye ?

On ne les paye pas ! C'est juste pour manger et boire c'est tout, c'est des salopards ! Ils n'ont rien, ils n'ont pas un salaire, parce qu'ils savent que s'ils jugent [et que] ils viennent de ton côté, par exemple si une femme a un problème avec son mari, ils vont juger plus du côté où il faut que la femme quitte son mari. Tu vois ?

Pour quelles raisons ?

Pour qu'elle sera libre, demain ils vont aller lui faire la cour ! [Ils vont dire à la femme :] « Ah laisse-le, [ton mari] c'est un salopard ! ».
D'accord, donc ils cherchent leurs intérêts aussi…
Voilà, c'est les intérêts. [Ils vont lui dire :] « c'est un salopard celui-là, qu'est-ce qu'il va te donner ? Tu me vois, tu regardes ma maison et tout, viens avec moi ! Et certaines, elles sont tellement bloquées, elles vont partir [avec lui] ». C'est après qu'elles vont se rendre compte qu'elle se sont fait berner c'est tout ! Donc le *G10* c'est le jugement entre nous les Camerounais, et ils parviennent aussi à régler certains deux trois problèmes, et c'est comme ça.
Tu veux dire qu'il peut arriver aussi qu'il y ait de la corruption envers ces juges informels c'est ça ?
Oui il y en a, il y en a ! Parce qu'il y a une certaine tribu qui est en majorité, ils favorisent [les leurs] ! ».

Le supposé manque de partialité des juges n'est pas le seul élément dont certains Camerounais font part pour montrer d'éventuels dysfonctionnements du *G10*. Il faut parfois grandement insister, voire proférer des menaces, pour voir aboutir une plainte. Héloïse (prénom d'emprunt, 40 ans), dont nous parlerons plus en détails au point 3.3. (« La *mère* de *maquis* »), a d'abord été *fille* dans un *maquis*, où elle a subi d'importantes pressions de la part de son *père* de *maquis* pour qu'elle se prostitue. Refusant ses directives et ayant ensuite quitté ce *maquis* pour ouvrir le sien propre au quartier Coca, elle a alors reçu la visite de son ancien *père* de *maquis* venu se venger en provoquant d'importants dégâts matériels chez elle. Elle me relate ce qu'elle a fait immédiatement après cet incident :

« J'ai tourné [la clef de] la porte pour fermer [pour] aller directement chez le chef, donc les gens qui ont commencé les trucs de *G10* là, il était à l'époque à Coca. Je suis allée le voir, je lui ai dit que : « moi je vais aller au commissariat ! », il me dit : « pourquoi ? », je lui dis que : « telle personne est venue chez moi [pour] casser ! », [il m'a répondu :] « mais tu as vécu chez lui ! », j'ai dit : « je m'en tape ! Lui n'a pas vécu chez quelqu'un ? C'est quelle impression que vous donnez aux gens ? Quand quelqu'un doit venir loger chez vous, vous faites comme si… Je m'en fous de vous, quelqu'un doit aussi loger chez moi demain ! Il est venu chez moi, il a cassé les verres, il a cassé mon écran [de télé] ! Je m'en vais au commissariat tout de suite là ! ». Je suis sortie, je partais ! Ils m'ont suppliée, ils m'ont suivi, et ils ont vu que moi je ne blaguais pas, parce que, comme j'ai dit là, je vais [le] faire. Je suis sortie, je partais en route, [ils m'ont dit :] « tu n'as pas les pièces [d'identité] ! Tu n'as pas le passeport ! », je dis que : « ah ! Le plus

grave c'est quoi ? Le refoulement ! Mais lui, il ne va pas rester ! Parce que si je le laisse [faire sans réagir], ça va devenir [pire]… », c'était une menace parce que, le temps que j'ai vécu chez lui, je n'ai pas fait ce qu'il voulait que je fasse ! Tu vois ?

Oui tu n'as pas voulu te prostituer…

Maintenant que je suis chez moi, il vient chez moi, il continue…

C'était le même qui voulait que tu te prostitues ?

C'était le même ! Voilà ! Donc il continue à vouloir me faire le chantage ! Vu que j'ai habité chez lui, quelques temps. Il fallait aussi que je m'impose ! […]. Donc moi j'étais décidée vraiment à aller au commissariat. Ils m'ont appelée, ils m'ont dit que : « non, calme-toi. À tout problème ici là, il y a une solution, le problème des migrants, nous on règle ça entre nous les migrants. C'est pas gentil d'amener quelqu'un à la police. Parce que sa vie peut basculer ! », j'ai dit que : « non ! Il veut que sa vie bascule ! Si lui ne veut pas que sa vie bascule, que lui-même il prenne sa main, il [la] charge [d'argent], contre tout ce qu'il a gâté [cassé] chez moi, il [le] remplace ! Je [ne] veux même pas l'argent, je [ne] veux pas moi toucher son argent ! Qu'il remplace ce qu'il a gâté [cassé] chez moi ! ».

Donc il t'a racheté une télé, des verres… ?

Il a acheté ! Il a pris ce qu'il a cassé, il est reparti avec, il a remplacé, il a remplacé les verres. Mes quelques bancs, les petits bancs comme ça là, j'ai taxé tout ça ! Les petits verres comme ça, j'ai taxé ! Il a remplacé ! Donc on est resté quitte »[492].

Cette menace d'amener quelqu'un au commissariat est parfois proférée entre migrants mais elle a souvent peu d'impacts sauf s'il s'agit d'une agression grave au sein de la communauté ; en revanche s'il s'agit d'une affaire informelle entre migrants, la police algérienne n'interviendrait pas, pas plus que les Camerounais n'auraient l'idée de faire appel à elle : les affaires des Camerounais se règlent entre Camerounais. Si toutefois il s'agit d'une agression par un Camerounais, la personne agressée peut faire appel à la police, mais les dépôts de plainte effectifs sont rares. Alicia (31 ans), relate son expérience : ayant eu un différend avec une autre femme camerounaise, qu'elle accusait d'avoir volé sa marchandise (des mèches de faux cheveux), cette dernière l'a gravement agressée au cutter au niveau du poignet et du bras. Alicia a dû se faire opérer à l'hôpital, puis a décidé de déposer une plainte, qu'elle a eu toutes les difficultés à faire prendre en compte, le policier refusant d'abord de l'enregistrer au motif qu'elle n'avait pas de papiers en règle. Sa plainte ayant finalement été prise en compte, elle a

[492] Entretien du 13/08/2017.

été approchée par la communauté camerounaise afin qu'elle change d'avis et retire sa plainte auprès de la police algérienne, ce qu'elle a fini par faire :

« Après, quand la communauté camerounaise était au courant que je voulais enfermer [faire emprisonner] la fille, on s'est vu. Ils m'ont dit qu'il faut que je laisse [tomber], que je ne dois pas venir ici [en Algérie] comme ça, je mets une autre femme en prison, c'est pas bien, qu'il faut que je la laisse, elle doit aller payer [sa faute] ailleurs. Et puis j'ai laissé.
Ah donc elle n'a pas été sanctionné pour ça ?
[…] Elle n'a pas été sanctionnée.
[…] Donc tu as dû retirer ta plainte ?
Oui, j'ai laissé tomber »[493].

Ce témoignage montre que les Camerounais répugnent grandement à faire appel à la police algérienne, et ne l'approchent qu'en cas de nécessité absolue (par exemple en cas d'agression grave, ou de meurtre, nous y reviendrons au point 2.5. « Les relations des migrants camerounais avec la population locale »). Parfois, un dépôt de plainte comme dans le cas d'Alicia, peut amener à des pressions de la communauté pour que celui-ci soit annulé. L'idée de faire emprisonner un de leurs compatriotes en Algérie, quand bien même il aurait commis une faute grave, les rebute franchement, et ce dans un souci de protection de l'ensemble de la communauté. Ils préfèrent faire appel au *G10*, même si parfois, celui-ci n'est pas efficient, ou que leurs membres font preuve de peu d'impartialité. Ici, l'agression d'Alicia n'a donné aucune suite, alors même qu'elle garde une cicatrice courant de son poignet jusque sur son bras, et un handicap, car elle ne peut plus fermer normalement sa main. Cependant, le *G10* peut aussi être un moyen efficace d'obliger les personnes à respecter leurs engagements ; il semble assez compétent en ce qui concerne l'obligation pour les hommes de *décharger* leur compagne. Germinal (24 ans) explique cette efficience notamment par l'importante interconnaissance au sein de la communauté camerounaise dans toute l'Algérie, avec des ramifications dans toutes les villes :

« Quand on se met d'accord [en couple], au moment où il a de l'argent, [mais s']il ne veut pas me donner [de l'argent à] moi la femme, il y a une association [qu']on appelle le *G10*, on part

[493] Entretien du 30/07/2017.

là-bas se plaindre, on va l'arrêter, même s'il est en train de voyager, on va l'arrêter, même si c'est à Tamanrasset »[494].

Cette interconnaissance développée, qui permet l'arrestation d'un fautif n'importe où qu'il se trouve en Algérie à partir du moment où il a rejoint un *ghetto* camerounais, est également valable par exemple pour un comparse qui n'aurait pas respecté ses engagements dans une *affaire*, un voleur parti à Maghnia dans l'espoir de passer au Maroc avec l'argent dérobé à un autre… Ce réseau permet, en théorie, de restreindre les infractions et d'arrêter les fautifs, qui devront rendre des comptes et, parfois, se faire juger par le *G10*. Toutefois, il n'est pas avéré que les fautifs se voient mettre au ban de la communauté camerounaise. Tout au plus, on hésitera à l'avenir à leur faire confiance, étant donné leurs abus ou méfaits passés : « l'appartenance ethnique ne confère jamais, à elle seule, la confiance que l'on présuppose lorsque l'on parle de ressources communautaires. […] La confiance est un accomplissement. […] Les ressources culturelles ne constituent pas un stock, mais une série d'actes »[495]. Nous en revenons à la thématique des économies morales, évoquées au point 2.2. (« Les pratiques économiques en migration »). Celles-ci doivent être mises en relation avec la loi et les règles propres à la communauté camerounaise : « l'économie morale correspond aussi à un système de normes et d'obligations. Elle oriente les jugements et les actes, distingue ce qui se fait et ce qui ne se fait pas. Plus que des règles économiques, ce sont des principes de bonne vie, de justice, de dignité, de respect, en somme de reconnaissance »[496]. La justice, ici représentée par le *G10*, trouve donc sa dimension morale en ce que celui-ci régule les conflits, punit les fautifs et dédommage les plaignants, en accord avec un certain nombre de règles propres à la communauté camerounaise et indépendamment des normes en vigueur dans la société algérienne. Cela n'est pas propre aux Camerounais : d'autres communautés migrantes s'organisent, autour d'une appartenance nationale qui n'est pas toujours étanche, dans des sociétés maghrébines où elles n'ont guère l'accès aux services de droit commun et où elles craignent de faire appel aux autorités[497].

[494] Entretien du 01/08/2017.

[495] Ma Mung, Emmanuel, « Entreprise économique et appartenance ethnique », *Revue européenne des migrations internationales*, vol.12, n°2, 1996, p.227.

[496] Fassin, Didier, « Les économies morales revisitées », Éditions de l'EHESS, « Annales. Histoire, Sciences Sociales », n°6, 2009, p.1243-1244.

[497] Ainsi Mehdi Alioua a pu observer au Maroc un collectif d'entraide de migrants particulièrement nigérians, toutefois le groupe réunissait également des migrants subsahariens d'autres nationalités. Ils avaient formé ce collectif notamment parce qu'ils ne pouvaient pas se plaindre auprès de la police marocaine, de crainte d'être arrêtés puis expulsés du Maroc. L'auteur donne l'exemple d'un viol de deux femmes (une Libérienne et une Nigériane) par un Nigérian, qui a donné lieu à la formation d'un conseil pour juger le fautif, soumis à la bastonnade puis au bannissement. « Pour [ces femmes], parler à la police, même accompagnées d'un avocat, c'était faire la publicité de leur viol et c'était surtout risquer l'arrestation et l'expulsion et donc l'arrêt brutal de leur projet

Ainsi, dans une société qui n'accepte pas leur présence et d'où ils sont rejetés de toute part tant par le pouvoir étatique que par la population locale, les migrants ont développé une organisation communautaire qui leur est propre, avec son système d'entraide, sa hiérarchie, ses règles et ses sanctions, notamment afin de pallier les manques dus à leur impossible intégration :

« Ces collectifs fonctionnent […] comme un élément régulateur bien qu'ils soient hors du pouvoir et des identités statutaires habituelles, hors des normes et des interactions ordinaires, car ils comblent par ces actions les espaces en friche, les vides institutionnels. Ils gèrent les oublis et les oubliés, ils suggèrent les paradoxes de la société marchande où l'État désire réguler et codifier seul en maître absolu, les rapports sociaux qui y ont cours. À contre-courant de la logique étatique, ces collectifs de transmigrants s'arrogent le droit d'utiliser les espaces laissés vacants par le contrôle étatique, le temps de se réorganiser et de rebondir »[498].

Le sentiment de faire partie d'une *communauté* nationale transcende les appartenances régionales ou linguistiques du Cameroun. Ce système créé en migration, délimitant les statuts et les rôles de chacun et différent du système de valeurs du pays d'origine, permettrait aux Camerounais de faire face ensemble aux épreuves liées à leur vie en Algérie : « l'idée de communauté implique que ceux qui se disent membres affirment le sens d'une ''coalescence'' et se retrouvent dans la mise en commun d'épreuves, de résistance à des menaces et dans la volonté de tenir ensemble »[499]. L'institution de ces règles communautaires et, tel que nous l'avons vu au point 1.4., la redéfinition du couple en migration, sont intimement liées à leur condition de migrants en Algérie. Cette organisation informelle, bien que souvent efficace pour procurer une aide et réguler les conflits, aurait aussi des failles et des dérives, et certains Camerounais en seraient insatisfaits. La *communauté* camerounaise serait ainsi vécue par nombre d'enquêtés comme un espace ambivalent de solidarité mais aussi de domination, à la fois sécurisant et oppressant. Indéniablement pourtant, elle constitue avant tout une ressource, une protection dans la rudesse de la vie de migrant noir en Algérie : « la communauté nationale est aussi un refuge, un soutien face à l'hostilité politique et sociale des pays du Maghreb »[500].

---

personnel. C'est un des problèmes majeurs que vivent les transmigrants subsahariens : la ''clandestinité'', à la fois choisie et contrainte, fait émerger une *autonomie sociale* qui leur permet de s'organiser, de régler certains cas en attendant de réussir leur projet personnel mais qui les laisse impuissants face aux situations les plus extrêmes ». Alioua, Mehdi, *op.cit.*, p.256.

[498] *Ibid*., p.456-457.

[499] Hily, Marie-Antoinette, « Migrants et ''établis'' dans une banlieue de Beyrouth », *in* Puig, Nicolas et Doraï, Kamel (sous la direction de), *L'urbanité des marges : migrants et réfugiés dans les villes du Proche-Orient*, Paris, Téraèdre, 2012, p.215.

[500] Edogué Ntang, Jean-Louis, *op.cit.*, p.363.

En effet, cette hostilité et cette impossibilité d'intégration notamment par l'absence de régularisation administrative et la difficulté à faire part ouvertement de leur religion chrétienne, amènent un certain nombre de Camerounais à jouer avec leurs identités, la façon dont ils se présentent aux autorités ou à la population locale revêtant souvent une grande part fictive :

« [Le nouveau venu] va réaliser qu'il va devoir adopter des identités multiples et diverses en fonction des pays traversés et qu'il aura à se réclamer citoyen de pays où il n'est jamais allé et adepte de religions qu'il n'a jamais pratiquées. C'est ici aussi qu'il va acquérir la certitude que le maniement de la facticité est essentiel au succès de son entreprise. C'est ici enfin qu'il va commencer à se familiariser avec cet état de pseudos qui ne s'achèvera que le jour où il sera en Europe avec ses papiers en règle et pourra retrouver sa véritable identité »[501].

Nous continuerons d'explorer la panoplie des appartenances mobilisées dans différents contextes, à travers la question religieuse qui sera le sujet du sous-chapitre suivant.

Sur les aspects du groupe ethnique et la façon dont ils sont exploités en tant que ressources dans un environnement social hostile ou incertain, voir également :
Poutignat, Philippe, et Streiff-Fénart, Jocelyne, *op.cit.*, p.132.

[501] Escoffier, Claire, *op.cit.*, p.149.

4- Se faire passer pour musulman ou proclamer sa foi chrétienne ? Le rapport à l'Église et aux religions chrétienne et musulmane

Ce sous-chapitre montre comment la foi chrétienne est pratiquée et vécue dans un pays majoritairement musulman, et quelles sont les appartenances religieuses mises en avant par mes enquêtés. En effet étant donné que la quasi-totalité d'entre eux est chrétienne, il s'agira notamment de décrire la saillance des appartenances mises en avant dans une situation pluriethnique avec diverses situations de contact[502]. Nous commencerons par faire un rappel historique de la présence de l'Église catholique en Algérie. Actuellement, ses prêtres mais aussi ses fidèles sont tous étrangers (Européens et Subsahariens), à quelques exceptions près. Nous évoquerons aussi le phénomène de conversion d'Algériens au protestantisme qui existe en Algérie, particulièrement dans la région de Kabylie, les pasteurs et les fidèles étant tous Algériens. Il existe également d'autres églises protestantes dont les pasteurs et les fidèles sont Subsahariens. Nous poserons le contexte religieux algérien, où l'islam est la religion d'État et où la pratique du christianisme s'inscrit dans un cadre très répressif, ce qui explique que les Églises, qu'elles soient catholiques ou protestantes, ont un statut très précaire. L'Église catholique en particulier, du fait qu'elle soit encadrée par des prêtres d'origine étrangère, se fait très discrète. Nous montrerons ensuite que pour mes enquêtés chrétiens, la référence à Dieu et au destin ponctue tous les moments importants de leur vie quotidienne ; de même, ils trouvent dans la prière apaisement, courage et espoir alors que, dans le contexte migratoire, leur vie est régulièrement menacée. En relatant un enterrement auquel j'ai assisté, nous verrons également que les conditions d'inhumation des migrants décédés à Oran et dont les corps n'ont pu être rapatriés au Cameroun, dénotent le manque de considération dont ils pâtissent en Algérie. Enfin, nous aborderons la question des appartenances religieuses : certains des Camerounais rencontrés se font passer pour musulmans afin de bénéficier d'avantages que cela peut leur procurer, quand d'autres revendiquent leur identité chrétienne ou insistent sur le fait que la « couleur de peau noire » constitue le frein absolu à une possible intégration en Algérie, et ce quelle que soit la religion pratiquée.

[502] Poutignat, Philippe, et Streiff-Fénart, Jocelyne, *Théories de l'ethnicité, suivi de : Les groupes ethniques et leurs frontières, de Fredrik Barth*, PUF, Paris, 1995, p.129.

Un contexte législatif répressif

La présence du christianisme en Afrique du nord est ancienne. Les premiers indices connus de la présence de l'Église remontent à la fin du IIème siècle, alors que l'empire romain s'étendait sur toute l'Afrique du nord. Saint Augustin, un des « Pères de l'Église », était évêque d'Hippone (actuelle Annaba) au début du Vème siècle. En 647 surviennent les premières expéditions arabo-musulmanes. Il faudra huit à neuf campagnes successives pour que leur autorité s'impose sur l'ensemble de la région. Du VIIème au XIIème siècle, la présence chrétienne va disparaître progressivement. Du XIIème au XIXème siècle, l'Église en Algérie a perdu tout caractère autochtone. Elle ne subsiste que par la présence de chrétiens étrangers. L'arrivée des colonisateurs français en 1830 et l'instauration du régime colonial amène en Algérie bon nombre de civils ; la colonisation armée fait place à la colonisation de peuplement. En 1838 un évêché est installé à Alger, de nouvelles paroisses sont créées. Pendant la colonisation il y a eu jusqu'à 1 million de catholiques en Algérie ; ils ont quitté massivement le pays durant les années 1960 à la suite de l'indépendance[503]. La communauté catholique s'est encore réduite pendant la décennie noire[504] des années 1990. Pendant cette période, plus de 100 000 personnes sont tuées ou disparues. Dix-neuf religieux, religieuses et prêtres ont été assassinés, dont en 1996 sept moines du monastère de Tibhirine et l'évêque d'Oran Pierre Claverie. Depuis lors, les étudiants et migrants subsahariens constituent souvent le plus grand nombre des fidèles de l'Église catholique algérienne[505]. Hormis les communautés catholiques, il y a également des communautés protestantes évangéliques, qui ont émergé depuis le début des années 1990 notamment en Kabylie, région à l'est d'Alger. Ce phénomène de conversion discret a surgi dans le débat public depuis le début des années 2000[506], faisant régulièrement polémique dans un pays où la quasi-totalité de la population est musulmane[507] et où l'islam est la religion de l'État : « l'État algérien proclame dans l'article 2 de sa constitution que ''l'islam est la religion de l'État'', et il favorise la présence de l'islam dans la société au point qu'on parle aujourd'hui

[503] Suite à l'indépendance et à la réduction massive du nombre de fidèles catholiques en Algérie, beaucoup d'églises catholiques ont ensuite été transformées en mosquées, en maisons de quartier ou en bibliothèques, telle que la cathédrale d'Oran (à l'ancienne place Jeanne d'Arc) convertie en bibliothèque en 1984.

[504] « La décennie noire » ou « décennie du terrorisme » est le conflit qui a opposé le gouvernement algérien et divers groupes terroristes islamistes de 1991 à 2002.

[505] Pour la perspective historique de la présence de l'Église catholique en Algérie, voir leur site : https://eglise-catholique-algerie.org/

[506] Direche-Slimani, Karima, « Dolorisme religieux et reconstructions identitaires. Les convertis néo-évangéliques dans l'Algérie contemporaine », Éditions de l'EHESS, « Annales. Histoire, Sciences Sociales », 2009/5, 64ème année, p.1137.

[507] Selon le Pew Research Center, en 2010, 97,9 % des habitants de l'Algérie sont musulmans, 1,8 % n'ont pas de religion, 0,2 % sont chrétiens. D'autres religions (0,1 %) existent à l'état résiduel.

d'une volonté de réislamisation par le biais de la multiplication des mosquées, de l'observation de préceptes et de conduites considérés comme liés à l'islam »[508]. En effet aux lendemains de l'indépendance du pays en 1962, l'Algérie a officialisé une histoire-mémoire nationale en réaction au colonialisme français. Celle-ci s'est construite autour du référent idéologique arabo-musulman de la nation, reléguant les minorités ethniques et religieuses au second plan. Cette histoire nationale post-indépendance considère l'islamisation et l'arabisation du Maghreb comme le moment inaugural, pour l'Algérie, de son entrée dans l'histoire[509]. Le statut des minorités ethniques ou religieuses interroge alors dans les sociétés musulmanes où le système juridique conçu dans le cadre de l'État-nation fait de l'islam, de la langue et de la culture arabes des dénominateurs officiels[510]. Ainsi, c'est seulement en 1996 que le préambule de la constitution algérienne reconnaît la berbérité (ou l'amazighité) comme un des fondements de l'identité algérienne avec l'arabité et l'islamité, puis c'est seulement en 2002 qu'elle reconnaît la langue berbère comme langue nationale[511].

La pratique du christianisme, en Algérie, s'inscrit dans un contexte répressif. Une loi datant de 2006 fixe « les conditions et règles d'exercice des cultes autres que musulmans » : si cette loi n'interdit pas les conversions au christianisme, elle « réglemente de façon très stricte les cultes en leur imposant de s'organiser en associations religieuses soumises à des agréments de l'État. La visibilité des Églises et la transparence de leurs pratiques sont imposées par l'identification des lieux de culte, des déclarations préalables à toute manifestation religieuse, etc. »[512]. Cela a permis davantage de visibilité aux églises protestantes algériennes, d'en finir avec des pratiques cultuelles souterraines et d'obtenir des agréments officiels. Pour les protestants, cela permet d'accentuer le caractère algérien et donc national de leurs communautés religieuses[513]. Mais la loi comporte aussi des dispositions pénales (amendes et peines d'emprisonnement) à l'encontre du prosélytisme : « [...] est puni d'un emprisonnement de deux ans à cinq ans et d'une amende de 500 000 dinars quiconque : incite, contraint ou utilise des moyens de séduction tendant à convertir un musulman à une autre religion, ou en utilisant à cette fin des établissements d'enseignement, d'éducation, de santé, à caractère social ou culturel, ou institutions de

[508] « Catholiques et musulmans au sud de la Méditerranée. Entretien avec Oissila Saaïdia », Éditions Karthala, « Histoire, monde et cultures religieuses », 2017/4, n°44, p.72-73.
[509] Direche-Slimani, Karima, « Nation algérienne ou nation musulmane ? Une approche historique », *Naqd*, 2014/2, hors-série 3, p.43.
[510] Saaïdia, Oissila, « D'une croyance à l'autre, le cas de l'islam », Éditions Karthala, « Histoire, monde et cultures religieuses », 2013/4, n°28, p.14.
[511] Direche-Slimani, Karima, « Nation algérienne… », *op.cit.*, p.22.
[512] Direche-Slimani, Karima, « Dolorisme religieux… », *op.cit.*, p.1139.
[513] *Ibid.*, p.1153.

formation, ou tout autre établissement, ou tout moyen financier »[514]. Si la constitution garantit la liberté de culte, cette loi interdit également l'exercice d'un culte autre que musulman « en dehors des édifices prévus à cet effet et subordonne l'affectation des édifices pour l'exercice du culte à l'obtention d'une autorisation préalable ». En vertu de cette loi, un prêtre français avait été condamné en 2008 à un an de prison avec sursis pour avoir animé une prière auprès de chrétiens dans un camp de migrants à Maghnia, près de la frontière marocaine[515]. Actuellement, le climat est toujours aussi répressif et l'Église catholique a un statut très précaire en Algérie. L'octroi de visas pour certaines communautés religieuses diminue drastiquement, les téléphones portables personnels et les mails des prêtres sont sur écoute et surveillés par la police, des policiers en civil viennent parfois à la messe pour demander le baptême ou demander des Bibles, afin de tester les prêtres et vérifier qu'ils ne font pas de prosélytisme. Il est interdit de transporter avec soi plus d'une seule Bible, cela étant également considéré comme du prosélytisme. Des campagnes de presse s'insurgent régulièrement contre le mouvement évangélique notamment en Kabylie – où il y a effectivement un phénomène de conversions d'Algériens au protestantisme –, en faisant l'amalgame avec la communauté catholique qui ne pratique aucune forme de prosélytisme. Le raidissement des autorités envers ce phénomène de conversion est notamment perceptible dans la fermeture d'une quinzaine d'églises évangéliques algériennes depuis le début de l'année 2018 particulièrement en Kabylie, les autorités prétextant un défaut de normes de sécurité ou d'autorisation de la part de la commission nationale des cultes[516]. Ces fermetures sont aussi à analyser à la lumière des bouleversements sociaux intervenus en Algérie depuis février 2019 lors de la naissance du « hirak »[517], les chrétiens protestants algériens constituant une cible de choix dans une tentative de diviser le peuple et semer la discorde, une stratégie classique du régime algérien[518]. Quant à l'Église catholique, consciente d'être une réminiscence de la période coloniale, elle s'est faite discrète et concentre son action sur les œuvres sociales (bibliothèques scolaires et universitaires, cours de langues et soutien scolaire, soutien économique des femmes grâce à des projets d'artisanat, formation des femmes, soutien aux mères de jeunes enfants, soutien aux migrants tel que l'accompagnement médical en lien avec les ONG, visite aux prisonniers de confession chrétienne, visite et soutien des malades et handicapés, etc.). Les communautés catholiques sont bien intégrées et leur action

[514] *Ibid.*, p.1139.
[515] « Les inquiétudes de la communauté catholique d'Algérie », *Le Monde*, 25/02/2008.
[516] « Les chrétiens de France se mobilisent contre les fermetures d'églises en Algérie », *La Vie*, 25/10/2019.
[517] Le « hirak » est le mouvement de protestation contre le pouvoir, ayant abouti à la démission du président Abdelaziz Bouteflika en avril 2019.
[518] « Fermetures d'églises en Algérie : ''L'État invoque la loi, mais il existe d'autres explications'' », *Les observateurs de France 24*, 28/10/2019.

sociale est fort appréciée par le voisinage et les publics algérien et subsaharien auxquels elles s'adressent. Les principaux lieux de culte fréquentés par les migrants subsahariens chrétiens à Oran sont l'église catholique située au quartier Saint Eugène en centre-ville, où il y a une messe chaque vendredi matin, la chapelle catholique de Santa Cruz située sur la montagne de l'Aïdour et dominant la baie d'Oran (toutefois cette dernière est plutôt fréquentée durant les fêtes chrétiennes occasionnant de plus importants rassemblements), et l'église protestante (« l'oratoire ») située non loin de la place Hoche et de la rue Larbi Ben M'hidi en centre-ville.

Parmi mes 59 enquêtés, 4 seulement sont musulmans : deux femmes musulmanes d'origine, et deux hommes, d'anciens chrétiens convertis à l'islam depuis le Cameroun. Aucun de mes enquêtés ne s'est converti formellement à l'islam en Algérie. Tous les autres sont chrétiens, en grande majorité catholiques. Bien que tous n'aient pas forcément une pratique religieuse – certains ne fréquentent pas les lieux de culte ou ne prient pas –, tous mes enquêtés se réclament cependant d'une religion, que ce soit l'islam ou le christianisme et parmi cette dernière, le catholicisme (majoritaire) ou le protestantisme (notamment évangélique).

Les références à Dieu et au destin

L'incertitude et la croyance au destin font partie intégrante de *l'aventure*[519]. Nombreux sont les migrants, particulièrement pendant les épreuves liées à la dureté du voyage, à invoquer Dieu pour leur donner la force de supporter tout ce qu'ils subissent, et l'espoir d'un avenir meilleur :

« Il n'est pas rare que l'Europe devienne une obsession qui se renforce au fur-et-à-mesure qu'elle apparaît inaccessible. La volonté de se rendre en Europe est si forte que la plupart des *aventuriers* ne sont préoccupés que par la difficulté du passage de la frontière. Ils sont persuadés qu'une fois de l'autre côté l'avenir sera forcément meilleur et que toutes les souffrances endurées seront oubliées. La réussite de quelques camarades et l'obstination de quelques autres, ainsi que le soutien de certaines familles entretiennent cette volonté de persister. En de telles circonstances, les références à la religion et au destin permettent de ''tenir bon'' »[520].

[519] Pian, Anaïk, « La fabrique des figures migratoires depuis l'expérience des migrants sénégalais », *Journal des anthropologues*, 118-119, 2009, p.261.
[520] Pian, Anaïk, *Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, La Dispute, Paris, 2009, p.172.

De même, pendant leur séjour en Algérie, il est fréquent que la foi des migrants évolue, pour devenir encore plus prégnante dans leur vie quotidienne, les aidant à endurer l'attente et les tribulations avec patience. J'emploie ce terme « tribulations », dans le sens qu'il revêt dans la religion catholique où il désigne des épreuves voulues par Dieu. Les références à Dieu et au destin permettent d'expliquer et de supporter, voire de minimiser les souffrances endurées dans un contexte extrêmement précaire où la vie des migrants ne tient souvent qu'à un fil. Stéphane (32 ans) me fait part de l'évolution de sa foi depuis qu'il a migré, celle-ci s'est nettement raffermie dans un environnement dangereux ; depuis qu'il prie davantage, il a constaté des changements positifs dans sa vie :

« *Est-ce que ta foi a évolué depuis que tu es en migration ?*
Oui oui, parce que, j'ai compris que, je suis seul, je n'ai pas d'issue, il y a des gens qui meurent, « l'Arabe » il te trouve en route il va t'égorger, il va te confondre avec quelqu'un qui lui a pris quelque chose, donc chacun paye sa vie comme ça. On est obligé ! C'est une obligation maintenant, de te mettre en relation avec ton Dieu. Pour qu'Il te protège. Voilà. Et j'ai vu beaucoup, beaucoup de changements, depuis que je me suis mis en relation avec mon Dieu, par rapport à la situation que j'avais avant, et maintenant, ça a changé. Et si tu me demandes qu'est-ce que j'ai fait, je ne veux pas savoir qu'est-ce que j'ai fait de grave pour arriver jusqu'à ce niveau. Tu vois ? Donc ça facilite, il y a des choses qui viennent sans que je ne sache comment, donc nous, c'est des croyances que nous on dit, c'est notre Dieu qui nous a envoyés. C'est comme ça.
D'accord. Est-ce que tu crois aussi au destin ?
Oui oui oui !
Comment tu envisages tous les événements qui arrivent dans ta vie, tu penses que c'était ton destin, de venir ici, de vivre tout ça ?
Oui, oui oui ! Pour moi c'est quelque chose qui était déjà prévu, et c'est juste une question de temps, voilà, ça va passer, et c'est avec cet espoir que je me nourris tous les jours »[521].

Le dynamisme de la foi en migration permet aussi de se sentir soutenu lorsque, en contexte migratoire, on se retrouve sans famille, sans protecteur ni assistance et seul devant les obstacles à affronter. Stéphanie (29 ans) glorifie souvent Dieu et ses prières l'aident à se sentir épaulée au quotidien :

[521] Entretien du 04/09/2017.

« *Est-ce que ta foi c'est quelque chose qui t'aide à traverser les épreuves de ton quotidien ?*
Si ! Si. Il n'y a que ça. En dehors de ça, parce que le Dieu-ci, le Dieu que nous servons, c'est le Dieu des *aventuriers* ! Parce qu'Il veille vraiment et beaucoup sur nous. Avec ce qu'on subit. Donc Il veille sur nous, et on doit Le glorifier, chaque jour pour ça. On doit Le glorifier pour ça. On doit Le glorifier. C'est pas obligé mais au moins, moi je dois Le glorifier chaque jour, chaque minute, à partir du moment où Il me donne encore l'énergie, le souffle de respirer, je dois penser à Lui, chaque 30 minutes, je dois penser à Lui. Oui.
Est-ce que ta foi a changé, a évolué depuis que tu es en migration ?
Oui. Ma foi a changé, ça a évolué.
Comment ça, ça a grandi, ça… ?
Oui. Parce que je suis émigrée, la seule personne avec qui je peux causer ce n'est qu'avec le bon Dieu. Je n'ai pas Maman, je n'ai pas Papa ici. Il [n']y a que Lui ! Et quand je reste [seule], comme tout à l'heure-là, quand vous êtes entrés, je suivais [j'écoutais] la musique religieuse »[522].

La convocation de Dieu permet de ne pas se laisser aller au découragement même dans les moments les plus difficiles, et d'accepter tout ce qui vient à soi en relativisant, même quand il s'agit d'épreuves très dures. Daniel (30 ans) pense que Dieu est toujours présent pour l'aider, même quand la situation paraît désespérée :

« [Ma foi en migration] a plutôt grandi, parce que j'ai rencontré, traversé des obstacles, des états, que seul Dieu sait d'écarter. C'est pas ma force ! C'est pas par mon biais ! C'est Dieu qui a voulu. Et je me dis, à chaque fois que je fais quelque chose : « c'est Lui qui veut que je fasse ça comme ça ». Parce que, au départ j'ai pas souvent d'argent, mais je finis toujours par faire ce que j'ai envie. Et je finis toujours par avoir de l'argent ! Je [ne] travaille pas, mais il y a toujours quelqu'un qui viendra, je [ne] sais pas, il y a toujours quelqu'un qui viendra m'aider ! Toujours et toujours, c'est comme ça ! Et donc je me dis : « c'est Dieu », et je Lui reste fidèle, voilà, c'est un peu ça. Ma foi, elle n'a pas baissé, elle est restée ferme, elle s'est plutôt grandie.
Est-ce que tu crois au destin ? Et sinon, comment tu envisages tous les événements qui sont arrivés dans ta vie ? Est-ce que tu penses que c'était une forme de destin ?
Ouais, je pense que c'était… Il fallait que ça arrive. Il fallait que ça arrive, parce que, j'ai quelque chose dans mon cœur. Il faudrait que j'atteigne cet objectif, et je suis conscient que ça

[522] Entretien du 22/09/2017.

[ne] sera pas facile, et par conséquent il faudrait embrasser tout ce qui arrive. Et se dire que ce sont des étapes, ce sont des épreuves. Et à la fin il faudrait que j'atteigne mon objectif, après avoir parcouru toutes ces étapes, donc moi je prends ça comme ça, c'est pas facile, c'est pénible, c'est dur parfois, parfois on veut lâcher mais je [ne] peux pas lâcher »[523].

Pauline Carnet, d'après les récits de migrants sénégalais qui avaient effectué la traversée de l'Atlantique en pirogue pour atteindre les îles Canaries, montre comment la prière collective permettrait d'apaiser les esprits et de calmer les tensions entre les passagers, dans un contexte extrêmement angoissant où la mort rôde tout autour d'eux[524]. Pour les Camerounais également, durant les épreuves de la traversée du désert saharien, la référence à Dieu et au destin, ainsi que la prière permettent de conjurer les peurs et d'affronter l'adversité avec bravoure. Nous avons vu au point 1.2. (« Les souvenirs du voyage ») à quel point la mort est omniprésente pendant le voyage particulièrement dans la traversée du désert, qui présente d'innombrables dangers. La mort n'est ni désirée ni recherchée ; simplement, les migrants savent qu'elle peut survenir à tout moment. Cette lucidité sur les risques constants du voyage ne peut être assimilée à un certain fatalisme ; au contraire, l'acceptation de toutes les épreuves qu'ils affrontent et leur capacité à les surmonter traduit une inébranlable foi en eux-mêmes. Finalement, la foi en Dieu et la foi en soi s'avèrent inséparables[525]. L'échec ou la bonne réussite du projet migratoire, de la traversée du désert ou de la mer ne dépendent que de la volonté de Dieu. Cette conviction absolue permet aux migrants de trouver un certain apaisement et de se laisser porter par les événements ; sans toutefois être passifs, ils sont des acteurs engagés de leur voyage, tout en relativisant la portée de leurs peines : « partir ''en risquant'' est un acte résolument volontaire : il s'agit d'aller à la rencontre de son destin »[526]. De plus, la traversée irrégulière de la mer possède un sens sacré en même temps qu'elle renforce les migrants dans la justesse de leur choix migratoire. Cette perspective mystique et religieuse contribue notamment à légitimer leur présence en Europe[527]. Cécile Canut, qui s'est intéressée à la mise en mot du voyage par les migrants africains, a la même analyse :

[523] Entretien du 17/08/2017.
[524] Carnet, Pauline, *Passer et quitter la frontière ? Les migrants africains « clandestins » à la frontière sud espagnole*, thèse pour le doctorat en sociologie, sous la direction de Angelina Peralva et Emma Martín Díaz, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II et Universidad de Sevilla, 2011, p.177.
[525] *Ibid.*, p.175.
[526] *Ibid.*, p.182.
[527] *Ibid.*, p.184-185.

« [Les migrants] sont conscients du danger qu'ils encourent, ils ne sont nullement suicidaires. Au contraire, c'est animés d'une puissance de vie qu'ils construisent leur histoire, leur parcours et leur existence, qu'ils inventent de manière active leur devenir en se soumettant à l'épreuve des obstacles rencontrés. Dans cette quête, la place de Dieu comme garant d'un devenir devient alors essentielle. […] Si [la mort] doit advenir, c'est Dieu qui l'aura choisie, et ce choix est incontestable »[528], « il n'y a pas, au fond, de contradiction entre cette apparente soumission à la volonté divine et l'impératif de dépassement de soi au niveau individuel »[529].

Cette référence au destin fait l'objet d'une quasi-unanimité chez les migrants Camerounais que j'ai rencontré. J'ai pu observer un débat intéressant entre plusieurs Camerounais sur ce sujet, qui montre que les avis divergents sur ce point ne sont pas légion, et font l'objet d'une vive contestation. Cet extrait de carnet de terrain relate ce débat qui a eu lieu lors d'une soirée au *maquis* chez Nathalie, dans le centre-ville, où Ernestine m'a accompagnée :

« Au cours de la soirée le *maquis* se remplit un peu plus dans les deux pièces principales (au salon et dans la salle à manger), l'air est irrespirable, certains fument alors qu'il n'y a aucune fenêtre ni aération. Tout le monde boit de la bière. À la télévision passent des clips de musique camerounaise. Au salon où je me trouve aux côtés d'Ernestine, il y a une dizaine de personnes. Un certain Christian prend la parole pour lancer un débat fort animé avec l'assemblée sur la thématique du « destin ». Il parle pendant au moins 20 minutes, il ne veut pas en démordre, il essaie coûte que coûte, à l'aide d'exemples et d'un solide argumentaire, de démontrer que son point de vue est le bon. Il dit que les migrants ne peuvent pas aller en Libye, traverser la mer, prendre de tels risques en toute conscience, et prétendre que s'ils meurent, c'était leur destin de finir ainsi, que c'est Dieu qui l'a voulu. Dieu n'a rien à voir là-dedans, dit-il, on ne peut pas se jeter consciemment dans le feu et dire que c'est le destin qui nous a fait mourir ! Christian est tellement exalté qu'il s'est levé pour donner plus de poids à son propos et dominer l'assemblée de sa voix. Pourtant, personne (à part moi, restée silencieuse), ne rejoint son point de vue. Un homme dit que la mort peut nous trouver n'importe où, n'importe quand, en traversant la rue, ou bien que le plafond, là, pourrait tout d'un coup s'écrouler sur sa tête lors d'un tremblement de terre. C'était donc le destin qui avait dit que tu devais mourir ce jour-là à cet endroit précis.

[528] Canut, Cécile, « ''Tu ne pleures pas, tu suis Dieu…''. Les aventuriers et le spectre de la mort », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, « Dire la violence des frontières. Mises en mots de la migration vers l'Europe », vol.33, n°2 et 3, p.23-24.
[529] *Ibid.*, p.40.

Christian contre-attaque : non, ce n'est pas une question de destin ; quant aux risques liés aux tremblements de terre, ils peuvent là aussi être expliqués, ou prévenus : si le plafond ou l'immeuble se sont écroulés, c'est aussi parce qu'ils étaient en mauvais état et que personne n'avait entrepris des travaux de rénovation pour diminuer les risques. Les autres commencent à douter : mais quand même, est-ce que Christian croit au destin ? Celui-ci tient à les rassurer : oui, il croit bien au destin, mais pas de la même façon qu'eux. Il se lance dans une nouvelle série d'exemples et d'argumentations. Nathalie essaie constamment de lui couper la parole, Christian lui demande à plusieurs reprises de le laisser aller au bout de son idée. Une autre femme semble excédée par ce débat qui n'en finit plus. Ernestine aussi demande à Christian d'arrêter. Ils sont tous contre lui. Chacun croit que ceux qui sont morts en Libye ou en mer ont accompli là leur destinée, que Dieu avait décidé qu'ils devaient mourir ce jour. Comment ne pas garder espoir sur les possibilités de réussite de la traversée lorsqu'ils voient tous ceux qui ont réussi et qui sont actuellement en Italie ? Ils veulent tous y croire. Je me dis que cette histoire de destin est pour eux une façon de se rassurer : tout est écrit d'avance, ils sont entre les mains de Dieu, ils se confient corps et âmes à Lui, ils Lui confient la réussite de leur projet. Peu importe finalement les risques qu'ils prennent délibérément. C'est vers la fin de ces discussions (ou plutôt une succession de longs monologues), que Christian me demande mon avis ; c'est là que je dis à l'assemblée que je partage son opinion en tout point (hormis peut-être le fait que je ne suis pas bien sûre, de toute façon, de croire à la notion de « destin », mais j'omets cette précision). Il est ravi de trouver en moi un soutien et le fait savoir, mais les autres n'en ont que faire. Je rajoute que s'ils tiennent vraiment à avoir l'avis d'un homme de religion sur la question, ils peuvent se tourner vers le Père [untel], avec qui j'ai déjà parlé du sujet, et qui se montre très critique sur la notion de destin telle qu'envisagée par beaucoup d'entre eux. Christian semble encore plus satisfait. Les autres, lassés, n'écoutent même plus »[530].

Après ce débat animé, j'ai fait un entretien avec Nathalie (40 ans), la *mère* de ce *maquis*. Ayant constaté son fort agacement pendant le débat, je lui ai demandé quel était son point de vue par rapport aux propos tenus par Christian sur la notion du destin :

« D'une part, selon moi, il n'a pas raison totalement, parce qu'il y a des gens qui sont nés de familles très, très, très pauvres, donc il y a des gens qui mettent leur vie en jeu, oui, ils prennent des risques, comme actuellement, il y [en] a beaucoup qui sont morts ! D'autres sont toujours

[530] Observation du 14/11/2016.

morts dans l'eau en train d'attendre qu'on les enterre ! Mais ils sont là, ils sont là, ils prennent toujours des risques ! Parce que, il sait où il est, il sait d'où il vient. Il se dit : « ah, si je traverse, Dieu merci. Si je meurs, Dieu merci ». […]. Le destin provient de Dieu, parce que… C'est Lui seul qui a la dernière parole. Parce que Lui-même Il sait sauver ces gens-là [quand ils cherchent] à traverser pour l'Europe ! Parce que s'ils voyaient mieux chez eux, ils ne pouvaient pas sortir [de leur pays] ! Donc ils prennent des risques […]. Parce que nous avons les dirigeants africains qui passent seulement leur temps… À se faire plaisir, pour lui seul et sa famille, ses entourages, et tout le reste de la société souffre »[531].

Les enterrements, veillées funèbres et célébrations

Nous faisions mention, au sous-chapitre précédent, des Camerounais qui décèdent à Oran, suite à une maladie, une agression ou accidentellement. Ceux dont on n'a pu prouver la nationalité camerounaise, ceux qui n'avaient pas cotisé à une *réunion* ou ceux dont la famille n'a pas les moyens d'assurer le rapatriement du corps, se font enterrer sur place à Oran. On procède d'abord à une célébration d'une messe funéraire à l'église catholique, puis le corps est emmené au cimetière chrétien Tamazouhet pour y être inhumé. J'ai assisté à deux enterrements (dont celui d'un nourrisson) dans ce cimetière, ainsi qu'à une célébration de la fête de la Toussaint. L'extrait de carnet de terrain suivant relate l'enterrement d'un homme camerounais, auquel j'ai assisté :

« Je pars à l'église de Saint Eugène pour assister à l'enterrement d'un Camerounais. J'y ai été conviée par M. [un membre influent de la communauté camerounaise], mais j'ai un peu honte : je ne sais même pas qui est le défunt, ni même comment il s'appelle. Dans l'église le Père est devant l'autel. Il n'y a que quelques Camerounais assis dans les premiers rangs. Le cercueil, devant l'autel, est recouvert d'un tissu violet. Je passe devant A., une infirmière algérienne qui est très impliquée dans l'aide aux migrants au centre hospitalier d'Oran, qui est assise au fond de l'église auprès d'un autre Algérien. Je lui demande quelques renseignements : elle me dit que le défunt s'appelait « Bouba » (un nom d'emprunt malien ; car il avait un passeport de cette nationalité), et qu'il est mort assez jeune, des suites de l'hépatite B. En réalité, le défunt s'appelait Frédéric. Je m'avance et m'assieds derrière la dizaine de personnes déjà présentes, toutes Camerounaises. Celui qui m'a invitée à venir assister à la célébration est présent devant.

[531] Entretien du 14/11/2016.

Il y a une seule femme, qui a apporté le portrait du défunt qu'elle a déposé sur le cercueil. Je ne connais personne parmi les présents. Le Père entonne un chant d'entrée « quand s'éveilleront nos cœurs », repris par l'assemblée. Puis il parle du défunt et de ses deux enfants laissés au Cameroun, symbolisés par deux petits lumignons déposés sur le cercueil. Il se crispe lorsque deux Camerounais, dans l'assistance, prennent quantité de photos du public et du cercueil. La limite lui semble franchie lorsqu'un homme du premier rang se lève et se prend en selfie avec le cercueil. Il lui demande alors de s'asseoir, lui dit qu'il aura tout le temps de prendre des photos après, et que nous allons prier. Je suis moi-même étonnée par ce besoin frénétique de prendre des photos partout, tout le temps, y compris dans ce genre de circonstances. Un autre homme filme le Père et l'assistance avec son téléphone portable. Va-t-il mettre la vidéo sur les réseaux sociaux ensuite ? C'est fort probable, il s'agit certainement par là de faire un compte-rendu de la cérémonie à la famille du défunt, qui n'a pu assister à l'enterrement. M. fait la lecture de la lettre de Saint Paul apôtre. Je suis dérangée par les voix de deux hommes algériens qui discutent assez bruyamment à l'entrée de l'église ; il s'agit des employés des pompes funèbres. Ceux-ci viennent chercher le cercueil à la fin de la cérémonie et, avec l'aide de quelques Camerounais présents, le portent avec difficulté à bout de bras, au lieu de le porter sur l'épaule, jusqu'à l'extérieur, dans la cour de l'église. Le cercueil est d'un dépouillement absolu : six planches de contreplaqué. Je n'ai jamais vu messe d'enterrement aussi désespérante : je m'attendais à voir une église remplie de Camerounais, certains fort éplorés, tous endimanchés comme pour la messe, et habillés de sombre. J'avais même honte de n'avoir pas d'habits appropriés pour un enterrement. Or il n'y avait très exactement que dix personnes, en plus du Père et moi. Ils étaient vêtus avec des habits ordinaires et personne n'avait l'air attristé. Dans la cour, ils mettent le cercueil dans la camionnette des pompes funèbres, blanche et ornée d'un croissant vert, symbole de l'islam, sur chacun de ses côtés. Je vais dans une voiture avec M., le Père, la femme et son bébé sur les genoux, et nous nous dirigeons vers le cimetière chrétien Tamazouhet. M. me dit qu'il y a plus d'une quinzaine de Camerounais enterrés ici à Oran. Étant donné que le défunt résidait ici sous une fausse identité malienne, M. a dû faire les démarches auprès des deux ambassades malienne et camerounaise afin qu'il soit effectivement déclaré comme Camerounais. Je suppose que sa famille n'avait pas suffisamment d'argent pour faire rapatrier son corps au Cameroun. Nous arrivons au cimetière. Deux grandes croix ornent son portail. Nous entrons à l'intérieur avec la voiture, à la suite de la camionnette. Ils sortent le cercueil et vont le déposer sur deux tréteaux, près du trou récemment creusé pour l'inhumation. A. m'encourage à me rapprocher, sans m'accompagner. Peut-être qu'en tant que musulmane elle ne s'autorise pas à venir assister de trop près à la cérémonie ? Elle, l'autre homme algérien

qui l'accompagnait ainsi que les quatre employés des pompes funèbres restent derrière, en retrait. Le Père prononce à nouveau quelques mots sur le défunt, nous fait réciter le Notre Père et Je vous salue Marie. Nous entonnons un chant. La terre rouge sombre qui a été enlevée du trou a été projetée aux alentours sur les tombes. Dans ce cimetière très ancien, il y a majoritairement des tombes de pieds-noirs, dont les plus anciennes datent du XIXème siècle, laissées dans un total abandon depuis l'indépendance du pays. La majorité des tombes est complètement délabrée, sans aucun entretien. Le Père va voir le trou de plus près et s'impatiente : « il n'y a pas un mètre [de profondeur] ! ». Le trou n'est pas assez profond, il doit faire à peine 60 centimètres, tout juste de quoi recouvrir le cercueil de terre. Aux premières pluies, il risque d'être découvert. À peine le cercueil est-il péniblement descendu dans la fosse que le Père vient me voir pour me dire en aparté : « ils vivent [traités] comme des chiens, on les enterre comme des chiens ». Il venait de dire à l'attention des employés des pompes funèbres qui avaient creusé le trou : « les gens [migrants] vivent ici pas respectés, et jusque dans la mort ils ne sont pas respectés ! ». Avant la mise en terre, il nous avait fait part du problème de l'anonymat, en disant : « il faut absolument déposer une plaque ». En effet la tombe risque de disparaître si elle reste en l'état : on oubliera totalement son emplacement, d'autant plus qu'elle est située entre deux tombes, dans une allée de passage. En effet il n'y a plus de place dans ce cimetière, et les migrants sont enterrés dans des allées, dévolues normalement au passage, ou là où on trouve un petit emplacement entre deux tombes. Dans l'allée d'à côté, il y a les petites tombes de trois bébés camerounais morts à la naissance. Rien ne les distingue à part deux morceaux de pierre posés à l'emplacement de la tête et des pieds ; probablement des résidus d'autres pierres tombales en ruine. Sans avoir été prévenus avant, nous avons probablement marché dessus, les petits monticules de terre étant à peine visibles. Nous allons dans une grande allée où il faut se plier à une séance photo. On me demande d'y figurer, je m'y plie un peu de mauvaise grâce, gênée d'être prise en photo dans un cimetière. J'avais d'abord eu peur, en venant, qu'on me demande quels étaient mes liens avec le défunt, ou la raison de ma présence. Finalement je m'aperçois qu'ils ont l'air touchés de la présence de cette étrangère supposément chrétienne. Nous repartons en voiture avec le Père, M., T. et E., qui porte un chapelet avec une croix autour du cou, au-dessus de son T-shirt. Je lui demande s'il lui arrive de le porter ainsi d'habitude. Il me dit : « jamais, sauf à la messe ». M. a trois feuilles de papier entre les mains : des preuves du décès et de l'inhumation du corps, pour les montrer à la famille du défunt. Deux feuilles sont écrites en arabe. M. me dit qu'un « festin » avait été préparé à l'occasion de la veillée funèbre il y a deux jours – puisque les pompes funèbres avaient pris du retard : « les gens sont venus depuis Béchar [à près de 700 kilomètres au sud-ouest d'Oran, où résidait le

défunt, présent depuis 4 ans en Algérie], ils ont bien bu, bien mangé, et aujourd'hui, tous ces gens ne sont pas venus à l'enterrement ». De retour à l'église, le Père me raconte que, rien que pour l'année 2016, il a enterré pas moins de trois femmes migrantes, des jeunes femmes décédées d'hémorragies suite à une simple césarienne lors de leur accouchement : « Une simple césarienne ! Il n'est pas normal d'avoir une immigration jeune et autant de décès ». Il me cite le cas d'une femme camerounaise que je connais, qui a été pendant deux mois dans le coma après un accouchement catastrophique (où son bébé est mort à la naissance) et dont elle garde de graves séquelles : « elle aussi c'est une erreur médicale ». Tous ces cas sont des négligences, dues au fait que les migrants noirs ne sont pas pris en considération, ni à l'hôpital ni ailleurs. Il me parle à nouveau de la profondeur du trou au cimetière : « c'est juste de la paresse [s'ils n'ont pas creusé plus profond]. Mais ils ne l'auraient jamais fait si ce n'était pas un migrant » »[532].

Plus de dix mois plus tard, j'assisterai à un autre enterrement dans ce même cimetière, celui d'un nourrisson mort à la naissance, à cause de violences conjugales et, encore une fois, d'une négligence médicale, les soignants ayant beaucoup tardé à prendre en charge la mère à l'hôpital. Cet enterrement s'est déroulé à peu près dans les mêmes conditions : un Camerounais s'est chargé de filmer toute la cérémonie au cimetière, les chants, les prières et l'inhumation ; la tombe, située dans un tout petit espace entre deux tombes en ruine, n'a été pourvue d'aucune plaque et il sera fort difficile de retrouver son emplacement. La mère, très éplorée, est partie au moment où l'on commençait à recouvrir le cercueil de terre. L'inhumation a été suivie d'une veillée funèbre chez les parents du nourrisson défunt[533].

Les cérémonies dans ce cimetière m'ont été très éprouvantes, les Camerounais – et migrants chrétiens en général – y étant enterrés dans des conditions absolument sordides : leurs tombes, sans plaques ni pierre tombales, situées dans des allées ou dans un minuscule espace entre deux tombes, sont vouées à l'oubli et à l'anonymat. Le peu de profondeur du trou creusé démontre aussi l'absence de considération pour les migrants jusque dans leur mort. Dans le cas du premier enterrement, de nombreux Camerounais se sont déplacés depuis Béchar pour être présents à la veillée funèbre, sans toutefois venir ensuite à l'enterrement. Personne ne s'est mobilisé pour financer ne serait-ce qu'une plaque afin de situer la tombe et lui éviter l'anonymat. Tout ceci semble aussi montrer les limites de la solidarité au sein de la communauté camerounaise. De plus, ces observations révèlent l'important nombre de décès suite à des négligences médicales

[532] Observation du 24/10/2016.
[533] Observation du 06/09/2017.

dues encore une fois à l'absence totale de considération pour les personnes de peau noire y compris à l'hôpital.

Il est notable que la religion chrétienne occupe une place importante dans le quotidien des migrants ; celle-ci se fait encore plus visible à l'occasion de veillées funèbres, mais aussi lors de *réunions* ou de fêtes d'anniversaires dans des *maquis*, dans des lieux et à des occasions qui, *a priori*, ne se prêteraient guère aux démonstrations religieuses. L'intrusion du religieux à ces occasions, par des récitations de prière notamment, ponctue des célébrations importantes et contribue à la solennité de l'instant : remise d'une somme d'argent à une personne lors d'une *réunion*, bénédictions nombreuses et appuyées à la personne qui fête son anniversaire.

J'ai également assisté deux fois à des veillées funèbres qui sont organisées avant ou (plus rarement) après l'enterrement d'un Camerounais, que celui-ci soit enterré à Oran ou au Cameroun. Elles ont lieu chez un particulier ou dans un *maquis*. Elles peuvent être organisées également après un naufrage d'une embarcation partant de Libye pour rejoindre l'Italie ; c'était le cas début novembre 2016, lorsque plusieurs Camerounais d'Oran sont morts noyés au large des côtes libyennes[534]. Un prêtre catholique, ou un ou des pasteurs protestants (notamment les charismatiques évangéliques) officient alors pendant la veillée ; les gens dansent le buste en avant, frappent dans leurs mains, entonnent des chants religieux avec ferveur ; il y a parfois aussi des clips de musique religieuse. On peut apposer au mur une ou des affichettes avec la photo et le nom du défunt, ses dates de naissance et de mort. On procède à des intentions de prière en l'honneur du défunt. Certains pleurent parfois en évoquant le souvenir d'un ami, d'un « frère », tout en faisant ses éloges. On implore « Papa » Dieu et le Seigneur Jésus avec une grande exaltation, on évoque les *frères* en Libye, qui sont *au bord de l'eau* (prêts à traverser la mer Méditerranée). Plusieurs personnes filment et prennent des photos, toujours. Cela très certainement dans le but de témoigner, de garder une trace pour la famille et les proches du défunt. Puis on partage des boissons (jus, bières) et des sandwichs à la viande pimentée. D'autres Camerounais, plus nombreux, afflueront pour manger, boire et profiter d'une soirée qui, l'heure passant, ne ressemblera plus beaucoup à une veillée funèbre, avec davantage de musique et de boissons alcoolisées. Plusieurs dizaines de personnes sont parfois présentes dans une ou deux pièces. Selon que la soirée est dirigée par un prêtre catholique ou un pasteur

[534] Un article parle de ce naufrage, qui a durement affecté la communauté camerounaise d'Oran alors qu'elle perdait plusieurs de ses membres :
« La multiplication des naufrages en Méditerranée met Rome sous pression », *Le Monde*, 03/11/2016.

évangélique, l'ambiance est assez différente, la première revêtant un aspect plus solennel, bien que les chants soient animés ; tandis que la seconde est marquée par l'extravagance du pasteur et des chanteurs, accompagnés de musiciens. Les chanteurs font de nombreuses références à Jésus et à la traversée de la mer, celle-ci semblant tout d'un coup revêtir un sens prophétique, et déclenchent des exclamations enthousiastes dans la salle. Il est notable que certains de ces pasteurs n'ont aucune formation théologique[535]. Certains prêtres catholiques désapprouvent le comportement de certains de ces pasteurs évangéliques autoproclamés. Un prêtre catholique d'origine africaine m'a ainsi dit, alors que je lui parlais d'une veillée animée par les charismatiques à laquelle je venais d'assister, que ces « mercenaires prédicateurs » étaient « un des phénomènes qui appauvrissaient [spirituellement] l'Afrique », qu'ils « exploitaient la misère des gens » et que « mettre Dieu partout à tort et à travers » risquait à la longue de « créer l'athéisme et le rejet de tout phénomène religieux »[536].

Cette différence se retrouve également dans les églises, la messe à l'église catholique et le culte protestant charismatique évangélique ne réunissant pas les mêmes fidèles. Certains migrants viennent du centre-ville, d'autres viennent de loin pour aller à l'église et prennent le bus depuis les quartiers périphériques (Coca, Les Amandiers, Aïn Beïdha). Les Camerounais fréquentent majoritairement l'église catholique ; certains, moins nombreux, fréquentent l'église protestante (l'oratoire). S'il y a aussi une messe le dimanche, la principale messe catholique de la semaine est célébrée le vendredi matin, étant donné que le weekend en Algérie est vendredi-samedi. Un ou plusieurs prêtres, d'origine subsaharienne ou européenne, célèbrent la messe. Dans l'ensemble du Maghreb, les églises catholiques ont été redynamisées par l'arrivée des migrants subsahariens, qui constituent maintenant dans la plupart d'entre elles la majorité des fidèles. Ce public étant francophone ou anglophone, certaines lectures sont parfois faites en anglais, même si la plus grande partie de la messe est en français. Bien que moins nombreux que les migrants, il y a aussi un certain nombre d'étudiants subsahariens qui animent la messe par des chants et de la musique. Parmi les fidèles, il y a peu d'Européens (hormis les prêtres) ; quant aux Algériens, ils sont extrêmement rares. Toutefois, l'assemblée des fidèles est légèrement plus variée : étudiants, migrants, Européens et Africains se rencontrent ; c'est aussi une occasion de socialiser entre ces différents publics. À l'église protestante en revanche, il n'y a que des migrants subsahariens. Le culte est célébré le dimanche matin, par plusieurs pasteurs d'origine subsaharienne. Il y a là aussi des chanteurs et des musiciens, toutefois ils sont, tout comme les

[535] Observations des 28/10/2016 et 13/11/2016.
[536] Conversation informelle du 13/11/2016.

pasteurs, nettement plus extravertis ; le volume sonore est très élevé, les fidèles dansent et prient à haute voix. Le pasteur harangue les fidèles d'un ton fort, prophétique et parfois moralisateur et, s'il est francophone, quelqu'un le traduit en anglais, ou inversement. Contrairement à la messe catholique, revêtant un caractère plus solennel et traditionnel et réunissant un public légèrement plus diversifié, les références à la migration et à la traversée de la mer sont très nombreuses pendant le culte, les fidèles étant tous migrants[537]. Ces références nombreuses à la traversée de la mer et sa réinterprétation de manière symbolique ont été très bien décrites par Claire Escoffier. Relatant une cérémonie célébrée par un pasteur nigérian dans l'église anglicane de Tanger au Maroc, elle montrait comment cinq jeunes femmes qui devaient effectuer la traversée du détroit de Gibraltar la nuit suivante étaient invitées à prier à haute voix devant les fidèles ; le pasteur invitait également l'assemblée à prier afin qu'elles fassent un voyage sûr, et réinterprétait le livre de l'Exode, faisant référence au passage de la mer rouge par le peuple élu. Tout en fédérant autour de lui des migrants au-delà de leurs différences ethniques ou nationales, le pasteur, par ses réinterprétations bibliques du voyage que tous veulent effectuer, leur redonnait du courage et légitimait ce périple en lui conférant un sens sacré[538].

Les appartenances religieuses mobilisées par les Camerounais

Sur les 34 Camerounais chrétiens avec qui le sujet de l'islam et du christianisme a été abordé en entretien, 4 « font semblant » d'être musulmans en Algérie, 5 pensent aussi que les migrants noirs musulmans sont mieux acceptés mais ils ne font pas pour autant semblant d'être musulmans, 5 font du « butinage religieux », 6 se disent ouvertement chrétiens voire revendiquent leur appartenance chrétienne, 13 pensent que la peau noire est un frein absolu à l'intégration en Algérie quelle que soit la religion pratiquée, et une seule pense que le fait d'être chrétienne n'est pas un obstacle à son intégration en Algérie. Nous allons spécifier ces pratiques plus en détails en nous penchant sur les profils de plusieurs enquêtés.

Plusieurs auteurs[539] ont montré comment les Sénégalais musulmans pouvaient bénéficier au Maroc, de par leurs liens historiques et religieux (confréries de l'islam soufi), d'une plus grande

[537] Pendant mon terrain j'ai régulièrement assisté à la messe catholique, quasiment chaque vendredi ; tandis que je suis allée deux fois assister au culte protestant.
[538] Escoffier, Claire, *Transmigrant-e-s africain-e-s au Maghreb. Une question de vie ou de mort*, L'Harmattan, Paris, 2008, p.170-171.
[539] En particulier Mahamet Timera, ou Anaïk Pian et Nazarena Lanza, notamment. Voir références *infra*.

bienveillance de la part de la population marocaine. Ces liens historiques sont très anciens[540] et, jusqu'à aujourd'hui, le Sénégal et le Maroc bénéficient de bonnes relations diplomatiques et sont présentés par les médias comme des « pays frères »[541]. En Algérie, on peut observer peu ou prou le même phénomène envers les Maliens musulmans, qui bénéficient d'un « capital sympathie » beaucoup plus élevé que les Camerounais chrétiens. L'Algérie et le Mali sont liés par une série d'accords et de conventions bilatéraux. Le Mali, situé au sud de l'Algérie, partage avec elle plus de 1300 kilomètres de frontière et l'immensité du désert saharien, les différents trafics qui s'y jouent, les groupes rebelles ou terroristes qui y sont implantés, amènent les autorités algériennes à s'intéresser de près à leur frontière sud et à s'impliquer diplomatiquement dans la sécurité du Sahel dont dépend la sécurité de leur propre territoire. L'Algérie a également joué un rôle non négligeable dans la tentative de résolution de la crise malienne depuis 2012, privilégiant des réponses régionales et des voies diplomatiques plutôt que militaires afin de respecter un principe de non-ingérence en dehors des frontières algériennes. Ainsi, le sud de l'Algérie et le nord du Mali ont des liens humains, commerciaux et géographiques anciens et importants[542]. Tous les Algériens savent donc localiser le Mali ; en revanche ils ne savent pas forcément localiser le Cameroun, qui n'évoque rien de familier dans leur imaginaire. En plus de la proximité géographique, la religion musulmane commune aux deux pays joue probablement un rôle facilitant le rapprochement entre les populations algérienne et malienne[543]. De ce fait, de nombreux Camerounais se font passer pour des Maliens – notamment parce que, lorsqu'ils ont un passeport malien, cela leur procure une « légalité » de façade, nous l'avons vu au point précédent – mais aussi pour des musulmans, dans l'optique de se faire plus facilement accepter par la population. Cela ne se recoupe pas nécessairement : ainsi, certains parmi ceux qui ont des passeports maliens l'utilisent pour les avantages administratifs qu'ils procurent, mais ne se présentent pas forcément comme musulmans auprès des Algériens qu'ils rencontrent (voisinage, amis éventuels) ; d'autres au contraire, ont totalement « adopté » l'identité de ces passeports qui ont toujours un nom à consonnance

[540] Lanza, Nazarena, « Liens et échanges entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne : éléments pour une perspective historique », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*, Karthala - CJB - CISS, Paris - Rabat - Palerme, 2011, p.24.

[541] Pian, Anaïk, « Le corps-mendiant des migrant-e-s subsaharien-ne-s au Maroc : contourner la racisation par l'affichage de la foi musulmane », *Corps*, 2012/1, n°10, p.164.

[542] Abis, Sébastien, et Bennafla, Karine, « Afriqu'Orient : des relations à explorer », *Confluences Méditerranée*, 2014/3, n°90.
Dris-Ait Hamadouche, Louisa, « L'Algérie et la sécurité au Sahel : lecture critique d'une approche paradoxale », *Confluences Méditerranée*, 2014/3, n° 90.

[543] Selon le Pew Research Center, en 2010, 94,4 % des habitants du Mali sont musulmans, alors que 2,4 % sont chrétiens, principalement catholiques (1,6 %) et que 2,7 % pratiquent une religion populaire. D'autres religions (0,5%) existent à l'état résiduel.

malienne *et* musulmane. C'est le cas de Narcisse (39 ans), qui a de bonnes relations avec nombre de ses voisins, qui le connaissent sous le nom de « Boubakar » (son prénom figurant sur son passeport malien)[544]. Selon Stéphane (32 ans), cette identité malienne et musulmane faciliterait grandement les relations sociales avec les Algériens. De plus, Stéphane est un des très rares Camerounais à prétendre maîtriser plus ou moins l'arabe dialectal algérien. Ces variables – maîtrise de la langue arabe, nationalité malienne et religion musulmane – sont selon lui les principaux vecteurs pour se faire mieux accepter auprès de la population locale :

« *Aux yeux du voisinage par exemple tu te fais passer pour musulman c'est ça ?*
Oui oui !
Tu leur as dit que tu étais musulman ?
Oui ! Je porte un nom musulman, « Youssouf »…
Tu leur as dit que tu t'appelais Youssouf ?
Youssouf, oui, et elle aussi [ma compagne Ange] elle porte [le prénom de] Samira, donc c'est comme ça, pour les avoir, il faut les mener en bateau de ce sens-là.
D'accord.
Voilà c'est comme ça. Ils savent [croient] que nous sommes des Maliens…
Ils pensent que vous êtes Maliens…
[Pour eux] nous ne sommes pas Camerounais, voilà. Parce qu'ils savent que le Mali est un pays musulman, même comme [si] il y a des Chrétiens, mais au moins 80% des Maliens [sont musulmans]. Par contre au Cameroun ils ne savent même pas qu'il y a des musulmans ! Pour eux le Cameroun c'est des Chrétiens, ils ne savent rien, [ils pensent que les Camerounais] sont méchants, c'est des escrocs, et tout, ils [disent que les Camerounais] sont éveillés, parce qu'ils disent que nous les Maliens nous [ne] sommes pas éveillés !
Hm.
Ils peuvent nous berner comme ils veulent ! Voilà, c'est comme ça.
Donc c'est une stratégie de ta part de te faire passer pour un Malien musulman ?
Si, si, c'est une stratégie pour nous !
Pour les Camerounais en général ?
Oui, tout le monde ici est [se fait passer pour] musulman !
La plupart font ça ?
La plupart ! Ils se font passer pour les musulmans ! « Ali », « Moussa », « Youssouf », tout !

[544] Entretien du 28/08/2017.

Et tu penses que ça facilite grandement ton intégration ?

Ça facilite l'intégration à 100% !

Les rapports que tu peux entretenir avec les gens… ?

Oui oui oui oui ! Ça facilite !

Les liens de sociabilité avec les Algériens…

Oui oui ! Et je crois que jusqu'au niveau administratif ! Jusqu'à l'administratif ! Même jusqu'au parquet [tribunal], ça l'influence ! Il peut y avoir un juge qui arrive, il a de l'estime pour toi parce que tu es son *frère* musulman. Par rapport à un chrétien, il va te dire : « ah bon ? Ah je vais t'en coller une ! Vas-y ! », oui !

Une quoi, une peine ?

Une peine, oui ! Il peut te donner même deux mois : « va te reposer [en prison] ! », oui ! Pour rien, juste parce que tu es chrétien !

Même si tu n'as pas une preuve tangible que tu es un malien musulman par exemple ?

Non, tu n'as pas de preuves. Étant donné que tu n'as pas été arrêté déjà ! Parce que tout dépend de la base. Si on t'arrête une première fois, tu déclares [que tu es] Camerounais, tu es Camerounais jusqu'à ce que tu quittes le pays !

D'accord.

Si on t'arrête une prochaine fois, tu dis que tu es Malien, juste l'empreinte, au [commissariat] central, ça va sortir ton identité ! « Ah ! Hier tu nous as dit que tu es Camerounais ! Aujourd'hui tu es Malien ? », double identité, trois mois [de prison] !

Hm, d'accord. Mais alors toi, la première fois que tu t'es fait contrôler…

J'ai déclaré [que j'étais] Malien, [j'ai donné] le nom « Youssouf », la deuxième fois j'ai maintenu les mêmes informations, c'est pour ça qu'ils m'ont relâché.

[…] [Est-ce que] que la religion [majoritaire] […] de l'Algérie te semble un frein pour t'intégrer facilement ? Toi tu me parlais de cette technique…

Hm hm, c'est un frein, parce qu'il y a d'autres Algériens qui [te] refusent le travail, parce que tu n'es pas musulman ! Il y en a d'autres qui t'en donnent juste parce que tu es musulman ! Il y [en] a d'autres qui te payent plus parce que tu es musulman ! Quand ils te trouvent : « ah camarade, tu travailles ? » - « Oui » - « viens ! », tu pars, tu travailles, tu travailles, tu travailles. « Euh, combien je t'ai dit que je vais te payer ? » - « 2000DA » - « 2000DA ? Ok d'accord. Comment tu t'appelles ? » - « Youssouf » - « Ah, Youssouf , toi muslim [musulman] ? » - « oui muslim ». Il va te dire : « récite « ashhadu 'an lâ illâha illâ-l-lâh, wa-'ashhadu 'anna

Muḥammadan rassûlu-l-lâh »[545] », tu récites ah ! [Il va te dire :] [*il s'exclame*] « Oh mon frère ! », il va te donner des bises, « oh tu es mon frère musulman ! Ah, prends 500DA de plus. Demain, viens encore travailler ». Mais [si] tu lui dis [que] tu t'appelles « Georges », « Jean », « Pierre », « Éric », il va te dire [*il prend une voix méfiante*] […] : « tu es chrétien ? Ah d'accord ! C'est bien ! Ah ça y est, demain tu ne travailles plus, ça y est », [*il rit*], c'est comme ça. Donc la religion influence vraiment l'intégration »[546].

De même, Daniel (37 ans) se présente systématiquement comme musulman aux Algériens qu'il rencontre. Lorsque je le rencontre il habite un *maquis-ghetto* du centre-ville. Il me fait part de sa relation avec un Oranais chez qui il a travaillé plus de trois mois (pour faire de menus travaux) et qui l'a « accueilli comme son fils » : « ce monsieur était gentil avec moi, il m'a pris comme son fils, je faisais tout chez lui, j'entrais partout où je veux », cet homme lui aurait même dit : « « ne m'appelle plus jamais « patron », appelle-moi « tonton » ». Daniel se sentait comme chez lui, il pouvait manger ce qu'il voulait. Il prenait des initiatives pour faire le ménage, les courses, en plus des petits travaux de peinture qui lui avaient été confiés. Ce monsieur lui donnait de quoi payer son transport, en plus de sa paye de 6000DA par semaine. Quand Daniel lui a dit qu'il souhaitait rentrer au Cameroun, il lui a donné un surplus d'argent en lui recommandant de faire attention aux vols. Daniel se faisait appeler « Ismaël » ; il n'a jamais menti sur sa nationalité camerounaise, mais en revanche il a toujours prétendu être musulman. Après avoir terminé les travaux dans cette maison il y a trois semaines, il n'a plus revu cet homme mais ils sont toujours en contact et maintiennent une relation amicale et respectueuse. Daniel pense que le fait qu'il se soit présenté à lui comme musulman n'est pas étranger à l'affection que cet homme peut lui porter. Il s'est laissé pousser une barbe de taille moyenne, voulant imiter « les musulmans sérieux […] pour ne pas faire de bêtises » : « parce que je veux être comme eux, c'est vrai je ne suis pas musulman, mais je marche comme les musulmans, donc ce que les musulmans font, moi aussi je fais à peu près, pour ne pas toucher la femme de quelqu'un, pour ne pas regarder la femme de quelqu'un, […] pour que au moins je sois un peu en paix, […] quand un Algérien te voit avec la barbe, il est même content ». Il me donne l'exemple de Camerounais qui travaillent sur les chantiers et ne prennent pas la peine de se cacher des regards pour se changer et mettre leur tenue de travail, ce qui ne lui semble pas normal. Lui dit préférer essayer de respecter les us et coutumes de l'Algérie. Même si ses

[545] La Chahada (profession de foi de l'islam) signifie : « J'atteste qu'il n'y a pas de divinité en dehors de Dieu et que Muḥammad est l'envoyé de Dieu ».
[546] Entretien du 04/09/2017.

rapports avec les Algériens ne sont pas toujours faciles, particulièrement dans l'espace public – il me donne plusieurs exemples, notamment de gens qui ne veulent pas s'asseoir à côté de lui dans le bus parce qu'il est Noir –, il pense néanmoins qu'il trouve plus facilement du travail s'il se fait passer pour musulman, et s'il se laisse pousser une imposante barbe. Pourtant il n'aime pas être barbu – il me montre des photos sur son téléphone, de lui « avant », lorsqu'il était imberbe –, il le fait donc uniquement parce qu'il pense que cela facilite ses rapports avec les Algériens[547]. D'autres, bien que très rares, adoptent de temps à autre le port de la djellaba et des babouches[548]. Si se faire pousser la barbe ou se vêtir différemment peut paraître anecdotique, cela participe en fait d'une mise en scène et une présentation de soi en tant que musulman qui, parfois, peuvent effectivement contribuer à une pacification des relations sociales. La référence à l'islam peut permettre de trouver un terrain d'entente, voire même de se sauver d'un bien mauvais pas. Vincent (34 ans), en a fait l'expérience lorsque, dans la ville de Constantine, il a eu peur de se faire lyncher, avant qu'une référence commune à l'islam n'apaisent les intentions de ses agresseurs :

« *Comment tu vis ta foi chrétienne en pays majoritairement musulman ?*
Bon, de temps en temps, il faut toujours cacher, tu vois un peu ?
Hm hm.
Il y a des places que [endroits où] tu vas arriver, tu sens que non, [il faut mieux dire que] tu es musulman, [et à l'inverse] il y a des places que [endroits où] je vais dire : « je suis chrétien ». Ouais parce que je peux arriver, je suis coincé comme ça, je dis : « non je suis musulman ».
Dans quels contextes tu te sens obligé de dire que tu es musulman ?
Non, quand je sens que quelque chose de mal peut m'arriver !
T'as un exemple concret à me donner ?
Hm, peut-être si je me retrouve au milieu des gars algériens qui sont là, ils ont fait un problème, ils t'ont confondu avec quelqu'un, ils t'ont confondu peut-être [par exemple] avec un [autre] *Black* [avec] qui ils avaient eu des problèmes, quelqu'un peut-être au milieu d'eux comme ça, comme [par exemple] à Constantine, quelqu'un m'avait confondu avec un *Black* ! Je me suis retrouvé quelque part, il y avait un *Black* qui avait pris l'argent à quelqu'un, ils sont venus m'encercler, ils voulaient me faire du mal, c'est parce que je leur ai dit que j'étais musulman, j'ai commencé à dire : « Achhadou an lâ illâha illa-llâh, wa-achhadou anna Mouḥammadan

[547] Entretien du 23/10/2016.
[548] Longue tunique et pantoufles à semelle plate et sans contrefort, portées notamment au Maghreb.

rassoûlou-llâh[549], je leur ai récité [aussi] la Fatiha[550], pour leur dire : « vraiment, je suis un musulman, ce que vous parlez là c'est pas vrai » et tout et tout, bon ça, ça m'a aussi sauvé.
Et sinon tu penses que, ils t'auraient lynché en pleine rue ?
Bien sûr ! Bien sûr ! Les gars étaient [prêts à m'agresser] … Du genre que, l'allure [la tournure] que ça avait pris là, ouais. C'est pour ça, j'étais obligé »[551].

Apprendre quelques formules faisant référence à l'islam, savoir réciter des passages de certaines sourates du Coran, ou encore avoir un physique ou un vêtement particulier, sont autant d'astuces permettant de se présenter comme musulman à des interlocuteurs algériens. En effet la question « anta muslim ? » (« tu es musulman ? ») est extrêmement fréquente ; certains Camerounais se présentent alors le plus souvent comme musulmans aux Algériens qu'ils rencontrent, que ceux-ci soient leurs voisins, de simples connaissances, des commerçants ou des gens qu'ils croisent dans la rue, des amis éventuels, leurs bailleurs ou encore leurs patrons dans le bâtiment. En réalité, bien plus que les quelques personnes mentionnées ci-dessus « font semblant » d'êtres musulmanes, ne serait-ce que ponctuellement, par exemple lors d'une discussion avec un voisin aux questions intrusives, pour couper court à un éventuel débat sur la religion avec un inconnu croisé dans la rue ou pour s'attirer les faveurs d'un patron auprès duquel on tentera de négocier un meilleur salaire. Toutefois, il est délicat de se déclarer musulman sans que cela ne soit vrai, car l'interlocuteur pourrait aisément déceler l'ignorance du déclarant sur sa soi-disant religion. C'est pourquoi certains ne se risquent pas à un tel jeu, qui pourrait, au contraire de s'attirer la sympathie de l'interlocuteur, provoquer son mécontentement. Ainsi Alphonse (25 ans), qui se fait parfois interpeller dans la rue par des Algériens, leur dit qu'il est Malien, mais se garde bien d'affirmer qu'il est musulman. Il a peur en cas de mensonge, d'être démasqué et que son interlocuteur algérien se fâche, voire l'agresse. Quand il répond qu'il est chrétien, il constate que son interlocuteur algérien coupe court à la conversation et s'en va[552]. Plusieurs Camerounais enfin, sans avoir demandé quoi que ce soit, se font renommer d'office par leur voisinage avec un prénom musulman. Ainsi, Chantal a été renommée « Aïcha », tandis que Sylvain est appelé « Moussa » et est connu comme tel dans tout son quartier, depuis qu'un homme âgé de son voisinage en a décidé ainsi. Si cela peut témoigner d'une certaine affection de leurs voisins envers eux – Chantal et Sylvain entretenant

[549] Chahada (profession de foi de l'islam).
[550] Al-Fatiha (sourate d'ouverture du Coran).
[551] Entretien du 01/08/2017.
[552] Entretien du 13/09/2017.

de très bonnes relations de voisinage, respectueuses voire amicales –, cela témoigne aussi et surtout de l'incapacité notoire de ces personnes à accepter l'Autre dans son entièreté et sa différence, avec sa véritable identité.

Au-delà d'un simple « faire semblant » intéressé et à visée pragmatique, qui ne présuppose d'aucune pratique de l'islam ni d'un intérêt spécifique pour cette religion, certains Camerounais eux, s'intéressent plus sincèrement à cette religion qu'ils côtoient au quotidien et qui imprègne très fortement le tissu social algérien. C'est le cas de quelques-uns de mes enquêtés, tous des hommes et qui ont des pratiques qui relèvent de ce que l'on pourrait appeler du « butinage religieux »[553]. Sans avoir abandonné leur foi, leurs pratiques et leur prénom chrétiens, ils ont la curiosité de s'approcher des pratiques musulmanes. Ainsi Donald (27 ans) indique qu'il s'adapte partout où il va, qu'il peut prier avec des chrétiens s'il se retrouve en présence de chrétiens, et qu'il peut également prier avec des musulmans s'il se retrouve en présence de musulmans[554] ; son ouverture montre une grande flexibilité. Si cela peut parfois ne pas être tout à fait exempt, là aussi, de visées pragmatiques ou intéressées, cette démarche est toutefois plus sincère en ce qu'elle dénote une véritable curiosité pour l'islam. Cette curiosité peut avoir été nourrie dès le Cameroun, ou bien en migration, lors du contact avec des Algériens. Ils peuvent par exemple aller écouter de temps à autre des prêches à la mosquée. C'est le cas de Paulin (35 ans) qui va parfois prier à la mosquée, en se faisant appeler « Ismaël » :

« Ça m'avantage à certains endroits, parce que quand je sors de la mosquée parfois quand je m'en vais prier, j'ai un petit gain de considération.
Un petit gain de considération, quand tu vas à la mosquée ?
Oui !
À quoi tu vois ça ?

[553] Le « butinage religieux » est une expression d'Edio Soares : « comme une abeille, le pratiquant butine d'une dénomination religieuse à l'autre, recréant et fabriquant du sens, au ''parfum'' chaque fois spécifique et renouvelé. Le butinage religieux est production, processus, tentative plus que solution. Il informe plus qu'il ne forme. Il s'arrête là où les formations religieuses se cristallisent. Le religieux est expérience ».
Soares, Edio, *Le butinage religieux. Pratiques et pratiquants au Brésil*, Karthala, Paris, 2009 (description de l'ouvrage en quatrième de couverture).
Cette expression est citée par Julie Picard pour qualifier les pratiques de migrants subsahariens qui, dans la ville du Caire, fréquentent temporairement notamment par commodité (selon leurs quartiers) ou grâce aux opportunités que cela leur offre, des lieux de culte appartenant à d'autres pratiques religieuses (par exemple des Catholiques fréquentant des églises évangéliques).
Bava, Sophie et Picard, Julie, « La migration, moment de mobilité religieuse ? Le cas des Africains au Caire », *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*, Numéro spécial, 2014.
[554] Entretien du 26/07/2017.

Parce qu'ils te voient comme un *frère* !

Un frère *musulman ?*

Un *frère* musulman. Mais, ils ont toujours cette arrière-pensée que tu es *Black* ! [*Il frappe la peau de son bras*]… Que tu es un « kahlouche »[555] ! »[556].

S'il ne dément pas jouer de cette identité de musulman en ce qu'elle peut lui apporter davantage de considération de la part des Algériens, sa démarche, plus aboutie que ceux qui se déclarent musulmans sans toutefois avoir la moindre pratique de cette religion, confirme son intérêt particulier pour l'islam. Pourtant, dans son discours, on note aussi le fait que sa couleur de peau encourage les Algériens qu'il fréquente à la mosquée à avoir systématiquement des « arrière-pensées » à son égard. À ce sujet, Mahamet Timera a montré dans plusieurs de ses travaux comment l'identification à l'islam pouvait être un enjeu de pouvoir et de réputation, un objet de conflit et de compétition entre migrants sénégalais et nationaux au Maroc[557]. Le partage de l'islam entre Marocains et Sénégalais apparaît comme un aspect important dans les identifications des uns et des autres et de leur relation commune, la religion devient alors un enjeu social qui fait émerger des rivalités plus ou moins ouvertes. L'auteur note la virulence des propos des Sénégalais déniant l'islamité des Marocains ; ce déni semble répondre en partie à la minoration de leur islam par certains Marocains, qui ignorent parfois la forte implantation de cette religion en Afrique subsaharienne, et mettent fréquemment en doute son authenticité. Les majoritaires s'octroient la filiation avec « l'islam authentique », tandis que les minoritaires sont renvoyés au paganisme et à l'extranéité :

« Ces formes de disqualification de [l'islam des Sénégalais] sont aussi fortement imbriquées avec leur perception en tant que ''Noirs'' dans la société marocaine et aux types de traitements qui lui sont liés. Leur désignation comme *azi*, terme du dialecte marocain dont l'équivalent arabe *'abd* est utilisé dans d'autres pays comme l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte... les inscrit dans un cadre identitaire et statutaire indigène. Le terme *azi* de même que *'abd* est une catégorie péjorative désignant de façon équivalente l'esclave et ''l'homme noir'' »[558].

[555] « Kahlouche » signifie « noiraud », en arabe dialectal.
[556] Entretien du 31/08/2017.
[557] « Migrants de l'Afrique au Nord. Entre-deux, perceptions et croyances. Entretien de Seloua Luste Boulbina avec Mahamet Timera », *Africultures*, 2018/1, n°106, p.5.
[558] Timera, Mahamet, « La religion en partage, la « couleur » et l'origine comme frontière. Les migrants sénégalais au Maroc », *Cahiers d'études africaines*, 2011/1, n°201, p.148.

Ainsi, ses travaux montrent que bien que l'islam puisse jouer un rôle positif dans l'attitude et les conduites des Marocains à l'égard des Sénégalais, la « fraternité religieuse » censée les rapprocher n'est pas toujours visible ; leurs relations sont aussi marquées par un dénigrement réciproque, dans lequel les Sénégalais tentent de renverser le stigmate en revalorisant leurs pratiques religieuses par rapport à celles des Marocains. De plus, la référence commune à l'islam n'empêche pas le racisme envers les Noirs, leur couleur de peau constituant une assignation dévalorisante et stigmatisante. Il en est de même en Algérie, où nombre de mes enquêtés ont fait remarquer avec certitude que la « couleur de peau noire » était la barrière absolue à une possible intégration ; ils pensent ainsi que les migrants noirs et musulmans ne sont pas mieux acceptés que ceux qui sont chrétiens. Alima (29 ans) est musulmane et souffre d'une discrimination induite par sa couleur de peau, indépendamment de sa religion musulmane, qui n'est pas nécessairement mise en avant dans sa vie quotidienne auprès des Algériens :

« *Est-ce que tu penses que le fait que tu sois musulmane facilite ton intégration ici ? Ou est-ce que ça ne change rien du tout à ta condition ?*
Ça c'est les foutaises ! Que tu sois musulman ou pas, quand ils te regardent [et que] tu as la peau noire, pour eux je ne sais pas ce que ça veut dire. La preuve en est que même les pays frontaliers qu'on appelle le Niger[559], est-ce qu'ils acceptent facilement les Nigériens ? Ils n'acceptent pas les Nigériens ! Pourtant chez nous, un Nigérien vit au Cameroun comme s'il était au Niger ! Il n'a pas de problèmes ! [Donc *a fortiori*] ce n'est pas nous qui venons de loin que [les Algériens] vont accepter ! »[560].

Ce point de vue est partagé par de nombreux autres Camerounais, chrétiens pour leur part. Quand je leur demande si d'après eux, ils auraient été mieux acceptés dans la société algérienne s'ils avaient été musulmans, beaucoup me répondent que cela n'a pas d'incidence, la couleur de peau noire constituant le frein ultime :

[559] La quasi-totalité des Nigériens sont musulmans.
[560] Entretien du 30/08/2017.

Liliane (24 ans) :

« Même si tu es musulmane, tu ne peux pas t'intégrer ! Ici, ils ne regardent pas ça, quand tu as déjà la peau noire [*trois bruits de gorge signifiant la négation*], ils ne sont pas avec toi, quel [que] soit ce que tu fais »[561].

Mathurin (32 ans) :

« Même nos *frères* [camerounais] musulmans, c'est le même cauchemar ! Nos *frères* musulmans du Cameroun, ils sont là, ils prient, ils ne sont pas différents [de nous qui sommes chrétiens, ce sont] toujours des Noirs !
Il est considéré de la même façon par les Algériens tu veux dire ?
Ouais ouais ! Le même pire [les mêmes épreuves] que je vis, c'est ce que lui il vit [aussi] ! »[562].

Angela (30 ans) :

« Ça n'a rien à voir ! Vraiment, ça n'a rien à voir, parce que, les Algériens ne nous acceptent pas ! Ils peuvent vivre avec nous, mais ils ne nous acceptent pas totalement, parce que, on n'a pas les ouvertures ici. Je ne peux pas aller dans une boulangerie, je dis : « je vais travailler », ou bien aller quelque part pour dire : « je vais travailler », […] je ne pense pas. Même si [j'avais] été musulmane, ça ne devait pas être facile de ce côté »[563].

Alicia (31 ans) :

« Ça ne rentre pas en ligne de compte ! Même quand tu dis [que] tu es musulman, et que tu es un Noir, un « négro » devant, que tu restes un « négro », comme ils disent ! Quel [que] soit ce que tu vas faire, même si tu dis que tu es musulman, c'est la même chose. Même ceux qui sont [musulmans], les *Ouest-Af*, la majorité là [parmi eux] ce sont des musulmans ! Oui ! Mais tous là c'est au chantier qu'ils travaillent, ils ne peuvent pas avoir un poste digne ! Tu vois ? C'est la même chose ! C'est la même chose, la religion n'a rien à y voir »[564].

[561] Entretien du 16/11/2016.
[562] Entretien du 25/08/2017.
[563] Entretien du 31/08/2017.
[564] Entretien du 30/07/2017.

Patricia (33 ans) :

« Que tu sois musulman, c'est la même chose ! Que tu sois catholique, c'est pire ! Que tu sois musulman, tu es « camarade » ! On s'en fout !
À partir du moment où vous êtes Noir, c'est la même chose ?
Oui, c'est la même chose pour tout le monde ! Vous êtes Noir ! À partir du moment où vous êtes Noir, vous êtes Noir ! Que vous soyez musulman, catholique, euh… Catholique encore c'est pire ! Mille fois mieux que vous soyez musulman, parce que, vous [ne] pouvez pas par exemple porter euh… [*Elle porte la main à son cou*].
Un chapelet [catholique avec une croix] ?
Un chapelet ! Si je porte un chapelet maintenant et que je sors, soyez derrière moi, et vous allez voir !
Qu'est-ce qui va se passer ?
Il y aura des gifles…
Des gifles ?
Oui ! On te gifle, on court, on te tire le cou, il fuit ! Il te lance des cailloux, il fuit ! Tu n'as pas ce droit [de porter une croix] ! »[565].

Les points de vue précédents, assez nombreux parmi mes enquêtés, semblent dresser le constat majoritaire de l'absence d'intérêt à se faire passer pour musulman, leur couleur de peau signant une frontière infranchissable avec les Algériens. Ainsi, comme le fait remarquer Anaïk Pian, « le subterfuge de l'identification religieuse n'est pas utilisé par tous les migrants de confession chrétienne. Certains mettent un point d'honneur à affirmer qu'ils ne manipulent pas les signes extérieurs de la foi »[566]. C'est le cas de Christian (30 ans), qui indique avoir été incité à plusieurs reprises par des Algériens à se convertir à l'islam. Il revendique son identité chrétienne et n'hésite pas à en parler ouvertement lorsque des Algériens lui demandent quelle est sa religion, bien qu'il soit au fait des avantages que cela pourrait avoir de se déclarer musulman, notamment dans le cadre du travail :

[565] Entretien du 15/10/2016.
[566] Pian, Anaïk, « Le corps-mendiant … », *op.cit.*, p.168.

« *Comment tu vis le fait d'être chrétien, d'avoir la foi chrétienne dans un pays majoritairement musulman ?*
[*Il rit faiblement*]. J'accepte ce que je suis, je ne change pas ! Pour rien au monde. J'ai été tenté [incité] par eux, à maintes reprises.
Tu as été tenté par quoi ?
Par eux ! Parce que quand tu vas chez un musulman, quand il veut un peu s'attacher à toi, il te demande de te convertir, de parler comment l'islam est bien, moi je [ne] suis pas là [comme ça], parce qu'il y en a d'autres qui mentent, ils sont Camerounais [et chrétiens], ils se donnent le nom de « Moussa », « Ismaël », « Mamadou », « Abou », juste pour trouver du travail. Moi je m'en fous ! Je donne mon nom. Je suis qui je suis. Moi je [ne] suis pas là, j'ai pas besoin de ça pour eux. Et du coup ça arrive parfois, certaines personnes quand elles comprennent que tu es chrétien elles veulent te convertir, [elles te disent] : « l'islam est la meilleure [des religions], il faut que tu t'islamises, tu dois [me] donner le numéro de téléphone », tout ça, c'est pour ça que, quand tu me retrouves, je te dis : « je suis chrétien », tu parles, je te dis que : « mes ancêtres sont chrétiens, mon père est chrétien, ma mère est chrétienne ». Un peu un truc de ce genre. Ça veut dire que si je quitte d'une religion à une autre, c'est que c'est ma volonté, c'est pas parce que peut-être les gens passent leur temps à chanter dans mes oreilles. Je [ne] gère pas leurs humeurs. Même quand j'étais en cellule [prison], ils m'ont demandé [ma religion], j'ai toujours dit : « chrétien », je leur ai dit que : « peu importe, moi je suis chrétien ». Bon chez moi c'est ma voie, et si je vois que ma voie, ou ma cause, est juste pour moi, pour moi ça vaut la peine de se battre. Ça veut dire que même si c'est n'importe qui, qui se dresse devant moi, je vais [toujours] dire que : « moi je suis chrétien ». Toujours la même [chose] c'est comme ça »[567].

D'autres, comme Christian, ne font pas mystère de leur appartenance chrétienne, et n'ont pas peur d'afficher leurs convictions, ou des symboles tels que des tatouages en forme de croix qui ornent leurs bras. Cependant ces discours ou l'affichage de symboles chrétiens dans l'espace public peuvent donner lieu à des réactions négatives de la part de certains Algériens, comme en a témoigné Patricia. Une simple croix portée en pendentif autour du cou ou un tatouage de croix sur le bras – et les Camerounais sont nombreux à en avoir – peuvent les amener à se faire vilipender. Une relative discrétion de leur part est donc de mise en ce qui concerne leur religion chrétienne. Ces mobilisations de différentes appartenances ou le rejet d'appartenances factices ont aussi bien été décrites par Claire Escoffier[568]. Si les points de vue et les pratiques diffèrent

[567] Entretien du 19/11/2016.
[568] Escoffier, Claire, *Transmigrant-e-s africain-e-s au Maghreb…*, *op.cit.*, p.172-173.

d'un individu à l'autre, cela montre surtout l'intérêt de se pencher sur la question du religieux lorsque nous avons affaire à des enquêtés chrétiens qui évoluent dans une société majoritairement musulmane.

Nous avons montré qu'une référence commune à l'islam entre Algériens et Camerounais, si elle peut contribuer à une pacification des relations sociales, n'empêche toutefois pas le racisme envers les Noirs. Tandis que lorsque la religion chrétienne des Camerounais est ouvertement annoncée, cela peut parfois donner lieu à des réactions négatives de la part de certains Algériens. En effet la pratique du christianisme en Algérie est encadrée de façon très stricte et les autorités, par la loi et via des campagnes de presse, contribuent à la méfiance de la population envers une communauté chrétienne très largement perçue comme un élément allochtone, même dans le cas des communautés protestantes algériennes. Ce statut précaire de l'Église et cette perception assez largement négative des chrétiens en Algérie encourage la mobilisation d'une panoplie d'appartenances religieuses chez certains Camerounais dans divers contextes notamment dans la sphère publique. Dans la sphère privée en revanche, les références à Jésus-Christ, à Dieu, à la Bible et au destin, mises en relation avec leur parcours migratoire, atténuent leurs angoisses, leur redonnent du courage, en même temps qu'elles légitiment leur présence au Maghreb et en Europe, dans des États où leur venue est considérée comme illégale.

5- Les relations des migrants camerounais avec la population locale : faire face au racisme quotidien

Ce sous-chapitre vise à rendre compte de la pluralité des relations entre Camerounais et Algériens. Nous commencerons par présenter le *francam*, un langage camerounais dont la fonction cryptique particulièrement efficiente en migration, permet de communiquer sans se faire comprendre des migrants d'autres nationalités et des Algériens. Nous verrons quelles sont les appellations émiques des Camerounais pour désigner les Algériens et, à l'inverse, comment ils sont désignés par les Algériens : les Camerounais se font constamment interpeller dans l'espace public, par des appellations dont la portée raciste est particulièrement notable. Ce racisme prend en partie sa source dans la période esclavagiste du Maghreb. Actuellement, le Maghreb est beaucoup plus tourné vers le nord (l'Europe) que vers le sud (l'Afrique au sud du Sahara). Nous expliquerons quels sont les stéréotypes couramment associés aux migrants noirs en Algérie, et comment ils donnent lieu à des préjugés négatifs fortement partagés socialement ; ces préjugés donnant lieu à leur tour à des actes de discrimination et de racisme. Tous nos enquêtés, à de rares exceptions près, ont eu à subir des agressions verbales et/ou physiques. Nous nous intéresserons aux réactions *in situ* ou *a posteriori* des Camerounais à ces actes de racisme auxquels ils sont confrontés, notamment par le renvoi des stéréotypes en miroir. Les femmes noires sont celles qui focalisent le plus cette intolérance : nous verrons à ce titre s'il existe des couples algéro-camerounais, et dans quelles conditions ils sont possibles. Nous montrerons que la plupart des Camerounais ont développé une profonde méfiance envers les Algériens dans l'espace public, du fait des agressions extrêmement courantes, et démontrerons que la fréquence de celles-ci découle en grande partie de l'absence de réaction des autorités. Dans les commissariats, mais aussi dans les hôpitaux, « l'accueil » fait aux migrants est souvent absolument désastreux. Enfin, nous nous pencherons sur les adjectifs utilisés par les Camerounais pour qualifier les Algériens, le regard qu'ils portent sur eux, et les éventuelles amitiés entre eux.

Le camfranglais ou francam, un langage propre aux Camerounais à la fonction cryptique

« On observe, dans la partie francophone du Cameroun, des pratiques langagières propres aux jeunes, connues des linguistes sous le nom de *camfranglais*. Le *camfranglais*, tout en respectant en grande partie la syntaxe du français courant, fait appel, dans des proportions

variées selon les discours, à des termes qui ont subi des processus formels (troncation, métathèse…) ou à des emprunts (langues africaines comme le duala et l'ewondo mais surtout anglais et pidgin-english). Ces pratiques rappellent ce qui se passe ailleurs en Afrique et en France non seulement par les processus linguistiques mis en œuvre mais aussi par le fait qu'elles sont nées et qu'elles évoluent dans des contextes plurilingues où il ne s'agit plus pour les jeunes, par une langue transmise par la famille, de revendiquer une identité ethnique ou régionale mais, au contraire, de construire grâce à la connaissance d'une variété commune, de nouvelles identités. Au Cameroun, les jeunes qui parlent *camfranglais* s'approprient le français de telle façon qu'il véhicule une identité non seulement francophone mais aussi ''jeune'', urbaine et même nationale dans un pays où coexistent près de 280 langues »[569].

Ces pratiques langagières, apparues dès les années 1970 parmi les jeunes des villes de Douala et Yaoundé, avaient à l'origine une fonction identitaire et cryptique[570] (ne pas se faire comprendre des moins jeunes notamment). Ces pratiques langagières sont plutôt socialement et linguistiquement valorisées : le mot valise *camfranglais* réunit les noms des deux langues officielles du Cameroun (français et anglais) en même temps qu'il affiche (avec *cam* de Cameroun) une identité territoriale, nationale[571], lui donnant un caractère plus légitime. Actuellement, le *camfranglais* est parlé au Cameroun par les jeunes francophones – et parfois moins jeunes –, socialisés en milieu urbain – et par conséquent plurilingue – quels que soient leur appartenance sociale et leur niveau d'étude[572]. Maîtriser le *camfranglais* permet de poser une identité « supra-ethnique », « jeune », mais aussi d'afficher somme toute sa compétence en français. La fonction cryptique originelle du *camfranglais* s'est donc largement affaiblie au Cameroun, la tranche d'âge de ses locuteurs s'étant considérablement élargie, d'autant plus avec sa forte médiatisation à partir des années 1980. Dans tout le sud du Cameroun, aucune langue africaine ne peut jouer le rôle de langue véhiculaire, c'est donc la langue française qui est utilisée comme langue de communication[573]. Finalement, la fonction cryptique originelle du *camfranglais* persiste en migration, où elle est particulièrement signifiante. En effet certains migrants francophones d'autres nationalités parlent entre eux une langue véhiculaire africaine (telle que le wolof parlé par un certain nombre de Sénégalais, ou le bambara parlé par les

[569] De Féral, Carole, « Décrire un ''parler jeune'' : le cas du *camfranglais* (Cameroun) », communication présentée au colloque « Des inventaires lexicaux du français en Afrique à la sociolinguistique urbaine », Paris, MSH, 28/02/2005, p.257.
[570] De Féral, Carole, « ''Parlers jeunes'' : une utile invention ? », *Langage et société*, 2012/3, n°141, p.35.
[571] De Féral, Carole, « Décrire un ''parler jeune''… », *op.cit.*, p.258.
[572] De Féral, Carole, « ''Parlers jeunes''… », *op.cit.*, p.22.
[573] *Ibid.*, p.36 à 38.

Maliens) ; les Camerounais eux, n'ayant pas de langue véhiculaire autre que le français, et lorsqu'ils ne veulent pas se faire comprendre des autres Africains, utilisent le *camfranglais* pour communiquer entre eux. Au-delà de cette fonction, il s'agit de la façon la plus courante de communiquer entre amis, même s'il arrive aussi qu'ils communiquent dans un français plus standard (sauf s'ils sont de la même région auquel cas ils peuvent aussi communiquer dans leur langue maternelle). Sur mon terrain, le *camfranglais* était appelé par l'ensemble de mes enquêtés le *francam* [574], un synonyme. Pour ma part, le *francam* ne m'était que très peu intelligible, hormis les mots français et certains autres mots que j'avais fini par comprendre en côtoyant les Camerounais au fil des mois. Il était aussi très intéressant de constater l'utilisation de mots empruntés à l'argot français et considérés comme faisant partie du *francam*, ou bien de mots français dont le sens avait subi une mutation. Ce langage permet de souder la communauté camerounaise mais aussi, et c'est cela sans doute sa fonction la plus intéressante en migration, de ne pas se faire comprendre des Algériens, dont beaucoup sont francophones.

Comment nommer l'Autre

Les Camerounais, hormis la simple appellation d'« Algériens », moins courante, ont essentiellement deux termes pour désigner les Algériens : « les *Arabes* » (cela peut désigner seulement les Algériens, ou les Maghrébins, ou dans un sens plus large, les Arabo-musulmans en général) ou bien, le plus souvent, « les *nkassa* » : d'après mes enquêtés, ce terme désigne au Cameroun les Camerounais originaires du nord du pays, à majorité musulmane. Par assimilation, et en rapport avec leur religion musulmane, c'est ainsi que les Camerounais désignent l'ensemble des Algériens. Ainsi lorsqu'ils désignent les Algériens « *nkassa* » et parlent devant eux, les Algériens ne peuvent pas savoir qu'ils sont le sujet de la conversation. Cela permet plus de discrétion et de connivence entre Camerounais.

Si les Camerounais n'ont guère de qualificatifs dédaigneux à l'encontre des Algériens, le terme « *nkassa* » étant neutre, cela n'est pas réciproque. Les Camerounais hommes comme femmes, et les migrants noirs en général, se font constamment interpeller par des hommes algériens dans la rue, par toutes sortes de noms dépréciatifs, méprisants, insultants ou racistes. La plupart du temps, les Camerounais se font appeler « camarades » par les Algériens qui les interpellent dans

[574] Pour un dictionnaire des mots et des expressions (à partir de la p.62) les plus couramment utilisés en *francam*, voir le dictionnaire suivant disponible sur Internet :
« Dictionnaire du camfranglais, par Valéry Ndongo ».

les lieux publics. Comme je l'ai expliqué dans l'introduction générale, je n'ai pu, pour des raisons évidentes de discrétion nécessaire sur mon terrain, interroger des Algériens sur leur perception des Camerounais et des migrants subsahariens en général. Cependant, la plupart des Camerounais interrogés sur l'origine de cette appellation m'ont donné pour explication que des Maliens auraient aidé les Algériens pendant la guerre de libération, en combattant à leurs côtés[575]. Ainsi d'après certains Camerounais, les Algériens pendant la guerre, auraient appelé les combattants maliens « camarades », puis cette appellation aurait continué d'être usitée dans le langage courant pour qualifier toute personne de peau noire. Toutefois, contrairement à ce que l'on pourrait penser, ce terme n'a plus rien d'une franche camaraderie, et a perdu son sens originel amical et fraternel ; parce qu'il est souvent lancé d'un ton moqueur ou condescendant, ou parce qu'il est souvent associé à des paroles obscènes ou offensantes, les Camerounais ne s'y trompent pas, et certains à ce titre n'apprécient pas de se faire appeler « camarade ». L'aspect méprisant de cette appellation est d'autant plus notable qu'au Maghreb, il est d'usage d'appeler les personnes auxquelles on s'adresse de différentes façons selon leur âge, afin de témoigner d'une certaine considération pour son interlocuteur. Ces appellations ont également été constatées au Maroc :

« Le terme le plus courant par lequel les voisins marocains s'adressent au Subsaharien est celui de ''mon ami''. Très loin de renvoyer au sens positif d'amitié et à l'affection qu'il pourrait inspirer, ce terme, comme celui de ''camarade'', est très explicitement dépréciatif. Nous avons pu vérifier, en le renvoyant en miroir à de jeunes voisins marocains, qu'ils n'appréciaient guère ce renvoi du stigmate, exclusivement réservé aux étrangers, noirs africains. […] Ces termes sont dépréciatifs, moins par leur marquage que par leur indistinction, dans une société où ce sont justement les marques distinctives les plus communes – *sidi*, *cheikh*, *haj* ou *khouhia* [576] – qui font la politesse et le marquage de la révérence. Appeler quelqu'un ''mon ami'' n'est pas dépréciatif en soi, plutôt par le caractère indistinct de l'adresse : le terme peut s'appliquer indifféremment à un jeune homme comme à une personne âgée, à un diplomate comme à un

[575] Effectivement, le président malien d'alors Modibo Keïta aurait permis d'acheminer des armes vers l'Algérie lors de la guerre de libération nationale. Voir à ce sujet :
« Mali : Bouteflika est-il redevable d'une dette historique ? », *Le Matin d'Algérie*, 10/10/2012.

[576] « Sidi » : « monsieur ». « Cheikh » : terme respectueux pour une personne âgée à connotation religieuse. « Haj », ou « haja » pour les femmes, est la façon d'appeler une personne âgée, qui est en âge d'avoir effectué le « hajj », le pèlerinage aux lieux saints de La Mecque, en Arabie Saoudite. « Khouhia » (« mon frère »), « Oukhti » (« ma sœur ») est la façon d'appeler une personne de même âge que soi. (Notre précision).

mendiant, dans une société où c'est justement la déclinaison des marques distinctives qui signifie le respect ou la déférence »[577].

J'ai pu faire personnellement à de nombreuses reprises l'expérience de cette différenciation dans les appellations déterminées par la couleur de peau. Cela était tout à fait notable lorsque j'étais dans un espace public accompagné d'un Camerounais. Alors que des Algériens m'interpellaient en m'appelant « oukhti » (« ma sœur »), ils appelaient mon accompagnateur « camarade » ; ils ne pouvaient jamais s'adresser à un Noir en l'appelant « khouhia » (« mon frère »).

Comme nous l'avons vu au point précédent, il arrive également que les Noirs soient appelés de façon péjorative par des catégories désignant de façon équivalente « esclave » et « homme noir ». En effet le commerce des esclaves entre le Maghreb et le « pays des Noirs » (« bilad as-Sudan ») est attesté par les écrits des commerçants et voyageurs arabes durant tout le Moyen Âge[578]. Cette traite s'est effectuée pendant plus de treize siècles sans interruption et aurait concerné, selon les estimations d'historiens, plus de dix-sept millions d'Africains, qui ont été razziés, ou échangés contre de la marchandise avec les complicités des rois de différents empires et royaumes (Dahomey, Mali, Ghana, Bornou notamment). Le mot arabe *'abd*, qui signifie « esclave », est devenu à partir du VIIIème siècle plus ou moins synonyme de « Noir »[579]. La traite transsaharienne et orientale a été la plus longue de l'histoire ; cette traite et l'esclavage ont perduré jusqu'au XXème siècle, et ont été abolis, au Maghreb, par les régimes coloniaux. En effet les Noirs africains n'étaient pas les seuls esclaves au Maghreb ; pendant des siècles, ceux que les Européens appelaient « Barbaresques » (du grec *barbaros* désignant tout étranger à la civilisation gréco-romaine) en Afrique du Nord, ont, jusqu'au XIXème siècle, pillé les navires européens en Méditerranée. Les Européens étaient rendus à leurs familles contre rançon, ou réduits en servitude. C'est cette piraterie qui a été un des motifs de la colonisation de l'Algérie

---

[577] Peraldi, Michel et Edogué Ntang, Jean-Louis, « Un ancrage discret. L'établissement des migrations subsahariennes dans la capitale marocaine », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*, Karthala - CJB - CISS, Paris - Rabat - Palerme, 2011, p.50-51.

[578] Lanza, Nazarena, « Liens et échanges entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne : éléments pour une perspective historique », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*, Karthala - CJB - CISS, Paris - Rabat - Palerme, 2011, p.28.

[579] L'esclavage a été une pratique largement répandue et un sort partagé par tous les peuples ; cependant c'est sa disparition dans les autres régions du monde (Europe notamment) alors que les traites atlantique et saharienne/orientale perduraient, qui a imposé une « couleur » à cette pratique réduite progressivement aux seuls Africains du sud du Sahara. À ce sujet, voir :
Timera, Mahamet, *Faire et défaire les identités avec le religieux. Migrations, ethnicité, « race » et religion*, Mémoire de HDR en sociologie, Université Paris 7 – Denis Diderot, 2008, p.185.

par la France en 1830. En Algérie, c'est en 1848 que le commerce des esclaves a été officiellement aboli[580]. Ce passé esclavagiste a structuré la position des Noirs dans cette région jusqu'à aujourd'hui :

« Dans le monde arabo-musulman, rares sont les Noirs qui accèdent à des postes de responsabilités dans la fonction publique. Leur ancien statut et la couleur de leur peau les enferment toujours dans une infériorité […] *de facto*. Toutes ces situations puisent leurs racines dans les pratiques esclavagistes du passé de ces peuples. Car l'effet le plus néfaste de l'esclavage dans le monde arabo-musulman – question pourtant largement débattue ailleurs – est la persistance du mythe de l'infériorité liée à la couleur noire. Ce qui explique, au moins en partie, le racisme et le mépris dont les Noirs sont encore accablés dans ces sociétés »[581].

Même les Noirs maghrébins, *Haratîn* (Noirs autochtones des oasis du désert saharien), descendants d'esclaves ou issus de migrations plus anciennes, ne font pas montre de fraternité due à la couleur de peau et ne veulent en aucun cas être assimilés aux Noirs subsahariens étrangers. Mahamet Timera fait remarquer, à propos des Noirs marocains, qu'ils ne se confondent pas avec les Subsahariens, ne sont pas objets de la xénophobie, et peuvent même en être des acteurs tout en étant également victimes du racisme de leurs compatriotes[582].

En dehors de ces termes, d'autres appellations sont utilisées pour désigner les Noirs, les plus courantes en Algérie étant – hormis « camarade » déjà cité, ou les appellations en rapport à un statut de servilité légué par l'histoire – « kahlouche » et « nigro ». « Kahlouche », diminutif dérivé de l'arabe « khal » (noir), est un terme péjoratif que l'on pourrait traduire par « noiraud ». Sa portée péjorative et dépréciative est notable en ce qu'il est lui aussi souvent associé à des moqueries et insultes. Tous les dérivés de « nègre » : « négro », « nigro » sont également courants. De même, à cause de l'épidémie de maladie à virus Ébola en 2014 en Afrique de

---

[580] Pour plus de détails sur la perspective historique de l'esclavage au Maghreb, voir :
N'Diaye, Tidiane, *Le génocide voilé. Enquête historique*, Gallimard, Paris, 2008.
[581] *Ibid.*, p.73-74.
Pour la perspective historique de l'esclavage au Maghreb, ainsi que pour une discussion critique, voir également :
Schmitz, Jean, « Islam et ''esclavage'' ou l'impossible ''négritude'' des Africains musulmans », *Africultures*, 2006/2, n°67.
Botte, Roger, « Le spectre de l'esclavage », Gallimard, « Les Temps Modernes », 2002/4, n°620-621.
Mrad Dali, Inès, « Minorités noires et esclavage au XIXème siècle dans l'historiographie du Maghreb. Quelles réalités à travers le prisme des absences et tendances éditoriales ? », *NAQD*, 2014/2, Hors-série n°3.
Trabelsi, Salah, « Travail et esclavage. Y a-t-il eu un modèle oriental ? », *Rives méditerranéennes*, 2016, n°53.
[582] Timera, Mahamet, « La religion en partage, la ''couleur'' et l'origine comme frontière. Les migrants sénégalais au Maroc », *Cahiers d'études africaines*, 2011/1, n°201, p.150.

l'Ouest, « Ébola » est une insulte particulièrement courante. Il arrive aussi fréquemment que les Camerounais, et tous les migrants de peau noire en général, soient appelés non sans dédain « Africains », ce qui, bien souvent, provoque l'étonnement et la moquerie *a posteriori* des Camerounais, qui constatent que les Algériens ne veulent ou ne peuvent pas reconnaître leur part d'identité africaine. Certains au contraire, aiment la confrontation et vont jusqu'à faire remarquer ce contre-sens à la personne qui les interpelle ainsi. Paulin (35 ans), apprécie de se faire interpeller ainsi, car il n'hésite pas à répondre aux Algériens le « traitant » d' « Africain » : « oh l'Européen, mais qu'est-ce que tu fais sur mon continent ?! ». Généralement, cette forme de répartie bien trouvée laisse les Algériens sans voix[583]. Salim Chena fait le même constat :

« Le rejet du corps des exilés est […] violent, matériellement et symboliquement, dans les rapports avec la société d'accueil. ''*Babaouane*'' (singe), ou ''*nigrou*'' (negro) […] sont des insultes fréquentes en Algérie. […] Au Maroc, c'est le terme ''mon ami'' qui revenait le plus souvent dans les exemples donnés par les personnes interrogées ; ici destiné à endormir la méfiance naturelle des exilés, il prenait également une connotation négative car il servait généralement à attirer les exilés afin de les voler, plus ou moins subtilement. Plus généralement, le terme ''Africain'' pour désigner les Subsahariens présents au Maghreb, par la disjonction qu'il instaure entre les espaces géographiques des protagonistes, institue la différence radicale qui existerait, aux yeux d'une partie des Maghrébins, entre eux, qui se voient plus comme des Européens, et les Subsahariens »[584].

J'apporterais une réserve sur le fait que les Maghrébins, d'après Salim Chena, se verraient plus comme des Européens que des Africains, car c'est avant tout l'identité arabo-musulmane, et parfois arabo-berbère, qui domine. En revanche il est indéniable que les Algériens sont davantage tournés vers l'Europe que vers l'Afrique : notamment par les chaînes de télévision et médias français beaucoup regardés et commentés, l'histoire commune et l'envie irrépressible, pour de nombreux jeunes algériens, d'émigrer vers le nord, c'est bien l'Europe qui attire et occupe les pensées. L'Afrique au sud du Sahara par contre, dans l'inconscient collectif algérien, semble être une *terra incognita* de laquelle on se désintéresse totalement :

[583] Entretien du 31/08/2017.
[584] Chena, Salim, *Les traversées migratoires dans l'Algérie contemporaine. Africains subsahariens et Algériens vers l'exil*, Karthala, Paris, 2016, p.165.

« Ces jeunes hommes qui déambulent dans l'espace public ont souvent une image dévalorisée d'eux-mêmes. Frustrés par le manque d'avenir dans leur propre pays, leurs regards sont dirigés exclusivement vers le Nord, vers cette Europe de Schengen qui ne veut pas d'eux, qui a signé des accords de réadmission avec leurs dirigeants et qui les refoule sans sommation. Rejetés par le Nord ils ne portent pas pour autant leur regard au-delà du Sahara vers cette Afrique qu'ils ne connaissent pas et qui leur fait peur. […] Les agresseurs qui se moquent de la ''peau noire'' se refusent de reconnaître la part d'africanité qui les constitue et qui fait de l'étranger noir un autre différent de soi, lointain et inconnu et non pas un autre ''soi'' proche et familier. […] [Cette frustration encourage] les attitudes de fermeture et de repli sur soi qui laissent l'agresseur envieux et jaloux de cet autre étranger. L'autre étranger représente aussi cet autre ''soi'' qui, lui, a réussi à partir et qui va sans doute réussir à passer, cet autre ''soi'' qui renvoie à l'agresseur sédentaire une image négative de lui-même, une image d'un soi propre qui n'ose pas mettre son projet à exécution »[585].

Les manifestations du racisme et les renvois des stéréotypes

Un stéréotype peut être défini comme « un ensemble de croyances à propos d'un groupe social » ou « un ensemble de caractéristiques attribuées à un groupe social », et est généralement partagé et entretenu par l'environnement social. Les stéréotypes peuvent être positifs ou négatifs, et les « caractéristiques » attribuées au groupe que l'on stéréotypise peuvent être de divers ordres, concernant notamment les comportements, les caractéristiques physiques ou les traits moraux et de personnalité. Ces caractéristiques rentrent dans un schéma de simplification de la réalité et de tendance à les exagérer en vue d'accentuer les ressemblances entre membres du groupe qui est sujet au stéréotype. Les stéréotypes sont avant tout des généralisations excessives, fausses ou mal fondées, rigides (résistant à la preuve du contraire) et surtout, socialement partagées. En effet, ils sont largement partagés et diffusés par diverses sources, telles que les médias, la famille, les amis et la société. Un préjugé est quant à lui un jugement *a priori*, une opinion préconçue, souvent négative – mais pas toujours (car une opinion positive *a priori* est aussi possible). Il se distingue du stéréotype (ayant valeur de « connaissance », même si cette dernière est erronée) par sa charge affective. Ces deux notions sont intimement liées car avoir des préjugés présuppose obligatoirement l'existence de stéréotypes qui viennent

[585] Escoffier, Claire, *Communautés d'itinérance et savoir-circuler des transmigrant-e-s au Maghreb*, Thèse pour le doctorat en sociologie, sous la direction de Alain Tarrius et Angelina Peralva, Université Toulouse II, 2006, p.228-229.

les alimenter. Enfin, une troisième notion est dépendante des deux précédentes : la discrimination correspond à « un comportement négatif non justifiable produit à l'encontre des membres d'un groupe donné »[586]. Un stigmate quant à lui, représente un certain type de relation entre un attribut et un stéréotype[587]. Ici, l'attribut – la peau noire – est associé à bien des stéréotypes négatifs qui sont véhiculés en Algérie : entre autres, les migrants noirs seraient des trafiquants de drogues, des vecteurs de maladies (Sida, Ébola, hépatites, tuberculose…), ils seraient sales, auraient une sexualité débridée, les femmes s'adonneraient à la prostitution. Ces stéréotypes très largement partagés socialement donnent lieu à des préjugés négatifs et des comportements racistes de la part de certains Algériens dans l'espace public.

Tous mes enquêtés, à l'exception de quelques nouveaux arrivés qui sont très peu sortis de chez eux, ont eu à subir des agressions verbales et/ou physiques dans l'espace public algérien, des attitudes et propos méprisants, des humiliations et des marques de manque de respect :

« De nombreuses formules concernent les formes variables de l'ascendant que s'autorise l'installé sur l'*outsider* migrant. Ces formes s'étalonnent depuis les plaisanteries échangées avec les étrangers jusqu'à des comportements beaucoup plus humiliants qui prennent la forme d'incessantes provocations […]. [Isaac] Joseph[588] considérait ce type de comportement comme un ''envers de l'hospitalité'' figurant une ''épreuve majeure de l'étrangéité''. Celle-ci résulte du ''droit que s'accorde l'autochtone à ne rien cacher de sa curiosité, de sa fascination ou de sa répulsion, la jouissance sans entraves du regard inquisiteur''. […] Cet envers de l'hospitalité se traduit par les libertés que s'accordent certains locaux […] vis-à-vis des migrants »[589].

D'innombrables Camerounais, en entretien ou lors de conversations informelles, m'ont rapporté qu'il est extrêmement fréquent que des Algériens se bouchent ostensiblement le nez lorsque, dans un commerce ou un transport public, ils sont amenés à côtoyer des Noirs, comme pour leur signifier qu'ils sentiraient mauvais. D'autres, toujours de façon ostensible, aspergent les alentours de déodorant dès qu'un Noir entre dans un commerce, ou lorsqu'il s'assied à côté d'eux dans les transports (bus, tramway, taxi de ville ou taxi collectif inter-wilaya), quand ils ne vont pas jusqu'à refuser cette présence à leur côté. Ce sont parfois des crachats projetés, aux

[586] Légal, Jean-Baptiste et Delouvée, Sylvain, *Stéréotypes, préjugés et discrimination*, Dunod, Paris, 2008.
[587] Goffman, Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Les Éditions de minuit, Paris, 1975, p.14.
[588] Joseph, Isaac, « L'Hospitalité : Prises, réserves, épreuves », *Communications*, 1997, n°65, p.137.
[589] Kassatly, Houda, Puig, Nicolas et Tabet, Michel, « Le marché de Sabra à Beyrouth par l'image et le son. Retour sur une enquête intensive », *Revue européenne des migrations internationales*, vol.32, n°3 et 4, 2016, p.61.

pieds ou sur le dos de la personne dénigrée. Les lancers – de cailloux, de seau d'eau usée depuis les balcons, de bouteilles en verre, de fruits pourris – sont très courants également. Enfin, les femmes noires ont à subir des gestes, propos et propositions obscènes ainsi que les tapes des enfants, particulièrement sur leurs fesses. Généralement, cela ne donne lieu à aucune réaction des adultes algériens présents : dans le meilleur des cas, ceux-ci se mettent à rire, ou dédouanent l'enfant en disant « ce n'est qu'un petit enfant », semblant excuser sa faute comme s'il s'agissait d'un simple jeu, feignant d'ignorer le manque de respect flagrant de son geste ; au pire des cas, c'est l'adulte camerounais qui se fera réprimander, insulter ou frapper si celui-ci ose protester ou punir l'enfant algérien.

Certains Camerounais prennent les manifestations de racisme avec un certain flegme, particulièrement les *anciens*, davantage habitués à ces marques de mépris. Donald (27 ans) me fait part des agressions verbales qu'il subit au quotidien :

> « Les agressions verbales ça ne manque pas ! Ça ne manque… Il [n']y a pas une journée où tu vas passer, peut-être, dans un couloir [rue étroite], où, ils [ne] vont pas te parler, ils vont t'insulter mais, la chance que j'ai aussi pour moi c'est que j'ai pas envie de comprendre leur langue ! C'est pourquoi quand je passe, quelles que soient les insultes et tout, je ne gère pas [ça m'est égal] parce que je ne comprends pas. C'est pas le français ! C'est en arabe qu'ils t'insultent, parfois tu entres dans le bus, tu vois ils prennent des mouchoirs ils se ferment les narines [se bouchent le nez], il se met le parfum, pourtant il est plus sale que toi ! Oui. Et… Moi ça [ne] me gêne pas toujours, parce que je connais avec qui je vis ! Oui. C'est pourquoi j'ai pas le stress »[590].

D'autres au contraire, sont particulièrement sensibles au racisme dont ils sont victimes au quotidien. Alima (29 ans), n'a pu retenir ses larmes lorsqu'elle m'a évoqué la façon dont elle est interpellée dans la rue, les propositions indécentes qui lui sont faites et le mépris qu'on lui témoigne dans les commerces :

> « Je n'ai pas de relations avec des Algériens, il vaudrait mieux même ne pas avoir de relations avec les Algériens !
> *Pour quelles raisons ?*

[590] Entretien du 26/07/2017.

[*Elle souffle brièvement*]. Beaucoup de problèmes ! Parce qu'eux-mêmes ils ne veulent pas de vous ! Comment est-ce que tu vas faire pour avoir des relations avec des Algériens ? Ils sont peu, déjà ils sont peu ceux qui te disent « bonjour ». Ils t'esquivent même ! D'aucuns, quand ils te voient, ils cachent [se bouchent] le nez… Ou c'est, que tu dégages, tu as une odeur de puanteur… [*Elle frappe dans ses mains*]. D'autres ils crachent ! Ils crachent là auprès de toi ! Donc quand vous vous rencontrez, soit même dans le bus…

Même dans le bus ils crachent ?

Oui ! D'autres ils couvrent [leurs] nez ! Ils prennent les mouchoirs, ils couvrent le nez, ou soit c'est le parfum, le déo[dorant], le déo non ! Ils pulvérisent, ils pulvérisent [le déodorant]. […].

Est-ce qu'ils ont des façons de vous appeler ? Comment ils vous appellent, vous désignent, vous interpellent ?

Ils ont plusieurs appellations ! Ils nous traitent d'abord de « cannibales » !

Ça t'est déjà arrivé toi qu'on te dise ça dans la rue par exemple ?

Oui !... Ils ont une expression : « camarade *zebi* [« ma bite », en arabe] »… Parfois, surtout avec les femmes : « camarade, niquer ! », [*claquement de langue*]… D'autres quand tu passes dans la rue : « mon amie, baiser ? Tu veux l'argent ? J'ai beaucoup d'argent ! Baiser, combien ? »… Ce qui est marrant c'est qu'ils ne font pas [ça] en cachette ! C'est dans [sur] la voie publique ! Les autres sont là ils regardent… Jusqu'aux enfants peut-être, tu es en train de marcher dans la rue, il marche carrément, il vient, il te tape, il continue ! Soit, tu es en train de marcher, ils sont dans un couloir [rue étroite], peut-être oui dans une ruelle, ils sont en train de te lancer des cailloux.

Comment tu réagis quand ça t'arrive ?

Je devais encore réagir comment ? Tu continues simplement ta route ! On a eu un *frère* [camerounais] tout récemment, ils ont commencé à [lui] lancer les cailloux jusqu'à, il a été blessé ! [*Elle me désigne sa tempe*].

Au niveau de la tempe ?

Oui. Il a eu plusieurs points de suture. […] Je ne vois pas en quoi, en quoi on leur nuit [aux Algériens] ! Parce que, il y a une partie dans ça, si peut-être [*elle renifle*], en étant ici, on leur nuisait au moins ! Mais on ne leur nuit en rien ! [*Elle s'exclame*] En rien ! Mais pour un rien, tu… Tu marches dans la rue, on t'insulte… [*Des larmes coulent sur ses joues*]. [*La voix tremblante*] Tu es considérée [*elle s'exclame*] de [comme une] pute ! [*Silence*]. Quand tu vas même dans une supérette, à peine on te regarde, pour te servir… ! Ils privilégient d'abord leurs

sœurs [algériennes] ! Toi tu es là, tu vas attendre ! Jusqu'à la nuit, ils vont consacrer [mettre] du temps pour te servir ! [*Silence*] [*Elle renifle*] »[591].

Les femmes noires sont en effet celles qui focalisent le plus l'intolérance au Maghreb, étant doublement porteuses d'une altérité qui dérange[592]. Dans une société patriarcale et intolérante, elles sont doublement stigmatisées de par leur couleur de peau et leur genre. De ce fait, elles sont l'objet d'un harcèlement sexuel constant et systématique de la part des hommes dans l'espace public algérien :

« L'espace maghrébin est un espace patriarcal, autoritaire et violent, dirigé, contrôlé et sécurisé par des hommes. L'espace public est un espace masculin (rue, cafés, marchés) dans lequel les femmes sont sommées de ne pas paraître ou de faire preuve de discrétion et de réserve dans leurs attitudes et comportements. […] La présence de ces étrangères venues du sud qui sillonnent cet espace masculin en bouscule la 'quiétude' et provoque des réactions d'agressivité et de violence »[593], « l'autre femme, cette autre étrangère qui traverse l'espace public représente non seulement le mouvement et la liberté de circuler mais elle est aussi l'incarnation du libre-arbitre et du libre choix de vie. […] Cette présence féminine qui s'impose dans un espace public essentiellement masculin questionne […] les hommes de la société d'accueil. La visibilité de ces passantes – visibilité pourtant peu recherchée mais ostensible – donne l'illusion de l'appropriation facile. Cependant le refus de ces femmes de se laisser approprier provoque en retour des sentiments de colère où se mêlent rancœur, frustration et sentiment de dévalorisation. L'amalgame est alors rapidement fait entre itinérance féminine et prostitution, entre femme non mariée et pratiques sexuelles débridées et entre relations sexuelles désirées et relations vénales »[594].

Les femmes noires migrantes sont en effet quasi-systématiquement considérées par les hommes algériens comme des prostituées ; à ce titre elles se font régulièrement insulter dans les espaces publics, par les hommes qui les traitent de « qahba » (« pute, prostituée »). Les faits qu'elles soient visibles dans l'espace public, qu'elles aient pris une certaine forme de liberté – en faisant

[591] Entretien du 30/08/2017.
[592] Bensaâd, Ali, « Échanges et flux migratoires transsahariens : Agadez, place marchande et carrefour migratoire », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2002, p.254.
[593] Escoffier, Claire, *Communautés d'itinérance…*, *op.cit.*, p.224.
[594] *Ibid.*, p.229.

le choix de migrer –, et qu'elles soient considérées comme économiquement dépendantes, amènent les hommes algériens à les harceler sexuellement et à leur demander avec insistance des services sexuels contre rémunération : « Il existe une idée généralisée qui assimile *migrante* et *accessibilité sexuelle* par le biais de l'identification d'un supposé *besoin* : celui des papiers, d'un logement, d'un travail ou simplement d'argent. C'est donc cette même image de ''femme dans le besoin'', qui pousse […] les hommes à leur proposer et, parfois, à leur imposer un échange économico-sexuel »[595].

Les femmes camerounaises, conscientes d'être l'objet de ce stéréotype les associant à la prostitution, le renvoient parfois en miroir aux femmes algériennes, mettant en avant leur supposée « hypocrisie ». Ernestine (30 ans) est particulièrement sévère dans son jugement sur les femmes algériennes. Elle évoque les jeunes *ghettosards* qui vivent dans le même *maquis* qu'elle et qui sont parfois clients de prostituées algériennes :

« À part les cailloux qu'ils nous lancent, quand tu passes, on te lance les cailloux, on crache parfois sur toi, on a déjà eu à cracher sur moi, deux fois… Parfois quand tu passes, quelqu'un, il est sur son balcon, il te verse de l'eau, d'autres, quand tu passes, ils te font, tu sais, des propositions, donc ils disent toujours que nous sommes des prostituées, donc pour eux, ils se disent que nous on ne peut pas vivre normalement… Peut-être comme ils savent qu'on ne travaille pas, ils ne savent pas qu'on peut faire d'autres [commerces]… On peut vendre, faire le commerce entre nous. Donc ils se disent que nous, nous sommes des prostituées, et pourtant, il [n']y a pas plus prostituées que les femmes algériennes, tu les vois dans leurs *djellabas*… Quand elles portent ça, tu la vois, elle passe, elle a d'autres habits en bas [en dessous], parce que moi, des fois, je passe souvent dans leurs bars, elle entre, elle porte une longue robe, quand elle entre au bar, elle enlève [ce qu'elle porte par-dessus], elle a une petite robe ! Une petite robe, ou bien une petite culotte [un short] en bas [en dessous], une jupe. Elle boit, elle fume, mais si elle te rencontre… Si tu sors avec elle 5 minutes, elle te rencontre, que toi tu es peut-être en pantalon ou bien en robe, elle va te toiser, elle va te regarder mal, et pourtant… Ce sont les gens qui vivent beaucoup beaucoup dans l'hypocrisie, ils boivent, ils fument, ils se prostituent plus que tout, et les enfants [jeunes hommes] qui sont à la maison, ils partent souvent, je [ne] sais pas où, au front de mer là-bas, il y a les filles algériennes là-bas qui se prostituent à 400DA, à

[595] Carnet, Pauline, *Passer et quitter la frontière ? Les migrants africains « clandestins » à la frontière sud espagnole*, Thèse pour le doctorat en sociologie, sous la direction de Angelina Peralva et Emma Martín Díaz, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II et Universidad de Sevilla, 2011, p.560.

500DA… Leurs clients préférés c'est les Maliens, les Guinéens… Parce qu'ils payent un peu plus cher, quand on dit « cher », c'est 1000DA ! [*Elle rit*]. Mais ils sont là, ils [les Algériens] nous appellent « prostituées », mais moi, même dans mon pays, je ne peux pas me prostituer, même à 2000 francs [CFA], et pourtant, elles, elles font ça ici, elles ont leurs maisons closes là, elles [ne] font rien que ça ! Il y a plein de Camerounais qui vont là-bas coucher avec elles ! À 400[DA], à 200[DA] même ! Ce qui fait en sorte que, quand un Algérien vient même vers toi, même s'il dit qu'il veut te faire une proposition de coucher avec lui, il te dit : « je te donne 1000DA » [*elle rit*], « je te donne 2000[DA] », d'autres même : « 500[DA] »… Donc, ce [ne] sont pas les gens qui sont… Ils [ne] sont pas sociables, ils [ne] sont même pas un peu sociables, ils [ne] sont pas ! Pas du tout ! On compte [ceux qui sont sociables avec nous] ! Il y en a qui ne sont pas comme ça, ils n'ont pas la mentalité là, mais ils sont beaucoup plus [nombreux], ceux qui sont racistes, ils sont très nombreux ! Très très nombreux ! Quand tu passes même avec ton sac, ils veulent toujours, donc s'ils pouvaient scanner [avec] leurs yeux, quand un *Black* passe avec le sac, il doit scanner, voir ce que tu portes, ce que tu as à l'intérieur… Donc, quand tu es même dans le tramway, ils te regardent mal, c'est comme si peut-être, quand ils nous voient, ils voient peut-être un diable ou je ne sais pas quoi, donc ils voient tous [que] nous sommes peut-être des animaux, ou bien nous sommes je ne sais quoi, même leurs petits enfants ! Moi je me suis demandé, quand une Algérienne accouche, elle commence à dire à son enfant dès le bas âge que, un *Black*, je [ne] sais pas ce qu'ils disent à [leurs] enfants, parce que même quand un enfant te croise, il te regarde comme s'il voyait un diable ! Ou bien un esprit… Maléfique en toi, donc il te fixe [*claquement de langue*], les Algériens [ne] sont pas bien. Pas du tout ! »[596].

De même, le stéréotype d'une supposée absence d'hygiène associé aux migrants noirs, est lui aussi fréquemment renvoyé en miroir aux Algériens. Ainsi, alors que des Camerounais m'évoquaient les manifestations de racisme dont ils avaient été l'objet et en particulier, les Algériens qui se bouchent le nez à leur approche, nombreux sont ceux qui ont conclu en me disant : « les Algériens sont plus sales que nous, ils ne se lavent qu'une seule fois par semaine le vendredi ». Le vendredi est le premier jour de weekend en Algérie, et le jour de la grande prière hebdomadaire ; avant de se rendre à la mosquée, certains Algériens vont au hammam[597] pour se laver et se détendre. Cela ne préjuge pas qu'ils ne se lavent qu'une seule fois par semaine, mais cet exemple est néanmoins régulièrement mentionné par les Camerounais.

[596] Entretien du 05/11/2016.
[597] Bains publics (bain de vapeur humide et chaude), fréquents au Maghreb.

Existe-t-il des couples algéro-camerounais ?

Les couples algéro-camerounais sont extrêmement rares. Sur mon terrain, je n'ai ni vu, ni entendu parler d'un seul couple constitué d'un homme algérien et d'une femme camerounaise. Si cela n'existe pas – à ma connaissance bien entendu, des cas exceptionnels étant possibles –, c'est en grande partie d'une part à cause d'une double domination (de la couleur de peau et du genre) des hommes algériens sur les femmes camerounaises, et d'autre part, du stéréotype de la femme prostituée quasi-systématiquement accolé aux migrantes noires dans la société algérienne. Les femmes noires sont extrêmement déconsidérées ; si elles sont l'objet de puissants fantasmes de la part des hommes, et que nombre d'entre eux souhaiteraient avoir des expériences sexuelles avec elles, il n'est nullement souhaitable pour ces hommes d'entretenir avec elles une relation de couple dans une forme plus stable et officielle. En revanche, bien que rares, les couples constitués d'un homme camerounais et d'une femme algérienne existent. Parmi les 22 hommes interrogés en entretien, 3 ont, ou ont eu, une ou plusieurs compagnes algériennes (des relations de couple sans être toutefois mariés officiellement)[598]. J'ai également eu des conversations informelles avec plusieurs autres hommes camerounais croisés sur mon terrain, qui avaient eu des compagnes algériennes. Les hommes camerounais ont toutes les difficultés à aborder des femmes algériennes dans l'espace public, celles-ci étant soumises à un fort contrôle social ; c'est la raison pour laquelle le fait de me voir, en tant que femme blanche parfois confondue avec une Algérienne, en compagnie d'un homme noir, pouvait donner lieu à autant de réactions hostiles de la part d'hommes algériens. Pourtant, malgré les obstacles sociétaux, il arrive que des couples se forment entre Camerounais et Algériennes. Cela peut parfois provoquer des résistances familiales[599], ou au contraire être une occasion pour des femmes algériennes divorcées ou abandonnées par leur premier mari algérien, de se mettre en couple avec un « mari de la deuxième chance »[600]. En effet les femmes

[598] Ali Bensaâd précise, à propos des mariages officiels entre migrants subsahariens et femmes algériennes ou marocaines : « ce n'est qu'en 2006 pour l'Algérie et 2007 pour le Maroc qu'une réforme du code de la nationalité a enfin permis aux femmes de transmettre la nationalité probablement en raison de l'incongruité de la situation [des] enfants ''illégaux'' [de ces couples]. Cette réforme, en tout état de cause, s'est faite pour les deux pays dans la discrétion, comme décrets d'application de conventions internationales ratifiées antérieurement et non comme produit d'un débat législatif national. En Algérie, les femmes transmettent [désormais] la nationalité à leurs enfants et leur conjoint, mais au Maroc seulement à leurs enfants ». Bensaâd, Ali, « Une présence africaine invisibilisée au Maghreb et au Moyen-Orient », *Migrations Société*, 2020/1, n°179, p.26.

[599] Escoffier, Claire, *Transmigrant-e-s africain-e-s au Maghreb. Une question de vie ou de mort*, L'Harmattan, Paris, 2008, p.104.

[600] Ces constats ont été faits au Maroc, concernant la mise en couple d'hommes subsahariens avec des femmes marocaines, et sont comparables à la situation observable sur mon terrain.
Peraldi, Michel et Edogué Ntang, Jean-Louis, « Un ancrage discret… », *op. cit.*, p.52.

divorcées n'ont plus aucune valeur sur le marché matrimonial algérien[601]. Certains Camerounais me donnent d'ailleurs cette explication concernant les mises en couple d'hommes camerounais avec des femmes algériennes. Lors d'une conversation informelle, Donald (27 ans) me montre sur son portable la photo d'un couple algéro-camerounais de sa connaissance. D'après lui, cette femme algérienne aurait divorcé d'un Algérien à 17 ans, puis aurait fait un enfant avec un Camerounais, puis un enfant avec un Algérien, puis un enfant avec un autre Camerounais, ami du premier. C'est celui-ci qui apparaît sur la photo. Lorsque je lui demande si la famille de la femme a accepté cette relation, il s'exclame : « mais elle est divorcée ! Donc elle ne vaut plus rien [aux yeux des hommes algériens], elle n'est plus vierge donc le Noir peut s'amuser avec, si un Noir la prend [comme compagne] et l'aide [financièrement], sa famille va quand même accepter ! »[602]. Hardaing (44 ans) également, me dit : « Si une femme algérienne se marie avec un *Black*, [c'est que] elle vient d'une famille pas considérable. Et toute sa famille va vivre sur le dos du *Black* [aidée financièrement par lui] »[603]. Lors d'un entretien, il développe son point de vue, notamment le fait qu'il désapprouve la conversion obligatoire à l'islam pour les Camerounais désirant se marier officiellement avec une Algérienne :

« C'est les Camerounais qui se marient avec des Algériennes ! Parce que tu vois ici, ils ne nous acceptent pas d'abord pour que, tu vas voir un Algérien [qui] épouse une fille camerounaise ! C'est pas facile ici !

Et pourquoi ça ne se fait pas ?

Je ne sais pas ! Ils ne veulent pas ! Mais c'est les hommes [camerounais] toujours qui partent avec une femme [algérienne] ! Et pour que tu trouves une femme chez eux il faut t'islamiser ! Ils te donnent les conditions, ils te disent [que] si t'es pas musulman tu [ne] peux pas prendre une femme chez eux.

Tu connais des Camerounais qui se sont convertis [à l'islam] pour épouser une Algérienne ?

Ils sont là beaucoup [à Oran] ! Mais moi je [ne] peux pas le faire. Ils sont là, ils sont beaucoup, ils sont peut-être 6, 7, 8 comme ça… Qui ont épousé les Algériennes. Ils ont fait des enfants.

Et pourquoi tu disais que c'était une « connerie » ?

[601] Ce même constat a été fait par Anaïk Pian au Maroc, concernant les mises en couple d'hommes sénégalais avec des femmes marocaines.
Pian, Anaïk, *Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, La Dispute, Paris, 2009, p.150.
[602] Conversation informelle du 31/07/2017.
[603] Conversation informelle du 16/10/2016.

Mais, comment je vais changer ma religion parce que je veux épouser une femme ? Toi tu peux changer ta religion parce que tu veux épouser un homme ? Mais pourquoi vous voulez que c'est moi qui… Elle aussi elle peut aussi changer sa religion, elle devient aussi chrétienne, si elle ne peut pas aussi, elle laisse [tomber]. Moi je ne peux pas, à cause de la femme, je ne peux pas changer la religion.

Tu me disais la dernière fois que les femmes algériennes qui se marient avec des « Blacks » comme tu dis, elles viennent de familles « pas considérables », qu'est-ce que tu veux dire par là ?

Ouais, pas de familles considérables, ce sont des filles de familles pauvres. Filles de familles pauvres, filles de familles qui sont dans les taudis, parce que tu ne peux pas voir une fille algérienne « de bonne famille », elle va te dire, elle fait quoi avec le Noir, son père va lui dire : « tu fais quoi avec le Noir ? », parce qu'ils sont racistes ! »[604].

D'autres Camerounais, hommes comme femmes, font remarquer que les femmes algériennes seraient trop jalouses, et qu'elles n'accepteraient pas que l'homme entretienne des relations amicales avec d'autres femmes, qu'elles soient algériennes ou camerounaises. Quant à Daniel (30 ans), il me dit que les femmes algériennes sont réputées possessives et empêcheraient leur compagnon camerounais d'avoir des sorties ; cela devient alors un sujet de moqueries entre Camerounais : « *untel* s'est fait enfermer »[605]. Ces jugements de valeur fortement dépréciatifs[606] sur les femmes algériennes (elles se mettraient en couple avec un Camerounais pour l'aide financière et matérielle qu'il peut leur procurer, elles viendraient de familles déconsidérées et déclassées socialement, elles seraient souvent divorcées et sans valeur sur le marché matrimonial, elles seraient jalouses et possessives…) sont fréquents chez les Camerounais, mais n'empêchent pas les mises en couple, ni les possibles histoires heureuses.

[604] Entretien du 18/10/2016.

[605] Conversation informelle du 21/08/2017.

[606] Ces jugements de valeur très négatifs des migrants subsahariens sur les femmes autochtones ont été constatés également par Mahamet Timera au Maroc :

« Jusqu'à un certain point, les femmes autochtones partagent avec les migrants leur oppression par les mâles majoritaires. Les migrants ont un accès difficile aux femmes car elles ne sont pas libres mais opprimées par leurs répondants mâles (pères, frères, etc., aidés par leurs femmes dominées). Cette domination trace la norme pour les filles : soumission et évitement des autres hommes en prenant en compte la barrière de ''couleur'' et d'autochtonie. Celles qui en sortent ne sont pas dans la norme, ce que révèlent curieusement les propos des migrants eux-mêmes : ''une fille marocaine de bonne famille n'ira pas avec un africain noir'' ou plus crûment, ''les filles marocaines sont toutes des putes''. Et lorsque le propos est tenu par des migrants mariés avec des marocaines, il révèle d'autant plus leur intériorisation de ces frontières. Il faut dire que les femmes marocaines qu'ils côtoient et arrivent à ''avoir'' sont très souvent aux marges de leur propre société. ''Prostituées'' selon des formes plus ou moins subtiles, divorcées ou veuves sans perspectives réelles de remariage, célibataires ''d'âge avancé'', filles de milieux défavorisés, bref des femmes accusant les stigmates d'une dévaluation de la valeur sociale de leur corps et de leur personne ». Timera, Mahamet, *Faire et défaire les identités avec le religieux…*, *op.cit.*, p.122.

Les agressions physiques, paroxysmes de la violence

Parmi les personnes interrogées en entretien, 24 m'ont dit s'être fait agresser physiquement une ou plusieurs fois (dont deux sont des tentatives de viols sur des femmes). Les *anciens* en particulier, ont souvent eu à subir plusieurs agressions, dont certaines très violentes. Tous les *anciens* que j'ai rencontrés avaient de nombreuses cicatrices dues à des agressions au couteau. Ces agressions visant particulièrement les Noirs n'ont à la base pas nécessairement pour motif le racisme ; elles ont pour but de dépouiller le migrant de son téléphone, de son argent, de ses bijoux. Plusieurs Camerounais m'ont rapporté que les agressions étaient particulièrement fréquentes les jeudis soirs : le weekend étant vendredi-samedi, il arrive que les *chogoyeurs* travaillant sur les chantiers soient payés à la fin de la semaine, et qu'ils soient alors agressés à ce moment-là pour être dépouillés de leur salaire. Ces agressions visent particulièrement les hommes noirs ; tandis que les femmes noires risquent davantage l'agression sexuelle. Nous pouvons en revanche constater que ces agressions deviennent racistes à partir du moment où elles visent spécifiquement les Noirs étrangers car les agresseurs savent pertinemment que les victimes, étant dans la plupart des cas sans papiers et sans droits, n'oseront pas aller déposer plainte au commissariat. Comme nous l'avions explicité au point 2 de l'introduction générale (« Contextualisation de l'immigration subsaharienne en Algérie »), cela alimente un terrible cercle vicieux encourageant les vols et agressions envers les migrants noirs. En cela, et parce qu'elles ne les protègent en rien, les autorités algériennes sont très largement responsables du nombre exorbitant d'agressions envers les migrants noirs.

D'après mes enquêtés, ces agressions ont souvent le même procédé : généralement, deux ou trois Algériens encerclent le Camerounais et le menacent avec un ou plusieurs couteaux ; parfois ils l'aspergent directement avec un aérosol lacrymogène pour le voler de force. Plus rarement, il peut s'agir de vols à l'arraché. Si le Camerounais oppose la moindre résistance, les agresseurs répliquent avec des coups de poing et de couteau. Ces agressions au couteau peuvent être extrêmement violentes et les conséquences sont parfois très graves, cela peut amener à des hospitalisations, des séquelles, des handicaps ou la mort de la victime. Ces agressions peuvent se faire à la faveur d'une rue mal éclairée (l'éclairage public étant parfois défaillant, les agressions sont nombreuses la nuit et les migrants évitent de sortir à pied dès la nuit tombée), mais elles peuvent se faire aussi en pleine rue devant les passants et les commerçants, en plein jour, ou peuvent même être le fait de voisins : les cités Perret et Saint Charles, de grandes barres

d'immeubles du centre-ville, sont réputés pour être des foyers d'insécurité et nombreux sont les Camerounais qui y résident qui s'y sont faits agresser. Lorsqu'il s'agit de voler les téléphones portables des migrants, ceux qui n'opposent pas de résistance, conscients du risque physique très important, vont parfois jusqu'à négocier avec leurs agresseurs de pouvoir garder leur carte SIM, afin de ne pas perdre leur numéro et les contacts de leur répertoire. En cas d'agression devant témoin, et cela est très courant, les Algériens assistant à la scène ne viennent jamais en aide à l'agressé. Pis encore, lorsque le Camerounais oppose la moindre résistance et se bat avec ses agresseurs, ceux-ci trouveront le soutien d'Algériens ayant assisté à la scène, et venant en renfort se battre contre le Camerounais, mus par une sorte de solidarité ethnique totalement dénuée de sens moral. Tous les Camerounais ayant été agressés sont formels sur ce point : ils n'ont jamais été défendus par des témoins et, lorsqu'ils ont opposé une résistance, tous les hommes ayant assisté à la scène sont venus en renfort des agresseurs. De plus, il est illusoire d'attendre une aide de la police ou de toute autre personne témoin de la scène, y compris s'il s'agit de personnes censées protéger la population. Le témoignage de Vincent (34 ans) est tout à fait édifiant sur ces points :

« Une fois, j'étais allé [au quartier] « 17 », ils m'ont agressé, ils voulaient m'arracher des choses sur moi, une autre fois, j'étais ici au [quartier] Plateaux, ils m'ont tapé avec le marteau… Merde ! Quelqu'un m'a donné des coups de marteau, mais j'étais dépassé ! […] On partait voir quelqu'un, ici au [quartier] Plateaux, […] je suis descendu [de voiture], le temps que j'étais en train de payer le *clandestin* [chauffeur de taxi informel], les [deux] filles [camerounaises avec qui j'étais], on [les] avait déjà bloquées au couloir [de l'immeuble], ils avaient des petits couteaux là. Ils ont commencé à agresser les filles, tu vois un peu ? Quand je viens à mon tour, je demande que : « il y a quoi ? », ils voyaient que j'ai une chaîne au cou, donc, la chaîne en or là j'avais payé ça [*il rit*], [je l'ai acheté le même jour] à 17h et c'est à 19h qu'on avait pris ça [on me l'a volé deux heures plus tard], j'avais mis ça dedans [à l'intérieur de mon habit] comme ça. Quand je veux monter aux escaliers, je voulais défendre les filles là, j'étais le seul garçon, je [ne] peux pas les laisser, ils étaient trois, il y a un qui montait, ils ont laissé les filles, il a mis la main [à mon cou], il a coupé ma chaîne, quand il a commencé comme ça, on a commencé [à se battre], ils avaient les petits couteaux, ils m'ont poignardé avec, j'ai arrêté [pris] la main de [l']un [d'eux] comme ça, on s'est battu battu battu, l'autre-là qui a pris ma chaîne est sorti [de l'immeuble], celui-là, j'ai même signé sur lui [je l'ai attrapé]… […] mais comme on se bagarre, celui-là il était un peu blessé, et moi aussi j'étais presque blessé, quand je sors pour [le] suivre en courant comme ça, celui-là sort avec le monsieur derrière [lui], et qu'est-ce qui s'est passé,

[*il frappe dans ses mains*], [*il s'exclame*], oh ! Ma mère ! Un « Arabe » m'a tapé [avec] le marteau, j'ai la cicatrice ici, voilà ça ! [*Il me montre une cicatrice sur son bras*]. C'est ça ! Ça c'est [la cicatrice des coups de] marteau. Eh ! Quand il m'a tapé comme ça, je l'ai regardé, le genre que je l'ai regardé seulement, il a vu la [*il insiste sur ce mot*] rage qui était dans mon corps, parce que je n'ai jamais vu que, j'ai vu on a coupé les gens avec des machettes, mais [pas avec] le marteau ! Taper quelqu'un [avec le marteau], pour moi, je [ne] sais pas, je n'ai jamais vu ça ! Donc j'ai eu mal ! Et la douleur que j'ai eue, tellement que c'est entré dans moi, si ce monsieur, si je l'attrapais, peut-être que je vais le tuer. Je suis resté tourner, j'ai commencé à faire les problèmes avec lui, parce que ça m'a rendu bête [fou], j'ai commencé à bagarrer bagarrer bagarrer avec tous là, [*il s'exclame*], tous ces « Arabes » que tu vois là, ils se sont levés, [pour] commencer à me frapper frapper frapper ».

Il a alors fui, ses agresseurs lui ont couru après, il a tenté de se réfugier dans un restaurant, d'où il a été chassé par le gérant ; pour en sortir sans se faire attraper par ses agresseurs qui l'attendaient à la sortie, il a dû s'ouvrir un passage en brandissant des chaises devant lui. Non loin, il y avait une caserne de sapeurs-pompiers, où il a tenté de se réfugier également. Les pompiers aussi ont voulu le chasser ; il s'est alors accroché à la jambe de l'un d'entre eux, le suppliant de ne pas le mettre dehors alors qu'il était déjà blessé et qu'il risquait de se faire lyncher. La police est alors venue le chercher en voiture pour l'amener au commissariat ; il a aussi été compliqué de dégager un passage en voiture parmi les agresseurs qui l'attendaient à la sortie de la caserne. Les policiers lui ont conseillé d'aller d'abord se faire établir en certificat médical. Vincent leur a rétorqué qu'il savait où habitaient ses agresseurs et qu'il était possible qu'il leur montre l'endroit. Les policiers ont refusé, insistant qu'il devait d'abord aller à l'hôpital. Vincent affirme que cette expérience a profondément bouleversé sa réaction lorsqu'il a affaire à des Algériens qui l'agressent verbalement ; il a également conseillé aux femmes qui habitent chez lui de ne jamais répondre aux Algériens qui les interpellent dans la rue :

« Depuis ce jour-là, je dis que moi, les choses de l'Algérie, si un Algérien m'insulte, moi, je ne suis pas moi là [je renonce à répliquer], parce que moi… Si un Algérien m'insulte, [même s']il crache sur moi, je passe ma route, si un Algérien fait n'importe quoi, je l'excuse, parce qu'ils sont toujours comme ça, ils commencent toujours comme les blagues, tu vois des fois ils aiment venir : « oh camarade ! », ils jouent les blagues avec toi, quand tu vas blaguer avec lui, [ou] quand tu [ne] vas pas vouloir blaguer avec lui, [*il frappe dans ses mains*], ça va devenir un

problème ! Ils commencent à t'insulter, quand il va te frapper tu vas [le] rembourser [lui rendre son coup], ça ne va plus finir. Les problèmes commencent. Tu vois même ici en bas là avec ces gens-là j'avais dit, aux filles [qui habitent chez moi] ici là que : « non faut pas blaguer avec eux ! Parce que d'abord si vous blaguez avec eux, demain ils vont commencer à toucher vos fesses, et quand vous allez refuser les problèmes commencent », et ça n'a même pas duré une semaine [après], ça a commencé [les problèmes] […]. C'est pour ça que tu vois, les problèmes de l'Algérie, si des fois tu vas marcher, tu entres dans un bus, tu vois tout le monde ferme [bouche] son nez pour dire que tu sens [mauvais], les gens crachent sur toi, si on te fait tout ça, [*il frappe dans ses mains*], ça sert à quoi [de riposter] ? Hein, que tu vas venir faire quoi avec quelqu'un ? Tu t'en fous ! Ouais ! Parce que déjà, tu sais déjà que bon, s'ils font ça, [c'est] parce qu'ils sont les moutons ! […] Donc il y a certains trucs que quand les « Arabes », quand je vois les « Arabes » me font, si je passe il dit : « camarade ! », il m'insulte, ça [ne] me dit rien hein [je ne riposte pas] ! Parce que moi je connais la mentalité ! C'est pas que peut-être tu vas arriver comme chez nous au pays, tu vas voir quelqu'un qui va t'insulter, tu vas te défendre, ou bien, quand j'étais dans d'autres pays, c'est pas pareil ! Eux ici là, je ne sais pas, quand tu fais un problème avec une personne, tout le monde entre à l'intérieur [tout le monde s'en mêle]. C'est comme s'ils acceptent tout, regarde un peu les enfants, tu vas voir les enfants algériens, ils passent le temps à lancer les cailloux aux gens, quand tu passes ils veulent te verser [de] l'eau, ils crachent sur toi, quand tu vois, tous leurs parents sont là, c'est comme si c'était eux qui les envoyaient [faire ça] même souvent ! Tu vois, remarques quand tu passes là dans la rue, tu vois là c'est ce qu'ils font ! Une fois tu vas passer, ta femme [va] marcher en route, ils veulent toucher les fesses de ta femme, un petit garçon ! Et tous les Algériens sont là, tous les aînés sont là, et ça les fait rire ! Parce que dès que tu vas vouloir te plaindre, on va te frapper ! Tu vois un peu ? »[607].

Vincent a également été agressé plusieurs autres fois. Une fois il s'est fait agresser en bas de chez lui dans le centre-ville en journée, on l'a blessé avec des longs couteaux pour prendre ses téléphones, il était ensanglanté ; il est allé dans cet état directement au commissariat, d'où il s'est fait chasser par les policiers, qui lui ont dit : « fous le camp ! Va-t'en ! ». Pourtant, son lieu d'agression était à 500 mètres. Il a protesté en disant que ses agresseurs étaient juste à côté, mais les policiers se sont totalement désintéressés de son sort. Vincent est retourné voir ses agresseurs et leur a demandé de lui remettre ses cartes SIM. Ils lui ont donné ses cartes SIM et

[607] Entretien du 01/08/2017.

sont restés sur le lieu même de l'agression, sachant qu'ils ne seraient pas inquiétés par la police. Une autre fois encore, il s'est fait agresser dans le centre-ville dans un quartier où il fréquente un *maquis*, en début de soirée, par plusieurs hommes cagoulés, certainement des hommes qui le connaissaient et qui voulaient éviter qu'il ne les reconnaisse. Ils étaient armés de longs couteaux et l'ont encerclé, lui ont soulevé les bras et l'ont dépouillé. Vincent s'est laissé faire, pensant à son fils qui l'attend au Cameroun, conscient qu'il risquait de se faire tuer s'il esquissait le moindre signe de résistance.

Les témoignages de ce genre sont très nombreux. Après avoir vécu ces expériences traumatisantes et avoir risqué le lynchage public, beaucoup d'hommes *anciens* préfèrent désormais passer leur chemin sans réagir quand ils se font insulter ; toutefois certains indiquent que la limite se situe au niveau du toucher : par exemple Vincent, Donald, Sylvain, Daniel me disent qu'ils se laissent insulter sans réagir, qu'ils ne répondent jamais aux Algériens dans la rue lorsqu'ils se font interpeller (car cela est souvent une façon de les approcher pour mieux les agresser), mais qu'ils n'hésitent pas à frapper s'ils se font agresser ou menacer physiquement (avec certaines limites : la dernière agression que Vincent a relatée montre aussi qu'en certains cas extrêmes, il leur semble préférable de ne pas opposer de résistance). Les Camerounais sont généralement très méfiants dans l'espace public, car ils pensent que le moindre rapprochement avec un Algérien qui les interpelle peut dégénérer : un simple mot échangé dans l'espace public peut être le prélude d'une agression, même quand il s'agit d'une demande ou d'une remarque anodine sur un ton faussement amical. En effet un des mots qui revient le plus souvent, dans les entretiens et les conversations informelles, pour qualifier les Algériens, est « imprévisibles ». Lors d'une conversation de groupe, Georges plaisante en racontant qu'un jour dans le bus, un Algérien l'a enlacé en l'appelant « sahbi » (« mon ami », en arabe), tout en faisant mine de s'intéresser à ses tatouages, pour mieux passer inaperçu en donnant un léger coup de jambe contre la poche de Georges, pour faire remonter son téléphone et le lui voler. Georges ne comprenait pas pourquoi tout le monde le regardait dans le bus. Il a ensuite « refait le film » dans sa tête et a compris qu'il venait de se faire voler son téléphone. Il dit que c'est un « bon pickpocket » et rajoute en riant que s'il le recroise un jour il va lui payer une *jon* [608] pour le féliciter. Chacun y va alors de son anecdote pour raconter comment il s'est fait voler son téléphone[609]. Daniel (30 ans) se fait régulièrement aborder par des Algériens qui lui disent : « camarade ! Donne-moi une cigarette ! » ou « donne-moi ton téléphone ! » d'un ton agressif ;

[608] « bière », en *francam* ; signifie aussi « boire de l'alcool ».
[609] Conversation informelle du 22/09/2017.

ces phrases sont toujours les préludes d'une agression[610]. À ce titre, il prend toujours soin d'ignorer les hommes qui l'interpellent, mais malgré ses prises de précautions, quasiment chacune de ses sorties est ponctuée de bagarres dans la rue :

« En route [dans la rue], c'est pas, [*il rit doucement*] c'est pas du chocolat [ce n'est pas facile] ! En route [dans la rue] c'est pas correct, c'est pas bien. Je passe mon chemin, et j'essaye d'être impoli en ne saluant personne. Parce qu'avec eux on ne sait jamais, le « bonjour » peut-être, je [ne] sais pas moi, ils sont imprévisibles ! Donc je préfère passer inaperçu, comme ça. C'est un peu ça, et tous ceux avec qui j'ai souvent eu des rapprochements, ça s'est terminé mal ! Ils sont violents, ils sont provocateurs, ils sont taquins, ils sont… Ils sont provocateurs quoi !

Qu'est-ce qui s'était passé concrètement ?

Beh voilà ils sont champions dans les agressions ! Ils agressent des gens…

Tu t'es déjà fait agresser ici ?

Ouais ! Ils [n']ont réussi qu'une fois [à me voler]. Mais les autres fois [non].

Qu'est-ce qui s'est passé ?

Ils ont arraché mon téléphone, on s'est battu, et je me suis retrouvé en cellule, parce que je m'étais bagarré avec un Algérien qui m'a agressé, et qui m'a volé ! Et je me suis retrouvé en cellule !

Et lui il n'a pas été arrêté ?

Non ! Il n'a même pas été entendu !

Tu es resté combien de temps en cellule ?

J'avais fait deux jours !

Et ils t'ont relâché après ? Quand tu as raconté ton histoire…

J'ai payé ! Ils m'ont demandé de payer, voilà j'ai payé, j'ai pas signé de document officiel, rien ! J'ai payé 5000[DA].

Tu n'as évidemment pas pensé à porter plainte j'imagine, puisque…

Ça [ne] sert à rien ! Ça [ne] sert à rien.

Tu n'as jamais porté plainte ici ?

Jamais ! Euh, mes bobos généralement je les gère tout seul avec eux, dans la rue, on se bat, on se bagarre !

Et ça t'arrive régulièrement de te bagarrer dans la rue ?

Ouais ! Généralement quand je sors.

[610] Conversation informelle du 21/08/2017.

Tu veux dire dès que tu sors c'est quasiment systématique ?

Il est probable qu'à chaque fois que je sorte je me bagarre avec quelqu'un.

Quand tu dis « se bagarrer », c'est vraiment en venir aux mains… ?

Ouais, c'est [en] arriver aux mains !

Parce qu'on t'a provoqué, ou insulté… ?

Parce qu'une fois, j'ai déjà bagarré avec eux, et des fois, ils [ne] croient pas [que je puisse me défendre], et ça fait que, à chaque fois que je me bagarre avec un Algérien, il y a une sorte de rancune, et ils savent où trouver les *Blacks*, et du coup quand je sors il peut venir avec ses potes, ses copains.

Parce qu'ils savent où tu habites, et… ?

Ils [ne] savent pas où j'habite ! Mais s'il me voit en route, il aura toujours tendance à venir revendiquer, comme ça, à vouloir se venger peut-être du coup de poing que je lui ai donné la dernière fois au nez, ou je [ne] sais pas moi, il aura forcément envie de me faire mal. […]

Et qu'est-ce qui a fait que tu t'es bagarré avec eux, concrètement ?

C'est pour me défendre ! Toujours !

Quand ils cherchent à te voler, encore ?

Ouais ouais, toujours ! Toujours ils veulent, enlever ton bijou, ton casque [pour écouter de la musique], ton chapeau, ils font des vols à l'arraché, ils arrachent et ils courent ! »[611].

Merveille (29 ans) également, a subi une agression particulièrement violente par un jeune homme, voisin de son quartier :

« Là où j'habitais [au quartier] Saint Pierre dans la petite maison, j'avais le *maquis*, la plupart de mes voisins ils me connaissaient déjà. […] Regardez ici, vous voyez ma cicatrice ? [*Elle me montre sa cicatrice longue et boursouflée au niveau de l'arrière de la joue droite vers l'oreille*]. Ça c'est le couteau. Qu'on m'a agressée. Avec les voisins. Ils m'ont agressée pourquoi, parce que, dans mon *maquis*, j'avais… il y avait des clients. Il y a un qui voulait du « flexy » [recharge d'unités de téléphone], et l'autre qui voulait la cigarette, je suis sortie, je sais qu'il y a une boutique, on vend la cigarette, juste à côté de la maison, quand je pars, il n'était pas encore tard, il était peut-être 19h, 20h comme ça, [j'ai] quitté, je ne suis même pas arrivée en haut où la boutique se trouvait, puisque étant en bas je vois que la boutique est fermée, le monsieur n'avait pas ouvert ce soir, j'ai préféré faire demi-tour, ils étaient placés au niveau du carrefour, ils

[611] Entretien du 17/08/2017.

viennent, comme ils avaient toujours l'habitude de blaguer : « ça va camarade ? Ça va ? » - « oui ça va », et tout. Il y a un qui vient, il me suit : « oh camarade ! Camarade ! », je me suis dit que, c'était comme d'habitude, il veut blaguer avec moi, comme j'avais une greffe des locks [dreadlocks], des grosses nattes, et ils aimaient souvent toucher ça [*claquement de langue*]. Il m'appelle : « camarade, camarade ! », je ne regarde pas le derrière [derrière moi], juste continuer, puisque j'ai laissé les clients à la maison, c'est comme ça qu'il vient, il me bloque la route, il me dit : « donne-moi l'argent ! Donne-moi le téléphone », je lui dis : « je n'ai pas… », je lui demande d'abord en premier : « Tu me demandes pourquoi ? », je lui ai dit : « quoi ? », je vois qu'il est seul, je [ne] savais pas qu'il a un couteau, après subitement il sort un couteau, un petit couteau de cuisine, je lui ai dit : « mais tu me menaces avec le couteau ? », il me dit : « je veux l'argent, je veux le téléphone », je dis : « je n'ai pas », directement, il n'a pas réfléchi, il a fait, heureusement que j'ai retourné ma face, ça devait me prendre à l'œil. Franchement, je me suis dit que peut-être il blaguait, que peut-être c'était un truc, parce que je n'ai pas bien vu que c'était le couteau, quand j'arrête [je touche] ma joue, je regarde, je vois qu'il y a le sang sur mes mains, il avait déjà pris [la] fuite. Il est parti. Je suis seulement rentrée après, toujours les clients, les *frères* camerounais toujours qui étaient dans la maison, ils m'ont amenée à l'hôpital urgemment, puisque la blessure était profonde. Et, on m'a cousue comme vous voyez là… La cicatrice est restée… [*Claquement de langue*] »[612].

Hormis les agressions individuelles, il arrive aussi que les migrants noirs soient pris à partie de façon collective, notamment à cause de simples rumeurs ou à cause d'un incident ou d'un différend individuel impliquant un Algérien et un migrant, qui dégénèrent ensuite en expéditions punitives. Le 2 mars 2016 à Ouargla, en représailles du meurtre d'un Algérien par un Nigérien, une véritable « chasse à l'homme noir » est menée par des habitants. La Ligue algérienne des droits de l'homme (LADDH) fait état de « 5 morts et 30 blessés » accusant les pouvoirs publics d'avoir dissimulé les corps des migrants. La réponse des autorités a été de déplacer 1600 migrants à Tamanrasset, encadrés par le Croissant-Rouge algérien (CRA)[613]. Le 25 mars 2016, des expéditions punitives sont menées par des habitants de Béchar contre les migrants subsahariens, à partir de la rumeur que l'un d'eux aurait essayé d'agresser une fillette[614]. En début d'après-midi, les migrants ont été violemment attaqués avec des armes

[612] Entretien du 05/11/2016.
[613] « Alger déplace 1 600 migrants subsahariens à Tamanrasset », *Le Monde*, 08/03/2016.
[614] D'après mes propres sources, l'Algérien qui accusait, non pas un migrant, mais trois d'entre eux, d'avoir violé son enfant, leur devait de l'argent, car ceux-ci travaillaient pour lui dans un chantier. Cette fausse accusation lui a

blanches, des jets de grosses pierres (des trottoirs ont été détruits pour en récupérer le matériau), les habitants essayant de les déloger du marché abandonné où ils résidaient. Leurs habitations ont été pillées puis incendiées. La police est restée passive. Ce n'est qu'en soirée qu'elle est intervenue pour négocier avec les assaillants, qui ont refusé d'arrêter l'attaque. Les migrants ont alors tenté de se défendre en jetant eux aussi des pierres. En réaction, la police a alors jeté des bombes lacrymogènes en direction des migrants ! Ces attaques ont fait plusieurs dizaines de blessés parmi les migrants, qui ont ensuite dû quitter la ville : certains ont été évacués par les autorités à Tamanrasset, d'autres ont refusé et ont préféré partir par leurs propres moyens à Oran[615]. De même à Tamanrasset le 10 juillet 2016, à cause d'un simple différend autour d'un match de football (finale de l'Euro 2016), plusieurs dizaines de migrants ont été blessés dans le quartier de Gataâ El-Oued, leurs maisons ont été saccagées. La police a procédé à l'évacuation des migrants de ce quartier[616]. Après ces émeutes, les migrants étant interdits de se déplacer vers les villes plus au nord, plusieurs centaines de ressortissants maliens et nigériens ont été « rapatriés » dans leurs pays[617]. Christian (30 ans) était à Tamanrasset lorsque ces émeutes ont éclaté :

« Il y a eu des trucs, des problèmes qui ont éclaté à Tamanrasset, dus à un match [de football], France-Portugal, bon il y avait des gens qui supportaient le Portugal, ils ont crié, jubilé le [lors du] but, j'ai entendu [dire que] c'est qu'il y avait un papa qui était malade, ils ont crié, son fils n'a pas pu digérer, ils ont ramassé les bouteilles, commencé à viser les Noirs. C'était à Gataâ El-Oued précisément, au quartier de Gataâ El-Oued là-bas à Tamanrasset, du genre ça a commencé une rébellion, ils se sont mis à casser, piller les Noirs, voler, prendre tout ce qui appartenait aux Noirs par la force. Ce qui était bizarre c'est que la police était là mais n'intervenait pas, elle n'est pas intervenue. Tout ce qu'elle faisait c'était juste calmer, elle ne donnait pas le tort à leurs *frères* [algériens], mais ce qui faisait qu'ils se sont juste calmés, pour finir, tous ceux, la majorité des personnes du *ghetto* ont perdu [leurs biens], c'est là qu'ils se

donc permis d'éviter d'assumer ses responsabilités et de leur payer leurs salaires. Ces trois migrants ont été emprisonnés et il a fallu payer un avocat pour parvenir à les libérer, au bout d'une année entière de prison !

[615] « Algérie : violences contre des migrants dans la ville de Béchar », *RFI*, 28/03/2016.
« La Laddh dénonce l'expédition punitive contre les migrants à Béchar », *Le Matin d'Algérie*, 27/03/2016.
« Des migrants subsahariens victimes d'une expédition punitive en Algérie », *Les observateurs de France 24*, 28/03/2016.

[616] « Euro 2016 : des migrants africains et des Algériens s'affrontent à Tamanrasset », *France info Afrique*, 14/07/2016.

[617] « Migrants. Après les émeutes, ''l'étouffement'' », *El Watan*, 22/07/2016.

sont mis à poursuivre [les migrants], chercher même à violer les filles, les émeutes ont éclaté presque pendant 4 jours, et nous on était les dernières personnes à quitter notre *ghetto* »[618].

Ces expéditions punitives d'un autre âge, ainsi que les agressions individuelles extrêmement fréquentes, montrent l'effroyable précarité de la vie des migrants noirs en Algérie, qui sont régulièrement visés par la violence en raison de leur couleur de peau. Dans les cas de soulèvements de foules dans ces villes du sud, les seules réponses des autorités consistent à déporter les migrants toujours plus au sud, à Tamanrasset, ou aux frontières du Mali et du Niger. Les seuls organismes ou personnes à émettre des réserves ou des condamnations sur ces mouvements de foule et les expulsions de migrants qui s'ensuivent, sont les associations de défense des droits de l'Homme, et les entrepreneurs chefs de chantiers, déplorant de perdre leur main-d'œuvre principale.

***L'absence de prise en charge effective* dans les commissariats et les hôpitaux**

Dans le cas d'agressions, avoir des papiers en règle, en l'occurrence pour certains *anciens*, avoir des passeports maliens, peut influer sur la situation. Chantal (46 ans) dont l'appartement a été cambriolé, ou Narcisse (39 ans) qui s'est fait agresser plusieurs fois, ont tous les deux pu déposer plainte grâce à leur passeport malien. Ils ont été reçus et entendus au commissariat, leur plainte a été prise en compte et suivie d'effets : le commissaire a procédé à la prise d'empreinte du cambrioleur et l'a menacé de se faire emprisonner s'il avait à nouveau le moindre contact avec sa voisine Chantal[619] ; quant aux agresseurs de Narcisse, qui étaient également ses voisins, ils ont été identifiés par la police, puis la mère de l'un des agresseurs est venue parlementer avec Narcisse pour lui remettre tout ce qui lui avait été volé (sa chaîne, sa montre et ses deux téléphones) et pour qu'il retire sa plainte ; ce que Narcisse a accepté[620]. Souvent dans ces cas-là, quand un dépôt de plainte est effectif et qu'il concerne des voisins, les parents des jeunes hommes visés par la plainte viennent alors négocier le retrait de la plainte auprès des Camerounais. Parfois, celui-ci accepte de retirer sa plainte à condition que ce qui lui a été volé lui soit restitué. Les agresseurs ou cambrioleurs étant souvent des membres du voisinage, les victimes sont alors amenées à les croiser ensuite régulièrement dans le quartier ou l'immeuble, ce qui peut accentuer le sentiment d'insécurité lorsque la personne est sans

[618] Entretien du 19/11/2016.
[619] Entretien du 15/10/2016.
[620] Entretien du 28/08/2017.

papiers, ou au contraire diminuer les agressions envers la personne visée dans ce même immeuble, les voisins constatant qu'elle a des papiers en règle et qu'elle est donc en capacité de déposer plainte.

Comme mentionné dans le cas de Vincent, les migrants n'étant pas en situation régulière se voient souvent opposer un refus d'enregistrement de leur plainte par la police. La plupart des Camerounais ne prennent même pas la peine de faire appel à la police, craignant d'être emprisonnés pour défauts de papiers en règle. La police – et cela est flagrant dans les exemples des émeutes que nous avons mentionnés – est souvent passive lorsqu'il s'agit de prendre en compte les doléances ou plaintes des migrants. Lorsque ce sont ceux-ci qui appellent la police, il est rare qu'elle prenne la peine de se déplacer ; en revanche lorsque ce sont des Algériens qui l'appellent pour un problème concernant des migrants, par exemple pour un tapage nocturne dans un *maquis*, la police est réputée pour embarquer tous les présents sans distinction. Franca (31 ans) mentionne des exemples qui lui laissent un sentiment d'arbitraire et d'injustice dans la façon dont elle a été traitée par la police. Cette absence de prise en compte des doléances des migrants encourage la population à leur manquer de respect quotidiennement :

« Ce sont eux [les Algériens] qui vendent la boisson [alcoolisée]. Ce sont eux qui vendent le whisky. Quand tu achètes une palette [de bières], tu t'assois pour boire, si la police entre…
Entre où ça ?
Chez toi.
Chez toi, même ?
Oui parce qu'ici, la police entre chez nous, y'a pas de mandat de perquisition.
Ils entrent comme ils veulent ?
Tu ne demandes pas à la police où est le mandat de perquisition. Ils bottent [défoncent] ta porte, ils entrent de force, ils commencent à faire tout…
Ça t'est déjà arrivé, ça ?
Bien sûr !
Ici même [dans ta maison] ?
Pas ici. Ma *sœur* a son petit *maquis* qui est devant, où elle dort. […] La police toque [à la porte], tout le monde, nous on connaît quand la police toque, parce que quand c'est entre nous les Noirs, on a notre code, on fait [*elle imite le code des Camerounais*]. Là on sait que c'est ma *sœur* [camerounaise] qui entre. Mais quand la police vient, ou un Algérien vient chez toi, ils commencent à cogner [*elle imite quelqu'un qui frappe vite et fort sur une porte*]. [*Nous éclatons*

de rire]. Soit c'est la police, soit c'est un Algérien. Et si tu n'ouvres pas, ils vont botter [défoncer] la porte, et ils vont entrer.

Ah ils vont entrer par force ?

Oui, par force, voilà comment la police entre. [Les policiers disent :] « qu'est-ce que vous faites là ? », ma *sœur* [amie] se lève, ma *sœur* dit que c'est l'anniversaire [de quelqu'un]. [Les policiers disent :] « l'anniversaire avec de l'alcool ? », ma *sœur* dit : « on n'a pas apporté ça de l'Afrique, on a acheté ça ici ! ».

[Je ris].

Ils appellent la voiture, ils nous emportent tous, là tu ne connais pas le motif, pourquoi tu es en cellule [*elle rit*]. On arrive au poste de police, tellement on était nombreux, ils ont eu honte de nous enfermer nous tous… Ils ont dit : « les femmes dehors ». Dès que nous les femmes ont sort, on leur demande : « maintenant les hommes vont rester faire quoi ? Si vous nous mettez en prison, mettez-nous tous ! ». Après on nous demande de sortir. Ce qui est énervant ici, c'est que si tu as un problème avec un Algérien, tous les Algériens vont entrer [dans le problème].

Ils vont tous le défendre, même si c'est lui qui a tort…

Même si c'est lui qui a tort, et la police le sait…

Hm, ça sera toujours l'Algérien qui aura raison.

Quand ils constatent que sur un problème entre le Noir et l'Algérien, c'est un problème à court terme, donc ça se termine trop vite, et surtout si le Noir a raison, il [l'Algérien] fait tout pour brouiller les pistes. Si tu te plains [verbalement], on t'agresse, si tu te plains [verbalement], on te dit [en bravade] : « porte plainte [à la police] ! ». Si tu portes plainte [auprès des policiers], ils ne viendront jamais sur le terrain enquêter.

Toi tu as déjà porté plainte ?

Jamais ! Quand j'étais dans l'autre maison, on m'agressait tous les jours. On arrache mon téléphone, on commence à me filer [suivre] depuis chez moi, j'entre dans la poissonnerie, quand ils me voient charger le bagage [mon sac de courses] ils sont sûrs que je ne peux pas courir ou bien me défendre. Ils attrapent, donc tu sens qu'on a déchiré ton vêtement, tu vas te plaindre à la police, un jour la police du 17ème, je me dis : « tiens je vais me plaindre [à la police] ». Le monsieur que je trouve [au commissariat] me dit : « vous faites trop de problèmes, les bagarres vous êtes dedans, le tapage nocturne vous êtes là, pour un téléphone tu viens te plaindre ? ». Je lui dis : « moi, j'ai déjà fait du tapage nocturne chez vous ? », il me dit : « ruh, ruh, ruh, ruh ! [« va-t-en », en arabe] », il me dit : « va ! », voilà comment je rentre chez moi, c'était la première fois. La deuxième fois [que je voulais porter plainte], j'avais un problème avec mes

voisins, où ils balançaient les bouteilles. Je vais me plaindre au 17ème [commissariat de quartier], ils ne sont jamais venus sur les lieux. Jamais ! Donc ce qui fait que…

Ça ne les intéresse pas…

Ça ne les intéresse pas, mais quand c'est ta voisine qui appelle la police, avant qu'elle ne raccroche son téléphone, la police atterrit. Ils commencent à te questionner…

Ils vont venir chez toi directement ?

Ils vont venir chez toi sans mandat, ils vont entrer, la première des choses qu'ils commencent toujours, parce que comme le Noir a déjà montré qu'il n'a jamais de papiers, [alors ils disent :] « papiers ! », si tu n'as pas de papiers, on oublie le problème qui les a amenés, on t'emmène [au commissariat]. Voilà comment tu te retrouves en train de faire six mois de prison.

Tu as déjà fait de la prison ici, toi ?

Moi j'ai pas encore fait, mais j'ai des *sœurs* [amies] qui ont déjà fait [de la prison].

Juste à cause d'un petit problème de voisinage ?

Oui ! Oui ! [À cause d'un] petit problème de voisinage. Ça arrive [jusqu'à] là-bas. Au lieu de prendre le problème [initial], ils commencent à prendre le problème des papiers, donc eux ils se reposent plus sur les papiers. Ça fait que maintenant quand on t'agresse…

… Tu ne vas pas porter plainte parce que tu as peur qu'on t'arrête ?

Tu ne portes pas plainte, de peur que… Même maintenant, si tu as des papiers donc, ils [les policiers] commencent à te faire marcher [tourner en rond] : « viens demain, porte plainte, va faire ceci, va faire cela… ».

Ils t'envoient ailleurs ?

Ils t'envoient ailleurs, [pour qu']en fin de compte, tu laisses [tomber].

Tu laisses tomber, en fait ils font tout pour essayer de te fatiguer ?

Oui, pour que tu laisses tomber. Mais nous les Noirs, nous sommes des gens au courant de ça, donc, on ne le fait plus [d'aller porter plainte]. En [marchant en] route alors c'est la merde. Si tu passes et qu'ils constatent que tu es seule, ils vont te bloquer la route, essayer de te toucher les jambes, et personne n'intervient.

Te toucher, pour te voler ton portable ?

Non ! Parfois pour un portable, parfois pour essayer de te nuire, justement. Pour te montrer que tu n'es rien, pour te ridiculiser. Ici j'ai mes petits voisins qui sont tout petits, quand tu passes, eux ils sont dans les escaliers, ils te crachent dessus. Tu montes pour avertir leur mère, leur mère te dit : « c'est juste de tout petits enfants », je lui dis : « mais Madame, si vous n'enseignez pas aux tout petits enfants le respect, ils vont grandir avec », [elle me répond :] « tu n'as rien à

me dire ! Tu n'as rien à m'apprendre ! Va dans ton pays ! ». Et tous les Algériens comprennent le français. Mais ils font toujours comme s'ils ne comprennent pas.
Ils ne veulent pas parler avec toi…
Ils ne veulent pas parler avec toi. Mais quand tu as des problèmes avec quelqu'un, vous êtes en train de vous échanger des mots, c'est là que tu constates que cet Algérien connaît [comment] parler français. Donc c'est comme ça, on a des violences de part et d'autre… »[621].

Hardaing (44 ans) explique que les agressions pour les vols de téléphones portables sont si récurrentes que certains migrants se sont résolus à avoir plusieurs téléphones : un basique, qu'ils transportent avec eux, et un autre smartphone, qu'ils laissent chez eux. Lui qui est *ancien* s'est fait agresser d'innombrables fois, il en a pour preuve de nombreuses cicatrices sur le corps (jambes et côtes), traces des couteaux de ses agresseurs. Il qualifie la vie de migrant en Algérie de « calvaire », car il a toujours peur quand il marche dans la rue : peur des agressions, peur de la police. Pourtant, il fait partie des cas exceptionnels de Camerounais qui ont un passeport camerounais en règle. Cela n'est pas pour lui une garantie d'être en sécurité : il marche toujours avec son passeport, pour être en règle en cas de contrôle, ou pour se faire identifier s'il se faisait gravement agresser. Mais il a peur de se faire également voler son passeport lors d'une agression ! Il insiste sur le fait que les agressions peuvent se faire à n'importe quelle heure, même en pleine journée ; qu'elles se fassent devant témoins et même devant la gendarmerie, cela ne donne lieu à aucune réaction de la part de qui que ce soit. Il mentionne également un cambriolage dont il a été victime avec ses colocataires : le voleur était un enfant du voisinage, qui est passé par leur fenêtre donnant sur le patio et le balcon filant de leur étage. Ils l'ont emmené au commissariat. Bien que lui et son colocataire disposent de passeports en règle (un passeport camerounais dans le cas d'Hardaing et un passeport malien dans le cas de son colocataire camerounais), la police leur a rétorqué que le mis en cause était mineur et qu'ils ne pouvaient rien faire. Toutes leurs affaires volées (chaussures, habits, argent…) n'ont pas été restituées. Avoir des papiers en règle n'est donc absolument pas une garantie d'être en sécurité car les Noirs sont spécifiquement visés en ce que la majorité d'entre eux sont estimés sans-papiers. Hardaing rajoute à ce titre :

« Ils savent que, si on t'agresse, puisqu'ils connaissent que le Noir n'a pas de papiers. Tu vois ? Dans leur tête, ils savent qu'il y a des gens qui n'ont pas de papiers, tu vois ? D'ailleurs c'est

[621] Entretien du 18/05/2015.

pour ça que, s'il t'agresse, il sait que tu vas aller au commissariat, on [ne] va rien lui faire ! Parce que tu vas aller au commissariat, au commissariat on va commencer à te demander : « où sont tes papiers ? Où sont… ? Où sont… ? Où sont… ? Où sont… ? », ça te décourage, tu as peur de suivre la procédure, tu laisses [tomber], tu vois ? C'est comme ça »[622].

Hormis la mauvaise volonté flagrante de la majeure partie des policiers refusant de prendre en compte les plaintes des migrants, la relation des migrants avec la police est marquée par l'injustice et l'arbitraire. Beaucoup de migrants sont en prison sans aucun motif valable, par exemple ayant été accusés à tort comme nous l'avons montré dans le cas des rumeurs ayant déclenché une émeute, ou pour avoir mangé en public pendant le ramadan, ou encore pour s'être donné une accolade en public alors qu'ils n'étaient pas un couple marié[623].

Par ailleurs, cet « accueil » déplorable n'est pas limité aux commissariats. À l'hôpital public également, les migrants sont souvent mis de côté, mal pris en charge ou dénigrés. Parmi mes enquêtées, six femmes ont accouché dans des conditions désastreuses, le personnel hospitalier a tardé à les prendre en charge, les a négligées, délaissées sans assistance, a fait preuve de dénigrement ou d'incompétence à leur égard, ou les a laissées sans soin post-accouchement. Parmi ces six femmes, trois bébés, soit la moitié, sont morts à la naissance ! Ainsi Héloïse (prénom d'emprunt, 40 ans), a eu un accouchement qu'elle qualifie de « cauchemar ». Elle avait pourtant fait tout le suivi nécessaire pendant sa grossesse, avec de nombreuses visites médicales. Après avoir ressenti d'intenses douleurs à 8 mois de grossesse, elle a été à la clinique Sainte Anne, où elle avait fait son suivi, et où on a refusé de la recevoir, disant que si elle habitait au quartier Plateaux, c'est là-bas qu'elle devait accoucher, et prétextant également que le docteur qui avait fait son suivi n'était pas là. Arrivant au CHU, ils lui ont dit qu'étant à 8 mois de grossesse, ce n'était pas l'accouchement qui se déclenchait. Ils ont refusé de l'ausculter et l'ont renvoyé à la clinique Sainte Anne, disant que c'est là-bas qu'elle avait fait son suivi. À la clinique Sainte Anne, où elle a ramené tous ses documents, ils ont insisté pour qu'elle retourne au CHU ! Arrivée une nouvelle fois au CHU, on a toujours refusé de la prendre en charge. Son compagnon qui l'avait rejointe entre temps, lui a dit qu'il est préférable de rentrer à la maison, car ils avaient laissé leur première fille en garde chez leur voisine. Tout le monde

[622] Entretien du 18/10/2016.
[623] Héloïse (prénom d'emprunt, 40 ans), me donne l'exemple aberrant d'un couple de Camerounais ayant fait 6 mois de prison juste parce qu'ils se sont enlacés dans la rue et que des policiers les ont vus. Ils n'avaient pas d'acte de mariage sur eux. (Entretien du 13/08/2017).

a semblé prendre à la légère ses douleurs. Ils sont tout de même rentrés chez eux, alors qu'Héloïse se disputait avec son mari, pressentant que ses douleurs étaient anormalement inquiétantes. Au moment où ils sont arrivés chez eux, la poche des eaux s'est rompue ; elle a commencé également à perdre du sang. Son compagnon a essayé de trouver un taxi s'arrêtant au bord de la route, en vain. Un homme conduisant sa voiture personnelle, voyant Héloïse et son compagnon en mauvaise posture et comprenant l'urgence de la situation, s'est pris de pitié, s'est arrêté et les a amenés au CHU. Arrivée à l'hôpital, on l'a mise dans une salle et on l'a encore fait attendre. Elle s'est évanouie puis, se réveillant « morte de douleur », elle a supplié en pleurant le personnel soignant de s'occuper d'elle. Quand enfin elle a été prise en charge, et quelques instants après que sa fille soit sortie de son ventre, les médecins lui ont dit : « elle est morte, elle ne respire pas ». Elle les a suppliés de la réanimer, disant qu'elle avait senti son bébé bouger dans son ventre et que sa fille ne pouvait pas être morte. Lorsqu'ils lui ont mis son cadavre devant les yeux, elle en a été tellement choquée qu'elle s'est évanouie. Juste à ce moment-là, alors qu'elle était au téléphone avec son compagnon qui n'avait pu assister à l'accouchement (car cela ne se fait pas en Algérie), elle a senti comment l'une des membres du personnel soignant lui arrachait son téléphone des mains, pendant qu'un autre protestait, disant que ce n'était pas correct de lui voler son téléphone. Elle est ensuite restée dans le coma deux mois. Son bébé a été enterré au cimetière Tamazouhet, aux côtés de plusieurs autres bébés camerounais mort-nés. Elle a eu de nombreuses séquelles : perte de son utérus, acouphènes, troubles cardiaques, troubles de la vision, infection pulmonaire. Alors qu'elle venait de sortir du coma, je suis allée lui rendre visite à l'hôpital. Moi qui l'avais connue un an et demi plus tôt, et qui ne l'avais pas revue entre-temps, elle était absolument méconnaissable. Elle avait énormément maigri, on lui avait fait une trachéotomie pour l'aider à respirer. Elle n'arrivait quasiment pas à parler et ne pouvait pas s'alimenter seule. Je l'ai ensuite revue 9 mois plus tard ; elle se portait mieux mais avait encore des séquelles et était régulièrement suivie pour des soins dans le même l'hôpital, où elle disait être très bien soignée. Ainsi, elle ne met pas la structure hospitalière en cause, mais les quelques personnes de l'accueil et les infirmières, qu'elle dit « racistes », qui ont refusé de la prendre en charge, qui l'ont chassée de la clinique comme de l'hôpital, qui n'ont pas pris ses douleurs au sérieux, et qui l'ont fait attendre indéfiniment[624]. C'est souvent ce genre de négligence, cette mise à l'écart des femmes migrantes, cette absence de prise au sérieux de la gravité de leur état et le temps de réaction qui sont les préludes de drames, tels que le cas d'Héloïse qui est très loin d'être un cas isolé. Pour

[624] Entretien du 13/08/2017.

cette raison, les femmes qui en ont les moyens, notamment les compagnes de *feymen*, choisissent d'aller accoucher ou de se faire soigner dans des cliniques privées. Les soins y sont chers mais de bonne qualité. Cependant, d'autres migrants mettent en avant le fait que les soins et opérations dans les hôpitaux publics sont gratuits en Algérie. Beaucoup d'entre eux ont pu se faire soigner correctement et sans payer quoi que ce soit, ce qui, notamment chez les nouveaux arrivés, provoque leur étonnement. En effet au Cameroun, l'hôpital est payant et il est relativement fréquent qu'on y laisse mourir ou qu'on en refuse l'entrée aux personnes qui n'ont pas d'argent pour payer leurs soins, leur opération ou leur accouchement[625]. Cependant, malgré un accueil parfois exécrable, des progrès au fil des ans ont pu être constatés par certains *anciens*. Notamment, un gynécologue et une infirmière du CHU d'Oran font un travail de sensibilisation et d'accompagnement médical remarquable, en lien avec certaines ONG (Médecins du Monde) pour sensibiliser leurs collègues à des meilleurs accueil et prise en charge des migrants à l'hôpital. L'infirmière en question me dira avoir été convoquée au commissariat, par des policiers qui lui auraient demandé « pourquoi elle aide les Africains »[626].

Leur vision des Algériens : des amitiés sont-elles possibles ?

Les termes les plus fréquemment utilisés par les Camerounais en entretien ou en conversation informelle pour qualifier les Algériens sont surtout marqués par leur côté dépréciatif. Aux dires des Camerounais interrogés, les Algériens seraient en particulier « hypocrites », « [excessivement], [tellement] ou [très] racistes », « pervers » (ce jugement émanant en particulier des femmes), mais aussi « imprévisibles », « méprisants », « bizarres », « invivables », « agressifs », « brutaux », « barbares », « méfiants », « fermés », « frustrés », « sauvages », « nuisibles », « retardés », « malades », « insupportables », « pas instruits », « mal éduqués », « pas civilisés ». D'autres ont des jugements moins catégoriques, et l'on perçoit dans leur discours certaines ambivalences, des contradictions et une versatilité

[625] En mars 2016 un cas suscite l'indignation au Cameroun : une femme enceinte de jumeaux, sur le point d'accoucher et présentant des complications a été laissée mourante à l'entrée de l'hôpital Laquintinie de Douala, les médecins refusant de la prendre en charge car elle n'avait pas suffisamment d'argent pour payer. La sœur de la victime, désespérée, a procédé à une césarienne à même le sol avec une lame de rasoir, pour tenter de sauver les bébés, en vain ; la mère et ses jumeaux sont morts tous les trois. La sœur de la victime a ensuite été interpellée par la police pour avoir procédé à cette césarienne ! Ce cas est loin d'être isolé, mais a eu un certain retentissement du fait d'une vidéo postée sur les réseaux sociaux, montrant la scène de césarienne artisanale.
« La mort atroce d'une femme enceinte provoque un scandale à Douala », *Les observateurs de France 24*, 14/03/2016.
[626] Conversation informelle du 17/08/2017.

apparente[627], avec des phrases telles que : « comme partout, il y en a qui sont bien, il y en a qui sont mauvais », « ils ne sont pas tous pareils, certains ne sont pas éduqués, d'autres sont instruits », « certains sont civilisés, d'autres sont racistes ». Il ressort aussi parfois de leur discours des jugements positifs, bien que beaucoup plus rares : certains qualifient les Algériens de « généreux » et « gentils ». Ces jugements de valeur positifs peuvent parfois émaner de la même personne ayant eu des jugements de valeur négatifs.

Pourtant, malgré tous les obstacles et les préjugés négatifs du côté algérien comme du côté camerounais, des amitiés peuvent exister. Sylvain (33 ans) en particulier, semble entretenir de très bonnes relations avec certains voisins de son quartier. Comme nous l'avons dit, ceux-ci le connaissent sous le prénom de « Moussa ». Il s'entend très bien avec les tenanciers et serveurs d'un restaurant situé au bout de sa rue – au quartier Gambetta –, où il est un habitué : il y va régulièrement manger des brochettes de viande et leur faire la conversation. Les serveurs sont familiers et amicaux avec lui, l'embrassent chaleureusement sur les deux joues et le taquinent. Les mêmes serveurs de ce restaurant l'accompagnent régulièrement dans une salle de sport et ils s'entraînent ensemble, Sylvain leur donnant de nombreux conseils grâce à son expérience d'ancien sportif professionnel. Toutefois, ces amitiés semblent s'arrêter au cadre du restaurant et de la salle de sport. Alors que Sylvain habite juste à côté, il ne les a jamais invités chez lui ; il qualifie lui-même ces amitiés d' « hypocrites » dans le sens où il reste relativement méfiant, pensant qu'ils pourraient être prêts, selon ses propres dires, à lui « faire un sale coup » ; il ne leur donne nullement accès à l'intimité de sa vie privée ou à son identité réelle. Sylvain ne fréquente pas beaucoup les *maquis* camerounais, car il n'aime pas trop « se mélanger » avec ses compatriotes, disant qu'il « les connaît [au niveau de leur mentalité] » ; par contre il lui arrive d'aller parfois d'aller à la plage avec des amis algériens, ou dans des boîtes de nuit algériennes qui, dit-il, sont beaucoup fréquentées par des émigrés (des Algériens vivant en Europe)[628]. C'est le seul et unique cas, parmi mes enquêtés, à me donner ces exemples. Aucun autre n'a d'amitié avec des Algériens au point de fréquenter régulièrement leurs lieux de loisirs nocturnes. En revanche, il arrive aux sportifs camerounais qui vont s'entraîner au stade de Tahtaha d'y rencontrer des jeunes algériens avec qui ils font des exercices de musculation, dans une bonne entente et fraternité sportive. De même, Rachel (34 ans) et Héloïse (prénom d'emprunt, 40 ans) entretiennent de très bonnes relations avec certaines de leurs voisines

[627] Cette versatilité dans les discours des migrants sur le Maroc a été constaté par Mahamet Timera également. Timera, Mahamet, *Faire et défaire les identités avec le religieux…*, *op.cit.*, p.104.
[628] Observations et conversations informelles des 24/07/2017, 27/07/2017 et 26/09/2017.

algériennes : elles se rendent visite, s'échangent des habits ou des affaires pour leurs enfants[629]. Héloïse qualifie même la famille de son amie de « famille adoptive algérienne ». Bien qu'elle n'habite plus au quartier Coca où elle l'avait rencontrée, elle a gardé contact avec cette amie.

À l'inverse, d'autres sont catégoriques dans leur réponse négative lorsque je leur demande s'ils ont des amis algériens, ou s'ils fréquentent des Algériens. Nombreux sont les Camerounais qui me disent des phrases telles que : « l'Algérien qui te sourit aujourd'hui, c'est le même qui peut te nuire demain ». Hardaing (44 ans), qui fait pourtant partie des *anciens* (ceux-ci ayant souvent un point de vue plus blasé, étant plus habitués au manque de respect, et ayant parfois des relations amicales avec des Algériens) s'exclame : « moi j'ai fait [presque] 15 ans en Algérie, je n'ai pas un ami algérien. Dans quel autre pays c'est possible ?! Toi tu peux faire 15 ans en Afrique sans avoir un ami africain ? Moi je ne peux pas faire 15 ans en Europe sans me faire un ami européen ! »[630]. Alicia me dit également qu'elle ne peut jamais avoir d'amis algériens, car même ceux d'entre eux qui la saluent, notamment parmi son voisinage, lui demandent ensuite : « combien les fesses ? », pour l'inciter à se prostituer auprès d'eux[631]. Merveille (29 ans), dont nous avons relaté la grave agression plus avant, et dont elle garde un souvenir traumatisant, est tout aussi explicite dans son refus de fréquenter les Algériens. Elle a fait le constat, elle aussi, d'une certaine hypocrisie dans les taquineries faussement amicales de ses jeunes voisins, et son agression par l'un d'eux l'incite désormais à toujours garder ses distances avec eux :

> « Franchement, pour être franche, l'Algérien n'a pas d'ami ! Celui qui est ton ami aujourd'hui, c'est lui qui va venir te nuire, te déranger demain, après-demain, on ne sait jamais. […] [*Claquement de langue*], franchement *l'Arabe* n'a pas d'ami ! Vrai. […] Moi je peux rire avec un Algérien, je peux plaisanter avec lui, on peut… Mais je [ne] peux pas vous dire que j'ai gardé une relation sérieuse avec un Algérien, non. [*Deux claquements de langue exprimant la négation*]. Franchement je [ne] suis pas… euh, hypocrite jusqu'à ce niveau. [*Claquement de langue*]. Un Algérien n'a pas d'ami [camerounais], franchement. Ils ne nous… Donnent pas une vie facile, vraiment, ils ne donnent pas le lait, comme on dit souvent, ils ne nous donnent pas vraiment le lait […].
>
> *Ils ne vous rendent pas la vie facile ?*

[629] Entretiens des 11/10/2016 et 13/08/2017.
[630] Conversation informelle du 15/11/2016.
[631] Conversation informelle du 28/07/2017.

Ils [ne] nous rendent pas la vie facile, oui. Parfois nous sommes, on peut être comme ça à la maison, quand ils connaissent que c'est la maison d'un *Black*, même les petits enfants, [*claquement de langue*], ils viennent taper la porte, parfois tu peux passer, un petit enfant, il crache sur toi, il rejette sa salive sur toi, parfois, il peut venir comme ça, tu es en train de marcher, il vient, il te tape sur les fesses… Des pareilles choses ! Parfois, tu ne peux pas marcher, on ne peut pas marcher en route avec le téléphone à l'oreille, c'est obligé, c'est pour ça maintenant on a opté pour un système de mettre les téléphones dans… Les seins [soutiens-gorges], ou bien, dans les slips, quand peut-être tu portes un pantalon collant, tu peux faire, pas dans la poche, mais dans le slip, que ça ne se voie pas, parce que, au fur [et] à mesure, ils vont voir les téléphones, ils vont venir t'agresser, et si tu refuses de donner, ils vont te blesser. Parfois tu donnes à quelqu'un, tu lui dis seulement : « pardon, remets-moi ma carte SIM, la puce », s'il est tranquille dans sa tête, il va te remettre ça plus tard, la puce, et lui il va partir avec le téléphone ! Tu le vois partir avec ton téléphone, mais tu es incapable de réclamer ! Bon, parfois tu peux laisser, parfois si tu le remarques, tu sais les Algériens se ressemblent, tu peux venir, tu dis : « toi tu m'as volé hier ! », il va dire : « non c'est pas moi ! », bon. Parfois on laisse tomber, parfois.

Et comment vous réagissez quand vous subissez ces petites agressions au quotidien, même par les enfants, qu'est-ce que vous dites ?

Par les enfants, ils ont l'habitude que peut-être, quand un enfant te fait quelque chose et peut-être tu veux le blâmer ou bien, un parent, il y a un vieux qui est assis hein ! Il y a les vieux qui sont assis quelque part, qui voient tout ça mais, ils ne réagissent pas. Ils sont en train de voir comment l'enfant est en train de… Mais ils ne réagissent pas. Au moment où tu veux maintenant riposter, peut-être en [les] blâmant que : « ne fais pas ça ! », peut-être : « je suis ta grande-sœur ! » ou : « je suis ta maman ! », ou bien, tu vas voir que peut-être c'est ton fils, tu vas juger que peut-être tu peux avoir un fils comme ça [de cet âge-là], et ils vont te dire : « non non non, c'est un petit, il ne connaît rien » et tout, c'est un grand qui va se lever maintenant contre toi. Donc parfois, quand ils nous font les choses comme ça, nous on passe seulement, on les laisse, donc… On ne les dérange pas, on ne les… On ne fait rien. Nous sommes obligés, puisque tu vas aller peut-être tirer les oreilles d'un petit, ou bien… Son père ou sa mère, ou bien un grand inconnu, il est assis quelque part, lui il va se lever, ça va devenir ton problème et peut-être ça devient les agressions, ils sont sûrs, que si tu as un problème avec quelqu'un, une personne, quand ils voient déjà que c'est un « camarade », comme ils ont l'habitude de nous appeler, ici on nous appelle les « camarades », quand ils voient que tu as un problème avec une personne, ils [ne] cherchent

pas à savoir ce que la personne t'a fait, ils peuvent sortir tout un immeuble pour toi seul, juste parfois armés de bâtons…

Pour se venger ?

Oui ! Pour « sauvager », armés de bâtons, de tout tout tout tout, ils commencent à te frapper, et tout tout tout tout, [*elle frappe dans ses mains*], ils font ça eh ! Ils font ça ici ! Franchement. Ils le font. C'est seulement maintenant qu'on a vu comme ça, nous étions obligés de laisser [tomber], même si un enfant te fait n'importe quoi dans la rue, tu passes seulement, tu peux seulement [le] regarder, mais sans rien faire ! [*Elle frappe dans ses mains*]. Pour éviter… Les problèmes. Franchement.

Pour éviter les vengeances ?

Oui »[632].

Quant à Michel (32 ans), de par ses origines et son teint métis, il constitue un cas exceptionnel. Pendant son voyage vers l'Algérie, il avait eu une expérience inversée des autres migrants : son périple avait été compliqué jusqu'en Algérie mais, une fois parvenu en Algérie, il avait circulé sans problèmes notables. À Oran, et toujours grâce à son physique particulier, il a une expérience singulièrement différente des autres Camerounais dans son rapport aux Algériens. Physiquement, il peut tout à fait être confondu avec un Algérien. De ce fait, il n'a jamais été victime d'insultes racistes lorsqu'il se déplace seul. Il n'a jamais été victime d'une agression physique, n'a jamais été contrôlé ou arrêté par la police. Lorsque des gens lui parlent en arabe, il passe son chemin, fait semblant de n'avoir rien entendu, ou lorsque la personne lui parle en face de lui et qu'il ne peut l'éviter, il répond avec des gestes, se faisant passer pour une personne malentendante ! Quand je lui demande à quelle vie il s'attendait en venant en Algérie, il me répond :

« [Je m'attendais] à plus difficile même ! […] Tu sais, peut-être c'est plus difficile pour les autres ! Tu vois, moi j'ai eu des problèmes au Nigeria, au Niger, parce que [physiquement] je suis comme un Arabe, mais j'ai pas eu les problèmes en Algérie ! Dès que je suis entré en Algérie, je n'ai pas eu de problèmes. J'ai eu les problèmes quand j'étais au Niger, au Nigeria, on m'a menacé… [Mais] depuis que je suis entré en Algérie, j'ai pas eu ça. Plutôt c'est mes amis [camerounais], quand je suis avec eux, qu'on menace, on [les] insulte, on [leur] fait des

[632] Entretien du 05/11/2016.

gestes, mais ils ne savent pas que je suis aussi Noir ! Peut-être. [*Nous rions doucement*]. […] Moi dès qu'on connaît que je [ne] suis pas Algérien, ah ! […] On me lance aussi des mots !

Et à partir de quel moment on peut découvrir que tu n'es pas Algérien ?

C'est quand je parle !

… En français ?

Ouais ! La plupart des Algériens ne parlent pas français ! Ils parlent : « bonjour, bonsoir, comment tu vas ? », et tout. C'est tout.

Hm hm. Et ça arrive souvent qu'on te parle en arabe ici ?

Ah, tout le temps, ça arrive tout le temps !

Et qu'est-ce que tu fais alors ?

Je [ne] réponds pas. J'ai pas besoin de répondre. Si je réponds, on va savoir que je [ne] suis pas Algérien. [*Il rit doucement*]. Quand on me parle, je [ne] réponds pas. […] C'est comme ça que je vis ici avec eux, [il ne] faut pas que je parle, si je [ne] parle pas, on [ne] va pas savoir que je [ne] suis pas Algérien. […]

Est-ce que tu as déjà subi des violences ou des discriminations ici à Oran ?

Non.

Et est-ce que tu as déjà eu affaire à la police ?

Non. La police [ne] m'interpelle jamais. […] On [ne] m'a jamais arrêté, jamais interpellé… Parfois même je passe à côté d'eux, ils [ne] me regardent même pas. […]

Tu me disais hier que, une fois, un policier t'avait posé des questions, et que tu avais fait semblant là aussi de ne pas parler ?

Ah ! Il m'a… Moi je ne comprends pas le patois [l'arabe] ! Il m'a parlé, j'ai seulement fait un geste, peut-être s'il restait là à me poser plus [de questions], quand il m'a parlé, j'ai fait comme ça [*il fait un geste de la main*], je suis passé. […] Tu sais si je reste, on peut me piéger, on peut m'arrêter ! [*Il rit doucement*]. Si je réponds, on peut m'arrêter ! On peut dire : « non, il n'est pas Algérien », ils peuvent me tromper facilement. Donc je fais un geste de la main, je fais comme si j'ai compris, et je ne parle pas. Je fais le geste avec la main, donc je réponds avec la main, et je passe. Même si je ne comprends pas ce qu'il me dit ! Je passe. […]

Et tu me disais hier que, tu as une expérience un peu inversée par rapport aux autres migrants, parce que, toi si tu te promènes avec des migrants noirs, on te regarde bizarrement…

Ouais, moi si je marche avec un Noir…

… Tandis que si tu marches avec une fille algérienne, tu passerais inaperçu c'est ça ?

Oui, parce que quand je cause avec la fille [algérienne] qui est en bas, ils ne me regardent pas. Ils ne me regardent pas. Parfois on sort de la boutique, on reste en route [sur le trottoir], on

cause. On ne me regarde pas avec les mauvais yeux. Mais si je marche avec une fille noire, bon, on me regarde… Même pas seulement une fille ! Même avec un homme ! On [ne] me regarde pas bien. […]

Tu me disais que, les rares Algériens avec qui tu as pu parler, à qui tu as dit que tu n'étais pas Algérien, comment ils réagissent ?

Quand moi je suis au stade avec eux, je joue au foot, quand on est au stade, quand on joue, à la fin du match ils viennent me voir, parfois c'est pas même parce que je joue avec eux, parfois ils viennent regarder, quand ils me voient jouer ils viennent me voir, après ils me posent des questions, ils me parlent d'abord en patois [en arabe] en tout cas c'est sûr… C'est d'abord ça, il me parle en arabe, c'est là où je dis : « non, je [ne] suis pas Arabe », il dit : « ah ! », quand il dit : « ah ! », je sais déjà la suite, il me pose la question : « tu es d'où ? », je dis : « Camerounais » - « tu es entré comment ici ? », je dis : « je suis immigré, je suis entré par la route », et tout et tout, ils me disent que : « ah ! Ok. Bon, je vais t'appeler ». C'est fini, il ne va plus m'appeler. Je sais qu'il ne va plus m'appeler. [*Il frappe dans ses mains*]. Parce que j'ai pas de papiers, et tout et tout…

Ah tu veux dire, ce sont des éventuels recruteurs qui auraient voulu te faire jouer dans une équipe ?

Ouais ! C'est que j'ai trouvé une équipe ici depuis hein ! Si j'avais mes papiers. Depuis longtemps.

Et si tu avais eu les papiers, tu aurais envisagé de rester ici et de jouer dans une équipe de foot locale ?

Ouais, c'est que je [ne] prenais pas l'eau ! L'eau là [traverser la mer] c'est le risque ! C'est un grand risque. On ne part pas en *aventure* pour mourir ! »[633].

L'expérience de Michel est intéressante car cela montre à nouveau que c'est bien avant tout la couleur de peau noire qui constitue le prisme par lequel les personnes sont catégorisées dans les espaces publics par la population locale. Alors qu'il se considère comme tout à fait Camerounais, son exclamation : « ils [les Algériens] ne savent pas que je suis aussi Noir ! » est révélateur de cet état de fait ; de même que la façon dont il est ignoré dans l'espace public sauf quand il est lui-même en compagnie de Noirs. Il lui est tout à fait possible d'aborder des jeunes femmes algériennes sans faire l'objet d'aucune suspicion ni d'aucun mépris ; en revanche, lorsqu'il se trouve en compagnie de ses propres compatriotes, c'est là qu'il perd son invisibilité

[633] Entretien du 14/09/2017.

dans l'espace public. Cela était très notable lorsqu'il m'accompagnait dans la rue : nous n'étions l'objet d'aucune remarque désobligeante ou insulte ni d'aucune attitude méprisante, ce qui était en revanche systématique quand je marchais aux côtés d'un Noir. Par contre, marcher avec ses compatriotes devient plus compliqué : un jour il a dit à une Camerounaise de marcher devant lui, car il avait peur qu'on leur lance des cailloux. La mixité homme/femme et Blanc/Noir est donc l'objet de suspicion même quand il s'agit d'une femme noire avec un homme plus clair de peau ; quand il s'agit de l'inverse (un homme noir avec une femme plus claire de peau), les manifestations d'intolérance sont alors décuplées. Les Algériens le confondant avec « l'un des leurs », son physique métissé étant trompeur sur son origine, c'est à travers la langue arabe, qu'il ne maîtrise pas du tout, qu'il peut être démasqué dans son « imposture » qu'il n'a guère choisie. Toutefois, bien qu'il ne vive pas le racisme sous une forme directe, il a la même opinion que la plupart de ses compatriotes sur les Algériens, et estime qu'ils sont « trop racistes », ayant été le témoin de comportements violents d'Algériens envers les migrants noirs.

Les bonnes relations entre Camerounais et Algériens sont donc possibles, mais rares, et encore plus rares sont les amitiés réellement sincères, où les Camerounais ne font aucunement mystère de leur identité réelle, de leur nationalité et de leur religion – la plupart du temps catholique. Dans des cas exceptionnels – à seulement deux reprises, dans des *maquis* –, il m'est arrivé de rencontrer un Algérien qui avait totalement adopté la gestuelle et l'accent camerounais, allant jusqu'à parler *francam* avec ses amis, ce qui était tout à fait surprenant : le *francam* n'étant pas facile à maîtriser, cela signifiait que ces deux hommes fréquentaient les Camerounais assidûment depuis fort longtemps, et qu'ils étaient parfaitement intégrés parmi eux. Cela suppose qu'entretenir des amitiés sincères avec des Camerounais dans une société qui leur est particulièrement intolérante, ne peut souffrir la demi-mesure, et que ces Algériens sont en quelque sorte passés « de l'autre côté ».

Nous avons démontré dans ce sous-chapitre que, bien que des relations amicales soient possibles entre Camerounais et Algériens, celles-ci sont généralement limitées. Leurs relations sont beaucoup plus souvent placées sous le signe d'une grande méfiance réciproque et d'une hostilité entretenue des Algériens envers les Camerounais. Ces derniers, particulièrement les *anciens*, développent alors une certaine résilience envers les propos et actes racistes dont ils sont quotidiennement l'objet. Nous avions montré au point 2 de l'introduction générale (« Contextualisation de l'immigration en Algérie ») que le racisme envers les migrants noirs était en partie étatique ; ici, nous avons pu montrer quelles étaient, du moins en partie, les

origines de ce racisme anti-noir exercé par la population, parfois sous des formes de rejet et de violence extrêmes, et quels étaient les stéréotypes fréquemment associés aux migrants noirs et largement partagés socialement. Par ailleurs, le fait que ces migrants soient sans papiers et vulnérables incite une partie de la population à les agresser pour les voler, ainsi que certains policiers ou soignants à faire preuve de discrimination à leur égard. Pour toutes ces raisons, l'espace public constitue pour les migrants un lieu relativement dangereux et hostile, où ils se doivent de prendre maintes précautions de discrétion et d'évitement, celles-ci n'étant pourtant pas garantes de leur sécurité. Nous verrons au point suivant, en commençant à décrire l'univers des *maquis*, que ces lieux constituent, au contraire de l'espace public hostile, des espaces privés où les Camerounais peuvent enfin ne plus être sur leurs gardes, se détendre et être eux-mêmes.

6- Les *maquis* ou *nganda* : des lieux de distraction et de sociabilité gérés par les migrants et destinés aux migrants, à la fois à la marge et à l'intérieur de la ville

Ce sous-chapitre décrit les *maquis*, aussi appelés *nganda*, les bars-restaurants informels tenus par les migrants camerounais. Après avoir présenté l'étymologie des termes et leur localisation, nous nous pencherons sur les principales figures et formes des *maquis*, et sur les particularités de ces lieux. Nous verrons qui les fréquente, et pourquoi il est nécessaire que leur présence dans les quartiers soit discrète et que les entrées soient filtrées. Les *maquis* peuvent être très différents selon l'heure du jour ou de la nuit, et, grâce à la description détaillée de trois d'entre eux, nous constaterons qu'ils peuvent avoir des fonctions et des niveaux de conforts très divers. Enfin, nous montrerons que ces lieux font centralité dans la vie des migrants camerounais, du fait de leur dimension sociale.

Étymologie des termes maquis et nganda

Les *maquis* sont des restaurants populaires en Afrique francophone en particulier en Côte d'Ivoire et au Burkina Faso. Ils ont également une fonction sociale : ce sont des lieux de rencontre, de débat, d'échange et de divertissement. Au départ il s'agissait de lieux relativement discrets, non déclarés, ne possédant pas de façade sur rue et sans aucun signe qui permette d'identifier leur fonction. Leur appellation fait référence au maquis végétal clandestin, à cause de l'aspect discret, voire caché ou connu seulement via le bouche-à-oreille[634]. Le mot *nganda* provient quant à lui du lingala, langue parlée principalement en République du Congo et République démocratique du Congo. Janet MacGaffey et Rémy Bazenguissa, qui ont fait une étude sur les *nganda* à Paris en 1994, en donnent la définition suivante :

« Les *nganda* sont des bars clandestins congolais et zaïrois. Ils servent à la fois des plats et des boissons et sont gérés et généralement tenus par des femmes. À Paris ils fonctionnent en dehors de la loi de plusieurs façons : les exploitants n'ont pas de licence pour vendre de l'alcool ou quoi que ce soit d'autre ; ce sont souvent des immigrés qui n'ont pas de papiers de résidence ;

[634]Pour une description des *maquis*, voir :
MacGaffey, Janet et Bazenguissa, Rémy, *Congo-Paris. Transnational traders on the margins of the law*, Oxford, James Currey, Bloomington, Indiana University Press, 2000 (au chapitre 6 : « The world of *nganda* »).
Vanderlick, Benjamin, *Migrants africains : Travail et maquis*, Africultures, 2012.

et la plupart des *nganda* sont situés dans des ‘‘squats’’, ce sont des appartements dans des maisons abandonnées »[635].

Au Cameroun, il semblerait que ces deux termes ne soient pas utilisés pour désigner les lieux de loisirs où l’on vend de l’alcool, qui seraient appelés tout simplement des *bars*, des *snacks* ou des *boîtes*[636]. La désignation de ces lieux par le mot *maquis* serait une spécificité ouest-africaine particulièrement ivoirienne, tandis que le mot *nganda* est surtout utilisé par les Congolais des deux Congo. En revanche, les migrants camerounais en Algérie ont étendu les deux termes de *maquis* et *nganda*, qu’ils utilisent comme des synonymes, aux bars-restaurants informels qu'ils tiennent dans des appartements.

Figures et particularités des maquis

Les *maquis* sont situés, tout comme les habitations des migrants, indistinctement dans plusieurs quartiers de la ville d’Oran et en périphérie. Ces appartements ou ces maisonnettes, dont le propriétaire est de nationalité algérienne, sont loués à un couple de migrants la plupart du temps de façon non-déclarée. Le couple loueur gère le *maquis*. Ils sont appelés, dans un registre familial, le *père* et la *mère* du *maquis*. Les personnes qui y logent, indépendamment de leur âge par rapport aux gérants, sont dénommés, dans le même registre, les *enfants*, les *garçons* et les *filles* du *maquis*. Diverses formes de *maquis* existent. Certains logent uniquement des *filles* ; celles-ci sont nourries et exemptées de loyer mais doivent effectuer diverses tâches (cuisine, ménage, service des clients). D'autres logent également des *ghettosards* qui eux, payent un loyer de 1000DA la semaine ; et leur plat de nourriture (entre 200DA et 500DA) comme n'importe quel client venant se restaurer au *maquis*. On appelle alors ces *maquis* également des *dortoirs* ou des *ghettos*, signifiant qu’ils logent aussi des hommes. Ces *ghettosards* (habitants du *ghetto*, généralement des jeunes hommes), sont aussi des *chogoyeurs*, des travailleurs journaliers. Après s’être levés aux aurores, ils s’en vont aux *placettes*, où ils attendent qu’un éventuel employeur algérien viennent les embaucher, avant de rentrer de leur journée de travail en soirée au *maquis-ghetto* où ils logent. Ceux qui n’auront pas trouvé à se faire employer reviendront avant les autres en milieu de journée, déçus de rentrer bredouilles, sans argent pour payer leur loyer à la fin de la semaine. Certaines *mères* plus conciliantes

[635] MacGaffey, Janet et Bazenguissa, Rémy, « Ostentation in a clandestine setting : young congolese and zairian migrants in nganda bars in Paris », *Mondes en développement*, Bruxelles, 1995, t.23, n°91, p.105. Souligné par moi. Traduction personnelle.

[636] D’autres sources bibliographiques (Benjamin Vanderlick notamment) citent l’appellation de *circuit* pour désigner ces bars au Cameroun. Pour ma part, je n’ai que très rarement entendu mes enquêtés mentionner ce terme.

peuvent alors leur faire crédit de quelques plats de nourritures et de quelques loyers ; des *ghettosards* accumulent ainsi des dettes envers leur *mère* de *maquis*. Enfin, il existe une figure beaucoup moins courante de jeune homme qui se distingue des *ghettosards* : le *garçon* de *maquis* qui est entièrement pris en charge, logé et nourri. En compensation de son entretien, il doit rendre divers services à la *mère* et au *père* du *maquis* : par exemple filtrer les entrées et aider à gérer les clients, prévenir les bagarres, gérer les venues de la police, sortir les poubelles ou faire le ménage, aller acheter de l'alcool à la *cave* (magasin vendant exclusivement de l'alcool et tenu par des Algériens), se rendre disponible pour toutes sortes de petites commissions.

Comme les *maquis* congolais de Paris observés par Rémy Bazenguissa, les *maquis* camerounais d'Oran sont exclusivement gérés par des femmes. L'homme avec qui la *mère* du *maquis* est en couple est alors d'office considéré comme le *père* du *maquis*, responsable de la maison et de ses habitants. Le *père* fait figure d'autorité : il surveille, contrôle les allées et venues, a le pouvoir de déclarer tel ou tel individu *persona non grata* à l'intérieur de son *maquis*. Toutefois ce rôle n'implique pas la gérance du *maquis* à proprement parler, car c'est sa femme qui s'en charge. Les *pères* de *maquis* sont toujours des *anciens*, installés en Algérie depuis quelques années – parfois plus d'une décennie –, car ils ont trouvé en Algérie des sources d'économies très rentables, notamment en prospérant grâce aux escroqueries : ce sont des *hommes d'affaires*, aussi appelés *greatmen* ou *feymen*. La gérance d'un maquis peut aussi s'avérer extrêmement rentable : Stéphane, un *père* de *maquis*, m'a indiqué que sa *femme* réussissait à gagner entre 200 et 300€ par semaine grâce à son *maquis* dans le quartier Saint Charles au centre-ville, ce qui, compte-tenu du niveau de vie algérien, est une importante somme.

Les femmes qui logent dans les maquis font office de *filles-décors* (ou *filles* ou *décors* – toujours au féminin : une *décor*, c'est ma *décor* –, ces trois expressions étant utilisées comme des synonymes par les migrants camerounais en Algérie). Ce rôle implique qu'elles sont sous l'autorité de la *mère* du *maquis*, elles font la cuisine et le ménage, elles servent à boire et à manger à la clientèle migrante. Mais ce rôle ne se limite pas à l'équivalent d'une serveuse de restaurant. La terminologie employée définit en soi ce qui est attendu de la *fille-décor* : qu'elle soit là pour « décorer », pour « faire joli », pour « attirer les hommes », augmentant de fait la consommation des clients et les bénéfices de la gérante du *maquis*. Cette dernière a d'ailleurs tout intérêt à renouveler assez régulièrement ses *décors*, afin que la clientèle masculine ne se lasse pas de voir toujours les mêmes *filles* chez elle, et cela toujours dans l'optique de

rentabiliser au maximum son *business* et de fidéliser sa clientèle. À ce titre, la *mère* encourage ses *filles* à être présentables et amènes envers les clients, afin que ceux-ci soient plus disposés à revenir dans son *maquis* plutôt que dans un autre. S'il existe parfois de la prostitution dans certains *maquis*, cela est très loin d'être systématique et elle peut revêtir de nombreuses formes. Les relations entretenues entre *mère* et *filles* peuvent être très différentes d'un *maquis* à l'autre. Dans certains cas, la *mère* s'apparente à une figure toute puissante, détentrice de l'autorité, qui soumet ses *filles* à des traitements dégradants : privation de sommeil (avec l'obligation de servir les clients à toute heure du jour et de la nuit), privation de nourriture, privation de liberté (avec une restriction drastique des sorties autorisées). À cela s'ajoute l'impossibilité pour ses *filles* de trouver dans la vente de nourriture ou d'alcool une source de revenus, l'entièreté des bénéfices revenant à la *mère*. À l'inverse, certaines *mères* sont beaucoup plus souples : elles ferment le *maquis* à la clientèle à une heure donnée, ce qui permet ainsi aux *filles* de dormir, les laissent manger correctement, les autorisent à sortir comme elles le souhaitent (à condition qu'elles remplissent leurs tâches quotidiennes), et leur permettent de gagner un peu d'argent, en leur octroyant un espace de commerce. Ainsi, dans certains *maquis*, la *mère* tire profit de la vente de nourriture, tandis qu'elle laisse ses *filles* vendre de l'alcool ; dans d'autres *maquis*, à l'inverse, les *filles* s'occupent de vendre la nourriture, pendant que la *mère* fait le commerce de l'alcool. Les *filles* qui le peuvent ont ainsi la possibilité de gagner de l'argent. Aux dires des *filles*, finalement, « tout dépend du caractère de la *mère* ». J'ai ainsi constaté que dans certains *maquis*, les relations étaient cordiales voire même amicales ou encore familiales entre la *mère* et certaines de ses *filles* (certaines ayant même parfois de réels liens de parenté, bien que cela soit très rare). Dans d'autres *maquis* au contraire, les relations sont extrêmement tendues entre la *mère* et ses *filles*, celles-ci étant soumises à un règlement strict. Si les *filles* désirent quitter le *maquis*, cela se fait le plus souvent par la mise en couple avec un homme, qui trouvera un arrangement financier avec la *mère* pour rembourser l'éventuelle dette de la *fille*.

Ainsi, les trois particularités nécessaires pour qu'un appartement puisse être qualifié de *maquis* sont : la vente d'alcool (et particulièrement la bière), la vente de plats de nourriture camerounaise, et la présence de *filles-décors*. En effet les *maquis* se distinguent par la présence de femmes célibataires : « une caractéristique essentielle du *nganda* est la présence de femmes qui sont ''disponibles'' (cela ne veut pas dire que ces bars sont des lieux de prostitution, bien que certains en particulier ont la réputation d'être associés à cette activité) »[637]. Il m'était parfois

[637] MacGaffey, Janet et Bazenguissa, Rémy, « Ostentation in a clandestine setting… » *op. cit.*, p.107. Souligné par moi. Traduction personnelle.

difficile de faire la distinction entre un appartement où une femme « fait le restaurant chez elle » et un véritable *maquis* : ainsi, certaines femmes vendent aussi des plats camerounais chez elles, et en plus parfois de la bière, mais habitent dans un espace réduit et n'ont pas de *filles* chez elles. De plus aucun aménagement spécifique (tels que des jeux de lumière et une insonorisation) n'est effectué. Ce type de commerce est vu comme un complément de revenus (le compagnon travaillant par exemple dans le bâtiment), et non comme un *business* comme la gérance d'un *maquis*. Il peut aussi arriver que certains *maquis* n'aient temporairement plus de *filles*, ainsi Champagne ou Stéphanie, qui tiennent toutes les deux un *maquis*, m'ont dit : « toutes mes *décors* sont parties en mariage ».

Les *maquis* sont gérés par les migrants camerounais, et destinés aux migrants subsahariens : si la clientèle est majoritairement camerounaise également, il peut arriver que d'autres migrants (d'Afrique de l'Ouest ou d'Afrique centrale) les fréquentent. La clientèle est majoritairement masculine ; s'il y a aussi des femmes parmi la clientèle, elles sont nettement moins nombreuses que les hommes. Les principaux clients des *maquis* sont les *feymen*, des escrocs qui gagnent de l'argent en montant des arnaques extrêmement élaborées visant de riches entrepreneurs algériens. Dans les *maquis*, ils se mettent parfois en scène, arborant de beaux habits, tenant compagnie aux *décors*, consommant énormément d'alcool. Cette dépense d'argent ostentatoire est particulièrement marquée lorsqu'ils ont *carboné*, c'est-à-dire après avoir réussi un gros coup et obtenu une importante somme d'argent. Nous retrouvons ici la « compétition pour le prestige » décrite par Rémy Bazenguissa dans ses recherches sur les *nganda* et l'univers des *sapeurs*[638]. Quant aux Algériens, ils ne sont admis dans les *maquis* que de façon absolument exceptionnelle, une très grande méfiance de part et d'autre expliquant cette rare présence. De plus, la société algérienne étant très intolérante à la consommation ostensible d'alcool, les gérants estiment délicat de laisser entrer des Algériens dans leurs *maquis*, à moins qu'ils soient eux-mêmes des consommateurs d'alcool avérés. Les gérants peuvent aussi craindre qu'ils investissent leur espace pour boire de l'alcool, deviennent envahissants et créent des problèmes. Lors de mon enquête de terrain, je n'ai vu que sept Algériens dans les *maquis*, dont une seule femme (une prostituée allant régulièrement « chez M. », ce lieu étant connu comme le plus grand *maquis* camerounais d'Oran). Ces Algériens sont connus de toute la communauté camerounaise comme étant des personnes de confiance : ainsi on m'a dit à propos de l'un d'entre eux : « [untel] ne fréquente que des *Blacks* depuis des années ». Celui-ci avait totalement adopté

[638] MacGaffey, Janet et Bazenguissa, Rémy, « Ostentation in a clandestine setting… » *op. cit.*
MacGaffey, Janet et Bazenguissa, Rémy, *Congo-Paris…*, *op. cit.*, (chapitre 6 : « The world of *nganda* »).

les codes culturels et langagiers camerounais, au point de parler avec ses amis camerounais en *francam*.

Les extraits d'entretiens suivants expliquent pour quelles raisons les Algériens ne sont généralement pas admis dans les *maquis*, ou à l'inverse ce qui peut faire en sorte que certains, à titre exceptionnel, soient autorisés à y entrer.

Germinal (24 ans) :

« *Est-ce qu'il y avait des Algériens qui venaient boire et manger au* maquis*, ou c'était rare ?*
Non !
Pas chez vous ?
On n'accepte pas !
Pour quelles raisons vous ne les acceptez pas ?
Parce que [*elle rit*], ils sont imprévisibles ! Ils ne sont pas bien, ils ne nous aiment pas. Raison pour laquelle nous aussi on essaye de les éviter »[639].

Michel (32 ans), un *garçon* dans un *maquis* du centre-ville, explique qu'il y a une certaine défiance qui prévaut envers les Algériens, à qui les gérants refuseront de servir de l'alcool, sauf s'ils sont amenés par une connaissance camerounaise :

« *Est-ce qu'il y a des Algériens qui viennent ici ?*
Au *nganda* ?
En tant que clients, oui ?
Euh, ouais ! Ouais, pas trop, mais ouais. Depuis que je suis là, il y a peut-être quatre ou cinq, qui viennent souvent boire.
Ce sont des personnes que vous avez connues comment ? Comment ils ont connu l'endroit ?
Derrière [par] des gens !
Donc ce sont des Camerounais qui les ont amenés ici ?
Ouais. Tu sais, si un Algérien vient ici, que personne ne l'amène, on ne va pas lui servir à boire ! On ne va pas lui servir à boire. On va lui dire qu'on ne vend pas la boisson [alcoolisée]. Parce que s'il sait qu'on vend la boisson, il va vouloir amener ses *frères* [compatriotes pour nous]

[639] Entretien du 01/08/2017.

déranger ! Ce ne sont pas les gens… [à] qui il faut faire confiance. Ils peuvent vous gâter [poser problème], non.
Ils peuvent gâter, c'est-à-dire, vous amener des problèmes ?
Oui, faire les problèmes, faire le bruit, moi on m'a dit surtout, si un Algérien [se] soûle, il devient nuisible. Il dérange, il crie, et dans la nuit [il ne] faut pas faire le bruit pour [ne pas] réveiller la bailleresse. Il faut aussi [que] elle dort »[640].

Angela (30 ans) montre quant à elle la rareté des Algériens qui fréquentent les Camerounais, et qui sont alors connus de toute la communauté comme étant des personnes de confiance :

« Il y a les Algériens qui fréquentent les *Blacks*, les Algériens qui fréquentent les *Blacks* beaucoup, ils sont dans nos *maquis*, ils travaillent avec nos hommes, et tout ça.
Ce sont des personnes, j'imagine, qui sont connues dans la communauté…
Oui ils sont connus…
… Qui sont connues comme des personnes de confiance c'est ça ?
Voilà ! Comme des personnes de confiance ! Voilà, c'est ça. Ils sont acceptés, ils sont connus, parce que nous, je ne peux pas venir avec un Algérien, je vais entrer à la maison ! Ils [n']entrent pas chez nous ! Ils [n']entrent pas chez nous ! Mais ceux-là qui sont déjà connus dans la communauté, ils fréquentent avec nous, ils mangent avec nous, ils boivent avec nous, il n'y a pas de problèmes ! Ce sont des gens de confiance, donc c'est ça.
D'accord. Mais j'imagine qu'ils sont assez rares ? Moi j'en ai vu deux fois, mais…
Oui ils sont assez rares ! Ils sont assez rares, parce qu'ils [ne] sont pas trop ouverts avec nous. Ils ne veulent pas le rapprochement avec nous. Ils sont assez rares. On les compte du bout des doigts [sur les doigts d'une main]. Je ne pense pas qu'ils atteignent même [le nombre de] cinq.
D'accord, hm hm.
Oui. On les compte »[641].

Stéphanie (29 ans), tient un petit *maquis* au quartier des Amandiers, en périphérie d'Oran. Elle explique que lorsqu'elle avait un précédent *maquis* dans le même quartier, des voisins algériens sont venus chez elle pour boire de l'alcool ; parce qu'elle a refusé de les servir, ils l'ont agressée et ont tout cassé chez elle. Ces hommes n'ont pas eu de peine de prison et habitent toujours

[640] Entretien du 14/09/2017.
[641] Entretien du 31/08/2017.

dans le même quartier près de chez elle. Ceci est une situation relativement courante : des agresseurs qui sont des voisins, sont libres de narguer leur victime dans la plus totale impunité. Actuellement, elle sert parfois de l'alcool à certains voisins, mais uniquement ceux dont elle sait qu'ils ne lui apporteront pas d'ennuis :

« *Est-ce que tu as déjà subi des violences ou des discriminations ici en Algérie depuis 4 ans que tu es là ?*

Oui.

Tu peux me raconter ce qui s'est passé ?

Euh, j'avais le *nganda*, quelque part, j'avais la maison quelque part…

Toujours dans le même quartier, aux Amandiers ?

Dans le même quartier oui. Il y a les « Arabes » qui sont arrivés, ils m'ont demandé de leur servir à boire. Je leur ai dit [que] je ne leur vends pas la boisson [alcoolisée]. Ils ont cassé ! C'est ça, ce sont eux qui m'ont fait ça [*elle me montre la cicatrice qu'elle a au-dessus du sourcil droit*].

Avec une arme ils t'ont fait ça ?

Avec les couteaux !

Les couteaux ?

Oui ! [*Elle me montre aussi une cicatrice sur son bras gauche*].

Hm, et sur le bras aussi ?

Oui !

En plus ils auraient pu toucher ton œil, donc avec le couteau…

Oui. Ici au quartier, je les connais, ils sont là !

Ils sont toujours là ?

Oui.

Tu n'as pas pensé à porter plainte contre eux ?

Et si tu portes plainte on te demande si tu as les papiers ! J'étais même partie jusqu'à aller à la gendarmerie, on a arrêté le monsieur, on [l'a] laissé, ils ont fait quoi ? Rien !

Ah ils l'ont relâché après ?

Oui ! Ils n'ont rien fait ! Ils [ne] l'ont même pas pris, au même moment, il est resté là, au carrefour, donc… C'est la merde !

Ils ont tout cassé chez toi ?

Tout cassé !

Parce que tu refusais de les servir ?

À boire oui.

Hm. Et pour quelles raisons justement tu as refusé de les servir ?

Je ne les sers pas, même ici, je ne leur donne pas à boire ! En dehors de ceux que je connais, tu ne peux pas entrer chez moi, c'est pas obligé. On vend [de l'alcool] partout [ailleurs] ! Parce que quand ils boivent déjà, ils dérapent ! Ils deviennent *mahboul* [« fou » en arabe]. Oui ils deviennent bizarres ! Donc c'est pourquoi j'évite les problèmes chez moi ! […]

Est-ce qu'il y a des Algériens qui viennent ici ? Tu m'as dit que tu refusais de les servir c'est ça ?

Je refuse ! Mais d'autres que je connais, je les sers ! D'autres que je sais qu'ils ne dérangent pas, je les sers ! Oui.

C'est des gens que tu connais d'où par exemple, qui t'ont été présentés par des Camerounais ?

Non, je les connais comme ça !

Des voisins ?

Les voisins, il y a des gens qui ne dérangent pas, il y a des « Arabes » qui ne dérangent pas, il y a d'autres qui dérangent ! On connaît ceux qui dérangent, [et] ceux qui ne dérangent pas !

Mais c'est des gens du quartier toujours ?

Oui ! »[642].

Liliane (24 ans), a rencontré des femmes algériennes grâce à la coiffure. Parfois dans la rue ou au marché, des femmes algériennes l'accostent pour lui demander si elle fait les tresses. Elle leur donne alors son contact et par le bouche-à-oreille, son réseau de clientes algériennes s'étend. Elle noue alors des liens d'amitié avec certaines de ces femmes et les amène parfois avec elle en sortie au *maquis* ou à une fête, à condition bien sûr de prévenir les gérants à l'avance qu'elle vient accompagnée d'une amie algérienne :

« *Et à part avec [tes clientes pour la coiffure], quelles sont tes relations avec les autres Algériens ?*

Non, mes relations, mes relations c'est basé juste sur les tresses. C'est tout. Et parfois, tu vois notre *maquis*, comme parmi eux il y a d'autres qui aiment consommer de l'alcool, ils me disent que bon : « nous avons appris que vous les *Blacks*, vous avez certains *maquis* ici, est-ce que tu m'invites ? », je dis : « oui », quand il y a [une] cérémonie, je l'appelle, je dis bon : « il y a [une] cérémonie »…

[642] Entretien du 22/09/2017.

Cérémonie ?

Donc là où tu étais la dernière fois, c'est la même chose !

Ah oui ? Une cérémonie de deuil par exemple ?

Ou même en dehors du deuil, il y a parfois, on organise des soirées, des anniversaires, donc quand ça arrive comme ça, moi je les invite, et puis on [y] va.

Des hommes et des femmes ?

Non, [que] des femmes ! Pas des hommes ! [*Deux claquements de langue signifiant la négation*]. On ne fait pas trop l'amitié ici avec des hommes, parce qu'ils sont parfois… Trop pervers.

D'accord. Et ces femmes algériennes là, que tu amènes dans vos fêtes, elles sont bien… Acceptées, parmi les migrants ?

Oui, elles sont bien acceptées ! Parce que, ce sont, c'est ceux qui consomment d'abord déjà de l'alcool, pour aller, peut-être, si je veux aller « chez M. », comme on était la dernière fois, je vais appeler M. : « M. s'il te plaît, [il y a] deux amies algériennes que je vais venir [elles] », quand elle me dit : « ok », je viens, je les amène [avec moi] »[643].

Chantal – plus connue sous le nom de « M. » – dont il est question dans cet extrait d'entretien, tient le plus grand *maquis* camerounais d'Oran (en termes de fréquentation et de popularité), au quartier Tahtaha, dans le centre-ville. Celle-ci me confirmera qu'il n'y a pas d'Algériens qui fréquentent son *maquis*, à quelques exceptions près (notamment une amie, qui s'avère être une prostituée), car sinon, ils vont toujours chercher à lui « nuire ». Elle me donnera pour exemple une mauvaise expérience avec l'un de ses voisins : celui-ci habitant l'hôtel à côté, est venu un soir, a filmé avec son téléphone portable les Camerounais qui dansaient et s'amusaient, puis a été montrer la vidéo à son frère. Ce dernier est alors venu trouver M. pour la menacer, disant qu'ils allaient la chasser et lui faire fermer son *maquis*. Filtrer les entrées dans les *maquis*, en particulier lorsqu'il s'agit d'étrangers à la communauté migrante, revêt donc une importance particulière.

Enfin, Nathalie (40 ans), qui tient un *maquis* au centre-ville, mentionne dans cet extrait deux Algériens : l'un est leur livreur de bières, parfaitement accepté et intégré parmi eux, parlant français avec l'accent et la gestuelle camerounaise (celui mentionné précédemment). Ernestine (qui m'a accompagnée dans ce *maquis*) me dira qu'il n'a que des amis camerounais, bien que

[643] Entretien du 16/11/2016.

sa femme soit aussi Algérienne. Il cotise même dans une *réunion,* ceci constituant un cas tout à fait exceptionnel. L'autre est son voisin vivant à l'étage du dessous, qui vient régulièrement se soûler chez eux. Ernestine m'informe qu'il vient souvent « se réfugier » ici pour boire de l'alcool, ce qu'il ne peut sans doute pas faire aussi aisément chez lui, et que lorsqu'il est trop soûl, il commence à faire du bruit et à leur créer des problèmes. Nathalie a bien essayé plusieurs fois de faire en sorte que ça ne devienne pas une habitude, et a tenté de l'empêcher de rentrer chez elle, mais au fond, elle n'a guère de choix, et se sent obligée de le subir. Cela illustre aussi le peu de marge de manœuvre qu'ont certains gérants de *maquis,* obligés de composer avec leur environnement et certaines contraintes imposées par leur voisinage algérien :

« *Tout à l'heure j'ai vu qu'il y avait un homme algérien qui était là, donc c'est quelqu'un qui a l'habitude de fréquenter la maison ?*
Oui il fréquente la maison, il est déjà comme un *frère* pour nous, il est comme un Camerounais. Il nous livre les bières. Il fait des associations avec nous…
Il cotise, ah dans les réunions *c'est ça ?*
Dans les *réunions* oui ! Il cotise normalement avec nous !
Donc lui aussi il bénéficie aussi des assurances ?
Oui il bénéficie des assurances. […]
*[*À propos des gens qui continuent de rentrer dans la pièce d'à côté, depuis le hall de l'immeuble*]. Et il y a des gens qui arrivent à cette heure-là [minuit passé] pour manger et boire ?*
[…]. Il vient embêter les gens, à cause d'une bière, il va prendre une bière, il va te fatiguer toute une soirée ! C'est pas facile. C'est vraiment pas facile ici. Et après il y a aussi mon voisin-ci, il me demande s'il n'y a pas de la bière. Je lui dis : « je n'ai pas la bière ». Il est soûl ! Il a bu du pastis, il est vraiment soûl. Il est Algérien.
Et concernant l'autre Algérien qui était là tout à l'heure, ça m'intrigue un peu, parce que c'est pas courant de voir des Algériens qui fréquentent les maquis*... C'est quelqu'un que vous avez connu comment ?*
Hm ! Comment il fréquente les *maquis* ? Je [ne] sais vraiment pas, parce que moi je l'ai trouvé dans ce pays-ci, déjà avec les Noirs. Il côtoyait déjà les Noirs, je ne sais vraiment pas comment… C'est arrivé. C'est lui qui nous livre les bières.
*Apparemment il connaît bien les Camerounais, il a même l'accent camerounais quand il parle français [*je ris*].*
Oui, il y en a plusieurs, il y en a plusieurs ! Il y a plusieurs Algériens, même des femmes ! […]

[*Elle baisse la voix et parle du voisin algérien qui vient d'entrer, présent dans l'autre pièce*]. Il est là, il [habite] au sous-sol. Il passe son temps à nous nuire ! Quand il boit, il dérange ! Il boit, il dérange ! Il ne fait que nuire. Tout à l'heure il vient encore avec mon fils qui descend en bas pour chercher sa bouteille de pastis, pour venir boire ici chez moi, est-ce que c'est normal ?
[Je ris doucement].
Et quand il vient chez moi, il va faire le bruit, on va toujours dire que c'est chez moi qu'on est en train de faire le bruit !
Et pourquoi il [ne] boit pas chez lui, tout simplement ?
Je ne sais pas »[644].

Ces extraits d'entretiens illustrent le soin que prennent les gérants à filtrer les entrées dans les *maquis*, afin d'éviter d'attirer des problèmes à la communauté migrante ou de prévenir les agressions et le tapage. Toutefois, les clients algériens existent, mais sont très rares, et doivent impérativement venir présentés et accompagnés par une connaissance camerounaise des gérants. Certains Algériens, rarissimes, fréquentent les *maquis* depuis des années et sont connus de tous comme étant des personnes de confiance. Enfin, il existe aussi des cas rares où, comme le voisin de Nathalie, certains imposent d'eux-mêmes leur venue sans que les gérants ne puissent vraiment les en empêcher.

Les *maquis* camerounais d'Oran ne sont connus que de ceux qui ont l'habitude de les fréquenter : rien, sur la porte d'entrée, ne permet de distinguer que tel ou tel appartement fait *maquis*. Les habitués peuvent y entrer quasiment à toute heure du jour et de la nuit – certains *maquis* restant toujours ouverts – en se signalant à la porte par le *code* camerounais : plusieurs coups dont le rythme est connu des seuls initiés. La prudence pour filtrer les entrées dans les *maquis* est en effet de mise, car les gérants y font un *business* en tout point illégal : ils sont bien souvent eux-mêmes sans papiers, ils transforment leur appartement en bar-restaurant informel, ils y vendent de l'alcool sans licence et leurs *filles* y font parfois de la prostitution, même si cela est très loin d'être systématique. Ainsi, les gérants essaient de faire en sorte que la présence de leur *maquis* dans l'immeuble ne soit pas trop visible ou bruyante, pour ne pas attirer l'attention des autorités et du voisinage : notamment, ils fabriquent des systèmes anti-bruit à base d'anciens matelas-mousse dont ils revêtent les portes et les fenêtres, afin de limiter le bruit perceptible de l'extérieur. Toutefois il arrive que malgré toutes ces précautions, les allées et

[644] Entretien du 14/11/2016.

venues et le tapage nocturne (bagarres, cris, musique trop fort) provoquent le mécontentement du voisinage qui se plaint alors aux bailleurs ou à la police. Dans les cas les plus extrêmes, les gérants et les habitants du *maquis* sont contraints de quitter les lieux, sans percevoir le remboursement des loyers versés à l'avance. Si la gérance d'un *maquis* peut s'avérer très rentable, leur statut reste donc précaire.

Malgré toutes ces précautions prises par les gérants, la présence de certains *maquis* s'avère parfois peu discrète. La police est donc quelquefois au courant de leur existence, mais n'intervient pas systématiquement, à moins qu'il y ait des plaintes du voisinage, du tapage nocturne ou de la consommation avérée de drogue (haschisch), contre laquelle la législation algérienne est extrêmement sévère[645]. Il arrive parfois aussi que certains fonctionnaires de police soient corrompus par des gérants, ainsi Chantal « M. » me dit qu'elle accueille de temps en temps des policiers en civil dans son *maquis*, et leur sert à manger. En effet la présence de son *maquis* est assez visible dans le quartier, car elle loue l'intégralité d'une petite maison à étage et les soirées qu'elle organise ont tellement de succès auprès des Camerounais que cela suscite beaucoup de va-et-vient. Cette connivence avec les policiers du quartier, entretenue par de l'argent, lui permet de faire prospérer son *business* sans être inquiétée, et d'éviter que son *maquis* ne soit menacé de fermeture.

Les *maquis* camerounais ont une ambiance très particulière : s'ils sont généralement calmes en journée, avec peu de clients, ils se transforment une fois la nuit tombée. En journée, les filles s'occupent des tâches quotidiennes : préparer les plats de nourriture camerounaise, faire le ménage, éventuellement acheter des *palettes* de bières à la *cave*. En pleine nuit, les *maquis* peuvent être très animés et fréquentés. Dans une semi-obscurité, des jeux de lumière colorée teintant les murs, les clients conversent bruyamment, couvrant presque le son de la télé diffusant des clips de musique camerounaise, congolaise, ivoirienne et nigériane. Si certains *maquis* font figure de « taudis », d'autres paraissent « luxueux », sont beaucoup plus grands, très décorés et parfaitement aménagés, leur donnant des allures de vrais restaurants ou petites boîtes de nuit,

[645] Ainsi, la simple consommation de drogues expose le contrevenant à une peine de deux mois à deux ans de prison ferme et à une amende entre 5000 et 50 000DA. Toute personne qui produit, fabrique, détient, offre, vend ou transporte de la drogue est exposée à une peine de dix à vingt ans de prison ferme et à une amende entre 5 000 000 et 50 000 000DA. (Articles 12 et 17 de la loi de 2004 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants). Dans ce contexte extrêmement répressif, certains migrants camerounais font venir la résine de cannabis directement depuis le Cameroun, en redoublant d'ingéniosité pour la cacher dans leurs bagages. La consommation se fait dans le cercle restreint de la communauté camerounaise, à l'intérieur de certains *maquis*.

avec des banquettes et des tables en nombre, des tapisseries à motifs, des bouteilles d'alcool présentées comme décor sur des étagères. Le *père* en effet, a souvent à cœur de faire tous les travaux et aménagements nécessaires afin que la clientèle se sente à l'aise dans son *maquis*. Ainsi Stéphane m'a expliqué avoir lui-même refait entièrement la pièce de restaurant, avec des peintures stylisées au mur, une télé et un système de baffles, une climatisation et un système anti-bruit sur la porte et la fenêtre, à partir d'anciens matelas-mousse. Ces systèmes anti-bruit ont été vus dans presque tous les *maquis* et sont absolument nécessaires pour ne pas avoir de problèmes avec le voisinage algérien, qui appelle parfois la police en cas de tapages nocturnes. Les *maquis* peuvent en effet être extrêmement bruyants, et, le taux d'alcoolémie aidant, être propices aux altercations verbales et aux bagarres. Ils sont également le lieu par excellence où les rumeurs, à base de jalousie et commérages, se propagent. Certains Camerounais, à ce titre, évitent de trop fréquenter les *maquis* : Donald et Sylvain m'ont dit ne pas supporter les commérages et bagarres survenant trop fréquemment dans les *maquis*, et apprécier un mode de vie plutôt solitaire. D'autres au contraire, comme Vincent, passent quasiment toutes les nuits entières dans les *maquis*, ceux-ci étant au centre de leur mode de vie. La dimension sociale des *maquis* devient dès lors évidente : ils ne sont pas seulement des bars-restaurants, mais aussi le lieu où se font des rencontres, où se forment des couples, et où l'on discute des *affaires* de façon animée.

Les migrants camerounais sont dans le contrôle constant et extrême d'eux-mêmes (de leur attitude, de leur habillement) lorsqu'ils sont dans un lieu public algérien (rues, places ou transports). Ils s'abstiennent ainsi, pour leur sécurité et dans l'espoir d'éviter qu'on ne les agresse, de mettre des bijoux en or apparents ou des montres trop voyantes, s'ils prévoient de marcher dans la rue. De même, les femmes contrôlent leur façon de s'habiller, et s'il peut arriver que chez elles ou dans les *maquis* elles soient très court vêtues, elles revêtent parfois une *djellaba* ou jettent un châle sur leurs épaules pour sortir au dehors et couvrir leur décolleté. Il y a donc deux mondes à l'opposé, celui des espaces publics de la ville, où les migrants sont dans le contrôle et s'adaptent aux normes de pudeur en vigueur dans ces espaces, et celui du lieu de vie et de loisir camerounais, où les femmes se « déshabillent » dès la porte franchie, afin d'arriver au *maquis* habillées « sexy ». Cette opposition entre la vie « du dehors » et la vie dans les *maquis*, est particulièrement flagrante concernant les *feymen*, qui s'exposent, à cause de leurs entreprises d'escroqueries très risquées, à l'agression, la prison ou la mort. Les *maquis* constituent alors dans ce cas de figure un lieu de détente pour une population au statut et à la vie très précaires, où certains excès sont permis (toutefois jusqu'à un certain point et toujours

sous le contrôle du *père de maquis*), où les migrants camerounais se laissent aller, s'amusent et tentent d'oublier le temps d'une soirée le stress et les tensions accumulés dans leur quotidien en Algérie.

Description de trois maquis

Nous allons voir, grâce à la description de trois *maquis*, tous situés au centre-ville d'Oran, comment ceux-ci peuvent être très différents, selon leur niveau de confort et leur fonction (*maquis* ou *maquis-ghetto*). Nous décrirons d'abord un *maquis-ghetto* surpeuplé et extrêmement vétuste ; puis un *maquis* plus grand et plus confortable, où logent, en plus des gérants, trois *filles-décors* et deux *garçons* ; enfin, un *maquis* qui fait figure d'exception : s'il apparaît indéniablement comme un *maquis*, il lui manque une de ses composantes essentielles, à savoir une ou plusieurs *filles-décors*, du fait de l'exigüité de l'espace.

- *Maquis-ghetto* chez Salomé et Ernest :

Ce *maquis-ghetto* se situe au quartier Saint Charles, dans le centre-ville d'Oran. Il se trouve au rez-de-chaussée, sa porte d'entrée donne sur le trottoir et la rue. À gauche de la porte d'entrée se trouve un autre immeuble d'habitation ; à droite se trouvent des boutiques tenues par des Algériens. On entre dans ce *maquis* par une lourde porte en fer, il y a une sonnette, ce qui permet de ne pas nécessairement frapper très fort à la porte avec le *code* camerounais pour se faire entendre des habitants (la première pièce se trouvant au bout d'un long couloir). Ce couloir est très sombre, j'ai dû me faire guider par Ernestine (mon accompagnatrice lors de mon premier voyage de terrain et la seule *décor* de ce *maquis*), qui me prenait la main, la première fois que j'y suis entrée. Dans le prolongement de ce couloir, et dans un autre renfoncement à angle droit, se trouvent deux empilements de nombreux matelas vieux, sales et tachés, séparés du reste du couloir par un rideau. Ces deux espaces sont, comme le couloir, plongés dans l'obscurité (Christian, l'un des *ghettosards* qui dort dans cet endroit, y va avec une lampe frontale). Au bout de ce couloir, il y a quatre à cinq pièces en enfilade : une cuisine, une salle à manger, un salon, une salle d'eau et une chambre. La cuisine et la salle à manger étaient initialement deux pièces séparées par un mur, celui-ci a été grossièrement percé d'une ouverture en arcade ; les briques y sont toujours visibles. La cuisine est composée d'étagères, d'un plan de travail, d'un évier, d'une gazinière, d'un bidon, d'une poubelle et d'un frigidaire qui ne fonctionne plus. Dans la salle à manger, elle aussi dépourvue de fenêtre, il y a un matelas au sol, un petit meuble

avec une télévision, un ventilateur, une table, des chaises et des tabourets, tous en plastique. Le mur de cette pièce est décrépi et pour moitié couvert de lambeaux de tapisserie décollés. Le sol de ces deux pièces est carrelé. Entre la salle à manger et le salon, il y a une porte à battants et à carreaux qui sont tous cassés ou manquants, qui n'est jamais fermée sauf lors des *réunions* (chaque jeudi à 15h) ayant lieu au salon, afin que les personnes qui n'y sont pas conviées restent entre elles dans la salle à manger (bien que cette porte ne ferme pas, elle peut juste être poussée, ce qui empêche la confidentialité des échanges). Dans le salon, il y a deux canapés, une table basse, des chaises et une télévision fixée au mur. Le sol est en lino. Il y a une fenêtre, condamnée par des rideaux toujours fermés, et qui donne sur la rue, à l'étage (ce quartier étant construit sur un dénivelé, la rue de l'entrée de l'appartement et celle sur laquelle donnent les fenêtres des trois pièces du fond, ne sont pas au même niveau). Dans la salle à manger et le salon, les deux télévisions sont toujours allumées, particulièrement sur les chaînes françaises (TF1, France 24). Ils reçoivent aussi des chaînes arabes mais ne les regardent pas car personne ne les comprend ; avant ils recevaient aussi des chaînes camerounaises mais ce n'est plus le cas actuellement. Le salon est séparé de la salle d'eau par un rideau qui donne accès aux toilettes, elles-mêmes isolées par une simple bâche, ce qui ne permet aucune intimité, ces deux espaces étant dépourvus de portes. Le sol de la salle d'eau est en béton, il y a un espace carrelé ressemblant vaguement à une baignoire rectangulaire, où sont entreposées de grandes bassines dans lesquelles trempent des vêtements. Il n'y a pas de pommeau de douche : pour se laver, il faut remplir un seau d'eau au robinet. Des chemises propres sèchent sur des cintres sur des cordes à linge tendues à l'entrée de la salle d'eau. Il y a une fenêtre dont les carreaux sont cassés. Dans la chambre exiguë, il y a un sac à dos et des vêtements empilés sur le sol, des *palettes* de canettes de bières empilées sur le sol, un placard-étagère très encombré de valises, vêtements et chaussures ; un lit deux places (là où dorment le *père* et la *mère*), et une table de nuit elle aussi très encombrée : papiers, médicaments, Bible, chapelet fluorescent avec une croix, aiguilles, rasoir, lotions éclaircissantes pour la peau et gel douche. Il y a une fenêtre, qui ne se ferme pas et peut juste être poussée, dont un carreau est cassé et remplacé par un carton. Seul le quart haut de la fenêtre laisse passer la lumière du jour : derrière la fenêtre se trouve un grillage, renforcé par une plaque de bois. Entre le grillage et la fenêtre, il y a divers objets (bidons notamment) encombrant l'espace. La porte de la chambre ne se ferme pas et peut juste être poussée.

Photo n°15, *décor* faisant la cuisine, octobre 2016.
Maquis chez Salomé et Ernest. Cuisine vue depuis la salle à manger, avec le mur percé en arcade.

Photo n°16, *maquis* chez Salomé et Ernest, octobre 2016.
Salle à manger.

Schéma du *maquis* chez Salomé et Ernest

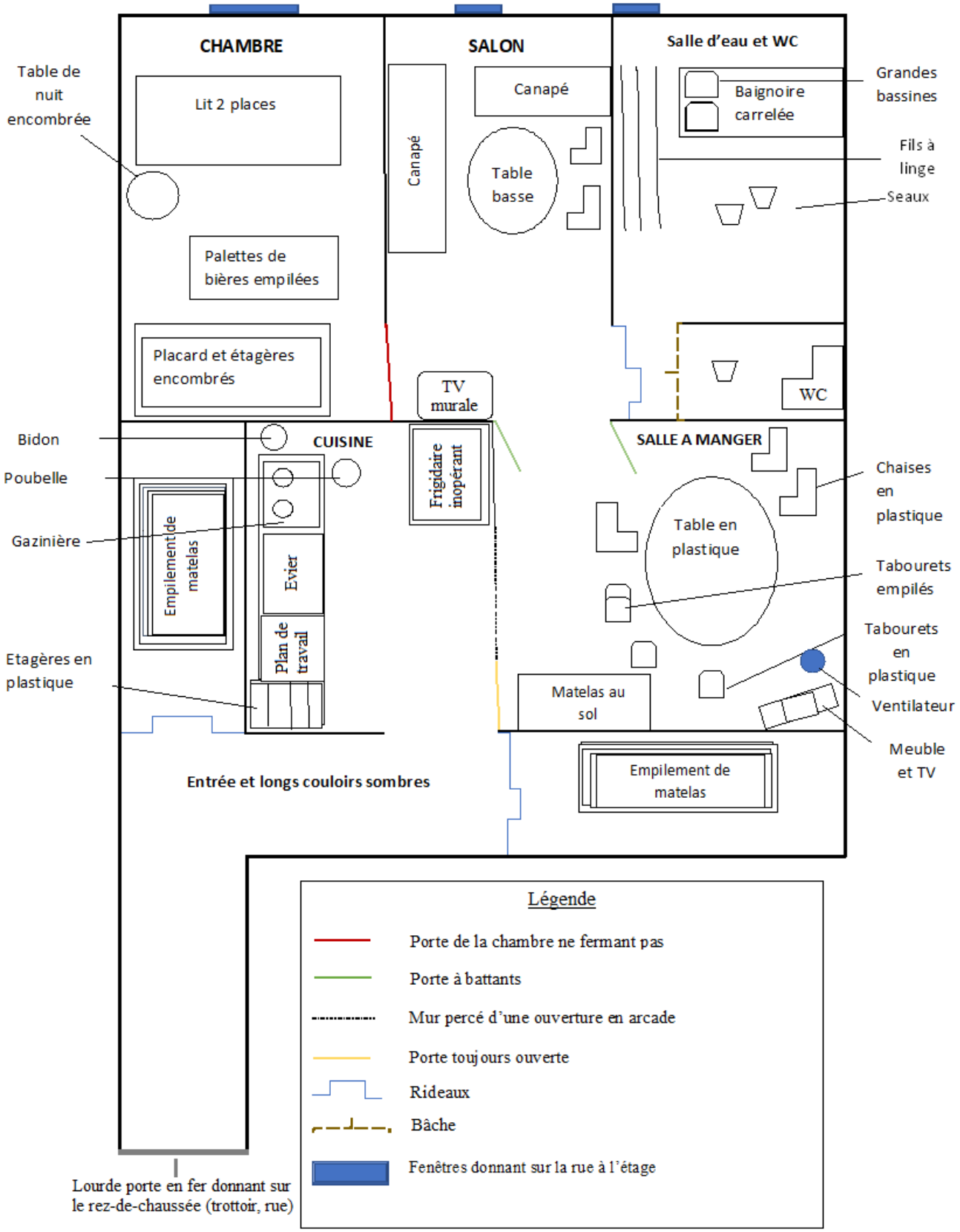

Ce *maquis-ghetto* loge de nombreuses personnes outre le *père* et la *mère* : Ernestine, la seule *fille-décor* du lieu, et une douzaine de *ghettosards*, qui payent à la *mère* un loyer de 1000DA par semaine. Lors de mon terrain, il y avait quinze personnes qui logeaient dans ce *maquis-ghetto*. Cependant, ce chiffre est une moyenne, car les arrivées et les départs sont assez fréquents : certains ayant réuni une somme suffisante, continuent leur voyage vers la Libye ou le Maroc ; d'autres viennent d'arriver du Cameroun et ce *maquis-ghetto* constitue leur lieu d'accueil. Tous sont Camerounais, en grande majorité des hommes : les deux seules femmes étant la *décor* Ernestine, et la *mère* Salomé. Ce *maquis*, étant donné qu'il fait aussi *ghetto*, ne reste pas ouvert toute la nuit contrairement à d'autres *maquis* : les *ghettosards* doivent dormir afin de se lever tôt, avant 6h, pour aller à la *placette* chercher du travail. Les matelas amoncelés dans les renfoncements du couloir pendant la journée, sont étalés sur le sol des différentes pièces pendant la nuit, particulièrement dans la salle à manger. Certains dorment sur les canapés du salon, d'autres sur des matelas dans les couloirs. Lorsque je me suis étonnée qu'autant de matelas et de personnes puissent tenir dans un aussi petit espace, l'un des *ghettosards* a suggéré que je reste passer une nuit ici avec eux, pour mieux connaître la façon dont ils vivent. Fidel a alors insinué que cela ne serait pas prudent pour moi, « avec tous ces gars en *jachère* là ! » [qui n'ont pas eu d'activité sexuelle depuis longtemps]. En plus de la vétusté de ce *maquis-ghetto*, la promiscuité et l'absence totale d'intimité sont en effet deux autres de ses spécificités : l'espace est restreint mais une quinzaine de personnes sont obligées d'y cohabiter, bon gré mal gré. La seule *fille* du lieu, Ernestine, a à ce titre parfois des difficultés à gérer les avances insistantes de certains *ghettosards* ou même de son *père* de *maquis*. Il n'y a absolument aucune possibilité d'intimité, même pour aller aux toilettes ou se laver (car ces espaces sont dépourvus de portes et j'ignore comment ils s'organisent pour savoir s'il y a déjà quelqu'un aux toilettes ou dans la salle d'eau, séparées du salon uniquement par un rideau et une bâche). Quelques *ghettosards* restent parfois torse-nu après avoir pris une douche, lorsqu'ils rentrent du travail. De plus, hormis les *ghettosards*, il peut y avoir le soir des clients venant boire et manger au *maquis*, ce qui augmente le nombre de personnes présentes, particulièrement au salon.

Le *père* et la *mère*, Ernest et Salomé, payent un loyer de 36 000DA par mois à leur bailleur algérien, pour cet appartement qu'il conviendrait d'appeler un véritable « taudis ». Ce loyer est absolument excessif compte-tenu de l'état de cet appartement, plutôt petit et extrêmement vétuste : de nombreuses souris colonisent le lieu, déambulent dans les pièces et couinent à leur aise sous l'évier de la cuisine (Ernestine plaisantera en disant qu'Ernest leur donne à manger de la mayonnaise, car malgré les souricides utilisés elles sont toujours aussi nombreuses),

l'électricité est défaillante (Ernestine a reçu une décharge électrique en utilisant le mixeur et des fils électriques pendent çà et là), les murs sont cassés ou décrépis (sauf dans le salon où la peinture a été refaite), il n'y a quasiment pas de lumière naturelle sauf un peu dans la salle de bain et la chambre, il n'y a ni aération ni isolation (cela étant empiré par les fenêtres, toutes cassées), ce qui laisse imaginer l'inconfort de cet habitat l'automne ou l'hiver, en cas de pluie ou de basses températures.

Les gérants ont fait le choix de faire de ce lieu un *ghetto* en plus d'un *maquis*, principalement pour éviter les problèmes survenant trop fréquemment au *maquis* (le tapage nocturne notamment, pouvant dégrader rapidement la relation avec le voisinage et le propriétaire). Les loyers de la douzaine de *ghettosards* qui habite chez eux leur apportent un revenu fixe hebdomadaire : si chacun d'entre eux leur paie 1000DA par semaine, cela revient à 12 000DA par semaine. Les *ghettosards* paient également leurs plats de nourriture au même titre que les clients, entre 200 et 500DA selon les ingrédients utilisés. La *mère* Salomé fait aussi des transferts d'argent d'Algérie au Cameroun, en prenant une commission. Elle et Ernestine font la cuisine ensemble ; si la *mère* est absente, elle charge Ernestine de faire la cuisine seule. Les bénéfices de la vente de plats de nourriture reviennent exclusivement à la *mère*. Elle a cependant autorisé Ernestine à vendre du whisky (qu'elle fait payer 200DA la dose (*conso*), mesurée avec le bouchon). Quant à la vente de bière, Ernestine et Salomé se partagent les bénéfices. Ainsi Ernestine peut gagner un peu d'argent au *maquis*, avec la vente d'alcools. Cet arrangement entre elles est spécifique à ce *maquis*, chaque *maquis* ayant sa propre organisation notamment concernant le partage des bénéfices de la vente de plats de nourriture et d'alcool. Comme mentionné plus avant, certains gérants de *maquis* n'autorisent pas leurs *filles* à gagner de l'argent.

Dans cet extrait d'entretien, Ernestine (30 ans) m'explique le fonctionnement du *maquis-ghetto* où elle loge. Elle me fait part de l'assez bonne relation qu'elle entretient avec sa *mère* Salomé, qui lui permet de gagner de l'argent avec la vente d'alcool. Elle fait ici la comparaison avec une autre *mère* de *maquis* où elle vivait avant, qui gardait pour elle la totalité des bénéfices. Elle explique également en quoi un *maquis* qui fait aussi *ghetto* ne peut pas rester ouvert toute la nuit, afin de permettre aux *ghettosards* de dormir : la clientèle ne peut donc pas se permettre d'arriver à 23h ou à minuit. Par conséquent, et étant donné que les *maquis* ont une clientèle surtout noctambule, la consommation d'alcool y est moindre, comparée à d'autres *maquis*. Elle explique que Salomé est conciliante envers les *ghettosards*, leur faisant parfois crédit de loyers

ou leur vendant la bière un peu moins cher. Elle mentionne les différents prix de l'alcool pratiqués dans les maquis, et comment ils gagnent une marge. Elle explique également qu'il est plus avantageux financièrement pour elle de vendre la bouteille de whisky en consommations fractionnées, mais que cela est plus lent. Elle décrit aussi comment les *ghettosards* s'en vont chercher du travail tous les jours à la *placette*, les tâches qu'ils effectuent et la précarité des emplois qu'ils trouvent (ils peuvent travailler pendant une journée, puis ne plus travailler plusieurs jours d'affilée ; de plus, la situation économique en Algérie se détériore, et il y aurait selon elle moins d'embauche qu'avant pour les migrants). Enfin, elle explique le choix de Salomé d'avoir fait un *ghetto* en plus d'un *maquis*. En effet faire un *maquis* nécessite d'avoir une maison ou un appartement qui soit plutôt *free*, à savoir, avec un propriétaire et un voisinage conciliants, qui ne vont pas alerter la police ou chercher à mettre les locataires dehors dès le moindre problème. Elle met aussi en avant le fait que les *ghettosards* s'estiment en transit à Oran, cette ville étant pour eux une étape avant de continuer leur voyage dès qu'ils auront réuni suffisamment d'argent :

« [Salomé] m'a dit que […] [les bénéfices de] la restauration c'est pour elle, le [l'argent du] *ghetto*, le *dortoir* c'est pour elle, mais bon, elle peut me laisser le libre champ de vendre la bière, et le whisky, bon. Le whisky c'est pour moi seule, mais, la bière on vend et on se partage les bénéfices, donc si par exemple il y a le bénéfice de 10 000[DA], elle prend 5000, je prends 5000. C'est comme ça que je vis ici avec elle, elle ne me met pas la pression, de quoi que ce soit, par rapport à là-bas [dans le *maquis* où je vivais avant], parce que là-bas là où j'étais, elle vendait franchement, mais tout ce qu'elle vendait, c'était pour elle [les bénéfices lui revenaient entièrement]. Elle vendait la bière, elle vendait le whisky, elle vendait le vin, elle vendait le poisson, elle vendait la nourriture, tout ça c'était pour elle, elle vendait même les jus, donc il n'y avait rien qu'elle donnait [comme espace de commerce], non : « toi tu peux faire ci, toi tu peux faire ça », tout c'était pour elle. Par contre, quand je suis venue ici là, je n'ai même pas fait deux jours avec [Salomé], le même jour que je suis arrivée, le lendemain elle m'a dit que non, elle voulait arrêter la vente de bière, mais comme je suis venue, elle voit comment je suis vaillante, elle préfère que si moi je peux relancer [la vente de bière], qu'on se partage le bénéfice. C'est comme ça qu'elle m'avait donné l'argent, je suis partie acheter les bières, j'ai acheté mon whisky avec mon argent, et je me suis retrouvée en train de vendre, c'est moi qui garde l'argent, quand on vend, [après] une, deux semaines, on se divise les bénéfices.

De la bière ?

Oui.

Mais pas du whisky ?

Non, pas du whisky. Le whisky c'est pour moi [seule], malgré que les gens n'en consomment pas beaucoup, tu sais ici, c'est pas comme là-bas chez Christelle où j'étais, ici, comme les gens dorment ici là, donc on ne peut pas boire jusqu'à une certaine heure, tard dans la nuit, c'est pour cela que ça ne consomme pas fort fort fort, parce que les gens boivent beaucoup plus dans la nuit qu'en journée, mais ici là, à partir de minuit, ce n'est plus… Peut-être tu peux être là à boire jusqu'à minuit, mais tu ne peux pas quitter [chez toi] peut-être à 23h, tu m'appelles, que : « tu viens boire ? », non, ici, [au] plus tard, si tu es là en train de boire, [au] plus tard à minuit, on doit laisser les gens dormir. Par contre les autres *nganda* qui existent, c'est dans la nuit même que ça fonctionne beaucoup. Parce qu'en journée comme ça, chacun est en train de faire son petit truc à lui, c'est le soir que les gens commencent à sortir et surtout tard dans la nuit, les gens commencent à sortir à partir de 22h, pour aller boire et tout, bon. Comme ici là, c'est pour ça qu'on gère avec deux, trois *palettes* [de 24 canettes de bière], parfois même ce sont les gens de la *réunion* qui boivent beaucoup, mais tu as vu, la *réunion* dernière, je n'ai pas vendu, je n'ai rien vendu même, rien ! La bière que j'ai achetée, voici, c'est encore ça [qui est là], c'est hier même que j'ai terminé l'autre *palette*, voilà les deux autres *palettes* qui sont là [*elle me désigne les* palettes *de bière empilées près de l'armoire de la chambre*]. […]

Tu peux me dire les prix de la bière, de l'alcool, et combien vous faites de bénéfice en les revendant ?

Bon, ça dépend ! Mais normalement, à part ici chez Salomé, c'est elle qui fait un peu la faveur à certains gens, mais sinon on vend la bière à 200[DA], une canette de bière à 200[DA], une bouteille de Heineken c'est 200[DA], d'autres endroits [*maquis*] c'est 250[DA], bon les endroits comme le *karaoké* [boîte de nuit informelle] que je t'ai montré l'autre jour, et il y a un autre endroit-là qu'on appelle « chez M. », c'est aussi comme le *karaoké*, là-bas on vend la bière à 250[DA].

Et vous l'achetez à combien ?

[…] Ça dépend aussi des *caves*, une palette de Fiesta [marque de bière algérienne] c'est 2500[DA], il y a des endroits où c'est 2400[DA].

Une palette de 24 bières ?

Hm hm [*elle acquiesce*]. Il y a les caves où on vend à 2400, 2500, 2600, il y a même jusqu'à 2700[DA]. La palette de Heineken c'est 2800[DA]. Dans certaines *caves* aussi, bon il y a seulement les différences de 100[DA], 200DA, donc quand tu achètes par exemple une *palette* de Fiesta à 2500[DA], tu as le bénéfice de quoi, […], tu revends tout ça à 4800[DA], donc tu as un bénéfice de… De 2300[DA]. Maintenant ici, Salomé elle fait un peu la différence, quand

quelqu'un n'a pas [beaucoup d'argent] elle vend trois bières à 500, et quand tu vends par exemple toute la palette à 500[DA][pour trois bières], tu n'as que le bénéfice de 1000DA, au lieu de 2300[DA]. Il y a elle qui vend comme ça, et au quartier [en périphérie d'Oran], donc à Coca, aux Amandines, les zones un peu reculées, mais sinon ici au centre-ville, il y a, je pense qu'il y a que elle qui fait cette faveur. Dans les autres maisons, on vend une bière à 200[DA]. Une bière. Bon, elle fait la faveur comment, elle fait la faveur, les gens de la *réunion* achètent une palette de 4800 [qu'on vend habituellement à 4800[DA]], à 3500[DA] [on la vend aux gens de la *réunion* à 3500DA], même les *enfants* [jeunes hommes] qui dorment ici là, une bière à 200[DA], on [leur] vend 3 [bières] à 500[DA], parce qu'ils n'ont pas [beaucoup] d'argent, il y a aussi quelques rares personnes qui viennent du dehors, que, on peut [leur] vendre 3 [bières] à 500[DA], mais le reste qui entre, on leur vend la [canette de] bière à 200[DA], et je vends la *conso*, la bouteille de whisky que tu as vue, le grand, c'est 2300[DA].

2300[DA] la bouteille [de whisky] ?

Oui. Si je revends, si je veux vendre toute la bouteille je [la] vends à 4000[DA]. Bon. Si je vends rien qu'en *conso* [une dose : un bouchon de whisky]… Le problème est que, si ça passait constamment [s'il y avait beaucoup de clients qui en buvaient], là, vendre en *conso* c'est plus bénéfique que vendre en demi et en quart. Parce que si tu pars vendre à 200[DA], les petits bouchons là [en remplissant le bouchon de la bouteille de whisky et en le vendant à 200DA], je peux me retrouver à vendre ça [l'entièreté de la bouteille] même à 6000DA. Mais c'est lent ! Tu vois, on va te donner 200[DA] aujourd'hui, tu vas utiliser les 200[DA], tu ne vas pas voir, tu ne vas pas voir l'argent. Par contre si quelqu'un achète, comme tu as acheté [pour Ernest], pour 1000DA l'autre jour-là oui, pour 1000DA, on peut vendre 4300, 4000 comme ça. Donc mais… Sinon, si ça passait constamment [si beaucoup de clients buvaient du whisky], c'est plus bien de vendre en *conso* [des bouchons à 200DA] qu'en détails de quarts et de demis là. En *conso* c'est plus… ça donne beaucoup plus [de bénéfices].

Et tous les hommes, les jeunes hommes qui habitent ici, ils payent combien de loyer ?

1000DA par semaine.

Et tu disais que c'était pas systématique, si jamais ils [n']avaient pas assez d'argent, [Salomé] pouvait leur faire crédit, c'est ça ?

Hm hm [*elle acquiesce*], elle pouvait [leur] faire [crédit]. Il y a beaucoup, il y a beaucoup qui sont là, qui… qui n'ont pas souvent l'argent pour payer.

*Et ils sont où actuellement, à cette heure-ci de la journée ? [*Vers 16h*]*

[*Elle rit*]. Comment je peux dire, ils sont dans les *placettes*. Les *placettes* là, tu pars, tu restes là-bas, l'Algérien vient chercher les gens… Pour déménager… Pour amener [les migrants] dans

les chantiers… Pour faire peut-être le ménage dans leurs maisons… [Si] tu as [de] la chance, on te prend ! Si tu n'as pas [de] la chance, tu peux rester comme ça [à attendre] toute la journée…
À attendre ?
À attendre, il [n’]y a rien. Comme ceux qui viennent de rentrer là, quand tu les vois rentrer tôt [en début d'après-midi], ça veut dire qu'ils n'ont rien trouvé à travailler.
Parce que [les employeurs algériens] viennent uniquement les chercher le matin, c'est ça ?
Oui. De bon matin. Si jusqu'à l'heure-ci là, on [ne] te prend pas, ça veut dire que, la journée est déjà finie. Bon, ça dépend de combien on te paye, il y a des tâches de 1000DA [la journée], 2000[DA] [la journée]… Il y a aussi les, ce sont les chantiers qui sont beaucoup bien, mais si tu as trouvé un bon petit travail au chantier, tu peux travailler plusieurs fois, plusieurs jours, bon. Il y a aussi plein d'entre eux qui ont quitté le pays [qui sont partis du Cameroun], qui n'ont jamais fait la maçonnerie, tu vois non ? Donc c'est pas facile de… D'être pris dans un chantier pour une bonne tâche, et c'est souvent [à] la tâche qu'on les paye. Quand tu sais faire quelque chose vraiment de précis, dans le chantier, on peut te prendre peut-être [pour] la peinture, peut-être [pour] le manœuvrage, je [ne] sais pas. Si tu t'y connais, on te prend. Peut-être si c'est pour longtemps, tu vas travailler longtemps, bon. Si c'est juste pour un petit truc, porter peut-être [par exemple] les sacs de ciment, ou déplacer peut-être [par exemple] le sable, tu peux faire ça aujourd'hui, demain il [n’]y en a plus [de travail]. Donc ce qui fait que, beaucoup sont là, il peut avoir le travail aujourd'hui, demain il ne voit pas, il peut avoir le travail d'une semaine, après il fait deux semaines, il ne voit pas [d'autre travail]. C'est un peu difficile, mais tous [ceux] qui sont là, ils ont juste le projet de voyager. Il y a d'autres qui ont les gens au pays [Cameroun] qui vont [leur] envoyer l'argent pour voyager, il y a d'autres qui n'ont personne, même au pays, quelqu'un ne peut pas [leur] envoyer l'argent, ils sont obligés de se battre [pour gagner de l'argent] eux-mêmes, de trouver l'argent pour payer, et partir. […] Salomé m'a dit qu'auparavant, les chantiers donnaient beaucoup beaucoup beaucoup plus l'argent, mais maintenant c'est devenu un peu plus compliqué parce que avant, les Algériens eux-mêmes n'aimaient pas travailler dans les chantiers, donc c'est les *Blacks* qui faisaient beaucoup plus dans leurs chantiers, mais maintenant, comme la vie est devenue un peu dure, [les Algériens] eux-mêmes ils ont commencé à mettre [travailler] vraiment aussi dans la maçonnerie, donc ce n'est plus comme avant, il y avait les petits travaux que, on disait toujours que c'est un *Black* qui doit [le] faire, on [le] paye. Mais maintenant, même les travaux les plus misérables, tu les trouves déjà dedans, [les Algériens] eux-mêmes ils sont en train de [le] faire, eux-mêmes ils se sont rendu compte que la vie n'est pas facile, donc c'est pour cela que c'est devenu un peu plus dur. […]
Vous êtes combien en tout ?

Je n'ai pas encore compté. [Salomé], elle préfère le *dortoir*, parce que ça apporte moins de problèmes. Le *dortoir*, et…
Donc ça fait maquis*, jusqu'à minuit, et après* dortoir *?*
Hm hm [*elle acquiesce*]. Par contre le *maquis*, les gens vont crier, il faut vraiment avoir une maison *free* comme on dit souvent, une maison *free*, un bailleur qui ne dérange pas, une maison que [où] il [n']y a pas les locataires [où il n'y a pas trop de voisinage], mais sinon on boit [de l'alcool], quand quelqu'un a déjà bu, il y a toujours les cris, il y a les bagarres, il y a parfois les insultes, pour ne pas… Elle, elle me dit qu'elle ne peut pas supporter les cris des clients tout le temps, de leur demander de faire moins de bruit, donc elle dit qu'elle ne peut pas supporter [de faire un *maquis* seul sans *dortoir*]. Donc c'est pour ça qu'elle a choisi d'opter l'option de faire son *dortoir*. Bon parce que là elle a moins de problèmes, d'autres gens qui vont venir boire, après il va te dire qu'il n'a pas l'argent, tu vas lui faire quoi ? Tu [ne] vas rien lui faire ! Elle a préféré faire dans le *dortoir*, que de faire dans le *maquis*. Parce que le *maquis* vraiment…
Elle fait le maquis*, mais pas à 100 % quoi…*
Oui, oui, pas à 100 %, oui, pas à 100 %.
Et tu ne sais pas combien vous êtes [à habiter] ici ?
Hm, j'ai pas encore pris le temps de compter, mais ce qui est sûr, on peut être 15 personnes.
Dans 3 pièces. Sachant que la chambre est réservée à Salomé et [Ernest], c'est ça ?
Oui. Et tu sais, les gars, les gars qui sont là, ils n'ont pas trop d'affaires, donc les affaires, même si c'est les vêtements, quelqu'un peut avoir deux, trois pantalons, c'est parce qu'ils savent qu'ils ne sont pas là pour longtemps, [alors] à quoi bon s'encombrer »[646].

- <u>*Maquis* chez Francine et Maxime :</u>

Ce *maquis* se situe dans le centre-ville d'Oran. Vincent m'y accompagne pour une première fois, il a l'habitude d'aller passer certaines de ses soirées là-bas. L'appartement se situe au 3ème étage d'un immeuble de style haussmannien, qui, comme la très grande majorité des immeubles anciens construits avant l'indépendance, n'a jamais été rénové ni entretenu. Il est par conséquent dans un état de délabrement très avancé. La porte de l'immeuble est toujours ouverte (les portes des anciens immeubles restant ouvertes la plupart du temps, y compris la nuit). Dès qu'on pénètre à l'intérieur, le nez est saisi par une forte odeur d'urine. La cage d'escalier est rafistolée de bric et de broc, la rambarde, prête à céder, penche vers l'intérieur et

[646] Entretien du 22/10/2016.

est retenue à grand peine avec des morceaux de ficelle. Les marches sont toutes cassées, constellées de taches et de chewing-gums séchés. Sur les différents paliers on a remis quelques carreaux dépareillés pour boucher les trous. Au 3ème étage, sur la porte du milieu, est scotchée une feuille indiquant le nom des gérants. Les deux autres appartements du palier, à droite et à gauche, ainsi que tous les autres appartements de l'immeuble, sont occupés par des Algériens. Lorsqu'on entre dans le *maquis*, il y a tout d'abord un palier et un couloir, et deux pièces de chaque côté de ce couloir. Au fond du couloir se trouve la salle de bain, assez sombre même en journée, avec une douche, un lavabo et des toilettes. La première pièce à droite est une chambre : celle du *père* et de la *mère*, Maxime et Francine. La deuxième pièce à droite est la cuisine, dans laquelle se trouvent notamment deux imposants frigidaires où fraîchissent des dizaines de bouteilles et canettes de bières Heineken empilées les unes sur les autres. La première pièce à gauche est la chambre des trois *filles*, où se trouvent un lit plus un matelas deux places sur le sol, des bacs de rangement en plastique sur lesquels sont posés des produits de beauté, et une grande fenêtre donnant sur un balcon filant, avec un vis-à-vis sur l'immeuble d'en face. La deuxième pièce à gauche est le salon, qui sert de salle d'accueil des clients, le *maquis* à proprement parler. Cette pièce semble immense et est relativement confortable. Deux grandes fenêtres donnent sur un très long balcon filant, offrant une vue sur deux rues différentes, l'appartement faisant l'angle. À la tombée du jour, ils allument les lumières : seulement deux ampoules de couleur qui n'éclairent pas grand-chose, laissent le *maquis* dans une semi-obscurité et teintent les murs de couleur. Quatre longues banquettes avec de nombreux coussins sont disposées contre les murs, ainsi que quelques chaises. Seul le mur près de l'entrée de cette pièce est dépourvu de banquettes : une télé est fixée au mur en hauteur. En journée, ils regardent parfois les chaînes d'information ou de sport françaises ; en soirée, la télévision diffuse en continu des clips de musique camerounaise, congolaise, nigériane et ivoirienne. Dans un angle au fond de la pièce entre deux banquettes, se trouve un petit meuble sur lequel sont disposées des bouteilles d'alcool décoratives : vins rosés algériens, whisky. Lors des soirées, de nombreuses personnes peuvent être présentes dans cette pièce, le volume sonore peut être très important, avec la musique, les clients qui parlent de façon animée et parfois, les bagarres. Deux *garçons* habitent dans ce *maquis* : Éric et Daniel. Au même titre que les *filles*, ils sont nourris et ne paient pas de loyer ; toutefois, ils doivent rendre de nombreux services aux gérants. Ils ne disposent pas de chambre à eux et peuvent dormir seulement au salon lorsque tous les clients sont partis, ou peuvent se reposer de temps à autre dans la chambre des *filles* s'ils sont trop fatigués. Au vu de sa grande pièce principale et de son relatif confort, ce *maquis* peut paraître « luxueux » comparativement à d'autres *maquis*.

- *Maquis* chez Fortune et Hector :

Ce *maquis* se situe dans le centre-ville d'Oran, non loin du « marché aux fleurs »[647]. C'est Vincent qui m'y accompagne une première fois. Il s'agit du *maquis* de son frère et sa belle-sœur. Il faut d'abord franchir la porte de l'immeuble, et gravir quelques marches. La porte de ce *maquis* est juste sur la droite de la porte de l'immeuble. Il s'agit d'un studio situé au rez-de-chaussée. L'intérieur est composé d'une seule petite pièce, avec tout juste assez d'espace pour contenir une table basse autour de laquelle sont disposés un lit deux places et deux banquettes. Au niveau de l'entrée, il y a un frigidaire et un pouf. Ils sont tous les deux recouverts de la même tapisserie à motifs, ainsi que l'entièreté des murs et du plafond : une tapisserie blanche avec des lettres en couleurs LV (Louis Vuitton). Il y a un petit aquarium alimenté par un renouvellement d'eau, sans poissons à l'intérieur. Sur le mur à gauche de l'entrée, il y a deux étagères avec des verres et des bouteilles d'alcool. Derrière ce mur se trouve un tout petit espace pour faire la cuisine. Au plafond est accroché une LED qui diffuse une lumière verte tournante sur les murs. Il n'y a ni fenêtre ni aération. Dans cet espace pourtant exigu, il y a parfois plus d'une dizaine d'hommes assis serrés sur les banquettes, buvant des bières, fumant des cigarettes et du cannabis, ce qui rend l'atmosphère assez irrespirable. Fortune, la *mère* d'une quarantaine d'années, est en Algérie depuis 17 ans. Elle a les bras tatoués, un piercing à la lèvre inférieure, le crâne rasé sur les côtés et des dreadlocks sur le haut du crâne, attachés par un élastique. Ici et par défaut compte-tenu de l'espace très réduit, elle ne peut pas loger de *filles*. Malgré cela et bien qu'elle soit elle-même déjà en couple, son *maquis* est assez fréquenté, par une clientèle qui semble quasi-exclusivement masculine. À ce titre il fait plutôt figure d'exception, car les *maquis* sont généralement plus fréquentés s'il y a de nouvelles *filles-décors* célibataires qui attiseront la curiosité de la clientèle masculine.

Grâce à la description de ces trois *maquis*, nous constatons qu'ils sont très variés et peuvent être très différents, aussi bien concernant leur fonction (*maquis* ou *maquis-ghetto*) que leur fréquentation et leur niveau de confort.

Les *maquis* sont ainsi à la fois à la marge et à l'intérieur de la ville : à la marge parce qu'ils sont illégaux et parce qu'ils transgressent les codes de la société algérienne (profusion d'alcool, mixité et habillements provoquants), mais en même temps, intégrés à la ville,

[647] Place Raïd Medjoub, communément appelée par son ancien nom, Place Hoche, ou aussi « marché aux fleurs » en raison des nombreux petits kiosques où des fleuristes vendent des roses de toutes les couleurs.

puisqu'ils sont localisés à l'intérieur même de celle-ci, bien que la population majoritaire ne soit pas toujours au fait de leur présence : « Nous présentons les *nganda* comme des espaces publics qui sont utilisés pour l'expression d'un nouveau et différent mode de défiance. Les gens qui fréquentent ces bars défient les valeurs et les lois de la société dominante, puis en retour excluent de la culture et du système de statuts qu'ils ont créés, les membres de la société dominante »[648]. Les Camerounais créent ainsi leurs propres espaces d'échanges, de sociabilité et de loisirs dans une société où ils n'ont guère accès aux lieux de loisirs algériens, du fait d'une méfiance réciproque. Les *maquis* sont des lieux qui font alors centralité dans la vie des migrants camerounais, en ce qu'ils ont une dimension sociale importante : lieux d'échange, de débats, de rencontres, de sociabilité et de défoulement, ils permettent aussi d'exprimer leur propre système de valeurs, différent à la fois de celui de la société d'origine et de celui de la société d'accueil.

[648] Janet MacGaffey et Rémy Bazenguissa, « Ostentation in a clandestine setting… », *op. cit.*, p.110. Souligné par moi. Traduction personnelle.

Conclusion du chapitre 2

Nous avons constaté que les divers habitats et quartiers investis par les migrants sont répartis indistinctement dans la ville et en périphérie. Ils sont présents dans des appartements disséminés dans le centre-ville, ainsi que dans des quartiers périphériques où ils subissent de très difficiles conditions de vie et de fréquentes agressions. Cette double marginalisation dans la ville et dans le pays en tant qu'étrangers pour la plupart sans-papiers et sans droits rend leur présence très précaire. Concernant leurs pratiques économiques, bien qu'il existe des « profils-types » plus courants, elles peuvent être variées, souvent labiles et parfois cumulatives. Toutefois, une forte disparité s'observe dans les comportements par rapport à l'argent : certains dépensent leur argent de façon ostentatoire, quand d'autres l'investissent dans la poursuite de leur projet migratoire. Si les pratiques économiques peuvent toutes être qualifiées d'« informelles », voire illégales, elles se développent au sein d'un contexte particulier où les migrants ne peuvent pas être régularisés ni avoir accès au marché du travail formel. Par ailleurs, l'organisation communautaire, avec son système d'entraide, sa hiérarchie, ses règles et ses sanctions, permet de réduire les failles dues à leur impossible intégration. Cette entraide est souvent efficiente pour que les membres de la communauté puissent faire face ensemble aux épreuves, réguler les tensions et arranger les conflits et ainsi se sentir dans un espace sécurisant. Toutefois cet espace peut être quelquefois perçu comme oppressant du fait des dérives et de l'abus de pouvoir de quelques figures hiérarchiques. Nous avons également montré que le statut précaire de l'Église et une perception assez largement négative des chrétiens en Algérie encourage la mobilisation d'une panoplie d'appartenances religieuses chez certains Camerounais notamment dans la sphère publique. Toutefois, une référence commune à l'islam n'est pas garante d'une absence de racisme envers les Noirs. Bien que des relations amicales soient possibles entre Algériens et Camerounais, leurs contacts sont généralement limités et plus souvent placés sous le signe d'une grande méfiance réciproque. Le rejet et la violence dont les Noirs étrangers sont l'objet trouvent en partie leur origine dans l'histoire. Le fait également, que les migrants soient très vulnérables encourage une partie de la population à les agresser pour les voler, ou à faire preuve de discrimination à leur égard. Au contraire de l'espace public hostile, l'espace privé camerounais des *maquis* permet aux migrants de relâcher leur attention et de se détendre. Lieux d'échanges et de loisirs, les *maquis* ont une indéniable dimension sociale, et permettent aux migrants camerounais d'exprimer leur propre système de valeurs duquel ils excluent les membres de la société dominante.

Chapitre 3 :

Une ethnographie des *maquis* camerounais d'Oran

Introduction du chapitre 3

Dans ce chapitre, il s'agira d'ethnographier l'univers des *maquis* et d'expliquer leur fonctionnement, en se penchant sur leurs principales figures et en décrivant les fêtes et soirées qui y ont lieu. Nous aborderons en premier lieu le rôle des *filles-décors*, figures essentielles des *maquis*, serveuses prises en charge par la *mère*. La présence de *décors* répondant à certains critères – jeunes, jolies, nouvellement arrivées et célibataires – permet en effet aux *mères* de s'assurer davantage de clientèle et de bénéfices. Nous verrons ensuite que, s'il existe un archétype de la *mère* de *maquis* – en couple, présente depuis longtemps en Algérie, plus âgée que ses *filles* et autoritaire –, les *mères* peuvent toutefois entretenir de nombreuses relations avec leurs *filles*, allant d'une amitié plus ou moins équilibrée à une relation de brutale coercition. Dans les cas les plus extrêmes, certaines *mères* peuvent inciter leurs *filles* à se prostituer afin d'en tirer des avantages pécuniers. Toutefois, s'il existe de la prostitution avérée dans certains *maquis*, cela n'est pas représentatif de l'ensemble des relations qui s'y nouent entre clients et *filles-décors*. En effet les *filles* entrevoient dans la mise en couple et dans l'aide financière et matérielle de leur conjoint une possibilité de réaliser leurs aspirations personnelles et notamment leurs rêves d'Europe. Afin de faire sortir une *fille* du *maquis*, il est bien souvent nécessaire que l'homme désirant l'emmener chez lui trouve un arrangement financier avec la *mère*, toutefois les dettes des *filles* envers elle ne sont pas systématiques. Après avoir présenté les figures de la *mère* et du *père* de *maquis* et des *filles-décors*, nous montrerons qu'il existe aussi une autre figure bien moins courante, incarnée par le *garçon*. Celui-ci est entièrement pris en charge, contrairement aux *ghettosards* qui payent un loyer et leur nourriture dans les *maquis-ghettos*. En compensation de son entretien, le *garçon* rend divers services aux gérants, tels que des commissions, des tâches ménagères ou une implication plus personnelle dans la relation avec la clientèle et les habitants du *maquis*. Enfin, les ambiances diurnes et nocturnes des *maquis* seront décryptées : si les journées sont dévolues aux tâches, les nuits sont consacrées aux fêtes, marquées par la démesure, les excès et une compétition pour le prestige. En effet les *feymen*, principaux clients des *maquis*, s'y mettent en scène avec ostentation, par des dépenses d'argent déraisonnables, une abondante consommation d'alcool, l'exhibition de vêtements et de bijoux, et la compagnie des femmes qu'ils considèrent comme des faire-valoir.

1- La *fille-décor* : quel est son rôle ?

Ce sous-chapitre aborde le profil et le rôle des *filles-décors* qui habitent dans les *maquis*. Nous verrons que la grande majorité des femmes camerounaises interrogées ont transité par les *maquis* pour y faire office de *décors*, même s'il existe aussi des profils plus rares de femmes n'ayant jamais vécu dans un *maquis*. Ces femmes accueillies dans les *maquis* camerounais sont également de nationalité camerounaise pour la très grande majorité d'entre elles, et elles sont généralement prises en charge par la *mère* : elles ne payent ni loyer ni nourriture, en échange des tâches quotidiennes dont elles ont la responsabilité. Nous montrerons surtout leurs caractéristiques essentielles, et mentionnerons quelques profils plus rares n'entrant pas exactement dans cette définition.

Les caractéristiques et le rôle des décors

Les *filles-décors* sont les femmes, généralement jeunes, qui habitent dans les *maquis* et dont le rôle principal est d'attirer la clientèle masculine. Il semblerait que ce terme de *fille-décor* ait été inventé en migration, car il n'est pas utilisé au Cameroun ; toutefois j'ignore s'il est étendu aux *maquis* de tous les migrants subsahariens. Lorsque ces femmes transitent par les *ghettos* camerounais de Tamanrasset, celles qui sont dépourvues de moyens financiers pour la suite de leur voyage vers le nord de l'Algérie, sont prises en charge par le *chef de ghetto*, qui s'arrange alors par téléphone avec des tenancières de *maquis* dans les villes du nord. Ces dernières payent leur voyage pour les faire intégrer leur *maquis*. Cependant, il ne s'agit pas seulement de payer leur ticket de transport de Tamanrasset à Oran : les *chefs de ghettos* incluent dans le prix une commission qui leur est destinée. Beaucoup de migrants expliquent ainsi qu'il s'agit bien de « vendre » et d'« acheter » les femmes, car celles-ci seront alors liées à leur *mère* par une dette qu'elles devront rembourser à leur sortie du *maquis*. Il arrive aussi parfois que certaines femmes, arrivées à Tamanrasset, aient encore un peu d'argent leur permettant de financer elles-mêmes leur voyage, mais qu'elles ne disposent d'aucune connaissance (membre de leur famille ou amis) pouvant les héberger dans les villes du nord. Dans ce cas, elles payent leur voyage elles-mêmes, ce qui leur permet de ne pas être dépendantes d'une éventuelle dette due à la *mère* de *maquis* qui les prendra en charge à leur arrivée à Oran. D'autres femmes transitant par Tamanrasset ont de la famille ou des amis établis dans les villes du nord de l'Algérie, qui peuvent les accueillir chez eux et leur éviter d'aller vivre dans les *maquis*.

Toutefois, la grande majorité des femmes transitent par les *maquis* dans les principales grandes villes du nord de l'Algérie, telles qu'Alger et Oran.

Ainsi, sur les 37 femmes que j'ai interrogées, seules 11 ne m'ont pas explicitement indiqué être ou avoir été *filles* de *maquis*. Parmi elles, se trouve un profil très rare : Merveille, Audrey et Angela n'ont jamais été *filles* de *maquis*, sous l'autorité et la responsabilité d'une *mère*, cependant chacune a ouvert, à un moment donné de son parcours, un *maquis* dont elle est devenue directement la gérante. Audrey (23 ans) avait un *maquis* dans le quartier des Amandiers. Son compagnon travaillait comme maçon à Béchar, et lui rendait visite seulement de temps en temps. Une femme nigérienne logeait avec elle, et du fait qu'il y avait deux femmes seules dans ce maquis (sans que l'une ou l'autre puisse être considérée comme *mère* ou *fille*), la clientèle masculine était très présente[649]. Quant à Angela (30 ans), elle a eu à gérer temporairement un *maquis*, dont la *mère* partait faire un court séjour d'un mois au Cameroun et avait besoin d'une femme pour la remplacer pendant ce laps de temps. Durant cette période, Angela, qui était déjà en couple avec Narcisse, nourrissait d'espoir les clients qui tentaient de la séduire, uniquement pour faire des bénéfices plus conséquents. Narcisse savait qu'elle faisait semblant d'être célibataire pour gagner davantage d'argent et il surveillait ses « rivaux »[650]. Ces deux femmes jouaient ainsi sur l'ambiguïté de leur statut (en couple mais apparemment célibataires) pour fidéliser leur clientèle masculine et faire davantage de bénéfices. Ces profils de femmes n'ayant jamais été des *filles-décors* sous l'autorité d'une *mère* demeurent très rares : la majorité des femmes qui arrivent à Oran transitent pendant un temps par les *maquis* pour y faire office de *filles-décors*.

Presque toutes sont Camerounaises, même s'il arrive parfois que des *filles* d'autres nationalités soient accueillies dans les *maquis* camerounais. En effet, certaines *mères* ne privilégient pas particulièrement les Camerounaises et font parfois venir dans leur *maquis* des femmes d'autres nationalités : ainsi Stéphanie (29 ans), qui tient un *maquis* dans une maisonnette du quartier des Amandiers, accueille également des Maliennes ou des Guinéennes. Chez Esther « Madame L. », un *maquis* dans le centre-ville non loin de la cité Perret, j'ai également vu une *fille-décor* qui était Nigériane, anglophone et qui ne parlait pas du tout français. Toutefois cela est rare et les *mères* font généralement appel aux *chefs des ghettos* camerounais de Tamanrasset avec lesquels elles sont en contact téléphonique régulier, pour leur envoyer des femmes

[649] Entretien du 03/11/2016.
[650] Entretien du 31/08/2017.

camerounaises.

Les *filles-décors* sont prises en charge par la *mère* du *maquis*, qui les loge et les nourrit gratuitement (dans l'immense majorité des cas les *filles* n'ont pas à payer leur nourriture), en échange de quoi ses *filles* doivent s'acquitter de leurs tâches quotidiennes : ménage et cuisine dans la journée, servir les clients le soir et la nuit. Certaines ont la possibilité de gagner de l'argent, selon que leur *mère* est plus ou moins conciliante. Cette dernière peut leur donner la permission de vendre des plats de nourriture, de l'alcool, des jus, des cigarettes, des cacahuètes ou des *croquettes* (gâteaux apéritifs) pour leur propre compte, afin qu'elles soient indépendantes financièrement. Dans certains *maquis* au contraire, la *mère* s'accorde l'entièreté des bénéfices et, dans les cas les plus extrêmes, rationne ses *filles* en nourriture. Les témoignages suivants, de deux anciennes *filles* de *maquis*, montrent des situations opposées dans leurs rapports avec leurs anciennes *mères*.

Jade (28 ans) est depuis 7 mois en Algérie. Elle a d'abord vécu dans un *maquis* avec sa sœur Liliane et d'autres *décors* (elles étaient 6 à 8 *filles* dans ce *maquis*) pendant 4 mois. Elle dit que c'était « convivial » et que les relations y étaient « familiales » :

« *Et comment ça fonctionnait là-bas alors, le* maquis *? Vous arriviez à gagner un peu d'argent avec ce que vous vendiez comme nourriture ?*
Ouais, surtout, bon elle laissait des petits commerces, tu peux faire des brochettes de viande, tu peux vendre la cigarette, parce que, tu l'aides à vendre aussi, tu l'aides à gérer son *maquis*, mais tu n'as pas de salaire, donc le seul salaire qu'elle peut t'offrir c'est de prendre ton petit commerce à toi aussi, tu peux faire des petites boulettes [de viande], tu vends ta cigarette…
Donc vous, vous vendiez les cigarettes et la nourriture c'est ça ?
Ouais, ouais.
Et elle, elle vendait l'alcool ?
Voilà.
D'accord. Donc vous ne payiez pas de loyer par exemple ?
Non, non, non »[651].

Marie-Hélène (41 ans) est en Algérie depuis 8 ans. Elle a d'abord vécu à Alger dans un *maquis*

[651] Entretien du 02/11/2016.

« chez M. » avant que celle-ci ne déménage et vienne ouvrir un autre *maquis* à Oran (actuellement au quartier Tahtaha). Elle était la seule *fille* du *maquis*, quelques hommes habitaient avec elle. Son expérience semble avoir été éprouvante, sa *mère* était dure et stricte avec elle, Marie-Hélène ne pouvait quasiment pas dormir ni sortir ; de plus elle n'avait aucune source de revenus et ne pouvait pas manger à satiété :

> « Il faut que, tu restes là pour que les hommes qui vont venir te voient, et pour que, ils vont faire la recette !
> *Hm hm, les bénéfices.*
> Voilà ! Les bénéfices, et en plus, [la *mère*] vend à manger ! Et c'est toi qui dois préparer, donc c'est moi qui préparais la nourriture que, les gens vont acheter ! Et c'est moi qui nettoyais la maison aussi, c'est moi qui faisais tout dans la maison ! Tu vois ?
> *Et est-ce que tu gagnais de l'argent avec ça ?*
> Non ! Elle ne [me] donne même pas ! Même pas l'argent ! Ni l'argent, même quand je prépare une sauce, [s']il y a la viande dedans, je ne dois pas manger la viande ! Je mange que la sauce ! Sans viande ! Oui !
> *C'est incroyable…*
> Sans viande, c'est comme ça, je me sers seulement la sauce, si c'est le riz, je prends le riz, je me sers la sauce, c'est tout. Les morceaux de viande…
> *C'était pour les clients.*
> Voilà.
> *Hm, donc toutes les recettes, tous les bénéfices, de la vente de bière et la vente de nourriture, ça lui revenait à elle ?*
> Oui ! À elle ! [Toi] tu n'as rien ! Que dalle ! [*Pet de bouche*] »[652].

Le rôle des *décors* est d'attirer la clientèle masculine : elles se doivent donc, pour ce faire, d'être aimables avec les clients, de les « mettre à l'aise », de leur faire la conversation, et, parfois, certaines *mères* encouragent leurs *filles* à s'habiller « sexy », tel que le montre l'extrait d'entretien suivant.

Vanessa (27 ans) est à Oran depuis deux ans et demi. Au moment de l'entretien, elle vit à la cité Perret avec son compagnon. Elle a d'abord vécu pendant trois mois dans un *maquis* dont la

[652] Entretien du 06/11/2016.

mère était une amie d'enfance. Elle ne gagnait pas d'argent mais avait parfois des pourboires de la part de certains clients. Grâce à ce lien d'amitié, la *mère* se comportait respectueusement envers elle ; en revanche, elle incitait les autres filles à « faire des manières » pour séduire les clients. Elle explique ici certaines caractéristiques de la *fille-décor* :

> « Quand un client vient, tu dois faire les manières, pour ramener… Beaucoup de clients quoi. Tu dois être toujours belle, sexy, attirante, tout ça. Oui. Pour plaire au client. Pour qu'il vienne avec ses amis, boire »[653].

Nathalie (40 ans) est venue une première fois en Algérie il y a dix ans, puis elle avait fait divers séjours au Cameroun, en Algérie, au Mali, en Égypte (où elle travaillait dans une société canadienne de télécommunications) puis en Asie (en Inde et au Sri Lanka, elle achetait des mèches et les revendait au Cameroun). Elle est revenue en Algérie, à Oran, il y a deux ans. Actuellement, elle tient un *maquis* dans le centre-ville et elle habite dans un autre appartement, à la cité Perret, également au centre-ville. Elle gagne sa vie en faisant les transferts d'argent et en vendant de la bière : elle a 2000DA de bénéfices par *palette* de 24 bières. Dans son *maquis* et d'après ses dires, vivent 7 *filles-décors*, ce qui est un nombre important (mais je n'en ai vu que deux). Elle laisse ses *filles* libres de vendre des plats de nourriture camerounaise au *maquis*, ce qui leur donne la possibilité de gérer elles-mêmes leurs revenus. Elle indique que les *mères* ont tout intérêt à avoir plusieurs *filles* chez elles, afin d'avoir davantage de clientèle. Cet important nombre de *filles-décors* est comme elle le qualifie, une « politique » qui lui permet d'avoir davantage de revenus :

> « *Comment ça se passe le fonctionnement ici de la maison, au* maquis*, pour faire votre commerce ?*
> Comment ça se passe pour la bière ?
> *Euh oui, vous dites, vous gagnez votre vie grâce à ça…*
> Oui je gagne ma vie grâce à ça, puisque, tu vois actuellement, j'ai au moins, les *filles*, elles sont là à 7 *filles*. Parce que c'est…
> *[*Étonnée, je pensais qu'elles étaient moins nombreuses*]. Il y en a 7 ?*
> Oui. Parce que c'est une politique, quand tu as des *filles* aussi, plus tu as de la visite, plus ils viennent draguer les filles, puisque tu essayes aussi de vendre […]. En journée aussi mes *filles*

[653] Entretien du 03/11/2016.

préparent la nourriture, on essaye de vendre.
Et les bénéfices, comment vous les répartissez, tous les gains vous reviennent, ou bien, ça revient aussi aux filles *?*
Non, tout me revient [pour l'alcool]. Ce qui revient aux *filles*, c'est la cuisine. Je les laisse faire la cuisine, elles s'en sortent. Je [leur] ai demandé : « si tu es forte, tu peux faire la cuisine, tu vends », je leur ai laissé la cuisine. En ce qui concerne la bière, tout c'est moi [tous les bénéfices sont pour moi].
D'accord. Donc c'est elles-mêmes qui achètent la nourriture et qui la revendent, c'est ça ?
Oui. C'est elles qui achètent et qui vendent, c'est elles qui gèrent ça ! Parce que c'est elles qui gèrent la cuisine ! Moi c'est juste la bière […], j'ai 2000DA de bénéfice par palette.
Et une palette ça fait combien de bières ?
Une palette c'est 24 bières ! […] Quand une *fille* vit aussi chez toi, dans ton *maquis*, tout ce que tu bénéficies d'elle, c'est de l'affluence. Parce que quand tu as une *fille*, tu as plein de *filles*, les gens viennent la draguer, pendant que les gens la draguent, ils consomment de l'alcool ! Et tu as plus de recette [bénéfices] »[654].

Pour faire le maximum de bénéfices, une *mère* de *maquis* doit avoir chez elles plusieurs *filles*, qui ont plusieurs caractéristiques : qu'elles soient dans l'idéal jeunes, jolies, et surtout nouvellement arrivées et célibataires. En effet, les *filles* qui viennent d'arriver et qui ne sont pas encore en couple suscitent davantage l'attirance et la curiosité des clients, qui se passeront le mot pour aller voir « la nouvelle *fille* qui vient d'arriver chez *unetelle* ». Les deux extraits d'entretiens suivants mettent en avant l'intérêt des clients pour les *filles* nouvellement arrivées.

Champagne (30 ans) vient tout juste d'arriver à Oran, depuis deux semaines. C'est une amie qui l'a mise en contact avec son actuelle *mère* de *maquis*, avec qui elle s'entend bien ; elles sont de la même ethnie (bamiléké). Elles « s'entraident » et font la cuisine chacune leur tour. Elle ne gagne pas d'argent au *maquis* mais a parfois quelques revenus grâce à la coiffure, de façon insuffisante pour le moment car elle vient d'arriver et peu de gens la connaissent. Elle se sent libre de sortir comme elle le souhaite, et donne ici sa définition de la *décor* :

« Tu es nouvelle, quand tu viens d'arriver, tu es *décor*, et quand tu es dans un milieu comme ceci, [un] restaurant, on dit *décor* c'est-à-dire « libre ». *Décor* vient du mot « libre ».

[654] Entretien du 14/11/2016.

Comment ça ?
« Femme libre ». Bon elle est libre [célibataire] ! Bon si tu peux la convoiter…
Ah oui, dans le sens [de] « célibataire » !
Tu peux être libre d'être convoitée, tu vois, d'être côtoyée, convoitée… »[655].

Ernestine (30 ans) donne elle aussi sa définition de la *fille-décor*, qui doit être nouvellement arrivée en Algérie, et attrayante esthétiquement. Les *nganda* dépourvus de *décors* ou pourvus de *décors* anciennes seront moins fréquentés par la clientèle masculine :

« *Le terme de «* fille-décor *», c'est quelque chose qui est d'ici aussi, ou qui existe au Cameroun ?*
Non, c'est ici [seulement]. Quand on dit *décor*, tu viens d'arriver, c'est comme un tableau [*elle rit*], ou bien […] un beau pot de fleurs, parce que quand tu viens d'arriver, ça va faire venir les gens, les hommes… Beaucoup vont venir pour voir la belle *fille* qu'on dit qu'elle vient d'arriver, d'autres vont venir, en tout cas ce qui est sûr, [il va y avoir] 100 hommes qui vont passer, boire juste parce que tu es là. Donc il y a les *nganda* ici, que les gens ne partent pas boire là-bas, parce qu'il [n']y a pas les femmes. Soit ils ne partent pas là-bas parce que les *filles* là sont déjà… [anciennes], on les connaît déjà, maintenant quand tu as les nouvelles *filles*, beaucoup d'hommes vont venir boire, parce qu'ils savent qu'il y a les nouvelles *filles*, d'autres vont draguer, d'autres viennent juste pour voir, mais ce qui est sûr, s'il y a, sur 10 hommes, au moins 9 [*elle rit*] vont te faire la cour. Même s'il sait que tu ne vas pas l'accepter, ils disent, ils ont l'habitude de dire que : « on ne sait pas [quel est] le caillou qui va tuer l'oiseau », c'est comme si tu peux dire non, c'est comme si tu peux dire oui »[656].

Les deux extraits d'entretien suivants donnent aussi d'autres explications à l'intérêt que les clients portent aux filles nouvellement arrivées. Outre le fait qu'elles sont célibataires et qu'elles n'ont pas déjà été en couple avec un autre homme à Oran, elles seraient également réputées plus « naïves », ne connaissant pas la valeur de l'argent ni la façon de vivre des Camerounais en Algérie.

Alicia (31 ans) est en Algérie depuis 4 ans. Elle a été *fille* dans trois *maquis* différents (un à

[655] Entretien du 14/11/2016.
[656] Entretien du 22/10/2016.

Alger puis deux à Oran) avant de s'installer avec son compagnon actuel dans un appartement dans le centre-ville d'Oran, près de la place Hoche. Elle habite dans un ancien magasin dont la porte d'entrée au rez-de-chaussée donne directement sur le trottoir. Elle gagne sa vie en faisant l'esthétique et la coiffure aux migrantes ou aux Algériennes, et son compagnon est électricien. Alicia avait d'abord pensé faire un *maquis* chez elle, mais a vite renoncé à l'idée tant cela aurait été visible par le voisinage, ce qui lui aurait créé de graves ennuis. Elle explique que si elle avait créé un *maquis* avec des nouvelles *décors* chez elle, sa maison ne désemplirait pas de clientèle :

« Tu vois cette maison [ici où je vis], les gens ne viennent pas, parce que, on connaît que je vis seule [avec mon compagnon] ! S'il y avait même deux *filles* ici, c'est que tout le temps même [s']il n'y a pas la bière, tu vois les Camerounais viennent ! [*Elle rit en frappant dans ses mains*]. [Si j'avais des *filles-décors*], c'est que tout le temps, tu vois des Camerounais entrer ! Si on comprend [entend dire] déjà que : « chez la femme de B., il y a deux *filles*, deux nouvelles », [parce que] ils aiment les nouvelles, comme quoi : « il y a deux nouvelles », ça c'est, à tour de rôle, il y aurait les gens, à tour de rôle, je t'assure !

… Qui vont passer pour leur rendre visite, c'est ça ?

Ils viennent, ils viennent pour [les] draguer ! Ils viennent pour draguer !

D'accord. Et pourquoi ils apprécient particulièrement les nouvelles ?

Ils aiment les nouvelles, parce qu'ils disent : « les nouvelles ne sont pas sages ».

… Ne sont pas… ?

Ils disent : « les nouvelles ne sont pas encore sages », que : « les *anciennes*, elles sont rusées ». Elles connaissent déjà évaluer la valeur du Dinar, et de l'Euro !

« Sages » dans le sens [de] « intelligentes », c'est ça ?

Oui, intelligentes, elles évaluent déjà, la valeur du Dinar, et de l'Euro ! Alors que la nouvelle, elle ne connaît [sait] pas encore faire tous ces calculs ! La nouvelle seulement, elle se contente de vivre, elle ne connaît pas que : « non, si mon *mari* a l'argent, on va partager le pourcentage comme ça », c'est ce que les *anciens* là ils disent ! [*Elle rit*]. C'est pour ça qu'ils ne veulent pas les *anciennes* ! Ils veulent les nouvelles !

Oui, ils pensent qu'elles sont plus naïves ?

Oui elles sont plus naïves oui »[657].

Vincent (34 ans) est en Algérie depuis 5 ans. Il montre lui aussi la différence entre les femmes

[657] Entretien du 30/07/2017.

nouvellement arrivées du Cameroun, et les femmes « *anciennes* sur le terrain » (depuis longtemps en Algérie), ces dernières ayant parfois eu plusieurs *maris* et suscitant beaucoup moins l'attirance et la curiosité des hommes, par rapport aux premières :

> « *Le terme de* « filles-décors »*, ça veut dire quoi exactement ? C'est quoi leurs rôles ?*
> Les « *décors* » c'est comme si tu as une maison, et tu as mis les choses qui brillent pour que ta maison soit bien, ça doit être bien, […] déjà c'est le terme qu'on a trouvé en Algérie, ils ont dit, ils ont les « *décors* ». Les *décors* en Algérie ce sont des filles qui sortent fraîchement du pays, qui viennent d'arriver, qui viennent d'arriver et qui sont là déjà pour faire tourner ton *nganda* […]. Bon « *décor* » c'est un peu quand tu amènes quelque chose de nouveau. Une femme nouvelle… Parce que déjà ici nous en Algérie, les filles qui sont ici c'est les filles qu'on connaît, qu'on voit tous les jours, donc on se les échange [entre nous les hommes], on prend une femme en Algérie, avec peut-être déjà trois, quatre, cinq *maris* [avant toi], et que tous ces hommes se connaissent. Donc maintenant quand des nouvelles filles arrivent ici on les appelle « *décors* », parce qu'on vient avec la « chair fraîche » ! Des nouvelles femmes, c'est un peu ça.
> *Charmant. [*Je ris*].*
> Oui c'est ça ! C'est pour ça que tu as vu, quand il y a des *filles* quelque part dans un *nganda*, on dit : « j'ai les *décors* ». Tu vas voir beaucoup d'hommes là-bas ! Les gens vont là-bas, tous les jours, chacun va venir [les] draguer, prendre sa part ! Pour que la fille l'accepte, parce que c'est les nouvelles filles qui viennent d'arriver ! Donc c'est un peu ça qu'on appelle « *décor* » chez nous.
> *D'accord. Et leur rôle à elles, c'est de servir les clients, et… ?*
> Oui, servir les clients, les séduire, pour qu'ils reviennent demain… Hm »[658].

Angela (30 ans) explique que la popularité d'un *nganda* se fonde principalement sur les *filles-décors* qui s'y trouvent : ainsi, même si le *nganda* se trouve loin par rapport au lieu où habitent les clients, ceux-ci n'hésiteront pas à se déplacer. Elle met en avant elle aussi une des particularités essentielles des *filles-décors* : qu'elles soient nouvellement arrivées. Cela suppose qu'elles seraient plus naïves, et qu'il serait plus facile de les berner, mais aussi qu'elles seraient plus attrayantes. Elle indique aussi que la grande majorité des femmes migrantes camerounaises à Oran ont transité par les *nganda* comme *filles-décors* :

[658] Entretien du 01/08/2017.

« Les *décors* ce sont celles qui sont là, comme on dit les décorations de maison hein ! Elles sont là, pour attirer la clientèle, parce que quand elles sont là, il y a plus de ventes, parce que les hommes viennent pour [elles] ! Oui, généralement dans un *nganda*, quand tu vois qu'il y a trop de gens c'est parce qu'il y a les *décors* ! Même si le *nganda* est très très loin, ils [viennent] parce qu'il y a les *décors*, et surtout les *décors* généralement ce sont les nouvelles filles qui arrivent, qui ne connaissent pas le terrain ! Et ceux qui connaissent le terrain se disent qu'ils viennent tromper [les berner], ils viennent peut-être tromper, je [ne] sais pas trop, il y a trop de choses quoi ! Soit tromper, soit commencer une nouvelle relation avec une fille, voilà, qui ne va pas poser trop de conditions parce qu'elle [ne] connaît pas trop le terrain, donc…

Parce qu'elle est nouvelle ?

Oui, parce qu'elle est nouvelle en fait.

Les filles-décors *sont nécessairement des filles nouvelles ?*

Oui oui, ouais. Généralement ce sont des filles nouvelles. Parce qu'une *ancienne* qui a déjà roulé sa bosse, ne doit pas rester [dans un *nganda* car on va lui dire :] « non non non, on te connaît partout déjà ! Comment tu vas être *décor* ? La *décor* c'est une nouvelle qui vient d'arriver ! Toi qui as roulé ta bosse tu ne peux pas être *décor* ! », donc c'est ça. Donc elles sont là dans les *nganda*, elles sont *décors*, pour attirer la clientèle, pour qu'il y ait plus de ventes.

… La clientèle masculine ?

Voilà, masculine, oui, parce que ceux qui dépensent ce sont les hommes. C'est pas facile que la femme sorte son argent pour acheter l'alcool, mais, il y en a ! Mais les *décors* c'est pour [attirer] les hommes ! Voilà quand elles sont là, il y a les hommes qui viennent, [*elle frappe dans ses mains*] qui [les] draguent, qui [les] récupèrent après pour qu'elles deviennent les femmes de la maison, comme moi je suis maintenant chez Narcisse, donc c'est comme ça [que] ça se passe. Si ça peut marcher ça marche, généralement les tas de filles qui sont en mariage chez les hommes là, elles sortent des *nganda*. Elles sortent [du *nganda* comme] *décor* ! La majorité. S'il y a 100, il y a au moins 90 qui sortent [qui ont été] *décors* ! Celles qui ne sortent pas [n'ont pas été] *décors*, soit elles viennent, on les accueille, soit elles viennent que c'est sa *sœur* [entendu au sens large] qui est là, soit c'est son *frère* [entendu au sens large], soit c'est sa copine [qui l'accueille à Oran]… Ouais mais la majorité qui viennent passent par le *nganda* »[659].

Les deux extraits d'entretiens suivants montrent deux points de vue relativement différents sur les caractéristiques de la *décor* : certains pensent qu'elle n'a pas à faire particulièrement

[659] Entretien du 31/08/2017.

d'efforts pour se rendre attrayante physiquement, d'autres pensent au contraire que cela doit être sa qualité essentielle.

Liliane (24 ans) est arrivée à Oran il y a 7 mois. Elle a d'abord vécu dans un maquis au quartier Tahtaha, pendant deux mois et demi. Elles étaient 7 filles dans ce maquis, en comptant Liliane et sa sœur Jade. Toutes les *filles* s'entendaient bien entre elles, elles vivaient « comme en famille ». Cependant Liliane se sentait obligée de travailler, car les *filles* avaient la pression de la *mère*, elle avait peur d'être mise dehors. Elle ne gagnait pas d'argent, hormis les petits pourboires que lui laissaient parfois certains clients. Sa mère était assez stricte, toutefois elle ne l'obligeait pas à porter certaines tenues ou à se laisser toucher par les clients. Liliane habite maintenant dans une chambre d'hôtel au quartier Tahtaha, qu'elle partage avec sa sœur Jade. Pour Liliane, la qualité essentielle d'une *décor* est d'être gentille avec les clients. Contrairement à d'autres femmes ayant fait l'expérience du *maquis*, qui insistent sur le fait que les *décors* doivent être « sexy », ou « attirantes », il n'est selon elle pas nécessaire d'être particulièrement bien habillée ou coiffée. Il s'agit juste d'être aimable avec la clientèle :

« Les « *décors* », ce sont, comme quand j'étais au *maquis*, chez Solange, les filles qui servent, les servantes, bon quand on était là-bas on nous appelait les « *décors* », oui.
Ça veut dire quoi en fait, pourquoi on vous appelle comme ça ? C'est une appellation qui est d'ici, c'est ça ?
Oui, c'est une appellation qui, oui, que nous avons créée nous les *Blacks*, les « *décors* ».
Et ça veut dire quoi ?
Bon, ça veut dire, les filles qui alimentent la place, donc c'est grâce à nous que les gens, tu sais qu'ici, avant, il n'y avait pas trop de femmes, il y avait plus d'hommes que de femmes, c'est là où on a appelé, on a donné le nom « *décor* » aux femmes, donc, c'est pour ça que dans un *maquis* quand on apprend qu'il y a au moins 7 *filles* dans la maison, c'est comme ça que l'autre part piquer son ami : « il y a beaucoup de *décors* chez Solange, tu ne pars pas boire là-bas ? Il y a des belles *filles* là-bas hein ! Il y a des belles *décors* ! Tu ne pars pas ? », il vient, il s'assoit et il boit, il boit, il te regarde, il sourit, il boit, il boit, il boit, pour finir, si peut-être il voulait faire la recette de [dépenser] 1000DA, [*elle frappe dans ses mains*], il peut se retrouver à 10 000DA de recette [dépenses] !
[Je ris].
Donc c'est comme ça.
Parce qu'il a été attiré par les filles *du* maquis *c'est ça ?*

Oui, par les *filles*.

Donc en fait, une gérante, elle a tout intérêt à avoir beaucoup de jolies filles *dans son* maquis *?*

Oui c'est ça.

Ça lui fait faire plus de bénéfices ?

Plus, oui. Parce que c'est grâce à nous qu'on fait beaucoup de recette.

Parce que vous les incitez à boire du fait de votre simple présence en fait ?

Oui ! Simple présence, et votre gentillesse. C'est ça.

Et, est-ce que la gérante justement, elle vous encourage à porter certaines tenues, ou à…

Non, non !

… À vous comporter d'une certaine façon ?

Non, tu t'habilles comme tu veux ! La seule chose qu'on te demande, c'est d'être gentille avec le client. Il ne doit pas te toucher n'importe comment, non ! Là c'est pas la prostitution que nous sommes en train de faire, non ! Tu t'habilles comme tu veux, si tu veux tu mets une grosse robe sur toi, si tu veux tu ne te tresses même pas, tu t'habilles n'importe comment, la seule chose qu'on te demande, c'est d'être propre, et d'être gentille avec les clients. De ne pas agresser le client, parler posément au client, ou si peut-être il met la main sur toi, tu dis : « monsieur pardon excuse-moi, moi j'aime pas quand on me touche », c'est tout.

Hm, mais [lui dire] sans agressivité quoi. Hm hm, d'accord »[660].

La prostitution, en effet, est très loin d'être systématique dans les *maquis*, bien qu'elle existe dans certains d'entre eux, qui sont alors réputés comme tels. Cela dépend grandement de la gérante du lieu et de la relation qu'elle entretient avec ses *filles* ; nous y reviendrons au prochain sous-chapitre.

Alphonse (25 ans) est nouvellement arrivé à Oran, depuis un mois et demi. Il loge actuellement au *maquis* chez Esther, dans le centre-ville non loin de la cité Perret. En tant que *garçon* de *maquis*, il ne paye ni loyer ni nourriture mais rend divers services à la gérante. Il donne ici sa définition de la *fille-décor*, dont la caractéristique essentielle selon lui est d'être jolie, pour susciter l'attirance des clients qui espéreront obtenir ses faveurs sexuelles :

« Les « *décors* » oui, mais sinon la définition quand même, oui, c'est normal, il faut la beauté…

Quels sont leurs rôles justement ?

[660] Entretien du 16/11/2016.

Premièrement il faut la beauté de la femme, attirer la clientèle. Tu vas voir plein de belles filles potelées, élancées, ça attire la clientèle ! Comme ici par exemple, juste après [à l'étage au-dessus de chez] la bailleresse, il y a un autre *nganda* camerounais là-bas, tu es déjà partie là-bas ?

Oui, j'en viens justement.

Ah ! Quand il y a une belle fille comme ça, la clientèle entre ! La clientèle masculine… […] Ces filles qu'elles partent ramasser là, oui, elle prend les filles, elle met dans [son *nganda*], ce sont elles qui préparent [la cuisine], elles finissent de préparer, elles se lavent, si un client vient par exemple, demain il ne va plus venir seul ! Il va dire : « mais gars, j'étais dans un *nganda*, j'ai vu une *fille*, j'ai vu des *filles* avec les fesses comme ça comme ça », donc c'est là-bas qu'on va commencer à partir, donc les trucs comme ça, quand ils voient une *fille* bien habillée là, elle a un bagage !

Un bagage ?

Le bagage chez nous c'est les fesses !

*Ah bon ? [*Je ris doucement*]. D'accord.*

Il dit à son ami que : « gars, c'est là-bas qu'on va seulement partir, un jour, elle peut venir ndem comme ça ! ».

« Ndem », c'est quoi ?

« Ndem » veut dire, elle perd peut-être le contrôle. Après, il va coucher avec elle ! Donc c'est comme ça que chaque jour, ils vont seulement aller boire là-bas ! Aller boire, aller boire, en espérant qu'un jour, ils vont faire l'amour »[661].

Dans cette optique de rendre leurs *décors* attrayantes, certaines *mères* les entretiennent avec le plus grand soin, les accompagnent au marché pour leur acheter de jolis vêtements, leur payent la coiffure (tressage ou rajouts de mèches artificielles), dans l'idée que plus leurs *décors* apparaîtront soignées, jolies et entretenues, plus elles seront désirables aux yeux des hommes.

Ce soin qui est parfois porté à la *décor* est illustré par l'extrait d'entretien suivant. Héloïse (prénom d'emprunt, 40 ans) est à Oran depuis 9 ans. Lorsqu'elle est arrivée à Oran, elle devait initialement loger chez un couple, des connaissances de son compagnon (avec qui elle s'était mise en couple pendant son voyage vers l'Algérie). Ils ont prétexté qu'ils devaient d'abord informer leur bailleresse de sa venue, et l'ont amenée chez une femme qui tenait un *maquis*.

[661] Entretien du 13/09/2017.

Elle s'est ensuite rendu compte que cela n'était pas temporaire et qu'elle était devenue une des *décors* de ce lieu. Elle ne s'entendait pas du tout avec son *père* et sa *mère*, qui tentaient de l'inciter à se prostituer. Elle ne pouvait pas non plus manger correctement, et pour ces raisons, elle retournait régulièrement chez cette femme et cet homme (qu'elle appelle ici « beau-frère ») afin de fuir les pénibles conditions qui lui étaient faites au *maquis*. Au bout de deux semaines, lassée des conflits avec les gérants du *maquis*, elle retournera habiter complètement chez ce couple qui devait initialement l'accueillir. Elle a une conception particulière de la *décor*, qui, au contraire de sa mauvaise expérience, devrait être selon elle choyée, entretenue avec soin et respect, au point d'en faire une personne « difficile », hautaine avec les gens qui se déplacent spécialement pour la voir. Alors que « *décor* » est toujours au féminin, elle le met ici au masculin, renforçant encore plus l'objetisation de la *fille-décor* :

« *Pourquoi, comment tu as réussi à partir au bout de deux semaines alors, de cet endroit ?*
J'ai plié mes bagages, je suis partie ! Avant même que je ne plie mes bagages, j'ai commencé à aller dormir chez mon beau[-frère], je partais dormir là-bas, donc étant là-bas, le jour. Parce que [la *mère*] ne préparait même pas [la cuisine] ! Il fallait aller d'abord manger, je pars là-bas [chez mes amis], je mange, je m'assois, on cause on cause on cause, je dors ! Un autre jour, [mon *père* de *maquis*] m'appelle au téléphone, il me dit que : « les gens viennent te chercher, toi tu es toujours là-bas en haut [chez tes amis] ! C'est pour toi que les gens viennent ici boire ! Comment, c'est quel genre de *nganda* […] [où] le *décor* n'est jamais à la maison, le *décor* est toujours dehors ? Hein ? C'est alors à cause du *décor* qu'on vient, mais le *décor* on ne le voit jamais ! », je [leur] ai demandé que : « le *décor* ne mange pas ? »… [*Nous rions*]. Ils ont une habitude ici là, vraiment les gens-ci là m'ont déjà dépassée ! Mais, quelqu'un va prendre une personne, il va l'amener [et] dire que : « c'est mon *décor* », « *décor* », tu es censé chérir ton *décor* ! [L']arranger [esthétiquement], pour que ce soit vraiment un *décor* ! Quelqu'un qui vient maintenant pour venir admirer le *décor*, qu'il ait vraiment, de quoi se remplir les yeux ! Ah non ! [Mais au contraire] tu gardes quelqu'un chez toi, c'est le *décor*, elle est affamée ! À la première personne qui vient, elle va aller se lever faire du n'importe quoi [se prostituer] ! Non c'est pas comme ça ! Une *décor* doit remplir le terme « décor » ! Elle doit vraiment être une personne difficile même, tu dois même lui dire : « bonjour », elle [ne] te répond même pas ! Tu achètes même son « bonjour » ! […]
Qu'est-ce que ça veut dire finalement, être « fille-décor *» ?*

« *Décor* » c'est une personne qui vient d'arriver ! Que personne ne connaît ! Comme maintenant là, une fille qui vient tout droit du pays, personne ne [la connaît], elle est le *décor* »[662].

Les liens et relations des décors avec leur entourage du maquis

Ce soin apporté à la *décor* peut être dans le but d'augmenter leurs bénéfices, mais pas seulement : parfois les *mères* le font par sympathie et de réelles amitiés se créent entre certaines *mères* et leurs *décors*. Plus qu'une amitié, cela peut parfois donner lieu à des liens quasi-filiaux, certaines *filles* ayant pour leur *mère* un réel attachement, l'appelant affectueusement « Maman ». On retrouve ici les métaphores sociales étudiées par Éliane de Latour dans les « ghettos » d'Abidjan en Côte-d'Ivoire. Dans son étude, les ghettos sont des espaces créés par des jeunes qui refusent les relais de socialisation par le travail ou la scolarisation, et qui s'adonnent à des pratiques illégales (vol, braquage, trafic de drogues…). Ils tiennent à affirmer leur singularité face aux déterminismes sociaux, et cherchent des sources de plaisir immédiat, une idée d'indépendance et de liberté. Ils vivent dans ces espaces en recréant une hiérarchie interne stricte entre tous les membres du ghetto : ceux qui ont l'antériorité et le plus d'expérience sont appelés « vieux pères » (au féminin : « vieilles mères »), tandis que les novices, initiés par les premiers, sont appelés « fistons » (au féminin : « fistines »). Bien que les « vieux pères » soient souvent plus âgés que leurs « fistons », cela n'est pas systématique. Les « vieux pères » s'occupent de leurs « fistons » comme s'il s'agissait d'un véritable lien filial : ils les nourrissent, les habillent et les soignent, ayant également pour eux un véritable attachement. Pourtant les règles coercitives sont aussi nombreuses et pour s'affranchir de cette coercition, un « fiston » cherchera à devenir lui-même un « vieux père ». Il restera cependant toujours un « fiston » pour son « vieux père » qui l'a initié[663]. Les parallèles avec mon terrain se voient ainsi dans ces liens quasi-filiaux, recréés ici en migration : on constate le droit d'antériorité, la déférence due à ses aînés ou à ceux qui ont davantage d'expérience, tout comme une certaine hiérarchie dans laquelle la coercition est souvent de mise. Toutefois les correspondances avec notre terrain se limitent à ces points. Dans les « ghettos » abidjanais, la famille recréée remplace temporairement la famille d'origine ; de plus, c'est un choix pour tous

[662] Entretien du 13/08/2017.
[663] De Latour, Éliane, « Métaphores sociales dans les ghettos de Côte-d'Ivoire », *Autrepart*, 2001/2, n°18.
De Latour, Éliane, « Les ghettomen. Les gangs de rue à Abidjan et San Pedro », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.129, 1999.

ces jeunes d'être entrés au « ghetto ». Ce n'est pas le cas sur mon terrain : dans les *maquis*, les liens recréés en migration ne peuvent jamais surpasser ceux de la famille originelle ; de plus, ce n'est souvent guère un choix, pour les jeunes femmes, d'entrer dans les *maquis* pour y vivre en tant que *filles-décors*.

Les relations des *décors* avec leur entourage au *maquis* peuvent être diverses : avec leur *père* et leur *mère*, mais aussi avec les autres *décors* et les hommes qui habitent au *maquis*, qu'ils soient *ghettosards* ou *garçon* de *maquis*, il peut exister de la domination ou des rivalités, mais aussi de la solidarité et des liens d'amitié. Cette cohabitation parfois difficile à gérer est illustrée par les deux extraits d'entretien suivants.

Germinal (24 ans) est à Oran depuis un an. Avant de se mettre en couple et d'avoir son propre appartement, elle a d'abord vécu dans un *maquis* dans le quartier d'Aïn Beïdha, en périphérie d'Oran. Elle connaissait la *mère* du *maquis* depuis le Cameroun, elles vivaient avant dans le même quartier à Douala. D'après elle sa *mère* était « très gentille », « elle ne dérangeait pas » et la traitait « comme une petite-sœur ». Cependant, les conditions de vie au *maquis* étaient pénibles, car elle ne pouvait quasiment pas dormir : « c'était comme la boîte de nuit pour les *Blacks* ». Elle parle des rivalités qui pouvaient exister entre les *décors*, et de son ancienne *mère* qui ne lui donnait pas la possibilité de gagner de l'argent dans son *maquis*, mais qui la prenait en charge :

« *Est-ce qu'il y avait des formes d'entraide ou de rivalité entre les* filles-décors *?*
Oui, il y a toujours !
De la rivalité ?
Oui !
Sur quelle base ? Quel motif, par exemple ?
Il y a les *décors* qui se bagarrent ! Peut-être, parce qu'un homme est venu draguer les deux au même moment. Parce que, quand tu arrives ici, quand tu es dans un *nganda*, toi aussi tu veux avoir ta propre maison.
Ah oui d'accord.
Oui. Et ici comme il n'y a pas de travail et tout…
Donc quand un homme te prend chez lui, toi aussi tu as la possibilité de faire ton propre maquis *c'est ça ?*
Oui.

Et c'est ce que font effectivement la plupart des femmes ?

C'est comme ça que ça se passe ! […]

Et à l'époque où tu vivais au maquis *est-ce que tu gagnais de l'argent ?*

Non !

Tout était pour la mère *?*

Tout était pour la *mère* ! Elle te donne la cigarette, tu vois, tu lui donnes l'argent.

Ah même les [bénéfices de la vente de] cigarettes [sont pour la mère*].*

Quand vous êtes nombreux, soit tu vends la cigarette, l'autre vend la bière, l'autre vend les cous de dindes, le poisson, mais [les bénéfices sont] toujours pour elle. Rien n'était pour toi ! Mais quand tu as besoin de garnitures [serviettes hygiéniques], elle t'achète, parfois elle t'amène au marché, elle t'achète des habits.

Elle te prenait quand même en charge »[664].

Ernestine (30 ans) est en Algérie depuis 8 mois. Dans cet extrait d'entretien, elle aborde ses relations avec les nombreux hommes qui habitent avec elle au *maquis* et avec qui elle doit partager un espace restreint ; étant la seule *fille* du lieu, elle a parfois des difficultés à gérer leurs avances insistantes. Elle parle également de ses tâches quotidiennes en tant que *décor*, dans un précédent *maquis* où elle a vécu au quartier Mirauchaux, puis dans celui où elle habite actuellement, chez Salomé au quartier Saint Charles (tous deux dans le centre-ville). Elle met en avant un quotidien monotone et routinier, sans grande distraction extérieure :

« Tu peux me parler de ta vie quotidienne un peu ici, à part Salomé mais qui est en couple, toi tu es la seule femme du maquis*, comment tu vis ça ? Comment tu te sens ici au milieu des hommes…*

[*Elle rit*].

… Qui vivent avec toi, qui dorment [dans la même pièce] avec toi ?

[*Elle rit*]. Ah ! Je me sens bien ! Euh… [*Silence*] Mais comme pour d'autres qui sont là, c'est pas facile de… [*On entend plus fortement la musique qui provient de la pièce principale du maquis*]. Parce que tu sais, je t'ai dit la dernière fois que Salomé disait que les gens [hommes] étaient mal à l'aise par rapport à toi, ce n'est pas du sens négatif. Il y a les hommes qui, parmi eux là, il y a des grands gars qui [ont] 30, 35 ans et poussières, qui sont là depuis, peut-être 6 mois, ils n'ont jamais vu une femme, donc subitement quand ils voient la femme, c'est pas peut-

[664] Entretien du 01/08/2017.

être, c'est pas toujours parce que c'est l'amour, c'est juste pour pouvoir satisfaire ses besoins [sexuels], donc… Beaucoup plus sont contents, ils me prennent comme une fille, une sœur comme ça… D'autres ont les idées, que peut-être quelque chose peut se passer entre nous, d'autres quand tu ne veux pas, après ça ne lui plaît pas, il commence à être un peu agressif avec toi, même quand il [n']y a rien, il peut dramatiser, ou bien même s'il y a un problème, il ne peut pas parler bien de toi, parce que tu n'as pas accepté [ses avances]… Comme celui qui est entré tout à l'heure avec le maillot camerounais là. Celui à qui tu as acheté à manger dernièrement.

Ah, André ?

Oui.

Il t'a fait des avances ?

Il [ne] m'a pas fait, bon, mais je me suis aperçue qu'il voulait quelque chose entre [nous]… Qu'il voulait quelque chose avec moi, bon, il ne l'a pas dit ouvertement, parce que quand je vois sa façon de faire maintenant, avant il n'était pas comme ça avec moi, il était sympa, blagueur, on causait de tout et de rien, bon, mais quand je suis couchée ici le matin, il vient, il se couche sur moi, il me prend dans ses bras, il me serre, moi ça ne me plaisait pas, ou bien quand je passe il me tapote la fesse, il m'appuie les fesses. Il a fait ça plusieurs fois, et ça ne m'arrangeait pas, la dernière fois je lui ai fait comprendre que je ne voulais plus qu'il me fasse ce genre de gestes, et depuis que je le lui ai dit, il a pris ses distances avec moi et il est agressif avec moi, même quand il y a une petite discussion dans la maison, peut-être qu'on est en train de reprocher [faire les reproches à] quelqu'un, […] si j'étais là peut-être il va faire de ça son problème, prendre le parti de la personne [*claquement de langue*], donc même [le *père* de *maquis* Ernest] m'a demandé tout à l'heure quand il est entré, si j'avais un problème [avec André], je lui ai dit : « donc moi, […] je n'ai rien contre lui, mais apparemment lui, il a quelque chose à me dire, je le lui ai dit même avant-hier, je lui ai dit que : « si tu as un truc à me dire, il faut me le dire ! Moi je [ne] sais pas pourquoi, tu nourris une petite haine envers moi, mais moi ça ne me dérange pas, mais il faut arrêter un peu d'être sur mon dos tout le temps, tout le temps, tout le temps, parce que je [ne] sais pas, peut-être tu me réclames quelque chose », je [ne] sais pas ce qu'il me réclame ! », donc c'est un peu ça. Bon à défaut de ça, la personne qui me drague ouvertement, c'est Hervé ! [*Elle rit*]. C'est lui qui me fait les avances depuis qu'il est là, le reste, personne ne m'a dit… Bon, même Éric il entre là, moi je m'entends aussi très bien avec lui, il est sympa, on blague, on cause, c'est pas histoires de sexe et autres, bon. Donc je cause avec tout le monde à la maison, mais il n'y a que « oncle » qui est un peu…

« Oncle » André ?

Oui. Ce n'est que lui qui est un peu bizarre avec moi, je [ne] sais pas pourquoi, apparemment,

même, il y a un autre là qui me fait comprendre que non, que je lui plais, mais qu'André ne peut pas me dire ça, il le lui a dit une fois, il me dit que : « bon, quand on voit une femme on s'attend à une réponse, soit oui, soit non ! », c'est pas obligé que, même s'il venait me dire, si je lui dis : « non », ça ne doit pas être une guerre ! Donc à défaut de ça, je me sens à l'aise, ça ne me dérange pas, je suis là.

Et… Tu peux me décrire tes journées, au quotidien ? Qu'est-ce que tu fais ?

Ah, mes journées sont les mêmes… Bon avant [d'être] ici, quand nous étions [dans le *maquis*] à Mirauchaux pour nous la journée était comme la nuit, on travaille toute la nuit, on dort toute la journée, on dort beaucoup plus en journée, donc on peut travailler jusqu'à, il y avait des fois où les gens buvaient jusqu'à 6h du matin, maintenant à partir de 6h on commence à faire le ménage, laver les assiettes, balayer, laver le sol, faire le ménage dans les chambres, on se retrouve…

Dans les chambres aussi, les gens buvaient ?

Oui, quand ils sont trop… Tu as vu, comme tu étais assise [dans ce *maquis* là-bas, dans la chambre] la fois dernière ?

Hm.

Même dans la chambre là-bas, les gens boivent. Donc quand le salon est plein, qu'il y a vraiment les gens, on les envoie dans les chambres, et ils boivent, donc… On fait le ménage partout, tu vas te retrouver, 11h, midi, on termine, c'est à ce moment-là que chacune de nous cherche le temps d'aller se laver, dormir, se reposer un peu, à 18h, c'est la même chose, de telle manière que, tu n'as même pas envie [de sortir], en tout cas, tu vas sortir pour aller où ? Toutes les journées c'est à la maison, à la maison, à la maison… La seule façon de se détendre ici, c'était peut-être pendant l'été, tu peux aller à la plage, tu peux marcher, bon, mais même marcher, pour aller où ? […]

Tu peux me parler de ton quotidien, depuis [deux mois] que tu habites [dans ce nouveau maquis*], là tu étais en train de servir les personnes, c'était les gens qui habitent ici ?*

Oui, le matin, quand je me réveille, je fais le ménage à la maison, je fais la vaisselle, je donne [à] Salomé un petit coup de main à la cuisine, à découper les condiments comme tu m'as vue faire tout à l'heure, le reste c'est elle qui fait tout. Après, je suis là, je visionne [regarde la télévision], quand un client arrive, si elle est là, si elle est couchée moi je peux me lever, ou bien elle peut se lever, c'est comme ça tous les jours, tous les jours, tous les jours. Si j'ai où partir, je pars, je lui dit que : « non, je veux faire telle chose », elle [ne] me dérange pas [elle me laisse sortir], elle ne refuse pas, je pars, je le fais, et après je reviens. […] Tu es à la maison tous les jours, c'est le même rythme de vie tous les jours, rien ne change, tu te lèves le matin, tu

fais… Bon, comme je suis là chez [Ernest] je me lève, je fais le ménage, je me lave, je fais la cuisine, je regarde la télé, je dors, je me réveille le lendemain, c'est la même chose, la même chose, la même chose ! Donc peut-être la seule distraction ici c'est quand […] on part au *karaoké* [boîte de nuit informelle pour les migrants], mais à défaut de ça… »[665].

Dans une conversation informelle, Ernestine me raconte également qu'il y a eu des mésententes entre elle et Salomé, sa *mère* de *maquis*, qui lui a reproché la tenue dans laquelle elle dort – en minishort –, disant que ça mettait les hommes chez elle « mal à l'aise ». Dans le *maquis* où loge Ernestine, qui fait figure de véritable « taudis », il n'y a effectivement que trois pièces de taille réduite, dont une seule chambre où dorment Salomé et Ernest, la *mère* et le *père* du *maquis*. La douzaine de *ghettosards* et Ernestine doivent dormir dans les deux pièces restantes, où ils disposent des matelas par terre. Salomé lui a précisé qu'elle ne disait pas ça concernant son *mari*, mais Ernestine sait que c'est faux : elle a constamment des problèmes avec le *père*, surtout quand elle est seule avec lui à la maison, car il lui fait des avances et essaie de la toucher. Elle lui a bien dit d'arrêter, que ça ne lui plaisait pas, mais il continue. Elle s'est mise en couple très récemment avec Hervé, l'un des *ghettosards*, et elle a senti que sa *mère* avait grandement encouragé cette mise en couple, qu'elle en avait été satisfaite, proposant même qu'on leur aménage un petit coin juste pour eux deux (le réduit derrière la cuisine et séparé du couloir par un rideau). Depuis son *père* n'arrête pas de la déranger, l'obligeant notamment à faire crédit en alcool à ses amis – car dans ce *maquis* Ernestine vend du whisky aux clients – alors qu'il sait pertinemment qu'ils ne la paieront pas. Elle finit son récit en me répétant l'air excédé : « non, il est insupportable ! Insupportable ! »[666]. En effet Hervé, l'un des *ghettosards*, un jeune homme habitant au *maquis* avec Ernestine, est arrivé à Oran depuis un peu plus d'un mois. Durant le laps de temps entre les deux entretiens que j'ai faits avec elle, Ernestine s'est mise en couple avec lui, plutôt que d'accepter les avances de tel ou tel client plus fortuné, qui aurait pu l'emmener vivre chez lui, et probablement lui offrir relativement plus de confort. Cela constitue un cas tout à fait exceptionnel : la situation d'Hervé étant très précaire, celui-ci ne trouvant que très aléatoirement du travail journalier aux *placettes*, c'est finalement Ernestine qui l'entretient car elle réussit à gagner un peu d'argent au *maquis*, où sa *mère* l'a autorisée à vendre de l'alcool. Ernestine considère son couple comme étant en soi précaire, et lié à leur condition de migrants en Algérie, où ils s'estiment elle et lui être simplement *de passage* ; cela est d'autant plus manifeste qu'ils n'ont pas les mêmes projets d'avenir : Ernestine aimerait ensuite aller en Italie,

[665] Entretiens des 22/10/2016 et 05/11/2016.
[666] Conversation informelle du 03/11/2016.

Hervé en France. Le profil d'Ernestine montre que les relations de la *fille-décor* avec son entourage au *maquis* ne sont pas toujours faciles à gérer, davantage encore quand ce lieu fait aussi *ghetto* et qu'elle se trouve être la seule femme (en plus de la *mère*) présente au milieu d'hommes célibataires dans un espace aussi exigu. De plus il n'est guère possible de remettre en question l'autorité de la *mère* et du *père*, elle doit alors composer avec leurs remarques et leurs insinuations, tout en essayant de préserver un certain équilibre pour ne pas risquer d'entrer en conflit ouvert avec eux.

Quelques profils de filles-décors beaucoup plus rares

Certaines *filles-décors*, très rares et à l'instar d'Ernestine, ne sont pas célibataires. Parmi les 37 femmes interrogées, 26 femmes ont été ou sont, au moment de l'enquête, des *filles-décors*. Parmi elles, 7 femmes sont en couple au moment où elles habitent dans un *maquis* en tant que *filles-décors*. Les raisons peuvent en être diverses, par exemple à cause de problèmes financiers ou de logement, ou par choix personnel, tels que le montrent ces divers parcours :

Samira (prénom d'usage en Algérie, 32 ans) est en Algérie depuis trois mois, elle a migré du Cameroun avec son fils de 4 ans, qui est toujours avec elle actuellement. Elle a laissé au Cameroun deux enfants de 8 et 6 ans. Elle a été influencée à migrer par une femme de son quartier, qui était déjà en Algérie et qui « se vantait un peu ». Elle avait d'abord été *fille* dans un autre *maquis* d'Oran où elle se sentait exploitée et en insécurité. En effet elle était la seule *fille* du *maquis* et son ancienne *mère* n'habitait pas sur place avec elle ; elle était donc seule la nuit, avec les clients. Elle faisait tout, le ménage, la cuisine, le service des clients, sans avoir aucune source de revenus. Parfois des hommes la réveillaient en pleine nuit pour lui demander d'avoir des relations sexuelles avec eux. Pour se sortir au plus vite de cette situation, elle a préféré se mettre en couple avec un homme qui le lui a proposé, seulement une semaine après son arrivée dans ce premier *maquis*. Puis elle est partie vivre dans une chambre d'hôtel avec lui. Actuellement, ce même compagnon est reparti temporairement au Cameroun, pour y assister sa femme malade (cette dernière ignorant qu'il est aussi en couple en Algérie). Samira est *décor* dans le *maquis* de Nathalie, au centre-ville, depuis deux semaines. Elle habite donc temporairement, le temps du séjour de son compagnon au Cameroun, dans cet autre *maquis* où, cette fois, elle a une bonne relation avec sa *mère*. Elle gagne de l'argent avec la vente de plats de nourriture, et cet hébergement temporaire lui permet d'avoir une sécurité matérielle et

financière minimale pour elle et son fils, le temps du voyage de son compagnon. Quand celui-ci sera de retour en Algérie, elle et son fils retourneront vivre avec lui à l'hôtel[667].

Ange (25 ans), a connu les mêmes débuts difficiles à Oran, où elle est arrivée il y a cinq mois. Elle est partie du Cameroun encouragée par son ex-compagnon déjà en France, à venir le rejoindre. Elle a fait le voyage jusqu'en Algérie avec une amie. Elles avaient suffisamment d'argent pour financer elles-mêmes leur voyage jusqu'à Oran, l'ex-compagnon d'Ange leur envoyant de l'argent au fur-et-à-mesure. Lorsqu'elles sont arrivées à Oran, elles ne connaissaient personne et ne savaient pas où aller. Elles ont rencontré un Camerounais à la gare routière qui les a amenées chez une femme qui tenait un *maquis* près du marché de la Bastille[668]. Entre-temps, son ex-compagnon a arrêté de lui envoyer de l'argent car il est actuellement en prison en France. Elle s'est mise en couple avec un homme et au bout de trois semaines, elle est partie vivre dans une chambre d'hôtel car elle ne supportait plus les conditions de vie, la *mère* les faisait travailler jour et nuit et les incitait à se laisser toucher par les clients. Elle est restée un mois à l'hôtel, c'était son compagnon qui payait la chambre. Elle a ensuite pris un appartement en location avec son compagnon, mais finalement, elle est venue habiter il y a trois mois dans cet autre *maquis* du centre-ville, chez Francine où elle loge actuellement. Elle est toujours avec ce même compagnon, mais d'une part à cause de problèmes financiers, d'autre part pour être dans un environnement moins « renfermé », et parce qu'elle est « habituée à vivre avec des gens », elle a préféré venir habiter dans ce *maquis*. Cela lui permet de se sociabiliser et elle semble s'accommoder de son rôle de *fille-décor* et même d'y trouver un certain plaisir. Pourtant, elles travaillent très tard dans la nuit, ce *maquis* étant très fréquenté ; une des trois *décors* peut alors effectuer des tours de services pendant que les deux autres se reposent. Elle a une relation amicale avec sa *mère* et les deux autres *filles*. Elle ne gagne pas d'argent au *maquis* mais son compagnon lui donne parfois un peu d'argent, elle en envoie une partie à sa mère au Cameroun. Sa *mère* la laisse relativement libre de sortir comme elle le souhaite, avec son compagnon ; et elle n'exige pas de ses *filles* qu'elles portent certaines tenues ou qu'elles se laissent toucher par les clients. Ange présente sa *mère* comme une figure plutôt protectrice, qui s'assure de sa sécurité lorsqu'elle sort à l'extérieur[669].

[667] Entretien du 12/10/2016.
[668] Grand marché en plein air, se situant rue des Aurès (anciennement nommée rue de la Bastille), en centre-ville.
[669] Entretien du 24/09/2017.

Johanne (31 ans) est arrivée à Oran il y a 1 an et 5 mois. Elle avait migré du Cameroun avec son mari, encouragée par un cousin à elle résidant en Espagne. Arrivés à Oran, ils ont logé dans un premier temps chez le beau-frère de Johanne, dont la femme tenait un *maquis*. Ils ont logé ensuite dans un autre *maquis*, d'où ils ont été contraints de partir, le voisinage algérien étant particulièrement agressif. Six mois seulement après leur arrivée, son mari a appris la mort de sa sœur et a décidé de retourner au Cameroun pour assister à l'enterrement. Il a ensuite appelé Johanne pour l'encourager à revenir au Cameroun auprès de lui et leurs deux enfants de 13 ans et 2 ans et ½. Six mois plus tard, il est tombé gravement malade (cirrhose du foie), l'a appelée pour la prévenir, et est mort peu après. Actuellement, Johanne habite dans un autre *maquis* au quartier Saint Pierre dans le centre-ville, depuis deux mois. Elle est de nouveau en couple et enceinte de 2 mois et ½. Son compagnon habite dans une chambre d'hôtel au quartier Tahtaha, où il est interdit de faire du commerce. Il travaille sur les chantiers et l'aide parfois financièrement. Toutefois elle est relativement indépendante financièrement : afin de gagner de l'argent, elle habite dans ce *maquis* où elle vend des plats de nourriture. Ses revenus sont aléatoires et dépendent de la fréquentation du maquis ; lorsque la clientèle est importante, elle peut gagner jusqu'à 5000DA par jour. Elle réinvestit une partie de cet argent dans l'achat des ingrédients pour préparer ses plats camerounais. Dans son discours, elle se distingue des *filles-décors*, car elle estime être ici « aidée par une amie ». Elle est la seule femme qui habite ici, en plus de la *mère* du *maquis*. Il y a également quatre hommes qui logent ici. Certaines *décors* d'autres *maquis* l'envient car elle est totalement libre, logeant chez une amie qui ne la maltraite pas. Elle leur répond : « non ! Moi je ne suis pas ici comme *décor* ! Je suis ici, chez une *sœur* [amie] ! »[670].

Patricia (33 ans) est nouvellement arrivée à Oran, depuis 2 mois. Elle avait décidé de migrer vers l'Europe, conseillée par des amies à elle qui s'y trouvaient déjà. Elle a laissé trois enfants au Cameroun, de 17, 7 et 4 ans. Elle a fait le voyage avec sa belle-sœur (la sœur du père de ses enfants), et sa meilleure amie. Cette dernière est ensuite partie à Alger, sa belle-sœur est toujours avec elle à Oran. Lorsqu'elles sont arrivées à Oran, elles ont été accueillies dans le *maquis* d'une amie que Patricia connaissait depuis le Cameroun, leurs parents respectifs venant du même village. Elles étaient au début six *filles* dans ce *maquis*, elles ne sont plus que trois. Leurs relations sont plutôt apaisées, les conflits peuvent arriver mais sont rapidement et simplement résolus. Elle ne gagne pas d'argent et n'en dépense pas non plus, elle estime rendre

[670] Entretien du 13/10/2016.

service lorsque la *mère* lui demande de servir telle personne, comme le ferait « une mère avec ses enfants ». Elle présente en effet sa *mère* de *maquis* comme une figure quasi-maternelle et protectrice, qui lui indique à elle qui vient d'arriver, les lieux et les heures où elle peut sortir en toute sécurité. Elle est tout à fait libre de sortir comme elle le souhaite : ainsi, elle est partie rendre visite à sa meilleure amie à Alger pendant une semaine. Elle peut également aller se coucher à l'heure qu'elle veut, lorsqu'elle est fatiguée. La *mère* ferme en effet le *maquis* à minuit, sauf s'il y a encore des clients, mais passé minuit, elle n'en fait pas entrer davantage. Patricia est en couple, mais elle n'habite pas avec son compagnon, par choix, car elle ne veut pas tomber enceinte : elle calcule ses visites chez lui par rapport à son cycle menstruel. Elle ne prend pas de contraceptifs et indique : « dans ma philosophie, c'est que quand tu vas habiter avec un homme, ça freine ». Elle pense que si elle vit avec son compagnon, elle prend le risque de tomber plus facilement enceinte et que cela va faire obstacle à ses projets migratoires : elle ne veut pas s'attarder en Algérie plusieurs années. Son compagnon travaille et l'aide financièrement[671].

Ainsi, bien qu'une des caractéristiques essentielles de la *fille-décor* soit son célibat, certaines sont pourtant en couple. Toutefois cela est très rare et dans la majorité de ces cas cela s'assimile plutôt à un service rendu, d'une *mère* conciliante envers sa *fille*, cette dernière pouvant être simplement de passage dans un contexte où elle a besoin d'un hébergement temporaire ; ou bien à une marque de sympathie, la *mère* donnant la possibilité à une femme déjà en couple de gagner de l'argent dans son *maquis*, par exemple en y vendant des plats de nourriture.

Nous avons vu que le rôle des *décors* est principalement d'assister la *mère* dans les tâches du quotidien, ou de faire l'entièreté des tâches, mais surtout, d'attirer la clientèle masculine afin d'augmenter les revenus de la *mère*. L'archétype de la *décor* est une jeune femme jolie, nouvellement arrivée en Algérie et célibataire. La présence de nombreuses *filles* ayant ces caractéristiques augmente grandement la popularité d'un *maquis*, où les hommes n'hésiteront pas à se déplacer quand bien même il serait éloigné de leur lieu de vie. Bien qu'il existe des profils plus rares, de *filles-décors* qui ne sont pas particulièrement jeunes ou soignées, ou bien qui sont déjà en Algérie depuis plusieurs mois ou déjà en couple, la majorité d'entre elles ont les qualités précitées. Les *filles-décors*, selon la relation qu'elles entretiennent avec leur entourage au *maquis* et particulièrement avec leur *mère*, selon le degré d'ancienneté de leur

[671] Entretien du 15/10/2016.

relation avec cette dernière, et selon leur possibilité de gagner ou non de l'argent, peuvent avoir des statuts très différents d'un *maquis* à l'autre. Les différentes sortes de relations qu'elles peuvent entretenir avec leur *mère* seront plus amplement explicitées dans le prochain sous-chapitre.

2- La *mère* de *maquis* : mère « maquerelle » toute puissante ou figure bienveillante ? Les relations ambivalentes des mères avec leurs filles

Ce sous-chapitre présente la figure des *mères* de *maquis*. Nous commencerons par détailler plusieurs profils de *mères*, afin de voir ce qui les caractérise et les différencie. Nous verrons que, s'il existe un archétype de la *mère* de *maquis*, certaines n'y correspondent pas systématiquement. En donnant la parole à des *filles-décors*, nous verrons quelles sont les différentes relations qu'elles peuvent entretenir avec leur *mère*, allant d'un lien amical à une relation de domination et de pouvoir ; dans ce dernier cas de figure, il arrive que les *mères* fassent pression sur leurs *filles* pour qu'elles se prostituent. Enfin, nous montrerons que qualifier de « prostitution » l'ensemble des relations complexes qui se nouent entre *filles-décors* et clients des *maquis*, se révèle inadéquat.

Parcours et profils variés de mères de maquis

Parmi les 37 femmes interrogées, 10 femmes ont été ou sont, au moment de l'enquête, des *mères* de *maquis*[672]. Leurs profils peuvent être divers : nous avons vu qu'il existait un cas exceptionnel de femmes qui n'ont pas été elles-mêmes des *filles* de *maquis* avant d'être des *mères* (Merveille, Audrey et Angela). Parmi ces 10 femmes, Yvonne, Nathalie (celle de 40 ans) et Stéphanie ne m'ont pas dit explicitement si elles avaient été, ou non, elles-mêmes des *filles* avant d'être des *mères*. En effet, le plus souvent, il semblerait que les *mères* de *maquis* aient été des *filles* de *maquis* à une période donnée, puis se sont mises en couple et ont pu ouvrir leur propre *maquis*. Au contraire, certaines peuvent avoir suffisamment d'économies pour ouvrir leur *maquis* elles-mêmes sans se mettre en couple, mais cela est extrêmement rare : seules Héloïse et Merveille l'ont fait à un moment donné de leur parcours (Yvonne ne m'a pas dit explicitement si elle était en couple ou non au moment où elle a ouvert son premier *maquis*). Il arrive aussi parfois que des *filles* deviennent des *mères* « temporaires », en reprenant la gérance du *maquis* pendant une absence ponctuelle de la *mère* (par exemple si celle-ci a prévu d'aller au Cameroun pour plusieurs mois). Pour ce faire, la *fille* doit lui rembourser le loyer équivalent

[672] Dans le cadre de notre enquête, nous avons toutefois été amenée à côtoyer de nombreuses autres *mères* de *maquis*, mais celles-ci n'ont pas accepté de faire un entretien, pour les diverses raisons que nous avons détaillées dans l'introduction générale.

à la durée de son absence. Il est notable que la *mère* de la maison est donc celle qui paye le loyer (que celui-ci lui soit ou non donné par l'homme avec qui elle est en couple). Nous allons voir, en relatant ci-après les parcours et profils de Nathalie (27 ans), Yvonne (52 ans), Champagne (30 ans), Nathalie[673] (40 ans) et Stéphanie (29 ans), ce qui les caractérise et les différencie : elles ont toutes été, ou sont actuellement, des *mères* de *maquis*, toutefois leurs profils sont variés. Le premier parcours donne ainsi l'exemple d'une *fille* qui a repris temporairement la gérance d'un *maquis*, lorsque la *mère* est partie au Cameroun :

Nathalie (27 ans) est en Algérie depuis presque 2 ans. Elle est originaire de Yaoundé, elle est Beti. Elle a un fils de 9 ans et une fille de 7 ans, qu'elle a élevés seule et qu'elle a laissés au Cameroun chez une de ses tantes. Dans un salon de coiffure au Cameroun, elle a fait la connaissance d'une femme vivant en Algérie, qui était revenue temporairement pour laisser son fils en garde à sa famille. Cette femme était une *mère* de *maquis* – ce que Nathalie ignorait – et a usé de rhétorique pour la convaincre de venir avec elle en Algérie, lui disant qu'elle était « jolie », qu'elle allait « se faner » au Cameroun, que les hommes allaient « l'utiliser pour ne rien faire d'elle après ». Malgré les questions de Nathalie, cette femme ne lui a pas dit clairement comment elle gagnait sa vie en Algérie, lui disant simplement qu'elle vendait de l'alcool chez elle et lui présentant l'Algérie comme un « bon pays, bien rentable ». Nathalie a « quand même pris le risque de la suivre » sans réellement savoir ce qui l'attendait en Algérie, car elle ne supportait plus ses conditions de vie au Cameroun et sa mauvaise relation avec sa mère. Celle-ci la culpabilisait tout le temps, lui disant qu'elle « ne sert à rien » car elle n'était pas mariée et n'avait pas de travail. Elle a pensé qu'émigrer l'aiderait à assurer un meilleur avenir à ses enfants. Elle a fait une partie du voyage jusqu'en Algérie avec cette femme et le compagnon de cette dernière. Elle a financé une partie de son voyage avec de l'argent que lui ont donné sa tante et son compagnon de l'époque. Leur voyage jusqu'à Tamanrasset a duré seulement 6 jours. Cette femme, finalement, a laissé Nathalie à Tamanrasset car elle n'avait plus d'argent pour continuer vers le nord, et lui a conseillé de se prostituer pour payer la suite de son voyage. Là-bas, un homme guinéen l'a prise sous sa protection et lui a payé son voyage jusqu'à Alger, où il lui avait conseillé d'aller car il y connaissait une femme camerounaise qui pouvait l'accueillir dans son *maquis*. Il les a mises en contact et Nathalie est arrivée chez elle en compagnie de deux autres femmes camerounaises qu'elle avait rencontrées en chemin, à Ghardaïa, et qui ne savaient pas où aller. Ce *maquis* était situé à la cité Faizi, à Bordj El Kiffan,

[673] Cette étude comportant les témoignages de deux Nathalie, deux Vincent, deux Christian et deux Daniel, la précision de leur âge entre parenthèses permet de les différencier.

en banlieue est d'Alger. La *mère* ne leur donnait pas à manger et leur conseillait de demander aux clients de les aider à manger : « Donc c'était du genre, quelqu'un vient même te dire : « bonjour », il te drague, tu lui dis : « bon voilà, tu me dis « bonjour », c'est ça que je vais manger ? », tu es obligée de parler comme ça pour lui dire que : « bon voilà, moi j'ai besoin de nourriture, et tout ! », c'était comme ça, c'était pas facile, de s'en sortir ! ». Il y avait des rivalités avec les deux autres *filles* du *maquis*, les femmes que Nathalie avait ramenées avec elle ; elles étaient jalouses car Nathalie avait beaucoup de succès auprès des clients, elle réussissait à les séduire facilement, ceux-ci lui faisaient des cadeaux, lui donnaient de l'argent, elle avait de nouvelles et jolies tenues : « de nature je suis d'abord séductrice, et moi j'étais arrivée là avec ma valise d'habits et de chaussures, j'avais de quoi me vêtir, je m'habillais rarement en pantalon ! J'avais toujours […] des petites culottes [mini-shorts], c'est ce que je portais, même au pays ! Au pays c'était mes habits, soit les mini-shorts, soit les minirobes, moi on me connaissait déjà partout ! […] C'est moi qui mets les talons, c'est moi qui mets les trucs mini, donc tu peux imaginer, moi j'étais vraiment séductrice, moi je savais, et puis c'est pas ici que j'apprenais à sortir [avec] des hommes, donc déjà si je pouvais extorquer de l'argent à des hommes au pays, quand mes copines peut-être m'appelaient, elles disaient : « cet homme a de l'argent, viens te faire ton fric ! », moi je savais comment percer pour que l'argent sorte, voilà ! Ce qui fait que, même si toi tu passes là, [et qu']on te dit qu'on se connaît ça fait rien que quelques minutes, tu ne vas pas accepter, tu vas te dire qu'on se connaît ça fait des années ! Parce que la manière dont je me comportais avec lui [*elle imite une fille qui parle en minaudant, qui rit*], donc moi je connaissais toutes ces manières-là, elles, [les deux autres *filles* du *maquis*] elles n'en savaient rien ! ». Bien qu'elle ait donné des conseils aux deux autres *filles* pour qu'elles soutirent davantage d'argent aux clients, ces problèmes de jalousie ont fini par prendre le dessus. Après s'être battue avec l'une des deux autres *filles*, elle est partie de ce *maquis* au bout de seulement deux semaines. Elle n'a eu aucun mal à trouver un autre *maquis* où habiter car certaines *mères* l'avaient remarquée et appréciaient son comportement, notamment envers la clientèle. Elle est restée dans un autre *maquis* presque trois mois, où la gérante « n'était pas du tout facile à vivre » : son compagnon était en prison et elle avait une fille en bas âge dont elle a alors chargé Nathalie de s'occuper à sa place. Dans ce *maquis*, elle a fait la connaissance d'un homme qui la dépannait parfois de plusieurs dizaines de milliers de dinars, et elle est partie vivre avec lui. Cet homme était en colocation avec plusieurs autres hommes camerounais ; ils sont restés moins d'un mois en couple avant qu'il ne soit condamné à deux ans de prison pour escroquerie. Les autres hommes vivant dans la colocation se sont alors mis d'accord pour faire sortir Nathalie de l'appartement. Elle a décidé de changer de ville et de venir à Oran. Elle était

en couple avec un autre homme, ils vivaient avec quatre autres personnes dans une petite pièce sans fenêtre, dans le quartier d'Aïn Beïdha. Ils ont déménagé puis son compagnon a été arrêté par la police pour défaut de papier. Elle a déménagé à la cité Perret dans le centre-ville, chez un couple d'amis de son compagnon. Elle logeait gratuitement chez eux avec une autre jeune femme, mais ils étaient « radins » avec elle, la privant parfois de nourriture. L'homme battait régulièrement et violemment sa compagne, et pensait que Nathalie était de connivence avec elle, car dans ces moments, elle appelait Nathalie à l'aide. Il a donc pris la décision de la mettre dehors, seulement deux mois après son arrivée chez eux. Pour trouver un autre endroit où habiter, Nathalie est simplement descendue au rez-de-chaussée de la cité Perret : en effet à cette époque (notamment avant les rafles d'envergure commencées en 2017), cette cité était connue parmi les migrants pour héberger de nombreux *maquis*, particulièrement au rez-de-chaussée, dans les anciennes boutiques sans fenêtre ni aération. Elle s'est installée dans un *maquis* tenu par une femme qu'elle avait connue à Tamanrasset et avec qui elle avait sympathisé. Elle dormait sur un matelas par terre, dans la même chambre que la *mère* ; dans le salon dormaient trois jeunes hommes. Elle décrit cet endroit comme un « taudis », une « porcherie », notamment parce qu'il y avait de l'eau venant de chez les voisins qui se déversait chez eux. Un mois après son arrivée, la *mère* du *maquis* est partie au Cameroun pour une durée de trois mois. Nathalie lui a proposé de lui verser trois mois de loyer pour reprendre la gérance du *maquis* pendant son absence, afin que la maison soit toujours « vivante » (car si le *maquis* ferme, même temporairement, les clients ne vont plus revenir, même après le retour de la *mère* du Cameroun). Alors que Nathalie venait de rencontrer son compagnon actuel dans ce même *maquis*, celui-ci lui a donné deux jours plus tard 500€, ce qui lui a permis de donner 54 000DA à la mère pour lui payer trois mois de loyer (soit 18 000DA le mois). Nathalie a également acheté de l'alcool, et a géré le *maquis* pendant deux mois, mais le troisième mois, l'appartement était inondé, ce qui a noyé les appareils électriques ; le bailleur a commencé à insister pour qu'elle parte. De plus, l'atmosphère confinée, sans fenêtre ni aération autre que la porte en fer donnant sur le couloir du rez-de-chaussée de la cité Perret, était irrespirable. La *mère* habituelle ramenait en effet régulièrement du cannabis du Cameroun, dissimulé entre de la nourriture, et les clients en consommaient beaucoup. Nathalie n'en pouvait plus et a appelé la gérante habituelle pour qu'elle revienne du Cameroun et qu'elle reprenne ses affaires. Pendant ce laps de temps où elle gérait ce *maquis*, Nathalie habitait avec son compagnon aux Amandiers. Parfois il dormait au *maquis* avec elle : il estimait qu'il était chez lui, puisque c'était avec son argent que le loyer des trois mois avait été payé. Chez lui aux Amandiers, un jour qu'il était absent, ses voisins algériens ont volé toutes ses affaires : matelas, télévision, valises d'habits, bouteilles de gaz, et

l'argent qu'il cachait dans sa maison. Tout a été dévalisé et il s'est retrouvé avec pour toutes affaires les seuls vêtements qu'il portait sur lui. Ce que les voleurs n'avaient pas réussi à transporter, ils y ont mis le feu, puis sont revenus l'éteindre. Les murs étaient noirs de suie. Il devait tout recommencer à zéro. Puis la *mère* habituelle du *maquis* est revenue du Cameroun ; Nathalie et son compagnon ont été vivre dans une autre maison des Amandiers, où ils habitent toujours actuellement. Sa relation avec son compagnon, avec qui elle est depuis 7 mois, n'est « pas du tout facile » : il lui répète toujours que leur relation est « à court terme », bien qu'au début il avait un autre discours, lui promettant le mariage au Cameroun. Trois mois après le début de leur relation, il a commencé à changer, et depuis, il la bat brutalement et régulièrement. Pourtant, Nathalie ne veut pas le quitter, car être en couple est pour elle une nécessité : « du moment où tu ne peux pas travailler, comment tu vas faire pour survivre ? Tu ne vas pas te prostituer chez les « Arabes » ! Et puis les « Arabes » déjà, ils ont une réputation que, si un peut-être t'amène chez lui, il peut aussi signaler à deux trois ou quatre de ses frères, cousins, qui seront en train de vous attendre là-bas, donc toi peut-être tu seras en train d'aller avec un seul homme, tu vas te retrouver avec quatre hommes, et tu ne peux pas sortir, on te bloque là-bas dedans, et puis ils te font tout ce qu'ils veulent ! Tu vois ? Donc le côté-là, c'est déjà la croix ! [Je fais une croix dessus]. Donc pour moi c'est une nécessité, de vivre avec quelqu'un, parce que déjà, tu n'as pas moyen de te faire du fric pour pouvoir subvenir à tes propres besoins, n'en parlons pas pour ta famille ! C'est une nécessité pour moi. […] Oui, il y a des filles *blacks* ici là, qui ternissent notre image ici dehors ! Qui couchent avec les « Arabes » n'importe comment, n'importe où ! […] Tu vois tu vas passer en route, un Arabe te dit : « tu me suces ? Je te donne [1000DA] ! », […] ça veut dire qu'il y a des filles *blacks* qui le font, ils accostent les filles *blacks* tout le temps comme ça là en leur disant [ça], ça veut dire qu'il y a les filles *blacks* qui le font ! N'importe où même dans un couloir, elles le font, même dans des boutiques ! […] Et ici il y a trop de maladies, le VIH entre les Noirs, c'est versé [répandu], c'est éparpillé partout ! Tu ne sais pas qui a ça ! Tu vas te mettre à fonctionner avec tel, tu quittes chez tel, tu pars chez tel, s'il fallait vraiment faire ça, il y a les filles qui le font ! Mais moi je crains, j'aime ma vie, et pour mes enfants il faut que je vive, donc il y a des choses que je ne suis pas prête à faire ! ». Elle a refusé cette option de se prostituer et a choisi de rester en couple avec cet homme, malgré leur relation exécrable, car elle estime qu'essayer de se mettre en couple avec un autre homme équivaudrait à un éternel recommencement. Elle se dit traitée comme « une esclave » par son compagnon ; elle sort très peu de chez elle, à cause « du commérage, le mouchardage, la mauvaise langue des gens [Camerounais] […] et pour éviter aussi d'avoir des affrontements avec les « Arabes », parce qu'ils sont là à t'agresser tout le

temps, donc quand tu n'es pas trop vue aussi [dans le quartier], ils ne savent pas comment t'attaquer ». Elle pense qu'elle est enceinte, pour l'instant seuls son compagnon, son amie Sorelle et moi sommes au courant. Cela lui pose vraiment question : elle ne souhaitait pas avoir d'enfant en Algérie, surtout dans sa situation de couple actuelle. Elle a d'abord songé à avorter, mais son compagnon lui a rétorqué qu'elle pouvait accoucher ici et lui laisser l'enfant à lui, puis partir ; ou bien qu'elle pouvait aller accoucher en Espagne (car beaucoup de migrants pensent qu'accoucher en Europe faciliterait à la femme et à son enfant l'obtention d'une carte de séjour). Elle rechigne à traverser la mer car elle entend régulièrement parler des naufrages des embarcations de migrants. Lorsqu'elle est partie du Cameroun pourtant, elle comptait aller en Espagne, puis en France, où se trouve son oncle. Mais quand elle a entendu parler des terribles conditions de traversée de la mer méditerranée en canot pneumatique, cela l'a grandement dissuadée. Son souhait est maintenant de rentrer au Cameroun pour revoir ses enfants et faire du commerce[674]. Le profil de Nathalie est signifiant dans la mesure où il montre la précarité de la situation des femmes, évoluant au gré des opportunités ou des aléas, et la dépendance des femmes migrantes envers les hommes de leur communauté.

Yvonne (52 ans) est en Algérie depuis 10 ans. Elle est Bamiléké, elle vient de l'ouest du Cameroun. Elle avait un fils, décédé à l'âge de 32 ans il y a deux ans. Elle a une fille, Sorelle, âgée de 31 ans, qui a elle-même une fille de 10 ans et un fils de 8 ans, qu'elle a laissés au Cameroun sous la garde de son ancien compagnon, pour rejoindre sa mère Yvonne en Algérie il y a un peu plus de 3 ans. Lorsqu'Yvonne est partie du Cameroun en 2006, elle n'avait pas d'argent, c'est une femme de sa connaissance qui lui a donné 50 000 FCFA pour payer une partie de son voyage. Initialement, elle envisageait l'Algérie comme un pays de transit et pensait aller directement en Espagne en passant par le Maroc. Mais dès qu'elle est arrivée à Tamanrasset, et plus encore en voyant la mer méditerranée et en constatant les conditions très risquées de la traversée, elle a finalement renoncé à aller en Europe et est restée en Algérie. Lorsque Sorelle l'a rejointe en Algérie, elle ne l'a pas prévenue de son départ du Cameroun. Sorelle l'a appelée de Tamanrasset et elle a été obligée d'aller la chercher. Yvonne avait pourtant supplié Sorelle de ne pas venir en Algérie, et a beaucoup pleuré quand elle a su que sa fille avait pris la décision de venir la rejoindre. Depuis 10 ans, Yvonne a fait quatre voyages de retour au Cameroun, toujours par la voie terrestre, pour voir ses petits-enfants et assister à des deuils (celui de son fils et ceux de ses grands-frères). Quand elle est arrivée à Oran pour la première

[674] Entretien du 16/04/2015.

fois il y a dix ans, elle a d'abord dormi dans un *dortoir* où elle payait 250DA par jour. Elle a ensuite gagné sa vie en faisant la coiffure (tresses) puis de la vente de nourriture, aidée par un Camerounais qui lui a prêté 300€ sans intérêts, pour démarrer son commerce de nourriture. Elle a dû le rembourser avant trois mois. Petit à petit, elle a pu économiser et a ouvert son propre *maquis*. Lorsque je l'ai connue en juillet 2014, elle gérait un *maquis* dans le centre-ville d'Oran. Celui-ci était composé de plusieurs petites pièces assez vétustes. Le salon avait un plafond bas et boursouflé qui donnait l'impression qu'il allait s'écrouler d'un moment à l'autre. Sorelle, la fille d'Yvonne, habitait dans ce *maquis* alors qu'elle était en couple et enceinte (elle habitera plus tard avec son compagnon, au quartier Saint Pierre dans le centre-ville). Lorsque j'ai revu Yvonne en avril 2015, elle avait déménagé, toujours dans le centre-ville, où elle tenait un autre *maquis* dans un petit appartement. Dans ces deux *maquis*, elle avait plusieurs *filles* sous son autorité. Sa fille Sorelle est partie avec son compagnon et sa fille en bas âge en 2016 en Libye puis ils ont fait la traversée de la mer méditerranée jusqu'en Italie. Enfin, lorsque moi et Yvonne nous revoyons pour faire un entretien en octobre 2016, elle habite à la cité Lescure, une grande barre d'immeuble dans le centre-ville d'Oran. Elle vit en couple dans un appartement et gagne sa vie en faisant la couture, elle vend des draps, elle va aussi à Tamanrasset acheter des ignames et du gombo, pour les revendre ici (l'achat et la vente de ces denrées alimentaires spécifiques se font toujours au sein de la communauté migrante). Elle a géré ces deux *maquis* l'un après l'autre pendant deux à trois ans (soit relativement peu de temps) puis a décidé d'arrêter depuis plus d'un an, car elle était fatiguée par son état de santé (elle a de l'hypertension) et les bagarres régulières : « pour faire ce qu'on appelle *maquis* là, c'est très difficile […] parce que les *Blacks* ne peuvent pas être calmes, […] ils ne sont pas sérieux, ils ne sont pas calmes. S'il boit déjà deux bières, c'est les bruits qui commencent ». Les voisins se plaignaient régulièrement du bruit à cause des bagarres qui survenaient « pour un rien ». Yvonne va jusqu'à s'exclamer : « je ne peux plus jamais faire ça [gérer un *maquis*] ». Elle cherche à se démarquer des autres *mères* de *maquis* : « les filles, les jeunes garçons [les jeunes femmes et jeunes hommes] qui sont *calés* à Tamanrasset, ils ne parviennent pas à venir ici, je peux leur dire : « je vous paye le transport, vous venez, vous habitez d'abord chez moi, en attendant, vous voyez comment vous allez organiser votre vie » […] mais chez d'autres [*mères*], c'est comme si c'est une forme de prostitution [qu'elles organisent] ». Les *filles* qui étaient chez elles gagnaient de l'argent en vendant parfois la nourriture. Elle constate qu'il peut exister de la prostitution dans certains *maquis*, mais elle indique que ce n'était pas le cas chez elle : « ce n'est pas tout le monde qui suit ce chemin-là, […] mais la plupart dans les *maquis* c'est ça [la prostitution], […] je n'ai pas encore eu ce genre de cas, déjà j'avais ma [vraie] fille [Sorelle] au milieu [des *filles-décors*] ».

D'après elles ses *filles* étaient « trop respectueuses », « des filles de famille », elles n'étaient pas « désordonnées » comme le sont parfois d'autres *filles* de *maquis*. Elle avait payé le voyage de Tamanrasset à Oran de trois *filles* sur quatre. Elle « les a aidées comme ça », « elles ne [l]'ont pas remboursée ». Deux des *filles* sont parties au Maroc, une est partie en Libye puis en Italie, la dernière s'est mise en couple et est partie habiter à Aïn Beïdha en banlieue sud-ouest d'Oran. Elle a gardé contact avec ses anciennes *filles*, celles-ci continuent de l'appeler au téléphone pour lui demander : « *Maman*, comment tu vas ? ». Elle dit qu'elle ne faisait pas de distinction entre ses *filles*, et ne favorisait pas sa vraie fille Sorelle par rapport aux autres. Yvonne n'a jamais pensé à se procurer un passeport malien, malgré son ancienneté. Elle a constaté des changements en Algérie depuis 10 ans, avant les migrants ne pouvaient pas louer des appartements, et il y avait plus de contrôles et de refoulements. Elle envoie rarement de l'argent à sa famille au Cameroun, juste parfois aux enfants de Sorelle, qui sont restés avec leur père. Elle ne veut pas que quelqu'un de sa famille la rejoigne car parfois « la haine commence » entre personnes apparentées (quand la personne trompée se rend compte de la réalité en Algérie alors qu'elle a dépensé son argent pour venir ici). D'après Yvonne c'est une façon d'utiliser les gens (parfois certaines personnes rentrent au Cameroun sans avoir suffisamment d'argent pour retourner en Algérie et proposent à des proches de les guider jusqu'en Algérie, à condition qu'ils leur payent aussi le voyage). Elle aimerait rentrer au Cameroun et s'occuper des plantations de légumes de sa mère : « tu ne souffres pas quand tu fais l'agriculture ». Elle aimerait rentrer sans attendre, elle ne pense pas qu'elle puisse faire des économies en restant davantage en Algérie[675]. Yvonne est la plus âgée de l'ensemble de nos enquêtés (avec Nicole qui a également 52 ans), elle fait aussi partie des *anciens* en Algérie. Elle se présente à moi pendant l'entretien comme une figure d'exception dans le milieu des *mères* de *maquis* : ses affirmations peuvent être véridiques, mais elles peuvent aussi être une façon d'enjoliver la réalité et d'occulter des pans plus sombres du *business* lié aux *maquis*. N'ayant pas suffisamment fréquenté les deux *maquis* qu'elle a tenus l'un après l'autre, et ne m'étant pas entretenue avec ses *filles*, je ne serais pas en mesure ici d'indiquer si la présentation qu'elle me fait de sa relation avec ses anciennes *filles*, correspondait effectivement à la réalité. Son profil nous enseigne que, malgré une éventuelle prospérité du *business* des *maquis*, l'on peut choisir de mettre fin à celui-ci étant donné qu'il est source de beaucoup de stress : gérer une clientèle parfois indisciplinée, et subir les plaintes des voisins qui en découlent, demande une bonne condition mentale et physique.

[675] Entretien du 30/10/2016.

Champagne (30 ans), est en Algérie depuis deux semaines seulement au moment où nous nous rencontrons en novembre 2016 pour un entretien. Elle est née à Douala et est Bamiléké. Avant d'émigrer, elle n'était pas en couple. Elle a un fils de 4 ans, resté au Cameroun. Elle avait une situation « stable », elle travaillait dans un salon de coiffure. Elle avait déjà voyagé auparavant, avait été à Dubaï, en Arabie Saoudite, en Guinée Équatoriale, et au Gabon. Elle entendait parler de l'Algérie et voulait « découvrir » le pays, et aussi rejoindre une amie à elle, qui est en Italie. Elle voulait aussi « se balader », « s'amuser », « faire du tourisme » en Algérie, avant de voir si elle peut continuer son voyage vers l'Europe. Elle a voyagé seule vers le nord et n'est restée que deux jours à Alger, elle est venue à Oran car elle avait entendu dire que cette ville était plus ouverte qu'Alger. C'est une amie à elle qui l'avait fait entrer dans ce *maquis* chez Blanche, par connaissances communes. Il se situait à Aïn Beïdha, c'était un petit appartement donnant au rez-de-chaussée. Elle s'entendait bien avec la gérante qui la laissait libre d'aller et venir, elles faisaient la cuisine chacune leur tour. Elle ne gagnait pas d'argent au *maquis*, mais parfois en faisant la coiffure. Elle ne se définissait pas comme « *décor* » puisqu'elle ne venait « pas pour rester ». Elle ne voulait pas se mettre en couple, pour elle ce n'était « pas une option ». Elle voulait « être libre » et ne « pas être commandée par quelqu'un ». Elle aurait souhaité aller au Canada ou en Allemagne, bien qu'elle ne connaisse personne dans ces deux pays, elle préfèrerait d'ailleurs aller là où elle ne connaît personne, afin de « construire une vie ». Lorsque nous nous revoyons en juillet 2017, elle tient un *maquis*, toujours dans le même quartier d'Aïn Beïdha, dans une chambre d'une maisonnette de parpaings et tôles. La maisonnette, que nous avons décrite au point 2.1. (« L'habitat des migrants »), est composée de quatre pièces disposées de chaque côté d'un couloir à ciel ouvert et est d'un confort très rudimentaire. Dans le laps de temps pendant lequel nous ne nous étions pas vues elle et moi (8 mois), Champagne a été en couple pendant plusieurs mois, mais s'est ensuite séparée de son compagnon car celui-ci ne l'aidait pas assez financièrement. Elle avait eu plusieurs *filles-décors* dans son *maquis*, mais m'avait indiqué : « toutes mes *décors* sont *parties en mariage* ». Son *maquis* était donc dépourvu de *filles* au moment où nous nous sommes revues, et elle vivait seule dans sa chambre, avec un autre homme dans la chambre d'en face, dont la femme *avait voyagé* (était partie en Europe), et un couple dans la première chambre de cet ensemble de quatre petites chambres[676]. Nous constatons que Champagne est tout nouvellement arrivée en Algérie lorsque nous nous rencontrons pour la première fois à Aïn Beïdha. Le vocabulaire qu'elle utilise pendant l'entretien est à ce titre tout à fait signifiant et elle se démarque nettement des autres migrants

[676] Entretien du 14/11/2016 et observations de juillet 2017.

rencontrés, mettant en avant une expérience du voyage qui serait basée sur le loisir et le divertissement. Elle ne veut pas se définir comme « *décor* », car elle s'estime en simple transit en Algérie. Elle se démarque aussi car elle ne veut pas être en couple, mais garder une forme de liberté, et elle est sur ce point tout à fait catégorique. Huit mois plus tard, sa situation et son point de vue ont radicalement évolué. Son profil nous montre que les souhaits naïfs d'une migrante nouvellement arrivée quant à son futur proche, son envie de liberté et ses possibilités migratoires, sont ensuite souvent déçus par les réalités de la migration, incitant les femmes à faire preuve de pragmatisme et à se mettre en couple, durant leur séjour en Algérie qui est amené à se prolonger dans la durée.

Nathalie (40 ans) est Bamiléké, elle est originaire de l'ouest du Cameroun, de la ville de Bangangté. Au Cameroun, elle était officiellement mariée. Elle avait deux filles, l'une est décédée, l'autre a 8 ans et est restée au Cameroun (elle est tombée enceinte en migration et est retournée au Cameroun pour accoucher). Avant d'émigrer, elle faisait du commerce, elle avait une boutique de vêtements, mais elle n'était pas satisfaite de son niveau de vie et a décidé de partir en Europe. Elle a donné une forte somme d'argent à des gens qui lui promettaient un visa, mais ceux-ci ont disparu sans lui donner de nouvelles. Une de ses relations l'a alors encouragée à émigrer par les voies terrestres, et aller jusqu'en Espagne. Cette personne lui a donné l'itinéraire et lui a indiqué les montants à payer pour le transport. Elle a voyagé seule et, en arrivant en Algérie pour la première fois il y a dix ans, elle a constaté que les voies pour passer en Espagne étaient périlleuses, alors elle a fait le choix de ne pas aller en Europe, du moins pas de cette façon. Elle a ensuite fait divers séjours au Cameroun, en Algérie, au Mali, en Égypte, en Inde et au Sri Lanka, avant de revenir à Oran il y a deux ans, encouragée par son compagnon actuel (entre-temps elle a divorcé avec son mari). Actuellement, elle tient un *maquis* dans le centre-ville et elle habite dans un autre appartement, à la cité Perret, également au centre-ville. Elle vit là-bas avec son compagnon qui lui, gagne sa vie en faisant des *affaires*. Elle, elle gagne sa vie dans son *maquis*, en faisant les transferts d'argent et en vendant de la bière. Ses *filles* vendent des plats de nourriture. Elle ne connaissait pas directement ses *filles*, elle a été mise en contact avec elles par des relations à Tamanrasset. Ces personnes l'ont appelée pour lui demander si elle avait besoin de *filles* chez elle, et c'est ainsi qu'elle les a fait monter jusqu'à Oran. Elle paye parfois le voyage de ses *filles* de Tamanrasset à Oran, mais pas systématiquement. Elle indique que la prostitution existe, mais que cela ne se déroule pas dans l'enceinte même du *maquis* : l'homme et la femme peuvent se rencontrer au *maquis*, échanger les contacts, convenir d'un rendez-vous ultérieur à l'extérieur du *maquis*, chez l'homme ou dans

un hôtel. Pour sa part, elle dit ne pas pousser ses *filles* ni à faire de la prostitution ni à se mettre en couple avec tel ou tel homme, mais que cela relève plutôt de leur libre choix. Elle constate que pour les femmes, la façon la plus courante, et même quasiment la seule façon de survivre, est de se faire entretenir en se mettant en couple. Elle déplore que certains de ses clients au *maquis* fassent exprès de faire du bruit, de crier, de se bagarrer, de mettre la musique trop fort. D'après elle, certains Camerounais seraient jaloux de la prospérité de son *business* et aimeraient que son bailleur la mette à la porte. Son *business* est en effet très rentable, son *maquis* étant plutôt fréquenté. Elle a un passeport malien qui lui permet d'être en situation régulière en Algérie, de ne pas être inquiétée en cas de contrôle et de pouvoir circuler plus facilement en Algérie ou pour aller au Cameroun par les voies aériennes. Récemment, elle a tenté de retourner au Cameroun par la voie aérienne, mais elle a été arrêtée à l'aéroport d'Alger avec plusieurs dizaines de milliers d'euros en espèces dissimulées dans son sac et dans son soutien-gorge. Cet argent provenait de ses bénéfices (commissions sur les transferts d'argent vers le Cameroun et vente d'alcool) mais aussi en partie de ceux d'une de ses amies qui les lui avait confiés. La somme lui a été entièrement confisquée par la douane, puis elle a été jugée au tribunal d'El Harrach (banlieue est d'Alger). Le tribunal lui a donné deux mois de prison avec sursis, et son argent a été saisi par l'État. Elle a alors requis les services d'un avocat pour tenter de récupérer tout ou partie de la somme, mais la procédure, très longue, est toujours en cours. Cet incident l'a affectée et cela « ne la motive plus » pour rester en Algérie. Malgré ces ennuis, et pendant les dix années où elle a vécu à l'extérieur du Cameroun, elle a pu régulièrement participer à l'entretien matériel et financier de sa famille qui était d'origine modeste, notamment en rénovant la maison familiale et en achetant tous les équipements. Son père est décédé mais sa mère est toujours en vie, elle communique régulièrement avec sa famille au Cameroun et leur envoie chaque mois une « ration ». Sa famille la considère comme « son Dieu », car elle vit confortablement grâce à elle. Elle ne leur donne pas de détails sur sa vie en Algérie (les membres de sa famille savent juste qu'elle tient un bar), car elle ne veut pas leur faire de la peine (elle évite par exemple de leur raconter l'agression qu'elle a subi ou le racisme qu'elle supporte quotidiennement). Elle aimerait rentrer au Cameroun, payer un visa pour partir en Angleterre ou au Canada. D'après elle en effet, tout peut s'obtenir avec de l'argent au Cameroun : elle a d'ailleurs payé le visa de son petit-frère pour l'Angleterre, pour 2 500 000 FCFA, soit près de 4000€. Il y a dix ans, elle n'avait pas de moyens financiers et était prête à prendre des risques, mais à présent elle projette de voyager autrement. Elle n'a jamais fait venir personne de sa famille ou de son entourage en Algérie, pour éviter d'avoir une personne à charge ou des problèmes qui pourraient se retourner contre elle (par exemple comme cela arrive parfois, des

accusations d'avoir fait venir cette personne alors que la situation n'est pas favorable en Algérie), et en cela elle se démarque d'autres Camerounais vivant en Algérie et influençant leurs proches pour qu'ils viennent les rejoindre[677]. Son profil nous montre, notamment par la prospérité de son *business* et le nombre important de *filles* présentes dans son *maquis*, qu'elle est une sorte d'archétype de la *mère* de *maquis*, bien qu'elle ne soit pas contraignante avec ses *filles*. Ainsi parmi ces dernières, Samira (prénom d'usage en Algérie, 32 ans), que nous avions présentée au sous-chapitre précédent, présente Nathalie comme étant « très gentille », disant : « c'est la première fois depuis que je suis en Algérie que je vois une femme [*mère* de *maquis*] gentille », « parce que d'habitude les Camerounaises qui ont mis long[temps] ici, elles [ne] sont pas faciles à vivre, elles oublient que hier elles étaient comme nous, même si aujourd'hui elles sont arrivées [à avoir un statut plus élevé] ». Ainsi, d'après Samira, Nathalie leur a raconté son histoire et les aide, par exemple en leur disant que certains clients ont de l'argent et qu'elles peuvent leur faire payer le plat plus cher[678].

Stéphanie (29 ans) est en Algérie depuis 4 ans. Elle est Bamiléké, elle a grandi à Douala. Elle a une fille de 13 ans, qu'elle a eue jeune (à 16 ans), c'est sa mère à elle qui s'en occupe actuellement. Une des connaissances de Stéphanie, qui vit en France, l'a encouragée à partir et lui a envoyé l'itinéraire par téléphone. Avant d'émigrer, elle était coiffeuse. Elle est partie une première fois du Cameroun en 2013, a vécu en Algérie pendant deux ans, puis est retournée faire un séjour de trois mois au Cameroun, par vol, grâce à un laisser-passer et sa carte d'identité camerounaise. Elle est de retour en Algérie depuis 9 mois. Ses deux voyages allers vers l'Algérie ont été faits par les voies terrestres et son deuxième voyage a été très éprouvant, elle était enceinte, a dû marcher plusieurs dizaines de kilomètres dans le désert, et éviter à sa petite-sœur un viol par les chauffeurs touaregs. Sa petite-sœur, avec qui elle a voyagé lors de son deuxième voyage, vit à Alger. Stéphanie a ensuite accouché d'un garçon au CHU d'Oran, mais elle rapporte que celui-ci est mort par négligence, car le personnel hospitalier l'avait trop laisser attendre sans se préoccuper de son état. Elle était en couple, mais son compagnon est reparti au Cameroun. Actuellement elle est célibataire. Elle fait la coiffure et tient un *maquis* dans son salon, dans une petite maisonnette du quartier des Amandiers où elle habite depuis son retour en Algérie (nous avons décrit son habitat au point 2.1.). Elle avait trois *filles-décors* mais celles-ci sont toutes *parties en mariage*, elle n'a donc plus aucune *fille* depuis un mois. Elle avait payé pour les faire venir de Tamanrasset, 20 000 à 25 000DA par fille, à différents *chefs de ghettos*

[677] Entretien du 14/11/2016.
[678] Entretien du 12/10/2016.

avec qui elle est en contact. Elle n'accueillait pas seulement des Camerounaises mais aussi des Maliennes et Guinéennes, et elle les laissait libres de sortir. Les *filles* se partageaient les tâches et elles gagnaient un peu d'argent, en vendant de la nourriture, des jus, de la bière ou des cigarettes. Des hommes sont venus prendre ses *filles* en mariage et Stéphanie ne leur a pas demandé de l'argent, elle les a juste prévenus qu'ils avaient intérêt à bien les traiter, sinon elle les amènerait en jugement devant la communauté. Elle indique que ce sont ses *filles* qui ont décidé de se mettre en couple avec ces hommes, elle ne les a pas choisis pour elles. D'après elle, la prostitution existe dans les *maquis* nigérians ; elle dit ne pas encore avoir vu de la prostitution dans les *maquis* camerounais. Alors qu'elle tenait auparavant un *maquis* dans une autre maison du quartier des Amandiers, elle a été agressée au couteau par un groupe d'Algériens, car elle refusait de leur servir à boire. Elle est partie au commissariat porter plainte mais cela n'a pas eu de conséquences, elle croise toujours ses agresseurs dans son quartier. Il y a un mois, deux de ses amies, avec qui elle avait initialement prévu de voyager (mais elle avait renoncé au dernier moment) sont mortes noyées au large des côtes de la Libye. Elle a appris leur mort par déduction car elles ne sont jamais arrivées en Italie, et elles ne sont plus en Libye après avoir été *lancées* en bateau. À cause de ça, son moral est bas et elle veut maintenant retourner au Cameroun pour s'y installer. Elle a beaucoup d'amies et de voisines du quartier des Amandiers qui sont « mortes dans l'eau ». Elle aimerait plus tard envoyer sa fille en Europe légalement. Elle peine à envoyer régulièrement de l'argent au Cameroun. Actuellement sa fille n'est même pas scolarisée car elle n'a pas pu envoyer de l'argent pour payer sa scolarité. Elle appelle régulièrement sa famille mais ne leur donne pas de détails sur son quotidien, car elle a peur que ça les stresse. Lorsqu'elle est retournée au Cameroun elle a constaté un changement de regard de la part de son entourage : en commençant à construire sa maison elle a gagné un statut social plus élevé et on lui témoigne davantage de respect. Elle regrette d'être venue en Algérie mais d'après elle cela fait partie de « l'expérience de la vie »[679]. Nous constatons que Stéphanie fait état d'une bonne relation avec ses *filles*, toutefois cela n'enlève rien au caractère marchand de la relation : elle a versé de l'argent aux *chefs de ghettos*, pour faire venir ces jeunes femmes dans son *maquis*. Son profil nous renseigne aussi sur les extrêmes violence, précarité et dangerosité de la vie des migrants pendant leur parcours migratoire et en Algérie : marche dans le désert en étant enceinte, tentative de viol sur sa sœur, mort de son bébé par négligence du personnel hospitalier, agression à l'arme blanche par des voisins algériens dans un quartier réputé très dangereux, décès de plusieurs de ses amies par noyade au large des côtes libyennes,

[679] Entretien du 22/09/2017.

sont autant de données significatives sur les épreuves que beaucoup de migrants doivent supporter tout au long de leur parcours et en Algérie.

Ces exemples de différents parcours nous renseignent sur la diversité des profils des *mères*, et de leur statut : *mère* temporaire (Nathalie (27 ans)), ancienne *mère* (Yvonne), *mère* depuis peu (Champagne) ou *mères* encore en fonction (Nathalie (40 ans) et Stéphanie), cela montre la labilité des statuts des migrants, et en l'occurrence des femmes migrantes, au sein de leur communauté.

Une diversité des relations entretenues entre mères et filles

Après avoir détaillé les divers parcours de plusieurs *mères* de *maquis*, voyons maintenant quelles sont les différentes relations qu'elles peuvent entretenir avec leurs *filles*, en donnant la parole à celles-ci. Nous étions partis du postulat que la *mère* de *maquis* était, dans sa figure la plus caricaturale, une femme *ancienne sur le terrain* (depuis longtemps en Algérie), plus âgée que ses *filles-décors*, sévère avec elles, limitant leurs sorties et les incitant à plaire aux clients. Cependant cette figure autoritaire est loin d'être systématique : parfois les *mères* et les *filles* sont des amies du même âge, qui se connaissent depuis le Cameroun, ou des femmes ayant un réel lien de parenté plus ou moins proche (mais cela est rare).

Penchons-nous d'abord sur le profil de Nicole (52 ans), une *fille-décor* qui constitue un cas tout à fait exceptionnel : elle est plus âgée qu'Esther, sa *mère* de *maquis*. Elle met en avant l'hypocrisie de leur relation (due notamment au fait qu'elles ne sont pas de la même ethnie), cependant elle ne se sent pas totalement contrainte par Esther, pour deux raisons essentielles : d'une part parce qu'elle est plus âgée qu'Esther, et d'autre part parce qu'Esther ne lui a pas payé son transport de Tamanrasset à Oran. Elle fait toujours tout ce qu'Esther lui demande, mais elle se sent libre de sortir si elle le souhaite. Elle trouve qu'Esther ne les traite pas bien, par exemple en ne leur donnant pas à manger, ou en leur donnant de la nourriture de la veille. Des fois, Nicole refuse de boire de l'alcool ou de parler avec les clients et va se coucher pour dormir, ce qui fâche Esther. Nicole a aussi, du fait de son âge avancé par rapport aux autres *filles-décors*, un regard particulier sur la prostitution ou la mise en couple pour se faire entretenir, qu'elle qualifie de « foutaises » :

« *Quelles sont tes relations avec la* mère *du* maquis, *avec Esther ? Est-ce que vous vous entendez bien ?*

Oui, on s'entend, on s'entend. Tu sais que bon, nous, [entre] les Bassa [et] les Bamiléké, il y a toujours l'hypocrisie !

Parce que vous n'êtes pas de la même ethnie ?

Non !

Toi tu es de quelle ethnie ?

Bassa !

Et elle, elle est… ?

Bamiléké ! Ça c'est l'hypocrisie ! Ce qu'elle peut dire à sa *sœur* [bamiléké], elle ne peut pas te dire comme ça hein !

Quand tu dis « sa sœur », c'est sa « sœur » bamiléké c'est ça ?

Oui ! Sa *sœur* bamiléké !

Tu veux dire que tu penses qu'une fille bamiléké qui habite ici sous sa responsabilité sera mieux traitée que toi ?

Oui ça ne peut pas être comme nous hein ! Il y avait d'abord une [*fille* bamiléké] ici, elle ne faisait rien !

Donc tout le travail revenait aux autres qui n'étaient pas de la même ethnie que la mère *?*

Oui, elle ne faisait rien, c'est moi qui te dis non ! Elle ne faisait rien.

Est-ce qu'Esther a le pouvoir de t'interdire des choses, de sortir ?

Non non ! Elle ne peut pas ! Elle ne peut pas m'interdire ! Je suis quand même une femme, une *maman* [une femme âgée] !

Oui bien sûr.

[Et] elle ne m'a pas payé mon transport !

Oui, et aussi, je pense que tu es plus âgée qu'elle ?

Voilà ! Si ! Elle est ma *petite-sœur* [plus jeune que moi].

D'accord. Je pensais au début que les mères *étaient forcément plus âgées que les* filles, *mais c'est pas forcément le cas, finalement, puisque toi tu es plus âgée que la responsable de la maison…*

Oui !

Et tu penses que le fait que tu sois plus âgée fait qu'elle se limite aussi dans ce qu'elle te dit de faire ou de ne pas faire ?

Non quand elle me dit de faire quelque chose, je [le] fais ! Je me soumets. Parce que je suis chez elle. Je [ne] fais pas la concurrence, elle est chez elle ! Elle exagère seulement, ce que je t'ai dit ! Elle exagère.

Dans quoi elle exagère ?

Elle exagère, quand par exemple tu fais la cuisine, elle va encore te dire : « faut faire ceci », tu lui dis : « non, je suis fatiguée », elle se fâche ! Comme hier là […], ils sont partis à l'église, elle a fait [la cuisine], elle n'[en] a pas donné à quelqu'un ! À personne ! Nous aussi on n'a pas [osé] touch[er] [à la nourriture] ! […]

Quelles sont tes relations avec la clientèle masculine du maquis, c'est-à-dire les hommes, les clients qui viennent ici ?

Il faut être sympa, sympa, faut être sympa… Mais quand tu me parles déjà, question hommes et femmes, [*claquement de langue*] […], on est sympa, parce qu'on est dans le *maquis,* donc quand tu sers le client, faut être sympa avec lui, bon mais, ça ne veut pas dire que tu lui donnes la liberté de te dire du n'importe quoi ! Parce que ça, ça devient le bordel ! Parce que la personne va commencer à te dire : « ok, moi je veux que tu devien[ne]s comme ça pour moi »… Ce que je te disais l'autre jour.

… « Que tu deviennes » par exemple « ma femme » ?

« Ma femme », ou bien, « ma copine ». […]

Est-ce qu'il existe de la prostitution dans certains maquis *?*

Oui, ça existe !… [*Des gens vont et viennent dans la cuisine et lui parlent, ils rentrent et sortent*].

Comment ça se passe dans ces cas-là, est-ce que ça se fait directement dans les maquis*, ou ça se fait ailleurs, même s'ils se rencontrent ici ?*

Il y avait d'abord des *filles* ici, mais nous on n'a pas trouvé des *filles* qui le font, au fait, elles sont parties. Elles sont parties, d'autres sont passées en Europe, les autres là sont ailleurs. Bon, je peux te dire que, quand une *fille* se retrouve dans un *nganda*, libre, tu es face à la prostitution. Même si tu ne voulais pas. Beaucoup de tentations, faut être mûre comme une femme comme moi, pour ne pas accepter n'importe quoi ! Parce qu'il y a les maladies dehors ! Pour 700 000 francs [CFA] que l'homme va te faire monter [en Europe], il faut que tu restes avec lui au moins 6 mois ! Pour te donner les 700 000. Ça c'est des foutaises !

D'accord. Est-ce que tu savais toi, ce qui se passait dans les maquis *? Ou est-ce que tu t'attendais à autre chose quand tu es venue habiter ici ?*

Non je ne m'attendais pas à ça !

Tu t'attendais à quoi ? Un appartement normal ?

Oui, un appartement normal, où tu vois, on vit en famille, mais là faut que tu partes [tenir compagnie aux clients], tu bois avec les gens, mais moi j'ai dit ça à la *maman* : « tu sais que je ne bois pas [d'alcool] », faut causer avec les gens, donc des fois, ça me prend [l'envie], je me couche [pour dormir]. Et elle se fâche !
Elle se fâche parce que, ton rôle c'est d'être présente pour les clients, pour les servir et parler avec eux c'est ça ?
Voilà, converser avec les clients ! […]
Quel regard tu as sur ta vie dans le nganda *? Quelle opinion tu as sur cette vie-là ?*
L'opinion que j'ai sur ma vie… ?
… Ici dans les maquis. *Sur ce qui se passe dans les* maquis.
Mon opinion, c'est que, quand par exemple, les filles viennent comme celles qui sont en train de passer, elles viennent *se chercher*. Des filles peuvent travailler, dans la maison, seulement, il ne faut pas les prendre comme des esclaves ! Tu leur donnes à manger, parce que la nourriture c'est rien ! La nourriture c'est quoi ? Donc, mon opinion c'est que, quand une fille vient comme ça, de temps en temps, il y en a qui travaillent, de temps en temps, tu peux [la] dépanner ! Bon mais si tu ne [la] dépannes même pas, le pain, tu achètes, mais il y a des moments où c'est nous-mêmes qui achetons le pain ! Mais le matin tu dois acheter le pain ! Tôt ! Leur déjeuner doit être assuré ! Mais il y a des manières, des fois on nous donne la nourriture qui a déjà passé la nuit [de la veille] ! Tu comprends ?
Hm hm. Donc tu estimes que vous n'êtes pas bien traitées, ici ?
Bien sûr [qu'on n'est pas bien traité] ! »[680].

Après avoir vu le cas de Nicole qui est tout à fait exceptionnel de par son âge, et qui explique en partie que la coercition exercée par sa *mère* se révèle limitée, penchons-nous maintenant sur les relations d'amitié entre *mères* et *filles*. Johanne et Patricia, dont nous avions détaillé les parcours au sous-chapitre précédent, illustrent cette bonne entente entre *mère* et *fille* dans leurs témoignages suivants.

Johanne (31 ans) dit ainsi que sa *mère* de *maquis* est une amie qui lui a donné « un coup de main » lorsque son mari est décédé lors d'un voyage au Cameroun, et qu'elle n'avait pas de sources de revenus. Elle lui a permis de venir vivre chez elle et d'y faire le commerce de nourriture, afin d'être autonome financièrement. Elle compare sa situation, disant qu'elle ne se

[680] Entretien du 04/09/2017.

considère pas elle-même comme une *décor*, à celle d'autres *filles* de *maquis*, qui elles, sont sous l'autorité d'une *mère* beaucoup plus stricte :

« J'entends souvent comment on dit ici, parfois les *filles* viennent boire, [celles] qui habitent aussi dans d'autres *nganda*, elles me disent : « oh mais toi tu es bien ! », je dis : « non ! Moi je ne suis pas ici comme *décor* ! Je suis ici, chez une *sœur* [amie] ! Oui. Je [ne] suis pas là en tant que *décor*, je suis chez une *sœur* », [elles me disent :] « non, toi tu es bien, elle te garde bien, là-bas chez nous, notre *mère* nous maltraite, même les sorties elle refuse, tu as même ton copain ou tu l'amènes, elle dit que : « moi je ne veux pas, je vais te choisir un homme » », bon, beaucoup de choses se passent dans les [autres] *nganda* avec les *filles* quoi ! Tu ne dors pas toute la nuit, tu [ne] vas dormir que [quand] les clients vont partir, si les clients viennent de 18h à 6h, tu es debout ! Et si les clients partent à 6h, tu essaies un peu de te reposer, [si] à 10h, il y a les clients qui viennent te réveiller, que tu dois te lever ! J'entends souvent comment ils font les commentaires là, mais moi, je ne visite pas [les autres *maquis*] ! »[681].

Patricia (33 ans), dont les parents sont originaires du même village que ceux de sa *mère* de *maquis*, a des propos similaires, qualifiant elle aussi la gérante de *sœur* [amie]. Elle met en avant la souplesse de sa *mère* qui n'autorise pas les clients à entrer à n'importe quelle heure de la nuit, et qui n'oblige pas ses *filles* à leur tenir compagnie :

« *Les clients ici, ils peuvent venir à n'importe quelle heure du jour et de la nuit ? Ou il y a des horaires, particuliers ?*
Euh non, il n'y a pas d'horaires, […] mais la maîtresse des lieux, qu'est-ce qu'elle fait, si minuit sonne, et qu'il n'y a personne, et qu'on entre [dans les chambres pour] dormir, même si tu reviens sonner, on n'ouvre pas. Elle te dit : « non, on est fatigué. On a eu ce que Dieu nous a donné pour la journée ». Bon, maintenant, si, à minuit, il y a encore des clients, c'est ouvert ! Jusqu'à l'heure où les clients vont partir.
Ah oui. Vous [n']allez pas leur dire de partir.
Non, non non non. Bon mais nous on n'est pas forcé, parce que [l'argent] ça ne rentre pas dans ma poche ! On n'est pas forcé de rester là-bas ! Bon, je me fatigue ! Je trouve que c'est normal que si, j'habite dans une maison, j'apporte ma contribution, comme je ne peux pas donner ma contribution financièrement, je donne ma contribution peut-être moralement, physiquement, ça

[681] Entretien du 13/10/2016.

veut dire que je l'aide à servir, à débarrasser, à laver peut-être des plats, et tout, voilà donc, si je suis déjà fatiguée et que je veux aller dormir, je dis : « bonne nuit ! », elle, [la *mère*] elle reste gérer ses clients. Et s'il y a un client qui est là, qui m'énerve, qui me tape [sur] le système, je peux dire : « non, moi je [ne] peux pas rester là, je m'en vais dormir », [et] je vais dormir ! »[682].

Il existe également des cas où *mères* et *filles* se connaissent depuis le Cameroun mais, dans le contexte migratoire, à cause des difficiles conditions de vie en Algérie et des conditions de travail au *maquis*, leur relation amicale en vient à se dégrader inexorablement. Ce cas de figure est illustré par le témoignage suivant. Cassandra (22 ans) a voyagé avec une amie et a décidé de venir à Oran car elle y avait une amie qui pouvait les accueillir. Elle pensait que celle-ci pourrait l'aider le temps de son transit en Algérie, mais elle a été déçue par la façon dont cette amie l'a accueillie et traitée alors qu'elle venait d'arriver dans son *maquis*. Elle et son amie avec qui elle était entrée dans ce *maquis* devaient travailler tard, servir les clients et s'occuper du bébé de la gérante. Cassandra ne se sentait pas libre et ne pouvait pas gagner d'argent. Parfois des clients lui donnaient un peu d'argent. Elle a alors décidé de partir au bout de deux semaines, en fuyant très tôt le matin. Quand la gérante du *maquis* s'en est aperçue, cela ne lui a pas plu et elle s'est vengée en répandant la rumeur dans la communauté que Cassandra lui avait volé de l'argent et son téléphone :

« *Tu peux me raconter ton arrivée à Oran ?*
[*Claquement de langue*]. Mon arrivée à Oran, […] la fille chez qui je suis arrivée à Oran, elle ne m'a pas bien accueillie parce que, elle m'a fait des trucs vraiment, que je ne croyais pas qu'elle peut [me] faire un jour, donc…
Tu la connaissais depuis le Cameroun, c'est ça ?
Depuis le Cameroun !
C'était une amie à toi ?
C'était comme une sœur pour moi, puisqu'on dit « amies », on était déjà comme des sœurs, parce qu'elle me connaît bien, je la connais bien !
C'était une amie d'enfance ?
Oui, oui. Elle m'a déçue, mais c'est rien ! On est toujours ensemble [en contact] !
Hm. Qu'est-ce qui s'est passé ? Pourquoi elle t'a déçue ? Elle t'a mal accueillie ?

[682] Entretien du 15/10/2016.

Elle m'a mal accueillie, très mal ! J'étais arrivée chez ma copine en hiver, je voulais chauffer l'eau, elle dit que non ! En plein hiver, elle dit que non ! Que je vais finir le gaz ! Que je ne connais pas le prix du gaz ! Elle boit l'eau minérale, mais elle nous faire boire l'eau [du robinet] ! Elle nous fait boire ça ! Elle nous traitait mal devant les gens, devant son mari, elle nous traitait mal, c'est comme si je venais que pour travailler, mais j'ai dit que : « mais tiens, tu oublies que toi et moi on vient [du même endroit], pourquoi tu me fais comme ça, tu ne me connais pas ? Tu me fais comme si j'étais une inconnue qu'on traite comme ça… », elle me dit que c'est la condition, qu'il faut *choquer* [supporter] ! C'est là où j'ai compris que bon…

Tu es restée combien de temps chez elle ?

J'ai fait deux semaines et je suis allée me chercher en ville. Je suis allée en ville. […]

Et tu peux me raconter comment ça fonctionnait là-bas, au maquis*, c'est quoi le fonctionnement de la maison, il y avait des clients qui venaient, vous deviez les servir ?*

Il y avait des clients, il faut qu'on les serve, il faut qu'on prépare [la cuisine pour que] les clients mangent, il faut garder le bébé. Tu dors tard, il n'y a pas moyen [d'avoir du temps libre] !

Le bébé de la gérante ?

De ma copine, oui. […]

Et votre relation d'amitié j'imagine, s'est un peu détériorée alors suite à ça ?

On est ensemble [en contact].

Tu ne lui en as pas voulu malgré ça ? Et quand tu lui as dit que tu voulais partir, elle a accepté ?

Non.

Elle a refusé ?

Quand je partais, elle n'était même pas au courant que je partais.

Ah tu ne lui as même pas dit ? Tu es partie sans lui dire ?

Je suis partie très tôt le matin.

D'accord. Et une fois qu'elle a constaté que tu étais partie, ça n'a pas créé des problèmes entre vous ?

Ça a créé [des problèmes] ! Elle a dit partout que j'ai pris son argent ! Oui, [elle a dit] que j'ai pris l'argent et le téléphone !

Comment vous avez arrangé le problème entre vous ?

Quand j'ai appris ça, je suis allée [la voir], j'ai dit : « mais j'entends quoi comme ça ? », elle essaie de m'expliquer, elle n'a pas le courage de répéter ça devant moi, mais j'ai compris que c'était un *sabotage* ! »[683].

[683] Entretien du 22/09/2017.

S’il arrive donc que des amitiés soient fragilisées ou détériorées quand les anciennes amies se trouvent en position de *mère* et *fille*, d’autres relations amicales anciennes se consolident aussi, comme nous l’avons vu, dans ce cadre. Mais à l’inverse des relations apaisées, amicales voire familiales entre *mère* et *filles* de *maquis* (que celles-ci se connaissent ou non depuis le Cameroun), certaines *filles* font état de relations exécrables avec leur *mère,* qui les contraint à rester toujours enfermée au *maquis* pour recevoir les clients à n’importe quelle heure, qui leur donne des ordres sans ménagement, qui les prive de sommeil ou de nourriture. Marie-Hélène (41 ans), une ancienne *fille* de *maquis* déjà mentionnée au sous-chapitre précédent, en fait état dans cet extrait d’entretien qui relate son arrivée « chez M. », alors que celle-ci tenait à l’époque un *maquis* à Alger :

« Je suis arrivée chez M., quand elle était encore sur Alger, elle aussi, elle m'a, [*claquement de langue*], elle [ne] me gardait pas bien, elle me faisait des choses qui n'étaient pas bien et tout, c'était une autre torture aussi chez elle, j'étais pas bien entretenue, mais c'était parce que, […] ici, quand toi tu ne connais pas, quand tu arrives pour la première fois, ils te font, comme si tu étais une esclave ! Donc c'est toi qui fais toutes les corvées de la maison ! Et [la nuit] même, parce que tu dors là-bas ! Donc tu payes, c'est-à-dire, [c’est] une façon de payer là où tu dors ! Tu vois ? Alors tu dois faire tout ! Tout ! Tout ce qu'il faut faire ! Que ce soit même laver les habits, faire la cuisine, nettoyer la maison, et pour dormir même tu dors tard, parce que, elle vend la boisson [l'alcool], donc les gens boivent, parfois ils quittent à 5h, 6h du matin ! Donc tu es obligée de rester assise, et quand il faut dormir maintenant, tu dors, tu ne restes même pas trois heures de temps ! Il faut te lever pour nettoyer, parce qu'il y a d'autres clients qui vont revenir boire ! Tu vois c'était comme ça.

Parce qu'ils arrivent dès le matin les autres clients ?

Oui, il y a d'autres qui viennent le matin, ils boivent ! Oui ! Il y a d'autres qui viennent le matin, d'autres l'après-midi. […] Des buveurs viennent là, ils savent que non, il y a une nouvelle *fille* qui est arrivée, elle est encore nouvelle, alors tu vois comment ça [la clientèle] remplit [le *maquis*] le soir, plein ! Plein de monde vient, chacun vient pour voir la *fille* qui est arrivée, d'autres sont là et veulent la *fille*, tout ça là. Ils veulent maintenant [en] profiter, pour draguer la *fille*, pour faire des trucs qui ne sont pas bien, tu vois ? Des trucs sales, tu ne veux pas mais tu es obligée, de faire des trucs comme ça, de sortir avec des autres même que tu ne veux pas, parce que tu cherches à réussir, tu cherches à quitter parce que là maintenant, même là où tu habitais, ça ne marche pas, ça ne va pas, on te fait travailler, tu n'arrives pas à dormir et tout…

Et [ensuite], quand tu […] trouves […] un homme, tu es obligée de partir avec lui [de te mettre en couple], même si tu ne veux pas. Juste pour souffler un peu.
Et ta relation avec la mère *de ce* maquis *alors, elle n'était pas très bonne ?*
Oui ! Justement c'est ce que je suis en train de dire ! Elle n'était pas très bonne.
Elle avait un certain pouvoir sur toi ? Elle t'obligeait à faire des choses, c'est ça ? [Des choses] que tu ne voulais pas nécessairement faire ?
Oui, oui, oui ! Oui ! Oui, tu vas faire des choses donc, de son choix ! Bon c'est-à-dire que ce qu'[elle veut que tu fasses], c'est ça que tu dois faire ! Sinon tu sors de sa maison ! Elle va te dire que c'est sa maison, tu vois ? Donc : « tu fais ce que je te dis ! Ou sinon, tu quittes de chez moi ! », et là maintenant tu ne connais personne, tu vas aller où ? Donc tu es obligée de faire ce qu'elle te demande.
Est-ce que tu pouvais sortir librement, comme ça ?
Hm hm [*négation*], tu n'as même pas le temps d'abord ! Tu n'as même pas le temps ! Tu n'as pas le temps d'abord ! Si tu veux sortir, peut-être c'est elle qui t'amène ! Si tu dis que, tu as envie d'acheter peut-être, une [paire de] chaussures, ou un habit, elle t'amène ! Et vous revenez [ensemble] ! »[684].

Le lexique utilisé dans cet extrait d'entretien est en lui-même tout à fait révélateur de l'étendue de la domination et de l'autorité exercées dans ce cas-ci par la *mère* : « torture », « esclave », « corvées », « des trucs sales », « tu es obligée », sont autant de mots explicites qui montrent que la *fille* n'a ici aucune liberté et qu'elle doit obéir aux ordres que la *mère* lui donne. Les rares sorties sont autorisées au compte-goutte, voire supervisées par la *mère* qui accompagne sa *fille* à l'extérieur.

Chantal « M. », la *mère* dont il est question dans l'extrait précédent, tient maintenant un *maquis* dans le quartier Tahtaha à Oran, qui est connu comme le plus grand *maquis* camerounais d'Oran. Elle vit là avec son mari, dans un petit immeuble vétuste, sur deux niveaux (ils louent l'intégralité de ce petit immeuble). Le rez-de-chaussée leur sert d'habitation, quant au premier étage, il est entièrement dévolu au *maquis*, qui fait office ici aussi bien de restaurant que de véritable boîte de nuit informelle. Un tel commerce ne peut guère être discret, le voisinage et la police sont donc au courant, mais cette dernière serait corrompue par la gérante afin de la laisser gérer tranquillement son commerce. D'après Chantal, certains policiers avec qui elle aurait

[684] Entretien du 06/11/2016.

sympathisé, viendraient même en civil manger chez elle. J'ai pu constater l'immense décalage entre ce que m'avaient dit certains de mes informateurs à propos de ce *maquis*, décrit comme un lieu de prostitution où vivent beaucoup de *filles*, et l'image que Chantal a essayé de me donner lors de ma dernière visite. Je me suis rendue chez elle trois fois (une fois en 2016 pour une veillée funéraire, deux fois en 2017, pour une soirée puis pour faire un entretien avec Kevine, une de ses *filles*). Il m'apparaissait particulièrement intéressant de faire un entretien avec Chantal ou avec une de ses *filles*, étant donné que son *maquis*, connu sous le nom « chez M. » est une véritable institution parmi la communauté camerounaise d'Oran : la clientèle y est très nombreuse, particulièrement le jeudi soir[685] lorsqu'on y organise parfois « le jeudi des filles » ou les « soirées matelots »[686], les clientes étant invitées à venir vêtues de mini-shorts. Lorsque je m'y étais rendue en soirée, j'avais en effet été frappée par l'effervescence et l'ambiance assez « surchauffée » de ce *maquis*. De plus, Chantal est l'archétype de la *mère* de *maquis* : nettement plus âgée que ses *filles*, d'un fort embonpoint et vêtue d'un *kaba ngondo* (robe ample traditionnelle camerounaise), elle règne sur son *maquis* d'une main de fer, étant connue pour être très stricte avec ses *filles*. Les relations de domination de la *mère* sur ses *filles* de *maquis*, ainsi que les soupçons dont j'ai parfois pu être l'objet sur mon terrain (particulièrement de la part de *feymen* ou de *mères* de *maquis*, ceux-ci ayant des activités illégales), peuvent être particulièrement bien illustrés par cet extrait de carnet de terrain. Il relate mon expérience lorsque je suis allée pour la troisième et dernière fois chez Chantal, où j'ai pu m'entretenir avec l'une de ses *filles*. Celle-ci, Kevine (25 ans), est arrivée en Algérie depuis deux mois et loge chez Chantal depuis un mois. Elle ne gagne pas d'argent au *maquis*, et doit même payer sa nourriture. Elle doit faire les courses, la vaisselle, servir les clients à n'importe quelle heure et, même pendant l'entretien, je constaterai que Chantal lui donne des ordres en lui criant dessus sans ménagement :

« Je vais au *maquis* « chez M. », connu comme le plus grand *maquis* camerounais d'Oran, vers 14h. Elle habite ici, dans une maison sur deux étages qu'elle loue en entier avec son *mari*, dans le quartier Tahtaha. Elle se trouve dans l'espèce de patio à l'étage, une cour à ciel ouvert. Elle est couchée sur le côté, à la romaine, sur un canapé défoncé. Elle mange directement dans une poêle au sol, des morceaux de manioc baignant dans l'huile de palme et une sauce de légumes pimentée. Nous reparlons elle et moi d'un homme qui me *sabote* derrière mon dos, répandant la rumeur que je suis une « indic » qui risque de les dénoncer à la police, et qui m'a vue ici la

[685] Le week-end en Algérie est vendredi-samedi.
[686] « matelot » veut dire « minishort ».

dernière fois que je suis venue. Elle et Gisèle – une de ses *décors* – comprennent qu'il s'agit bien de *sabotage* à mon endroit et que je n'ai nullement l'intention de leur nuire. Chantal m'explique aussi pourquoi elle n'a guère apprécié que je prenne des photos lors de cette soirée que j'ai passée dernièrement dans son *maquis*. Elle n'est pas contre quelques photos-souvenirs, mais elle ne veut pas qu'on filme chez elle, car elle a déjà eu de mauvaises expériences : un soir le voisin algérien qui habite à côté, a filmé les gens qui dansaient ici, puis a été montrer la vidéo à son frère. Ce dernier est venu trouver Chantal pour la menacer, lui disant qu'il allait la chasser et lui faire fermer son *maquis*. J'essaie de faire comprendre à Chantal en quoi mon étude peut contribuer à mettre en lumière les conditions de vie des migrants à Oran et en Algérie. Elle conteste : ce genre d'études peut surtout faire du mal aux migrants, les autorités pourraient décider de tous les expulser. Gisèle approuve. Je demande à Chantal de faire un entretien avec elle, mais elle me répond qu'elle n'a « rien à dire ». En tant que *mère* du *maquis*, ce n'est guère étonnant qu'elle réagisse ainsi, et c'est déjà bien qu'elle me tolère chez elle. Elle me propose de parler plutôt avec l'une de ses *filles* présentes (Gisèle ou Kevine). On va toutes les trois dans la première salle où on s'attable. Je commence alors un entretien avec Kevine, nous nous asseyons sur les canapés près de la porte, en plein passage. Heureusement à cette heure-ci il y a peu de clients, mais ce n'est pas le meilleur endroit pour bénéficier d'un peu d'intimité (il n'y a pour l'instant aucun client dans cette première pièce mais ils pourraient arriver). De plus, Gisèle s'assied à côté de nous et je n'aime pas trop ça. Elle assiste donc au début de l'entretien. Lorsque je demande à Kevine les causes de son départ du Cameroun, elle me répond : « c'est compliqué ». Je constate un blocage et la mise en place d'une certaine « langue de bois », qui risque de gâcher et dénaturer l'entretien, qui pour moi a de l'importance car il se déroule avec une *fille* habitant le plus grand *maquis* camerounais de la ville. Je dis à Gisèle que je préfère que l'on soit seules. Kevine, gênée, lui dit qu'elle peut rester, mais j'insiste gentiment pour qu'elle parte. C'est alors que Kevine se détend un peu et petit à petit, m'éclaire sur les circonstances réelles de son départ du Cameroun, ce qu'elle ne m'aurait pas dit, m'avoue-t-elle en effet, si Gisèle était restée : elle a subi une agression homophobe avec sa copine. Pendant l'entretien Chantal donne souvent des ordres à Kevine en lui criant dessus sans ménagement, pour qu'elle aille servir des bières aux clients qui sont pourtant rares. Au cours de l'entretien, je me sens très gênée que l'on soit en plein passage. Un homme passe devant nous et fait un blocage en nous fixant, nous et le dictaphone. Je me sens obligée de me justifier en disant : « elle me raconte son histoire ». Il me répond : « ah, ça la concerne alors ! » mais dès qu'il franchit la porte, je l'entends crier dans la pièce d'à côté, forcément à mon propos, ça me tend et me déconcentre. Il y a deux autres jeunes femmes qui vivent ici en plus de Gisèle et Kevine,

contredisant les affirmations de Chantal me disant qu'elles travaillent ici « en famille », car ces *filles* ne font clairement pas partie de sa famille. L'une d'elles vient trouver Kevine et lui demande de venir dans le patio. Puis Kevine revient, me fait face en restant debout et me dit : « *on* n'apprécie pas l'interview ». Je constate qu'elle subit des pressions suite au passage de cet homme. Je tente de la rassurer en lui disant que c'est Chantal la *mère* de la maison et qu'elle m'a donné son accord, et l'encourage à se rasseoir à mes côtés pour continuer l'entretien. Elle s'assied mais ne semble ni à l'aise ni rassurée, pas plus que moi. Je sens que l'entretien risque d'être perturbé, interrompu ou intentionnellement avorté par une tierce personne à tout moment, et qu'il me faudrait aborder la question des *maquis* au plus vite, car le temps presse. Justement, au moment où je m'apprêtais à aborder le sujet, Chantal prend une chaise et s'assied juste en face de nous, un plat de poisson à la main. Elle est juste à trois mètres de nous, elle mange avec ses doigts en nous regardant, elle semble nous écouter et nous surveiller. Elle pouvait aller manger n'importe où ailleurs, mais elle a choisi de venir s'installer précisément là, alors que la place ne manque pas. Sa présence me bloque complètement, surtout que les questions que je m'apprêtais à poser portent sur le *maquis* et n'ont rien d'anodin. Je me sens très gênée, je sais qu'il n'est pas possible de continuer, car même si j'essaie de parler d'un autre sujet que celui des *maquis*, les réponses de Kevine seront certainement biaisées par la présence de Chantal. En mettant le dictaphone en pause, je demande à Kevine si on peut aller ailleurs, j'insiste, mais elle me dit : « pose toutes tes questions ! » (elle ne veut pas changer de place sinon Chantal va se méfier davantage). Je demande à Chantal si on peut aller ailleurs (prétextant qu'il est gênant d'être en plein passage), par exemple dans la chambre, mais elle me dit que c'est occupé. Et à bien y réfléchir, à part dans les escaliers encombrés de détritus, menant à la terrasse dont l'accès est verrouillé, il n'y a effectivement aucun autre endroit où aller. Puis Chantal insiste pour que je mange. Je sais bien que c'est une façon de me faire arrêter l'entretien, mais je m'y plie. Je vais dans l'espèce de patio qui est à demi à ciel ouvert, qui réunit un coin cuisine, un canapé et des toilettes. Je mange un plat de poulet-frites que Gisèle m'a préparé. À peine mon assiette terminée, je demande à Kevine à ce qu'on reprenne l'entretien. Et à peine avions nous repris, à la même place, qu'un homme passe devant nous et s'arrête lui aussi comme le précédent, en nous regardant comme s'il attendait des explications. Je lui dis, légèrement irritée : « je suis en entretien ! », et il répète : « ah, tu es en entretien ? ». Son visage me dit vaguement quelque chose, j'ai dû l'avoir déjà croisé quelque part. Quelques instants après Chantal arrive en trombe et nous crie d'arrêter : cet homme est apparemment le même que celui qui avait fait les problèmes à mon propos lors de la soirée la dernière fois, et il a immédiatement été dire au *mari* de Chantal qu'il y avait « une espionne qui interrogeait toute la maison ». Je me doutais bien

qu'il y avait des gros risques que ça finisse comme ça. Dès que je passe la porte, je fais face à un homme imposant habillé d'une *djellaba* – le *mari* de Chantal, qu'il me semble ne jamais avoir vu. Il me demande d'un ton agressif qui je suis. Je lui dis que je suis étudiante et lui demande s'il est le *mari* de Chantal. Il me dit que oui et se met à me crier dessus sans me laisser le temps de lui répondre quoi que ce soit. Il est très énervé, tellement nerveux qu'il est tremblant et essoufflé, il dit que je suis une « indic » et que j'ai des caméras sur moi. Estomaquée par cette ridicule accusation, je lui propose de fouiller mon sac en le lui tendant. Il refuse en disant : « si vous êtes indic c'est pour vous [c'est votre problème] mais ne remettez plus jamais les pieds ici ! » (en me désignant le pas de la porte donnant sur les escaliers). Il ne veut pas écouter mes vaines explications et commence à descendre les escaliers en me disant : « je ne veux pas savoir qui vous êtes ! » (alors que je lui dis qu'il ne peut pas me chasser sur de simples préjugés). Je descends à sa suite frapper à la porte de la chambre car je tiens à m'expliquer même s'il s'est montré très agressif. Pas de réponse, alors je remonte les escaliers. En haut, il y a les six personnes ayant assisté à la scène. Il y a un autre jeune homme que je ne connais pas, qui se montre aussi méfiant et entreprend de me sonder en me demandant si je suis « Française sur papiers » (il veut voir mes papiers car il ne me croit pas, mais j'en ai assez de me justifier). Tous sont restés silencieux pendant que le *mari* de Chantal criait, même Willy que je connais, qui habite la cité Saint Charles. Kevine, retranchée près de la gazinière, ne veut même plus me regarder dans les yeux quand je lui parle, ni même me parler, elle ne me répond qu'à demi-mots. De toute évidence elle a peur d'être associée à moi et que cela lui attire des ennuis. Alors je pars, nerveusement épuisée »[687].

Cet extrait, outre montrer l'énorme pression subie par les *filles* de ce *maquis* de la part du *père* et de la *mère*, montre aussi l'extrême méfiance de ceux-ci envers tout étranger susceptible de les dénoncer ou de leur attirer des ennuis auprès de la police ou du voisinage. Bien que la police du quartier semble acquise au *business* de Chantal, et la laisse faire prospérer ses affaires, les gérants sont réticents à toute prise de risque, conscients qu'ils font un commerce illégal et que leur statut en Algérie est précaire. Cet incident aura certainement précipité le départ de Kevine vers le Maroc, où elle est partie quelques jours plus tard. Il est manifeste qu'elle subissait chez Chantal une relation de domination et de pouvoir, toutefois, l'entretien ayant été avorté, et Kevine n'ayant pas voulu le reprendre lorsque nous nous sommes ensuite vues à l'extérieur, je n'ai pu savoir jusqu'où s'étendait ce pouvoir.

[687] Observation du 19/09/2017.

De la prostitution à l'aide financière, un ensemble complexe de relations entre clients des maquis et filles-décors

Dans les cas les plus extrêmes, la *mère* encourage ses *filles* à avoir des relations sexuelles avec des clients du *maquis*, qui se mettent d'accord directement avec la gérante pour rémunérer celle-ci un certain prix qu'ils auront fixé ensemble. Cette pression exercée par la *mère* voire par le *père* du *maquis*, sur les *filles* pour qu'elles aient des relations sexuelles avec les clients, est particulièrement bien illustré par l'extrait d'entretien suivant. Héloïse (prénom d'emprunt, 40 ans), un ancienne *fille* de *maquis* déjà évoquée au sous-chapitre précédent, fait état des pressions qu'elle a eues à subir de la part de sa *mère* et de son *père*, l'incitant à avoir des relations sexuelles avec des clients. Cela lui était d'autant plus insupportable qu'elle avait quelques années de plus que son *père* et sa *mère* de *maquis* et que, l'âge revêtant une certaine importance pour les Camerounais, elle estimait qu'ils n'étaient pas égaux à elle :

« J'ai dormi dans ce *nganda*-là un temps. Mais, ça ne pouvait pas aller !
Comment c'était là-bas, comment ça se passait ?
C'était même une petite [jeune] fille, bien plus petite [jeune] que moi ! C'était elle qui…
[C'est elle] qui était la mère *de maison ?*
… Qui était la *mère* du *nganda*. Elle a voulu m'amener les choses que je vois, ils font ici en Algérie, que quand une *fille* vient, on commence à te dire que : « voilà un monsieur qu'on parle », hm ! [*Elle claque ses doigts*]. Je reste, elle me dit que : « voilà quelqu'un qui est venu te chercher, parle bien avec lui ! ».
Elle voulait que tu te mettes en couple avec lui c'est ça ?
Elle [ne] m'a rien dit, elle me dit : « parle bien avec lui ! », il part. Un autre vient : « voilà, il a l'argent hein ! Il vient d'avoir l'argent hein ! Il a l'argent ! Parle bien avec lui ! », [*elle frappe dans ses mains et imite une femme qui parle avec excitation*] « voilà l'autre, il a l'argent, il est comme ça ! », un jour je lui ai demandé que : « mais ton « parle bien avec lui » là c'est quoi ? Qu'est-ce qu'il y a [pour] que tu interfères beaucoup ? », donc moi je [ne] savais même pas qu'en fait c'était vraiment comme ça que ça se passait, c'est après [que j'ai compris] ! Quand j'ai suivi les choses qui se passent que je comprends que donc, c'est ce qu'elle voulait en fait faire avec moi ! Je lui demande : « qu'est-ce qu'il y a que quelqu'un vient, même si je veux faire quelque chose avec un homme, je [ne] suis pas ton enfant, je [ne] suis pas ton égale ! Je suis ta *grande-sœur* [*elle claque ses doigts*] de [*elle insiste sur ce mot*] très loin ! Si je veux aller même faire ma prostitution, c'est pas toi qui va négocier pour moi ! Je dois négocier mes

problèmes de mes fesses moi-même ! Tu sors d'où, c'est parce que j'arrange [ta maison], ou bien parce que je dors chez toi, tu me dis [que] je sors de ta maison ? J'ai pas de problèmes avec ça, tu me connais même pas bien ! ». Elle me dit que : « non ! Ce n'est pas ça ! C'est que, c'est à cause de toi qu'ils viennent là ! Tu vois ? Depuis que je vends la bière, tu penses que c'est comme ça que ma maison entre [qu'il y a beaucoup de clients] tous les jours ? C'est parce qu'ils savent que tu viens d'arriver, c'est pour ça qu'ils sont là ! », j'ai dit : « ok. Mais si quelqu'un vient et qu'il veut parler avec moi, à lui de m'appeler ! S'il veut me parler, qu'il me dise ce qu'il a à me dire ! Tu ne vas pas faire comme si peut-être je vais aller lui faire des problèmes pour parler avec lui, moi je n'aime pas ça ! », voilà. Elle est restée [étonnée]. Son mari murmure [*elle imite quelqu'un qui bougonne*]. Donc, c'est même son mari qui la poussait, à lui dire de me dire de faire des choses [de me prostituer]. Il fut un soir même qu'il est allé prendre l'argent chez quelqu'un, je [ne] sais pas ce qu'il a arrangé avec le monsieur, ils sont venus ce soir, ils ont bu ils ont bu ils ont bu, les autres sont partis, le soir j'arrange la place pour dormir. Le monsieur vient, on a arrangé sa place quelque part, il dit qu'il vient dormir sur le grand matelas ! Donc un grand matelas comme ça, donc lui il avait un matelas d'une place au sol. Il vient carrément ici là, je me lève ! J'appelle le monsieur de la maison que : « mais, voilà le type là eh ! Il est venu dormir sur le matelas », il dit : « ouais, *grand*, va alors dormir sur le petit matelas ! », donc naturellement, simplement, il quitte, il dit que : « je vais dormir ici ! », j'ai dit que : « bon, dors alors là-bas ! Je rentre dormir sur le petit matelas », il quitte encore, il vient là-bas, je me lève, je m'assois. Je me suis assise, comme ça là. Jusqu'à, le jour s'est levé, vers les 4 heures [du matin], directement j'ai commencé à faire mes petits trucs que j'avais envie de faire, après il se lève pour aller pisser, je lui demande que : « mais, je dis hein, vous êtes même qui, vous venez ici là, vous venez vers moi ! », parce qu'il me voyait, il commence à faire comme si il veut me toucher ! Il me dit que : « mais, tu n'as pas expliqué ? Tu n'as pas expliqué ? Pourquoi, quel est ce comportement ? Je [ne] comprends rien ! », directement j'ai dit au monsieur que : « mais j'espère que tu n'es pas là pour moi hein ! », il dit que : « oh ! On m'a vendu oh ! Donc tu as pris mon argent, mangé pour rien ! », donc je suis entrée même dans l'histoire-là, donc le monsieur-ci était là comme ça pour moi !

Il avait payé ta mère *du* maquis *pour coucher avec toi ?*

Il avait déjà… Le monsieur, le monsieur [le *père*] du maquis ! Donc, […] la [femme] qui avait le *maquis*, c'est son *mari* !

Il avait pris l'argent pour que tu te prostitues ?

Il a pris l'argent chez le monsieur… Ça ce n'est même pas la prostitution ! Je vais appeler ça quoi ? Donc, on a pris l'argent et il m'envoie… Parce que se prostituer c'est volontaire non !

Oui euh…

Donc lui, comme ça, on m'utilise comme ça ! Ah ! [*Elle frappe dans ses mains*]. Je suis restée, le jour-là, le gars-là est sorti. Toute la journée, je regardais le *père* du *nganda*. Je le regardais comme ça, il ne faisait que monter descendre, il monte il descend. Après je lui ai dit que : « tu connais mon âge ? », il me demande que : « tu as quel âge ? », je lui demande que : « toi-même qui est debout là, tu as quel âge ? », [il me répond :] « j'ai 27 ans ! », je dis que : « mais mon ami j'ai 30 ans ! Je [ne] suis pas ton égale ! Moi je [ne] suis pas ton égale ! Si je dois me prostituer ça me regarde moi ! C'est pas parce qu'on s'est retrouvé tous en Algérie, si quelqu'un marchait avec la maison, je portais ma part sur mon dos, je venais avec ! C'est quoi ? Pourquoi tu pars arranger les choses comme ça là à mon endroit, et sans toutefois m'informer ? », [il m'a répondu :] « ah ! De quoi tu parles ? Qu'est-ce que tu connais ? On est en train de faire les choses ! Tu dis que c'est comme ça que vous vivez ici ? Tu as même quelle expérience [en Algérie] ? », j'ai dit : « pardon ? C'est l'expérience de la vie que tu n'as pas ! L'expérience de *l'aventure* ! Si tu as l'expérience de *l'aventure* tu vas comprendre ce qui s'est passé ! », je lui ai dit que : « plus jamais ! Plus jamais ! Prochainement si vous rencontrez une personne, dites à la personne, peut-être la personne sera même d'accord, mais plus jamais, ne tentez plus jamais ce genre de choses-là, sinon nous tous on va finir au commissariat ! Comme tu vois là ma tête ne tient pas, parce que vous voyez que je suis trop calme ! », j'étais trop calme ! Je [ne] parlais pas, j'étais un genre-là, quand tu me voyais même on pouvait croire que j'étais peut-être un peu alignée, mais pourtant j'étais… Je pouvais m'assoir comme ça là, tu pars tu reviens, tu me trouves dans la même position, tu ne fais que bouger, je regarde comme si c'est pas moi ! Donc après, à travers ça les gens croyaient que peut-être ils pouvaient faire n'importe quoi [avec moi] ! Eh ! Je [leur] ai dit que : « on finit au commissariat ! Et rapidement ! », et j'étais moi prête à aller ! Qu'est-ce que j'ai à perdre ? On se retrouve là-bas et puis chacun prend son chemin. On recommence à zéro. C'est ça »[688].

À la suite de cet incident, Héloïse ira passer une partie de ses journées chez son beau-frère, ce qui lui vaudra les reproches de sa *mère*, qui lui demandait de rester au *maquis* pour faire la cuisine et accueillir les clients. Elle continuait d'entretenir de mauvaises relations avec son *père* et sa *mère* de *maquis*, ne supportant pas qu'ils lui dictent sa conduite, d'autant plus qu'elle était leur aînée. Au bout de deux semaines, elle est partie de chez eux, puis quelques mois après, après avoir fait des économies en vendant des ailes de dindes dans la rue, elle a pu ouvrir son

[688] Entretien du 13/08/2017.

propre *maquis* dans le quartier Coca, en banlieue d'Oran. Comme nous l'avions relaté au sous-chapitre 2.3. (« S'organiser en communauté autonome »), son ancien *père* est alors passé la voir chez elle et, lors d'une soirée, a sciemment cassé des verres et son téléviseur, certainement pour se venger du fait qu'elle n'avait pas accepté cette relation de domination qu'il voulait lui imposer. Ce genre d'incident est significatif de la pression que peuvent recevoir certaines *filles* pour qu'elles se prostituent dans les *maquis*, ce qui peut permettre aux gérants de toucher une commission sur la passe, voire de garder l'intégralité de la somme perçue. Toutefois, ce genre de pressions est très loin d'être systématique. Certaines *filles* qui le souhaitent peuvent se prostituer de leur propre initiative et, si la prostitution ne se fait que rarement dans le *maquis* même, c'est bien au *maquis* que les *filles* rencontrent leurs clients avec qui elles auront des relations sexuelles tarifées. La prostitution s'effectue toujours au sein de la communauté camerounaise, quasiment jamais auprès d'hommes algériens[689]. Le client se met alors d'accord avec la *fille* et l'emmène passer une nuit à l'hôtel, en la payant un certain prix qu'ils auront fixé ensemble. Le lieu même où se déroule l'activité de prostitution est variable. Dans certains *maquis* un peu plus « luxueux » (de grands appartements disposant de plusieurs chambres), il peut arriver que la prostitution se déroule en ces mêmes lieux. Dans la majorité des cas cependant, la prostitution ne se déroule pas directement au *maquis*, mais peut se faire chez l'homme, ou dans d'autres appartements (chez des connaissances amicales) ou encore dans un hôtel (avec la complicité sous corruption de l'hôtelier algérien acquis à ce genre de pratiques dans son établissement ; en effet en Algérie, il est habituellement nécessaire de montrer un certificat de mariage à l'hôtelier afin de pouvoir y passer la nuit en couple). Les *filles* gèrent alors leurs revenus tirés de cette activité de façon personnelle et autonome. La prostitution peut alors être perçue comme une sorte de complément de revenus, si elles arrivent déjà, pour certaines d'entre elles, à gagner de l'argent au sein du *maquis* par la vente de bière ou de nourriture. Il y a effectivement beaucoup de façons de se prostituer et les passes effectuées au *maquis*, chez l'homme ou à l'hôtel de façon ponctuelle sont à distinguer des relations entretenues sur le plus long terme entre la *fille* et son *ami* qui, bien que la *fille* puisse vivre encore au *maquis* sous l'autorité de la *mère*, contribue à son entretien par des cadeaux et de l'argent. À ce titre nous pouvons faire un parallèle avec les travaux de Mériam Cheikh sur les jeunes femmes marocaines prostituées (étude menée à Casablanca et Tanger en 2007 et 2008) :

[689] Il nous faut spécifier que la prostitution est officiellement interdite en Algérie, bien qu'elle soit parfois officieusement tolérée.

« Il est coutume de définir ‘‘la’’ prostitution au Maroc sans jamais interroger l’usage du singulier pour l’évoquer. C’est comme si, dès lors qu’il s’agissait d’une activité placée aux marges de la société (et de la réflexion) en raison de son caractère transgressif, déviant et ‘‘sale’’, celle-ci ne pouvait être pensée dans sa pluralité et sa complexité. Aujourd’hui au Maroc, parler de prostitution c’est essentiellement penser l’activité déviante de filles et femmes qui la pratiquent par nécessité et/ou immoralité »[690].

Le cas des *filles* de *maquis* ne nommant pas la prostitution mais la présentant comme une relation d'aide de l'homme envers elles, illustre les multiples formes que la prostitution peut revêtir. Cela montre aussi que, au-delà de la logique marchande, les *filles* espèrent souvent rencontrer un homme avec qui, outre les bienfaits matériels qu'elles pourront retirer de la relation, il y aura échange de sentiments et mise en couple sur la durée. Ces perspectives sont à intégrer dans le cadre du projet migratoire puisque les *filles* entrevoient dans la mise en couple et dans l'aide financière et matérielle de leur conjoint une possibilité de réaliser leurs aspirations personnelles et notamment leurs rêves d'Europe. La prostitution « de subsistance » n'est donc dans ce cas-là envisagée qu'au début du séjour de la femme en Algérie et rarement dans la durée. Cet opportunisme est notable dans d’autres contextes, tels que nous le montrent également les travaux de Thomas Fouquet sur les prostituées sénégalaises à Dakar (étude menée au début des années 2000). L’auteur constate que « entre prostitution ‘‘à la passe’’, multipartenariat et, éventuellement, perspective de mariage, le nuancier des pratiques est très large et sans cesse recomposé par l’imprévu et le ‘‘sens de l’occasion’’ »[691].

Plusieurs auteurs ont montré l’inadéquation, dans de tels contextes, du mot « prostitution » pour qualifier un ensemble complexe de relations impliquant du sexe et de l’argent en compensation. Paola Tabet[692] démontre que l’usage du terme de « prostitution », au sens étroit, marqué et galvaudé, se révèle impropre pour qualifier un éventail de variations de relations sur un continuum dont la plus extrême de ces relations, à laquelle on pense immédiatement quand il est question de prostitution, est le tarif calculé sur la base du temps et du service sexuel spécifié.

---

[690] Cheikh, Mériam, « ‘‘Je cherche un garçon où me planquer’’ : l’économie intime au Maroc, entre souci délirant de soi, prostitution et devenir adulte », *in* Dupret, Baudoin, Rhani, Zakaria, Boutaleb, Assia et Ferrié, Jean-Noël (sous la direction de), *Le Maroc au présent. D’une époque à l’autre, une société en mutation*, Centre Jacques-Berque, Casablanca, 2015, p.379.

[691] Fouquet, Thomas, « De la prostitution clandestine aux désirs de l'Ailleurs : une ‘‘ethnographie de l'extraversion’’ à Dakar », *Politique africaine*, 2007/3, n°107, p.109.

[692] Tabet, Paola, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économico-sexuel*, L’Harmattan, Bibliothèque du féminisme, Paris, 2004.

Elle montre également que les deux éléments qui, dans la culture occidentale, caractérisent la prostitution et tendent à se penser comme universels (à savoir la multiplicité des partenaires et la rétribution des actes sexuels), ne font pas nécessairement consensus, dans d'autres sociétés, pour décrire des situations comme relevant de la prostitution. Ainsi, dans certaines sociétés, on constate la présence de l'un ou des deux éléments dans des rapports qui ne sont pas qualifiés de prostitution par les populations qui les pratiquent ; ou à l'inverse, des rapports dépourvus de l'un de ces deux traits ou des deux, peuvent être qualifiés de prostitution. Notre représentation commune de l'échange économique comme élément distinctif des relations de prostitution est ainsi une construction idéologique propre à certaines sociétés et non valable universellement. La catégorie « prostituée » est définie différemment selon les sociétés ; en revanche, dans toutes les sociétés, cette définition a une fonction normative, en instituant une barrière entre les comportements corrects et incorrects, ou une division entre « femmes bien » et « prostituées ». Cela s'avère être un moyen de contrôle sur les femmes et s'inscrit plus généralement dans le cadre d'une domination masculine où les rapports entre les sexes ne constituent pas un échange réciproque de sexualité. En effet, pour pouvoir établir l'équivalence de la sexualité des hommes et des femmes, il faudrait que les femmes disposent de la même liberté que les hommes à tout point de vue, ce qui n'est pas le cas. Ainsi, dans nombres de sociétés, la relation entre don, service sexuel, division sexuelle du travail et domination masculine est extrêmement flagrante. Dans ces contextes, l'« aide » financière des hommes envers les femmes est un fait courant, certaines formes de relation contre compensation ne sont donc nullement transgressives. Le conditionnement des femmes se construit alors par l'alternance efficace de la violence et de la gratification ; le rapport sexuel devient pour les femmes une monnaie d'échange pour obtenir quelque chose. La sexualité est ainsi à considérer comme un fait social, qui doit être étudié dans le contexte des relations sociales et des relations de pouvoir. Pour qualifier ces nombreuses variations de rapports entre les hommes et les femmes qui impliquent de la sexualité, des dons ou de l'argent, l'auteure utilise donc l'expression « échange économico-sexuel », qui lui paraît plus adéquat.

Cette forme d'« aide » absolument courante dans nombre de sociétés est également attestée par Lucas Tchetgnia[693], qui développe la notion de « sexualité transactionnelle » entendue comme échange d'argent, de cadeaux, de biens ou de services contre des rapports sexuels. Son étude

[693] Tchetgnia, Lucas, *Face au Sida, quel comportement en Afrique ? L'exemple du Cameroun*, L'Harmattan, Collection Populations, Paris, 2016. (Voir en particulier le chapitre 4 : Pauvreté et sexualité).
Tchetgnia, Lucas, et Petit, Véronique, « Les enjeux de la sexualité transactionnelle pré-maritale en milieu urbain camerounais », *Presses de Sciences Po*, « Autrepart », 2009/1, n°49.

réalisée entre 2004 et 2006 à Douala – la capitale économique du Cameroun – montre que dans un contexte de chômage massif et d'un ensemble de mutations de la société (nouvelles aspirations en matière de réussite et de consommation dues notamment aux médias et à l'influence du mode de vie occidental, relâchement du contrôle social, abandon de certaines traditions et recul de l'âge au mariage), la sexualité transactionnelle pré-maritale tend à être de plus en plus courante en particulier dans les grands centres urbains (ceux-ci permettant davantage d'opportunités et de liberté d'action). Cette sexualité transactionnelle est le fait de jeunes femmes entretenant une ou plusieurs relations avec des hommes généralement plus âgés et plus aisés financièrement. L'auteur explique :

« Traditionnellement, les filles doivent arriver vierges au mariage. Les garçons ne sont pas soumis à la même obligation de chasteté prémaritale, puisqu'au contraire une inactivité sexuelle inquiéterait la société qui y verrait un signe probable d'impuissance sexuelle. […] Le recul de l'âge au mariage s'explique par la scolarisation prolongée, l'urbanisation, l'exode rural et la crise économique. Parallèlement, les prescriptions coutumières ont perdu de leur poids, même si les institutions religieuses les ont relayées en condamnant les relations sexuelles avant le mariage et en exigeant des filles virginité et fidélité. Dans le cadre du mariage, la compensation […] concrétise et renforce en fait l'inégalité de statut entre les partenaires puisqu'elle fait du corps de la femme un objet d'échange. La compensation est alors présentée d'une part comme la preuve que le partenaire masculin assume pleinement son rôle de chef de famille en subvenant aux besoins de son épouse, et d'autre part, comme la marque de son attachement à sa femme. […] Elle rétablit alors un déséquilibre dans les relations interpersonnelles entre deux individus impliqués dans un rapport hiérarchique et de domination »[694].

Ce schéma compensatoire se retrouve dans la sexualité transactionnelle où les jeunes filles se défendent de se prostituer, justifiant la compensation matérielle ou financière par le fait qu'elle est considérée comme étant un cadeau, une preuve d'amour ou de respect. Les familles et la société n'assimilent pas non plus la sexualité transactionnelle à la prostitution, certaines familles incitant d'ailleurs la jeune femme à avoir des exigences avec ses partenaires, afin de profiter d'une redistribution de ses gains. Ces pratiques ne sont pas uniquement liées au développement de la pauvreté, certains hommes comblant non seulement les besoins primaires des femmes mais aussi améliorant leur confort sans qu'il ne soit question de survie. Chaque

[694] *Ibid.*, p.208-209.

sexe intériorise le rôle qu'on lui assigne : il est normal de rétribuer une femme en échange d'un rapport sexuel, et il convient d'attendre une contrepartie contre le don de son corps. Cette notion de « sexualité transactionnelle » permet de « distinguer une sexualité monnayée dans le cadre d'une relation plus ou moins établie et durable, et non dénuée d'affects, de relations sexuelles se déroulant dans le cadre de la prostitution »[695]. Ce type de relations s'éloigne de la prostitution en ce que l'aspect immédiat de la compensation n'est pas observable ; la contrepartie n'est pas exclusivement financière ; et enfin, la relation entretenue entre la jeune fille et son « sponsor » est plus longue et plus policée que dans un rapport strictement prostitutionnel.

Ces deux expressions d' « échange économico-sexuel » et de « sexualité transactionnelle » nous semblent adéquates pour qualifier nombre de relations qui se nouent au sein des *maquis*. Si certaines *filles*, nous l'avons vu, se prostituent régulièrement ou occasionnellement, de leur propre initiative ou contraintes par leur *mère* ou même leur *père* de *maquis*, d'autres relations existent sans que celles-ci ne soient assimilées à de la prostitution, ni par les hommes ni par les femmes. La formule, régulièrement employée par les femmes que j'ai interrogées : « tu peux avoir un ami et il t'aide » est révélatrice de cette diversité des relations dans lesquelles toutefois, il existe toujours une aide de la part de l'homme envers la femme, que celle-ci prenne la forme de dons en argent, de cadeaux ou d'une compensation matérielle, créant une relation par définition asymétrique. D'autant plus dans un contexte migratoire où la femme se retrouve en situation d'extrême dépendance économique et matérielle vis-à-vis de l'homme, cette aide est perçue comme légitime du point de vue des deux sexes.

Daniel (30 ans), un *garçon* de *maquis* que nous présenterons en détail au sous-chapitre 3.4., explicite cette différence notable entre prostitution et entretien des *filles* par les clients qui, s'ils sont « de bonne humeur », peuvent leur remettre d'importantes sommes d'argent :

« *Ils sont venus souvent [ici], [les policiers] ?*
[*Il souffle*]. Ouais, ils viennent, ils peuvent aussi venir parce que, on [leur] indique ! Comme je disais, on peut [leur] indiquer, il y a des jaloux qui viennent, et qui voient que le *maquis* est peut-être bien, voilà et ils partent voir la police, ils leur disent…
Des jaloux parmi les Camerounais ?
Ouais !

[695] *Ibid.*, p.208.

… Qui appellent la police, pour leur dire… ?

Ouais, parmi les amis, parmi les connaissances…

Hm ! Pour leur dire par exemple, que vous vendez de l'alcool, des choses comme ça ?

Ou ils peuvent inventer une histoire de prostitution, comme il y a des filles à la maison ! Ils peuvent dire [qu']ici il y a la prostitution. Mais déjà je te rassure qu'il n'y en a pas ! Il n'y en a pas ! C'est des *décors* ! On les appelle des *décors*.

Qu'est-ce que ça veut dire, les « décors » *?*

Les décorations ! C'est ça qui, qui pousse le client à consommer. [*Il grimace*].

*[*Je ris*]. Pourquoi tu fais une grimace ?*

Pour que tu comprennes, je [ne] sais pas si tu comprends !

C'est un terme qui a été inventé par les Camerounais ici ?

Ouais. Par les *anciens* ! Et c'est des filles qui ont pour objectif premier de faire rentrer de l'argent là où elles sont. Elles [ne] font pas de la prostitution ! Elles couchent avec qui elles veulent ! Si ça leur chante. [Ici] c'est pas une maison de passe ! C'est une maison où si moi je suis client, je viens une fois, je vois une jolie fille, demain j'aurai envie de revenir ! Parce que la dernière fois j'ai laissé une jolie fille là-bas ! Et, c'est un peu ça l'objectif. C'est de leur faire, les rendre sexy, pour séduire le client, pour séduire les poches des clients.

Les poches du client ?

Ouais ! Parce que le client ne lui dit rien [ne l'intéresse pas] ! C'est son argent qui l'intéresse ! C'est pourquoi je dis, c'est pour séduire ses poches !

Mais est-ce que la fille *elle gagne de l'argent dans tout ça ?*

Ouais, pourquoi, parce que, en dehors du fait que, elles font vendre les produits de la maison, elles entretiennent des rapports, des relations avec ces gens, qui sont strictement personnels, ok ? Alors il peut arriver que ces derniers leur donnent de l'argent, [*il frappe dans ses mains*], comme ça.

Et t'assimiles pas ça à de la prostitution ? Puisque ça [ne] se passe pas ici, ou… ?

Non ! J'assimile pas ça à de la prostitution, parce que c'est pas une négociation ! Ça [ne] se négocie pas ! Au préalable, ça [ne] se négocie pas. C'est généralement au fil du temps, je t'ai vue une fois, deux fois, trois fois, quatre fois, tu me plais ! Et puis voilà, comment on peut fonctionner, on fonctionne comme ça, et puis un jour tu es de bonne humeur, tu lui remets 200€, 300€, 150€… 50€, ça dépend, 1000DA, 2000DA, ouais. Ça c'est pour elles ! »[696].

[696] Entretien du 17/08/2017.

Les propos de Daniel sont révélateurs de cette différenciation entre prostitution explicite et tactiques de séduction mises en place par les *filles* de *maquis*. Dans le cas d'un rapport strictement prostitutionnel, l'homme et la femme négocient et se mettent d'accord sur le prix et la durée du service sexuel. Cela peut en effet arriver dans les *maquis*, si une *fille* souhaite se prostituer ou qu'elle y est encouragée voire forcée par sa *mère*. Dans d'autres cas, et comme on l'a vu dans le profil de Nathalie (27 ans) longuement détaillé en début de ce sous-chapitre, les *filles* peuvent avoir des méthodes de séduction des clients, minauder pour les inciter à leur faire des cadeaux et leur donner de l'argent, sans nécessairement avoir des relations sexuelles avec eux, même si celles-ci peuvent survenir plus tard, lorsqu'ils auront noué des liens plus intimes[697]. La *fille* ne réclame pas explicitement des sommes d'argent prédéfinies, et les dons que l'homme lui fait sont censés lui prouver son intérêt et son attachement pour elle. Il est important pour l'homme de montrer sa générosité et sa richesse avec ostentation (car les sommes engagées sont parfois importantes, jusqu'à plusieurs centaines d'euros) ; être vu dans un *maquis* en compagnie d'une jolie *fille* qui lui accorde ses faveurs peut être pour lui source de prestige.

Nous avons détaillé ici plusieurs profils de *mères* de *maquis*, aux parcours divers présentant à la fois des similarités et des dissemblances : parfois, elles ont elles-mêmes été des *filles* avant de devenir des *mères*. Nous avons constaté que, s'il existe un archétype de la *mère* de *maquis*, en couple, *ancienne* en Algérie, plus âgée que ses *filles*, sévère avec elles et les incitant à plaire aux clients voire à se prostituer, cette figure n'est pas forcément systématique. Ainsi, il existe toutes sortes de relations entretenues entre la *mère* et ses *filles*, allant d'une domination puissante à des amitiés équilibrées. Enfin, nous avons démontré que, s'il existe de la prostitution explicite dans certains *maquis* connus comme tels, qualifier de « prostitution » l'ensemble des relations qui se nouent entre *filles-décors* et clients des *maquis*, se révèle inadéquat : ces relations sont souvent assimilées à une aide de l'homme envers la femme et peuvent aboutir à des mises en couple à moyen terme ou sur le long terme.

[697] Sur ces pratiques de la « ruse » des femmes à visée mercantiliste, voir notamment :
Fouquet, Thomas, « Aventurières noctambules », *Genre, sexualité et société*, Printemps 2011, n°5.

3- La sortie du *maquis* pour la *fille-décor* : une mise en couple obligatoire ?

Dans ce sous-chapitre, nous verrons les différentes situations des *filles* de *maquis*, concernant leur prise en charge financière par la *mère* depuis Tamanrasset, et l'éventuelle dette qui en résulte. Nous nous demanderons si la sortie du *maquis* pour les *filles* implique nécessairement le remboursement d'une dette et une mise en couple, ou s'il existe d'autres cas de figure. Enfin, nous constaterons que la sortie du *maquis* peut parfois donner lieu à l'ouverture d'un autre *maquis* par l'ancienne *fille*, devenue à son tour une *mère*.

La dette envers la mère

Les hommes viennent au *maquis* non seulement pour se restaurer, boire, se distraire et socialiser, mais aussi pour trouver une femme avec qui ils se mettront en couple, et qu'ils emmèneront vivre avec eux. Pour faire sortir une *fille* du *maquis*, il est d'abord nécessaire que l'homme trouve un accord avec la *mère*. En effet, comme nous l'avons expliqué au point 1.3. (« Les *ghettos* camerounais de Tamanrasset »), cette dernière a bien souvent payé le voyage de la *fille*, depuis la ville de Tamanrasset jusqu'à Oran. Dans les *ghettos* camerounais de Tamanrasset, les femmes voyageant seules sont prises en charge par le *chef du ghetto*, qui est en contact avec les tenancières de *maquis* des villes du nord ; les *mères* payent alors le voyage des *filles* qui n'ont pas suffisamment de moyens et qui n'ont personne pour les accueillir à Oran. Comme nous l'avons vu, il ne s'agit pas seulement de payer le transport en autocar de Tamanrasset à Oran car cela n'excède pas 3500DA, la *mère* paye aussi une commission importante au *chef du ghetto*. Ainsi, la somme versée peut avoisiner plusieurs dizaines de milliers de dinars, tels que nous l'ont rapporté une *mère* et un *père* de *maquis*, dans les témoignages ci-dessous. Cela signifie qu'une fois arrivées au *maquis* à Oran, les *filles*, si elles désirent en sortir, doivent rembourser leur dette. Bien que certaines *mères* plus accommodantes privilégient le relationnel avec leurs *filles* et, quelle que soit la somme versée, ne leur demandent pas de les rembourser, dans la majorité des cas, les *filles* sont effectivement tenues de rembourser leur *mère*. Le montant de la dette vis-à-vis de la *mère* est très aléatoire et dépend là aussi aux dires des *filles*, de son caractère et de son bon vouloir. Ainsi certaines *mères* réclament à l'homme désirant emmener une *fille* chez lui, uniquement la somme qu'elles ont initialement versée au *chef de ghetto* ; d'autres y incluent une marge conséquente. Comme nous l'avons

développé au point 1.4. (« Le couple en migration »), bien qu'ils ne soient jamais officiellement mariés, le couple alors formé entre l'homme client du *maquis* et la *fille* se définit comme *mari* et *femme* et ils sont perçus par tous comme un couple formalisé. Par ailleurs, il y a aussi des *filles* qui avaient suffisamment de moyens pour payer leur transport jusqu'à Oran, mais qui ont intégré les *maquis* car elles ne connaissaient personne pour les héberger, et qui n'auront par conséquent rien à rembourser à leur *mère* lorsqu'elles partiront. Il y a donc une diversité de situations concernant la prise en charge financière des *filles* et le contexte de leur sortie du *maquis*.

Angela (30 ans) explique le déroulement de cette mise en couple qui passe par un arrangement pécunier entre le client et la *mère* de *maquis* :

> « Quand [la *fille*] arrive ici [dans un *maquis* d'Oran], elle doit travailler. Voilà. Maintenant en partant, dans son *mariage*, si elle a trouvé un homme, l'homme paye ce que la dame a dépensé [pour] elle. Pour le transport. Donc c'est comme ça.
> *Et est-ce que [la* mère *de* maquis*] inclut parfois dans cette dette un bénéfice ?*
> Oui, un bénéfice. Un bénéfice. Trop de bénéfices même ! Trop de bénéfices. Donc c'est comme ça que ça se passe. Si [la *fille*] n'a pas mis trop de temps [dans le *maquis*], on paye, et avec le temps qu'elle a mis là, c'est comme ça [que] ça se passe, parce qu'elle est nourrie, elle est peut-être [entretenue]… Tu trouves [une *mère*] qui est gentille elle t'achète des vêtements, voilà, elle calcule tout ça, le temps que tu es là, tu travailles, tu es nourrie, en attendant celui qui viendra te retirer de là, si tu veux bien.
> *Donc c'est l'homme qui veut, entre guillemets « épouser » cette femme, et la* mère *du* maquis*, qui se mettent d'accord sur la somme à payer ?*
> Voilà, voilà, la somme à payer, à la *mère* du *maquis*. Oui ils s'entendent comme ça [puis] [la *fille*] s'en va dans son *mariage* »[698].

Merveille (29 ans) montre la diversité de la dette envers la *mère* : elle peut être nulle ou au contraire très conséquente, cela dépend davantage de la mentalité et de la façon de procéder de la *mère*, plutôt que de ce qu'elle a effectivement dépensé ou non pour la *fille*. Certaines mères, d'après elles « avares » et « ingrates », oublient que la présence des *filles* dans leur *maquis* leur

[698] Entretien du 31/08/2017.

a aussi permis d'avoir davantage de clientèle et par conséquent davantage de bénéfices, et demandent aux *filles* d'importantes sommes d'argent à leur sortie du *maquis* :

« *Est-ce qu'il y a d'autres façons de sortir du* maquis*, ou c'est uniquement en se mettant avec un homme ?*
Non. Tu peux sortir du *maquis*, si tu peux, si tu as quelqu'un, que tu peux aller vivre chez lui. Ce n'est pas, on [ne] t'oblige pas à rester dans le *maquis*. Mais la femme qui te fait quitter de Tamanrasset, elle se charge de ton transport, et tout. Quand tu viens rester chez elle, tu manges là, tu dors là, tu vis là, donc tout son avantage c'est que, quand les hommes apprennent qu'il y a les femmes quelque part, ils vont venir et elle va faire la recette. C'est un peu ça. Mais si tu veux quitter, du jour au lendemain, tu vas dire que : « moi je ne veux pas rester ici chez toi, je veux… », mais parfois, je vais être un peu franche, il y a certaines femmes ici, quand elle a dépensé l'argent pour toi, si tu veux partir, tu vas lui rembourser son argent qu'elle a dépensé pour toi.
Mais, son argent qu'elle a dépensé, c'est-à-dire juste le voyage de Tamanrasset à Oran ?
Juste le voyage, oui. Il y a d'autres qui sont un peu… [*Claquement de langue*], je [ne] peux pas dire que méchantes, elles sont avares, elles sont ingrates, elle va te demander de payer même ce que, comme tu as vécu chez elle, elle va taxer un prix quoi, tu vas trouver que c'est pas le prix, c'est pas vraiment l'argent qu'elle a payé, parce que quitter de Tamanrasset jusqu'ici ça ne peut pas prendre [aller au-delà de] 5000DA maximum, et, elle va peut-être demander 20 000DA, que si tu veux quitter de chez elle, tu lui donnes 20 000DA. Surtout si elle sait que tu as un homme, que, un homme veut te prendre, elle va insister que l'homme va lui donner de l'argent, donc, un remerciement, comme peut-être elle t'a logée, pour son hospitalité chez elle et, bien que toi aussi tu lui as rapporté quelque chose en retour, comme l'argent, les clients, et tout, elle va oublier tout cela, elle va te demander l'argent. Il y a d'autres que si tu veux partir, même si tu arrives chez elle aujourd'hui, demain tu veux partir, elle va dire : « il n'y a pas de problèmes, tu peux partir », donc ça dépend de la mentalité de tout un chacun »[699].

Le renouvellement des décors

Nous avons vu que l'une des caractéristiques de la *décor* « idéale » était qu'elle soit nouvellement arrivée, et ce, afin de susciter l'attirance et la curiosité de la clientèle masculine.

[699] Entretien du 05/11/2016.

Ainsi, lorsque certaines *décors* sont présentes au maquis depuis de longs mois, il peut arriver que certaines *mères* ou certains clients se lassent de leur présence. Certains clients peuvent ainsi faire remarquer à la *mère* que sa *décor* est déjà connue de tous, ou bien la *mère*, poussée par ses clients ou de sa propre initiative, peut faire pression sur sa *fille* pour que celle-ci parte de son *maquis*, par exemple en l'incitant à se trouver un homme pour *partir en mariage*.

Ainsi, Ernestine (30 ans) indique que ce sont parfois les *mères* qui incitent leurs *filles* à partir, notamment parce qu'elles sont au *maquis* depuis trop longtemps et que la clientèle s'est déjà lassée d'elles. Elle explique également que la sortie du *maquis* n'est pas nécessairement déterminée par le paiement d'une dette envers la *mère*, cela dépend plutôt de sa mentalité : si certaines sont « méchantes », elles peuvent exiger un paiement ; d'autres, qui ont des enfants, et par conséquent n'aimeraient pas qu'ils soient traités ainsi, peuvent être plus conciliantes et, qu'elles aient payé ou non le voyage de la *fille* depuis Tamanrasset, elles peuvent la laisser libre de partir sans la conditionner :

« Tu es là, peut-être un matin, quand tu veux te décider à partir, soit c'est… Si tu veux partir de toi-même, elle [la *mère* de *maquis*] te dit que : « non, j'avais dépensé telle somme sur toi, il faut... [me rembourser] », pour certaines femmes qui sont méchantes : « il va falloir que tu me rembourses » ou bien l'homme qui va venir t'*épouser*, qui veut t'enlever de là pour aller vivre avec toi, on va lui dire : « j'ai payé comme ça [telle somme] sur elle, donc il faut que tu me rembourses », bon, c'est comme ça que ça se passe. Parfois, d'autres femmes, s'il y a les femmes compréhensives… Ou humaines… Bon celles qui savent qu'elles ont les enfants et peut-être, elles n'aimeraient pas que, un jour, l'une de ses [vraies] filles aussi subisse ce genre de trucs, quand tu te décides à partir, elle te dit que : « non, si tu as trouvé mieux ailleurs, tu es libre de partir, ne te sens pas... Emprisonnée ici », elle te laisse, tu pars. Mais d'autres disent carrément que : « si tu veux partir, tu payes ». Bon d'autres, quand tu restes aussi longtemps chez elle, à la longue, c'est elle qui veut même t'envoyer plutôt aller vivre ailleurs, parce qu'elles disent que tu es devenue vulgaire, pas vulgaire parce que peut-être tu as été avec des hommes, mais vulgaire parce que, tout le monde [te] connaît déjà, donc tu es déjà devenue comme quelqu'un de la maison…

Ah « vulgaire » dans le sens euh…

… Que tu n'es pas nouvelle oui…

… Que tout le monde connaît quoi ?

Oui. Tout le monde te connaît. Donc… Maintenant elle veut les nouvelles *filles*… D'autres

parfois même c'est les clients qui disent que : « ah ! On est déjà fatigué de voir ta *fille*-ci ! Ramène-nous les nouvelles *filles* ! », d'autres le disent peut-être parce que tu n'as pas voulu sortir avec lui, ou bien tu n'as pas voulu céder à ses propositions, il commence à… Les clients commencent à [dire à] ta *maman* de la maison : « non, il faut la changer, il faut nous amener les nouvelles *filles*, nous tout le temps on est fatigué d'elle, tout le temps on vient ici c'est toujours elle qui nous sert », donc c'est comme ça que ça se passe »[700].

Certaines *mères* peuvent effectivement faire pression sur une *fille* pour qu'elle parte ou plus directement, lui intimer de partir. Nathalie (40 ans), la *mère* de *maquis* que nous avons déjà présentée, indique que les seules façons pour les *filles* de sortir du *maquis*, est la mise en couple avec un homme qui sera considéré comme son *mari*, bien qu'ils ne soient pas officiellement mariés ; ou si elle-même décide de faire partir une *fille* de son *maquis*, par exemple si elle est indisciplinée et ne se montre pas disposée à faire les tâches qu'elle lui a demandées :

« *[Vos* filles-décors*] sont là de façon temporaire, ou bien est-ce qu'il y a déjà eu des* filles *qui étaient là chez vous et qui sont parties ?*
Non, elles sont là de façon temporaire, parce que, elles viennent aussi *en aventure* pour *se chercher*. Elle peut croiser un… Un *mari*, son *mari* dans un autre sens parce que bon, des fois on dit « mari », parce que, ils ne sont pas mariés officiellement, mais on a une façon de dire « mari » parce qu'il peut la prendre pour aller vivre avec [lui], c'est comme ça, peut-être le jour que bon, elle dit qu'elle veut aller en Europe, s'il a l'argent [pour lui donner], elle part en Europe.
Est-ce qu'il y a d'autres façons de sortir du maquis*, ou c'est uniquement par la mise en couple avec un homme qui peut s'occuper de cette femme-là ?*
C'est comme ça, il n'y a pas d'autre façon. Sauf si… Bon, sauf si, elle peut avoir les problèmes avec moi, peut-être je [me] décide à la faire partir.
Ça vous est déjà arrivé de demander à une fille *de partir de chez vous parce que… ?*
Oui oui.
Qu'est-ce qui s'était passé ?
J'ai demandé à une *fille* de partir de chez moi, parce que, le moment là j'avais trois *filles* chez moi, j'ai partagé les tâches, j'ai partagé les tâches aux *filles*, et il y a une *fille*, quand c'est arrivé à son tour, elle a refusé de travailler. C'est-à-dire, j'avais fait l'emploi du temps, l'autre lave les assiettes, l'autre lave les toilettes, après-demain l'autre lave le sol, mais quand c'est arrivé au

[700] Entretien du 05/11/2016.

tour de celle-là, elle ne voulait pas travailler, elle mettait le désordre dans la maison, cette même *fille* qui était là, je lui ai demandé de partir, elle mettait déjà trop de temps, elle dérangeait. Je lui ai donné trois jours pour partir, dans les trois jours c'était pour voir si elle pouvait changer, mais elle est partie avant deux jours, j'ai compris qu'elle était vraiment nuisible »[701].

Le contrôle des décors par le père et la mère

Certaines *filles* sont contraintes par la *mère*, nous l'avons vu, qui peut décider de les limiter dans leurs sorties et déplacements, pour mieux pouvoir les contrôler. Cette contrainte peut également s'expliquer par la dette contractée par la *fille* : si elle est tenue de rembourser la *mère*, et que celle-ci se montre méfiante, cette dernière peut décider d'encadrer sévèrement les sorties de sa *fille* pour éviter qu'elle ne s'enfuie. Toutefois ces fuites, si elles existent, sont très rares : les *filles* qui sont accueillies dans les *maquis* le sont bien souvent par défaut, n'ayant pas d'autres opportunités de logement et ne connaissant personne qui puisse les accueillir. Pour fuir, il faudrait donc qu'une autre solution d'hébergement s'offre à elles ; de plus, l'interconnaissance dans la communauté camerounaise étant très développée dans toute l'Algérie, et les règles à appliquer étant souvent strictes au sein de la communauté, il est possible que cette dette les suive quelle que soit la ville d'Algérie où elles s'enfuiront, et qu'elles continuent ensuite de subir des pressions.

Stéphane (32 ans), un *père* de *maquis*, montre cette contrainte implicite qui pèse sur les *filles* endettées auprès de leur *mère*. Il explique que certaines *filles* endettées sont contraintes par leur *mère* qui refuserait même de les laisser sortir, de peur qu'elles ne s'enfuient. Lui se pose en contre-exemple : s'il a lui-même parfois payé 35 000DA à des *chefs de ghettos* afin qu'ils lui envoient une *fille* pour alimenter son *nganda*, il n'a pas ensuite contraint les *filles* à rester constamment enfermées à la maison. Il estime que le poids de la dette suffit, dans la conscience des *filles*, à les maintenir sous l'autorité naturelle de leur *père* et *mère*, à qui elles devront le même respect qu'à de véritables parents, et qu'elles n'oseront pas tenter de déserter :

« *Quel pouvoir ou quelle influence a celle qu'on appelle la «* mère *» du* maquis*, sur les* filles *?*
Bon ça se voit !
Ça dépend aussi des maisons, j'imagine ?

[701] Entretien du 14/11/2016.

Non non non, ça se voit ! Ça se voit, c'est chez toi ! Quand [la *fille*] vit chez toi, la personne est sous ta responsabilité, [pour la *fille*] c'est comme ton parent ! Donc tu donnes le même respect que tu donnes à un parent !

Est-ce que [la mère*] a la possibilité de contraindre les* filles*, de les limiter dans leurs déplacements ?*

Oui, d'autres le font, surtout [pour] les *filles* qui ont les dettes ! […] [Elle] ne peut [même] pas aller à la boutique ! Par contre pour [chez] moi c'est pas ça ! […] Il y avait deux *filles* ici, j'ai payé 70 000DA pour qu'elles viennent ici. 35 000[DA], 35 000[DA] [pour chacune]. On [ne] [leur] a jamais interdit d'aller même à la boutique, elles avaient leurs copains, elles partaient passer la nuit dehors, elles reviennent, ça, c'est [leur] vie privée, ça [ne] me regarde pas. Mais [dans] d'autres maisons [c'est plutôt] : « non ! Tu ne pars pas à la boutique ! Où est-ce que tu vas ? », ils ont peur que tu vas fuir !

Ah bon ?

Oui ! Parce qu'il y a les *filles* qui fuient !

Elles fuient la maison comme ça un beau jour… ?

Oui ! Elle part, à Alger, n'importe où, elle fuit ! Parce qu'elle n'a pas la liberté ! Parce que nous, on a compris que, quand tu laisses la liberté à quelqu'un ça lui fait plus peur ! Elle [se] dit que : « eh ! Mais je lui dois près de 200€ ! Il me laisse partir à la boutique ! Mais ça veut dire qu'il compte sur quelque chose ! », là tu préfères maintenant, ta propre conscience te fait rester. Nous [moi et ma *femme*] on préfère opérer de ce sens-là »[702].

Nicole (52 ans), déjà présentée au sous-chapitre précédent, fait également état des *filles* qui s'enfuient parfois, notamment celles qui sont endettées (mais cela peut-être aussi le cas pour les *filles* maltraitées). Pour sa part, elle n'a pas eu à se faire prendre en charge financièrement par sa *mère* de *maquis* pour son voyage de Tamanrasset à Oran. Le jour où elle voudra partir, selon les opportunités qui se présenteront à elle, elle prévoit de parler calmement à sa *mère* Esther, avec qui elle entretient une relation, comme on l'a vu, plus ou moins difficile :

« [Le jour où je vais partir], qu'est-ce que je vais lui dire, je vais [la] faire asseoir [pour lui parler], je ne vais pas fuir, parce que d'autres fuient !

Ah il y en a qui fuient, carrément ?

[702] Entretien du 04/09/2017.

Oui ! Je vais lui dire : « *Maman*, je te remercie beaucoup de m'avoir gardée chez toi », pas que moi seule, même mon fils va lui dire ça, donc : « maintenant j'ai trouvé où aller. Donc tout ce que je peux te dire, merci, continue à faire ça, Dieu te bénisse, Dieu continue à te bénir » »[703].

Le choix du compagnon pour la mise en couple

Cette déférence due à la *mère*, telle qu'on la voit dans les propos de Nicole malgré sa relation un peu difficile avec sa *mère*, est aussi perceptible dans le témoignage de Stéphanie (29 ans), une *mère* célibataire que nous avons déjà présentée. Elle avait trois *filles-décors* mais depuis un mois, elle est seule car elles sont toutes *parties en mariage*. Comme nous l'avons vu, elle avait payé 20 000 à 25 000DA pour faire venir chaque *fille* depuis Tamanrasset. Toutefois, elle se défend d'avoir réclamé l'équivalent de cette somme ou une somme plus conséquente aux hommes qui sont venus *prendre* ses *filles en mariage*, et n'aurait pas fait pression sur ses *filles* pour qu'elles se mettent en couple avec un homme qu'elle leur aurait choisi. Il arrive effectivement que des *mères* ne comptabilisent pas de dette et laissent partir leurs *filles* lorsque celles-ci le souhaitent. Cette déférence des *filles* envers leur *mère* est là aussi perceptible dans l'usage du terme « *Maman* » pour qualifier la *mère* ; de même que Stéphanie utilise le terme « *enfants* » pour qualifier ses *filles*, ce qui peut aussi marquer un attachement et une affection réciproques quasi-filiaux. La bonne relation entre la *mère* et ses anciennes *filles* peut être entretenue sur le long terme, par des appels téléphoniques ou des visites de courtoisie :

« *Ces* filles-*là qui sont* parties en mariage, *ce sont des hommes qui sont venus les rencontrer ici ?*
Oui l'homme est venu les rencontrer, elles m'ont dit : « *Maman*, voilà mon homme, il m'aime ! Je l'aime ! Moi je veux partir ». Je dis que : « ah, ça y est ! [*elle frappe dans ses mains*]. Tu peux partir. Il n'y a pas de problème ».
Et comment elles se sont arrangées avec l'homme, ils t'ont remboursée ?
Nan ! Moi j'ai dit à l'homme : « tu prends mes *enfants* comme ça, il faut partir avec eux. Mais si je comprends [j'entends dire] que tu as menacé une personne, je vais t'amener au jugement [du *G10*] ! Je vais t'amener la communauté ! ». […] Je dis, s'il menace ma *fille* !
Ah d'accord, donc tu [ne] leur demandais pas de te donner de l'argent, mais tu prévenais l'homme de bien la traiter ?

[703] Entretien du 04/09/2017.

Oui, de ne pas la déranger, oui de bien la traiter.

Et depuis, est-ce que tu as de leurs nouvelles ?

Oui j'ai même causé avec elles, elles vont très bien !

Il y en avait combien qui sont parties ?

Il y a trois qui sont parties, qui se sont *mariées* !

Ah. C'est elles qui avaient choisi de se mettre [en couple] avec cet homme-là ?

Oui, oui c'est elles.

Tu [ne] les as pas encouragées à aller avec telle ou telle personne ?

Non non non non, pourquoi ? Chacun fait son choix ! Dans la vie ! »[704].

À l'inverse de ces *mères* conciliantes et bienveillantes, il peut arriver que d'autres choisissent elles-mêmes l'homme avec qui leur *fille* va se mettre en couple, et qu'elles fassent pression sur elle pour qu'elle accepte leur choix. Nous avons vu qu'Héloïse avait pu subir ce genre de pression pour qu'elle se prostitue avec des hommes qui « avaient de l'argent » ; ce même genre de pression est parfois perceptible pour la mise en couple avec tel ou tel homme bénéficiant de moyens financiers, qui se mettra d'accord directement avec la *mère* sur le montant à lui verser pour pouvoir amener sa *fille* chez lui. Enfin, en dehors des aspects financiers, il peut arriver que certaines *mères* incitent leurs *filles* à se mettre en couple pour les faire sortir du *maquis* pour d'autres motifs. En témoigne l'exemple d'Alicia (31 ans), en Algérie depuis 4 ans, qui a d'abord été *fille* de *maquis* à Alger. Elle avait voyagé avec son compagnon jusqu'à Tamanrasset, puis, d'un commun accord et pour trouver chacun de quoi gagner sa vie, lui était parti à Béchar travailler dans le bâtiment, et elle était partie à Alger pour intégrer un *maquis*. Elle avait une bonne relation avec sa *mère* de *maquis*, qui n'était pas autoritaire mais amicale et serviable avec ses *filles*. Cependant, sa *mère* est partie temporairement au Cameroun, et, pendant ce laps de temps, c'est la belle-sœur de celle-ci qui l'a remplacée dans son rôle de *mère*. Alicia et elle ne s'entendaient pas du tout. Leur relation très conflictuelle a continué de se dégrader au gré des caprices, ordres et menaces de la nouvelle *mère*, qui tantôt exigeait qu'Alicia ne parle plus à tel client du *maquis*, tantôt voulait l'obliger à se mettre en couple avec lui, cherchant n'importe quel prétexte fallacieux pour pouvoir enfin de débarrasser d'elle :

« La *maman* chez qui je vivais qui était la propriétaire de la maison […] avait voyagé, elle est partie au pays. Elle [a] quitté [l'Algérie], elle est partie au Cameroun. Et je suis restée avec sa

[704] Entretien du 22/09/2017.

belle-sœur, la femme de son petit-frère. Elle, elle dérange ! Elle est toujours en train de me déranger, elle est toujours en train de me faire les problèmes ! Il y a un jeune homme qui est venu à la maison, c'est elle qui me propose au jeune homme ! C'est elle qui me propose ! « Voilà une belle femme pour toi, elle tu peux faire la vie avec elle, elle ne dérange pas ! », mais ici, ils veulent que tout tourne à leur avantage ! Quand elle a proposé [au] jeune homme, le lendemain devait être [le jour de] la [sortie en] boîte. Le jeune homme apparemment quand on est allé en boîte, le jeune homme ne l'a pas satisfaite comme elle voulait. On est rentré maintenant à la maison, elle me fait des problèmes ! Que je ne dois plus saluer le jeune homme, je ne dois plus… J'ai dit : « mais, moi je n'ai aucun problème avec ce gars, c'est vous qui me l'avez présenté ! Et maintenant vous dites que je ne dois plus le saluer, je lui fais les problèmes s'il me salue, moi pour finir je ne comprends pas ce qui se passe dans ce pays ! ». J'étais presque déjà à trois semaines [de présence en Algérie]. C'est comme ça qu'elle me dit que : « il va venir ici aujourd'hui, il a dit qu'il devait t'acheter le téléphone, s'il vient, [et qu']il te dit qu'il t'invite [pour que] vous sortiez [ensemble], tu refuses ». C'est comme ça quand le jeune homme est venu, […] on est allé là-bas, il [m']achète un petit téléphone, il me [le] remet. Quand je reviens, c'est comme ça que, elle me dit : […] « non ! Comme il t'a acheté le téléphone, il va t'*épouser* ! ».

*[*Je ris doucement*]. Donc c'est [elle] qui voulait décider qui tu allais* épouser *?*

Oui, elle voulait décider ! […] [Elle m'a dit :] « Tu vas l'*épouser* ! Comme tu es sortie avec lui, tu vas te *marier* avec lui ! », j'ai dit : « mais qu'est-ce qui se passe dans ce pays ? Je vais me *marier* avec quelqu'un que je ne connais pas ? Ça fait deux jours qu'on se côtoie ! [Ce n'est pas] parce qu'il m'a donné un téléphone que je vais… [me *marier* avec lui] ! C'est comme ça que ça se passe ici ? », elle me dit : « tu vas te *marier* ! », elle prend le téléphone, elle appelle le jeune homme. Agressivement [*elle crie*] : « [untel] viens ici, viens ici, sinon je jette cette *fille* dehors ! ». […] C'est comme ça quand [cet homme] vient, j'étais là debout, en train de pleurer, alarmée. Il dit : « qu'est-ce qui se passe ici ? », elle dit : « voilà ta *femme* ! Désormais, tu la prends, tu sors avec ! », il dit : « mais qu'est-ce qui s'est passé ? Elle t'a dit que je l'ai amenée quelque part ? Je sors lui [acheter] son petit téléphone, puisqu'elle n'est pas joignable ! Je ne peux pas toujours passer pour déranger, vous emmerder dans la maison quand je veux peut-être lui causer ! », elle dit [*elle crie*] : « non ! Si tu as acheté le téléphone c'est que tu peux assumer, tu vas l'amener [chez toi] ! Elle ne dort plus ici ! ». [*Elle frappe dans ses mains*]. J'avais un petit sachet comme ça que j'avais mes vêtements dedans. [*Elle frappe dans ses mains*]. J'ai

compris que là, je ne peux plus vivre dans cette maison ! Parce que si on veut déjà me mettre dehors, déjà comme ça, tôt ou tard on va le faire ! »[705].

À la suite immédiate de cet incident, Alicia partira à Béchar rejoindre son compagnon. Ils ont alors habité ensemble pendant plusieurs mois sur le chantier où il travaillait, car on ne louait pas d'habitation aux étrangers. Elle était la seule femme qui habitait sur le chantier et la police la soupçonnait de faire de la prostitution, d'autant plus qu'elle et son compagnon n'avaient pas de certificat de mariage pour prouver qu'ils étaient en couple. Ils restaient parfois plusieurs jours au poste de police, et cette pression l'a finalement encouragée, quatre mois plus tard, à partir à Oran où elle a intégré divers *maquis* selon les aléas et au gré de ses relations parfois compliquées avec ses *mères*. La distance et les soupçons de son compagnon ont eu raison de leur relation ; celui-ci est ensuite parti en Libye pour faire la traversée de la Méditerranée jusqu'en Italie. Quant à Alicia, elle habite maintenant avec un autre homme dans le centre-ville d'Oran, et gagne sa vie en faisant la coiffure et l'esthétique.

Il peut également arriver que certaines *mères* conseillent – et non obligent – leurs *filles* sur le choix des hommes avec qui elles peuvent se mettre en couple. Les *mères* étant souvent des *anciennes*, mieux rodées à la rude expérience de la migration en Algérie, et connaissant bien une importante partie de la communauté camerounaise, elles peuvent conseiller leurs *filles* dans leur choix, en leur révélant les qualités ou défauts supposés de tel ou tel prétendant, son niveau de vie, son caractère ou ses habitudes. La mise en couple signant la sortie du *maquis* peut alors donner lieu à une fête plus ou moins ritualisée. Nous avons vu que la mise en couple est parfois formalisée par un *contrat* plus ou moins précis entre l'homme et la femme, qui se mettent d'accord entre eux sur une durée déterminée de leur couple et sur la somme d'argent que l'homme devra remettre à la femme à l'issue de leur relation, afin qu'elle puisse *voyager*. Ange (25 ans), une *fille* de *maquis* pourtant en couple, déjà présentée au point 3.1., fait état de ces conseils de la *mère*, de la ritualisation de la mise en couple et des *mariages par contrat* ou par amour. Dans les deux cas, si la femme prévoit de partir en Europe ou au Cameroun, l'homme devra prendre en charge financièrement son voyage. Dans ses propos, nous retrouvons cette notion d'« utilisation » de la femme par l'homme, et qui demande une nécessaire compensation :

[705] Entretien du 30/07/2017.

« *Comment on peut sortir du* maquis*, certaines personnes me disaient que c'était uniquement en se mettant en couple avec un homme qui t'amènera chez lui par exemple ? Mais toi t'es déjà en couple et tu vis au* maquis…

Moi je suis comme ça…

… On peut aussi sortir du maquis *librement comme ça…*

Non non non.

… Sans être en couple, ou… ?

Tu viens, tu vois la femme qui s'est occupée de toi, l'homme en question il vient te voir, il vient voir la famille [du *maquis*], on fait une petite, une sorte de fête, oui, il t'achète une valise, il te prend, [*elle frappe dans ses mains*] il part avec [toi] !

D'accord.

Donc ça c'est *par contrat* ! Si tu pars que c'est l'amour, le *mariage* par amour, et que ça arrive devant là-bas, que ça se gâte [si votre relation se détériore], tu reviens remettre la *fille* en question dans le *maquis*, et tu lui donnes de l'argent, pour qu'elle continue son voyage ! Il sait que tu es partie par amour ! Tu es obligée, même par amour, tu es obligée de lui donner l'argent pour continuer, parce que tu ne vas pas la laisser [sans rien] dans la vie, parce que tu l'as utilisée ! Tu ne peux pas la laisser [sans rien] ! Tu dis : « bon ça y est, c'est fini », tu payes son voyage, soit elle part au Cameroun, soit elle part en Europe.

D'accord. Mais justement est-ce qu'il y a la possibilité pour la fille *de partir du* maquis *sans se mettre en couple obligatoirement avec un homme ?*

Oui ! Oui, tu peux partir, si c'est que tu es têtue comme moi, tu peux partir ! Tu te lèves, tu dis que : « *Maman*, je suis venue ici, tu ne m'as pas payé le transport, et tu veux… ? », tu te lèves, tu pars ! […]

Et au cas contraire, pour les filles *dont la* mère *a payé le transport [depuis Tamanrasset] ?*

Ouais là elles sont obligées de partir en couple, elles sont obligées ! […]

C'est l'homme qui paye alors ?

Oui, c'est l'homme, parce qu'elle a été achetée, on l'a achetée ! Oui. Elles sont obligées de partir en couple.

Parce que, on estime que c'est pas simplement qu'on lui a payé le transport, c'est carrément qu'on l'a « achetée », comme tu dis ?

Oui. Bon si c'est du genre qu'on [la] prend à Tamanrasset, qu'on part avec, ça veut dire qu'on l'a vendue !

Hm. […] Et est-ce qu'il y a certaines mères *aussi qui conseillent leurs* filles *sur les hommes avec qui elles vont se mettre en couple ?*

Oui.

… De choisir telle ou telle personne ?

Oui. Quand elle voit que [l'homme] n'est pas une bonne personne, elle ne peut pas te conseiller [d'aller avec lui] : « ne parle pas avec cette personne, parce qu'il a une éducation du genre, il a l'habitude d'abandonner les filles, il est brutal », bon elle te donne des conseils, quand c'est pas bien elle te dit : « non, on ne peut pas te mettre là où tu vas partir souffrir » »[706].

En effet, les *mères* qui ont payé la prise en charge de la *fille* depuis Tamanrasset (bien qu'elles puissent ne pas leur réclamer de remboursement), ont potentiellement un plus grand pouvoir sur elle. Ceci est confirmé par Naomi (âge inconnu, environ 35 ans) qui est en Algérie depuis deux ans. Elle a d'abord vécu deux mois dans un *maquis* à Alger : le travail y était « franchement pénible », elle dormait tard et se levait tôt. C'est un homme qui lui a demandé s'ils pouvaient vivre ensemble, c'est ainsi qu'elle a quitté le *maquis* et est allée vivre chez lui, de son libre arbitre. Actuellement, elle vit dans un appartement de la cité Perret au centre-ville, avec son compagnon qui travaille sur les chantiers, et son fils de 7 ans qui n'est pas scolarisé et à qui elle fait l'école à la maison. Elle n'a jamais pensé à ouvrir elle-même son *maquis* car elle n'a pas assez de force et d'énergie pour supporter les cris et les bagarres. Elle indique donc que, généralement, la *mère* de *maquis* a un certain pouvoir sur les *filles* si elle a financé leur voyage depuis Tamanrasset jusqu'à Oran. Dans ce cas, elle peut réclamer un remboursement ou obliger la *fille* à rester chez elle. Mais, selon elle, cela dépend des caractères de la *mère* et de la *fille*. Cette dernière, même endettée, peut faire valoir le travail qu'elle fait et les services qu'elle rend au *maquis*, pour éviter d'avoir à rembourser la *mère*. Elle met aussi en avant la continuité du parcours des *filles*, qui peuvent à leur tour devenir des *mères* :

« Il y a des *mères* méchantes, et s'il arrive que la *fille* est faible de caractère, elle va se faire piétiner. Mais si elle n'est plus faible de caractère, elle peut lui dire : « non, je n'ai plus rien à te donner, j'ai travaillé pour toi aussi ! », puisqu'il n'y a pas de salaire. […] Si tu es faible de caractère, on va te mater, on va te menacer, et puis tu vas te tasser. Mais si tu sais dire : « non, je sais pourquoi je suis là, je ne suis pas esclave » […], ça peut créer des tensions, mais soit [la *mère*] accepte, soit elle n'accepte pas, et si toi tu [ne] veux pas [travailler dur], tu vas sortir de la maison. Mais une chose est sûre, on va te récupérer ailleurs, puisque ça fait un *décor* de plus dans la maison. […] [Le parcours des femmes] c'est juste une continuité, tu arrives *en aventure*,

[706] Entretien du 24/09/2017.

je t'héberge, tu es dans mon *maquis*, le jour qu'un homme te prend, tu vas chez toi, tu lances ton *maquis* aussi, ainsi de suite. Ou alors si tu parviens à te faire des économies au *maquis*, tu vas chercher ta maison, et puis tu vas commencer ton *maquis* aussi »[707].

Nous constatons que les situations des *filles* peuvent être très différentes et que tous les cas de figure existent : certaines ont été accueillies dans les *maquis* car elles ne connaissaient personne pour les héberger, mais elles avaient suffisamment de moyens pour payer elles-mêmes leur transport de Tamanrasset à Oran et n'ont donc aucune dette ; d'autres se sont fait prendre en charge financièrement mais n'auront pas non plus de dette à rembourser car leur mère est conciliante ou, aux dires des filles, « compréhensive » et « humaine » ; enfin, d'autres ont une dette qui peut varier selon les moyens financiers estimés de l'homme avec qui elles se mettront en couple ou les exigences et caprices de la *mère*. La façon la plus courante que les *filles* ont de sortir du *maquis*, est effectivement la mise en couple avec un homme qu'elles auront rencontré et fréquenté au *maquis*, et qui pourra les prendre en charge financièrement et matériellement. Il existe toutefois des exceptions : ainsi, certaines *mères* qui entretiennent une mauvaise relation avec leur *fille*, qui trouvent que cette dernière ne satisfait pas à leurs conditions, ou encore qui se sont lassées de sa trop longue présence, peuvent exiger leur sortie sous toutes sortes de prétextes. Par ailleurs, certaines *filles* qui n'ont pas de dettes, et qui ont réussi à accumuler quelques économies notamment par la vente de plats, d'alcool ou encore éventuellement la prostitution, ou qui ont trouvé une autre opportunité de logement, peuvent partir de leur propre décision. Enfin, il peut arriver que certaines *filles* s'enfuient du *maquis*, à cause de mauvais traitements notamment, et ce même si elles sont endettées. Toutefois cela reste des cas vraiment exceptionnels, car la pression due à une dette est toujours importante et l'interconnaissance au sein de la communauté camerounaise est élevée. Quant à la mise en couple, nous avons vu qu'elle peut être à l'initiative de la *fille*, ou bien de la *mère*, qui peut inciter ou conseiller sa *fille* sur son choix, voire exiger que sa *fille* parte avec tel ou tel homme. Ce schéma de mise en couple peut se reproduire plusieurs fois, lorsque la femme est *déchargée* et qu'elle continue son voyage vers l'Europe, son ancien *mari* trouvant alors une nouvelle *femme* dans un *maquis*. Il est notable que les anciennes *filles* de *maquis*, une fois *parties en mariage* et installées dans un nouvel appartement avec leurs *maris*, deviennent parfois à leur tour des *mères*, ouvrant elles-mêmes leur propre *maquis*. Certaines en font un *business* temporaire, sans renoncer à leur projet

[707] Entretien du 11/10/2016.

migratoire en Europe. D'autres au contraire, s'établissent pour une plus longue durée en Algérie, car la gérance d'un *maquis* peut s'avérer très, voire extrêmement rentable.

4- Le *garçon* de *maquis*, une figure moins courante toutefois assignée à un rôle et à des tâches spécifiques

Dans certains *maquis*, en plus des *filles-décors*, logent parfois des *garçons*, à distinguer des *ghettosards* qui eux, payent un loyer et leur nourriture dans les *maquis-ghettos*. J'ai découvert cette spécificité grâce à Daniel, Alphonse et Michel qui vivent dans des *maquis* qui ne font pas *ghetto* (ou *dortoir*), et où ils sont entièrement pris en charge. Dans ce sous-chapitre, nous illustrerons cette figure du *garçon* de *maquis* par ces trois portraits différents, les seuls que j'ai rencontrés sur le terrain car ils sont relativement rares. Nous verrons que dans le cas de Daniel, c'est le *père* qui lui a demandé de vivre dans son *maquis*, afin de lui donner un rôle très bien défini, en particulier surveiller et contrôler les habitants, filtrer et gérer les clients, lui faire des comptes-rendus en son absence. Les rôles d'Alphonse et Michel sont plus limités et consistent surtout en des tâches ménagères et des commissions, mais ils ne s'impliquent guère dans la relation avec la clientèle. Ils sont plus libres d'aller et venir, mais ressentent peu le besoin de gagner de l'argent en allant chercher du travail à la *placette* : c'est principalement ce qui les distingue des *ghettosards*.

Daniel, le surveillant « homme à tout faire »

Daniel (30 ans) est nouvellement arrivé en Algérie depuis 3 mois, à Oran depuis 2 mois seulement. Il est né et a grandi à Yaoundé, il est d'ethnie bassa. Il a fait ses études secondaires à Douala et a une licence en comptabilité. Il a un grand-frère et un petit-frère. Son frère aîné est parti *en aventure* il y a 11 ans, et ils n'ont plus jamais eu de ses nouvelles. Il en a déduit qu'il était mort, dans le désert, en mer ou ailleurs. Daniel a une fille de trois ans restée au Cameroun, il est séparé de la mère de sa fille. Il dit n'avoir été influencé ou encouragé par personne pour partir en migration. Sa mère n'était pas d'accord avec sa décision au début. Il est parti dans l'espoir de gagner de l'argent pour aider sa mère, atteinte d'un cancer, à payer ses soins hospitaliers. Il s'estime en transit en Algérie, et a pour destination finale Paris, où il espère réussir à se faire engager par la Légion étrangère malgré les sélections drastiques, car cela lui permettrait d'avoir un salaire fixe (pour être engagé il suffit d'avoir un passeport en cours de validité de n'importe quelle nationalité, mais il faut passer de nombreuses sélections). Lorsqu'il est arrivé à Oran, il a été accueilli par le compagnon de sa cousine (elle réside en Europe), qui l'a installé dans un appartement, seul, à la cité Perret. Cet homme venait de sortir de prison et

habitait en colocation, dans laquelle il ne pouvait pas accueillir Daniel. Un ami de cet homme est venu le rencontrer, il s'agissait de Maxime, un *père* de *maquis*. Il lui a remis de l'argent pour l'aider puis l'a appelé pour lui dire qu'il voulait qu'il vienne habiter chez lui, dans le *maquis* que gère sa femme Francine (décrit au sous-chapitre 2.6. « Les *maquis* ou *nganda* »). Il lui a dit qu'il pouvait lui offrir le gîte et le couvert et qu'il y serait plus à l'aise. Maxime s'apprêtait à partir avec sa compagne Francine au Cameroun, pour s'y marier officiellement, et revenir ensuite en Algérie. Il ne lui a pas dit explicitement qu'il comptait sur lui pour surveiller les *filles* qui logeaient au *maquis* en son absence, et pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de vols ou de débordements. Au moment où nous nous rencontrons, Daniel a toujours ce rôle de surveillant, devant rapporter au *père* tous les faits et gestes des femmes de la maison : il se désigne comme « les yeux et les oreilles » du *père* en son absence. En effet le *père* de ce *maquis* est un *feyman* qui, pour ses *affaires*, vit la plupart du temps à la capitale, et ne vient que de temps en temps à Oran. Daniel, en plus de ce rôle de surveillant, est un « homme à tout faire » : il prévient les bagarres, gère les clients, filtre les entrées, achète l'alcool qui sera vendu au *maquis*, rend service pour des petites commissions, sort les poubelles et négocie avec la police lorsque celle-ci est appelée par les voisins à cause du tapage, ou par certains Camerounais jaloux de la prospérité de ce *maquis*. Il n'a pas de chambre à lui et ne peut dormir au salon que lorsque tous les clients sont partis au petit matin ; s'il est trop fatigué, il peut éventuellement se reposer dans la chambre des *filles*. Il semble ressentir un profond mal-être, dû au rôle ingrat qu'on lui a assigné : il est pris en étau entre la *mère*, qui essaye de le décrédibiliser auprès de son mari (car elle ne veut pas qu'il lui rapporte ses sorties nocturnes en compagnie d'autres hommes, et l'encourage donc à lui mentir) et le *père* qui attend de sa part des comptes-rendus détaillés de la vie de la maison en son absence. Sa *mère* lui voue donc une grande antipathie, et le lui fait sentir en disant à ses *filles* de ne pas lui servir à manger, et en lui donnant des ordres à toute heure du jour et de la nuit. Ainsi, il subit, paradoxalement, beaucoup plus l'oppression de la *mère* du *maquis*, que les *filles* qui, d'après mes observations, semblent entretenir de bonnes relations et même une certaine complicité avec elle. Sa *mère* est selon lui « hypocrite et méchante », le manque de considération et de respect envers lui ainsi que ses reproches incessants le rendent très nerveux. Il trouve très pénible de se faire commissionner par la *mère* à n'importe quelle heure (même quand il dort ou qu'il est occupé à faire autre chose) et qu'elle lui donne des ordres sans ménagement. Il constate avec amertume que c'est lorsqu'il va partir que Francine et Maxime vont se rendre compte de tous les services qu'il leur rendait, sans qu'ils ne lui témoignent la moindre gratitude. S'il y a un autre *garçon*, Éric, qui vit ici au *maquis*, il ne semble pas maltraité comme Daniel (toutefois je n'ai pas pu m'entretenir avec lui et n'ai pu

me fier qu'aux dires de Daniel). Le manque de considération et les reproches continuels de sa *mère* affectent beaucoup Daniel, qui vit sous la menace continuelle d'une expulsion du *maquis*, malgré tous les services qu'il rend aux gérants. Après un énième conflit verbal particulièrement violent avec sa *mère*, Daniel sera effectivement chassé sans ménagement de la maison. Maxime, alors à Alger et prévenu par Francine de l'incident, appellera Daniel pour qu'il lui confirme les faits, et lui demandera de quitter l'appartement. Daniel tentera de négocier en lui demandant soit qu'il lui trouve un autre hébergement, soit qu'il le paye pour tous les services rendus depuis plusieurs mois. Le lendemain, Maxime enverra trois hommes de sa connaissance pour le convaincre de quitter l'appartement, sans aucun dédommagement ni solution d'hébergement. Voyant qu'il n'aurait pas l'avantage, Daniel partira vivre chez un *feyman* qui lui posera comme condition à son hébergement de rentrer dans ses *affaires*. Daniel lui demandera quelques jours de réflexion pour gagner du temps, puis refusera sa proposition et partira vers le Maroc, où il a le projet de *choquer la barrière* (entrer dans une des enclaves espagnoles, à Ceuta ou Melilla).

Dans cet extrait d'entretien, Daniel parle de ses tâches au *maquis*, et de sa position inconfortable qui détériore ses relations avec les personnes qui vivent avec lui. Il n'aspire qu'à partir (de cet appartement, du pays) au plus vite :

« *Pourquoi [Maxime] voulait que tu loges ici ? C'était pour t'aider ?*
C'est ce que j'ai cru au départ. C'est ce que j'ai cru au départ, mais s'il fallait parler de ça, ça va prendre du temps ! Alors il m'avait dit, voilà je cite : « mon *petit*, qu'est-ce que tu fais là-bas, dis-moi c'est la maison de qui au fait ? Euh c'est pas bien que tu restes là-bas, puisque tu [ne] sais pas comment ça se passe ici en Algérie, […] je préfère que tu viennes ici, ici tu seras à l'aise, tu pourras manger et tout ça, voilà, et j'aurais l'œil sur toi ».
« L'œil sur toi » ?
Ouais. « L'œil sur moi », ça veut dire…
Pour te protéger ?
… Il pourra veiller sur moi, voilà ! […] et puis je suis arrivé ici. Quelques jours après, il est allé au Cameroun pour se marier avec sa femme. Ils viennent de se marier, et c'est là où j'ai compris qu'il avait besoin d'un homme !
Ah, [un homme] qui reste dans la maison… ?
… Qui reste dans la maison pour s'occuper de la maison.
Et il y avait qui dans cette maison, à l'époque ?

Il y avait moi, et quatre *filles*. Il fallait que je veille sur les *filles*, il fallait que je veille à ce que rien ne disparaisse, il fallait que je veille à ce que rien ne soit volé, il fallait que je veille à ce qu'il n'y ait pas de bruits dans la maison, voilà.

Et il ne t'a pas dit ça clairement au départ… ?

Non non, non non.

… Qu'il comptait sur toi pour surveiller les gens ici ?

Non, il [ne] me l'a pas dit, et je m'en suis rendu compte tout seul. Et lorsqu'il est rentré, ça [n']a pas été bien, c'est même pas bien ! C'est pas bien, le climat n'est pas très jovial, mais j'ai pas le choix !

Tu veux dire que vous [ne] vous entendez pas ?

On fait un semblant. On fait un semblant, parce que, c'est lui qui m'a retiré de là où j'étais. Donc du coup c'est pas très évident pour lui de, me foutre à la porte, même si ça a déjà été prononcé deux fois.

Ah oui, et pour quels motifs il t'a dit qu'il allait te mettre à la porte ?

Eh beh parce que je me rends compte que je suis exploité. Sans revenus, je l'aide à faire fonctionner son *business*, j'ai pas de revenus, j'ai pas 1DA qui me revient.

En quoi tu l'aides ?

J'achète de la boisson [l'alcool] pour lui ! Et je veille à ce que, lorsqu'il n'est pas là, que les clients ne fassent pas de bruits, lorsque la police vient ici c'est moi qui les gère…

Et comment tu gères les venues de la police ici ? Tu parles avec elle ?

Ouais ! J'invente des histoires !

Quel genre d'histoires ?

Généralement c'est, quand les voisins appellent, parce qu'il y a du bruit, il y a des tapages à la maison, alors les voisins appellent, et quand la police arrive, il faudrait bien que je me présente, que je leur explique pourquoi il y a les bruits à la maison ! Alors je leur explique des histoires du genre : « il y a [un] deuil »… « Il y a un décès au pays, c'est pourquoi les filles sont agitées, elles pleurent », il faudrait que je crée [j'invente] des histoires : « voilà les filles ne veulent pas préparer [la cuisine], c'est pourquoi elles sont en train de faire du bruit »…

Et ça marche ?

Ouais ça marche ! […]

Toi comment tu gagnes ta vie, ici ? Tu ne gagnes pas ta vie actuellement ?

Je [ne] gagne pas ma vie !

Et tu [ne] payes pas non plus un loyer ici ?

Non je [ne] paye pas le loyer ! Je [ne] paye pas la ration [alimentaire], je [ne] paye rien ! Mais je [ne] suis pas à l'aise ! Parce que je suis en train de perdre du temps ! […]

Quelles sont tes relations avec la gérante ? Parce que tu me parlais un peu du gérant, [mais] tu ne m'as pas parlé de la gérante.

Euh, mes relations avec la gérante sont pires ! Qu'avec le monsieur, parce que le monsieur c'est lui qui m'a fait venir ici. Donc, même lorsqu'il y a quelque chose, parce qu'il est marié, il peut prendre le parti de sa femme, mais après il revient toujours à la raison ! Toujours et toujours. Toujours ! Même hier, ça n'allait pas ! Il m'a parlé durement, sévèrement ! Mais, quelques minutes après, il est revenu [à la raison].

Et sous quels motifs il te parle comme ça durement ?

Tu sais on vit dans une maison de plusieurs esprits [mentalités différentes], de genre d'éducation diverses, de comportements divers aussi, le savoir-vivre n'est pas au top, et donc ça fait qu'il y a plein de mouchardage !

Mouchardage ? Des gens qui parlent dans le dos des autres c'est ça ?

Voilà ! Et l'autre parle de l'autre, l'autre parle de l'autre, et puis ça arrive chez l'autre, l'autre qui demande : « pourquoi tu as parlé de ça à l'autre ? », il s'avère que les filles font leur trame euh, comment je vais dire…

Elles quoi ?

Elles tissent des plans !

Ah elles trament des…

Des complots ! Et lui il se met en colère [à propos de] pourquoi je [ne] lui dis pas. Pourquoi je [ne] lui dis pas.

Quel genre de complots ?

Du genre…

Les filles qui habitent ici ?

Ouais ! Du genre quitter la maison, aller ailleurs, parce que, elles [ne] sont pas à l'aise ici… Du fait qu'elles me font part de ça, il se fâche, pourquoi je [ne] lui dis pas.

Ah oui, il voudrait que tu ailles dénoncer…

Faudrait que j'aille aussi faire du « racontage », mais moi je lui dis : « non, ça [ne] me regarde pas ! Ce sont les *filles* de ta femme ! Moi je suis ici pour toi ! Si elles me disent quelque chose, c'est mes oreilles qui entendent, voilà ! Je [ne] prends pas ça en considération. Mais maintenant si toi ça te fâche, ça veut dire tu voudrais que je m'intègre dans leurs affaires, moi c'est pas mon truc ! ».

Il y a combien de filles-décors *qui habitent ici ?*

Présentement il y en a trois.

Et tu as quelles relations avec elles, tu t'entends bien [avec elles] ?

On s'entendait bien jusqu'à hier ! Euh, mais j'ai décidé de [ne] plus me frotter à elles, parce que je me rends compte que lorsque ça [ne] va pas, au lieu d'être véridiques et sincères, elles tirent la couverture de leur côté, et voilà, je me retrouve dans les problèmes ! Pourtant ce sont elles que moi je couvre ! Voilà et donc du coup maintenant, je les regarde juste. Et en même temps ça tombe bien, parce que je suis sûr que j'en n'ai plus pour longtemps [ici]. Les garçons qui sont arrivés là [*il me désigne les deux jeunes hommes entrés peu avant au salon et qui l'attendent assis dans un coin de la pièce*], c'est des gars avec qui je dois aller au Maroc. Et ils sont venus pour qu'on cause »[708].

Son rôle d'« homme à tout faire » qui doit gérer les clients et prévenir les bagarres est particulièrement flagrant dans cet extrait de carnet de terrain, où je relate une soirée passée au *maquis* chez Francine et Maxime. Une femme entre en trombe dans le salon pour intimer à son *mari* de sortir de ce *maquis*, où il entretient une relation avec Davila, une des *filles-décors*. Le *mari* n'a aucune réaction pendant que Maxime et Daniel tentent de maîtriser la femme qui, armée d'une paire de ciseaux, est venue régler ses comptes :

« Davila, l'air paniqué, vient chercher Daniel en toute hâte au salon, puis va se cacher dans une autre pièce. Une femme entre dans le salon, se dresse devant un des clients, et lui dit vivement : « sors ! ». Il n'a aucune réaction. Je ne comprends d'abord pas ce qui se passe. Il s'agit en fait de la compagne de ce client, qui vient d'accoucher, et qui est venue armée d'une paire de ciseaux. Maxime intervient. Elle se débat et frappe Maxime, qui lui dit : « ton problème c'est quoi ? Tu viens me menacer chez moi ? ». Maxime la fait sortir du salon et l'emmène dans le couloir. Daniel prête main forte pour la maîtriser, ils l'allongent sur le sol. Elle déchire le débardeur de Daniel, se débat et tente de les frapper. Je ne vois pas bien la scène sauf lorsque la porte du salon s'ouvre par moments, mais j'entends les bruits. Mabella, une cliente, se scandalise en disant que « on ne met pas une femme au sol » et que « c'est à son *mari* de la calmer » (en l'occurrence ce dernier reste tranquillement assis sans rien dire ni rien faire). Jusque là je ne comprends toujours pas ce qui se passe et questionne Mabella qui m'explique que c'est « la jalousie » : « son *mari* sort avec une *fille* d'ici ». Il y a tellement de bruit et de cris que je pense un instant que les voisins vont appeler la police. Mabella rajoute : « on ne doit pas

[708] Entretien du 17/08/2017.

traiter ainsi la femme qui t'a donné des enfants ». C'est une fois cette femme mise dehors que Daniel revient s'asseoir parmi nous. Il a revêtu un T-shirt pour remplacer son débardeur déchiré. Il me dit que la femme jalouse a raison, mais qu'on ne peut pas la laisser faire, car elle est venue armée de ciseaux, dans le but de faire du mal »[709].

Outre gérer les clients et la police, Daniel doit aussi composer jusque dans les moindres détails avec les voisins algériens très suspicieux. Ainsi, il doit faire preuve de stratégie pour sortir les poubelles dans la nuit ou au petit matin, car ce sont d'imposants sacs poubelles remplis de dizaines de bouteilles de bières, et cela est d'autant plus délicat que la société algérienne est très intolérante à la consommation d'alcool ostensible. Un soir, il est descendu comme chaque nuit dans la rue pour déposer les sacs poubelles de bouteilles de bières dans les bacs d'un immeuble de l'autre côté de la rue (il prend toujours ces précautions car, me dit-il, étant donné qu'ils sont les seuls *Blacks* de l'immeuble, déposer les sacs poubelles juste devant l'immeuble risquerait d'amener immédiatement des soupçons sur eux). Des Algériens habitant en face l'ont filmé avec leur portable, en train de déposer les poubelles, puis les ont éventrées et éparpillées sur le sol. Ils sont montés jusqu'à la porte de l'appartement pour lui intimer qu'il vienne ramasser et ramener les bouteilles de bière chez lui à l'intérieur de la maison. Alors il a pris de nouveaux sacs poubelles, a ramassé les bouteilles et les a déposés à la porte de son immeuble.

Ce rôle de *garçon* de *maquis*, finalement, se révèle pour lui beaucoup moins enviable et beaucoup plus ingrat que celui des *filles* qui habitent avec lui, qui elles ne semblent pas se plaindre de leur situation. Ange (25 ans), qui habite dans ce même *maquis*, fait état d'une relation apaisée avec sa *mère* Francine, avec qui elle entretient une certaine complicité. Les profils et rôles des deux *garçons* suivants sont relativement différents de celui de Daniel.

Alphonse, l'homme « libre »

Alphonse (25 ans) est à Oran depuis seulement un mois et demi. Il est né et a grandi à Douala, il est d'ethnie bassa. Il a migré pour rejoindre sa mère et sa sœur, toutes deux en France, en passant par le Maroc et l'Espagne. Sa mère y est hospitalisée. Ses frères et sa tante maternelle l'ont encouragé à partir en migration. Actuellement, il vit dans le *maquis* chez Esther « madame L. », dans le centre-ville non loin de la cité Perret, au premier étage d'un petit immeuble de

[709] Observation du 01/09/2017.

trois étages. Au deuxième étage, vit la bailleresse algérienne avec sa famille, qui sont propriétaires de tout l'immeuble. Au troisième et dernier étage, il y a un autre *maquis*, chez Ange et Stéphane. Dans le *maquis* chez Esther, vivent Alphonse le seul *garçon*, Esther, son *mari* et leur fils d'environ 8 ans, Elizabeth (une jeune *décor* nigériane, qu'Esther a fait venir depuis Tamanrasset), Nicole (52 ans, une amie de sa tante), Solange (la nièce de Nicole), Ricardo (le fils de Patrick, qui n'a que 3 ans) et Jeanne (une amie de la femme chez qui ils doivent se rendre au Maroc). Patrick (le fils de Nicole) vit dans un *ghetto* ailleurs en ville. Alphonse a fait une partie du voyage jusqu'en Algérie avec Nicole et Jeanne. Celle-ci a contacté son amie qui se trouve au Maroc, et dont le compagnon est à Oran, pour leur trouver un hébergement et c'est ainsi qu'ils ont été accueillis dans ce *maquis*. Cet appartement dispose de deux chambres, une grande cuisine et une grande pièce principale salon-salle à manger, où sont reçus les clients. Cette pièce est très bien aménagée et a l'allure d'une vraie pièce de restaurant, avec de nombreuses tables et chaises, et une télé fixée au mur, diffusant des chaînes françaises ou des clips de musique. Dans un coin de la pièce se trouve une étagère où sont disposés des bouteilles en plastique contenant des cacahouètes et des *croquettes*, la vente de celles-ci constituant la seule source de revenus des *filles*, en plus des beignets qu'elles vendent parfois le samedi. Nicole, Jeanne et Solange font aussi office de *filles-décors* comme Elizabeth, bien que l'âge des deux premières soit relativement avancé, ce qui constitue une exception. Alphonse ne travaille pas, mais n'a pas vraiment besoin de gagner de l'argent, car dans le *maquis* où il vit, il est pris en charge : il ne paye ni loyer ni nourriture. De temps en temps, il va chercher du travail à la *placette*, il en trouve parfois notamment sur les chantiers de construction, et gagne environ 2000DA par journée de travail. Il demandera à sa sœur en France de lui envoyer de l'argent lorsqu'il continuera son voyage (c'est elle qui a payé ses frais de voyage jusqu'en Algérie). Il se compare avec d'autres migrants camerounais qui travaillent beaucoup, notamment sur les chantiers, parce qu'ils doivent entretenir femme et enfants au pays ; il pense que c'est plus confortable dans sa situation de ne pas avoir d'enfants. Il se sent libre d'aller et venir comme il veut, toutefois il ne peut guère refuser les commissions que la *mère* lui demande à n'importe quelle heure. Il rend de nombreux services et fait le ménage. Contrairement à Daniel dont le rôle de portier, chargé de la sécurité et de l'ordre, est particulièrement marqué, Alphonse dit ne pas avoir de relations avec les clients. Il n'intervient pas quand il y a une bagarre, car il ne veut pas avoir de problèmes, et fuit même l'appartement lorsque cela se produit : il sait que la police est réputée pour embarquer tout le monde sans distinction, lorsqu'il y a du tapage avéré dans un *maquis*.

Dans cet extrait d'entretien, Alphonse explique quelles sont les tâches qui lui incombent au *maquis*, celles-ci pouvant être faites à toute heure ; quelle est sa relation avec la gérante, et pourquoi il ne veut pas intervenir lorsqu'il y a des conflits entre les clients. Il parle également de l'intérêt pour cette gérante d'avoir plusieurs *filles* dans son *maquis*, quels que soient leur âge ou leur nationalité. Il explique enfin qu'il ne lui est pas nécessaire d'aller tous les matins chercher du travail à la *placette*, car il est pris en charge et n'a pas de famille à entretenir au Cameroun. Au lieu de travailler pour avoir ses propres économies, il demandera à sa sœur de lui envoyer de l'argent lorsqu'il souhaitera continuer son voyage vers le Maroc :

« *Est-ce que tu gagnes ta vie ici à Oran ?*

Non.

Par qui tu es pris en charge alors ? Qui t'aide ?

[*Claquement de langue*] Ma sœur.

Toujours ta sœur ?

Toujours ma sœur.

Elle t'envoie un peu d'argent ?

Euh, non. Elle n'envoie pas [d'argent en ce moment], parce que je suis dans une maison où je ne manque presque de rien. Je mange, je dors.

Mais tu payes un loyer ici ? Ou tu payes ta nourriture ? Tu ne payes rien ?

Non. Parce que je fournis aussi du travail !

Ah, tu travailles ici aussi ? Qu'est-ce que tu fais alors ? Qu'est-ce que tu rends comme services ?

Le ménage… Le ménage, à toute heure ! Oui, [il faut] préciser, à toute heure ! Ce qui voudrait dire que, à n'importe quelle heure on peut me réveiller, s'il y a des clients en bas, même si c'est 3h du matin, je me réveille, je descends attendre le client, il vient, il mange, il boit, je jette la poubelle à des heures tardives, les commissions, en journée comme dans la nuit !

Quel genre de commission on t'envoie faire par exemple ?

Les commissions : « va acheter ça ! », beaucoup plus dans la boisson [l'alcool] : « va acheter la boisson [l'alcool] ! » […]

Toi tu m'as dit que tu es de quelle ethnie ?

Bassa. Tout le monde, bassa.

Tout le monde est bassa ici dans cette maison ?

Oui. C'est la seule Nigériane [*il parle d'Elizabeth, une des* filles-décors *habitant dans ce* maquis*]*.

Et comment ça se fait qu'elle est venue ici parmi les Camerounais ? C'est pas courant.
C'est un des *ghettoman*, de Tamanrasset, on l'appelle […], apparemment c'est chez lui que la *maman*, souvent, il lui envoyait les *filles* pour la maison. C'est comme ça qu'elle est montée avant-hier. Ça fait trois jours maintenant qu'elle est là. […]
D'accord, donc [Esther] veut des nouvelles filles *c'est ça ?*
Elle veut les *filles* ! Pas seulement une seule *fille* ! Elle veut les *filles*. N'importe quelle *fille*, même avec l'âge [avancé], tu viens seulement, mais tu travailles ! […]
Et toi quelles sont tes relations avec les clients, femmes et hommes, qui viennent ici ?
J'ai pas de relations [avec eux].
Est-ce que par exemple, quand il y a, parce que j'imagine que ça doit arriver aussi, des bagarres, ce genre de choses, des petits conflits, est-ce que tu interviens en tant qu'homme de la maison ?
Non je [ne] peux pas intervenir ! Comme je t'ai dit tantôt que je suis là, [mon] objectif, c'est de quitter d'ici, je veux quitter [l'Algérie] sans avoir de problèmes ! Ça [ne] me regarde pas s'il y a la bagarre.
Mais je veux dire, ça [ne] fait pas partie de tes rôles que t'a confié la mère *de la maison, que d'intervenir ?*
[*Il s'exclame*] Non non non ! Non ! Pourquoi, je dois perdre ma vie ? [*Il rit*] Ouais, [il n']y a pas de conditions ! Non ! Eh ! S'il y a une bagarre, si ça concerne mes gens [amis] oui peut-être je peux aussi entrer [dans la bagarre], mais, si c'est entre eux les clients vraiment je [ne] te mens pas, jamais tu [ne] verras ma gueule dans [la bagarre], bon je sors [de la maison] ! Quand c'est comme ça je sors, parce qu'à toute heure la police peut venir [et embarquer tout le monde], je sors d'abord !
Quel pouvoir la mère *de maison a sur toi ? Par exemple est-ce qu'elle peut t'obliger à faire des choses ?*
Non elle n'a pas de pouvoir [sur moi] !
Est-ce tu pourrais refuser de faire certaines choses qu'elle te demande ?
Certaines choses je pourrais refuser oui […] ! Tu me dis : « voilà *garçon* », tu m'envoies chercher un truc, je te dis carrément que : « je ne pars pas ! », si tu veux tu me dis : « non sors de ma maison ! », je vais sortir ! [Si on me demande] peut-être [d']aller voler, il y a des trucs que je ne peux pas accepter [de] faire. Mais si on m'envoie à n'importe quelle heure faire une commission légale : « va m'acheter telle chose », si la boutique est ouverte, je pars ! Même si c'est à 5h du matin, je pars ! Oui. Mais quand je suis énervé, je [ne] lui dis pas que je suis énervé. Je boude. [Esther] comprend que : « non vraiment, il est fatigué ». Mais [lui] dire :

« non » quand elle m'envoie, pour une commission légale je précise bien, pour une commission légale, je pars à n'importe quelle heure.

Tu[ne] peux pas lui dire non alors, même si t'es fatigué…

Lui dire « non » quand même… Oui, je [ne] peux pas [lui] dire. Quand je suis fatigué, je vais, je dors. Elle me laisse dormir !

Donc tu te sens libre de sortir comme tu veux ?

Je suis libre, même actuellement, on peut finir de causer, on sort se balader, il [n']y a pas de problème. Moi mon travail fixe, c'est de faire mon ménage ! Quand je fais mon ménage, je peux sortir, jusqu'à rentrer seulement dormir ! C'est quand même normal.

Est-ce que vous vous entraidez aussi entre jeunes personnes qui habitez ici ? Est-ce que vous vous rendez des services ? Entre toi et les filles *qui habitent ici ?*

On s'aide, on est obligé de s'aider parce que nous sommes venus ensemble ! Oui, s'il y a un travail peut-être pénible, moi je pars [le] faire, parce que je suis [un] homme, c'est ça ! […]

Est-ce que ta famille est au courant de tes conditions de vie ici ? Tu leur racontes tout, ou il y a des choses, des détails que tu leur caches ?

Je leur raconte ! Je raconte, comment je suis à l'aise, je [ne] demande rien, ils sont même dépassés, ils sont étonnés je veux dire : « depuis que tu es là-bas, tu [ne] nous appelles pas pour dire que tu veux [qu'on t'envoie de] l'argent ? », j'ai dit : « je suis dans une maison où je mange, où je dors. Parfois, le jour que je pars à la *placette* et je trouve le travail, je trouve mes 2000DA. C'est *free* [sans problèmes]. Donc le jour que je vais vous demander l'argent c'est le jour que je vais vouloir voyager. Peut-être pour partir au Maroc ou bien pour *boza* [entrer en Europe]. Donc je vais vous appeler mais, pour mes besoins là, je n'ai pas laissé un enfant au Cameroun. Je n'ai pas laissé une femme chez nous là-bas. Je ne veux pas réfléchir trop d'abord au Cameroun ». Quand tu vois mes *frères* ici là, *choquer* trop, quand je dis « choquer », donc qui bossent beaucoup !

« Choquer » c'est-à-dire ?

Bosser ! Oui. Donc eux ils bossent le n'importe quoi, tout ce qu'ils trouvent ! Il veut travailler, parce que c'est pour la survie, la survie de ses enfants. Oui. Il a laissé des enfants au Cameroun, une femme, il y a l'école [de ses enfants à payer], c'est ça qui le pousse à travailler dur ici ! Moi j'ai pas d'enfant, que j'ai laissé [au Cameroun]. C'est une chance comme c'est pas une chance ! Je pouvais mourir au désert. Je n'ai rien laissé [comme descendance] sur Terre ! [Mais] je suis ici, je suis à l'aise parce que je n'ai pas un enfant [à charge], donc c'est ça, oui »[710].

[710] Entretien du 13/09/2017.

Ce rôle de *garçon* de *maquis* lui semble donc relativement confortable ; en plus d'être logé et nourri, il n'a pas besoin de gagner de l'argent pour financer son voyage, celui-ci étant entièrement pris en charge par sa sœur qui vit en France. Enfin, un dernier profil de *garçon* constitue un cas particulier.

Michel, le cousin métis

Michel (32 ans) est à Oran depuis un mois. Il est né et a grandi à Douala. Son profil est très atypique parmi les migrants camerounais rencontrés : il est métis, de mère centrafricaine et de père belge. Il n'a jamais connu son père, qui ne l'a pas reconnu comme son fils : il était ingénieur dans une entreprise au Cameroun et est retourné en Europe quelques années après sa naissance. Il a eu une enfance très difficile : sa mère est décédée lorsqu'il était âgé de 9 ans, et sa tante maternelle a refusé de l'accueillir chez elle. Il a alors grandi une partie de son adolescence dans la rue, vivant de petits travaux, comme laver des bus à la gare routière, avec d'autres enfants des rues. De ce fait, il n'a pas été scolarisé. À l'âge de 18 ans, il réussit à quitter la rue, où, dit-il, il y avait trop de drogués, et part louer une petite chambre ; il fait toutes sortes de petits travaux sur les chantiers. Il avait commencé à jouer au football dès l'âge de 9 ans et pendant son adolescence il s'entraînait dans des équipes de première, deuxième ou troisième division, tout en continuant de faire des petits travaux, car à moins de jouer dans des équipes reconnues, les salaires des joueurs sont très insuffisants. Il a décidé d'émigrer avec l'espoir d'intégrer une équipe de football en Europe et de gagner sa vie plus correctement. Un club de football camerounais voulait l'intégrer à son équipe et lui a versé une petite somme, qu'il a complétée avec ses économies pour prendre la route vers l'Europe. Sa compagne de l'époque l'a encouragé à partir et a émigré elle aussi, vers le Qatar, à la même période. Il a fait le voyage vers l'Algérie avec deux de ses amis, qui faisaient partie de la même équipe de football. En arrivant à Oran, il a été accueilli dans le *maquis* de Stéphane et Ange, celle-ci est sa cousine maternelle. Ce *maquis* se situe au dernier étage du même immeuble décrit juste avant. Il dispose d'une cuisine, un salon-salle à manger (la pièce de réception des clients), une chambre, un réduit et une salle d'eau. Ces deux dernières pièces sont très petites. Toutes ces pièces donnent sur le toit-terrasse de l'immeuble. Depuis la grande terrasse il y a une vue sur les immeubles et les toits-terrasses des alentours. On aperçoit, au loin, le fort de Santa Cruz sur la montagne de l'Aïdour, construit par les Espagnols au XVIème siècle et dominant la baie d'Oran. La pièce de restaurant a été entièrement réaménagée par Stéphane, qui a fait lui-même des travaux : des peintures stylisées sur les murs, une télé et son système de baffles, un jeu de lumières colorées,

une climatisation et un système anti-bruit sur la porte et les fenêtres, à partir d'anciens matelas-mousses. Dans cette pièce se trouvent de nombreuses banquettes disposées autour de murs, des tables basses, des tables et des tabourets, tous en plastique. Sur la terrasse, il y a également une table et des tabourets en plastique, des fils à linge et quelques plantes. Ce *maquis* semble très agréable à vivre l'été, cependant l'automne et l'hiver doivent être des saisons plus difficiles, étant donné la plus forte pluviométrie, l'inexistence d'isolation et la disposition des pièces, donnant toutes sur la terrasse en extérieur. L'un des amis de Michel, avec qui il avait voyagé, était d'abord allé vivre dans un *ghetto* de la cité Saint Charles, au centre-ville. Puis Michel a demandé à ce qu'il vienne vivre aussi avec eux. L'autre ami avec qui ils avaient fait le voyage, est allé directement au Maroc car il avait suffisamment de moyens financiers : des personnes de sa famille en Europe lui envoyaient de l'argent. Les contacts de Michel avec les clients du *maquis* sont très limités : ils se saluent, conversent parfois autour d'un match de football qui passe à la télévision. Il les salue également quand il les croise par hasard dans la rue, mais ne les fréquente pas à l'extérieur. Ange et Stéphane dorment dans la chambre, l'ami de Michel, une *fille-décor* et un troisième *garçon* dorment au salon-salle à manger, la pièce où sont accueillis les clients. Michel lui, dort dans le petit réduit où il est tout juste possible de faire tenir un petit matelas, coincé entre deux murs. Il préfère dormir dans ce coin isolé, pour ne pas avoir à subir la fumée de cigarette, la télévision allumée toute la nuit, le bruit et les départs tardifs des clients. La *fille* qui vit dans ce maquis n'a pas de revenus, tous les bénéfices reviennent à Ange. Cependant, Ange qui vient de subir une opération d'une grossesse extra-utérine dans une clinique privée, a demandé à la *fille* de prendre en charge la cuisine pendant quelques jours, celle-ci a ainsi pu gagner un peu d'argent. Pendant ce temps également, elle a demandé à Michel de gérer les comptes, et c'est lui qui encaisse l'argent des clients, qu'il garde dans une petite sacoche tenue en bandoulière. Ce rôle de caissier est tout à fait exceptionnel concernant un *garçon* de *maquis*, et sans nul doute il bénéficie d'une grande confiance de la part de la gérante, de par leur proche lien de parenté.

Dans cet extrait d'entretien, Michel explique qu'il est nourri et logé et qu'il rend divers services à sa cousine, tel que le ménage, la vaisselle ou les commissions, qu'il fait volontairement sans s'y sentir obligé. Son ami qu'il a amené ici, également *garçon* dans ce *maquis*, fait parfois la cuisine. Ils vont l'un comme l'autre de temps en temps chercher du travail à la *placette*, mais ils en trouvent irrégulièrement et par ailleurs, ils n'ont pas de grands besoins financiers (hormis pour financer la suite de leur voyage) car ils ne payent ni loyer ni nourriture. Michel indique

que personne ne sort de la maison sans prévenir, car les lieux publics sont incertains, les agressions ou les arrestations sont relativement fréquentes :

« *Comment ça s'organise ici alors au jour le jour ? Comment vous vous organisez ?*
Bon, ma cousine en tout cas, elle vend la nourriture, le matin, si moi je me lève, je vais courir [m'entraîner au stade à Tahtaha], [quand] je reviens… Si je vois qu'il y a les assiettes à laver, je [les] lave, si je dois laver même le sol, moi j'ai pas besoin qu'on me dise, je le fais, mais c'est pas obligé ! Après, si elle veut partir se coucher, je l'aide à vendre dans la soirée, s'il y a les gens du *nganda* qui viennent, quand ils arrivent, moi j'aime pas trop rester à l'intérieur [de la pièce de restaurant], je sors, je vais me coucher [dans le réduit], parce que je [ne] supporte pas trop l'odeur de la cigarette, je sors, je vais me coucher.
D'accord. Donc tu n'as pas trop de relations avec les clients alors ?
Non. Pas du tout.
Et quel est ton rôle à toi ? Donc ici tu es nourri logé on peut dire, chez ta cousine, et en contrepartie tu rends des services c'est ça ?
Oui je rends des services.
Comme quoi ? Quand je suis arrivée tout à l'heure tu étais parti en commission c'est ça ?
Ouais.
Donc elle te donne des commissions à faire, des achats ?
Avant que tu ne viennes, si tu venais tôt le matin tu allais me trouver en train de laver les assiettes !
[Je ris doucement].
Quand j'ai fini je lave le sol, bon j'ai pas besoin que quelqu'un d'autre travaille, je peux bien le faire moi seul ! Je suis habitué à [le] faire ! À faire l'effort. J'ai même pas besoin que [mon ami l'autre *garçon*] se lève, il travaille. Et j'ai pas besoin qu'[Ange] me di[se] de travailler. Je peux [le] faire. C'est pas un ordre qu'elle m'a donné, que : « bon, pour dormir là, il faut laver, il faut faire ceci », non. Elle [ne] m'a pas dit [ça]. C'est moi-même, je me lève, je m'ennuie, je fais ce qu'il y a à faire. Quand je le fais bon, je n'ai rien à faire, je visionne [la télévision], si mon sommeil arrive, je vais me coucher.
Et [l'autre garçon*] donc c'est ton ami, c'est toi qui l'as amené ici alors ?*
Oui c'est moi.
Tu as demandé à ta cousine s'il pouvait loger ici ?
Oui, s'il pouvait venir rester. Parce que rester dehors là, c'est pas bien. Parce que dans le *ghetto* là où il était, on fumait trop [la drogue] aussi là-bas. Parce que quand il est d'abord arrivé [à

Oran], il n'est pas venu directement ici. Je l'ai amené dans un *ghetto*. Il est resté dans le *ghetto*, bon, il venait tout le temps rester ici dans la journée, le soir je l'accompagne au *ghetto*, et moi-même ça me fatiguait. Quand il vient, il reste [avec nous en journée], le soir je l'amène au *ghetto* [et il dort] là-bas, je reviens…

C'était loin d'ici ou c'est au centre-ville ?

C'est un peu plus bas, loin, c'était à Saint Charles.

À la cité Saint Charles ?

Ouais, c'est un peu loin, donc je l'amène, je pars le chercher, c'est un peu loin, c'est là où j'ai vu ma *sœur* [cousine], je lui ai posé la question, s'il peut rester, […] elle m'a dit qu'il n'y a pas de problème, c'est là où il est venu rester. C'est mon ami !

Et lui aussi il a un rôle comme toi, de rendre aussi des services ? Il participe à la vie de la maison ?

Ouais. Il aide, bon, lui il aime trop la cuisine, il aime préparer [la cuisine] et tout et tout. Il aime plus la cuisine.

Et il ne travaille pas à l'extérieur non plus ?

Ah, c'est à lui de voir, on lui a dit, s'il veut partir travailler dehors, il va. S'il [ne] veut pas, il reste. On lui a dit : « si tu veux sortir, si tu as un travail à partir faire, tu te lèves le matin, tu dis [que] tu pars ». Parce qu'on ne sort pas [d']ici sans dire qu'on sort. On ne sait pas, le dehors n'est pas bon. Le dehors n'est pas bon ! Donc si tu sors le matin, tu dis : « je vais dans telle place », tu vois ?

Il faut prévenir, d'accord. Au cas-où il vous arriverait quelque chose à l'extérieur ?

Ouais »[711].

Ainsi, c'est sans doute Michel qui bénéficie de la situation la plus commode, de par le lien de parenté et de confiance qu'il a avec Ange, la mère du *maquis*. Il n'est pas contraint et se sent libre et relativement à l'aise dans son habitat.

La spécificité des *garçons* de *maquis* est d'être pris en charge : ils sont nourris et logés, contrairement aux *ghettosards*, figure bien plus courante, qui eux doivent payer loyer et nourriture. Si les *garçons* peuvent de temps à autre aller chercher du travail à la *placette*, ils n'ont toutefois pas de grands besoins financiers, hormis pour payer la suite de leur voyage, à moins qu'ils ne soient pris en charge par un membre de leur famille. Si les deux derniers

[711] Entretien du 14/09/2017.

garçons mentionnés se sentent relativement libres, non contraints d'effectuer leurs tâches, et autorisés à aller travailler à l'extérieur, ce n'est pas le cas du premier profil décrit : celui-ci doit constamment être présent au *maquis*, la principale de ses tâches étant d'être le portier et le surveillant des lieux. En compensation de leur entretien, les *garçons* se doivent de rendre divers services aux gérants, qui vont des tâches ménagères à, parfois, une implication plus personnelle dans la relation avec la clientèle et les habitants. Étant donné la diversité de leurs profils, ils s'accommodent plus ou moins bien de leurs situations respectives : Alphonse et particulièrement Michel, semblent se sentir plutôt à l'aise ; Daniel en revanche, ressent un profond mal-être dû à l'inconfort de sa condition et des mauvaises relations qu'il entretient avec sa *mère* et parfois avec les autres habitants.

5- La démesure des fêtes et soirées camerounaises

Ce sous-chapitre décrit les différences dans les *maquis* entre les ambiances de la journée, dévolue aux tâches, et de la nuit, consacrée aux fêtes. Grâce à une ethnographie minutieuse, nous décrirons d'abord les tâches effectuées en journée, quels sont les plats et alcools consommés en soirée, quels sont les différents styles de musique écoutée, et quel est le rôle des réseaux sociaux, qui est à la fois informatif et publicitaire : nous verrons des exemples d'affiches postées sur Facebook. Nous ferons une description détaillée de l'ambiance des *maquis* en soirée, grâce à trois extraits de carnets de terrain, relatant trois soirées différentes : la première au *karaoké* (une boîte de nuit informelle), la seconde à une fête d'anniversaire d'un enfant chez un particulier, et la troisième à une fête d'anniversaire d'une *décor* dans un *maquis*. Puis nous ferons une focale sur le phénomène des *sapeurs*, à partir des ethnographies réalisées par d'autres auteurs ; ainsi nous serons en mesure de constater quelles sont les nombreuses similitudes avec notre terrain : notamment l'ostentation dans la consommation d'alcool, l'exhibition des vêtements de luxe, les dépenses d'argent excessives, et la compagnie des femmes. Nous montrerons ainsi de quelles façons les *feymen* se mettent en scène dans les *maquis*, où ils sont les principaux clients.

L'organisation des tâches le jour, l'ambiance survoltée la nuit

Dans les *maquis*, nous constatons un contraste ou une « frontière diurne/nocturne »[712] différenciant très clairement l'ambiance, ainsi que les attitudes et les obligations des *décors*, selon l'heure de la journée. Les journées jusqu'en fin d'après-midi sont consacrées aux tâches domestiques, telles que le ménage, la préparation des plats camerounais, l'achat de provisions, éventuellement l'achat d'alcool et particulièrement des palettes de bières à la *cave*, emmenées au maquis dans des sacs à dos ou des valises pour plus de discrétion. Ces différentes tâches sont effectuées par les *décors*, sauf en ce qui concerne l'achat d'alcool qui peut aussi être effectué par les *ghettosards* ou les *garçons* de *maquis* (car l'alcool acheté en très grande quantité est très lourd à porter). Ces derniers font aussi parfois des tâches ménagères. Toutefois, la quasi-totalité des tâches revient aux *décors*, qui, nous l'avons vu, ont pour certaines des conditions de vie

[712] Fouquet, Thomas, « La nuit urbaine, un ''espace potentiel'' ? Hypothèses dakaroises », *Cultures & Conflits*, 2017/1, n°105-106, p.86.

difficiles dans certains *maquis* à cause de l'absence de sommeil due à la multiplication des tâches en journée et à l'obligation de servir les clients la nuit.

Photo n°17, salle de restaurant dans un *maquis* du centre-ville, septembre 2017.
À cette heure de la journée (fin d'après-midi), il n'y a quasiment aucun client.

En fin d'après-midi, les *décors* commencent à se préparer pour accueillir les clients : si certaines sont libres de s'habiller simplement, d'autres choisissent, ou sont encouragées voire contraintes par leur *mère*, de s'habiller de façon séduisante afin d'attirer davantage de clients. Elles se défont alors de leurs pagnes ou de leurs robes amples et revêtent des mini-shorts, des minirobes ou tout autre habit court ou moulant. Elles peuvent aussi se maquiller, se parfumer et rafraîchir leur coiffure. L'alcool est entreposé en grande quantité dans les frigos, ou disposé en présentoir sur des étagères, pour les bouteilles n'ayant pas besoin d'être au frais. Les bouteilles d'eau et les jus de fruits, s'ils sont aussi vendus dans les *maquis*, sont fort peu consommés. L'alcool principalement consommé est la bière, essentiellement de marque Heineken (d'origine néerlandaise et beaucoup consommée en Algérie) ou dans une moindre mesure de marques algériennes Tango, Castel, Fiesta (entre autres). On boit aussi du vin (blanc, rosé et rouge), du whisky ou d'autres alcools forts. Les plats servis à la clientèle peuvent être très variés, mais

sont toujours exclusivement camerounais : on peut ainsi trouver, selon les journées et l'humeur des cuisinières, du *ndolè* (le plat le plus typiquement camerounais, une sauce de feuilles de vernonia (ressemblant à des épinards) mélangées à une pâte d'arachide, de l'huile, du piment et de la viande ou du poisson séché), accompagné de *miondo* (tubercule de manioc en forme de bâton, pilé et cuit à la vapeur dans une feuille de bananier) ou de couscous de maïs (en boule) ; du ragoût de chèvre avec des pommes de terre bouillies ; du poulet avec des frites, du piment et des oignons crus ; du poulet avec une sauce aux épinards et *mitoumba* (comme le bâton de manioc, mais avec de l'huile de palme), des beignets (de blé ou d'haricots) accompagnés de haricots blancs et de piment ; du mets de pistache (sorte de gâteau à base de graines de courge (rien à voir avec les pistaches connues en Occident) et de poisson) ; du *koki* (gâteau de haricots avec de l'huile de palme) ; du poisson accompagné d'une sauce au gombo (plante donnant une sauce gluante) et de couscous de maïs (en boule) ; du *poulet DG* (« directeur général », avec des bananes plantains, tomates, carottes, oignons, haricots verts, poivrons) ; de la dinde accompagnée de riz et de sauce arachide ; de la viande de bœuf à la sauce tomate accompagnée de patates douces ; du poisson braisé accompagné de frites de bananes plantain ou de *miondo*… La liste n'est pas exhaustive. Si la viande de porc est couramment consommée au Cameroun, il n'en est rien en Algérie, où on ne peut s'en procurer pour des raisons liées aux interdits religieux. De même, certains ingrédients nécessaires à la préparation de ces plats, tels que des tubercules, des condiments ou des plantes ne se trouvent pas originellement en Algérie. Comme nous l'avons expliqué au point 2.2. (« Les pratiques économiques en migration »), certaines femmes camerounaises commerçantes assurent le ravitaillement des denrées alimentaires spécifiques depuis le Cameroun.

Les réseaux sociaux (Facebook) sont un excellent moyen de communication à l'intérieur de la communauté, pour donner de nombreuses informations : marchandises à vendre (avec photos des marchandises et numéro de téléphone), pose d'ongles (avec photos des réalisations et numéro de téléphone), fêtes (avec affiche ou par un simple message), menus du jour dans les *maquis* (avec photos ou par un simple message) sont précisés quelques jours avant (pour les fêtes) ou le jour même (pour les menus). Certaines *mères* toutefois ne publient pas les menus de leurs *maquis* sur les réseaux sociaux, et c'est une fois sur place que l'on peut découvrir quel est le plat du jour. Lors de mon dernier terrain, à l'été 2017, il semblerait que certaines fêtes camerounaises particulièrement importantes se déroulaient, de façon tout à fait récente et exceptionnelle, dans des hôtels hauts de gamme d'Oran. La salle était réservée pour l'occasion et le personnel, de la direction aux vigiles, serveurs et serveuses, était exclusivement algérien.

Ceci constituait une grande nouveauté et était appelé à se renouveler en cas de réussite de l'événement (pas de bagarres, bon déroulement de la soirée). En effet, nous l'avons dit, les lieux tels que les boîtes de nuit, les bars ou les restaurants officiellement gérés par des migrants subsahariens n'existent pas en Algérie[713].

Affiche n°1, exemple d'affiche sur Facebook, accompagnée d'un message, pour une fête se déroulant dans un hôtel.

[713] Contrairement à d'autres pays du Maghreb tels que le Maroc, où des migrants subsahariens en situation légale ont la possibilité d'ouvrir et de gérer officiellement des lieux de loisirs tels que des boîtes de nuit ou des restaurants. Voir à ce titre :
Infantino, Federica, « Barbès à Casa ? Lieux cosmopolites d'Afrique dans la métropole marocaine », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*, Karthala - CJB - CISS, Paris - Rabat - Palerme, 2011.

Affiche n°2, exemple d'affiche sur Facebook,
pour une fête se déroulant dans un hôtel.

Message Facebook n°1, exemple de message simple sur Facebook,
pour une fête se déroulant au *karaoké*.

Affiche n°3, exemple d'affiche sur Facebook, accompagnée d'un message,
pour un concert de la chanteuse camerounaise « Coco Argentée », se déroulant dans un hôtel.

Message Facebook n°2, exemple de message avec photos sur Facebook, pour annoncer le menu du jour dans un *maquis*.

Les *maquis* sont donc particulièrement animés à partir d'une heure tardive ; s'ils peuvent être, pour certains, ouverts à n'importe quelle heure, leur clientèle s'y presse surtout en soirée, voire tard dans la nuit : certains clients n'arrivent pas avant 22 ou 23h, ou arrivent après avoir déjà passé plusieurs heures dans un autre *maquis*, dont ils font la tournée toute la nuit. Beaucoup de *maquis* ont des lumières tamisées, on évite souvent les lumières vives ; et on favorise les jeux de lumières colorées à boule tournante teintant les murs. La musique, si elle peut être en simple fond sonore, est plus souvent mise à un fort volume : on écoute quasi-exclusivement de la musique camerounaise (de style bikutsi, makossa, afropop, afrobeat…), nigériane (afrobeat, afropop…), congolaise (rumba congolaise, ndombolo, soukous…) et ivoirienne (coupé-décalé, afropop, afrotrap…). La télévision est allumée et diffuse des clips de chanteurs du moment (on écoute très peu de musique traditionnelle ou ancienne, mais plutôt les derniers clips) : Mr Leo, Locko, Lady Ponce, Reniss, Coco argentée, Mani Bella, K-Tino, Maahlox le vibeur, Franko,

Petit Pays, Daphne (Cameroun), P-Square, Davido, Flavour, Wizboyy, Chidinma (Nigeria), Fally Ipupa (Congo RDC), Bebi Philip, Debordo Leekunfa, Serge Beynaud, DJ Arafat, Molare (Côte d'Ivoire)… Entre autres.

Photo n°18, soirée dans un *maquis* du quartier Tahtaha, septembre 2017.
Un danseur particulièrement talentueux fait une démonstration, sous le regard des clients.

Une soirée au karaoké

Cet extrait de carnet de terrain montre comment se déroule une soirée, non pas dans un *maquis*, mais au *karaoké* au quartier Kimine (aussi appelé El Kmine, en proche périphérie d'Oran), où je me suis rendue pour la deuxième fois. En fait, il ne s'agit nullement d'un karaoké, mais d'une boîte de nuit informelle dont le propriétaire est un Noir algérien, et dont la clientèle est composée de migrants subsahariens de diverses nationalités – particulièrement camerounaise. Ce n'est pas non plus un *maquis* : outre le fait que ce lieu soit géré par un Noir algérien, il ne comporte pas de *filles-décors* et on n'y vend pas de nourriture, mais uniquement des boissons (de la bière en très grand majorité, d'autres alcools, et quelques jus et sodas, en petite quantité car ils sont peu consommés). Cette boîte de nuit se trouve à un rez-de-chaussée

donnant directement sur la rue. Absolument rien n'indique le lieu, il est nécessaire de le connaître pour savoir qu'il existe. Il faut d'abord pénétrer un couloir sombre et entrer par la première porte à droite. C'est une grande pièce relativement bien aménagée, avec la climatisation, et deux écrans plats au mur qui diffusent des clips de musique africaine. Les murs sont décorés avec des peintures stylisées : on y voit notamment un dessin d'une femme blonde portant des pintes de bières. Il y a beaucoup de tables et de chaises, un bar et des tabourets le long d'un mur, des néons colorés qui font des jeux de lumière, et deux toilettes aménagées (hommes d'un côté, femmes de l'autre). Je suis allée passer la soirée là-bas en compagnie d'Ernestine[714] – mon accompagnatrice durant mon premier voyage de terrain –, de son copain Hervé, et de Christian, Éric et Thierry, ces quatre jeunes hommes étant des *chogoyeurs-ghettosards* du *maquis-ghetto* où Ernestine est *décor*. Cet extrait, outre la description qu'il fait de l'effervescence des soirées dans les *maquis* ou boîtes de nuit informelles, montre aussi l'embarras de la chercheure lorsqu'elle est sur un terrain où elle ne se sent pas nécessairement à l'aise, notamment parce qu'elle suscite l'intérêt et la curiosité :

« Je vais en taxi jusque chez Ernestine, au quartier Saint Charles dans le centre-ville. Devant chez eux seuls Éric et Ernestine, habillée d'une minirobe moulante blanche et coiffée d'une perruque frisée noire, sortent de l'appartement qui donne directement au rez-de-chaussée sur la rue. Nous prenons le taxi ensemble et arrivons plus tard à la boîte de nuit au quartier Kimine, en proche périphérie de la ville. Il fait noir et les rues sont à peine éclairées. Nous entrons à l'intérieur du *karaoké*, il est 20h30 et il y a encore peu de monde. Il y a quatre grandes tables, certaines avec des chaises, d'autres avec des canapés. Un écran plat au mur diffuse des clips des années 90 – Ernestine me dit que c'est toujours le cas en début de soirée – sur lequel le DJ, devant son ordinateur, peut écrire des phrases. Le DJ se trouve au fond de la pièce juste devant l'écran plat, debout derrière une vitre. L'une des phrases qu'il affiche sur l'écran est « DJ meshi mouskin » (en fait « mechi mouchkil » : « il n'y a pas de problème », en arabe). Durant toute la soirée il n'y aura que six femmes en plus d'Ernestine et moi et, bien sûr, je suis la seule Blanche et parfois un peu regardée comme un objet de curiosité. Il y aura quatre hommes algériens qui

[714] Celle-ci m'indique sa vision du *karaoké* : « même si tu as ton argent ici là, même si tu veux t'amuser au *karaoké*, il y a quoi là-bas, il [n']y a rien là-bas ! Il y a les endroits plus bien [mieux que ça] au Cameroun, il y a les boîtes de nuit, il y a les grands snacks, plus bien. Ça c'est [comme] un pauvre bar au Cameroun, le *karaoké* ! Bon, on fait avec, parce que nous ne sommes pas chez nous ! C'est une façon d'enlever un peu le stress, de pouvoir [se détendre]… Parce que si tu restes à la maison, tu dis que tu vas rester à la maison, rien que la maison là, vrai… Tu peux péter un câble ici ! ». (Entretien du 05/11/2016). Il est vrai que le *karaoké* est constitué d'une seule pièce, mais étant donné les conditions (peu d'accès à d'autres lieux de loisirs hormis les *maquis*), il est très fréquenté, par tous les migrants subsahariens.

viendront au cours de la soirée : apparemment eux sont connus pour fréquenter des *Blacks* et ne pas poser problème. Ernestine, qui est assise à côté de moi, me désigne l'un d'eux en disant : « lui c'est un buveur international ». Elle me dit qu'ici ils ont parfois la visite de la police, ce qui ne me rassure pas du tout, mais que, comme il y a souvent trop de monde, ils ne peuvent pas embarquer tous les clients, alors ils font payer à chacun 1000DA. Les clips de musique africaine diffusés sur l'écran plat et à un fort volume se font de plus en plus « chauds » au fur et à mesure que le temps passe : on y voit des hommes et des femmes faire des danses suggestives sur divers styles de musiques congolaise, camerounaise et ivoirienne. Deux hommes *sapés* arrivent : l'un est habillé d'un costume bleu sombre, une chemise noire, des chaussures noires vernies, une cravate rose et coiffé d'un chapeau noir. L'autre est aussi habillé d'un costume, coiffé d'un chapeau à plumes ; il tient une canne stylisée à la main. Le premier entreprend de « danser », une bouteille de bière à la main, les bras à l'horizontale et le visage tourné vers le sol, dans une position statique et loufoque. Hervé surgit et essaie de me faire danser. Je n'avais pas songé à cette éventualité mais je n'en ai pas l'intention. Il insiste et me tire par le bras. Je m'agrippe à ma chaise et au bras d'Ernestine. Il va alors danser seul, une main posée sur le ventre et le regard tourné vers le sol. Plus tard il insistera à nouveau pour me faire danser, menaçant même de se fâcher et de me porter sur la piste avec ma chaise, mais je refuse obstinément. La simple perspective de me mettre à danser au milieu de tous les Camerounais, qui plus est une danse suggestive avec le copain d'Ernestine, me met excessivement mal à l'aise. Plus le temps passe, plus il y a du monde, une trentaine de personnes, en grande majorité camerounaises semble-t-il. Ernestine et Éric dansent ensemble d'une façon très sensuelle, en se touchant. Hervé les regarde en souriant. Christian et Thierry arrivent à leur tour. Christian s'assied à côté de moi et nous regardons Ernestine et Éric danser. Ce dernier lui touche les fesses pendant qu'Hervé filme avec son téléphone. Devant mon étonnement, Christian me dit : « c'est la copine d'Hervé mais ça ne fait rien, ils s'amusent ». Il y a très vite une « pénurie » de sodas et Christian a dû en ramener de l'extérieur pour lui et moi, car nous sommes les deux seuls à ne pas boire de bières. Les bouteilles de bières vides et pleines s'amoncellent sur la table. La facture s'élève à plus de 5000DA en bières, rien que pour eux quatre. Bien qu'ils aient peu de moyens car ils sont des *chogoyeurs*, ils n'ont pas hésité à commander de nombreuses bières, étant donné ma promesse de les inviter. Nous partons vers 2h du matin, alors que la soirée bat son plein et que les clients continuent d'affluer au *karaoké*.

Nous prenons un « clandestin »[715] qui nous dépose devant nos immeubles, d'abord moi, puis Ernestine et Hervé, devant le *maquis* où ils résident, au quartier Saint Charles »[716].

Une fête d'anniversaire chez un particulier

L'anniversaire d'un enfant donne souvent lieu à une fête, qui, paradoxalement, n'est pas organisée *pour* l'enfant : si certains convives lui ramènent tout de même un cadeau, et qu'il y a au cours de la soirée l'exhibition d'un énorme gâteau avec la photo de l'enfant exposée dessus, c'est surtout l'occasion de se retrouver entre adultes camerounais pour manger, boire de l'alcool, s'amuser et converser bruyamment sur un fond musical. Quant aux rares enfants présents lors de ces fêtes, ils deviennent rapidement somnolents malgré le bruit qui les entoure. Cet extrait quant à lui décrit une fête d'anniversaire dans l'appartement d'un particulier, il ne s'agit pas là non plus d'un *maquis*. Cette fête se déroulait également au quartier Kimine, j'y suis allée avec Vincent, l'un de mes accompagnateurs lors de mon deuxième séjour de terrain. Cet extrait montre en particulier l'abondance d'alcool, de nourriture, de bruit et la mise en valeur des hommes et des femmes par leurs tenues vestimentaires, toutes ces caractéristiques étant propres aux fêtes camerounaises :

« Je vais au *maquis* chez Francine au centre-ville, où je discute avec Daniel dans la cuisine. Vincent arrive un peu plus tard, il est déjà 20 heures passées. Il est très *sapé*, vêtu d'un pantalon bleu, une chemise et des bretelles noires, et coiffé d'un chapeau bleu assorti à son pantalon. Il a aussi accroché un nœud papillon noir défait à sa ceinture, juste pour le style. Daniel le taquine en riant : « chaud à mort ! ». Vincent et moi partons un peu plus tard, nous prenons place dans un taxi, je me place à l'arrière où se trouvent déjà deux autres Camerounais. Le taxi est conduit par le fameux « Papi », un homme âgé algérien qui semble travailler exclusivement de nuit auprès des Camerounais, et surnommé ainsi par eux. C'est seulement lorsqu'il se met à crier sur Vincent, disant qu'il nous a trop attendu, que je fais le rapprochement et comprend qu'il s'agit de lui, car Vincent m'avait parlé de lui en précisant qu'il avait très mauvais caractère. Malgré cela, les Camerounais apprécient ses services, car il semble efficace et discret : taiseux, il ne pose jamais de questions. Il nous amène au quartier Kimine, dans une rue à côté du *karaoké*, et nous presse pour qu'on descende de voiture, sur un chemin de terre. On pénètre

[715] Un « taxi clandestin » ou « clandestin » est en Algérie un taxi officieux, un homme qui fait payer des courses en conduisant son véhicule personnel.
[716] Observation du 03/11/2016.

dans un bâtiment dont la cage d'escalier n'est qu'une carcasse, on a peine à comprendre si le chantier de cet immeuble s'est arrêté en cours de route ou si l'immeuble est en voie de délabrement. On monte des marches de béton nu, sans rampe ni sécurité, et on arrive sur le palier du premier étage, dépourvu de mur sur l'extérieur, il n'y a qu'un muret pour éviter les chutes dans la rue en terre battue. Nous frappons à la porte. Ici vit Blanchette et son compagnon, ainsi que leur fils d'un an, dont nous fêtons l'anniversaire. Je m'engouffre dans l'appartement déjà saturé de Camerounais et Camerounaises, à la suite de Vincent. Blanchette, que je vois pour la première fois, m'accueille chaleureusement et me trouve une place assise sur un tabouret de plastique dans la pièce principale. Une petite fille vient me serrer dans ses bras, il s'agit de la fille d'Héloïse, qui est elle aussi venue à la fête, sans son compagnon. Je donne à Blanchette l'ours en peluche que j'ai apporté en cadeau pour son fils. Vincent et l'un de ceux qui est arrivé avec nous boivent du vin blanc, d'autres boivent du vin rouge et un autre homme fait le tour de la pièce pour distribuer des canettes et bouteilles de bières fraîches entreposées dans un grand bac en plastique. Plusieurs femmes ont des décolletés vertigineux laissant entrevoir une bonne partie de leur poitrine. Fortune, qui tient un *maquis* au centre-ville, arrive perchée sur des chaussures rouges à talons hauts, vêtue d'une courte robe rouge dont le quart haut est transparent et laisse deviner ses tatouages, qu'elle porte aussi nombreux sur ses bras. Elle a quelques piercings, de nombreux bijoux et beaucoup de maquillage. Elle s'est coiffée avec de très longues tresses de toutes les couleurs. Elle porte une pochette assortie à la couleur de sa robe. Elle s'assied sur les genoux de Vincent, qui est son beau-frère. Hector justement, le frère de Vincent, arrive dans la pièce, en même temps que plusieurs personnes qui apportent une véritable profusion de plats camerounais dans de grands plateaux qu'ils disposent sur quatre tables en plastique. Il y a des frites, de la viande grillée, des boulettes de viande, des patates bouillies, du *miondo*, des salades de crudités, du pilé de pommes de terre (mélange de haricots rouges, patates et huile de palme), du riz aux légumes, du *ndolè* et du couscous de maïs (en boule). Lorsque je change de place, un petit garçon vient s'asseoir sur mes genoux. Quant au petit garçon d'un an dont on fête pourtant l'anniversaire, il est déjà allé se coucher, on l'amènera dans la pièce seulement au moment d'apporter son gâteau. La pièce, réunissant une trentaine de personnes, est extrêmement bruyante, car tout le monde parle très fort. La fenêtre et la porte sont revêtues d'un isolant anti-bruit très épais. Un homme demande plusieurs fois à ce que les gens parlent moins fort, en protestant énergiquement : « s'il vous plaît ! [Ici] ce n'est pas le *nganda* ! ». Les voisins algériens ont été prévenus de la soirée, mais il s'agit tout de même d'être prudents, et de ne pas provoquer le mécontentement du voisinage. Pour cette raison, la musique n'est pas trop forte ce soir-là. On amène un immense gâteau jaune, rouge et blanc

richement décoré de macarons, chocolat et amandes, sur lequel figure la photo de l'enfant entourée de glaçage, ainsi que le message écrit au cornet « joyeux anniversaire [untel] ». Sur le gâteau, on a disposé une grande bougie « fontaine d'artifice » et une petite bougie en forme de 1. On fait exploser un canon à confettis, dont certains retombent sur le gâteau. Puis un homme « met le gâteau aux enchères », ce qui au début m'intrigue car c'est la première fois – mais pas la dernière – que je vois ce procédé, et je ne comprends pas tout de suite de quoi il s'agit. Il récolte en fait de l'argent pour « aider et encourager les parents », afin que les invités, du moins ceux qui le souhaitent, contribuent aux dépenses de la fête. Ceux qui donnent des billets sont applaudis. Cela dure très longtemps car l'homme espère récolter davantage d'argent. Beaucoup de personnes se prennent en photo devant le gâteau, ou font des selfies entre eux, mettant en valeur leur tenue. Vincent et quelques-uns de ses amis se décident à partir plus tard dans la soirée, pour aller au *karaoké* qui se trouve dans la rue juste à côté. Nous saluons les parents de l'enfant et quelques connaissances, puis partons. Fortune, qui entre-temps avait enlevé ses chaussures à talons pour mettre des chaussons roses plus confortables, rechausse ses talons et entreprend avec beaucoup de difficultés de descendre les marches de béton de la cage d'escalier. Nous sortons dans la rue et marchons en direction du *karaoké* »[717].

[717] Observation du 24/08/2017.

Photo n°19, fête d'anniversaire chez un particulier au quartier Kimine, août 2017.

Photo n°20, invités et plats camerounais, août 2017.

Photo n°21, invités et gâteau, août 2017.

Photo n°22, « mise aux enchères » du gâteau, août 2017.

Une fête d'anniversaire dans un maquis

Ce dernier extrait décrit une fête d'anniversaire d'une *décor* dans le *maquis* où elle habite, chez Francine. Il montre que les *maquis* sont des lieux où se pratique une consommation très importante d'alcool, mais aussi qu'ils sont des lieux de prédilection pour les rumeurs, commérages et disputes, celles-ci pouvant parfois dégénérer en bagarres. On y parle aussi des *affaires* d'un ton animé. Cet extrait illustre également le rôle des *filles-décors* lors des soirées au *maquis*, et permet de constater qu'elles ne sont pas forcément les seules femmes à être au centre de l'attention des clients : certaines clientes, apprêtées pour ce faire, peuvent aussi se prêter au jeu de la séduction. Nous verrons aussi que les *mères* de *maquis* profitent de ces fêtes, même celles prétendument organisées en l'honneur de quelqu'un, pour faire des bénéfices. Si les fêtes d'anniversaire chez des particuliers peuvent donner lieu à une participation financière volontaire de la part des invités, les *mères* quant à elles, font toujours payer les consommations d'alcool aux clients dans les *maquis*, quelle que soit l'occasion :

« Le soir je vais au *maquis* chez Francine. On m'a invitée à l'anniversaire d'Ange, l'une des *décors* du *maquis*, qui fête ses 25 ans. Je m'étonne de la trouver à la cuisine habillée d'un short et de tongs, les cheveux couverts d'un filet, mais il est seulement 19h et elle ira effectivement se changer après. Dans la cuisine il y a aussi la *mère* Francine, et deux *décors* du lieu, Davila, habillée d'un pagne, et Blanche, ainsi qu'une autre jeune fille qui était *décor* ici avant d'être chassée par Francine. Elle habite maintenant au quartier Coca et est venue pour l'occasion prêter main forte à la cuisine. Je vais au salon et m'assied aux côtés de Daniel. Il me parle de sa *mère* de *maquis*, qui le fatigue de plus en plus. Par exemple il doit se lever pour aller ouvrir à chaque fois qu'on sonne à la porte, et s'il tarde trop, elle se plaint à son mari, disant que Daniel refuse d'aller ouvrir la porte aux clients. Elle lui fait constamment des reproches et il n'en peut plus, il aimerait partir au plus vite de cet appartement et de ce pays. Pour l'instant la soirée est calme, il y a peu de gens, et pas encore de musique. Vincent arrive et me salue. Il porte un béret, et des lunettes aux verres sans correction, juste pour le style. Il boit du rosé puis de la bière, il boit énormément d'alcool, à l'image de nombreux autres clients des *maquis*. Lui et son ami Dany arrivent tout juste d'un autre *maquis* où ils ont déjà beaucoup bu. Dany et un autre homme commencent à se disputer. Ce dernier reproche à Dany et Vincent d'avoir médit sur lui dans le *maquis* où ils se trouvaient juste avant ; quelqu'un assistant à la scène a alors appelé l'homme pour le prévenir. Les suspicions de l'homme le font crier et menacer Dany et Vincent, ce dernier essaie de tempérer sa colère et de le rassurer en disant que ce n'étaient que des plaisanteries ; il

va jusqu'à appeler une femme au téléphone devant lui pour qu'elle confirme ses dires, et met le haut-parleur pour que tout le monde puisse entendre. Mais l'homme continue de crier et de les menacer violemment, disant qu'il va « leur couper la langue ». Un autre homme intervient pour calmer les esprits, en disant : « si mon père était ministre, je ne sortais pas du pays, on a laissé nos familles avec des problèmes au pays », ce qui était une façon d'insinuer qu'ils n'étaient pas venus *en aventure* pour se disputer et se créer de nouveaux problèmes, mais pour gagner de l'argent et aider leurs familles. Les deux hommes parlent des *mougou* et de leurs *affaires*. Le premier, me dit Daniel, vient de *carboner*, il a touché une grosse somme après une arnaque réussie. Un autre ajoute : « il y a [plus de] 40 millions d'Algériens », signifiant qu'il y a encore beaucoup de possibilités de mener à bien des escroqueries. Je demande à Daniel pourquoi les *filles* sont absentes. Il me répond qu'elles sont en train de « se pomponner ». Ange entre justement dans la pièce en disant « bonsoir » d'une voix suave. Elle a enlevé le filet qui lui enserrait les cheveux – des mèches artificielles blondes et bouclées –, a revêtu une très courte robe noire et de chaussures dorées à très hauts talons. Vincent la complimente et elle le remercie. Daniel se lève régulièrement pour aller ouvrir la porte aux clients lorsque la sonnette retentit. Deux jeunes femmes – des clientes – arrivent : l'une est habillée d'une jupe à plis extrêmement courte et d'un simple soutien-gorge en dentelle blanc en guise de haut, et est coiffée de rajouts de mèches blondes et frisées ; l'autre porte un pantalon de tissu moulant, une brassière noire par-dessus un soutien-gorge noir en guise de haut, et est coiffée de rajouts de mèches noires frisées. Nous nous levons tous avant le repas pour réciter le Notre Père, et écouter un homme faire pour Ange une prière au Seigneur, il dit notamment : « Seigneur donne encore une année à ta fille ». Les bières en canettes et en bouteilles jonchent les tables. Vincent est déjà parti sans dire au revoir, il me dira plus tard qu'il avait été énervé du fait que Francine ait augmenté le prix des consommations à l'occasion de la fête, faisant passer le prix habituel de la bière de 200DA, à 250DA. En effet pendant cette soirée au *maquis*, la *mère* invite pour les plats, mais continue de faire payer les consommations, dont elle a même augmenté le tarif. Davila, qui s'est elle aussi changée et a revêtu une minirobe, vient chercher Daniel en toute hâte pour qu'il règle un problème [*cette scène a été relatée dans le point 3.4. « Le garçon de maquis »*] […]. Les personnes présentes se font plus nombreuses. Nous dînons, de nombreux plats camerounais sont disposés en buffet sur des plateaux, et chacun va remplir son assiette. Après le repas on allume la télé qui diffuse des clips de musique africaine. L'une des jeunes femmes se met à danser devant le compagnon de Ange qui reste assis, qui la regarde et lui donne de grandes claques sur ses cuisses nues… Pendant que Ange passe sa « soirée d'anniversaire » à faire le service des clients, comme tous les soirs au *maquis*. Daniel me

désigne les deux jeunes femmes en me disant : « ce sont de mauvaises filles ». Il me désigne ensuite celle qui habite Coca, sagement assise en face de nous, en disant : « elle, elle ne peut pas faire ça car elle est nouvelle. Le « virus » ne l'a pas encore pris ». Puis rajoute, d'un air très convaincu : « Mais elles deviennent toutes comme ça. Toutes ! Sans exception. Celles qui ne passent pas par les *maquis* sont très rares ». Il constate aussi, amer, que c'est lorsqu'il va partir que Francine et Maxime, sa *mère* et son *père* de *maquis*, vont se rendre compte de tous les services qu'il leur rendait, et sans aucune gratitude de leur part. On amène un énorme gâteau d'anniversaire à trois étages, que Francine veut mettre aux enchères. Les gens prennent des photos d'Ange et des selfies devant son gâteau. Puis je vais à la cuisine avec une part de gâteau, parler avec Daniel qui y fume une cigarette. Éric, l'autre *garçon* de *maquis*, trouve consternant que Francine veuille mettre le gâteau aux enchères : « soit on fait une fête d'anniversaire, soit on fait du commerce ! ». De toute façon, le gâteau ne sera finalement pas mis aux enchères. En fin de compte, cette soirée ressemblait peu à une fête d'anniversaire, car cette fois aussi la personne « fêtée » n'a pas vraiment été mise à l'honneur. Je crois être la seule personne à avoir ramené un cadeau à Ange »[718].

Photo n°23, soirée dans un *maquis* du centre-ville, septembre 2017.

[718] Observation du 01/09/2017.

La compétition pour le prestige et le phénomène des sapeurs

L'intérêt des *maquis*, nous l'avons vu au point 2.6., est avant tout d'être des lieux de sociabilité de l'entre-soi dans une société marquée par le rejet réciproque entre les migrants et la population locale. On ne s'y rend pas seulement pour boire et manger, mais aussi et surtout pour socialiser, se divertir, danser, écouter de la musique du pays, voir ses amis ou faire de nouvelles rencontres, séduire, se faire voir, échanger les dernières nouvelles ou commérages, et parler des *affaires*. Dans ces lieux, les principaux clients que sont les *feymen*, après avoir réussi une *affaire*, dépensent sans compter : « la dépense ostentatoire montre que les acteurs ne sont ni dans une logique de gestion de la vie quotidienne caractéristique de la rétention, ni dans une logique de survie, car ils auraient pu répartir autrement l'argent gagné. C'est l'intensité du moment vécu qui importe. Dépenser ainsi, c'est réaliser son être social dans ce petit milieu fermé »[719]. Les moments passés au *maquis* sont aussi une façon d'avoir des sensations grisantes dans le temps présent et de s'extraire, le temps d'une soirée, d'un ordinaire morose, qui pourrait être vu comme déprimant par l'observateur extérieur, car marqué par le rejet et le racisme de la société dominante, autant que par des conditions de vie rudimentaires. La profusion de nourriture et d'alcool, l'exagération dans les décolletés, les habits, les parures, les bijoux ou accessoires clinquants, le bruit, les cris et la musique très forte, semblent venir compenser à l'excès un quotidien difficile, et mitiger l'impact de la violence migratoire. Ainsi, « il est possible pour [les membres de ces cultures d'opposition] de briller d'une satisfaction intense, d'être quelqu'un, d'avoir des frissons de moments mémorables, de rendre la vie intéressante. Ils ont formé une créativité culturelle particulièrement explosive qui défie le racisme et la marginalisation économique »[720]. Ce mode de vie est non seulement caractérisé par « une frénésie de ''consommation/consumation'' qui manifeste, d'une certaine manière, leur revanche sur le sort »[721], mais aussi par les risques et les excès, qui ont un fort potentiel d'autodestruction[722] : nous avons vu que les *feymen* risquent constamment la prison, l'agression ou la mort dans leurs *affaires* ; mais ils prennent aussi les risques des conséquences néfastes de leur consommation d'alcool absolument excessive, ou parfois la consommation de drogues

[719] Bazenguissa-Ganga, Rémy, et MacGaffey, Janet, « Vivre et briller à Paris. Des jeunes Congolais et Zaïrois en marge de la légalité économique », *Politique africaine*, n°57, 1995, p.132.
[720] Bazenguissa-Ganga, Rémy, et MacGaffey, Janet, *Congo-Paris. Transnational traders on the margins of the law*, *op.cit.*, p.157. Traduction personnelle.
[721] Banégas, Richard, et Warnier, Jean-Pierre, « Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir », *Politique africaine*, 2001/2 n°82, p.17.
[722] Bazenguissa-Ganga, Rémy, et MacGaffey, Janet, *Congo-Paris. Transnational traders on the margins of the law*, *op.cit.*, p.157.

(haschich). Ainsi, l'argent gagné après des mois de grandes prises de risques est dilapidé en peu de temps dans les hôtels de luxe ou les *maquis*, dépensé en invitations des femmes et amis, alcool, plats de nourriture, bijoux et vêtements. Il n'est pas rare d'entendre ici et là l'histoire d'un *feyman* qui avait réussi une *affaire*, gagnant des milliers d'euros en une seule fois, et qui n'a plus rien de cet argent à peine quelques mois plus tard. Cette consommation extravagante et compétitive garantit le prestige des *feymen* aux yeux des autres migrants, établit leur réputation et confirme leur statut[723]. De plus, cette consommation de biens est très largement exposée sur les réseaux sociaux (Facebook) où les migrants, particulièrement les *feymen*, se mettent en scène en postant des photos d'eux dans des lieux prestigieux tels que les hôtels de luxe, ou devant une profusion de nourriture et d'alcool à l'occasion d'une fête dans un *maquis*. Des vidéos sont aussi réalisées « en direct » pour montrer l'ambiance d'une fête particulièrement réussie. Comme nous l'avons vu au point 1.1. (« Les causes de départ du Cameroun »), cette mise en scène, autant que les retours réguliers au Cameroun de certains *feymen* et leur mode de vie ostentatoire, participent beaucoup à l'entretien d'un discours erroné des réalités de la migration, et encouragent des candidats au départ depuis le Cameroun.

Cette « compétition pour le prestige »[724] est notamment visible dans l'exhibition de beaux vêtements : dans les *maquis*, certains *feymen* se plaisent à *saper*. Une ethnographie menée sur l'univers des *sapeurs* congolais au Congo et à Paris, présente quelques similitudes intéressantes avec notre terrain. Justin-Daniel Gandoulou a mené une première recherche sur les *sapeurs* congolais à Paris en 1984, et donne la définition suivante de la *sape* :

« Sapé... Participe passé du verbe *saper*, dérivé de la *Sape*, donne le nom commun *Sapeur*. La Sape est un mot d'origine argotique qui signifie vêtement, avec une connotation d'élégance prestigieuse et de dernière mode. Ce mot veut dire aussi ''Société des ambianceurs et personnes élégantes'' (SAPE). Se saper est une des principales activités de la fraction très minoritaire de la jeunesse congolaise que constituent les Sapeurs, fraction essentiellement urbaine et populaire. La Sape c'est, pour ces jeunes, le symbole de l'Occident véhiculé par une certaine classe sociale congolaise, celle des gens ''qui ont réussi'', et la façade de tout un système de valeurs. Tout se situe au niveau des apparences. […] Les Sapeurs s'évertuent à imiter l'aspect extérieur des gens arrivés au sommet de l'échelle sociale à Brazzaville, sans bien sûr détenir les

[723] *Ibid.*, p.148.
[724] MacGaffey, Janet et Bazenguissa, Rémy, « Ostentation in a clandestine setting : young congolese and zairian migrants in nganda bars in Paris », *Mondes en développement*, Bruxelles, 1995, t.23, n°91, p.105.

instruments de la réussite objective. D'où le contraste d'une part entre le Sapeur et celui qu'il imite, et, d'autre part, entre l'apparence du Sapeur et la réalité de son existence. La Sape […] est conçue comme un raccourci pour accéder à la réussite. Raccourci fallacieux, certes, puisque se limitant à des signes extérieurs, mais très gratifiant du point de vue du Sapeur […] qui peut ‘‘frimer’’, montrer son acquis »[725].

L'auteur explique que c'est dans les années soixante que sont apparus au Congo Brazzaville les premiers clubs de *sapeurs*[726]. Leur principale aspiration est alors d'aller à Paris, ville qu'ils considèrent comme le centre du monde moderne et la capitale mondiale de la mode et de la *sape*. Il distingue le *sapeur*, qui n'a pas encore quitté le Congo, et l'*aventurier*, qui ici désigne le *sapeur* émigré qui vit à Paris : en effet le *sapeur*, s'il veut aller au bout de son initiation, doit obligatoirement faire un séjour à Paris. Brazzaville est alors le point de départ mais aussi d'arrivée, tandis que Paris est la principale destination : cette émigration, au facteur avant tout socioculturel et non pas économique, est un périple en forme de cycle et le retour est impératif pour pouvoir afficher sa réussite. L'auteur démontre que les *sapeurs* et les *aventuriers* se rattachent à une véritable sous-culture[727] avec des buts et des valeurs propres, caractérisée par l'effet de démonstration et l'excentricité, afin d'imiter les membres de la société dominante congolaise. Cela induit des effets d'entraînement et de diffusion sur un public plus large. Pour les *sapeurs*, « s'habiller, ou précisément saper, c'est semble-t-il, en plus du plaisir et de la séduction des femmes, un moyen de réhabilitation sociale. À travers la sape, le jeune désœuvré se sent exister, ‘‘se sent un homme’’ dans la société »[728].

Ces remarquables ethnographies de Justin-Daniel Gandoulou sur les milieux *sapeur* et *aventurier* montrent ainsi quelques similitudes avec notre terrain. Cet auteur a démontré que la

---

[725] Gandoulou, Justin-Daniel, *Au cœur de la sape. Mœurs et aventures des Congolais à Paris*, L'Harmattan, Paris, 1989, p.19.
Pour une définition de la *sape* et de ses origines, voir également :
Bazenguissa-Ganga, Rémy, « La Sape et la politique au Congo », *Journal des africanistes*, 1992, tome 62, fascicule 1.
Bazenguissa-Ganga, Rémy, et MacGaffey, Janet, *Congo-Paris. Transnational traders on the margins of the law*, The international African Institute, London, 2000.
[726] Toutefois Charles Didier Gondola indique quant à lui que l'origine de la *sape* remonte aux premières années de l'occupation coloniale, et qu'elle aurait ensuite été rendue plus visible grâce à l'éclosion des bars-dancings à Brazzaville et Kinshasa. Gondola, Charles Didier, « La sape des *mikilistes* : théâtre de l'artifice et représentation onirique », *Cahiers d'études africaines*, vol.39, n°153, 1999, p.21.
[727] « Le terme *sous-culture* renvoie à l'ensemble des comportements, des modèles de conduites et des normes qui caractérisent un groupe particulier à l'intérieur d'une société ». Gandoulou, Justin-Daniel, *op.cit*., p.20.
[728] Gandoulou, Justin-Daniel, *Dandies à Bacongo. Le culte de l'élégance dans la société congolaise contemporaine*, L'Harmattan, Paris, 1989, p.35.

sape était une véritable sous-culture née au Congo, avec ses codes et valeurs propres. Il serait donc abusif de qualifier de *sapeurs*, au sens décrit par cet auteur, les quelques *feymen* que nous avons rencontré dans les *maquis* et qui se plaisent à y exhiber leur luxueuse garde-robe, car ils ne partagent pas cette sous-culture très spécifique et ne prennent pas part à des rituels très codifiés autour de la *sape*. Toutefois, étant donné l'important succès médiatique du mouvement *sapeur*, celui-ci a pu se diffuser dans de nombreux pays d'Afrique centrale et d'Afrique de l'Ouest, via notamment la musique (rumba congolaise), en étant particulièrement popularisé par le chanteur congolais (de RDC) Papa Wemba à partir des années soixante-dix[729]. Ce mouvement existe aussi en France et en Belgique, où les immigrés congolais sont présents. Il est notable que dans les *maquis* camerounais d'Oran, certains *feymen* partagent avec les *sapeurs* congolais cette envie de plaire, ce besoin de s'exhiber et d'avoir des pratiques ostentatoires, telles que la dépense d'argent et la consommation d'alcool immodérées. Les *feymen* qui *sapent* dans les *maquis* d'Oran sont très peu nombreux. De plus, tous les *feymen* ne *sapent* pas, très loin s'en faut ; en revanche, tous ceux qui *sapent*, sans exception, sont des *feymen*, car *saper* nécessite d'avoir les moyens d'acheter de beaux vêtements, ce dont les *chogoyeurs* sont totalement dépourvus. Pour ceux qui *sapent*, la référence au mouvement est explicite : ainsi, un des *feymen* d'Oran qui se plaît le plus à *saper*, se fait appeler « le *sapologue* ». Il fréquente assidûment les *maquis*, y arrive toujours vêtu de beaux costumes et de chapeaux différents, et semble particulièrement apprécier les commentaires et compliments sur ses tenues, ou de se faire appeler par son surnom. Les *feymen* qui *sapent* et qui se rendent dans les *maquis* cultivent l'art de l'excentricité afin de se faire remarquer par leurs vêtements, luxueux mais aussi originaux (tel *le sapologue* arrivant au *maquis* « chez M. » coiffé d'une toque en peau de léopard, ou ceux décrits au *karaoké*, avec leurs somptueux chapeaux et leurs cannes stylisées). Ils apprécient aussi d'avoir une impressionnante collection de chaussures, ou de porter de nombreux et lourds bijoux en or qu'ils n'exhibent que dans les *maquis* et qu'ils prennent soin de cacher dans les lieux publics. Dans les *maquis*, ils se montrent en compagnie d'une ou plusieurs jeunes et jolies femmes, ces dernières devenant alors des faire-valoir, « des symboles, [des femmes qui sont] collectionnées et exhibées pour mettre en valeur les hommes »[730].

Les sorties au *maquis* ne constituent pas la seule et unique façon qu'ont les migrants camerounais de se divertir. Il arrive aussi qu'ils organisent des sorties groupées à la plage, ou

[729] Ayimpam, Sylvie, et Tsambu, Léon, « De la fripe à la Sape », *Hommes & migrations*, n°1310, 2015, p.118. Voir également : « Star de la rumba congolaise et roi de la sape, Papa Wemba est mort », *Télérama*, 24/04/2016.
[730] Malaquais, Dominique, « Anatomie d'une arnaque : feymen et feymania au Cameroun », *Les études du CERI*, juin 2001, n°77, p.30.

des matchs de football au stade du quartier Tahtaha. L'Église également, les messes, les sorties ou les rencontres qu'elle propose parfois, sont aussi une occasion de socialiser. Toutefois les sorties au *maquis* sont au centre des possibilités de divertissement des migrants camerounais à Oran, les autres sources de distraction étant secondaires. Nous avons montré, grâce à une ethnographie détaillée de l'ambiance jour/nuit des *maquis*, quel est le rôle des *décors*, comment se comportent les clients et en particulier les *feymen*, qui se mettent en scène notamment par des dépenses ostentatoires, dans des soirées caractérisées par l'extravagance, l'exhibition et les excès. Cette plongée dans l'univers des *maquis*, et la comparaison avec le milieu des *sapeurs* ethnographié par d'autres auteurs, permettent de comprendre encore une fois l'intérêt de ces lieux de sociabilité, où l'intensité du moment présent permet de s'extraire du quotidien, tout autant que d'exprimer le système de valeurs propre aux migrants camerounais, à travers une compétition pour le prestige.

Conclusion du chapitre 3

En présentant la figure des *décors*, nous avons constaté que, bien qu'il existe toutes sortes de profils, la plupart d'entre elles ont des caractéristiques bien particulières qui permettent à la *mère* de s'assurer une clientèle masculine régulière et d'augmenter ses bénéfices. Les *filles-décors* ont des statuts très différents d'un *maquis* à l'autre : par exemple certaines ont la possibilité de gagner de l'argent et entretiennent une relation d'amitié avec leur *mère*, d'autres au contraire n'ont aucune source de revenus et doivent subir nombre de réprimandes, ordres et interdictions. Dans certains cas extrêmes, des *mères* incitent voire obligent leurs *filles* à se prostituer, toutefois la prostitution – qu'elle soit voulue par la *mère*, ou bien par la *fille* dans une optique d'autonomie financière – est très loin d'être systématique dans les *maquis*. De plus, qualifier de « prostitution » l'ensemble des relations qui se nouent dans les *maquis* entre les *feymen*, principaux clients, et les *filles-décors*, serait extrêmement réducteur. Pour les filles, se mettre en couple permet à la fois de sortir du *maquis* mais aussi d'avoir une stabilité matérielle et financière, et surtout d'envisager leur avenir en lien avec leur projet migratoire et leurs rêves d'Europe. Si la majeure partie d'entre elles espèrent continuer leur voyage, d'autres deviennent à leur tour des *mères*, en prospérant grâce à la gérance de leur propre *maquis* : c'est un cycle qu'il n'est pas rare d'observer dans les parcours des femmes. Quant aux *garçons* de *maquis*, figures peu courantes, ils peuvent eux aussi subir la coercition de la *mère*, ou bien bénéficier de davantage de libertés que les *décors*. Contrairement aux *ghettosards* toutefois, ils ne sont pas tenus d'aller chercher quotidiennement du travail aux *placettes*, étant entièrement pris en charge par les gérants – hormis pour la suite de leur voyage. Enfin, nous avons montré que bien que les sorties aux *maquis* ne soient pas le seul loisir des Camerounais, ces lieux sont au centre de leur mode de vie et essentiels à leurs pratiques de sociabilité. Si certains Camerounais n'affectionnent pas ces lieux, la plupart d'entre eux les fréquentent assidûment, voire quotidiennement. Les *maquis* camerounais ne sont guère ouverts aux Algériens ou aux étrangers à la communauté et permettent de s'extraire, le temps d'une soirée, d'un quotidien morose et dangereux et de se retrouver entre membres du groupe. Par cet entre-soi, il leur est également possible d'exprimer leur système de valeurs, propre aux Camerounais en situation de migration et caractérisé notamment par la compétition pour le prestige, l'exhibition et les dépenses ostentatoires.

Conclusion générale

Cette thèse s'intéresse à la présence des Camerounais à Oran, retrace leurs parcours migratoires et détaille leurs insertions dans cette ville, étape majeure de leur périple. Dans un contexte spécifique où les mobilités sont relativement entravées, les migrants s'y installent pour une plus ou moins longue période déterminée par les opportunités qu'ils auront de continuer leur voyage. Nous avons montré, en décrivant la façon dont ils se déplacent, vivent, s'organisent et gagnent leurs vies, que les migrants qui sont pourtant marginalisés en Algérie sont activement engagés dans leurs propres vies, et ne sont pas des victimes passives[731]. Si la majeure partie des migrations subsahariennes au Maghreb relève de migrations régionales et circulaires, cela ne concerne qu'une infime partie de mes enquêtés camerounais : seuls ceux qui ont renoncé – temporairement ou définitivement – à aller en Europe, notamment parce qu'ils ont trouvé en Algérie des sources d'économies très rentables, se considèrent comme installés à Oran et voyagent régulièrement entre le Cameroun et l'Algérie. Ces *anciens* qui sont essentiellement des *feymen* et des *mères* de *maquis*, ont des profils très spécifiques et se différencient des migrants se considérant « de passage » à Oran, tels que les *filles-décors* et les *chogoyeurs*, bien que la frontière entre ces différentes figures ne soit pas toujours étanche. Nous avons montré par exemple, qu'il existe parfois une certaine continuité dans le parcours des femmes, d'anciennes *filles-décors* devenant à leur tour des *mères* de *maquis*, et s'installant à Oran plus ou moins durablement. L'ampleur de ces migrations est évolutive en fonction, notamment, du contexte politique, social et économique des pays de départ, de transit et de destination ; de façon relativement récente, nous constatons également une évolution de ses formes, avec une migration de plus en plus féminine, urbaine et éduquée. Mes enquêtés camerounais, dont les profils ont été détaillés en introduction, y correspondent pour beaucoup. À l'instar des migrations sénégalaises au Maroc étudiées par Anaïk Pian, les migrations camerounaises en Algérie ne correspondent pas à un modèle de sédentarisation classique, pas plus qu'à un modèle des migrations transnationales qui « renvoient au processus par lequel les populations immigrées construisent des liens sociaux multiples et soutenus reliant leurs sociétés d'origine et d'installation […] [et] revendiquent une appartenance à au moins deux États-nations en même temps »[732]. En Algérie et dans un contexte régional où l'immigration est criminalisée, les migrants s'installent toutefois temporairement, particulièrement dans les grandes villes. L'impossibilité totale d'accéder à une régularisation administrative, puis les rafles et expulsions massives mises en place par les autorités depuis l'été 2017, conditionnent les formes de cette

[731] MacGaffey, Janet et Bazenguissa, Rémy, *Congo-Paris. Transnational traders on the margins of the law*, Oxford, James Currey, Bloomington, Indiana University Press, 2000, p.166.
[732] Pian, Anaïk, *Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, La Dispute, Paris, 2009, p.205.

présence migrante. Les médias et le discours des politiciens ont aussi une influence directe sur la perception des migrants par la population algérienne. Ce contexte politico-sociétal stigmatisant à l'égard des migrants détermine également les difficiles conditions d'entrée du chercheur sur son terrain d'enquête.

Une vision idéalisée de l'Europe et un fort désir d'émigration parmi la population camerounaise, communs à plusieurs pays d'Afrique et entretenus dès le pays d'origine, ainsi qu'une situation politique et économique perçue comme désespérante au Cameroun, expliquent cette forte proportion de Camerounais parmi les migrants subsahariens présents en Algérie. La plus forte proportion de femmes camerounaises, comparativement aux dix à vingt années précédentes, peut s'expliquer en partie par des processus d'influence, certains émigrés de retour au Cameroun, en particulier les *mères* de *maquis*, incitant des jeunes femmes à venir les rejoindre en Algérie, pour en tirer des bénéfices. Les réseaux sociaux également jouent un rôle non négligeable, les émigrés en Europe ou au Maghreb procédant à des mises en scène fictionnelles, jouant et jouissant du statut symboliquement supérieur de l'émigré. Les départs du Cameroun, parfois peu préparés ou au contraire mûrement réfléchis, peuvent causer des regrets qui s'accroissent lorsque certaines personnes, peu ou mal préparées psychologiquement, se rendent compte que ce voyage ne répond pas à leurs attentes et implique de subir plus d'épreuves pendant le trajet qu'ils ne l'imaginaient, sans compter les conditions de vie exécrables en Algérie. Certains font alors demi-tour, s'ils en ont les moyens : il en est ainsi de certaines femmes épouvantées à l'idée de vivre dans un *maquis* ; les hommes eux, aiment à se présenter comme étant plus endurants. Mes enquêtés, qui pour la plupart avaient un travail avant d'émigrer, ont pu mettre leurs économies au service du projet migratoire, alors que le voyage, surtout par les voies irrégulières, se révèle cher. Malgré les risques et hasards qu'elle comporte, *l'aventure* est souvent valorisée par les migrants pour la dimension héroïque et l'expérience instructive qu'elle comporte, elle permet aussi de récuser une vision exclusivement victimaire des migrants, en faisant d'eux des acteurs engagés de leur migration. Les itinéraires qu'ils empruntent sont peu variés, passant généralement par l'axe Nigeria – Niger – Algérie. Dès qu'ils franchissent la première frontière, les migrants, en particulier les primo-migrants, deviennent vulnérables. Leurs capacités d'adaptation sont alors mises à rude épreuve : désorientés, peu au fait des prix pratiqués ou des usages courants dans les pays qu'ils traversent, ils sont souvent l'objet de violences de la part des acteurs de la mobilité qui profitent de leur vulnérabilité. Les femmes, en particulier dans la zone saharienne où les dangers sont décuplés, sont quasi-systématiquement l'objet de violences sexuelles. En effet, dès le Niger puis tout au

long de leur parcours, le processus d'externalisation des frontières européennes, se manifestant par la mise en place d'accords avec les pays « de transit » des flux migratoires et la répression de ceux-ci, a des conséquences directes sur la dangerosité des routes empruntées par les migrants. Dans le désert, les migrants sont amenés à traverser des villes-étapes majeures telles qu'Agadez et Tamanrasset, où ils vivent dans des *ghettos* migrants. À Tamanrasset, première grande ville d'Algérie après la frontière, ces *ghettos* se forment sur la base d'un regroupement en communautés nationales. Les Camerounais se retrouvent dans ces lieux à l'existence précaire, fortement hiérarchisés et comportant de nombreuses règles bien définies. Les principales figures de ces lieux, *chairman* et *chefs* de *ghettos*, imposent ces règles et punissent ceux qui y contreviennent. Les migrants qui transitent par ces lieux aux conditions de confort et d'hygiène fort sommaires en ont tous un souvenir rebutant. Ils sont néanmoins des passages obligés pour les migrants désargentés pénétrant en territoire algérien. Les migrants de passage se sentent à la fois soutenus et contraints par ces figures hiérarchiques, car, étant installées en Algérie, ces dernières maîtrisent davantage que les nouveaux arrivés, les codes de la société dans laquelle ils évoluent. Les femmes qui n'ont pas de moyens financiers s'en remettent à eux, et ont des relations sexuelles transactionnelles leur permettant d'être prises en charge pour la suite de leur voyage. Celles qui n'ont ni argent ni connaissances familiales ou amicales pouvant les accueillir dans les villes du nord de l'Algérie font l'objet de transactions financières entre les *chefs* de *ghettos* ou le *chairman* et les *mères* de *maquis*, ces dernières étant disposées à les accueillir dans la mesure où la présence de *filles* contribuera à une plus grande affluence de leur clientèle. Pour sortir de la ville de Tamanrasset en direction du nord du pays, les migrants doivent trouver diverses stratégies leur permettant d'éviter les contrôles, particulièrement nombreux sur cet axe. Dans le contexte actuel, cette remontée du sud vers le nord de l'Algérie est quasiment impossible. Les hommes qui en ont les moyens financiers – les *feymen* en particulier – peuvent se mettre en couple. En migration, le couple est la majeure partie du temps très précaire, bien qu'il existe aussi des couples officiellement mariés et/ou basés sur des sentiments d'amour réciproques – mais ces derniers sont rares. Presque toujours, il s'agit plutôt d'un arrangement temporaire dans lequel chacune des parties, l'homme comme la femme, y trouvera un certain nombre de services. Dans un contexte où elles ont peu la possibilité de gagner de l'argent, les femmes y trouvent un entretien pendant leur transit en Algérie, comme un paiement de la suite de leur voyage. Quant aux hommes, ils y trouvent des services sexuels, un entretien de leur maison et éventuellement un certain prestige auprès de leurs pairs. Ces arrangements plus ou moins formels font l'objet du contrôle de la communauté camerounaise, dont certains membres influents, témoins du *mariage* des couples, peuvent obliger l'une ou

l'autre partie à respecter ses engagements ; notamment, les hommes qui en ont les moyens financiers se doivent, si leurs compagnes le réclament, de les *décharger* afin qu'elles puissent continuer leur voyage vers l'Europe ou retourner au Cameroun. L'ascendant de l'homme sur la femme et le déséquilibre qui s'en suit dans ces relations sont très perceptibles : des violences, qui trouvent un contexte favorable pour se développer, arrivent parfois au sein du couple. D'autres fois, les hommes exercent des pressions sur leurs compagnes pour qu'elles tombent enceintes, avoir un enfant étant source de prestige. Les grossesses en contexte migratoire sont vécues différemment selon les femmes, néanmoins elles sont nombreuses à percevoir le risque de précarisation que cela représente pour elles, car la naissance d'un enfant sur le sol algérien peut retarder le projet migratoire, voire y mettre un terme. À ce titre, mais aussi parce que les parents sont soucieux de l'avenir de leurs enfants qu'ils n'envisagent pas en Algérie, ces derniers ne s'attardent pas dans ce pays : ils sont envoyés, rapidement dans la mesure du possible, en Europe ou au Cameroun. Les routes migratoires empruntées après l'Algérie ont également subi des évolutions notables entre mon dernier séjour de terrain et à l'heure actuelle trois années plus tard, la mise en place d'accords entre l'Union européenne et les autorités libyennes ayant eu pour conséquence un redéploiement des flux migratoires vers l'Ouest, faisant à nouveau de l'axe Maroc – Espagne la première voie empruntée de l'Afrique vers l'Europe. La contribution stratégique et financière de l'Union européenne au contrôle et au refoulement des migrants toujours plus au Sud la rend complice des atrocités commises sur les migrants, particulièrement en Libye.

Les habitats et les quartiers que les migrants camerounais investissent à Oran sont variés : appartements plus ou moins confortables ou au contraire extrêmement vétustes, anciennes boutiques aménagées et chambres d'hôtel en centre-ville, maisonnettes rudimentaires et garages aménagés en périphérie de la ville. Ils y vivent au milieu de la population locale et entretiennent des rapports divers avec leurs voisins et leurs bailleurs, marqués tantôt par une franche hostilité du voisinage, tantôt par des relations paisibles et cordiales. Les pratiques économiques des hommes sont perceptibles à travers les figures du *chogoyeur* et du *feyman*. Les *chogoyeurs*, plutôt jeunes et s'estimant « de passage », se font employer de façon journalière sur les chantiers de construction et y trouvent de quoi subvenir à leurs besoins ; ils essaient aussi d'économiser, péniblement, pour payer la suite de leur voyage vers l'Europe. Ils ont peu d'argent et le gardent précieusement : tous leurs espoirs et leur énergie se concentrent sur le passage et la poursuite du périple. Les *feymen*, eux, sont généralement – mais pas systématiquement – plus âgés, et sont, toujours, des *anciens*, minoritaires et installés en Algérie

depuis plusieurs années. Ils gagnent parfois des sommes d'argent très conséquentes lors d'escroqueries réussies, et emploient une bonne partie de cet argent pour servir leur prestige au sein de la communauté, le dépensant dans des lieux spécifiques, tels que les *maquis* où ils se mettent en scène. Le recours à la notion des « économies morales », en montrant les systèmes de valeurs et de normes propres aux *feymen*, permet de restituer leur expérience et d'expliquer leurs actions violentes autant que les qualités qui leur sont propres, telles que la ruse ou la raison du plus fort. Si les *chogoyeurs* et les *feymen* ne portent pas nécessairement de jugements dépréciatifs sur les pratiques des uns ou des autres, les premiers rejettent la prise de risque physique et carcérale des escroqueries, quand les seconds rejettent la dureté physique et la paye à leurs yeux insignifiante des travaux dans le bâtiment. La « communauté », terme émique des migrants camerounais pour désigner leur groupe national, joue un rôle majeur pour instituer un cadre permettant l'accès à certains services, à défaut d'avoir accès à ces services par des biais habituels en Algérie et pour combler les manques dus à leur impossible intégration. Des systèmes d'assurance et de prêt, d'envoi d'argent au Cameroun, des réseaux de fabrication de faux documents administratifs ou l'existence d'un tribunal informel (*G10*) et d'un *président* auquel se référer, permettent de bénéficier de l'entraide du groupe, de contourner certains interdits ou impossibilités (comme l'envoi d'argent à l'étranger), d'accéder à une « légalité » de façade ou de régler les conflits de façon interne sans avoir recours à des services de police perçus comme un danger pouvant pénaliser l'ensemble du groupe. Bien que cette organisation soit relativement efficiente pour désamorcer des tensions intra-communautaires ou trouver des arrangements entre ses membres, il arrive parfois qu'elle soit inapte à régler certains conflits, ou que les membres les plus influents abusent du pouvoir conféré par leur position. Ces abus génèrent chez les personnes lésées des frustrations et des rancœurs. La communauté camerounaise est alors envisagée de façon ambivalente par nombre de ses membres, qui peuvent à la fois y trouver un soutien indéfectible, particulièrement contre l'hostilité perçue de l'environnement dans lequel ils évoluent, mais aussi des pressions pour se conformer aux normes et principes établis à l'intérieur du groupe. Ces règles sont strictes et clairement définies, et ils ne peuvent y déroger sous peine de se voir rappelés à l'ordre de façon plus ou moins brutale. Cette organisation communautaire dans laquelle se mêlent protection et coercition, est mise en place dès la ville de Tamanrasset et s'observe jusque dans les villes du nord, en ayant des ramifications dans toute l'Algérie. Dans un pays où l'Islam est la religion d'État et où la pratique du christianisme s'inscrit dans un cadre législatif répressif, les appartenances religieuses mises en avant par mes enquêtés majoritairement chrétiens sont diverses : si certains revendiquent leur religion chrétienne, d'autres, dans des situations pluriethniques, se déclarent

musulmans pour les avantages que cela peut leur procurer ou pour désamorcer des conflits, quand d'autres, bien que chrétiens, nourrissent une curiosité et un intérêt sincères pour l'islam. Par ailleurs, nombre d'enquêtés constatent que la « couleur de peau noire » semble dresser une barrière infranchissable entre nationaux et migrants, quelle que soit la religion pratiquée par ces derniers. Dans le contexte migratoire où leur vie est régulièrement menacée, les références à Dieu et au destin sont courantes et permettent de supporter l'incertitude, conjurer la peur et légitimer leur présence dans des États où elle est considérée comme illégale. Le *francam*, langage urbain camerounais, retrouve sa fonction cryptique originelle en migration, alors qu'il permet de communiquer entre Camerounais sans se faire comprendre des étrangers au groupe, en particulier des Algériens. Les Camerounais se font constamment interpeller dans l'espace public, le plus souvent de façon péjorative, moqueuse ou insultante, parfois en rapport à un statut de servilité légué par l'histoire. Les relations des migrants avec la population locale sont généralement limitées, bien qu'il puisse exister dans de rares cas des relations d'amitié, ou des mises en couple de femmes algériennes avec des hommes camerounais, l'inverse n'existant pas à cause du stéréotype de la femme prostituée quasi-systématiquement accolé aux migrantes noires dans la société algérienne. Les stéréotypes fréquemment associés aux migrants noirs et largement partagés socialement, sont parfois renvoyés en miroir à leurs auteurs par les Camerounais qui font l'objet de racisme dans l'espace public. Le fait que les migrants soient perçus comme une population sans papiers et sans droits incite une partie de la population à les agresser pour les voler ; de même, des policiers ou des soignants font preuve de discrimination à leur égard. Dans l'espace public algérien où ils sont vulnérables, les migrants, qu'ils soient hommes ou femmes, sont constamment en alerte et tentent de prendre maintes précautions afin d'éviter les agressions verbales ou physiques. Au contraire, les espaces privés camerounais, et particulièrement leurs lieux de loisirs tels que les *maquis*, leur permettent de relâcher leur attention, de se détendre et de se distraire. Ces lieux de sociabilité centraux et de l'entre-soi, où les Algériens et tous les étrangers au groupe ne sont pas admis sauf exception, peuvent avoir diverses fonctions : ainsi les *maquis-ghettos* font aussi dortoir, en logeant des *ghettosards* tenus de payer un loyer, et leurs plats de nourriture au même titre que les clients. Seuls peuvent être qualifiés de « *maquis* » les lieux ayant pour particularités la vente d'alcool et de plats de nourriture camerounaise, et la présence de *filles-décors*.

L'ethnographie détaillée des *maquis* permet d'accéder à l'univers spécifique de ces lieux, où les figures qui y cohabitent sont appelées, dans un registre familial, le *père* et la *mère* du *maquis*, les *enfants*, les *garçons* et les *filles*. Ces appellations dénotent, encore une fois, d'un lien

ambivalent où se mêle la subordination et la protection. L'archétype de la *fille-décor* est une jeune femme jolie, nouvellement arrivée en Algérie et célibataire, même si certaines ne correspondent pas à ce profil. La présence de *filles* ayant ces caractéristiques est un atout de taille pour un *maquis*, qui fidélisera ou augmentera sa clientèle. L'archétype de la *mère* de *maquis* est une femme plus âgée que ses *filles*, sévère avec elles et limitant leurs sorties. Mais on rencontre aussi des *mères* qui entretiennent des relations amicales avec leurs *filles* – surtout si elles se connaissent depuis le Cameroun – et les laissent relativement libres, à condition qu'elles remplissent leurs tâches quotidiennes telles que le ménage ou la cuisine. On observe ainsi tout un continuum de relations entre les *mères* de *maquis* et leurs *filles-décors*, allant d'une amitié sincère et équilibrée à une franche domination et coercition de la part des premières sur les secondes. Dans certains cas extrêmes, les *mères* peuvent obliger leurs *filles* à se prostituer. Toutefois, la prostitution est très loin d'être systématique dans les *maquis*. Plus souvent, les minauderies des *filles* et la séduction des clients sont le prélude à une mise en couple, qui permettront aux *filles* de quitter le *maquis* et de bénéficier d'un entretien auprès de leur *mari*. Cette sortie toutefois, ne peut se faire sans l'accord de la *mère*, qui est en droit de demander au compagnon de la *fille* le remboursement de la dette qu'elle a éventuellement contractée. La mise en couple et le paiement de la dette de la *fille* par un homme ne sont pas la seule façon de quitter le *maquis*. Certaines filles n'ont pas de dette à rembourser et sont donc, en théorie, plus libres de partir quand elles le souhaitent. D'autres, qui sont présentes au *maquis* depuis longtemps, ou qui sont perçues comme étant indisciplinées, seront poussées à partir par leur *mère*, soucieuse de renouveler ses *décors* afin d'attirer de nouveaux clients. Les *garçons* de *maquis*, figures assez rares, se distinguent des *ghettosards* car ils sont entièrement pris en charge, en échange des services qu'ils rendent aux gérants. Surveillant, portier, « homme à tout faire », homme de ménage ou homme de confiance, leurs rôles et statuts, tout comme ceux des *filles*, peuvent être très différents d'un *maquis* à l'autre. L'organisation de la communauté camerounaise est également perceptible dans ces rôles et statuts des habitants du *maquis*. C'est aussi et surtout ici que se forment des couples, que les figures hiérarchiques imposent leurs règles, et que les figures subordonnées tentent de négocier leur place. Les fêtes et soirées camerounaises sont caractérisées par leur démesure et une compétition pour le prestige : les *feymen*, principaux clients des *maquis*, s'y mettent en scène dans l'ostentation de la consommation d'alcool, les vêtements de luxe, les dépenses d'argent colossales, et la compagnie des femmes. Les *maquis* sont des lieux où ils expriment ainsi leur propre système de valeurs.

Situation actuelle et perspective de recherche

En juin 2017, Abdelmadjid Tebboune, alors premier ministre, déclarait : « un fichier national est en cours de préparation au niveau du département de l'Intérieur pour recenser les réfugiés et les migrants subsahariens, et ce dans le but de leur attribuer des cartes officielles qui leur donneront la possibilité de travailler »[733]. Cette proposition sans précédent de régulariser une partie des migrants présents sur le sol algérien, notamment ceux qui travaillent sur les chantiers de construction et participent à l'économie nationale, n'a cependant jamais été mise en œuvre. Seulement deux mois et demi après avoir été nommé premier ministre, Abdelmadjid Tebboune a été limogé. Il avait tenté de réguler le secteur économique alors que l'Algérie souffrait de la chute des prix du pétrole, avait annoncé des enquêtes sur l'attribution de marchés publics, des restrictions d'importations, dénonçait la corruption et « harcelait » certains hommes d'affaires proche du pouvoir[734]. Ses prises de position et ses tentatives de réformes ont été mal perçues par la présidence et expliquent son rapide limogeage. Toutefois cela lui avait fait acquérir une certaine popularité auprès de la population, popularité qui a été tout aussi éphémère que son passage en tant que premier ministre. Il a été remplacé en août 2017 par Ahmed Ouyahia, proche de la présidence et qui avait une position tout à fait différente concernant la présence des migrants en Algérie. Comme nous l'avons amplement développé en introduction, il avait eu des propos stigmatisants à leur propos, les associant à un risque sécuritaire[735]. Puis, en tant que premier ministre, il avait été à l'initiative des rafles et expulsions massives des migrants présents sur le sol algérien, commencées ce même été 2017 et toujours en cours plus de trois années plus tard. La pandémie de Covid-19, malgré la fermeture officielle des frontières algériennes, n'a pas empêché la continuation des rafles et des expulsions aux frontières, de grande ampleur récemment (septembre-octobre 2020) sans précédent depuis le début de la pandémie. Ces rafles et expulsions obéissent toujours aux mêmes procédés : les migrants sont violentés et leurs biens sont volés par les forces de l'ordre, ils sont arrêtés sur la base d'un profilage ethnique (tous les Noirs sans considération de leur statut administratif, hommes, femmes et enfants confondus et quel que soit leur état de santé : femmes enceintes, malades et blessés ont également été raflés), ils sont transportés jusqu'aux frontières sud et abandonnés dans le désert près d'Assamaka, la première bourgade nigérienne après la frontière[736]. Pourtant,

[733] « Algérie. En finir avec le racisme anti-migrants », *Courrier International*, 21/07/2017.
[734] « Algérie : le Premier ministre limogé trois mois à peine après sa nomination », *RFI*, 15/08/2017.
[735] « Algérie : un conseiller de Bouteflika critiqué après ses propos sur les migrants », *RFI*, 10/07/2017.
[736] Human Rights Watch, « Algérie : des migrants et demandeurs d'asile forcés à quitter le pays », 09/10/2020.

alors qu'Abdelmadjid Tebboune a été élu président en décembre 2019 et étant donné qu'il avait annoncé lorsqu'il était premier ministre une possible régularisation des migrants, on aurait pu imaginer qu'il mette fin à une politique migratoire exclusivement répressive. Il n'en est rien, et aujourd'hui la situation des migrants subsahariens en Algérie est de plus en plus alarmante. Sans aucun droits, raflés, violentés puis expulsés *manu militari*, ils sont en même temps l'objet de davantage de violences de la part la population, encouragée par le traitement politico-médiatique de ces étrangers venus du Sud. Alors que j'étais sur le terrain les années précédant les expulsions, la situation me paraissait déjà absolument sidérante de violence verbale, physique et étatique envers les migrants noirs. Il m'aurait été difficile de concevoir, à l'époque, que leur condition allait pourtant se dégrader de façon aussi sévère. Pourtant, parmi les migrants que j'ai rencontrés, les *anciens* en témoignaient : ils avaient pu voir des changements tout à fait notables depuis qu'ils étaient arrivés en Algérie, notamment sur l'accès aux soins et aux logements, plus aisé qu'auparavant. Cette dégradation subite de leur condition, due à une apparente volonté des autorités algériennes de mettre totalement fin à cette présence migrante, interroge. Ali Bensaâd constatait déjà, un an et demi avant le début du mouvement (*hirak*) de contestation populaire contre le pouvoir, que les expulsions massives des migrants tendaient notamment à détourner l'attention et l'exaspération des couches populaires fragilisées par la crise économique[737]. Actuellement, l'Algérie traverse une crise sociale, politique et économique d'envergure, dans laquelle les droits des nationaux ne sont pas respectés : les intimidations et détentions arbitraires de blogueurs, journalistes[738] ou figures du *hirak* sont courantes. La pandémie de Covid-19, en ayant pour conséquence l'arrêt des manifestations, a joué le rôle de meilleur allié du régime algérien, pendant que celui-ci profitait de cette période pour affiner la répression. Ces arrestations ciblées sous des motifs fallacieux tels que « incitation à attroupement non armé et atteinte à l'intégrité du territoire national » sonnent aussi comme un aveu de faiblesse :

« [Le] pouvoir [est] obsédé par sa survie, incapable de dialoguer avec son peuple et enfermé dans un mode de gouvernement autoritaire et répressif. […] Le régime du président Abdelmadjid Tebboune, […] [élu en] décembre 2019 à l'issue d'un scrutin massivement boudé par la population et aussitôt contesté dans la rue, n'entend pas changer de méthode, en dépit de

[737] Entretien avec Ali Bensaâd, « L'Algérie n'est pas devenue une terre d'immigration, elle l'est depuis plus d'un demi-siècle », *El Watan*, 02/08/2017.
[738] Dont le plus illustre est Khaled Drareni, condamné à deux ans de prison ferme simplement pour avoir exercé son métier de journaliste, couvrant les manifestations contre le pouvoir.
« Khaled Drareni emprisonné : la liberté d'expression condamnée à Alger », *Le Monde*, 16/09/2020.

promesses de réformes. Cet ancien fidèle du président déchu Abdelaziz Bouteflika – lui-même poussé à la démission par le *hirak* en [avril] 2019 – a tenté de présenter un visage plus avenant et affirmé vouloir tenir compte du message transmis par la mobilisation de la société algérienne. Mais il apparaît de plus en plus clairement que, mis en place par le système militaro-civil, M. Tebboune n'entend pas le réformer et encore moins le remettre en question »[739].

Dans ce contexte, les migrants pâtissent du raidissement du régime au même titre que les nationaux : « reconnaître des droits aux [migrants et aux] réfugiés, mais surtout reconnaître leur présence sur des fondements des droits de l'Homme, pose la question de la place de ces droits au Maghreb […], place improbable et contestée pour les nationaux eux-mêmes »[740]. La question des droits accordés aux migrants et le développement des droits de l'Homme sont ainsi entremêlés dans un processus interactionnel stimulant les possibilités d'évolution démocratique et citoyenne des sociétés locales du Maghreb[741]. Les migrants ne pourraient espérer une amélioration de leur situation qu'à la condition d'une ouverture et d'un changement politique profonds, qui profiteraient à l'ensemble des minorités en Algérie, y compris les minorités nationales qu'elles soient ethniques, culturelles ou religieuses. En effet, leurs particularités et la diversité sont peu reconnues et valorisées dans un pays qui se perçoit et se revendique, depuis l'indépendance, comme arabo-musulman, soit ethniquement et religieusement homogène. À ce titre, la présence de migrants noirs, chrétiens – en ce qui concerne mes enquêtés tout du moins –, et mobiles ou installés dans un espace maghrébin à forte tradition d'émigration, interroge les populations locales sur leur rapport à l'Autre, celui qui vient d'ailleurs et qui apporte avec lui sa différence. Les migrants eux, « par leur rappel à l'appartenance de tous à la race humaine, quelle que soit la couleur de peau ou la situation juridique, […] contestent le repli identitaire et les assignations catégorielles »[742]. Il est notable en effet, que lorsque je demandais aux Camerounais, à la fin des entretiens, quelles étaient leurs demandes auprès des autorités ou de la population algériennes, ils me répondaient tout particulièrement :

-davantage de fraternité entre Africains quelle que soit leur couleur de peau, une éducation au respect des étrangers noirs, une diminution du racisme, une ouverture des mentalités, un changement de comportement (15 personnes) ;

---

[739] *Ibid*. Souligné par nous.

[740] Bensaâd, Ali, « Une présence africaine invisibilisée au Maghreb et au Moyen-Orient », *Migrations Société*, 2020/1, n°179, p.19.

[741] *Ibid*., p.24.

[742] Escoffier, Claire, *Transmigrant-e-s africain-e-s au Maghreb. Une question de vie ou de mort*, L'Harmattan, Paris, 2008, p.148.

-avoir la possibilité de travailler légalement, afin de participer à l'économie nationale, d'ouvrir des boutiques, ce qui permettrait aussi la diminution de certaines activités illégales (11 personnes) ;
-avoir la possibilité de porter plainte, ce qui diminuerait les agressions, les abus et les injustices, permettrait davantage de sécurité et de ne plus avoir peur constamment surtout dans l'espace public (8 personnes) ;
-avoir la possibilité d'obtenir une régularisation administrative, ce qui permettrait d'avoir une plus grande stabilité et davantage de droits (7 personnes) ; ce point étant directement relié aux deux précédents, condition première pour qu'ils soient réalisables.

Cette étude se termine alors par un questionnement, qui pourra être l'objet de recherches ultérieures dans un contexte socio-politique fortement évolutif :

Si les migrants camerounais étaient mieux intégrés et acceptés socialement et politiquement, et qu'ils avaient accès à une régularisation administrative et aux droits que cela leur confère, pourrait-on alors observer un affaiblissement de leurs propres normes communautaires qui régissent leur quotidien en Algérie ?

Sources

- **Ouvrages :**

Brachet, Julien, *Migrations transsahariennes. Vers un désert cosmopolite et morcelé (Niger)*, Éditions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges, 2009.

Bredeloup, Sylvie, *Migrations d'aventures. Terrains africains*, CTHS, Paris, 2014.

Caratini, Sophie, *Les non-dits de l'anthropologie. Suivi de Dialogue avec Maurice Godelier*, Éditions Thierry Marchaisse, collection « Les non-dits », Vincennes, 2012.

Chena, Salim, *Les traversées migratoires dans l'Algérie contemporaine. Africains subsahariens et Algériens vers l'exil*, Karthala, Paris, 2016.

Dubuis, Étienne, *Les naufragés. L'odyssée des migrants africains*, Karthala, Paris, 2018.

Escoffier, Claire, *Transmigrant-e-s africain-e-s au Maghreb. Une question de vie ou de mort*, L'Harmattan, Paris, 2008.

Gandoulou, Justin-Daniel, *Dandies à Bacongo. Le culte de l'élégance dans la société congolaise contemporaine*, L'Harmattan, Paris, 1989.

Gandoulou, Justin-Daniel, *Au cœur de la sape. Mœurs et aventures des Congolais à Paris*, L'Harmattan, Paris, 1989.

Goffman, Erving, *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Les Éditions de minuit, Paris, 1975.

Guibbaud, Pauline, *Boko Haram. Histoire d'un islamisme sahélien*, L'Harmattan, Collection Mondes en mouvement, Paris, 2014.

Laacher, Smaïn, *De la violence à la persécution, femmes sur la route de l'exil*, La dispute, Paris, 2010.

Légal, Jean-Baptiste et Delouvée, Sylvain, *Stéréotypes, préjugés et discrimination*, Dunod, Paris, 2008.

MacGaffey, Janet et Bazenguissa, Rémy, *Congo-Paris. Transnational traders on the margins of the law*, Oxford, James Currey, Bloomington, Indiana University Press, 2000.

Mazauric, Catherine, *Mobilités d'Afrique en Europe. Récits et figures de l'aventure*, Karthala, Paris, 2012.

N'Diaye, Tidiane, *Le génocide voilé. Enquête historique*, Gallimard, Paris, 2008.

Ngouhada, Irène Josianne, *Je suis partie pour vivre. Témoignage*, Tallandier, Paris, 2019.

Peyroulou, Jean-Pierre, *Histoire de l'Algérie depuis 1988*, La Découverte, Paris, 2020.

Pian, Anaïk, *Aux nouvelles frontières de l'Europe. L'aventure incertaine des Sénégalais au Maroc*, La Dispute, Paris, 2009.

Poutignat, Philippe, et Streiff-Fénart, Jocelyne, *Théories de l'ethnicité, suivi de : Les groupes ethniques et leurs frontières, de Fredrik Barth*, PUF, Paris, 1995.

Sayad, Abdelmalek, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Seuil, Paris, 1999.

Soares, Edio, *Le butinage religieux. Pratiques et pratiquants au Brésil*, Karthala, Paris, 2009.

Tabet, Paola, *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économico-sexuel*, L'Harmattan, Paris, 2004.

Tchetgnia, Lucas, *Face au Sida, quel comportement en Afrique ? L'exemple du Cameroun*, L'Harmattan, Collection Populations, Paris, 2016.

Vanderlick, Benjamin, *Migrants africains : Travail et maquis*, Africultures, 2012.

- **<u>Chapitres d'ouvrages :</u>**

Agier, Michel, « Ce qui rend les terrains sensibles… Et l'anthropologie inquiète », *in* Bouillon, Florence, Fresia, Marion et Tallio, Virginie (sous la direction de), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, CEA-EHESS, Paris, 2005.

Arno, Valentina, et Di Tota, Massimiliano, « Les ONG internationales et leur rôle politique : au service des politiques migratoires ou au service du développement humain ? », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*, Karthala - CJB - CISS, Paris - Rabat - Palerme, 2011.

Baujard, Julie, « Ni espionne, ni avocate. La place ambiguë de l'ethnologue auprès des réfugiés », *in* Bouillon, Florence, Fresia, Marion et Tallio, Virginie (sous la direction de), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, CEA-EHESS, Paris, 2005.

Bensaâd, Ali, « L'immigration en Algérie. Une réalité prégnante et son occultation officielle », *in* Bensaâd, Ali (sous la direction de), *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Karthala, Paris, 2009.

Bensaâd, Ali, « Échanges et flux migratoires transsahariens : Agadez, place marchande et carrefour migratoire », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2002.

Bizeul, Daniel, « Enquête par observation : s'impliquer et garder la tête froide », *in* Hennequin, Émilie (sous la direction de), *La recherche à l'épreuve des terrains sensibles : approches en sciences sociales*, L'Harmattan, Paris, 2012.

Brachet, Julien, « Des migrants en transit : sociabilités et territorialités dans le Sahara nigérien », *in* Cortes, Geneviève (sous la direction de), *Les circulations transnationales*, Armand Colin, Malakoff, 2009.

Bureau, Jeanne, « Enquêter sur les migrants subsahariens en Algérie : de la juste distance sur un terrain dangereux », *in* Hadj-Moussa, Ratiba (sous la direction de), *Terrains difficiles, sujets sensibles. Faire de la recherche au Maghreb et sur le Moyen-Orient*, Éditions du Croquant, Vulaines sur Seine, 2020.

Cheikh, Mériam, « ‘‘Je cherche un garçon où me planquer’’ : l'économie intime au Maroc, entre souci délirant de soi, prostitution et devenir adulte », *in* Dupret, Baudoin, Rhani**,** Zakaria, Boutaleb, Assia et Ferrié, Jean-Noël (sous la direction de), *Le Maroc au présent. D'une époque à l'autre, une société en mutation*, Centre Jacques-Berque, Casablanca, 2015.

Di Trani, Antonella, « Travailler dans des lieux sensibles. Quand l'ethnographie devient suspecte », *in* Fassin Didier et Bensa, Alban (sous la direction de), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, La Découverte, Paris, 2008.

Edogué Ntang, Jean-Louis, « L'empreinte de la souillure dans les campements près de la frontière », *in* Agier, Michel (sous la direction de), *Un monde de camps*, La Découverte, Paris, 2014.

Escoffier, Claire, « La traversée du Sahara : une expérience initiatique ? », *in* Marfaing, Laurence, et Wippel, Steffen (sous la direction de), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation*, Karthala, Paris, 2004.

Goldschmidt, Élie, « Enquête institutionnelle et ‘‘contre-enquête’’ anthropologique : migrants en transit au Maroc », *in* Bouillon, Florence, Fresia, Marion et Tallio, Virginie (sous la direction de), *Terrains sensibles. Expériences actuelles de l'anthropologie*, CEA-EHESS, Paris, 2005.

Hennequin, Émilie, « La question de la sensibilité en recherche », *in* Hennequin, Émilie (sous la direction de), *La recherche à l'épreuve des terrains sensibles : approches en sciences sociales*, L'Harmattan, Paris, 2012.

Hily, Marie-Antoinette, « Un Orient plus proche qu'il n'y paraît », *in* Puig, Nicolas et Doraï, Kamel (sous la direction de), *L'urbanité des marges : migrants et réfugiés dans les villes du Proche-Orient*, Paris, Téraèdre, 2012.

Hily, Marie-Antoinette, « Migrants et ‘‘établis’’ dans une banlieue de Beyrouth », *in* Puig, Nicolas et Doraï, Kamel (sous la direction de), *L'urbanité des marges : migrants et réfugiés dans les villes du Proche-Orient*, Paris, Téraèdre, 2012.

Infantino, Federica, « Barbès à Casa ? Lieux cosmopolites d'Afrique dans la métropole marocaine », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*, Karthala - CJB - CISS, Paris - Rabat - Palerme, 2011.

Kettani, Meryem, et Peraldi, Michel, « Les mondes du travail. Segmentations et informalités », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*, Karthala - CJB - CISS, Paris - Rabat - Palerme, 2011.

Lanza, Nazarena, « Les domestiques sénégalaises au Maroc : un travail servile entre tradition et modernité », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*, Karthala - CJB - CISS, Paris - Rabat - Palerme, 2011.

Lanza, Nazarena, « Liens et échanges entre le Maroc et l'Afrique subsaharienne : éléments pour une perspective historique », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*, Karthala - CJB - CISS, Paris - Rabat - Palerme, 2011.

Lavaud-Legendre, Bénédicte, et Quattoni, Bérénise, « Désir migratoire, emprise et traite des êtres humains. Analyse à partir d'un récit », *in* Lavaud-Legendre, Bénédicte (sous la direction de), *Prostitution nigériane. Entre rêves de migration et réalités de la traite*, Karthala, Paris, 2013.

Lecadet, Clara, « De Tinzawaten à Bamako (Mali). Les ghettos de l'expulsion », *in* Agier, Michel, (sous la direction de), *Un monde de camps*, La Découverte, Paris, 2014.

Morice, Alain et Potot, Swanie, « Introduction. Travailleurs étrangers entre émancipation et servitude », *in* Morice, Alain et Potot, Swanie (sous la direction de), *De l'ouvrier immigré au travailleur sans-papiers. Les étrangers dans la modernisation du salariat*, Karthala, « Hommes et sociétés », Paris, 2010.

Peraldi, Michel et Edogué Ntang, Jean-Louis, « Un ancrage discret. L'établissement des migrations subsahariennes dans la capitale marocaine », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *D'une Afrique à l'autre. Migrations subsahariennes au Maroc*, Karthala - CJB - CISS, Paris - Rabat - Palerme, 2011.

Peraldi, Michel, « Introduction », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2002.

Pian, Anaïk, « Entre ''visibilisation'' et ''invisibilisation'', les migrations subsahariennes au Maroc », *in* Bensaâd, Ali (sous la direction de), *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes. Immigration sur émigration*, Karthala, Paris, 2009.

Pouessel, Stéphanie, « Les Tunisiens noirs. Entre stéréotypes, racisme et histoire : regards sur l'actualisation d'une identité ''marginalement intégrée'' », *in* Pouessel Stéphanie (sous la direction de), *Noirs au Maghreb. Enjeux identitaires*, IRMC-Karthala, Tunis-Paris, 2012.

Puig, Nicolas, et Doraï, Kamel, « Insertions urbaines et espaces relationnels des migrants et réfugiés au Proche-Orient », *in* Puig, Nicolas et Doraï, Kamel (sous la direction de), *L'urbanité des marges : migrants et réfugiés dans les villes du Proche-Orient*, Paris, Téraèdre, 2012.

Rea, Andrea, « Le travail des sans-papiers et la citoyenneté domestique », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2002.

Simoni, Vanessa, « ''I swear an oath''. Serments d'allégeances, coercitions et stratégies migratoires chez les femmes nigérianes de Benin city », *in* Lavaud-Legendre, Bénédicte (sous la direction de), *Prostitution nigériane. Entre rêves de migration et réalités de la traite*, Karthala, Paris, 2013.

Tarrius, Alain, « Au-delà des États-nations : sociétés, cultures et réseaux de migrants en Méditerranée occidentale », *in* Peraldi, Michel (sous la direction de), *La fin des norias ? Réseaux migrants dans les économies marchandes en Méditerranée*, Maisonneuve & Larose, Paris, 2002.

Triandafyllidou, Anna, « Le trafic de migrants. Réseaux anciens et nouvelles tendances », *in* Schmoll, Camille, Wihtol de Wenden, Catherine et Thiollet, Hélène (sous la direction de), *Migrations en Méditerranée*, CNRS Éditions, Paris, 2015.

Vacchiano, Francesco, « Du *kariān* au *ħreg* et retour. Spatialité subalterne et désir d'émigration au Maroc », *in* Fouquet, Thomas et Goerg, Odile (sous la direction de), *Citadinités subalternes en Afrique*, Paris, Karthala, 2018.

- **Thèses et mémoires de recherche :**

Alioua, Mehdi, *L'étape marocaine des transmigrants subsahariens en route vers l'Europe : l'épreuve de la construction des réseaux et de leurs territoires*, Thèse pour le doctorat en sociologie, sous la direction de Angelina Peralva et Alain Tarrius, Université Toulouse II Le Mirail, 2011.

Kettaf, Fadila, *La fabrique des espaces publics : conceptions, formes et usages des places d'Oran (Algérie)*, Thèse pour le doctorat en géographie, sous la direction de Raffaele Cattedra, Université Paul-Valéry - Montpellier III, 2013.

Carnet, Pauline, *Passer et quitter la frontière ? Les migrants africains « clandestins » à la frontière sud espagnole*, thèse pour le doctorat en sociologie, sous la direction de Angelina Peralva et Emma Martín Díaz, Université Toulouse le Mirail - Toulouse II et Universidad de Sevilla, 2011.

Escoffier, Claire, *Communautés d'itinérance et savoir-circuler des transmigrant-e-s au Maghreb*, Thèse pour le doctorat en sociologie, sous la direction de Alain Tarrius et Angelina Peralva, Université Toulouse II, 2006.

Poulet, Kelly, *L'hypothèse migratoire comme horizon d'émancipation ? Une ethnographie des jeunesses dakaroises*, Thèse pour le doctorat en sociologie, sous la direction de Vanina Bouté et Alain Maillard, Université de Picardie Jules Verne, 2016.

Souiah, Farida, *Les* harraga *en Algérie. Émigration et contestation*, Thèse pour le doctorat en science politique, sous la direction de Catherine Wihtol de Wenden, Science Po Paris, 2014.

Timera, Mahamet, *Faire et défaire les identités avec le religieux. Migrations, ethnicité, « race » et religion*, Mémoire de HDR en sociologie, Université Paris 7 – Denis Diderot, 2008.

Tyszler, Elsa, *Derrière les barrières de Ceuta & Melilla. Rapports sociaux de sexe, de race et colonialité du contrôle migratoire à la frontière maroco-espagnole*, Thèse pour le doctorat en sociologie, sous la direction de Jane Freedman, Université Paris 8, 2019.

- **Articles :**

Abis, Sébastien, et Bennafla, Karine, « Afriqu'Orient : des relations à explorer », *Confluences Méditerranée*, 2014/3, n°90.

Agier, Michel, « Ni trop près ni trop loin. De l'implication ethnographique à l'engagement intellectuel », *Gradhiva*, n°21, 1997.

Albera, Dionigi, « Terrains minés », *Ethnologie française*, 2001/1, vol.31.

Ayimpam, Sylvie, et Tsambu, Léon, « De la fripe à la Sape », *Hommes & migrations*, n°1310, 2015.

Banégas, Richard, et Warnier, Jean-Pierre, « Nouvelles figures de la réussite et du pouvoir », *Politique africaine*, 2001/2, n°82.

Bava, Sophie et Picard, Julie, « La migration, moment de mobilité religieuse ? Le cas des Africains au Caire », *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires*, Numéro spécial, 2014.

Bazenguissa-Ganga, Rémy, et MacGaffey, Janet, « Vivre et briller à Paris. Des jeunes Congolais et Zaïrois en marge de la légalité économique », *Politique africaine*, n°57, 1995.

Bazenguissa-Ganga, Rémy, « La Sape et la politique au Congo », *Journal des africanistes*, 1992, tome 62, fascicule 1.

Bensaâd, Ali, « Ancrages territoriaux, réseaux sociaux et initiatives des acteurs migrants : cas des constructions des itinéraires transsahariens », *Méditerranée*, n°113, 2009.

Bensaâd, Ali, « Voyage au bout de la peur avec les clandestins du Sahel », *Manière de voir*, 2002/3, n°62.

Bensaâd, Ali, « Une présence africaine invisibilisée au Maghreb et au Moyen-Orient », *Migrations Société*, 2020/1, n°179.

Bizeul, Daniel, « Que faire des expériences d'enquête ? Apports et fragilité de l'observation directe », *Revue Française de science politique*, 2007/1, vol.57.

Botte, Roger, « Le spectre de l'esclavage », Gallimard, « Les Temps Modernes », 2002/4, n°620-621.

Boumedini, Belkacem et Dadoua Hadria, Nebia, « Les noms des quartiers dans la ville d'Oran. Entre changement officiel et nostalgie populaire », *Droit et cultures*, n°64, 2012-2.

Brachet, Julien, « Migrants, transporteurs et agents de l'État : rencontre sur l'axe Agadez-Sebha », *Autrepart*, 2005/4, n°36.

Bredeloup, Sylvie, « mobilités spatiales des commerçantes africaines : une voie vers l'émancipation ? », *Autrepart*, 2012/2, n°61.

Broqua, Christophe Doquet, et Anne, « Penser les masculinités en Afrique et au-delà », *Cahiers d'études africaines*, n°209-210, 2013.

Bureau, Jeanne, « La politique algérienne en matière d'immigration : une approche répressive », *Afrique durable 2030*, n°5, 2018.

Bureau, Jeanne, « En Algérie, une approche répressive », *Plein Droit*, 2019/2, n°121.

Canut, Cécile, « ‘‘Tu ne pleures pas, tu suis Dieu…’’. Les aventuriers et le spectre de la mort », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, « Dire la violence des frontières. Mises en mots de la migration vers l’Europe », vol.33, n°2 et 3.

Charef, Mohammed, et Cebrián, Juan A., « Des *pateras* aux *cayucos* : dangers d’un parcours, stratégies en réseau et nécessité de passeurs », *Migrations Société*, 2009/5, n°125.

Chena, Salim, « De la redécouverte de l’altérité à la redéfinition de soi. Les migrations transsahariennes en Algérie », *Migrations Société*, 2020/1, n°179.

Clavé-Mercier, Alexandra, et Rigoni, Isabelle, « Enquêter sur les migrations : une approche qualitative », *Migrations Société*, 2017/1, n°167.

De Féral, Carole, « ‘‘Parlers jeunes’’ : une utile invention ? », *Langage et société*, 2012/3, n°141.

De La Soudière, Martin, « L’inconfort du terrain. ‘‘Faire’’ la Creuse, le Maroc, la Lozère… », *Terrain*, n°11, 1988.

De Latour, Éliane, « Métaphores sociales dans les ghettos de Côte-d'Ivoire », *Autrepart*, 2001/2, n°18.

De Latour, Éliane, « Les ghettomen. Les gangs de rue à Abidjan et San Pedro », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.129, 1999.

Direche-Slimani, Karima, « Dolorisme religieux et reconstructions identitaires. Les convertis néo-évangéliques dans l’Algérie contemporaine », Éditions de l'EHESS, « Annales. Histoire, Sciences Sociales », 2009/5, 64ème année.

Direche-Slimani, Karima, « Nation algérienne ou nation musulmane ? Une approche historique », *Naqd*, 2014/2, hors-série 3.

Dris-Ait Hamadouche, Louisa, « L’Algérie et la sécurité au Sahel : lecture critique d’une approche paradoxale », *Confluences Méditerranée*, 2014/3, n° 90.

Ellis, Stephen, et MacGaffey, Janet, « Le commerce international informel en Afrique subsaharienne », *Cahiers d'études africaines*, vol.37, n°145, 1997.

Fassin, Didier, « Les économies morales revisitées », Éditions de l'EHESS, « Annales. Histoire, Sciences Sociales », n°6, 2009.

Ferrié, Jean-Noël, « Contraintes et limites de la politique migratoire marocaine », *Migrations Société*, 2020/1, n°179.

Fouquet, Thomas, « De la prostitution clandestine aux désirs de l'Ailleurs : une ‘‘ethnographie de l'extraversion’’ à Dakar », *Politique africaine*, 2007/3, n°107.

Fouquet, Thomas, « Aventurières noctambules », *Genre, sexualité et société*, Printemps 2011, n°5.

Fouquet, Thomas, « La nuit urbaine, un ‘‘espace potentiel’’ ? Hypothèses dakaroises », *Cultures & Conflits*, 2017/1, n°105-106.

Freedman, Jane, « Violences de genre et ‘‘crise’’ des réfugié-e-s en Europe », *Mouvements*, 2018/1, n°93.

Freedman, Jane, « Conflits, ‘‘crise’’ et femmes réfugiées en Europe », *Confluences Méditerranée*, 2017/4, n°103.

Gondola, Charles Didier, « La sape des *mikilistes* : théâtre de l'artifice et représentation onirique », *Cahiers d'études africaines*, vol.39, n°153, 1999.

Jacquemot, Pierre, « Comprendre la corruption des élites en Afrique subsaharienne », *Revue internationale et stratégique*, 2012/1, n°85.

Jacquier, Claude, « Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ? », *Vie sociale*, 2011/2, n°2.

Joseph, Isaac, « L'Hospitalité : Prises, réserves, épreuves », *Communications*, 1997, n°65.

Kassatly, Houda, Puig, Nicolas et Tabet, Michel, « Le marché de Sabra à Beyrouth par l'image et le son. Retour sur une enquête intensive », *Revue européenne des migrations internationales*, vol.32, n°3 et 4, 2016.

Kobelinsky, Carolina, « Exister au risque de disparaître. Récits sur la mort pendant la traversée vers l'Europe », *Revue européenne des migrations internationales*, « Dire la violence des frontières. Mises en mots de la migration vers l'Europe », vol.33, n°2 et 3.

Kohl, Ines et, Gaulier, Armelle, « *Afrod*, le business touareg avec la frontière : nouvelles conditions et nouveaux défis », *Politique africaine*, 2013/4, n°132.

Laacher, Smaïn, « Les femmes migrantes dans l'enfer du voyage interdit », *Les temps modernes*, 2012/2, n°668.

Laacher, Smaïn, « N'exister pour personne. Violences faites aux femmes sur la route de l'exil », *Le sujet dans la cité*, 2011/1, n°2.

Laacher, Smaïn, et Mokrani, Laurette, « Passeur et passager, deux figures inséparables », *Plein droit*, 2002/4, n°55.

Lado, Ludovic, « L'imagination africaine de L'Occident. Entre ressentiment et séduction », *S.E.R.*, « Études », 2005/7, Tome 403.

Lakjâa, Abdelkader, « Les périphéries oranaises : urbanité en émergence et refondation du lien social », *Les Cahiers d'EMAM*, n°18, 2009.

Lelart, Michel, « L'épargne informelle en Afrique. Les tontines béninoises », *Tiers-Monde*, tome 30, n°118, 1989.

MacGaffey, Janet et Bazenguissa, Rémy, « Ostentation in a clandestine setting : young congolese and zairian migrants in nganda bars in Paris », *Mondes en développement*, Bruxelles, 1995, t.23, n°91.

Malaquais, Dominique, « Anatomie d'une arnaque : feymen et feymania au Cameroun », *Les études du CERI*, juin 2001, n°77.

Ma Mung, Emmanuel, Body-Gendrot, Sophie, et Hodeir, Catherine, « L'expansion du commerce ethnique : Asiatiques et Maghrébins dans la région parisienne », *Revue européenne des migrations internationales*, vol.8, n°1, 1992.

Ma Mung, Emmanuel, « Entreprise économique et appartenance ethnique », *Revue européenne des migrations internationales*, vol.12, n°2, 1996.

Ma Mung, Guillaume, « Le commerce ethnique dans les espaces marchands de Château Rouge (Paris) et Brixton (Londres) », *e-Migrinter*, n°13, 2015.

Marfaing, Laurence, « Réussir sa migration en Afrique de l'Ouest », *Revue du CREAD*, « Les migrations africaines », volume 2, 2012.

Médard, Jean-François, « Les paradoxes de la corruption institutionnalisée », *Revue internationale de politique comparée*, 2006/4, vol.13.

Minvielle, Régis, « Migrants (subsahariens) en transit à Tamanrasset : du passage à l'impasse ? », *M@ppemonde*, n°103, 2011/3.

Molinier, Pascale, « Virilité défensive, masculinité créatrice », *Travail, genre et sociétés*, 2000/1, n°3.

Morales Febles, Javier, « Vagues d'immigrés aux Canaries », *Outre-Terre*, 2006/4, n°17.

Mrad Dali, Inès, « Minorités noires et esclavage au XIXème siècle dans l'historiographie du Maghreb. Quelles réalités à travers le prisme des absences et tendances éditoriales ? », *NAQD*, 2014/2, Hors-série n°3.

Mounkaila, Harouna, « Circulations migratoires et envoi de fonds dans la région de Tahoua (Niger) », *Revue du CREAD*, « Les migrations africaines », volume 2, 2012.

Olivier de Sardan, Jean-Pierre, « La politique du terrain », *Enquête*, n°1, 1995.

Pian, Anaïk, « Le corps-mendiant des migrant-e-s subsaharien-ne-s au Maroc : contourner la racisation par l'affichage de la foi musulmane », *Corps*, 2012/1, n°10.

Pian, Anaïk, « La fabrique des figures migratoires depuis l'expérience des migrants sénégalais », *Journal des anthropologues*, n°118-119, 2009.

Pian, Anaïk, « Aux portes de Ceuta et Melilla : regard sociologique sur les campements informels de Bel Younes et de Gourougou », *Migrations Société*, 2008/2, n°116.

Pian, Anaïk, « Le ''tuteur-logeur'' revisité. Le ''thiaman'' sénégalais, passeur de frontières du Maroc vers l'Europe », *Politique africaine*, 2008/1, n°109.

Pian, Anaïk, « Variations autour de la figure du passeur », *Plein droit*, 2010/1, n°84.

Richaud, Lisa, « Mise en scène de l'innocence et jeux d'attention », *Civilisations*, n°64, 2015.

« Catholiques et musulmans au sud de la Méditerranée. Entretien avec Oissila Saaïdia », Éditions Karthala, « Histoire, monde et cultures religieuses », 2017/4, n°44.

Saaïdia, Oissila, « D'une croyance à l'autre, le cas de l'islam », Éditions Karthala, « Histoire, monde et cultures religieuses », 2013/4, n°28.

Schmitz, Jean, « Islam et ''esclavage'' ou l'impossible ''négritude'' des Africains musulmans », *Africultures*, 2006/2, n°67.

Semin, Jeanne, « L'argent, la famille, les amies : ethnographie contemporaine des tontines africaines en contexte migratoire », *Civilisations*, n°56, 2007.

Souiah, Farida, « Les politiques migratoires restrictives : une fabrique de *harraga* », *Hommes et migrations*, n°1304, 2013.

Tchetgnia, Lucas, et Petit, Véronique, « Les enjeux de la sexualité transactionnelle pré-maritale en milieu urbain camerounais », *Autrepart*, 2009/1, n°49.

Terray, Emmanuel, « Les migrants illégaux : victimes et acteurs », *NAQD*, 2009/1, n°26-27.

« Migrants de l'Afrique au Nord. Entre-deux, perceptions et croyances. Entretien de Seloua Luste Boulbina avec Mahamet Timera », *Africultures*, 2018/1, n°106.

Timera, Mahamet, « La religion en partage, la ''couleur'' et l'origine comme frontière. Les migrants sénégalais au Maroc », *Cahiers d'études africaines*, 2011/1, n°201.

Trabelsi, Salah, « Travail et esclavage. Y a-t-il eu un modèle oriental ? », *Rives méditerranéennes*, 2016, n°53.

Tsala Tsala, Jacques-Philippe, « Violences faites aux épouses et angoisse masculine chez les époux camerounais », *Le Divan familial*, 2009/2, n°23.

Tyszler, Elsa, « ''Boza !'' disent aussi les femmes », *Vacarme*, 2018/2, n°83.

Wacquant, Loïc, « Les deux visages du ghetto. Construire un concept sociologique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005/5, n°160.

Wacquant, Loïc, « ''Une ville noire dans la blanche''. Le ghetto étasunien revisité », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2005/5, n°160.

Yambene Bomono, Henri, « Filières migratoires transsahariennes du Cameroun vers le Maghreb », *Cahiers de l'Urmis*, n°13, 2011.

Zeghbib, Hocine, « Les étrangers en Algérie : quel statut juridique ? », *NAQD*, 2009/1, n°26-27.

- **<u>Articles de presse (par ordre d'apparition dans la thèse) :</u>**

« Création d'une plateforme sur la migration », *El Watan*, 19/12/2015.
« Les mille et une vies politiques d'Abdelaziz Bouteflika », *Le Monde*, 02/04/2019.
« 2019, année de l'Algérie », *Le Monde*, 22/08/2019.
« Algérie : Ahmed Ouyahia et Abdelmalek Sellal, ex-premiers ministres, condamnés à 15 et 12 ans de prison », *Le Monde* avec *AFP*, 10/12/2019.
« En Algérie, la rue conspue l'élection d'Abdelmadjid Tebboune, ex-fidèle de Bouteflika », *Le Monde*, 13/12/ 2019.
« Algérie : l'inlassable défi du Hirak », *Le Monde*, 22/02/2020.
« En Algérie, l'épidémie sert la répression », *Le Monde*, 16/04/2020.
« En Algérie, un ''harcèlement judiciaire systématique'' des journalistes, selon Amnesty », *Le Monde*, 28/08/2020.
« Au Sahara, voyager devient un crime », *Le Monde*, 01/06/2018.
« L'Italie paie-t-elle des milices libyennes pour bloquer les migrants ? », *Courrier International*, 01/09/2017.
« ''Émigration illégale'', une notion à bannir », *Libération*, 13/06/2006.
« Les invisibles d'Algérie, naufragés sur la route de l'Europe », *Le Monde*, 12/01/2016.
« Si le Maroc veut être en Afrique, il faut que l'Afrique soit au Maroc », *Le Monde*, 13/12/2016.
« Une directive ministérielle interdit aux chauffeurs de bus et taxis le transport des ''migrants illégaux'' », *HuffPost Algérie*, 27/09/2017.
« Des ONG algériennes dénoncent un ''scandale humanitaire'' : une centaine de subsahariens bloqués dans des wagons entre Oran et Tlemcen », *Algérie Part*, 15/11/2017.
« Délit de faciès : rafles de migrants à bord des trains à Oran et Tlemcen », *HuffPost Algérie*, 15/11/2017.
« Nigériens d'Algérie : expulsions ou départs volontaires ? », *RFI*, 16/10/2015.
« Au Niger, 28 000 migrants expulsés d'Algérie depuis 2014 », *Le Monde*, 18/04/2018.
« Près de 600 migrants refoulés d'Algérie secourus au Niger », *Le Monde*, 16/07/2018.
« Au Niger, les refoulés d'Algérie racontent la ''chasse à l'homme noir'' », 09/01/2019.
« Alger durcit sa politique envers les migrants subsahariens », *Le Monde*, 03/10/2017.
« En Algérie, les ONG dénoncent de nouvelles expulsions de migrants », *Le Monde*, 19/02/2018.

« En Algérie, Amnesty dénonce des expulsions massives et ‘‘illégales’’ de Subsahariens », *Le Monde*, 24/10/2017.
« Migrants subsahariens, l’Algérie mal préparée », *El Watan*, 24/05/2018.
« L’Algérie n’est pas devenue une terre d’immigration, elle l’est depuis plus d’un demi-siècle », *El Watan*, 02/08/2017.
« Sur le migrant subsaharien, beaucoup de journaux algériens versent dans la xénophobie », *HuffPost Algérie*, 03/06/2014.
« Algérie. En finir avec le racisme anti-migrants », *Courrier International*, 21/07/2017.
« Expulsions de Nigériens d’Algérie : à Agadez, le ministre de l’Intérieur réagit », *RFI Afrique*, 22/02/2018.
« Ouyahia à propos de migrants africains : ‘‘on n’accepte pas l’anarchie’’ », *L’Expression*, 10/07/2017.
« Le viol d’une Camerounaise relance le débat sur le sort des migrants en Algérie », *L’OBS* et *Rue 89*, 05/11/2015.
« Le SNAPAP alerte les autorités. Des migrants sont attaqués par des bandes d’individus armés à Oran », *Le Matin d’Algérie*, 19/04/2018.
« ‘‘Les États voyous d’Afrique centrale sont les derniers avatars de la Françafrique’’ », *Le Monde*, 04/03/2020.
« Au Cameroun, la mort au bout de la piste », *Le Monde*, 17/02/2020.
« Le calvaire de deux jeunes homosexuels au Cameroun », *Le Monde*, 20/07/2012.
« Au Cameroun, Roger Mbédé, mort pour avoir été homosexuel », *Le Monde*, 17/02/2014.
« Éric Lembembe : torturé et tué pour avoir défendu les droits des homosexuels au Cameroun », *Le Monde*, 19/07/2013.
« Au Cameroun, ils veulent la peau des défenseurs des gays », *Le Monde*, 26/02/2015.
« Cameroun : faut-il revaloriser le smig ? », *Jeune Afrique*, 20/07/2018.
« L’heure est propice à se saisir du secteur informel pour refondre l’économie de l’Afrique », *Le Monde*, 24/05/2020.
« Sous pression de l’Europe, ‘‘la violence contre les migrants subsahariens se banalise’’ en Afrique », *Le Monde*, 12/01/2019.
« Le Niger, sous-traitant africain de la politique migratoire de l’Europe », *Le Monde*, 28/06/2018.
« Migrants : les nouvelles routes meurtrières du Sahara », *Le Monde*, 15/12/2017.
« Au Niger, 44 migrants, dont des bébés, retrouvés morts dans le Sahara », *Le Monde*, 01/06/2017.

« L'emprise est le socle des violences psychologiques, dont le but est de soumettre l'autre », *Le Monde*, 19/11/2019.
« Migrants en Méditerranée : après ''Mare Nostrum'', qu'est-ce que l'opération ''Triton'' ? », *Le Monde*, 20/04/2015.
« Immigration : comprendre le règlement de Dublin en 3 questions », *Le Monde*, 07/06/2018.
« Plus de 2 260 migrants morts en Méditerranée en 2018 », *Le Monde* avec *AFP*, 03/01/2019.
« ''Pour de nombreux migrants de Libye, l'avenir reste terrifiant'' », *Le Monde*, 05/03/2020.
« Les autorités rivales annoncent l'arrêt des combats et des élections prochaines en Libye », *Le Monde* avec *AFP*, 21/08/2020.
« À Tripoli, dans les vestiges d'un ''eldorado'' pétrolier », *Le Monde*, 23/08/2017.
« À bord de l' ''Ocean Viking'', 274 rescapés secourus au large de la Libye », *Le Monde* avec *AFP*, 20/02/2020.
« Sur l' ''Ocean Viking'', l'attente d'une solution européenne ''semble une éternité'' », *Le Monde*, 21/08/2019.
« Migrants : la réouverture des ports italiens, ''un tournant positif'', se félicite SOS Méditerranée », *Le Monde* avec *AFP*, 17/09/2019.
« Les garde-côtes libyens interceptent de plus en plus de migrants en Méditerranée », *Le Monde*, 17/07/2018.
« Comment l'Europe sous-traite sa politique migratoire », *Le Monde*, 28/11/2017.
« Entre la Libye et l'Italie, petits arrangements contre les migrants », *Le Monde*, 14/09/2017.
« Esclavage en Libye : ''Les responsables sont les dictateurs africains et les impérialistes occidentaux'' », *Le Monde*, 19/12/2017.
« ''L'esclavagisme en Libye n'est que le prolongement de la négrophobie au Maghreb'' », *Le Monde*, 20/11/2017.
« Migrants sur la route de l'Europe : ''En Libye, nous ne sommes que des esclaves'' », *Le Monde*, 16/08/2017.
« Libye : Sabratha, la capitale des passeurs de migrants », *Le Monde*, 24/08/2017.
« Les ambivalences de Tripoli face à la traite migratoire », *Le Monde*, 25/08/2017.
« Le roi du Maroc appelle à un dialogue ''direct et franc'' avec l'Algérie », *Le Monde* avec *AFP*, 07/11/2018.
« Le roi du Maroc appelle le nouveau président algérien à renouer le dialogue », *Le Monde* avec *AFP*, 16/12/2019.
« Sous la pression de l'Union européenne, le Maroc fait la chasse aux migrants », *Le Monde*, 15/10/2018.

« L'offensive diplomatique du Maroc en Afrique », *Le Monde*, 23/08/2016.
« Dans le nord du Maroc, l'étau se resserre sur les migrants rêvant d'Europe », *Le Monde* avec *AFP*, 04/02/2020.
« Silence, on refoule les migrants à Melilla », *Le Monde*, 14/10/2016.
« En Espagne, les ONG dénoncent les expulsions automatiques à la frontière marocaine », *Le Monde*, 03/01/2017.
« L'Espagne face à un afflux massif de migrants », *Le Monde*, 11/08/2017.
« Cité Mouloud Feraoun, ex-Cité Perret : Une ville miniature et ses problèmes », *Le Quotidien d'Oran*, 07/11/2010.
« Démolition de constructions illicites sur les terrasses. Vive tension à la cité Perret d'Oran », *Liberté*, 28/05/2018.
« L'Algérie, le plus grand marché de la construction au monde », *Liberté*, 24/04/2017.
« Que revive la France-Afrique ! », *Le Monde*, 02/12/2015.
« ''Le Cameroun a été le laboratoire de la Françafrique'' », *Le Monde*, 18/11/2016.
« ''Au Cameroun, la diplomatie française défend les intérêts d'une élite prédatrice'' », *Le Monde*, 24/10/2018.
« Algérie : le tabou du ''49/51'' tombe pour les investissements étrangers », *Le Point Afrique*, 15/09/2019.
« Affaiblie par la crise sanitaire, l'Algérie cherche à se diversifier », *Le Monde*, 19/08/2020.
« En Algérie, les anciens premiers ministres à la barre pour ''le procès de l'ère Bouteflika'' », *Le Monde*, 06/12/2019.
« En Algérie, la rue conspue l'élection d'Abdelmadjid Tebboune, ex-fidèle de Bouteflika », *Le Monde*, 13/12/2019.
« En Algérie, le florissant marché noir des devises », *Orient XXI*, 08/03/2018.
« À qui profite l'argent des migrants ? », *L'Atlas des migrations*, hors-série Le Monde – La Vie, 2008-2009.
« Les inquiétudes de la communauté catholique d'Algérie », *Le Monde*, 25/02/2008.
« Les chrétiens de France se mobilisent contre les fermetures d'églises en Algérie », *La Vie*, 25/10/2019.
« Fermetures d'églises en Algérie : ''L'État invoque la loi, mais il existe d'autres explications'' », *Les observateurs de France 24*, 28/10/2019.
« La multiplication des naufrages en Méditerranée met Rome sous pression », *Le Monde*, 03/11/2016.
« Mali : Bouteflika est-il redevable d'une dette historique ? », *Le Matin d'Algérie*, 10/10/2012.

« Alger déplace 1 600 migrants subsahariens à Tamanrasset », *Le Monde*, 08/03/2016.
« Algérie : violences contre des migrants dans la ville de Béchar », *RFI*, 28/03/2016.
« La Laddh dénonce l'expédition punitive contre les migrants à Béchar », *Le Matin d'Algérie*, 27/03/2016.
« Des migrants subsahariens victimes d'une expédition punitive en Algérie », *Les observateurs de France 24*, 28/03/2016.
« Euro 2016 : des migrants africains et des Algériens s'affrontent à Tamanrasset », *France info Afrique*, 14/07/2016.
« Migrants. Après les émeutes, ''l'étouffement'' », *El Watan*, 22/07/2016.
« La mort atroce d'une femme enceinte provoque un scandale à Douala », *Les observateurs de France 24*, 14/03/2016.
« Algérie : le Premier ministre limogé trois mois à peine après sa nomination », *RFI*, 15/08/2017.
« Algérie : un conseiller de Bouteflika critiqué après ses propos sur les migrants », *RFI*, 10/07/2017.
« Khaled Drareni emprisonné : la liberté d'expression condamnée à Alger », *Le Monde*, 16/09/2020.

- **<u>Rapports associatifs :</u>**

Amnesty International, « Algérie. La loi sur les associations doit être abrogée avant l'échéance de janvier », 18/12/2013.

Amnesty International, « Libye. Un obscur réseau de complicités. Violences contre les réfugiés et les migrants qui cherchent à se rendre en Europe », rapport 2017.

CFDA/LADDH/SNAPAP/RAJ/EuroMed Droits, « Rapport alternatif à l'attention du comité des droits de l'Homme des Nations Unies », Juin 2018.

CIMADE, Rapport « Prisonnier du désert », 2010.

CISP/SARP, « Rapport intermédiaire de recherche, Profils des migrants subsahariens en situation irrégulière en Algérie », Avril 2007.

Communiqué de Human Rights Watch, 14/03/2018.

Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme (REMDH), « Maghnia : Franchir la frontière infranchissable – Rapport de mission sur la vulnérabilité des migrants et des réfugiés subsahariens à la frontière algéro-marocaine », 2013.

SOS Méditerranée, « Rapport d'activité 2019 ».

- **Documentaires audiovisuels :**

Film-documentaire « Fuocoammare. Par-delà Lampedusa », réalisé par Gianfranco Rosi, Italie, 2016.

Film-documentaire « N°387 disparu en Méditerranée », réalisé par Madeleine Leroyer, France, 2019.

- **Séminaires, colloques :**

Séminaire « Mort(s) et migration », de l'Université Paris Nanterre, séance du 12/03/2018 : « Tenter l'Europe : défier la mort et l'arbitraire institutionnel ? Les espaces discursifs de la frontière ».

De Féral, Carole, « Décrire un ''parler jeune'' : le cas du *camfranglais* (Cameroun) », communication présentée au colloque « Des inventaires lexicaux du français en Afrique à la sociolinguistique urbaine », Paris, MSH, 28/02/2005.

- **Sites Internet :**

Amnesty International :
« Algérie. Le recours au profilage ethnique conduit à l'expulsion de plus de 2000 migrants subsahariens », 23/10/2017.
https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2017/10/algeria-mass-racial-profiling-used-to-deport-more-than-2000-sub-saharan-migrants/

Associated Press :
« Walk or die : Algeria strands 13,000 migrants in the Sahara », 25/06/2018.
https://apnews.com/article/9ca5592217aa4acd836b9ee091ebfc20

« Dictionnaire du camfranglais, par Valéry Ndongo » :
https://www.yumpu.com/fr/document/read/39573396/dico-camfranglais

Église catholique en Algérie :
https://eglise-catholique-algerie.org/

Encyclopaedia Universalis :
https://www.universalis.fr/atlas/afrique/

EuroMed Droits :
https://euromedrights.org/fr/accueil/

Frontex :
https://frontex.europa.eu/fr/

Human Rights Watch :
« Algérie : des migrants et demandeurs d'asile forcés à quitter le pays », 09/10/2020.
https://www.hrw.org/fr/news/2020/10/09/algerie-des-migrants-et-demandeurs-dasile-forces-quitter-le-pays

Le Monde :
« Cinq choses à savoir sur Paul Biya, le président camerounais », vidéo *Le Monde*, 07/10/2018.
https://www.lemonde.fr/afrique/video/2018/10/07/cinq-choses-a-savoir-sur-paul-biya-le-president-camerounais_5365859_3212.html

« Crise anglophone : pourquoi le Cameroun s'enflamme ? », vidéo *Le Monde*, 15/11/2018.
https://www.lemonde.fr/afrique/video/2018/11/15/crise-anglophone-pourquoi-le-cameroun-s-enflamme_5384070_3212.html#:~:text=Depuis%20deux%20ans%2C%20la%20crise,camerounaises%20et%20les%20militants%20s%C3%A9paratistes.

Mer et Marine :
https://www.meretmarine.com/fr

Pew Research Center :
https://www.pewresearch.org/

UNESCO :
https://fr.unesco.org/

Youtube (conférence de presse d'Ahmed Ouyahia du 14 avril 2018) : https://www.youtube.com/watch?v=TQ2ZQgdlbBE